PIERRE GASSELIN, SYLVIE LARDON,
CLAIRE CERDAN, SALMA LOUDIYI,
DENIS SAUTIER, COORD.

Préface de Jan Douwe van der Ploeg

NATURE ET SOCIÉTÉ

COEXISTENCE ET CONFRONTATION DES MODÈLES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

UN NOUVEAU PARADIGME DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ?

éditions Quæ

Éditions Quæ

Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires

Un nouveau paradigme du développement territorial ?

Jan Douwe Van der Ploeg

Éditeur : Éditions Quæ
Lieu d'édition : Versailles
Année d'édition : 2021
Date de mise en ligne : 7 décembre 2021
Collection : Nature et société
EAN électronique : 9782759234967

https://books.openedition.org

Édition imprimée
EAN (Édition imprimée) : 9782759232420
Nombre de pages : 396

Référence électronique
VAN DER PLOEG, Jan Douwe. *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires : Un nouveau paradigme du développement territorial ?* Nouvelle édition [en ligne]. Versailles : Éditions Quæ, 2021 (généré le 07 novembre 2023). Disponible sur Internet : <http://books.openedition.org/quae/40055>. ISBN : 9782759234967.

Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

RÉSUMÉS

De nouveaux modèles agricoles et alimentaires se déploient dans les territoires en réponse aux critiques des formes anciennes et pour faire face à de nouveaux enjeux. Ils incarnent des archétypes de la diversité observée, des projets d'acteurs ou bien de nouvelles normes.
Les auteurs analysent ici des situations de coexistence et de confrontation de modèles agricoles et alimentaires selon quatre dimensions majeures du développement territorial : la tension entre spécialisation et diversification, l'innovation, l'adaptation et la transition alimentaire.
Une série de travaux conceptuels et d'études de cas en France et de par le monde permet de comprendre les interactions entre ces modèles (confrontation, complémentarité, coévolution, hybridation, etc.), au-delà de la caractérisation de leur diversité et de l'évaluation de leurs performances relatives. La coexistence et la confrontation de ces modèles renforcent leur capacité de changement radical.
L'ouvrage souligne les questions originales du cadre d'analyse, ses défis méthodologiques et les conséquences attendues pour l'accompagnement du développement agricole et alimentaire dans les territoires ruraux et urbains. Il est destiné aux chercheurs, enseignants, étudiants et professionnels intéressés par le développement territorial.

JAN DOUWE VAN DER PLOEG

Jan Douwe van der Ploeg, préfacier, est professeur émérite de sociologie rurale à l'université de Wageningen aux Pays-Bas et professeur associé de sociologie agricole à l'université agricole de Chine à Pékin. Il est l'auteur de nombreuses recherches concernant les processus de transition agricole et les dynamiques de développement rural.

NOTE DE L'ÉDITEUR

Avec l'appui éditorial de Sylvie Zasser.

PIERRE GASSELIN, SYLVIE LARDON,
CLAIRE CERDAN, SALMA LOUDIYI,
DENIS SAUTIER, COORD.

Préface de Jan Douwe van der Ploeg

NATURE ET SOCIÉTÉ

COEXISTENCE ET CONFRONTATION DES MODÈLES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

UN NOUVEAU PARADIGME DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ?

éditions Quæ

COEXISTENCE ET CONFRONTATION DES MODÈLES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

UN NOUVEAU PARADIGME DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ?

PIERRE GASSELIN, SYLVIE LARDON, CLAIRE CERDAN,
SALMA LOUDIYI, DENIS SAUTIER, COORDINATEURS

AVEC L'APPUI ÉDITORIAL DE SYLVIE ZASSER

PRÉFACE DE JAN DOUWE VAN DER PLOEG

Les coordinateurs

Pierre Gasselin, géographe à INRAE (UMR Innovation, Montpellier), conduit des recherches en France et en Amérique latine sur les transformations des activités des agriculteurs ainsi que sur les conditions de leur insertion territoriale et de leur accompagnement.

Géographe à INRAE et AgroParisTech (UMR Territoires, Clermont-Ferrand), **Sylvie Lardon** est spécialiste du diagnostic prospectif participatif. Elle étudie les transformations des territoires ruraux et urbains en Méditerranée, en Argentine et au Brésil.

Claire Cerdan, géographe, chercheuse HDR au Cirad (UMR Innovation, la Réunion), travaille sur les systèmes agroalimentaires localisés et le rôle des ressources territoriales dans la recomposition des territoires en Afrique et en Amérique latine.

Salma Loudiyi, géographe, maître de conférences HDR à VetAgro Sup (UMR Territoires, Clermont-Ferrand), mène des recherches sur la construction des politiques alimentaires intégrées, en France et en Amérique du Nord.

Denis Sautier, économiste au Cirad (UMR Innovation, Montpellier), étudie les systèmes agroalimentaires localisés et les labellisations territoriales en Asie et en Afrique.

Le préfacier

Jan Douwe van der Ploeg est professeur émérite de sociologie rurale à l'université de Wageningen aux Pays-Bas et professeur associé de sociologie agricole à l'université agricole de Chine à Pékin. Il est l'auteur de nombreuses recherches concernant les processus de transition agricole et les dynamiques de développement rural.

Éditions Quæ
RD 10
78026 Versailles Cedex

www.quae.com
www.quae-open.com

© Éditions Quæ, 2021
ISBN papier : 978-2-7592-3242-0
ISBN PDF : 978-2-7592-3243-7
ISBN ePub : 978-2-7592-3244-4
ISSN : 2267-702X

SOMMAIRE

Remerciements 6

Préface. Un ouvrage courageux et vraiment nécessaire 7
Jan Douwe van der Ploeg

Introduction générale. Questions, enjeux et cadre d'analyse 13
Pierre Gasselin, Sylvie Lardon, Claire Cerdan, Salma Loudiyi, Denis Sautier

PARTIE I. SPÉCIALISATION/DIVERSIFICATION

Introduction. La spécialisation productive et territoriale : facteur de blocage ou de ressource ? 33
Pierre Gasselin, Denis Sautier

1. De la spécialisation agro-industrielle à la pluralité de modèles au sud du Brésil 45
Claire Cerdan

2. La fabrique des itinéraires de développement des bassins laitiers, entre modèles spécialisés et modèles diversifiés 59
Martine Napoléone, Marie Houdart, Guillaume Duteurtre

3. L'évolution des modèles productifs agricoles permet-elle leur coexistence sur les territoires ? 73
Frédéric Wallet

PARTIE II. INNOVATION

Introduction. L'innovation : ferment et fruit de la coexistence et de la confrontation des modèles agricoles et alimentaires 91
Pierre Gasselin

4. La grande distribution, moteur d'hybridation et d'innovation dans les systèmes alimentaires territoriaux 105
Virginie Baritaux, Marie Houdart

5. Coexister en Cuma : la coopération entre agriculteurs hétérogènes 119
Véronique Lucas, Pierre Gasselin

6. Émergence et cloisonnement de sous-systèmes de conseil pour l'intensification écologique de l'agriculture au Burkina Faso... 133
Aurélie Toillier, Saydou Bancé, Guy Faure

PARTIE III. ADAPTATION

Introduction. L'adaptation : nécessité et projet dans la coexistence..... 153
Sylvie Lardon

7. ProHuerta : de l'autoproduction de subsistance à l'interpellation agroécologique des géants..... 165
Roberto Cittadini, Agnès Coiffard

8. Hybridation des chaînes alimentaires dans les systèmes de production périurbains : l'exemple de Pise en Italie..... 179
Rosalia Filippini

9. La tradition mise en marché : valorisation des savoir-faire et de l'identité de la communauté *Faxinal Emboque* au Brésil..... 195
Vanessa Iceri

10. Histoire et coexistence de modèles de développement agricole. Les cas de l'Argentine, de la France et du Brésil..... 209
Christophe Albaladejo

PARTIE IV. TRANSITION

Introduction. Penser les transitions par la coexistence et la confrontation des modèles agricoles et alimentaires : échelles, acteurs et trajectoires territoriales..... 225
Salma Loudiyi, Claire Cerdan

11. Le rôle des interactions entre bio et « conventionnel » dans la transition écologique du système alimentaire territorial de l'Ardèche méridionale..... 239
Claire Lamine

12. Contester et prendre soin : des formes de solidarités dans les groupements d'achats locaux 255
Emmanuelle Cheyns, Nora Daoud

13. Gouverner la coexistence dans une économie « en transition » : élevage paysan et mégafermes dans le secteur laitier vietnamien 273
Guillaume Duteurtre, Pascal Bonnet, Nathalie Hostiou,
Nguyen Mai Huong, Pham Duy Khanh,
Jean-Daniel Cesaro, Emmanuel Pannier

14. Penser la diversité des trajectoires de transition 289
Philippe V. Baret, Clémentine Antier

PARTIE V. UN NOUVEAU PARADIGME DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ?

Introduction. Ambivalences des modèles et défi de la gouvernance territoriale de la coexistence 307
Pierre Gasselin, Sylvie Lardon, Claire Cerdan, Salma Loudiyi, Denis Sautier

15. la coexistence comme agencement : multiplicité des modèles laitiers en Suisse 315
Jérémie Forney

16. Néolibéralisation de la politique agricole au Japon et contradictions entre modèles agricoles 329
Kae Sekine

17. Où va le modèle de développement des systèmes alimentaires qui a émergé à la fin du XXe siècle ? 341
Gilles Allaire

18. Les modèles agricoles et alimentaires : ne pas trop y croire, mais y croire quand même ! 355
Ronan Le Velly

19. Confrontation des modèles : la coexistence pour naviguer entre naïveté du consensus et violence de la polarisation 367
Patrick Caron

20. Gouverner la coexistence et la confrontation des modèles agricoles et alimentaires dans les territoires : paradigme, postures, méthodes 379
Pierre Gasselin, Sylvie Lardon, Claire Cerdan, Salma Loudiyi, Denis Sautier

Liste des auteurs 392

REMERCIEMENTS

Cet ouvrage présente les résultats du projet Format « Combinaison des formes d'agricultures et des systèmes alimentaires à différentes échelles territoriales : coexistence, confrontation ou hybridation des modèles ? », financé par le métaprogramme GloFoodS « Transitions pour la sécurité alimentaire mondiale » (Inra-Cirad) entre 2015 et 2017.

Il n'aurait pas pu voir le jour sans le soutien et le financement du département Sciences pour l'action, les transitions, les territoires d'INRAE et du département Environnements et sociétés du Cirad, mais aussi des UMR Innovation (Montpellier) et Territoires (Clermont-Ferrand).

L'ouvrage réunit les contributions de 36 auteurs d'institutions françaises et étrangères (Argentine, Belgique, Brésil, Burkina Faso, Japon, Suisse, Vietnam). Jan Douwe van der Ploeg nous a fait l'honneur d'en rédiger la préface.

Les textes ont suivi un processus d'évaluation exigeant tant sur le fond que sur la forme : chaque chapitre a été relu et corrigé au minimum quatre fois, par un expert externe compétent dans la thématique concernée, par un des coordinateurs scientifiques, par Sylvie Zasser (éditrice INRAE du département ACT) et enfin par Juliette Blanchet (relectrice-correctrice). En outre, Valérie Mary a réalisé la coordination éditoriale pour les éditions Quæ.

Nous soulignons tout particulièrement la qualité et la rigueur du suivi éditorial de Sylvie Zasser, qui a contribué à améliorer la qualité des différents textes et, sans relâche, a veillé à la bonne réalisation de cet ouvrage.

À chacune de ces institutions et de ces personnes, nous adressons de chaleureux remerciements.

Préface
UN OUVRAGE COURAGEUX ET VRAIMENT NÉCESSAIRE

Jan Douwe van der Ploeg

L'agriculture et la production alimentaire ont besoin de toute urgence d'une transition vers une configuration plus en accord avec la nature et la société. Un tel changement ne peut qu'être radical, de grande envergure, massif, global, à plusieurs échelles et multidimensionnel. Il impliquera, en particulier, un remaniement des rapports de force entre les acteurs qui est, à l'heure actuelle, difficilement concevable. La nécessité d'une telle transition a été argumentée de manière convaincante par de nombreux auteurs ; il n'est pas nécessaire de répéter ici leurs solides arguments.

Dans le même temps, une multitude de questions se pose sur les modalités possibles : comment mettre cette transition nécessaire en route ? Quels en seront les principaux mécanismes et forces motrices ? Comment les États, la société civile et les mouvements sociaux s'accorderont-ils (ou pas) autour de ce processus ? Et surtout : comment coordonner les nombreuses étapes indispensables pour réaliser des avancées majeures ? Face à tous ces questionnements, l'absence de réponses adéquates, même partielles, peut être décourageante.

La difficulté d'élaborer des réponses appropriées ne réside pas seulement dans le fait que cette transformation est encore à venir, mais aussi parce qu'il s'agit d'explorer des territoires inconnus. De plus, il existe deux autres complications, probablement liées entre elles. Premièrement, il n'y aura pas *un seul* processus de transformation, plus ou moins bien délimité. Il y aura au contraire (comme le démontre également ce livre) *plusieurs* processus de transition partiels et contrastés qui entreront dans des interrelations très complexes, probablement instables. Ces transformations partielles sont déjà en cours. Ainsi, le secteur agricole actuel évolue vers une industrialisation et un accroissement d'échelle accélérés, et subit en même temps une forme de désagrarisation. Ces évolutions

coexistent avec des mouvements vers une agriculture multifonctionnelle et la repaysannisation, entendue comme une agriculture plus paysanne, comme cela se produit dans le domaine de l'agroécologie.

Effectivement, ces transitions partielles *coexistent* souvent en parallèle, tout en générant des confrontations persistantes. Et lorsque l'on étudie attentivement le niveau local (une échelle fondamentale dans les études agraires), on observe d'autres formes naissantes de trajectoires de changement. Cela conduit à souligner la deuxième grande difficulté : la direction générale du changement est difficile à prévoir. Aussi déroutants qu'aient pu être les processus historiques de transition (à l'exemple du passage des navires à voiles aux bateaux à vapeur), l'orientation générale était connue. Et, bien que cette mutation ait pu être contestée, les partisans du changement, comme ses opposants, savaient dans quelle direction soufflaient les vents. Même les « monstruosités » créées au cours de ces évolutions, telles que les bateaux à vapeur équipés de mâts et de voiles[1], ont montré la voie à suivre. C'est une différence majeure par rapport à la situation actuelle.

L'apparition simultanée de plusieurs processus de transition partiels et contrastés (voire concurrents et excluants) entraîne une hétérogénéité qui déroute et parfois submerge. Avec la coexistence, telle qu'elle est si bien décrite dans cet ouvrage, nous voyons une palette d'économies diverses et parallèles, formant un arc-en-ciel de nombreuses couleurs différentes, certaines d'entre elles miscibles et pouvant donner naissance à de nouvelles couleurs étonnantes, d'autres combinaisons devenant simplement d'un brun confus. La palette est mouvante, elle change constamment, soumise à des influences, mais nous ne savons pas qui tient les pinceaux et les couteaux à peindre. Ce que nous savons, en revanche, c'est que ce mélange chaotique est le point de départ de(s) transition(s) dont nous avons besoin. C'est à partir de là qu'il faut se débrouiller pour avancer. Cet ouvrage démontre, notamment, qu'il s'agit là d'un principe méthodologique solide : étudier le riche damier de la coexistence, ses différentes formes et expressions, certaines anciennes, d'autres nouvelles, et essayer de comprendre comment l'ensemble avance, change simultanément, et ce que nous pouvons faire pour l'améliorer.

Cette « nouvelle » coexistence, entendue comme le creuset de trajectoires de transition, en interaction et en partie conflictuelles, diffère clairement des « anciennes » formes de coexistence, comme celles des minifundia et latifundia qui se sont combinées en un ensemble

1. Le fait d'avoir à la fois des voiles et une machine à vapeur rendait ces navires beaucoup plus chers, ce qui leur a valu d'être qualifiés de « monstruosités ». Cependant, tant que l'infrastructure technologique n'était pas encore pleinement développée (avec, par exemple, la possibilité d'acquérir suffisamment de charbon dans chaque port), cette combinaison quelque peu compliquée, voire irrationnelle, était inévitable. Néanmoins, ces « monstruosités » ont très clairement indiqué l'orientation générale de la transition. On pourrait trouver quelque chose de comparable dans certaines des « hybridations » actuelles.

interdépendant en Amérique latine. Tout comme les plantations et les petites fermes autochtones d'Asie du Sud-Est, les premières ayant induit une régression structurelle des secondes. Il en va de même pour la combinaison de grandes et de petites exploitations agricoles dans toute l'Europe occidentale.

Les oppositions entre acteurs peuvent induire une réciprocité mutuelle, une hostilité ouverte, ou les deux. Il y avait, par exemple, une hostilité incontestable dans l'ensemble minifundia-latifundia, mais également une complémentarité de base, les petites fermes fournissant de la main-d'œuvre (et parfois de la nourriture) aux grandes exploitations, les propriétaires de ces dernières prenant la défense, si nécessaire, des petits exploitants (selon le modèle du patron-client). Il y avait un échange et une dépendance mutuelle, même si les termes de cette complémentarité étaient constamment contestés. Cela donnait lieu à une complémentarité négociée. En Europe, la complémentarité existait aussi (bien que les termes en aient été différents) : les petits exploitants agricoles nettoyaient les canaux d'irrigation des grandes exploitations, tandis que celles-ci secondaient les petites exploitations avec leurs tracteurs et leurs animaux de trait. Les petites exploitations étaient lentes à changer (c'était trop risqué) ; les grandes exploitations avaient le devoir moral d'innover et de transmettre les résultats à d'autres, y compris aux petites exploitations. Il va sans dire que cela ne se faisait pas sans animosité ni luttes : les armes des faibles n'étaient jamais bien loin, mais il y avait de la complémentarité dans ces « vieilles » formes de coexistence, parfois plus, parfois moins. Ainsi, la complémentarité fondait la cohérence du système global.

Cela diffère fondamentalement de la « nouvelle » coexistence à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui. Désormais, il existe de nombreuses contradictions qui se traduisent par un fort degré de concurrence, voire d'exclusion mutuelle. Il ne s'agit pas seulement d'une concurrence au sens néoclassique du terme, au niveau des prix. Cette concurrence se manifeste surtout par une lutte pour les ressources, par une lutte pour s'approprier les symboles les plus prometteurs (« sain », « durable », « intelligent », « fort », « optimal », etc.), aussi bien que par une lutte pour un accès privilégié aux marchés. Les luttes et les combats qui y sont associés, d'une part, sont très médiatisés par les politiques agricoles — ils se produisent même par le biais des politiques ou du fait de leur absence explicite — et, d'autre part, divisent profondément les populations agricoles, comme nous l'avons récemment constaté avec l'apparition de protestations populistes des agriculteurs.

En somme, explorer les nouvelles coexistences n'est pas une tâche facile. Cela explique probablement pourquoi la plupart des institutions de l'enseignement agronomique excellent à éviter ce thème. Dans mon pays, par exemple, il est facile de parler de « transitions ». Cependant,

toute référence à la difficile coexistence comme point de départ pour de telles transformations est évitée, de la même façon qu'est, par conséquent, masqué le caractère controversé des processus de transition. Ainsi, le changement est présenté comme la mise en œuvre, en douceur, de nouvelles réalités confortables. Cette mise en œuvre serait régie par une logique de marché et/ou de développements technologiques « inévitables ». De manière surprenante, l'État est souvent considéré comme n'ayant qu'un rôle marginal dans les transformations envisagées.

Dans ce panorama, la recherche française est une exception connue et très précieuse, tout comme cet ouvrage est un effort courageux de la part de ses contributeurs. Il reflète une orientation internationale forte des sciences agronomiques en France, leur diversité, les espaces offerts aux points de vue divergents, et la centralité des débats critiques. Consulter la liste des auteurs est un plaisir : tous ceux qui ont participé à des débats internationaux reconnaîtront plusieurs noms. Les auteurs de l'ouvrage sont des universitaires reconnus qui ont de vastes horizons et une expérience interdisciplinaire considérable.

Ce livre propose quatre dimensions théoriques qui permettent de s'interroger sur la coexistence et la confrontation de différents modèles agricoles et alimentaires. Ces dimensions sont la diversification (par opposition à la spécialisation), l'innovation, l'adaptation et la transition. Ce cadre d'exploration est ensuite appliqué à un ensemble diversifié de réalités empiriques (allant de l'Europe à l'Amérique du Sud, en passant par la Polynésie, l'Asie et l'Afrique)[2] et élabore, grâce à une analyse comparative minutieuse, un ensemble de réflexions très pertinentes. L'ouvrage est guidé par une hypothèse provocatrice : c'est l'hétérogénéité des systèmes agricoles et alimentaires (la « coexistence conflictuelle » dont ils sont porteurs) qui renforce leur capacité de changement radical (ce qui permet une élaboration théorique significative). Il convient de souligner que cette hypothèse contraste fortement avec les « propositions de transition » avancées par les institutions dominantes. Celles-ci ignorent pour la plupart l'hétérogénéité existant empiriquement (il s'agit, au mieux, d'un bruit sans importance), tandis qu'elles se concentrent sur des solutions situées dans (et dérivées de) un « monde qui n'existe pas encore ». Faire ainsi est facile et cela semble souvent bien poli et propre. Cet ouvrage est radicalement différent : il montre l'intérêt de ne pas avoir peur de la gadoue, des contestations, des doutes et des revers du monde réel. Il n'évite pas non plus les nombreuses disparités qui existent entre pays.

L'hypothèse principale est assortie d'hypothèses spécifiques qui se rapportent aux dimensions théoriques spécifiées. Elles évitent le

2. Cet ouvrage est composé de 25 études de cas. Certains chapitres proposent une analyse comparative de plusieurs d'entre elles.

dualisme facile et introduisent des différences d'échelle (spatiale, temporelle, sociale), des variations dans les relations de pouvoir, la dynamique des relations entre acteurs et structures, la nature changeante des interrelations entre passé, présent et futur et le rôle de médiation des politiques agricoles. Leur application dans les chapitres empiriques montre que les changements (y compris ceux qui sont partiels et inachevés) sont pleins de surprises. Les transitions ne suivent presque jamais la logique linéaire qu'impliquent les théories de la modernisation. La marginalité initiale devient parfois la source de changements profonds et radicaux, tandis que les forts et les puissants doivent souvent prendre du recul pour s'engager dans des configurations hybrides et inconfortables. Les relations réciproques de cause à effet sont plus courantes que les modèles à sens unique qui vont de causes claires à des résultats bien définis. Tout cela fait de l'exploration empirique (et théoriquement bien fondée) des transitions des systèmes agricoles et alimentaires une extraordinaire aventure intellectuelle. Cet ouvrage démontre qu'une telle aventure est loin d'être facile. Elle requiert du courage. Mais si une telle entreprise est mise en place, et si elle inclut une refonte en profondeur de concepts tels que la qualité, l'agentivité, l'innovation, etc., elle fournit les instruments qui sont vraiment nécessaires pour transformer des transitions en cours en des événements historiques réussis.

Introduction générale
QUESTIONS, ENJEUX ET CADRE D'ANALYSE

Pierre Gasselin, Sylvie Lardon, Claire Cerdan, Salma Loudiyi, Denis Sautier

La coexistence et la confrontation des modèles agricoles et alimentaires sont une thématique d'actualité dans la société et les champs politique et professionnel. Dans certains pays, comme au Brésil (Sencébé *et al.*, 2020) et dans une moindre mesure en Argentine (Albaladejo, 2020) ou au Vietnam (Duteurtre *et al.*, 2015), le développement agricole s'organise autour de modèles qui s'incarnent dans des formes sociales et techniques d'agriculture duales, les unes qualifiées de familiales ou paysannes (Bosc *et al.*, 2015), les autres d'industrielles, de firme (Purseigle *et al.*, 2017) ou d'agrobusiness. En France, l'histoire et les structures de production, d'échange, d'innovation et de régulation dessinent des modèles agricoles et alimentaires moins affirmés ou plus graduels (Deverre et Lamine, 2010 ; Hervieu et Purseigle, 2013 ; Gasselin *et al.*, 2014). Ils s'énoncent parfois à l'aune d'enjeux de développement, comme avec le droit à l'alimentation qui s'incarne dans le projet de « souveraineté alimentaire » (Rosset, 2003 ; Jarosz, 2014), ou encore le changement climatique qui donne lieu à ladite *climate-smart agriculture* (Caron, 2016 ; Karlsson *et al.*, 2018 ; Oui et Touzard, 2018 ; Taylor, 2018). Ces modèles font aussi référence à des modalités techniques (ex. : l'agriculture de conservation, l'agriculture de précision ou la permaculture) ou de mise en marché des produits (les circuits courts ou le commerce équitable, etc.), à des formes sociales d'organisation du travail et du capital (l'agriculture familiale ou l'agriculture de firme, etc.) ou à des configurations sociospatiales (ex. : l'agriculture urbaine). Ces modèles agricoles et alimentaires sous-tendent des formes d'action

publique, des structures de filières, mais aussi des configurations de développement territorial auxquelles nous prêtons une attention particulière dans cet ouvrage. Entre chacun de ces modèles se dressent des controverses sociotechniques qui structurent des alliances et des confrontations d'acteurs et d'idées.

Depuis quelques années, la recherche investit cette problématique de coexistence et de confrontation des modèles agricoles et alimentaires en France (Petit *et al.*, 2018) et à l'étranger (Argentine, Brésil, États-Unis, Pays-Bas, Japon, Belgique, etc.). Ce qui en fait un front de recherche dont les objets et les questions doivent être affinés et structurés au sein d'une communauté de recherche française et internationale, elle-même en construction. Cet ouvrage collectif est une des premières productions scientifiques collectives sur cette thématique. Il est destiné aux chercheurs, enseignants, étudiants et, plus largement, aux personnes (agents de développement, élus, journalistes, etc.) et aux institutions concernées par le développement territorial (associations, collectivités territoriales, coopératives, chambres consulaires, services de l'État, etc.).

Cette introduction précise dans un premier temps les diverses acceptions du concept de modèle agricole et alimentaire. Nous rappelons ensuite les faits marquants de la différenciation des modèles agricoles et alimentaires depuis la Seconde Guerre mondiale, qui justifie l'intérêt porté à leur coexistence et confrontation. Puis nous caractérisons les éléments majeurs des situations de coexistence de modèles étudiées dans cet ouvrage. Nous présentons enfin les enjeux scientifiques et de développement, suivis par la problématique et le cadre d'analyse autour desquels s'organise cet ouvrage.

LE MODÈLE : ARCHÉTYPE ANALYTIQUE, FUTUR DÉSIRÉ OU NORME POUR L'ACTION

Les formes sociotechniques[1] et socio-écologiques[2] observées dans l'agriculture et l'alimentation s'écartent souvent de ce que l'on nomme « modèles », lesquels sont des représentations abstraites, schématiques et simplifiées que des acteurs (chercheurs, conseillers agricoles, syndicalistes, élus politiques, etc.) se font d'une réalité complexe. La littérature scientifique mobilise trois acceptions du concept de modèle agricole ou alimentaire[3]. D'abord, les chercheurs et les experts

1. Les formes sociotechniques couplent des représentations, décisions et pratiques humaines à des entités biotechniques (Bijker, 1997).
2. Les formes socio-écologiques désignent la manière dont les dimensions écologiques interagissent avec les dynamiques sociotechniques (Holling, 2001).
3. Nous ne considérons pas ici les modèles définis comme des formalismes mathématiques mettant en relation des variables intégrées dans des équations explicatives descriptives, normatives ou prédictives qui traitent de l'alimentation et/ou de l'agriculture.

construisent des modèles en tant qu'archétypes d'une réalité observée aujourd'hui ou dans le passé afin de caractériser sa diversité et de faciliter sa compréhension pour une action transformative. Ces modèles sont souvent décrits sous les termes de régimes (Wiskerke et van der Ploeg, 2004 ; McMichael, 2009), de référentiels (Muller, 1990 ; Gisclard et Allaire, 2012), de styles (van der Ploeg, 2010 ; 2012) ou de systèmes agricoles (Plumecocq *et al.*, 2018), alimentaires (Sobal *et al.*, 1998 ; Fournier et Touzard, 2014), sociotechniques (Geels, 2010 ; Darnhofer, 2015), etc. Mais un modèle agricole et alimentaire peut aussi être un futur désiré que des acteurs réclament, à l'exemple de l'agriculture paysanne revendiquée par le syndicalisme agricole ou de l'alter-consommation promue par des associations comme Slow Food[4]. Enfin, un modèle est parfois défini comme un ensemble de normes pour l'action dans un processus de certification et d'évaluation, comme l'agriculture biologique ou l'alimentation halal ou casher. Certains chercheurs utilisent le concept de modèle agricole ou alimentaire en combinant les trois acceptions (Albaladejo, 2020). Cependant, le concept de modèle comporte, d'une part, une dimension analytique et, d'autre part, une dimension normative que les acteurs se donnent pour penser et agir. Ces deux facettes sont en tension et doivent être explicitées, par exemple pour montrer que l'agriculture paysanne de Mendras (1967), archétype analytique, n'est pas l'agriculture paysanne de la Confédération paysanne, laquelle représente un futur désiré. Comme nous le verrons plus loin, un modèle agricole et alimentaire renvoie à une cohérence globale des rapports que l'homme établit avec l'activité, la nature, la technique, la connaissance, l'État, le marché et le territoire (Gasselin, 2019). En outre, le concept de modèle suppose qu'un ensemble d'acteurs bâtit un consensus minimal pour en faire une référence collective, à défendre ou à critiquer.

DIFFÉRENCIATION ET DIVERSITÉ DES MODÈLES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

Pourquoi s'intéresser à la coexistence et à la confrontation des modèles agricoles et alimentaires dans les territoires ? La première raison est qu'après plusieurs décennies de politiques publiques qui tendaient à les homogénéiser, force est de constater que ces modèles se diversifient. En effet, la globalisation n'a pas uniformisé les modèles agricoles et alimentaires dans les territoires, en dépit de leur circulation au travers de la planète, par exemple lors de la Révolution verte (Pingali, 2012),

4. Mouvement international qui vise à sensibiliser les citoyens à l'écogastronomie et à la consommation responsable, en réaction à la restauration rapide.

de l'industrialisation[5] de la production, de la transformation et de la distribution alimentaire, ou encore dans l'affirmation de l'agroécologie comme un horizon partagé (Pimbert, 2018).

Les principaux déterminants de la différenciation des modèles agricoles et alimentaires sont connus (McMichael, 2009 ; Hervieu et Purseigle, 2011 ; IPES-Food, 2016 ; Allaire et Daviron, 2017 ; Gaitán-Cremaschi *et al.*, 2019). Il s'agit, dans un premier temps, de l'intensification massive des flux de marchandises et de capitaux, et de transformations techniques majeures, en particulier celles qui reposent sur de nouveaux régimes de sélection génétique (variétés fixes, OGM, etc.), sur l'usage d'intrants chimiques et sur l'emploi d'énergies fossiles (Daviron, 2019). L'urbanisation, la concentration des structures de production, de transformation et de distribution et les nouvelles demandes alimentaires, soutenues par des politiques publiques favorables aux échanges internationaux et à la baisse des prix de l'alimentation, ont également favorisé l'industrialisation de l'agriculture et de l'alimentation. Celle-ci consiste en la production d'aliments à prix réduit et de qualité standardisée pour des marchés de masse, en mobilisant des intrants eux-mêmes industriels et s'appuyant sur des économies d'échelle et des processus de spécialisation agricole régionale. Cette industrialisation de l'agriculture et de l'alimentation est globale à l'échelle de la planète et dominante au regard des quantités produites et des rapports de force entre acteurs des systèmes alimentaires. Cependant, elle n'a pas effacé certaines formes paysannes et artisanales qui se sont transformées, ni empêché l'apparition de nouvelles formes d'agriculture et d'alimentation telles que la permaculture ou la *slow food* (Hervieu et Purseigle, 2015).

Cette industrialisation montre ses limites à de nombreux égards (IPES-Food, 2016). Malgré la croissance de la production alimentaire par habitant et la forte productivité du travail, le système alimentaire industriel génère de nombreuses problématiques environnementales

5. La définition de l'industrialisation de l'agriculture renvoie souvent à celle de l'agriculture conventionnelle (Bernard de Raymond et Goulet, 2014 ; Galliano *et al.*, 2017). Les historiens (Malassis, 1997 ; Mazoyer et Roudart, 1997 ; Daviron, 2019) resituent l'agriculture industrielle dans le grand mouvement de l'industrialisation des économies avec l'utilisation des ressources naturelles non renouvelables (houille pour la machine à vapeur, puis plus tard pétrole et phosphates). Ainsi, les agricultures qui fondent leurs itinéraires techniques sur des fertilisants, des produits phytosanitaires, une forte motomécanisation et des sources d'énergie non renouvelables sont industrielles, même si le travail est familial. Une autre perspective qualifie d'industrielles les agricultures qui sont au service de l'agro-industrie, quelles que soient les formes de contractualisation qui les lient (coopérativisme, intégration verticale, etc.). Dans ce cas, le caractère industriel renvoie à la nature et à la structure de la filière aval, aux formes d'organisation du travail et du capital des entreprises de transformation, distribution et restauration. Le caractère industriel peut aussi renvoyer à l'idée que les entreprises agricoles fondent leur logique technico-économique sur les économies d'échelle (division du travail, spécialisation des tâches, production standardisée et fabrication en grande série). Cette organisation de la production vise à maximiser la productivité du travail et se traduit par des unités de production de grande échelle.

(pollutions des sols, des eaux et de l'air, gaz à effet de serre, érosion des sols, perte de la biodiversité domestique et sauvage, adventices résistantes aux bioagresseurs, déforestation, etc.), spatiales (augmentation des surfaces cultivées, accaparement foncier, etc.), économiques (pauvreté, réduction de l'offre d'emploi, revenus précaires, dépendance et coût des intrants chimiques, volatilité des prix des intrants et des produits, etc.), sociales (faim et malnutrition, atteinte aux droits de l'homme et des travailleurs, conflits fonciers, perte de savoir et de savoir-faire, souffrances animales, etc.) et sanitaires (producteurs exposés aux pesticides, consommateurs soumis aux pollutions, zoonoses, maladies non transmissibles d'origine alimentaire, etc.). Par ses externalités négatives, le système alimentaire industriel compromet la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la viabilité des écosystèmes, la justice sociale et les réponses au changement climatique. En outre, ce système alimentaire industriel montre une forte vulnérabilité, notamment du fait de l'uniformité génétique des monocultures et de l'élevage et de la faible autonomie productive et alimentaire de certaines régions (Fraser *et al.*, 2005 ; Hodbod et Eakin, 2015 ; Urruty *et al.*, 2016).

Pour répondre à ces défaillances de la « modernisation » et à de nouveaux enjeux de développement, un florilège de propositions voit le jour depuis la recherche, la pratique, les mouvements sociaux et les politiques publiques (Deverre et Lamine, 2010 ; Horlings et Marsden, 2011 ; van der Ploeg et Ventura, 2014 ; Caron *et al.*, 2018 ; van der Ploeg, 2018 ; Gaitán-Cremaschi *et al.*, 2019 ; HLPE, 2019). Ces « alternatives » sont longtemps restées marginalisées, aussi bien dans les sciences, les politiques publiques, les médias, que dans les mondes professionnels et les marchés. Cependant, l'histoire contemporaine est marquée par une succession de crises alimentaires, environnementales, climatiques et sanitaires qui ne cesse de montrer l'urgence d'apporter des réponses aux défaillances des systèmes alimentaires industriels. Progressivement, certains modèles « alternatifs »[6] gagnent en reconnaissance : l'agriculture biologique, l'agroécologie, l'alimentation locale, le véganisme, etc. Ils sont aujourd'hui tolérés et parfois même promus pour répondre aux limites des modèles conventionnels et faire face à de nouveaux enjeux (sanitaires, environnementaux, alimentaires, démographiques, etc.) (Beus et Dunlap, 1990). Cette requalification positive de l'alternatif s'affirme depuis les années 1990 dans un *quality turn* par lequel surgissent de nouvelles qualifications en agriculture et dans l'alimentation (biologique, commerce équitable, indications géographiques,

6. Le concept d'alternatif n'est pas stabilisé. Il renvoie à l'existence d'un mouvement social engagé dans un conflit politique (Pelenc *et al.*, 2019) ou dans des revendications de justice, au projet des acteurs (Le Velly, 2015), à des niches d'innovation en marge du système sociotechnique hérité de l'histoire, à la faible institutionnalisation, à la marginalité (sociale, économique, spatiale, etc.), etc.

véganes, etc.) (Goodman 2003). Ces modèles d'agriculture et d'alimentation, parfois hérités de révolutions agricoles (Mazoyer et Roudart, 1997 ; Regnault *et al.*, 2012), sont souvent examinés de façon duale dans une opposition binaire au modèle dont ils se démarquent (conventionnel *vs* alternatif, agro-industriel *vs* paysan, OGM *vs* non-OGM, moderne *vs* traditionnel, latifundium *vs* minifundium, etc.). Cependant, ce dualisme masque la grande diversité des modèles agricoles et alimentaires, et leurs interactions dans les territoires que nous révélons dans cet ouvrage.

DES ENJEUX SCIENTIFIQUES ET DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Ainsi, les chercheurs, les institutions statistiques et les acteurs du développement s'attachent de longue date à caractériser la différenciation et la diversité des formes d'agriculture et d'alimentation (Chayanov, 2019 [1927] ; Colson, 1986 ; Mazoyer et Roudart, 1997). Certains analysent les divers courants de pensée théorique qui jalonnent cette épaisse collection de travaux (Hervieu et Purseigle, 2013 ; van der Ploeg, 2018). Dans la continuité, les comparaisons des performances des modèles agricoles et alimentaires ne manquent pas (Seufert *et al.*, 2012 ; Dumont et Baret, 2017 ; Muller *et al.*, 2017), laissant place à une large diversité de postures et de méthodes, qu'elles soient multicritères, multi-échelles, de scénarisation, modélisatrices, de méta-analyses et/ou participatives (Binder *et al.*, 2010 ; Talukder et Blay-Palmer, 2017). En revanche, les travaux qui questionnent les conditions et les effets des interactions entre les acteurs et les systèmes de différents modèles agricoles sont plus rares[7]. Pourtant, l'histoire récente nous enseigne que l'hétérogénéité de nos mondes agricoles et alimentaires[8] et leur interconnectivité nous obligent à analyser et à gouverner des situations de coexistence et de confrontation des modèles agricoles et alimentaires. Les principales recherches portaient jusqu'à présent sur la coexistence des agricultures OGM et non-OGM (Jank *et al.*, 2006 ; Hubbard et Hassanein, 2013 ; Kalaitzandonakes *et al.*, 2016), essentiellement autour de questions biotechniques et écologiques. Cependant, de nombreux chercheurs en sciences humaines et sociales se sont récemment engagés sur les problématiques de coexistence des modèles agricoles et alimentaires (Deléage et Sabin, 2012 ; Hervieu et Purseigle, 2015 ; Albaladejo, 2016 ; Loring, 2016 ; Goulet et Giordano, 2017 ; Cayre *et al.*, 2018 ; Chia

7. Nous ne présentons pas dans cet ouvrage une revue systématique de littérature sur la coexistence et la confrontation des modèles agricoles et alimentaires.
8. Hétérogénéité de l'accès aux ressources et aux richesses, des pratiques et des projets d'acteurs, des régulations sociopolitiques et économiques, etc. (Jollivet et Lepart, 1992 ; van der Ploeg et Ventura, 2014).

et Dulcire, 2019 ; van den Berg *et al.*, 2019 ; Aubert *et al.*, 2020 ; Gasselin *et al.*, 2020). À noter également un récent numéro spécial de la *Review of Agricultural, Food and Environmental Studies* (Gasselin et Hostiou, 2020), rassemblant dix articles autour de ces questions.

Au-delà d'une caractérisation de la diversité des modèles d'agriculture et d'alimentation et de l'évaluation de leurs performances relatives, il apparaît aussi essentiel de comprendre leurs interactions dans les territoires[9]. En effet, ces interactions sont intrinsèques au développement territorial, que nous définissons comme l'augmentation de la capacité des acteurs à maîtriser les processus et les activités qui les concernent dans leur territoire, dont l'agriculture et l'alimentation (Deffontaines *et al.*, 2001). Ces activités se rapportent à l'ensemble des acteurs concernés par le territoire, tous secteurs confondus (Lardon *et al.*, 2015 ; Torre, 2015). Ce faisant, ces interactions sont au cœur des processus et stratégies du développement territorial et ouvrent le champ des possibles. Elles peuvent être de diverses modalités et combinées : coprésence, cohabitation, complémentarités, synergies, coévolutions, hybridations et/ou confrontations, concurrences, marginalisations et exclusions. C'est pour lever toute ambiguïté, et rappeler que ces interactions n'ont souvent rien de pacifique et de tranquille, que cet ouvrage s'intitule *Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires*.

Dès lors, nous avons l'ambition de contribuer, par cet ouvrage, à la compréhension des conditions d'une coexistence des modèles agricoles et alimentaires favorable au développement durable dans les territoires. Nous ne conduirons pas une discussion critique et charpentée sur le développement durable dans l'agriculture, l'alimentation et les territoires (Godard, 1994 ; 2005 ; Laganier *et al.*, 2002 ; Agrimonde, 2009 ; Esnouf *et al.*, 2011 ; Zahm *et al.*, 2015 ; FAO, 2018). Sans prétendre résoudre les débats politiques et scientifiques, nous concevons le développement durable dans une triple dimension. C'est en premier lieu une capacité à continuer d'exister en tenant compte des générations futures et des incertitudes (ce qui renvoie au concept de propriété émergente des systèmes agricoles et alimentaires, notamment la résilience), en second lieu une alternative idéologique au modèle agricole et alimentaire industriel, et en troisième lieu une combinaison d'objectifs écologiquement durables, économiquement viables, socialement acceptables et éthiquement équitables. Chacun des modèles agricoles et alimentaires alternatifs incarne une vision particulière de ce développement durable.

Mais nous serons également attentifs aux controverses et aux situations génératrices d'effets préjudiciables à l'environnement, à la justice sociale,

9. Dans l'héritage d'une géographie française, nous concevons le territoire au travers des liens idéels, organisationnels et matériels qui s'établissent entre les sociétés et leurs espaces (Lévy et Lussault, 2013).

à l'économie ou à la santé de l'homme, des plantes et des animaux (Habte et Krawinkel, 2015 ; Lindgren *et al.*, 2018). Nous prêterons notamment attention aux situations en marge de l'institutionnalisation des modèles conventionnels ou alternatifs (Bellon et Ollivier, 2018), que celle-ci s'opère dans la science, le marché ou les politiques publiques. Mettre la coexistence et la confrontation des modèles en examen vise aussi à nourrir les débats professionnels et politiques par l'instruction des controverses sociotechniques par lesquelles ces modèles s'affirment et s'opposent.

Ainsi, cet ouvrage contribue tout d'abord à mettre à l'épreuve et à combiner les cadres théoriques par lesquels se construisent et s'analysent les modèles agricoles et alimentaires, leur coexistence et leur confrontation. Ce faisant, les travaux présentés mettent en évidence la pluralité des formes agricoles et alimentaires et leurs relations, pour dépasser les lectures duales. Ensuite, l'attention portée aux modèles permet aux contributeurs de cet ouvrage d'en éclairer les champs de cohérence et les dimensions majeures sous-jacentes : paradigmes techniques, fonctionnalités écologiques, rapports à la nature, organisation du travail, formes de consommation alimentaire, etc. Nous testerons les hypothèses selon lesquelles la diversité des modèles agricoles et alimentaires, et leurs interactions, confèrent, sous certaines conditions, des capacités de diversification, d'innovation, d'adaptation et de transition des systèmes alimentaires. *In fine*, nous interrogerons les conditions et les outils d'une gouvernance territoriale de la coexistence des modèles agricoles et alimentaires, dans une perspective de développement durable des territoires et des systèmes alimentaires.

DES SITUATIONS DE COEXISTENCE

Le terme de coexistence, hérité du XVIe siècle, est emprunté du latin *coexistere* qui signifie « exister ensemble ». Les définitions de la coexistence dans les dictionnaires communs (Littré, Académie, Larousse, Wiktionnaire, Ortolang, etc.) ont pour point commun de désigner une « existence simultanée ». Les synonymes usuels sont concomitance, coïncidence, simultanéité, coprésence, cohabitation et voisinage. Dans le registre du vocabulaire politique, la coexistence peut devenir « pacifique » lorsqu'on lui adosse l'épithète « pacifique », ce qui présuppose qu'elle ne l'est pas nécessairement. En écologie, la coexistence désigne diverses interactions entre les espèces d'un écosystème : symbiose, mutualisme, commensalisme, neutralisme, parasitisme, etc. Toutes ces interactions ne sont pas toujours favorables.

Considérer une « situation de coexistence » de modèles agricoles et alimentaires (figure 0.1) suppose d'abord de préciser quels acteurs ou systèmes interagissent (producteurs, systèmes productifs, acteurs d'un territoire ou d'une filière, etc.) et dans quelles « scènes » ou cadres d'interaction

(une exploitation, une coopérative, un territoire, une filière, un système d'innovation, un dispositif de gouvernance, etc.). Mais il est aussi nécessaire d'interroger comment ils interagissent (conventions, régulations, flux de matières ou d'argent, controverses, rapports de force, etc.) et autour de quels objets (le travail, les systèmes techniques, les prix, les ressources naturelles, les critères de qualité, les connaissances, l'identité, etc.).

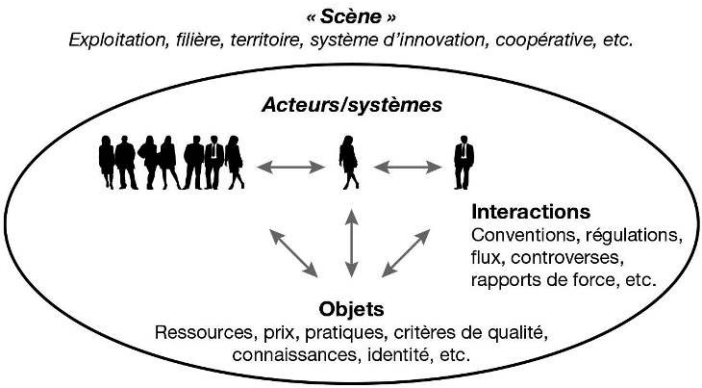

Figure 0.1. Situation de coexistence et confrontation de modèles agricoles et alimentaires.

Les situations de coexistence sont en effet observées différemment à l'échelle d'une exploitation, d'une coopérative, d'un territoire ou d'une nation : des situations de coexistence s'avérant « vertueuses » à certaines d'échelles ne le sont plus à d'autres. De même, les enjeux de coexistence varient selon la problématique traitée. Par exemple, sur un territoire donné, l'enjeu de la coexistence peut concerner la question des concurrences sur les ressources ou celle de la construction d'une identité territoriale.

UN CADRE D'ANALYSE ET UNE PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE

Cet ouvrage présente les résultats du projet Format, financé par le métaprogramme Inra-Cirad GloFoodS (2015-2017), qui visait à étudier les combinaisons des formes d'agricultures et des systèmes alimentaires à différentes échelles territoriales. Une cinquantaine de chercheurs[10] se sont saisis de cette question lors d'un cycle de six rencontres scientifiques

10. Ces chercheurs, principalement des sciences humaines et sociales, appartiennent à treize institutions de recherche et d'enseignement supérieur françaises (AgroParisTech, Cirad, CNRS, Inra, Irstea, Montpellier SupAgro, VetAgro Sup), argentine (INTA), belge (Université catholique de Louvain-la-Neuve), brésilienne (Instituto Ambiental do Paraná), japonaise (Université Aichi Gakuin de Nagoya), portugaise (Université d'Evora) et suisse (Université de Neuchâtel).

qui ont permis d'analyser dix-neuf études de cas[11]. Ce cycle s'est conclu par un colloque international (juin 2017) et par une session du symposium *Living Territories* (janvier 2018). Le projet Format s'inscrivait dans la Priorité scientifique « Coexistence et confrontation des modèles agricoles et alimentaires » du département Sciences pour l'action et le développement (SAD) de l'Inra (2016-2020)[12].

Les séminaires Format ont révélé que la coexistence et la confrontation des modèles agricoles et alimentaires dans les territoires déterminent et dépendent en même temps des quatre questions majeures suivantes : quelles sont les tensions entre la spécialisation (productive et/ou des espaces) et la diversification ? L'innovation est-elle le moteur et/ou le produit de la coexistence des modèles agricoles et alimentaires dans les territoires ? Quelles sont les conditions de l'adaptation des systèmes agricoles et alimentaires dans un contexte d'incertitude ? La transition vers la durabilité est-elle une perspective pertinente pour penser et accompagner les situations de coexistence de modèles agricoles et alimentaires dans les territoires ? Ces quatre dimensions (diversification/spécialisation, innovation, adaptation, transition) sont abordées de façon dynamique, comme des processus. Elles sont considérées à la fois comme le facteur et comme le produit des dynamiques à l'œuvre par la coexistence et la confrontation des modèles agricoles et alimentaires dans les territoires.

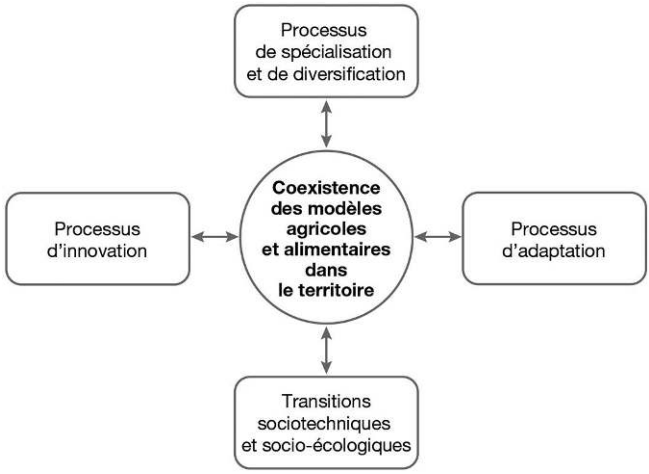

Figure 0.2. Cadre d'analyse de la coexistence des modèles agricoles et alimentaires.
D'après Gasselin *et al.*, 2020.

11. Sept cas européens, six d'Amérique du Sud, trois d'Afrique, deux d'Asie et une approche comparée internationale de sept bassins laitiers.
12. Depuis janvier 2020, l'Inra est devenu INRAE, et le département SAD s'est transformé en département « Sciences pour l'action, les transitions et les territoires » (ACT).

Ces quatre dimensions (figure 0.2), identifiées à l'issue des séminaires Format, rejoignent les principales focales des recherches en sciences humaines et sociales sur le développement territorial au cours de quatre périodes successives (Pike *et al.*, 2006 ; Jean, 2008 ; Torre, 2015) : spécialisation depuis les années 1980, innovation depuis les années 1990, adaptation depuis les années 2000 et transition depuis les années 2010 (Gasselin *et al.*, 2020), que nous développons à la suite.

Au-delà de ces quatre dimensions, l'ouvrage offre une perspective critique en interrogeant la pertinence de la notion de modèle agricole et alimentaire, en examinant l'affirmation des modèles et de leur coexistence dans les territoires, et en discutant en quoi ces situations de coexistence et de confrontation renouvellent, ou non, la pensée sur le développement territorial.

ORGANISATION DE L'OUVRAGE

L'ouvrage s'organise en cinq parties. Les quatre premières examinent les situations de coexistence selon les quatre dimensions du cadre d'analyse présenté plus haut. Chacune de ces parties présente successivement :

– une introduction : celle-ci offre en premier lieu un bref état des connaissances[13] sur chacune des quatre dimensions, avant de proposer quelques hypothèses majeures relatives aux situations de coexistence et de confrontation des modèles agricoles et alimentaires dans les territoires. Ce chapitre introductif présente ensuite un résumé des chapitres de la partie, puis une analyse transversale de ces contributions ;

– deux ou trois études de cas correspondant à des territoires particuliers sont ensuite présentées. Chacune d'elles a fait l'objet d'un exposé largement discuté par les participants des séminaires Format. Chaque séminaire, enregistré et parfois même filmé, a fait l'objet d'un compte-rendu et d'une retranscription des échanges. Ce matériel a permis aux auteurs de rédiger leur chapitre, qui a ensuite été révisé par un ou deux des éditeurs scientifiques de l'ouvrage, un relecteur externe et Sylvie Zasser, en charge du suivi éditorial ;

13. La revue de littérature a été réalisée à partir de l'interrogation de quatre bases documentaires scientifiques (Web of Science, Agritrop, Prodinra, HAL) et de la plateforme Cairn selon des requêtes adaptées à chacune d'elles. À titre d'illustration, les requêtes utilisées pour le Web of Science sont les suivantes : TS=((((intensive or conventional or "high input" or monofunctional or industrial or commercial) near/3 (organic or "low input" or integrated or ecological or famil* or multifunctional or sustainable or agroecology))) near/3 (((farm or farming or agricultur* or crop or food or agri$food or livestock) near/3 (system or model)))); TS=((alternative or transition* or transformation or reorient*) near/3 ((farm or farming or agricultur* or crop or food or agrifood or livestock) near/3 (system or model))). Le matériel bibliographique est également issu de l'expertise de chacun des coauteurs qui ont sélectionné les articles qui leur semblaient les plus pertinents.

– chacune des quatre premières parties s'achève par une analyse « panoramique »[14]. Ces chapitres, de différentes natures (perspective théorique, analyse comparative, *position paper*, etc.), sont des contributions originales sur chacune des dimensions considérées.

La cinquième partie s'organise en deux sous-parties. La première donne la parole à trois chercheurs (Jérémie Forney, Kae Sekine, Gilles Allaire) invités à présenter des situations de coexistence qui illustrent des perspectives contrastées sur le développement territorial. La seconde sous-partie rassemble deux chapitres, l'un de Ronan Le Velly, l'autre de Patrick Caron, à qui nous avons demandé une réflexion personnelle et un regard critique sur l'ouvrage. Nous concluons en examinant la question titre de l'ouvrage : la coexistence et la confrontation des modèles agricoles et alimentaires ouvrent-elles la voie à un nouveau paradigme du développement territorial ?

Par cette publication, nous souhaitons montrer que la prise en compte de la coexistence et de la confrontation des modèles agricoles et alimentaires enrichit l'appareil conceptuel nécessaire à l'analyse et à l'accompagnement du développement agricole et alimentaire dans les territoires ruraux et urbains. Mais ces contributions offrent aussi un large panorama de situations de coexistence de par le monde, qui concernent l'Europe géographique (France [cinq cas], Italie et Suisse), l'Amérique du Sud (Argentine et Brésil [deux cas]), l'Asie de l'Est et du Sud-Est (Japon, Vietnam), le Burkina Faso et deux approches comparatives internationales. Elles constituent un cadre d'analyse et un agenda de recherche, dont nous présentons ici les premiers résultats. Nous vous en souhaitons une lecture agréable et enrichissante !

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Agrimonde (eds), 2009. Agricultures et alimentation du monde en 2050 : scénarios et défis pour un développement durable, Note de synthèse (février 2009), Inra-Cirad, Paris, 34 p.

Albaladejo C., 2016. Coexistencia en el territorio de diferentes modelos de desarrollo agropecuario : la teoría de los pactos territoriales aplicada al caso argentino. *In : Transformaciones territoriales y la actividad agropecuaria. Tendencias globales y emergentes locales* (Nieto D., Carricart P., Albaladejo C., de Carvalho Fiúza A.L., eds), Universidad Nacional de La Plata, La Plata (Argentina), 27-52.

Albaladejo C., 2020. The impossible and necessary coexistence of agricultural development models in the Pampas: the case of Santa Fe province (Argentina). *Review of Agricultural, Food and Environmental Studies*, March 2020, 1-28.

14. Sauf dans la partie II sur l'innovation, où nous ne sommes pas parvenus à obtenir un chapitre panoramique.

Allaire G., Daviron B. (eds), 2017. *Transformations agricoles et agro-alimentaires : entre écologie et capitalisme*, coll. Synthèses, Éditions Quæ, Versailles, 429 p.

Aubert P.-M., Ruat R., Treyer S., Rankovic A., 2020. Holding the ground. Alliances and defiances between scientists, policy-makers and civil society in the development of a voluntary initiative, the "4 per 1000: Soils for food security and climate". *Environmental Science and Policy*, 113 (November 2020), 80-87.

Bellon S., Ollivier G., 2018. Institutionalizing agroecology in France: social circulation changes the meaning of an idea. *Sustainability*, 10 (5), 2071-1050.

Bernard de Raymond A., Goulet F., 2014. *Sociologie des grandes cultures : au cœur du modèle industriel agricole*, Éditions Quæ, Versailles, 224 p.

Beus C.E., Dunlap R.E., 1990. Conventional versus alternative agriculture: the paradigmatic roots of the debate. *Rural sociology*, 55 (4), 590-616.

Bijker W.E., 1997. *Of Bicycles, Bakelites, and Bulbs: Toward a Theory of Sociotechnical Change*, The MIT Press, Cambridge, Massachusetts, 360 p.

Binder C.R., Feola G., Steinberger J.K., 2010. Considering the normative, systemic and procedural dimensions in indicator-based sustainability assessments in agriculture. *Environmental Impact Assessment Review*, 30 (2), 71-81.

Bosc P.-M., Sourisseau J.-M., Bonnal P., Gasselin P., Valette E., Bélières J.-F. (eds), 2015. *Diversité des agricultures familiales. Exister, se transformer, devenir*, coll. Nature et Société, Éditions Quæ, Versailles, 384 p.

Caron P., 2016. Climate-smart agriculture : émergence d'un concept, mise en politique, mise en science et controverses. *Natures Sciences Sociétés*, 24 (2), 147-150.

Caron P., y de Loma-Osorio G.F., Nabarro D., Hainzelin E., Guillou M., Andersen I., Arnold T., Astralaga M., Beukeboom M., Bickersteth S., 2018. Food systems for sustainable development: proposals for a profound four-part transformation. *Agronomy for Sustainable Development*, 38 (4), 41.

Cayre P., Michaud A., Theau J.-P., Rigolot C., 2018. The coexistence of multiple worldviews in livestock farming drives agroecological transition. A case study in french Protected Designation of Origin (PDO) cheese mountain areas. *Sustainability*, 10 (4), 1097.

Chayanov A.V., 2019 [1927]. On differentiation of the peasant economy. *Russian Peasant Studies*, 4 (4), 6-21.

Chia E., Dulcire M., 2019. La coexistence de formes de production agricole au prisme des politiques publiques : le cas de la Guadeloupe. *Études caribéennes*, (43-44).

Colson F., 1986. Le développement agricole face à la diversité de l'agriculture française. *Économie rurale*, 172 (1), 3-9.

Darnhofer I., 2015. Socio-technical transitions in farming: key concepts. *In: Transition Pathways towards Sustainability in Agriculture. Case Studies from Europe* (Sutherland L.-A., Darnhofer I., Wilson G.A., Zagata L., eds), CAB International, Wallingford, 17-31.

Daviron B., 2019. *Biomasse : une histoire de pouvoir et de richesse*, coll. Synthèses, Éditions Quæ, Versailles, 391 p.

Deffontaines J.-P., Marcepoil E., Moquay P., 2001. Le développement territorial : une diversité d'interprétations. *In : Représentations spatiales et développement territorial. Bilan d'expériences et perspectives méthodologiques* (Lardon S., Maurel P., Piveteau V., eds), Hermès Science Publications, Paris, 39-56.

Deléage E., Sabin G., 2012. Modernité en friche. Cohabitation de pratiques agricoles. *Ethnologie française*, 42 (4), 667-676.

Deverre C., Lamine C., 2010. Les systèmes agroalimentaires alternatifs. Une revue de travaux anglophones en sciences sociales. *Économie rurale*, (3), 57-73.

Dumont A.M., Baret P.V., 2017. Why working conditions are a key issue of sustainability in agriculture? A comparison between agroecological, organic and conventional vegetable systems. *Journal of Rural Studies*, 56, 53-64.

Duteurtre G., Khanh P.D., Cesaro J.-D., 2015. Bassin laitier de Ba Vi (Vietnam). *In : Voies lactées. Dynamique des bassins laitiers entre globalisation et territorialisation* (Napoléone M., Corniaux C., Leclerc B., eds), Inra-SAD-Cardère, Avignon, 67-87.

Esnouf C., Russel M., Bricas N. (eds), 2011. *Pour une alimentation durable. Réflexion stratégique duALIne*, Éditions Quæ, Versailles, 288 p.

FAO, 2018. Les 10 éléments de l'agroécologie. Guider la transition vers des systèmes alimentaires et agricoles durables, FAO, Rome, 13 p.

Fournier S., Touzard J.-M., 2014. La complexité des systèmes alimentaires : un atout pour la sécurité alimentaire ? *VertigO – La revue électronique en sciences de l'environnement*, 14 (1).

Fraser E.D., Mabee W., Figge F., 2005. A framework for assessing the vulnerability of food systems to future shocks. *Futures*, 37 (6), 465-479.

Gaitán-Cremaschi D., Klerkx L., Duncan J., Trienekens J.H., Huenchuleo C., Dogliotti S., Contesse M.E., Rossing W.A., 2019. Characterizing diversity of food systems in view of sustainability transitions. A review. *Agronomy for Sustainable Development*, 39 (1), 1-22.

Galliano D., Lallau B., Touzard J.-M., 2017. Coexistences et transitions dans l'agriculture. *Revue française de socio-économie*, (1), 23-30.

Gasselin P., 2019. Transformation of French family farming: from diversity study to coexistence analysis of agricultural models (working paper). *The Natural Resource Economics Review*, (March 2019), 61-73.

Gasselin P., Hostiou N., 2020. What do our research friends say about the coexistence and confrontation of agricultural and food models? Introduction to the special issue. *Review of Agricultural, Food and Environmental Studies*, October 2020.

Gasselin P., Choisis J.-P., Petit S., Purseigle F., Zasser S. (eds), 2014. *L'agriculture en famille : travailler, réinventer, transmettre*, EDP Sciences, Les Ulis, 382 p.

Gasselin P., Lardon S., Cerdan C., Loudiyi S., Sautier D., 2020. The coexistence of agricultural and food models at the territorial scale: an analytical framework for a research agenda. *Review of Agricultural, Food and Environmental Studies*, July 2020, 1-23.

Geels F.W., 2010. Ontologies, socio-technical transitions (to sustainability), and the multi-level perspective. *Research Policy*, 39 (4), 495-510.

Gisclard M., Allaire G., 2012. L'institutionnalisation de l'agriculture familiale en Argentine : vers la reformulation d'un référentiel de développement rural. *Autrepart*, 3 (62), 201-216.

Godard O., 1994. Le développement durable. Paysage intellectuel. *Natures Sciences Sociétés*, 2 (4), 309-322.

Godard O., 2005. Le développement-durable, une chimère, une mystification ? *Mouvements*, (4), 14-23.

Goulet F., Giordano G., 2017. Searching for family farming in Argentina: chronicles of a technological innovation between two worlds. *Review of Agricultural, Food and Environmental Studies*, 98 (4), 233-253.

Habte T., Krawinkel M., 2015. Nutritional and health implications of conventional agriculture. A review. *Journal of Nutrition and Health Sciences*, 2 (1), 1-8.

Hervieu B., Purseigle F., 2011. Des agricultures avec des agriculteurs, une nécessité pour l'Europe. *Projet*, (2), 60-69.

Hervieu B., Purseigle F., 2013. *Sociologie des mondes agricoles*, Armand Colin, Paris, 320 p.

Hervieu B., Purseigle F., 2015. The sociology of agricultural worlds: from a sociology of change to a sociology of coexistence. *Review of Agricultural and Environmental Studies*, 96 (1), 59-90.

HLPE, 2019. *Approches agroécologiques et autres approches novatrices pour une agriculture et des systèmes alimentaires durables propres à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition*, Committee on World Food Security, Rome, 189 p.

Hodbod J., Eakin H., 2015. Adapting a social-ecological resilience framework for food systems. *Journal of Environmental Studies and Sciences*, (5), 474-484.

Holling C.S., 2001. Understanding the complexity of economic, ecological, and social systems. *Ecosystems*, (4), 390-405.

Horlings L.G., Marsden T.K., 2011. Towards the real green revolution? Exploring the conceptual dimensions of a new ecological modernisation of agriculture that could 'feed the world'. *Global Environmental Change*, 21 (2), 441-452.

Hubbard K., Hassanein N., 2013. Confronting coexistence in the United States: organic agriculture, genetic engineering, and the case of Roundup Ready® alfalfa. *Agriculture and Human Values*, 30 (3), 325-335.

IPES-Food, 2016. *De l'uniformité à la diversité : changer de paradigme pour passer de l'agriculture industrielle à des systèmes agroécologiques diversifiés*, International Panel of Experts on Sustainable Food Systems, Bruxelles, 110 p.

Jank B., Rath J., Gaugitsch H., 2006. Co-existence of agricultural production systems. *Trends in Biotechnology*, 24 (5), 198-200.

Jarosz L., 2014. Comparing food security and food sovereignty discourses. *Dialogues in Human Geography*, 4 (2), 168-181.

Jean B., 2008. Le développement territorial. Une discipline scientifique émergente. *In : Sciences du territoire. Perspectives québécoises* (Massicotte G., eds), Presses de l'université du Québec, Québec, 283-313.

Jollivet M., Lepart J., 1992. Hétérogénéité, diversité, complexité : nuances et convergences. *In : Sciences de la nature, sciences de la société. Les passeurs de frontières* (Jollivet M., ed.), CNRS Éditions, Paris, 373-380.

Kalaitzandonakes N., Phillips P.W., Wesseler J., Smyth S.J. (eds), 2016. *The Coexistence of Genetically Modified, Organic and Conventional Foods*, Springer, New York, 426 p.

Karlsson L., Naess L.O., Nightingale A., Thompson J., 2018. 'Triple wins' or 'triple faults'? Analysing the equity implications of policy discourses on climate-smart agriculture (CSA). *The Journal of Peasant Studies*, 45 (1), 150-174.

Laganier R., Villalba B., Zuindeau B., 2002. Le développement durable face au territoire : éléments pour une recherche pluridisciplinaire. *Développement durable et territoires*, 11 (2).

Lardon S., Albaladejo C., Allain S., Cayre P., Gasselin P., Lelli L., Moity-Maïzi P., Napoleone M., Theau J.-P., 2015. Dispositifs de recherche-formation-action pour et sur le développement agricole et territorial. *In : Partenariats pour le développement territorial*, (Torre A., Vollet D., eds), Éditions Quæ, Versailles, 47-57.

Le Velly R., 2015. *La promesse de différence : sociologie des systèmes alimentaires alternatifs*, Dossier pour l'habilitation à diriger des recherches préparé sous la direction de Mme Sophie Dubuisson-Quellier, Institut d'études politiques de Paris, Paris, 234 p.

Lévy J., Lussault M., 2013. *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, Paris, 1044 p.

Lindgren E., Harris F., Dangour A.D., Gasparatos A., Hiramatsu M., Javadi F., Loken B., Murakami T., Scheelbeek P., Haines A., 2018. Sustainable food systems. A health perspective. *Sustainability Science*, 2018 (13), 1505-1517.

Loring P.A., 2016. Toward a theory of coexistence in shared social-ecological systems: the case of cook inlet salmon fisheries. *Human Ecology*, 44 (2), 153-165.

Malassis L., 1997. *Les trois âges de l'alimentaire. Tome 2 : l'âge agro-industriel*, Éditions Cujas, Paris, 376 p.

Mazoyer M., Roudart L., 1997. *Histoire des agricultures du monde : du néolithique à la crise contemporaine*, Éditions du Seuil, Paris, 505 p.

McMichael P., 2009. A food regime genealogy. *The Journal of Peasant Studies*, 36 (1), 139-169.

Mendras H., 1967. *La fin des paysans : innovations et changements dans l'agriculture française*, coll. Futuribles, SEDEIS, Paris, 364 p.

Muller A., Schader C., El-Hage Scialabba N., Brüggemann J., Isensee A., Erb K.-H., Smith P., Klocke P., Leiber F., Stolze M., Niggli U., 2017. Strategies for feeding the world more sustainably with organic agriculture. *Nature Communications*, 8 (1), 1290.

Muller P., 1990. *Les politiques publiques*, coll. Que sais-je ?, PUF, Paris, 127 p.

Oui J., Touzard J.-M., 2018. La Climate Smart Agriculture : un projet politique controversé pour climatiser l'agriculture. *In : Colloque SFER « Politiques agricoles et alimentaires : trajectoires et réformes »*, 2 p.

Pelenc J., Wallenborn G., Milanesi J., Sébastien L., Vastenaekels J., Lajarthe F., Ballet J., Cervera-Marzal M., Carimentrand A., Merveille N., 2019. Alternative and resistance movements: the two faces of sustainability transformations? *Ecological Economics*, 159, 373-378.

Petit S., Hostiou N., Tallon H., Gasselin P., 2018. Faire recherche sur la coexistence de modèles : diversité des regards de chercheurs. *In : Séminaire permanent « Élevage et développement durable des territoires » : Coexistence et confrontation de modèles d'élevage dans les territoires*, Montpellier, 27 juin 2018, Inra-Cirad.

Pike A., Rodríguez-Pose A., Tomaney J., 2006. *Local and Regional Development*, Routledge, London, 328 p.

Pimbert M.P., 2018. Global status of agroecology. *Economic and Political Weekly*, 53 (41), 52-57.

Pingali P.L., 2012. Green revolution: impacts, limits, and the path ahead. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 109 (31), 12302-12308.

Plumecocq G., Debril T., Duru M., Magrini M.-B., Sarthou J.-P., Thérond O., 2018. Caractérisation socio-économique des formes d'agriculture durable. *Économie rurale*, (1), 99-120.

Purseigle F., Nguyen G., Blanc P. (eds), 2017. *Le nouveau capitalisme agricole. De la ferme à la firme*, Presses de Sciences Po, Paris, 305 p.

Regnault H., De Sartre X.A., Regnault-Roger C., 2012. *Les révolutions agricoles en perspective*, Éditions France agricole, Paris, 216 p.

Rosset P., 2003. Food sovereignty: global rallying cry of farmer movements. *Food First Backgrounder*, 9 (4), 1-4.

Sencébé Y., Pinton F., Cazella A.A., 2020. On the unequal coexistence of agrifood systems in Brazil. *Review of Agricultural, Food and Environmental Studies*, février 2020, 1-22.

Seufert V., Ramankutty N., Foley J.A., 2012. Comparing the yields of organic and conventional agriculture. *Nature*, 485 (7397), 229-232.

Sobal J., Khan L.K., Bisogni C., 1998. A conceptual model of the food and nutrition system. *Social Science and Medicine*, 47 (7), 853-863.

Talukder B., Blay-Palmer A., 2017. Comparison of methods to assess agricultural sustainability. *In: Sustainable Agriculture Reviews*, Springer, 149-168.

Taylor M., 2018. Climate-smart agriculture: what is it good for? *The Journal of Peasant Studies*, 45 (1), 89-107.

Torre A., 2015. Théorie du développement territorial. *Géographie, économie, société*, 17 (3), 273-288.

Urruty N., Tailliez-Lefebvre D., Huyghe C., 2016. Stability, robustness, vulnerability and resilience of agricultural systems. A review. *Agronomy for Sustainable Development*, 36 (1), 15.

van den Berg L., Goris M., Behagel J., Verschoor G., Turnhout E., Botelho M., Silva Lopes I., 2019. Agroecological peasant territories: resistance and existence in the struggle for emancipation in Brazil. *The Journal of Peasant Studies*, 1-22.

van der Ploeg J.D., 2010. Farming styles research: the state of the art. *In: Keynote Lecture for the Workshop on 'Historicising Farming Styles'*, Melk, Austria, 21-23.

van der Ploeg J.D., 2012. The genesis and further unfolding of farming styles research. *Historische Anthropologie*, 20 (3), 427-439.

van der Ploeg J.D., 2018. Differentiation: old controversies, new insights. *The Journal of Peasant Studies*, 45 (3), 489-524.

van der Ploeg J.D., Ventura F., 2014. Heterogeneity reconsidered. *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 8, 23-28.

Wiskerke J.S., van der Ploeg J.D., 2004. *Seeds of Transition: Essays on Novelty Production, Niches and Regimes in Agriculture*, Van Gorcum, Assen, The Netherlands, 356 p.

Zahm F., Alonso Ugaglia A., Boureau H., Del'homme B., Barbier J.-M., Gasselin P., Gafsi M., Guichard L., Loyce C., Manneville V., Menet A., Redlingshofer B., 2015. Agriculture et exploitation agricole durables : état de l'art et proposition de définitions revisitées à l'aune des valeurs, des propriétés et des frontières de la durabilité en agriculture. *Innovations agronomiques*, (46), 105-125.

Partie I
SPÉCIALISATION/ DIVERSIFICATION

Introduction de la partie I
LA SPÉCIALISATION PRODUCTIVE ET TERRITORIALE : FACTEUR DE BLOCAGE OU DE RESSOURCE ?

Pierre Gasselin, Denis Sautier

La première partie de cet ouvrage concerne la spécialisation et la diversification, concepts couramment utilisés pour qualifier les processus économiques ou écologiques de différenciation des systèmes agricoles et alimentaires. Ces concepts peuvent également s'appliquer aux transformations du territoire, selon que celui-ci évolue vers la domination d'une activité productive ou au contraire vers une plus grande pluralité des fonctions. Nous définissons la spécialisation d'un territoire par le fait que la grande majorité des systèmes de production et de valorisation des produits s'inscrivent dans un même modèle de développement. *A contrario*, la diversification des activités dans un territoire renvoie à la présence d'une pluralité de systèmes s'inscrivant dans des modèles de développement aux orientations différentes.

Dans cette introduction de la première partie de l'ouvrage, nous présentons d'abord les évolutions de la controverse « spécialisation *versus* diversification », puis les effets positifs et négatifs de la spécialisation et de la diversification sur les plans socio-économiques puis socio-écologiques. Cet état des lieux du débat nous permet de mettre en évidence que les processus de spécialisation ou de diversification sont encore trop peu étudiés à l'aune des situations de coexistence des modèles agricoles et alimentaires, ce qui ouvre le champ à de nouvelles hypothèses et questions. Dans la seconde partie, nous présentons les trois chapitres de cet ouvrage qui portent sur la spécialisation et la diversification, puis nous en proposons une lecture croisée en fonction du cadre d'analyse des situations de coexistence et des hypothèses générales proposées.

PANORAMA DES CADRES ANALYTIQUES ET DES HYPOTHÈSES

PARADIGME MODERNISATEUR *VERSUS* DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans la seconde partie du XXe siècle, le processus de spécialisation productive a été l'un des moteurs du paradigme modernisateur de l'agriculture. Il a été conforté, dans les pays du Nord, par des mécanismes de stabilisation des prix (Allaire et Daviron, 2019). Le débat entre spécialisation et diversification a émergé depuis les années 1970 avec une forte présence des enjeux sociaux de dépendance et la perte d'autonomie des exploitations agricoles et des espaces ruraux (Kayser, 1992). Toutefois, observer et évaluer la spécialisation requiert des définitions précises et des précautions méthodologiques, compte tenu des différentes échelles d'analyse possibles : exploitations agricoles, territoires ruraux, organisation sectorielle (Mathieu, 1985). Dans les années 2000, la controverse « spécialisation *versus* diversification » a redoublé de vigueur suite à l'entrée en scène de la notion de développement durable, en se centrant sur une question clé : comment concilier la production agricole et la préservation des espaces naturels et de l'utilisation des terres, dans un contexte global de pression exercée sur les ressources et de perte accélérée de la biodiversité ?

ÉCONOMIE D'ÉCHELLE *VERSUS* AUTONOMIE ET RÉSILIENCE

Sur le plan socio-économique, les mérites respectifs des processus de spécialisation et de diversification sont opposés (Mathieu, 1984). La spécialisation de l'espace rural ou des activités productives a été prônée pour les économies d'échelle, l'intégration économique, les bas prix des denrées alimentaires ou encore les externalités d'agglomération (Antoine, 2016). Inversement, la diversification est fréquemment défendue pour les mérites de la complémentarité et de l'autonomie ou de la résilience qui lui seraient associés (Suryanata, 2002 ; Roest *et al.*, 2018). Pour certains, il s'agirait de spécialiser les espaces et les formes de production en vue d'intensifier, tout en corrigeant et en compensant les éventuels effets négatifs d'une telle spécialisation (Pingali, 2012). Pour d'autres, l'intégration des fonctions multiples assignées à l'agriculture avec une diversification des fermes et des paysages est globalement préférable (IPES-Food, 2016). Ce débat peut être étendu à l'organisation de la production alimentaire, à l'organisation de l'espace rural, à l'intensification écologique et à la conservation de l'environnement.

LAND SPARING VERSUS LAND SHARING

Sur le plan socio-écologique, la gestion des ressources et du territoire peut s'envisager selon deux idéal-types : « On peut distinguer un premier modèle, qualifié de "ségrégationniste", séparant ce qui peut être cultivé, de

ce qui ne doit pas l'être du point de vue de la protection de l'environnement, dans lequel il s'agira néanmoins de gérer des processus "naturels". […] D'un autre point de vue, combiner les fonctions écologiques et productives des agroécosystèmes sur un même territoire, relève d'un modèle que l'on peut qualifier d'"intégrationniste"» (Agrimonde, 2009, p. 31). La première approche divise le territoire entre espaces dédiés à l'agriculture intensive d'une part et à la préservation des milieux naturels d'autre part. La seconde approche invite à concevoir une diversité et une complémentarité de formes d'agriculture qui composeraient des mosaïques écologiques produisant divers services écosystémiques. Ce débat sur la meilleure façon de protéger la nature s'est structuré autour des notions de *land sparing* et de *land sharing*[1] (Green *et al.*, 2005 ; Byerlee *et al.*, 2014). Les tenants du *land sparing* font l'hypothèse qu'une agriculture à haut rendement, pouvant être fondée sur une technologie avancée et des intrants industriels, est la mieux à même de produire sur des surfaces limitées, et par conséquent de préserver durablement de larges réserves naturelles non habitées (Green *et al.*, 2005). À l'inverse, les partisans du *land sharing* ne croient pas à des zones protégées isolées et entourées de régions inhospitalières pour la biodiversité. Selon eux, « pour éviter l'effondrement des écosystèmes, nous devons intégrer la conservation de la biodiversité dans tout le paysage que nous utilisons »[2] (Kremen et Merenlender, 2018). Une tension existe entre ces deux types d'intervention. Après échanges d'arguments, un compromis a cependant été atteint par les deux courants, selon lequel les deux approches dépendraient en partie de l'échelle (Fischer *et al.*, 2014). Les tenants du *land sparing* conviennent du fait que « *land sparing* et *land sharing* décrivent les deux extrémités d'un continuum d'organisation spatiale intentionnelle de la production alimentaire et de la conservation de la biodiversité : qu'elles soient séparées ou intégrées »[3] (Phalan, 2018). Les partisans du *land sharing* reconnaissent l'importance de l'approche traditionnelle à partir des aires protégées, mais ils soutiennent que l'éventail d'outils disponibles pour maintenir la biodiversité dans des espaces plus ou moins anthropisés doit inclure le traitement agroécologique des zones cultivées (Kremen et Merenlender, 2018).

HYPOTHÈSES ET QUESTIONS MAJEURES

Ce bref état des lieux du débat montre que les questions ne sont pas posées en termes de coexistence ou de confrontation de modèles

1. *Land sparing* et *land sharing* peuvent être traduits par « économie de terres » et « partage des terres ». Cependant, ces expressions sont rarement traduites dans les écrits français.
2. « To avoid ecosystem collapse, we must integrate biodiversity conservation throughout the landscape we use » (traduction des auteurs).
3. « Land sparing and land sharing describe two ends of a continuum of intentional spatial organisation of food production and biodiversity conservation: whether separated or integrated » (traduction des auteurs).

agricoles et alimentaires dans les territoires, pourtant déterminants des processus de domination ou de diversité, d'agrégation ou de dispersion (des acteurs, des logiques productives, spatiales, etc.). Rappelons qu'une situation de coexistence ou confrontation de modèles agricoles et alimentaires s'examine à l'aune des interactions entre acteurs ou systèmes autour d'objets particuliers dans une scène donnée. Analyser ces interactions apporte un nouvel éclairage sur les processus de spécialisation ou diversification, ce qui nous amène à poser trois hypothèses à tester dans de futures recherches, et des questions associées :

Hypothèse 1 : *spécialisation et diversification ne sont pas toujours en opposition, mais peuvent se succéder, se combiner ou s'emboîter, selon l'échelle (spatiale, temporelle, sociale) considérée.* De fait, les enjeux de spécialisation et de diversification peuvent s'exprimer différemment à l'échelle de l'exploitation, du territoire, de la filière, du bassin de production, etc. L'articulation de ces échelles est essentielle. Comment les systèmes spécialisés sont-ils amenés, afin de perdurer, à prendre en compte et à maintenir une diversité de ressources des territoires ? Comment les trajectoires de diversification réussies empruntent-elles des éléments d'innovation au modèle de la spécialisation ? La diversification des espaces productifs ne repose-t-elle pas sur un certain niveau de spécialisation des exploitations, par exemple en s'appuyant sur des compétences professionnelles acquises pour les déployer vers de nouvelles activités ou de nouveaux marchés ?

Hypothèse 2 : *la diversification et la spécialisation se différencient par des relations de pouvoir différentes.* Quelles sont les formes de pouvoir dans les territoires autour des questions agricoles et alimentaires ? La spécialisation est-elle un processus d'organisation interne ou bien la subordination progressive à une forme organisée de fonctionnement-décision ? La diversification est-elle sous-tendue par une pluralité de pouvoirs dans le territoire ou bien par l'absence d'un projet commun ? Conduit-elle nécessairement à un équilibre plurifonctionnel entre activités ?

Hypothèse 3 : *tant pour la spécialisation que pour la diversification, il existe des évolutions choisies, mais aussi des évolutions subies par les acteurs du territoire.* Les déterminants ne se trouvent pas nécessairement à l'échelle du territoire, car les dynamiques des marchés et des acteurs macroéconomiques (firmes, États) façonnent pour une large part ces processus (van der Ploeg *et al.*, 2008). La diversification, par exemple, peut soit résulter d'une stratégie active et délibérée, soit au contraire refléter de façon passive la carence d'opportunités structurantes. La coexistence des modèles sur un territoire peut se traduire par des conflits, des synergies, mais aussi également par une ignorance ou une tolérance réciproque. Comment la concurrence sur les ressources (terre, eau, travail) cristallise-t-elle les tensions entre ces modèles ? Quels

rôles jouent les représentations qu'ont les acteurs de la spécialisation et de la diversification ? Dans quels cas les territoires sont-ils les seuls déterminants des dynamiques de spécialisation ou de diversification ?

Les multiples interactions et combinaisons entre spécialisation et diversification, et leurs effets sur les territoires méritent d'être mieux examinés. Ainsi, la prise en compte de la coexistence et des confrontations entre modèles agricoles et alimentaires permet de renouveler le débat sur l'opposition entre spécialisation et diversification des territoires. Elle montre des relations dialectiques entre ces deux processus. Elle conduit surtout à l'exigence de mieux articuler différentes échelles temporelles, spatiales et d'organisation des acteurs.

À L'ÉPREUVE DES TERRAINS

À la suite de cette courte revue de la littérature scientifique et des hypothèses centrales qui en découlent, nous présentons les trois chapitres de cette partie. Ceux-ci analysent les tensions entre spécialisation et diversification dans des situations de coexistence de modèles agricoles et alimentaires dans les territoires. Il s'agit d'abord de deux études de cas sur l'élevage : la première porte sur la production de porcs et de volailles au sud du Brésil, tandis que la seconde compare cinq bassins laitiers en Amérique du Sud et en France. Le dernier chapitre est une réflexion panoramique d'économie territoriale sur la spécialisation de l'Europe agricole et rurale. La synthèse de ces travaux nous amène à proposer une analyse transversale soulignant leurs points communs et divergences.

TROIS ILLUSTRATIONS

Dans le premier chapitre, Claire Cerdan analyse les processus de spécialisation et de diversification des systèmes alimentaires dans l'État de Santa Catarina, au Sud du Brésil. Dans les années 1970, la production intégrée de porcs et de volailles de chair s'est organisée dans une relation gagnant-gagnant entre les agro-industries et une agriculture familiale de polyculture-élevage, avec le soutien des pouvoirs publics et la formation des ouvriers par les industries. Dans les années 1980-1990, les agro-industries, reconnues au niveau international, se sont consolidées par un processus d'intensification, de spécialisation accrue et de concentration des activités. Les agriculteurs ont perdu de leur autonomie et plus des deux tiers des éleveurs de porcs ont disparu en quinze ans. À partir des années 1990, les agro-industries ont mis en œuvre de nouvelles stratégies de diversification au sein du territoire et hors du territoire pour rentabiliser les unités industrielles, tout en diversifiant leur gamme (produits congelés et plats préparés). Des organisations syndicales et des mouvements sociaux ont promu, avec le soutien des pouvoirs publics, des projets de diversification d'agriculteurs exclus du

système intégré ou qui refusaient le modèle d'intégration agro-industriel. Ces projets artisanaux bénéficiaient des connaissances traditionnelles, mais aussi des savoir-faire acquis au cours des années de spécialisation dans les fermes et les industries. L'exclusion d'un grand nombre d'éleveurs a remis en cause l'idée d'un territoire spécialisé par un modèle agro-industriel intégré. Les producteurs ont développé la transformation à petite échelle, tout en continuant d'élever et de fournir des animaux pour le compte de l'industrie. À la fin des années 2000, s'est organisée « une coexistence passive (ou pacifique) entre le modèle agro-industriel et le modèle de production fermière et artisanale ». Cette région a bénéficié de la présence des industries alimentaires pour retenir la population active, contrairement à d'autres régions du Brésil. Cette population est aujourd'hui le principal marché des agro-industries familiales. C. Cerdan considère que cette étude de cas « valide l'hypothèse selon laquelle la diversification et la spécialisation s'inscrivent dans un même processus d'adaptation des espaces productifs au système global ».

Le deuxième chapitre, de Martine Napoléone, Marie Houdart et Guillaume Duteurtre, rend compte de trois itinéraires de développement archétypiques des activités laitières dans cinq territoires ruraux contrastés en Amérique du Sud et en France. Les auteurs s'attachent à dégager les principaux facteurs impactant les dynamiques de spécialisation et de diversification à l'échelle de ces territoires. Ils identifient et caractérisent trois types de bassins laitiers : ceux où dominent des formes industrialisées de développement, relevant d'un modèle de développement globalisé (Salto en Uruguay), ceux où dominent des formes territorialisées, relevant d'un modèle de développement territorialisé (Brasil Novo au Brésil), et ceux où se côtoient différentes formes de développement pouvant relever des deux modèles de développement (Livradois-Forez, Cévennes et Drôme provençale en France). Les auteurs considèrent que les processus de spécialisation et de diversification sont parfois motivés davantage par la demande alimentaire et influencés par les ressources territoriales en présence que par une adaptation au changement global. Ainsi, la spécialisation peut renvoyer à des modèles globalisés (Salto) comme territorialisés (Brasil Novo). Par ailleurs, la coexistence des modèles peut résulter de dynamiques de spécialisation diverses : en France, les différents modèles sont spatialement distribués sur le territoire, alors qu'en Uruguay se superposent un modèle agro-industriel et un modèle territorialisé sur le même espace. Les auteurs montrent également que les trajectoires de diversification ou de spécialisation peuvent être analysées comme le produit de dynamiques marchandes et de l'action d'acteurs stratégiques (firmes, États, organisations professionnelles ou société civile). Après DuPuis et Block (2008), M. Napoléone, M. Houdart et G. Duteurtre confirment que la spécialisation et diversification ne sont pas uniquement une adaptation

au marché globalisé. Finalement, ils catégorisent trois situations : le développement agro-industriel tourné vers la production de « commodités » (produits standards), des dynamiques liées aux demandes des transformateurs agro-industriels pour un positionnement commercial en circuits longs de la grande distribution nationale ou régionale, et enfin une logique territoriale peu connectée aux marchés mondiaux ou à la grande distribution, dans laquelle l'offre laitière du territoire correspond à une demande de relations de proximité. Cependant, ils estiment que « certains territoires sont […] propices à l'expression de plusieurs formes de développement, d'autres non », selon les caractéristiques des ressources territoriales et des demandes alimentaires.

Dans le troisième chapitre, Frédéric Wallet propose une réflexion panoramique sur l'évolution et la coexistence des modèles productifs agricoles à la lumière des connaissances et des politiques européennes sur la spécialisation régionale. L'auteur rappelle que le prix de l'énergie, la recherche d'économies d'échelle et les critères d'attribution des aides contribuent à expliquer la spécialisation productive française. Celle-ci est marquée par une dissociation géographique des productions végétales et animales, une diminution massive du nombre d'exploitations et une concentration des industries agroalimentaires qui en viennent à capter la valeur ajoutée. F. Wallet souligne que les nombreuses alternatives (circuits courts, agriculture biologique, etc.) au modèle dominant « composent une palette complexe de modèles productifs et de distribution de produits et services alimentaires », ce qui invalide la pertinence des politiques uniformes ou sectorielles. À partir de ce constat, les politiques européennes de développement territorial à l'horizon 2025 ont adopté une logique *place-based*[4]. Ces politiques de « spécialisation et de croissance intelligentes » ambitionnent d'offrir un développement différencié des territoires en fonction de leurs ressources, de leurs capacités technologiques et de leurs modes d'organisation. Il s'agit de favoriser des secteurs d'activités dans lesquels les régions disposent d'un avantage concurrentiel face aux autres, sans pour autant perdre la « variété reliée » (c'est-à-dire les activités interconnectés et complémentaires). Cela consiste à combiner la spécialisation avec une diversité cohérente de secteurs afin de tirer profit des processus de production et de diffusion de connaissances et ainsi stimuler l'innovation entre diverses chaînes de valeur. Cependant, ces stratégies de « spécialisation intelligente » sont plus favorables aux espaces métropolitains qu'aux territoires ruraux, qui peinent à bénéficier des effets d'échelles. La lutte contre les concurrences et spécialisations foncières, d'une part, et des systèmes d'innovation agricole et alimentaire structurés, d'autre part, sont des conditions de réussite des politiques de croissance intelligente dans les

4. Qui concerne le niveau local.

espaces ruraux. F. Wallet discute finalement les processus de coexistence marqués par les dispositifs d'attribution des aides et du foncier, mais aussi par des oppositions entre des systèmes de valeurs des modèles agricoles. Il appelle à l'ajustement des dispositifs de régulation pour réduire les asymétries des ressources, des configurations des marchés et des dispositifs d'intervention publique, qui sont encore nettement favorables à une forme d'agriculture dominante. Ainsi, il affirme que la spécialisation intelligente « ne s'avérera profitable aux chaînes de valeur agricoles et à l'économie rurale qu'à condition de laisser s'exprimer tout le potentiel permis par la coévolution dynamique des différents modèles agricoles et alimentaires ».

LECTURE CROISÉE

Spécialisation et diversification combinées

Ces trois chapitres mobilisent des cadres d'analyse de diverses disciplines, en particulier la géographie rurale, l'agroéconomie et l'économie territoriale. Au-delà de cette diversité, ces chapitres resituent la spécialisation productive et territoriale dans un mouvement historique : depuis 1970 pour C. Cerdan, au plus tôt depuis les années 1930 pour M. Napoléone, M. Houdart et G. Duteurtre, et depuis les années 2000 pour F. Wallet. Pour ce faire, les auteurs proposent diverses approches diachroniques : une trajectoire historique de la région, avec une attention aux relations de pouvoir entre acteurs et aux interactions entre différents modèles de développement (Cerdan), des itinéraires de spécialisation périodisés en séquences en vue de dresser la chronique de la transformation des activités laitières au sein de territoires et d'identifier des facteurs explicatifs (Napoléone *et al.*), l'analyse de l'émergence de modèles agricoles alternatifs et des mutations des politiques de développement territorial (Wallet). Ces perspectives temporelles amènent ces auteurs à souligner, dans chacun des chapitres, qu'il y a différents types de spécialisation : « double processus de spécialisation/diversification » et « spécialisation flexible » (Cerdan), « spécialisation agro-industrielle » et « spécialisation territorialisée » (Napoléone *et al.*), « spécialisation ouverte » et « spécialisation intelligente » (Wallet). Ce faisant, ils confirment notre première hypothèse selon laquelle la *spécialisation et la diversification ne sont pas toujours en opposition, mais peuvent se succéder, se combiner ou s'emboîter, selon l'échelle (spatiale, temporelle, sociale) considérée.*

Choix ou soumission ?

Les trajectoires historiques permettent également aux auteurs de repérer quels ont été les principaux déterminants du processus de spécialisation. Leurs analyses convergent dans une large mesure et désignent la

dérégulation des marchés et l'ouverture des frontières, les aides publiques aux agro-industries favorisant la concentration des chaînes de valeur et l'intégration, l'aménagement du territoire facilitant les flux de commodités, certains réseaux d'acteurs (notamment entre agro-industries) et des investissements privés internationaux. Par ailleurs, M. Napoléone *et al.* soulignent combien les caractéristiques de la demande sont aussi déterminantes de la spécialisation ou de la diversification (commodités pour le commerce international, produits génériques en circuits longs nationaux ou régionaux, produits sous signe de qualité et/ou issus d'un lieu en circuits longs, circuits permettant une proximité entre producteurs et consommateurs). Les logiques sous-jacentes ou explicites de la spécialisation sont la recherche d'une meilleure productivité des facteurs de production par le jeu des économies d'échelle et la réduction des coûts (dans les industries, les structures foncières, le marché des semences, la distribution, etc.).

Les trois chapitres soulignent également l'importance du rôle de l'État dans la spécialisation et la diversification productive et territoriale. Dans l'État du Santa Catarina au Brésil (chapitre de C. Cerdan), les acteurs publics favorisent d'abord la spécialisation par la création d'un centre de recherche spécialisé dans la production agro-industrielle de viande dès 1975. À partir de 1996, ils soutiennent la première foire internationale des industries alimentaires, qui met en lumière le savoir-faire industriel régional et un réseau de prestataires de services. « Cette foire reflète le double processus de spécialisation/diversification en cours dans la région. » Plus tard, les programmes publics et le centre de recherche pour l'agriculture familiale favorisent la professionnalisation des agricultures familiales et la multiplication des unités artisanales, dont certaines sont associées au réseau d'agro-industries. Dans le bassin du Salto en Uruguay (chapitre de M. Napoléone *et al.*), la spécialisation vers un modèle agro-industriel s'opère dans une région enclavée sans tradition laitière grâce au soutien de l'État, qui investit entre les années 1930 et 1980 dans des infrastructures et des industries laitières orientées vers l'approvisionnement en produits standards de la ville de Salto. Par opposition, l'État n'intervient qu'en soutien d'une spécialisation territoriale « horizontale » déjà engagée par les acteurs du bassin laitier de Brasil Novo, au Brésil. En Europe (chapitre de F. Wallet), les critères d'attribution des aides ont largement contribué à la spécialisation territoriale et à la concentration. Par ailleurs, les dispositifs d'intervention équivalents pour tous les territoires ont montré leurs limites. De ce fait, les nouvelles politiques régionales de développement proposent une alternative fondée sur la reconnaissance de l'importance des particularismes régionaux selon un principe de « spécialisation intelligente ». Ainsi, les trois chapitres confirment notre troisième hypothèse selon laquelle *tant*

pour la spécialisation que pour la diversification, il existe des évolutions choisies, mais aussi des évolutions subies par les acteurs du territoire.

Vers des spécialisations modérées ?

Ces trois recherches sont aussi unanimes pour dénoncer les inconvénients d'une spécialisation excessive, notamment les verrouillages sociotechniques par des systèmes de normes et des réseaux d'acteurs constitués lors de la spécialisation (ce qui laisse une place réduite aux alternatives et aux innovations), l'agrandissement des exploitations (qui génère de l'exclusion sociale et économique), la disparition des petites et moyennes entreprises de l'agroalimentaire, la captation d'une part croissante de la valeur ajoutée le long des chaînes de valeur. Mais tout est affaire de mesure. En effet, les trois études promeuvent une spécialisation modérée. C. Cerdan fait l'éloge des synergies entre des industries spécialisées, qui représentent une source d'emplois, et de nombreuses microactivités alternatives. Ces complémentarités ont stabilisé la population active, en zone rurale ou en zones urbaine et périurbaine, qui est aujourd'hui le principal marché des agro-industries familiales. M. Napoléone *et al.* remarquent les bénéfices d'une spécialisation territorialisée des activités à Brasil Novo, au Brésil. Celle-ci s'opère grâce à « des relations horizontales entre différents acteurs qui conduisent leurs activités dans une même logique d'ancrage territorial ». F. Wallet, quant à lui, considère que la « variété reliée », articulant la spécialisation et une diversité d'activités interconnectées et complémentaires, est une voie de développement territorial favorable en Europe, même s'il souligne les nombreuses conditions de réussite de cette « spécialisation intelligente ». Les trois études invitent à approfondir notre deuxième hypothèse selon laquelle *la diversification et la spécialisation se différencient par des relations de pouvoir différentes*. En effet, les trois chapitres montrent que la spécialisation et la diversification peuvent être à la fois un processus d'organisation interne et une subordination à une forme organisée de décision. Ainsi, la spécialisation peut renvoyer à des modèles globalisés comme territorialisés.

La coexistence des modèles ne va pas de soi

Les trois études s'attachent à décrire les interactions entre les modèles agricoles et alimentaires dans leur territoire. Dans l'État de Santa Catarina, C. Cerdan constate qu'il s'agit de relations « gagnant-gagnant » entre les agricultures familiales et les agro-industries dans les années 1970-1980, tandis que les années 1990 donnent l'avantage aux fournisseurs d'équipements, agro-industries et distributeurs de maïs. Les perdants sont alors les éleveurs soumis aux coûts induits par le modèle de production intensif. À partir de la fin des années 2000, s'établissent des solidarités intégrant

des valeurs de développement éthiques et durables dans une coexistence pacifique entre le modèle agro-industriel et le modèle de production fermière et artisanale. M. Napoléone *et al.* montrent que la spécialisation peut conduire à une distribution spatiale sur le territoire des différents modèles agricoles (cas français) ou bien, comme à Salto (Uruguay), se traduire par l'exclusion de certains acteurs du modèle agro-industriel et à une coexistence dans le même territoire. F. Wallet porte son attention, d'une part, sur l'hybridation des pratiques et des ressources et, d'autre part, sur les concurrences dans les dispositifs d'attribution des aides ou du foncier, mais aussi sur les oppositions entre systèmes de valeurs. Il invite à envisager les processus de coexistence dans une perspective de transition et à mettre en place des dispositifs de gouvernance adaptés pour soutenir les initiatives répondant aux enjeux locaux.

CONCLUSION

La diversité des modèles agricoles et alimentaires dans un territoire peut apparaître comme une richesse augmentant les capacités d'innovation et d'initiatives. Cependant, leur coexistence ne garantit pas un développement durable. Comme le souligne F. Wallet, « certaines niches ambitionnent moins de supplanter le modèle agricole industrialisé et globalisé que de s'inscrire dans des logiques de résistance ou de subsistance ». Ainsi, la spécialisation modérée et horizontale, qu'elle soit « intelligente » ou « territorialisée », suppose de gérer la coexistence et la confrontation des modèles agricoles et alimentaires, et donc leurs interactions.

Les chapitres de cette partie contribuent à instruire les trois hypothèses majeures que nous proposons, ce qui encourage à les mettre à l'agenda de nos recherches. La recherche sur la coexistence et la confrontation des modèles agricoles et alimentaires renouvelle la compréhension des formes, déterminants et impacts des processus de spécialisation et diversification productives et territoriales. Cependant, ces travaux laissent la porte ouverte à de nouvelles recherches sur des sujets peu étudiés dans cet ouvrage, par exemple pour analyser la spécialisation et la diversification des systèmes socio-écologiques et interroger leur résilience.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Agrimonde (eds), 2009. *Agricultures et alimentation du monde en 2050 : scénarios et défis pour un développement durable*, Rapport du groupe de travail (février 2009), Inra-Cirad, Paris, 194 p.

Allaire G., Daviron B., 2019. *Ecology, Capitalism and the New Agricultural Economy: The Second Great Transformation*, Routledge, New York, 294 p.

Antoine A. (ed.), 2016. *Agricultural Specialisation and Rural Patterns of Development*, Brepols Publishers, Turnhout (Belgium), 304 p.

Byerlee D., Stevenson J., Villoria N., 2014. Does intensification slow crop land expansion or encourage deforestation? *Global Food Security*, 3 (2), 92-98.

DuPuis E.M., Block D., 2008. Sustainability and scale: US milk-market orders as relocalization policy. *Environment and Planning A*, 40 (8), 1987-2005.

Fischer J., Abson D.J., Butsic V., Chappell M.J., Ekroos J., Hanspach J., Kuemmerle T., Smith H.G., von Wehrden H., 2014. Land sparing *versus* land sharing: moving forward. *Conservation Letters*, 7 (3), 149-157.

Green R.E., Cornell S.J., Scharlemann J.P., Balmford A., 2005. Farming and the fate of wild nature. *Science*, 307 (5709), 550-555.

IPES-Food, 2016. *De l'uniformité à la diversité : changer de paradigme pour passer de l'agriculture industrielle à des systèmes agroécologiques diversifiés*, International Panel of Experts on Sustainable Food Systems, Bruxelles, 110 p.

Kayser B. (eds), 1992. *Naissance de nouvelles campagnes*, coll. Monde en cours, Éditions de l'Aube/Datar, La Tour d'Aigues (France), 175 p.

Kremen C., Merenlender A., 2018. Landscapes that work for biodiversity and people. *Science*, 362 (6412), eaau6020.

Mathieu N., 1984. Mécanismes et limites des processus de spécialisation, diversification de l'espace rural. *Économie rurale*, 162 (1), 31-32.

Mathieu N., 1985. Un nouveau modèle d'analyse des transformations en cours : la diversification-spécialisation de l'espace rural français. *Économie rurale*, 166 (1), 38-44.

Phalan B.T., 2018. What have we learned from the land sparing-sharing model? *Sustainability*, 10 (6), 1760.

Pingali P.L., 2012. Green revolution: impacts, limits, and the path ahead. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 109 (31), 12302-12308.

Roest K., Ferrari P., Knickel K., 2018. Specialisation and economies of scale or diversification and economies of scope? Assessing different agricultural development pathways. *Journal of Rural Studies*, 59, 222-231.

Suryanata K., 2002. Diversified agriculture, land use, and agrofood networks in Hawaii. *Economic Geography*, 78 (1), 71-86.

van der Ploeg J.D., van Broekhuizen R., Brunori G., Sonnino R., Knickel K., Tisenkopfs T., Oostindië H., 2008. Towards a framework for understanding regional rural development. *In: Unfolding Webs-The Dynamics of Regional Rural Development* (van der Ploeg J.D., Marsden T.K., eds), Koninklijke Van Gorcum, Assen (The Netherland), 1-28.

1
DE LA SPÉCIALISATION AGRO-INDUSTRIELLE À LA PLURALITÉ DE MODÈLES AU SUD DU BRÉSIL

Claire Cerdan

Ce chapitre propose une analyse des processus de spécialisation et de diversification des systèmes alimentaires dans un État au sud du Brésil, le Santa Catarina. Pendant longtemps, cet État a été connu pour sa dynamique de développement singulière reposant sur une répartition équilibrée de centres de consommation (villes secondaires) et de systèmes productifs locaux sur l'ensemble du territoire. À partir des années 1950, il a constitué un exemple d'industrialisation diffuse reposant sur une main-d'œuvre flexible, qualifiée, à bas coût et dotée d'un esprit entrepreneurial (Vieira *et al.*, 2009). L'économiste Cécile Raud (1997) a identifié six pôles spécialisés répartis dans l'État du Santa Catarina : métal-mécanique (Joinville), textile-habillement (Blumenau), céramique (Criciúma), mobilier (São Bento), papier-cellulose (Lages) et agroalimentaire (Chapecó). Ces pôles s'appuient sur une dynamique de spécialisation avec l'essor de petites et moyennes entreprises, au côté d'entreprises dotées d'une visibilité nationale et internationale.

Le succès de ce modèle de développement reposant sur une distribution équilibrée de systèmes productifs locaux est bien connu (Storper, 1997 ; Vieira, 2002). Mais depuis la fin des années 1980, la perte graduelle de compétitivité de ces différents systèmes questionne la durabilité de ce modèle (Vieira *et al.*, 2009). Qu'apportent l'industrialisation diffuse et la spécialisation sectorielle dans ces différentes régions ? Quels sont les éléments qui ont contribué aux processus de spécialisation et de diversification ? En quoi les évolutions récentes remettent-elles en cause les modalités de coexistence de modèles agricoles ?

Pour répondre à ces questions, nous nous appuyons sur des travaux de recherche conduits dans la région de Chapecó auprès des petites agro-industries familiales (transformation fermière et artisanale) et des agro-industries (volaille et porc) entre 2004 et 2011 (Mior, 2004 ; Andion, 2006 ; Silva, 2009 ; Vitrolles, 2011).

Le pôle agroalimentaire de Chapecó est spécialisé dans la production et la transformation de produits carnés (porc et volaille). Il est localisé dans la région la plus à l'ouest du Santa Catarina. L'étude de la trajectoire historique de la région permet de saisir les conditions d'émergence de ce pôle organisé autour d'agro-industries aujourd'hui leaders sur le marché mondial et de petites unités de transformations à la ferme, reposant sur des savoir-faire et sur la production de produits traditionnels issus de la colonisation européenne de la fin du XIXe siècle (fromages, charcuteries, pains, préparations et desserts à base de fruits). L'analyse des dynamiques de spécialisation et de diversification permet de préciser les relations de pouvoir entre acteurs et les interactions entre différents modèles de développement.

ANNÉES 1970 : LE MODÈLE DE PRODUCTION INTÉGRÉ

L'État du Santa Catarina[1] reposait sur une dynamique de peuplement qui s'appuyait sur l'accueil de nombreux migrants européens[2]. À leur arrivée, ces derniers recevaient un lopin de terre d'une vingtaine d'hectares. Forts de leur savoir-faire agricole et artisanal, ils ont établi un modèle de développement agricole de subsistance, reposant sur la polyculture et l'élevage jusque dans les années 1960 sur des exploitations de petite taille.

Le programme de modernisation agricole conduit par l'État fédéral dans les années 1970 a marqué un tournant en soutenant l'installation d'agro-industries et l'élevage hors-sol (systèmes intensifs). Quelques familles de la région déjà engagées dans la transformation des produits animaux ont agrandi leurs installations. Certaines sont devenues des entreprises leaders à l'échelle internationale du secteur des viandes transformées (Sadia, Perdigão)[3].

1. L'État du Santa Catarina est un des petits États du Brésil. Il représente 1,12 % de la superficie du pays, accueille 3,39 % de la population brésilienne et participe au produit intérieur brut (PIB) national à hauteur de 4,2 %.
2. Cet État a connu plusieurs vagues de peuplement entre le XVIe et le XXe siècle. La région étudiée a surtout été colonisée après 1870 par des descendants d'Italiens et d'Allemands qui venaient du sud du pays à la recherche de terres disponibles.
3. En 2019, Brasil Foods Société Anonyme regroupe ces deux géants de l'industrie alimentaire avec 28 autres marques et représente plus de 13 000 producteurs intégrés, 30 000 fournisseurs et 200 000 clients répartis dans plus de 140 pays.

Un des défis les plus importants pour ces industriels a alors été d'augmenter les volumes de production. Cela s'est fait par la généralisation de la production intégrée sur l'ensemble de l'État du Santa Catarina. Organisation productive originale apparue dans les années 1950, elle associait des producteurs familiaux à de grandes industries. Sur la base de relations contractuelles, l'industrie fournissait les animaux (des poussins, des porcelets), des intrants et du conseil technique, et les producteurs investissaient dans la construction de bâtiments et élevaient les animaux. L'industrie récupérait ensuite les animaux finis. De plus, le conjoint ou les enfants étaient souvent salariés des unités d'abattage et de découpage, situées en ville.

Ce système d'intégration va contribuer de manière décisive au développement de la production de porcs et de volailles de chair dans la région. Il permettait en effet une diffusion rapide des nouvelles technologies de production et un financement souple de l'activité d'élevage. Il garantissait aussi d'importantes économies d'échelle, une optimisation des équipements et des ressources disponibles, une réduction des coûts de production et de transaction et une diminution des risques commerciaux pour les éleveurs. L'accès aux marchés nationaux (São Paulo, Rio de Janeiro) et à l'export motivait l'ensemble des acteurs de la filière et du territoire pour investir dans la production de viande et de produits carnés.

À l'époque, les industries étaient soucieuses de la qualification de leurs ouvriers et de leurs producteurs. Elles mettaient en place des formations qui favorisaient la spécialisation flexible de la main-d'œuvre. Ainsi, en travaillant au dépeçage des animaux, l'ouvrier était formé pour intervenir dans toutes les étapes du processus de fabrication : abattage, découpage, emballage et/ou contrôle qualité. Nous montrerons plus loin que cette politique de formation a eu un impact important dans l'évolution des activités au sein de ce territoire.

Ainsi le système d'intégration a-t-il permis de maintenir de petites exploitations en polyculture-élevage. La conduite des animaux était confiée à la main-d'œuvre familiale. Les aliments des poulets étaient produits sur l'exploitation agricole (maïs et dans une moindre mesure soja, courge, manioc). Seules les rations de concentrés étaient achetées. Ainsi, à la réception des poussins, la famille était assurée d'une recette financière à laquelle s'ajoutaient des avantages indirects (autoconsommation et utilisation de la litière des poulaillers pour fertiliser les champs). Ces différentes raisons expliquaient l'enthousiasme des agriculteurs. Ils ont admis également que la présence d'un ou plusieurs ateliers sur leur exploitation était un signe distinctif, une reconnaissance sociale : *« Il y a ceux qui ont su prendre le train de la modernisation, et les autres… »,* a affirmé un producteur (nos entretiens, 2009).

Cette nouvelle dynamique économique a motivé les acteurs publics à investir dans la recherche. En 1975, l'Embrapa[4] a construit un centre de recherche spécialisé dans la production agro-industrielle de viande dans la région. Huit ans plus tard, l'État de Santa Catarina a inauguré le Centre de recherche et de développement sur les agricultures familiales (Entreprise de recherche agricole-Centre de recherche pour l'agriculture familiale, Epagri/Cepaf).

La période 1970-1980 est marquée par une forte croissance économique et par une vision convergente des acteurs sur le futur de leur territoire, pour en faire un pôle spécialisé de production-transformation de porcs et de volailles. Il en a résulté l'apparition d'un système agroalimentaire localisé, doté d'externalités positives comme la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée, l'émergence d'un nombre important de prestataires de services et de fournisseurs (équipementiers, fournisseurs d'ingrédients, d'additifs et de condiments, transports), une réputation et des marchés rémunérateurs.

LES DÉCENNIES 1980-1990 : CONCENTRER LA PRODUCTION ET SE SPÉCIALISER

Le changement engagé dans les années 1970 vers la spécialisation s'est poursuivi au cours des deux décennies suivantes. Les agro-industries se sont consolidées au travers d'un processus d'intensification, de spécialisation et de concentration des activités. Cette stratégie de spécialisation a permis à la région d'être reconnue au niveau international. La capacité du territoire à produire des viandes de qualité à moindre coût grâce à l'existence d'une main-d'œuvre qualifiée tant au niveau de la production que de la transformation a forgé sa notoriété. De nouvelles entreprises se sont installées. Certaines portées par des producteurs qui ont créé leur propre coopérative. La production intégrée restait la référence.

Les signes d'une spécialisation accrue sont apparus au sein des exploitations agricoles. Des études ont dénoncé une certaine déconnexion entre la production de maïs et les activités d'élevage (Testa, 2004). De plus en plus, les rations pour les animaux étaient élaborées à partir d'ingrédients produits en dehors de l'exploitation agricole. Les terres autrefois destinées à la culture du maïs ont été utilisées pour la construction de nouveaux bâtiments d'élevage et ainsi accueillir un plus grand nombre d'animaux. Chez les éleveurs de porcs, ce processus s'est traduit par une spécialisation en fonction des phases de croissance des animaux : on retrouve des éleveurs naisseurs, des éleveurs post-sevreurs et des éleveurs engraisseurs.

Ces différentes évolutions ont remis en cause l'équilibre économique des exploitations agricoles. Les producteurs ont perdu peu à peu

4. Embrapa : Empresa Brasileira de Pesquisa Agropucària (Entreprise brésilienne de recherche agronomique).

leur autonomie, l'industrie fournissant les porcelets, les aliments, les médicaments. Cela a entraîné l'exclusion d'un grand nombre d'éleveurs de porcs[5], incapables de faire face aux coûts supplémentaires liés à l'acquisition de la ration alimentaire des animaux, mais aussi ceux induits par l'agrandissement des infrastructures et la gestion du traitement des déchets (auparavant recyclés sur l'exploitation agricole).

Des tensions se sont cristallisées entre les agro-industries et les éleveurs. À la fin des années 1990, il s'ensuivit une forte mobilisation sociale et l'émergence d'organisations syndicales pour défendre les intérêts des agriculteurs (Mior, 2004).

Plus tardivement et dans une moindre mesure, la filière poulet de chair a connu les mêmes évolutions. Les règles contractuelles devenant de plus en plus exigeantes, les agriculteurs devaient investir dans la modernisation de leurs bâtiments[6].

Alors que les années 1970-1980 sont marquées par une relation « gagnant-gagnant » entre agricultures familiales et agro-industries, la fin des années 1990 a vu émerger des gagnants et des perdants. Les gagnants étaient les fournisseurs d'équipements, les agro-industries et ceux qui commercialisaient le maïs. Les perdants étaient les éleveurs qui devaient assumer les coûts induits par le modèle de production intensif. Est apparu alors un processus de diversification au niveau des industries, mais aussi au niveau des producteurs.

LES ANNÉES 1990-2000 : UN DOUBLE PROCESSUS DE DIVERSIFICATION

Les années 1990 sont marquées par l'ouverture de l'économie brésilienne qui a remis en cause le modèle économique de nombreuses régions (coûts de production trop élevés). Les agro-industries ont mis en œuvre de nouvelles stratégies de diversification au sein du territoire et hors du territoire pour rentabiliser les unités industrielles. Ces stratégies ont eu un impact sur les exploitations agricoles et le territoire.

DIVERSIFIER LES ZONES DE PRODUCTION POUR APPROVISIONNER LES AGRO-INDUSTRIES

Dans un premier temps, les industries ont repensé la localisation de leurs fournisseurs par l'instauration de critères de sélection reposant sur la capacité à produire un plus grand nombre d'animaux par exploitation

5. La région comptait 67 000 éleveurs de porcs dans les années 1980 ; elle n'en comptait que 45 000 en 1985, 30 000 en 1990 et 20 000 en 1995.

6. Plus tard, en 2006, les mesures contre la grippe aviaire se sont traduites par la disparition de nombreuses exploitations agricoles, incapables de supporter les surcoûts liés à la protection des poulets. Les réglementations exigeaient l'installation d'un portail désinfectant à l'entrée de l'exploitation et la pose d'un grillage autour de l'atelier empêchant l'entrée éventuelle d'animaux et d'oiseaux dans les bandes.

agricole, leur proximité par rapport aux unités de transformation (pour diminuer les coûts de transport), une distance de « sécurité » des cours d'eau suffisante pour éviter les « ennuis » avec les organismes en charge de la protection de l'environnement.

Les agro-industries se sont également tournées vers d'autres régions du Brésil et du Santa Catarina. Elles ont subventionné des hommes d'affaires et des investisseurs pour installer de nouveaux ateliers d'élevage dans le centre-ouest du Brésil, région spécialisée dans la production de grains (maïs, soja) à grande échelle. La proximité du lieu de production de l'alimentation animale et la taille des ateliers ont permis une nette diminution du coût de production[7]. Dans les années 2010, plusieurs agro-industries se sont installées dans les régions de culture de tabac du nord du Santa Catarina. Un industriel nous a affirmé : « *Nous recevons des aides*[8] *pour s'installer, les producteurs de tabac ont déjà la pratique des filières intégrées, ce sont aussi des agriculteurs pluriactifs… et la faible concentration d'ateliers d'élevage dans leur région nous écarte des risques de grippe aviaire* » (entretien avec un responsable de coopérative, 2009).

Cette migration des industries vers d'autres régions agricoles a inquiété les éleveurs et les collectivités locales. Plusieurs articles de presse ont annoncé la fin de la production de porcs et de volailles dans le Santa Catarina (Silva, 2009). La suite contredira ces annonces : les industries resteront et continueront de s'approvisionner dans le Santa Catarina. Malgré un coût de production plus élevé, les industriels ont reconnu les atouts de la production de l'ouest du Santa Catarina : compétences des éleveurs, aptitude au respect des engagements et des cahiers des charges, main-d'œuvre familiale et pluriactivité des éleveurs, autant d'éléments qui ont facilité les négociations sur les prix de vente des animaux à l'industrie.

De plus, la qualification des ouvriers dans les usines du Santa Catarina était largement reconnue et appréciée par les agro-industries. Pour la transformation du poulet, ce sont les ouvriers des unités industrielles de Chapecó qui détenaient les meilleurs rendements de dépeçage des carcasses. « *Quand un poulet passe dans les mains d'un ouvrier de la région ouest du Santa Catarina*[9]*, il ne reste pas un gramme de chair sur les os et cela dans un temps très court, ce sont de très bons ouvriers !* », nous a affirmé le responsable d'une agro-industrie.

---

7. En juin 2006, le coût total du poulet rendu en usine (reais/kg) était de 1,176 dans le Goiás (État du Centre-Ouest) sur la base d'une taille moyenne des bandes de 25 000 volailles finies, avec ateliers climatisés, alors qu'il était de 1,263 dans le Santa Catarina sur la base de bandes de 12 000 poulets (Embrapa, 2006).
8. En 2006, l'article 17 du décret 5.658.2006 de la convention-cadre sur le contrôle de l'usage du tabac de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) prévoyait l'appui au développement d'activités économiques alternatives viables pour les ouvriers et les cultivateurs. Des aides ont ainsi été attribuées aux porteurs de projets de diversification dans les régions productrices de tabac.
9. Souvent appelés les « catarina ».

DÉVELOPPER DE NOUVEAUX PRODUITS TRANSFORMÉS ET VALORISER UN SAVOIR-FAIRE AGRO-INDUSTRIEL

Une autre voie de diversification des agro-industries a consisté à proposer de nouveaux produits congelés et des plats préparés afin de varier leur gamme pour le marché national (découpes, salami, saucisses, plats préparés), mais aussi pour l'exportation. Aujourd'hui, la région ouest du Santa Catarina est connue comme un des principaux pôles de production de *nuggets* de poulets à destination des restaurants fast-food de nombreux pays.

Les trente années de spécialisation ont largement contribué à l'émergence d'un véritable savoir-faire industriel et à la consolidation d'un réseau d'acteurs et de prestataires de services : équipementiers, fournisseurs d'intrants dans la région. En 1996, ces acteurs ont opté pour la valorisation de leurs compétences dans le domaine de la production agro-industrielle. Avec l'appui des pouvoirs publics, ils ont organisé la première foire internationale des industries alimentaires, Mercoagro. La première édition a rassemblé 148 exposants. La douzième édition de cet événement s'est tenue en 2018 avec 250 exposants et l'accueil de plus de 15 000 professionnels.

Cette foire reflète le double processus de spécialisation/diversification en cours dans la région. La spécialisation a en effet contribué à l'émergence d'une offre spécifique : savoir-faire industriel, équipements, ingrédients alimentaires, etc. Elle débouche donc sur la création d'activités complémentaires à la production d'aliments : vente d'équipements et d'intrants pour les industries alimentaires, formations principalement. Le système productif de Chapecó est ainsi à la fois reconnu pour sa production de produits carnés et de façon plus générale comme un centre d'excellence pour les industries alimentaires.

LE RETOUR À UN MODÈLE AGRICOLE DIVERSIFIÉ POUR LES AGRICULTURES FAMILIALES

Dans les années 1980, les contrats d'intégration ont été le fruit de négociations et de compromis. Les tensions sur les prix d'achat des intrants ou le prix de vente des animaux ont contribué à la structuration et à l'organisation collective des agriculteurs. Plusieurs syndicats agricoles sont originaires de cette région, parmi lesquels on peut citer la Fédération des agricultures familiales (Fetraf Sul) ou le Syndicat des ouvriers agricoles. Des organisations non gouvernementales (ONG) telles que l'association Apaco apparaissent à leur côté (encadré 1.1).

Ces organisations syndicales et ces mouvements sociaux sont porteurs de projets de diversification d'agriculteurs exclus du système intégré ou simplement refusant le modèle d'intégration proposé par les agro-industries.

Encadré 1.1. Association des petits producteurs de l'ouest du Santa Catarina (Apaco).

L'Apaco est une ONG créée en 1989 à l'issue d'un séminaire sur la coopération agricole. Elle rassemble 76 groupes de producteurs qui souhaitent s'impliquer dans des projets collectifs. L'Apaco fournit une assistance technique et fait la promotion de technologies appropriées. Dans les années 1990, elle a participé à la mise en place de crédits solidaires pour aider ces agriculteurs à investir dans des unités de transformation de petite taille (fruits, viande, poisson). Ces unités artisanales ont connu un vif succès. Rapidement, il a fallu penser à organiser l'écoulement de leur production. L'association a alors accompagné les agriculteurs pour monter des coopératives tournées vers la vente des produits, développer la vente directe sur les marchés de plein-vent et en écouler une partie dans les supermarchés de la région. À la fin des années 1990, elle a accompagné une expérience de commerce équitable avec plusieurs groupes de producteurs.

Ils sont également accompagnés par le Centre de recherche pour l'agriculture familiale (Epagri/Cepaf). Pour eux, les projets de développement doivent «*penser une autre manière de travailler avec les agricultures familiales en créant des structures organisationnelles innovantes*» (entretien, directeur Apaco, 2009). Selon les responsables de l'Apaco, les enjeux étaient bien d'améliorer les revenus et les conditions de vie des agriculteurs, mais aussi de discuter collectivement d'un «*nouveau modèle de développement, fondé sur la coopération entre les unités de production familiales, sur la solidarité, sur l'indépendance des agriculteurs concernant l'unité, sur l'usage de technologies réduisant le coût de production, préservant les ressources naturelles*» (entretien, directeur Apaco, 2009). Avec leurs organisations et les ONG, des familles rurales se sont tournées progressivement vers des projets de diversification individuels ou collectifs : production laitière, transformation à la ferme de produits traditionnels (compotes de fruits, fromages, produits carnés). De nouveaux modèles de développement et de projets pour le territoire se sont dessinés et ont reçu l'adhésion d'une grande partie des agriculteurs. Ces initiatives ont été facilitées par les nouvelles mesures gouvernementales dédiées à la professionnalisation des agricultures familiales.

Le parcours de deux agro-industries artisanales illustre bien comment les agriculteurs familiaux ont mis en œuvre ces activités de diversification (encadré 1.2).

Ces illustrations soulignent que les savoir-faire mobilisés dans les unités artisanales s'appuient sur des connaissances traditionnelles, mais aussi sur des savoir-faire plus récents acquis au cours des années de

spécialisation dans les fermes et les industries. Elles renvoient à l'observation faite plus haut sur la volonté des industriels de former leur personnel. Ces apprentissages sont aussi mobilisés à l'échelle de leur unité de transformation artisanale, et force est de constater que le respect des normes et des procédures est largement satisfaisant.

Grâce au soutien de programmes publics en faveur de l'agriculture familiale, les unités artisanales se sont multipliées. La présence de nombreuses villes intermédiaires a facilité l'écoulement des produits en circuits courts. Alors que les produits agro-industriels sont exportés, les produits artisanaux sont principalement vendus et consommés sur les marchés locaux (vente directe ou en supermarchés), y compris dans les

Encadré 1.2. Parcours de deux agro-industries familiales : l'agro-industrie Santa Rosa de Modelo et l'unité d'abattage de Pinhalzinho – Santa Catarina.

En 2001, toutes les familles de la commune de Modelo produisent leur canne à sucre et du sucre chez elles. Avec l'appui du maire et le centre de l'Epagri, trois familles s'associent pour construire une unité de transformation de la canne. Elles reçoivent des soutiens financiers et des conseils techniques. La construction de la structure dure quatre ans, le temps de rassembler les fonds nécessaires ; les équipements sont acquis sur fonds propres des trois familles. En 2009, ce sont huit familles qui travaillent ensemble et produisent une gamme diversifiée de produits dérivés de la canne à sucre (8 000 litres d'eau-de-vie par an et plus de 10 000 kilogrammes de sucre). Certains clients viennent s'approvisionner sur place. Le reste de la production est écoulé en vente directe ou en magasins de détail dans une région proche. Toutefois, l'un des associés a maintenu son contrat d'élevage de poulets industriels avec l'entreprise leader Sadia.

Le second exemple est une unité d'abattage et de transformation de porcs gérée par un couple de producteurs de Pinhalzinho. Ils possèdent 17 hectares, dont 6 sont réservés à la culture du maïs et du soja. Le couple travaille pour le compte d'une coopérative intégrée à une agro-industrie. Suite à la crise du porc en 1992, pour « survivre », ils ont l'idée d'augmenter la valeur ajoutée de la vente des porcs en produisant eux-mêmes de la viande et des produits transformés. Les premiers essais sont satisfaisants et motivent le couple à formaliser leur activité. Les éleveurs reçoivent une aide de l'État pour financer la construction de la structure. Les équipements leur sont offerts dans le cadre du programme « Développement et valeur ajoutée » du secrétariat aux Agricultures familiales du ministère de l'Agriculture. L'abattoir est aujourd'hui associé aux réseaux d'agro-industries et affilié à l'Apaco, ce qui leur permet d'utiliser la marque collective de l'ONG, Sabor Colonial, qu'ils associent à leur marque propre.

Source : Entretiens (Vitrolles, 2011).

cantines des agro-industries. En 2010, la région ouest de l'État comptait plus de 1 000 petites unités de transformation, les plus importantes étant la transformation de fruits, de canne à sucre, de panification (pain de maïs) et de dérivés de lait. Elles représentaient alors plus de 45 % des unités artisanales alimentaires du Santa Catarina. La marque collective Sabor Colonial, portée par l'Apaco, contribue à la notoriété des produits dans la région et valorise le métier d'agriculteur.

REPÉRER LES JEUX D'ACTEURS DANS LE PROCESSUS DE SPÉCIALISATION/ DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS

Les dynamiques de spécialisation et de diversification sont à la fois la cause et le produit de relations de pouvoirs et des représentations des parties prenantes sur le futur du territoire et sur les modèles de développement que celles-ci revendiquent.

LE JEU DES ACTEURS ENTRE 1970 ET 1990 : « TOUT CE QUI EST BON POUR L'AGRO-INDUSTRIE EST BON POUR LE TERRITOIRE ! »

Le système d'acteurs, représenté figure 1.1, distingue les acteurs du monde productif en lien avec la production de viande, les services d'appui à l'agriculture, et les représentants des pouvoirs publics aux niveaux local et fédéral. Au cours de la période 1970-1990, la vision du territoire était partagée, et tous œuvraient pour le développement de ce pôle spécialisé de production et de transformation de porcs et de volailles.

Les travaux de recherche avaient pour objectif d'améliorer les procédés industriels, les races animales, la production de ration animale. Les banques finançaient des projets d'installation en élevage, les communes favorisaient l'acquisition de terrains pour la création de nouvelles unités industrielles et l'aménagement de nouveaux quartiers urbains pour les familles d'ouvriers. Le secteur productif carné s'est organisé autour d'associations entre des industries de la viande, des producteurs intégrés et quelques coopératives.

Cette convergence de vision s'explique par le dynamisme économique du processus de spécialisation, mais aussi par l'implication de quelques dirigeants des industries dans la vie politique, comme Attilio Fontana[10], cofondateur en 1944 de l'industrie Sadia. Toutefois, le maintien de

10. Pendant de nombreuses années, A. Fontana (1925-2000), bien qu'à la tête de sa société, a assumé de nombreuses fonctions publiques. Il est à l'origine de travaux d'amélioration des infrastructures routières, d'investissement dans la formation de la main-d'œuvre (création d'écoles, mise en place de BTS techniciens spécialisés, alphabétisation d'adultes, formation continue pour les ouvriers), de programmes de crédits subventionnés pour la modernisation des unités agro-industrielles.

relations paternalistes au sein des entreprises a également limité les possibilités de contestation entre les producteurs intégrés, les salariés et les dirigeants d'entreprise au cours de cette période (figure 1.1).

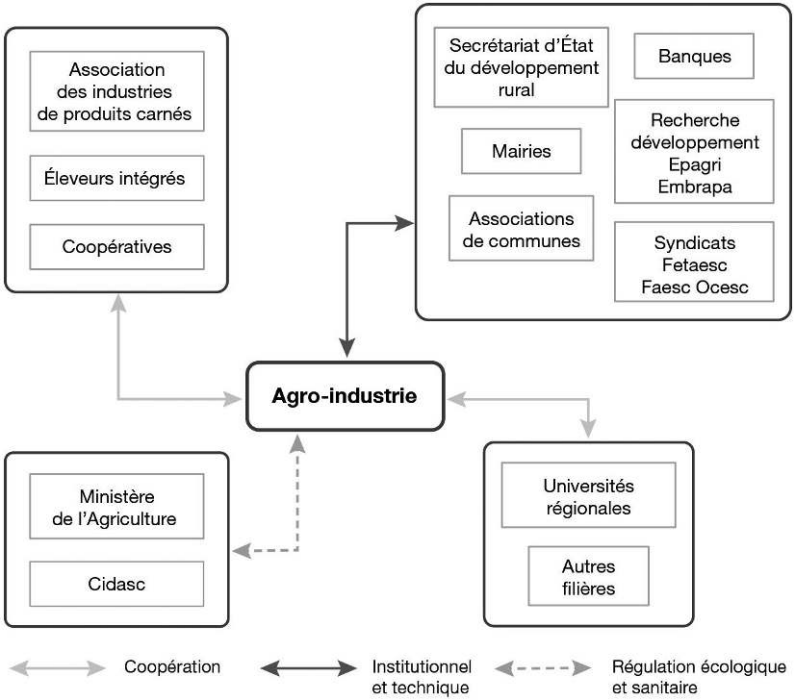

Figure 1.1. Cartographie des acteurs et leurs relations dans le territoire des produits carnés du Santa Catarina, 1970-1990.
Epagri : Entreprise de recherche agricole ; Embrapa : Entreprise brésilienne de recherche agronomique ; Fetaesc : Federação dos Trabalhadores na Agricultura do Estado de Santa Catarina ; Faesc Ocesc : Federação da Agricultura e Pecuária do Estado de Santa Catarina Organização das Cooperativas do Estado de Santa Catarina ; Cidasc : Companhia Integrada de Desenvolvimento Agrícola de Santa Catarina. Source : C. Cerdan.

À PARTIR DES ANNÉES 1990, UN SYSTÈME D'ACTEURS INTÉGRANT UNE PLURALITÉ DE PROJETS POUR LE TERRITOIRE

À partir des années 1990, le système d'acteurs s'est complexifié et s'est diversifié. L'exclusion d'un grand nombre d'éleveurs a remis en cause l'idée d'un pôle spécialisé dans la production et la transformation de produits carnés. Nombre d'initiatives et de programmes se sont mis en place pour proposer des alternatives au modèle existant (figure 1.2).

Ces évolutions s'inscrivent dans le processus de changement démocratique de 1988. Dotées d'autonomie politique et fiscale, les communes

ont associé l'ensemble des habitants de la commune et leurs représentants syndicaux à l'élaboration des politiques locales. Il en a découlé pour ce territoire la déconstruction du modèle de production intégré et la reconstruction de nouveaux modèles de développement, reposant sur des formes de solidarité et intégrant les valeurs de développement éthiques et durables.

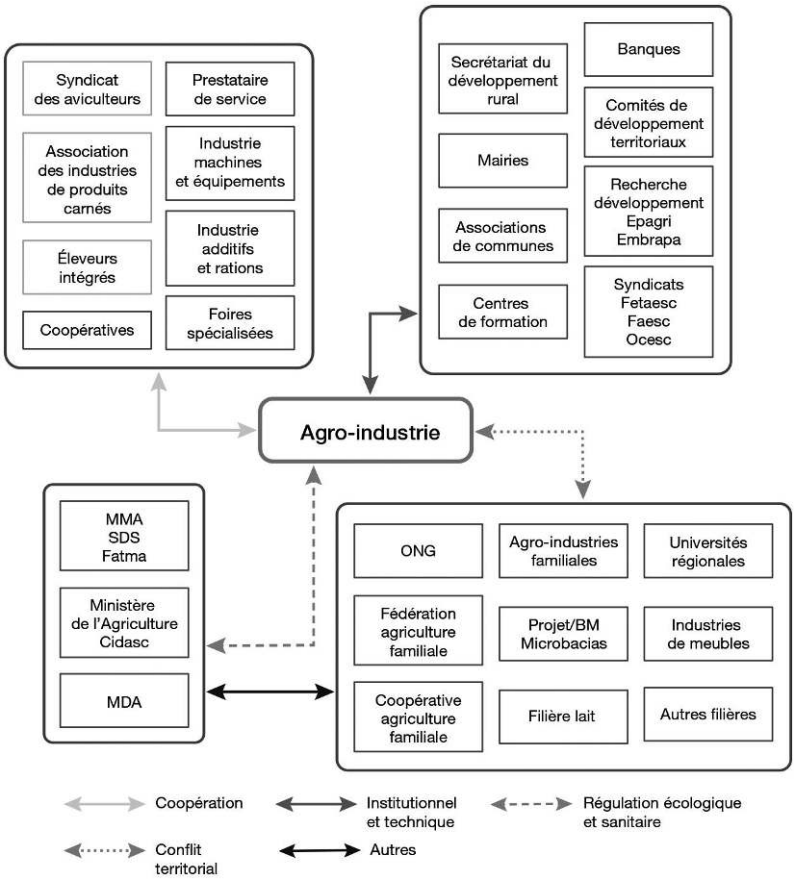

Figure 1.2. Cartographie des acteurs et leurs relations dans le territoire des produits carnés du Santa Catarina, 1990-2019.
Epagri : Entreprise de recherche agricole ; Embrapa : Entreprise brésilienne de recherche agronomique ; Fetaesc : Federação dos Trabalhadores na Agricultura do Estado de Santa Catarina ; Faesc Ocesc : Federação da Agricultura e Pecuária do Estado de Santa Catarina Organização das Cooperativas do Estado de Santa Catarina ; MMA : ministère de l'Environnement ; SDS : secrétariat du Développement durable ; Fatma : Fundação do Meio Ambiente ; MDA : ministère du Développement agraire ; BM : microbassin (bassin hydraulique) ; Cidasc : Companhia Integrada de Desenvolvimento Agrícola de Santa Catarina. Source : C. Cerdan.

Le jeu des acteurs à la fin des années 2000 met toutefois en avant une coexistence passive (ou pacifique) entre le modèle agro-industriel et le modèle de production fermière et artisanale. Les producteurs ont développé la transformation à petite échelle, tout en continuant d'élever et de fournir des animaux pour le compte de l'industrie. À condition que la production artisanale n'augmente pas les risques sanitaires, l'industrie ne s'est pas opposée à une diversification des revenus des ménages. Bien au contraire ! Nous avons noté également que l'agro-industrie proposait des produits locaux et artisanaux dans ses restaurants d'entreprise. Enfin, le développement de la filière lait, l'émergence des unités de transformation familiales, la fruiticulture ou encore la production organique ont été également porteurs de nouveaux modèles de développement pour le territoire, sans remettre en cause le modèle agro-industriel.

CONCLUSION

Cette étude valide l'hypothèse selon laquelle la diversification et la spécialisation s'inscrivent dans un même processus d'adaptation des espaces productifs au système global. Les processus vers une spécialisation sont le fait de réponses aux enjeux de marchés, de demandes sociétales. Ils sont aussi le produit du jeu des acteurs en présence et de leur capacité à se coordonner collectivement pour infléchir les dynamiques territoriales. Ainsi, il est possible d'affirmer que ces processus de spécialisation/diversification reposent sur une coordination efficace et un soutien des pouvoirs publics.

Le développement économique de la région ouest du Santa Catarina repose aujourd'hui sur la présence d'industries spécialisées qui représentent une source d'emplois et de nombreuses micro-activités alternatives. Contrairement à d'autres régions rurales du Brésil, qui se sont vidées de leur population, cette région agricole a bénéficié de la présence des industries alimentaires pour retenir la population active (en particulier les jeunes) en zone rurale ou en zones urbaine et périurbaine. Cette population est aujourd'hui le principal marché des agro-industries familiales.

Le regard historique sur le processus de spécialisation/diversification permet de mieux saisir quels ont été les déterminants de ces évolutions. Il montre également que les modèles de développement sont dynamiques et se construisent progressivement en fonction des opportunités et des propositions des acteurs du territoire. Dans notre étude de cas, le modèle agro-industriel est le résultat d'un processus de spécialisation flexible portée par une organisation productive originale au départ, mais qui a également été fortement remise en cause. Face à ces nouveaux défis, les acteurs aspirent à d'autres modèles de développement. Ces acteurs peuvent être en totale rupture ou dans un positionnement reposant sur une coexistence passive des modèles.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Andion C., 2006. Développement territorial durable en milieu rural, gouvernance et rôle des organisations non gouvernementales : l'État du Santa Catarina au Brésil. *Mondes en développement*, 136 (4), 85-100.

Embrapa, 2006. Relatório anual de atividades 2006 [da] Embrapa Suínos e Aves, Concórdia, Embrapa Suínos e Aves.

Mior L.C., 2004. Agricultores familiares, agroindustrias, e territorio: a dinâmica das redes de desenvolvimento rural no Oeste Catarinense. Thèse de doctorat en sciences humaines, société et environnement, sous la direction de Julia Silvia Guivant et de Terry Mardsen, UFSC, 2003, 316 p. Universidade Federal de Santa Catarina.

Raud C., 1997. Potentiel et modalités d'une industrialisation décentralisée au Brésil. *Espaces et Sociétés*, 88 (88/89), 161-83.

Silva E.I.Da., 2009. O papel da avicultura na construçao do territorio e na reproducao social da agricultura familiar : o caso de Chapeco e Quilombo no oeste catarinense. Mémoire de mestrado Agroecossistemas, Universidade Federal de Santa Catarina, Centro de Ciências Agrárias, 1, Florianópolis, Brésil, UFSC, 114 p.

Storper M., 1997. *The Regional World*, Guilford Press, New York, 338 p.

Testa V.M., 2004. Desenvolvimento sustentável e suinocultura do Oeste Catarinense : desafios econômicos, sociais e ambientais. *In : Desafios para o desenvolvimento sustentável da suinocultura*, Argos, Chapeco, Brésil, 23-72.

Vieira P., 2002. *A pequena produção e o modelo catarinense de desenvolvimento,* APED, Florianópolis, Brésil, 377 p.

Vieira P., Cazella A.A., Cerdan C., Andion C., 2009. Potencialidades e obstáculos à construção de territórios sustentáveis no estado de Santa Catarina. *Política e Sociedade*, 8 (14), 335-380.

Vitrolles D., 2011. La promotion de l'origine au Brésil. Thèse de géographie, Université Lumière de Lyon-2, 325 p. + annexes.

2
LA FABRIQUE DES ITINÉRAIRES DE DÉVELOPPEMENT DES BASSINS LAITIERS
Entre modèles spécialisés et modèles diversifiés

Martine Napoléone, Marie Houdart, Guillaume Duteurtre

L'agriculture et l'alimentation sont au cœur des débats de société. Depuis plus d'un demi-siècle, les espaces agricoles ont été profondément transformés par les évolutions croisées de l'agriculture et du secteur agroalimentaire. Avec la modernisation de l'agriculture et des firmes agroalimentaires, une logique économico-centrée s'est peu à peu imposée, modifiant en profondeur le rapport à la terre et au vivant, à la société locale, au travail, à l'alimentation (Hervieu et Purseigle, 2013). Toutefois, dans certaines conditions persistent des activités traditionnelles relevant d'autres rationalités mettant en jeu des équilibres d'ordre social et territorial (Rieutort, 2009). La revalorisation actuelle des valeurs paysannes, du terroir et du local, dans des systèmes alimentaires alternatifs (Tregear, 2011) ouvre de nouveaux liens entre les sociétés, les activités rurales et les consommateurs. Va-t-on assister à la fin du paysan, comme Mendras (1967) l'annonçait, et au développement inexorable de l'agriculture de firme (Purseigle *et al.*, 2017) ? Un nouvel horizon s'ouvre-t-il pour les formes paysannes dans un équilibre fragile avec d'autres formes d'agriculture au sein des territoires ? L'objectif de ce chapitre est d'analyser, dans leur complexité, les processus de spécialisation et de diversification à l'échelle des territoires. Comment et pourquoi une diversité de modèles existe dans certains territoires et pas dans d'autres ? Comment se construisent, évoluent ces processus

de spécialisation ou de diversification dans un même territoire ? Quels sont les facteurs et les conditions qui favorisent — ou au contraire qui rendent difficile — une pluralité de modèles de développement dans un territoire ?

Pour instruire ces questions, nous mettons la focale sur la question laitière, particulièrement concernée par le jeu de forces entre territorialisation et globalisation (Napoléone et *al.*, 2015). L'activité laitière implique en effet à la fois des agro-industriels puissants et des acteurs locaux dynamiques ; elle concerne un produit, le lait, qui peut être transporté sur de longues distances, être transformé en produits standards ou selon des savoir-faire anciens ; être présent sur les marchés de produits génériques, sur les marchés de niche « haut de gamme » ou encore dans les circuits locaux de produits traditionnels.

À travers l'analyse des itinéraires de recompositions des activités laitières dans cinq territoires ruraux contrastés (Salto en Uruguay, Brasil Novo au Brésil et Livradois-Forez, Cévennes et Drôme provençale en France), nous interrogeons l'hypothèse sous-jacente à cette partie de l'ouvrage : « la diversification et la spécialisation s'inscrivent dans un même processus d'adaptation des espaces productifs au système global ». Nous présentons tout d'abord la méthode que nous avons utilisée pour comprendre ces processus dans leur complexité. Nous décrivons ensuite trois itinéraires de développement archétypiques, issus de l'analyse des recompositions dans les cinq territoires, pour dégager les principaux facteurs impactant les dynamiques de spécialisation et/ou de diversification à l'échelle de ces territoires. En discussion, nous revenons sur les liens entre modèles de développement et processus de spécialisation/diversification à l'échelle du territoire, ainsi que sur les facteurs clés favorisant ces processus.

COMPRENDRE LES PROCESSUS DE SPÉCIALISATION ET DE DIVERSIFICATION À L'ÉCHELLE TERRITORIALE PAR L'ANALYSE DES MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT

Nous nous intéressons à la spécialisation et à la diversification à l'échelle du territoire. Nous considérons tout d'abord que ce sont à la fois des processus qui s'inscrivent dans le temps et un état à un moment donné qui caractérisent une situation de spécialisation ou de diversification. Nous définissons la spécialisation d'un territoire par le fait que la grande majorité des systèmes de production et de transformation s'inscrit dans un même modèle de développement. *A contrario*, la diversification des activités dans un territoire renvoie à la présence d'une pluralité de systèmes qui s'inscrivent dans des modèles de développement différents.

Nous considérons qu'un modèle de développement est une visée, une orientation, une éthique dans laquelle s'inscrit un projet individuel ou collectif. Le modèle de développement mobilise ainsi des conceptions, des solutions techniques et économiques, mais aussi des choix politiques (Duteurtre, 2014). Il met en jeu la rationalité et la cohérence d'un système, qui vont conditionner ou orienter la forme de développement, c'est-à-dire les choix stratégiques opérés, la façon de considérer ce qui est une ressource ou non, les façons de les mobiliser, de mettre en place des modalités de gouvernance et d'évaluer le résultat. Nous caractériserons la forme de développement par la mise en relation de façon particulière d'attributs relevant du territoire, des systèmes d'élevage, de la filière qui se traduisent dans des modes de production particuliers (Napoléone et Boutonnet, 2015b). Dans un territoire, il peut y avoir une seule forme de développement ou plusieurs, qui peuvent évoluer. Nous parlerons d'itinéraire de développement pour qualifier, à l'échelle du territoire, les types de succession mettant en jeu une ou plusieurs formes de développement au cours du temps.

La méthode mise en œuvre vise à rendre compte des processus de transformation des activités laitières au sein de territoires et à identifier des facteurs explicatifs. Notre analyse repose sur le postulat que les reconfigurations dans les bassins laitiers sont tirées par deux types de processus : l'un de globalisation, l'autre de territorialisation. Nous nous sommes intéressés aux formes de développement des activités laitières, à travers les interrelations entre les transformations des filières, des systèmes d'élevage et des territoires. En utilisant ce cadre d'analyse, nous représentons les processus de globalisation et de territorialisation à travers deux idéal-types (encadré 2.1). Les changements dans les bassins laitiers ont été repérés à partir d'analyses compréhensives et d'archives, puis consignés sur une frise historique (50 ans en moyenne).

Encadré 2.1. Deux idéal-types contrastés.

Globalisation. Processus « tiré » par une dynamique agro-industrielle et sectorielle : concentration des entreprises, allongement des circuits commerciaux, standardisation des produits ; concertation des activités sur les zones géographiques les plus favorables ; en élevage, intensification, agrandissement.

Territorialisation. Processus « tiré » par des dynamiques locales et territoriales : unités de production et de transformation artisanales, projet(s) collectif(s) impliquant une diversité d'activités locales, circuits de proximité, ancrage territorial des produits, développement de dynamiques identitaires. Les éleveurs adaptent le dimensionnement de leur activité et leurs pratiques aux ressources dont ils disposent.

Cette chronique a permis d'analyser les formes d'interrelations présentes dans chaque territoire à un moment donné (analyse synchronique) et leurs évolutions (analyse diachronique) (Napoléone et Corniaux, 2015).

LA FABRIQUE D'ITINÉRAIRES DE SPÉCIALISATION ET/OU DE DIVERSIFICATION

À partir de l'analyse des itinéraires de développement des cinq territoires, nous identifions trois types de bassins : ceux où dominent des formes industrialisées de développement, relevant d'un modèle de développement globalisé, ceux où dominent des formes territorialisées, relevant d'un modèle de développement territorialisé, ceux enfin où se côtoient différentes formes de développement pouvant relever des deux modèles de développement.

UN ITINÉRAIRE DE SPÉCIALISATION AGRO-INDUSTRIELLE

L'exemple du bassin de Salto (Uruguay) (Correa *et al.*, 2015) permet de comprendre comment se développe un itinéraire de spécialisation territoriale vers un modèle « agro-industriel ». Ce bassin laitier s'est développé dans une région enclavée, sans tradition laitière. Au cours d'une première séquence temporelle (des années 1930 à la décennie 1980), la production laitière est encouragée par l'État, qui investit dans la construction d'infrastructures et dans le développement d'une industrie laitière coopérative tournée vers l'approvisionnement en produits standards de la ville de Salto. Une seconde séquence temporelle se caractérise par l'extension des marchés du lait vers les pays voisins dans le cadre d'accords commerciaux protégés (Mercosur) : l'agro-industrie se modernise, bénéficiant d'investissements privés étrangers, la production s'intensifie, les exploitations s'agrandissent. Des producteurs de céréales se tournent vers la production laitière. Dans la séquence actuelle, le développement du bassin est marqué par la conquête du marché mondial (non protégé). Les exploitations laitières les plus grosses continuent à se développer. Cet essor est basé sur un modèle d'exploitation mécanisé à forte intensité en capitaux. Récemment, les exigences accrues de l'industrie laitière conduisent celle-ci à exclure de sa collecte les exploitations de moins de 50 hectares. Certaines de ces exploitations, proches des zones urbaines, réorientent leur système dans une logique territoriale, en associant élevage laitier et maraîchage, dont les produits sont vendus sur des circuits de proximité urbains.

Au fil de cette trajectoire, ce système prend de l'ampleur en ajustant les produits fabriqués au marché choisi (nature-volume), la production primaire à la demande des industriels, les aménagements du territoire aux développements de cette production (augmentation des surfaces, intensification des terres, etc.). La visée et la rationalité sont restées

les mêmes, orientées vers la productivité des facteurs de production. Elles sont partagées par tous les acteurs du système, qui gèrent à leur échelle leurs activités dans cette logique. Les caractéristiques physiques (grandes étendues disponibles, terres répondant à l'intensification, etc.) ont facilité ce processus. Cet itinéraire est orienté par un processus de développement porté par un modèle de globalisation. Toutefois, si l'évolution actuelle se confirme, la dynamique s'orienterait alors vers deux formes de développement : une forme de développement articulée autour d'une agro-industrie puissante, collectant du lait auprès de grands élevages, orientée vers le marché à l'exportation et les circuits longs urbains, et des formes localisées, concernant des exploitations de petite taille écoulant en circuit de niche vers une demande de proximité en produits agricoles diversifiés.

En résumé, le processus de spécialisation agro-industrielle du territoire se caractérise par un itinéraire *top-down*, avec diffusion d'un modèle de développement impulsé par l'État, dans lequel chaque acteur partage le même objectif. Le développement et la réussite du modèle conduisent à des verrouillages sociotechniques renforçant son développement ; en parallèle, ce modèle produit l'exclusion d'activités ne correspondant pas aux standards du modèle : de nouvelles formes de développement voient alors le jour, participant d'une diversification des modèles de développement dans ce territoire spécialisé.

UN ITINÉRAIRE DE SPÉCIALISATION « TERRITORIALISÉE »

Le cas du bassin laitier de Brasil Novo, au Brésil (Poccard et Carvalho, 2015), permet d'illustrer un itinéraire de développement relevant d'un modèle « territorialisé », reposant sur une « réinvention » locale de savoir-faire et de produits. À l'origine de l'émergence de ce bassin laitier enclavé le long de la Transamazonienne, des migrants issus de régions laitières s'installent sur ce front pionnier, en apportant leurs habitudes alimentaires et leur savoir-faire de transformation fromagère. Le développement de l'activité laitière dans ce territoire s'est construit sur des bases locales (économiques, sociales et culturelles) en trois grandes étapes. En premier lieu émerge une production laitière avec transformation à la ferme à partir des savoir-faire traditionnels des migrants, en complément de la production de viande. Au cours d'une seconde séquence temporelle, des laiteries artisanales sont créées pour fournir la demande de Brasil Novo, petite ville de cette enclave. Les modes de fabrication sont proches de la fabrication traditionnelle. Enfin, l'activité laitière se consolide pour répondre à la demande croissante des consommateurs de Brasil Novo. Des investisseurs régionaux facilitent la modernisation de l'outil de transformation. L'État assouplit les normes de fabrication fromagère pour qu'elles soient compatibles avec les processus de transformation artisanaux.

La dynamique de ce bassin est liée à son territoire de multiples façons : par son enclavement, qui a limité les échanges commerciaux avec l'extérieur et maintenu une demande urbaine de proximité, par ses terres, dont l'étendue et la qualité ont permis le développement de la production, par la présence d'éleveurs-agriculteurs prêts à orienter une partie de leurs activités vers la production laitière, par les produits et les savoir-faire apportés par les migrants et repris par les laiteries artisanales, ainsi que par la demande des consommateurs locaux, habitués à ces produits artisanaux.

En résumé, l'itinéraire se caractérise ici par un processus *bottom-up*, initié par les pionniers, l'État n'intervenant que dans un second temps pour permettre la durabilité de ces activités en adaptant les normes. Le développement du bassin laitier repose sur un savoir-faire de transformation partagé par les producteurs et les transformateurs, des habitudes alimentaires communes et des consommateurs connaisseurs. Les ressources nécessaires au développement de cet itinéraire « territorialisé » sont présentes dans le territoire (culture commune, ressources fourragères, élevages, demande de proximité).

DES ITINÉRAIRES CONDUISANT À UNE DIVERSITÉ DE MODÈLES DANS LE TERRITOIRE

Trois bassins français rendent compte d'itinéraires conduisant à une diversité des modèles de développement : Cévennes (Napoléone et Boutonnet, 2015a), Drôme (Napoléone et Boutonnet, 2011), Livradois-Forez (Houdart *et al*., 2015 ; Houdart, 2018). Ce sont des territoires de montagne ou de semi-montagne (encadré 2.2).

Ces itinéraires se sont construits en quatre grandes étapes.

Encadré 2.2. Les caractéristiques de ces territoires.

Ce sont des territoires de semi-montagne, à haute valeur patrimoniale : des paysages reconnus dans des parcs naturels, des produits traditionnels ancrés dans la culture alimentaire locale. Ils présentent des caractéristiques spatiales particulières : un cœur de massif enclavé, aux terres difficiles, et des parties du territoire plus ouvertes, cultivables, proches des grands axes routiers. Ces bassins jouxtent des plaines urbanisées qui représentent d'importants bassins de consommation (Montpellier, Clermont-Ferrand, Marseille, etc.).

Dans le Livradois-Forez, il s'agit de production laitière de lait de vache. La quasi-totalité des exploitations est laitière. L'essentiel de la surface agricole utile (SAU) est cultivable. En Cévennes et en Drôme, il s'agit de production caprine. Le territoire est boisé et les surfaces cultivables rares. Plus de 80 % des exploitations sont fermières.

Pendant toute la première moitié du XXe siècle, le modèle paysan d'économie domestique prévaut sur l'ensemble des territoires. Le surplus est vendu localement. Des laiteries artisanales et des ateliers d'affinage voient le jour, mobilisant les savoir-faire traditionnels et écoulant les produits localement.

Après la Seconde Guerre mondiale, sous l'incitation de politiques publiques, les modèles de production se diversifient. L'État incite à la modernisation agricole, à la construction de filières fortes, au développement de la grande distribution. Les modes de consommation évoluent. Dans les trois bassins étudiés, une diversité de modèles, spatialement distribués, se met en place : intensification de la production et industrialisation de la transformation dans les zones les plus favorables à ce type de développement ; maintien d'activités territorialisées dans les zones enclavées, grâce à la persistance de la demande en produits locaux (Fourme d'Ambert, Bleu d'Auvergne, Pélardon, Picodon).

Les années 1980-2000 sont marquées par des difficultés importantes. La réussite du modèle productiviste conduit à une surproduction, d'autant plus que les exigences de mise aux normes des laiteries impliquent des investissements importants, et des augmentations de production pour les compenser. La « crise de la vache folle » (1986) entame la confiance des consommateurs. Pour gagner des parts de marché, les agro-industriels segmentent leurs gammes par des signes de différenciation (nom de lieu ou de produit réputé, label bio, fromage à allure de terroir), ce qui crée de la confusion entre les fromages locaux et les fromages industriels « à allure de terroir ». Pour différencier leur fromage des fromages industriels, pour protéger le nom de leur produit, les acteurs des bassins de production traditionnels demandent la reconnaissance en Appellation d'origine contrôlée (AOC) de leur fromage[1]. Avec l'obtention de l'AOC, les entreprises qui produisaient hors zone des fromages portant le nom de produits traditionnels n'ont plus le droit de le faire. Dans les années 1990, les fusions et les accords commerciaux entre des groupes industriels situés hors zone et des laiteries locales se multiplient. Les groupes situés hors zone cherchent ainsi à maintenir l'AOC dans leur gamme, et les petites entreprises à réduire les coûts logistiques d'accès aux circuits longs. La diversité des modèles peine à se maintenir au cours de cette période. La cohérence du modèle territorial est mise à mal.

Plus récemment, la diversification des demandes alimentaires favorise le redéploiement d'une diversité des modèles dans le territoire. Les critères de proximité prennent de l'importance pour les consommateurs. Dans le même temps, la demande des pays émergents constitue une perspective de croissance pour l'industrie laitière (Idèle, 2016). Dans les bassins étudiés, on assiste à la fois à un retour à des dynamiques

1. AOC : Fourme d'Ambert, 1972 ; Bleu d'Auvergne, 1975 ; Picodon, 1983 ; Pélardon, 2000.

territoriales pour une partie des acteurs et des activités, et à une accentuation de l'industrialisation pour d'autres acteurs. L'augmentation de la demande en vente directe et la diversification des formes de mise en marché permettent aux entreprises artisanales restées indépendantes et aux producteurs fermiers de tirer parti de leur caractère artisanal et de l'image locale du produit. La plupart d'entre eux se recentrent sur des circuits de proximité (géographique ou organisationnelle) et des circuits de niche. Les acteurs politiques accompagnent ces changements. Les laiteries industrielles poursuivent leurs dynamiques de concentration. Les groupes industriels peuvent conjuguer deux orientations stratégiques : se positionner sur le marché mondial et maintenir une place sur le marché national, ou rester leader d'un marché régional en mettant en avant les produits traditionnels.

En définitive, la diversité des ressources territoriales a pu être mobilisée par des acteurs des territoires et des filières en fonction de l'orientation du modèle de développement dans lequel ils s'inscrivaient. Les formes de consommation ont été motrices de ces développements. Les stratégies des entreprises de transformation ont aussi joué un rôle important. Si, dans certains cas, des entreprises artisanales ont été absorbées par des entreprises industrielles, en revanche, des coopérations entre firmes industrielles globalisées et entreprises artisanales ont permis à ces dernières, dans des périodes difficiles, de perdurer. La protection des produits typiques par des signes officiels de qualité spécifique a favorisé la diversité des formes de développement, les unes axées sur un développement sectoriel (mobilisant souvent une diversité de gamme du standard au produit de terroir), les autres ancrées dans une logique de territorialisation. L'industrie a adapté ses chaînes de transformation pour jouer à la fois sur des produits génériques et sur des produits plus typiques, pour atteindre les consommateurs « connaisseurs » achetant en circuits longs urbains régionaux. Les artisans et fermiers ont tiré parti de leur caractère artisanal dans des circuits spécialisés. Les acteurs ont porté les produits auprès des consommateurs dans divers circuits (proches ou éloignés, génériques de niche ou locaux), ce qui a contribué à développer la notoriété des produits. Il est certain que l'affirmation actuelle de la demande en produits génériques (export) et en produits de proximité (circuits courts) facilite le déploiement de formes de développement distinctes.

DISCUSSION

Aborder les processus de spécialisation et de diversification à l'échelle du territoire en explicitant les itinéraires de développement à l'œuvre nous permet de rendre compte des façons dont ces processus s'articulent avec les modèles de développement. Cette approche met en lumière les principaux facteurs de la diversification et de la spécialisation à

l'échelle des territoires : plus qu'une adaptation au changement global, ces processus seraient tirés par la demande alimentaire, et influencés par les ressources territoriales en présence.

DES ARTICULATIONS COMPLEXES

Notre analyse montre que la spécialisation peut renvoyer à des modèles globalisés comme territorialisés. Elle n'est pas toujours un processus inféodé à un seul centre de décision et à un seul pouvoir. Dans certains cas, la spécialisation est celle qui relève de la prédominance de modèles agro-industriels dans une logique de globalisation. Dans ce cas, la construction d'une visée est impulsée par les politiques publiques. Il n'y a pas un mais plusieurs centres de décision et de pouvoir, mais l'ensemble des acteurs est orienté vers la même logique chacun à son niveau (le politique, le gérant de l'agro-industrie, l'éleveur et l'agriculteur), le tout organisé — et segmenté — le long d'une chaîne de valeur de la production à la consommation. Dans d'autres cas, la spécialisation est celle des activités dans une logique territoriale. Le bassin laitier se caractérise alors par la prédominance de relations horizontales entre différents acteurs qui conduisent leurs activités dans une même logique d'ancrage territorial.

Concernant les processus de diversification, nous mettons en lumière le fait que ces processus questionnent la coexistence, ou la façon de vivre ensemble, de différents modèles de développement à l'échelle du territoire. Dans certains cas, comme pour les cas français, la coexistence des modèles peut résulter de dynamiques de spécialisation relevant de modèles différents, spatialement distribués sur le territoire ; elle peut également résulter de l'adaptation des modèles en présence à différentes contraintes et opportunités territoriales et globales. Dans d'autres cas, comme celui de Salto, elle résulte des effets de la spécialisation du modèle agro-industriel qui conduit à l'exclusion de certains acteurs du système, et de fait à l'émergence d'un modèle territorialisé qui vient coexister sur le même territoire.

ENTRE DEMANDES ALIMENTAIRES ET RESSOURCES TERRITORIALES

Les trajectoires de diversification ou de spécialisation peuvent être analysées comme le produit des dynamiques marchandes et de l'action des acteurs stratégiques (firmes, États, organisations professionnelles ou société civile) (van der Ploeg *et al.*, 2008). Dans le cas des filières animales, des chercheurs soulignent les nombreux avantages économiques qui résultent de la spécialisation par concentration, comme les gains de productivité ou les économies d'échelle (Roguet *et al.*, 2015). Cependant, plusieurs auteurs relativisent l'importance du facteur « global » dans les processus de spécialisation ou de diversification,

en particulier dans le cas de la production laitière, et rendent compte du fait que spécialisation et diversification ne sont jamais uniquement une adaptation au marché globalisé (Dupuis et Block, 2008). C'est ce que confirment nos travaux, en mettant en avant la diversité des demandes alimentaires et des ressources territoriales à l'œuvre dans les processus de diversification ou de spécialisation.

La demande alimentaire pèse sur l'orientation des modèles de développement. Quatre grands types de demande ont influencé, à des niveaux divers, l'évolution des formes de développement dans les bassins laitiers présentés : la demande en produits de commodité pour le commerce international ; la demande en produits génériques en circuits longs nationaux ou régionaux ; la demande en produits sous signe de qualité et/ou issus d'un lieu en circuits longs régionaux, voire nationaux ; et enfin, la demande dans des circuits permettant une proximité (géographique ou organisationnelle) entre producteurs et consommateurs.

Toutes ces demandes ne sont pas compatibles avec toutes les formes de production, de transformation et « d'ambiance laitière » du territoire. Les caractéristiques territoriales peuvent conduire à des développements différenciés dans diverses parties du bassin : les conditions requises pour satisfaire chaque type de demande ne sont pas les mêmes en matière de ressources à mobiliser (Houdart et Poccard, 2015). Certains territoires sont donc propices à l'expression de plusieurs formes de développement, d'autres non.

Finalement, en croisant demande alimentaire et ressources territoriales, trois situations peuvent être identifiées. Dans la première, le développement agro-industriel est tourné vers la production de « commodités » (produits standards) pour la conquête de parts de marché dans les pays où la consommation est en croissance. Ce type de développement industriel visant l'exportation se développe dans les situations géographiques, sociales, techniques, économiques, propices aux exigences de son développement. La seconde situation serait caractérisée par une dynamique liée aux demandes des transformateurs agro-industriels pour un positionnement commercial en circuits longs de la grande distribution nationale ou régionale. Celui-ci peut concerner aussi bien les produits génériques que les produits vendus sous signes de qualité. Dans tous les cas, l'offre laitière doit être compatible avec la transformation industrielle et la distribution des circuits longs (régularité et homogénéité de l'offre laitière, des volumes élevés, densité d'élevage sur le territoire). Cette dynamique s'accompagne d'un accroissement de la taille des systèmes de production, éventuellement en faisant reposer cette augmentation sur l'achat d'intrants si le territoire n'offre pas assez de ressources alimentaires pour nourrir le troupeau. Cette dynamique agro-industrielle peut s'accommoder de certaines exigences et contraintes (ex. : cahier des charges) si leur respect permet à l'industriel de se démarquer sur des segments commerciaux.

C'est le cas pour le développement de collectes agro-industrielles, dans des territoires AOC, qui offrent un avantage concurrentiel, permettant à l'industriel ou au distributeur de segmenter leurs gammes. Enfin, la troisième situation est celle d'une dynamique liée à une logique territoriale peu connectée aux marchés mondiaux ou à la grande distribution, dans laquelle l'offre laitière du territoire correspond à une demande de relations de proximité, géographique, relationnelle ou organisationnelle (Rallet et Torre, 2007). Dans ces dynamiques, l'offre est composite. Elle se nourrit de divers échanges et relations à l'échelle territoriale ou du système agro-alimentaire. Ces relations interpersonnelles contribuent à la construction de normes et valeurs communes entre les personnes en relation. Ce sont des dynamiques horizontales qui mettent en synergie d'autres éléments que purement marchands entre acteurs de la filière (Pecqueur, 2014).

CONCLUSION

La question pour l'avenir des bassins laitiers reste la tension entre une évolution sélective des formes d'agriculture entrepreneuriales et la diversification des modèles laissant une place à des formes très ancrées dans leurs territoires. La diversité de formes d'agriculture serait alors fortement liée aux régulations politiques qui pourraient être mises en place et à la façon dont chaque forme s'inscrit et tisse des liens avec un environnement économique, social, territorial. En définitive, la spécialisation et la diversification, à l'échelle territoriale, sont des processus d'adaptation pilotés par des acteurs s'inscrivant dans des registres de légitimation très différents, qui dépassent la seule question productive. Les uns sont fortement influencés par le politique et encouragés par le secteur agro-industriel, les autres sont soutenus par une société civile à la recherche d'autres valeurs. La diversité des modèles dans un territoire permet une diversité d'accès au marché et une pluralité de formes d'exercices de l'activité. Si la diversification peut être considérée comme une richesse augmentant les capacités d'initiative à l'échelle d'un territoire, la durabilité de la coexistence des modèles ne va pas de soi. Pour un développement durable des territoires et des filières, l'enjeu nous paraît être de reconnaître ces formes de développement, par une approche territoriale, de les analyser au regard de leur intérêt propre et de mettre en place, si besoin est, des modes de régulation pour favoriser leur coexistence.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Correa P., Arbeletche P., Piedrabuena L., Bataburu D., Tourrand J.-F., Morales H., 2015. L'expansion d'un bassin laitier basé sur le développement de l'agro-industrie et de l'exportation. *In : Voies lactées. Dynamiques des bassins laitiers, entre globalisation et territorialisation* (M. Napoléone, C. Corniaux, B. Leclerc, eds), Éditions Cardère, Avignon, 39-65.

Dupuis E.-M., Block D., 2008. Sustainability and scale: US milk-market orders as relocalization policy. *Environment and Planning A: Economy and Space*, 40 (8), 1987-2005.

Duteurtre G., 2014. Les minilaiteries, « modèle » d'avenir pour les filières élevage en Afrique ? *In : Filières laitières et développement de l'élevage en Afrique de l'Ouest : L'essor des minilaiteries* (C. Corniaux, G. Duteurtre, C. Broutin, eds) Karthala, Paris, 66-91.

Hervieu B., Purseigle F., 2013. *Sociologie des mondes agricoles*, Éditions Armand Colin, Paris, 318 p.

Houdart M., 2018. Le bassin laitier du Livradois-Forez, de l'analyse historique aux modèles de dynamique. *Mappemonde*, 123, http://mappemonde.mgm.fr/123as3/ (consulté en juin 2019).

Houdart M., Poccard R., 2015. Les conditions d'interaction entre dynamique de bassins laitiers et dynamique territoriale ? *In : Voies lactées. Dynamiques des bassins laitiers, entre globalisation et territorialisation* (M. Napoléone, C. Corniaux, B. Leclerc, eds), Éditions Cardère, Avignon, 169-185.

Houdart M., Baritaux V., Cournut S., 2015. Bassin laitier du Livradois-Forez : dés-ancrage/ré-ancrage de la production laitière dans le territoire : quelle influence des acteurs de l'aval ? *In : Voies lactées. Dynamiques des bassins laitiers, entre globalisation et territorialisation* (M. Napoléone, C. Corniaux, B. Leclerc, eds), Éditions Cardère, Avignon, 76-97.

Idèle, 2016. Conférence sur les marchés mondiaux du lait. Risques et opportunités pour les filières françaises et européennes, 8 juin 2016, Paris.

Mendras H., 1967. *La fin des paysans, innovations et changement dans l'agriculture française*, SEDEIS, coll. Futuribles n° 6, Paris.

Napoléone M., Boutonnet J.-P., 2011. Lecture diachronique de l'évolution des systèmes de production et des stratégies de firmes, en élevage caprin. *Options méditerranéennes, « Economic, social and environmental sustainability in sheep and goat production systems »*, série A (100), 91-100.

Napoléone M., Boutonnet J.-P., 2015a. Bassin laitier « Pélardon en Cévennes méridionales » : une filière localisée qui reste affranchie des dynamiques industrielles. *In : Voies lactées. Dynamiques des bassins laitiers, entre globalisation et territorialisation* (M. Napoléone, C. Corniaux, B. Leclerc, eds), Éditions Cardère, Avignon, 157-184.

Napoléone M., Boutonnet J.-P., 2015b. Entre local et global : quelles reconfigurations à l'œuvre dans les bassins laitiers ? Analyse comparative dans les bassins laitiers au Nord au Sud. *In : Voies lactées. Dynamiques des bassins laitiers, entre globalisation et territorialisation* (M. Napoléone, C. Corniaux, B. Leclerc, eds), Éditions Cardère, Avignon, 249-277.

Napoléone M., Corniaux C., 2015. De la trajectoire singulière aux processus communs. *In : Voies lactées. Dynamiques des bassins laitiers, entre globalisation et territorialisation* (M. Napoléone, C. Corniaux, B. Leclerc, eds), Éditions Cardère, Avignon, 21-36.

Napoleone M., Corniaux C., Leclerc B. (eds), 2015. *Voies lactées. Dynamiques des bassins laitiers, entre globalisation et territorialisation*, Éditions Cardère, Avignon, 313 p.

Pecqueur B., 2014. Esquisse d'une géographie économique territoriale. *L'Espace géographique*, 43 (3), 198-214.

Poccard R., Carvalho S., 2015. Bassin laitier de Brasil Novo : l'émergence d'un bassin laitier localisé sur un front pionnier. *In : Voies lactées. Dynamiques des bassins laitiers, entre globalisation et territorialisation* (M. Napoléone, C. Corniaux, B. Leclerc, eds), Éditions Cardère, Avignon, 185-205.

Purseigle F., Nguyen G., Blanc P., 2017. *Le nouveau capitalisme agricole, de la ferme à la firme*, Éditions Les Presses de Sciences Po, Paris, 305 p.

Rallet A., Torre A. (coord.), 2007. *Quelles proximités pour innover ?,* Édition L'Harmattan, coll. Géographies en liberté, Paris, 221 p.

Rieutort L., 2009. Dynamiques rurales françaises et re-territorialisation de l'agriculture. *L'Information géographique*, 73 (1), 30-48.

Roguet C., Gaigné C., Chatellier V., Cariou S., Carlier M., Chenut R., Daniel K., Perrot C., 2015. Spécialisation territoriale et concentration des productions animales européennes : état des lieux et facteurs explicatifs, *INRA Prod. Anim*., 28, 5-22.

Tregear A., 2011. Progressing knowledge in alternative and local food networks: Critical reflections and a research agenda. *Journal of Rural Studies*, 27 (4), 419-430.

van der Ploeg J.D., van Broekhuizen R., Brunori G., Sonnino R., Knickel K., Tisenkopfs T., Oostindië H., 2008. Towards a framework for understanding regional rural development. *In: Unfolding Webs: The Dynamics of Regional Rural Development* (J.D. van der Ploeg, T.K. Marsden, eds), Royal Van Gorcum, Assen, Netherlands, 1-28.

3
L'ÉVOLUTION DES MODÈLES PRODUCTIFS AGRICOLES PERMET-ELLE LEUR COEXISTENCE SUR LES TERRITOIRES ?

Frédéric Wallet

Un nombre croissant de travaux souligne aujourd'hui les limites du modèle agro-industriel et la nécessité de le réformer du fait des externalités négatives qu'il génère et de son incapacité à répondre à l'ambition d'un accès à une alimentation de qualité pour tous. Fondé sur une logique de réduction des coûts et d'économies d'échelle, ce modèle agricole est porteur de la mise en place d'une dynamique de concentration le long des chaînes de valeur, des structures foncières et du marché des semences jusqu'au système de distribution. Ce processus porte également une traduction géographique à travers la spécialisation régionale croissante des formes d'agriculture. Or l'exigence de transition vers des modèles agricoles plus durables a bien induit des dynamiques d'innovation prenant à la fois la forme d'une reconfiguration interne du modèle agro-industriel et d'alternatives multiples. Elles émanent pour une bonne part de nouveaux acteurs dans le secteur agricole et alimentaire, mais également d'une évolution de la conception de leur métier par les agriculteurs.

D'abord considérés comme marginaux, ces modèles agricoles — nouveaux ou redécouverts — s'ancrent aujourd'hui plus durablement dans le paysage, questionnant les formes de coexistence qu'ils entretiennent avec le modèle agro-industriel, entre opposition et hybridation. Ainsi, les systèmes agricoles et alimentaires tels qu'ils se déploient sur les territoires créent des configurations multiples, loin de la concurrence

binaire entre un modèle dominant et des alternatives qui convergeraient naturellement vers un horizon commun, susceptible de renverser le régime sociotechnique établi.

Ces évolutions prennent corps dans un contexte de mutation des politiques régionales où l'idée de dispositifs d'intervention et de principes de développement équivalents pour tous les territoires a montré ses limites. Ainsi, la reconnaissance de l'importance des particularismes régionaux et territoriaux, et la recherche d'une performance plus élevée en matière d'innovation et de développement durable fondent aujourd'hui le principe dit « de spécialisation intelligente ». Il convient alors de s'interroger sur la contribution des systèmes agricoles et alimentaires à cette stratégie dans chaque région, mais également sur la pertinence de cette politique appliquée aux activités agricoles et aux espaces ruraux : quelle structure productive et organisationnelle promouvoir pour rendre cette logique opérationnelle pour l'agriculture et cohérente dans une stratégie territoriale ?

Dans une première partie, ce chapitre revient sur les caractéristiques et les fondements de la spécialisation régionale des modèles agricoles, avant d'aborder la diversité des initiatives qui constituent aujourd'hui des pistes de diversification, et la manière dont ces différents modèles composent les systèmes alimentaires sur les territoires. Puis un deuxième temps replace ces mutations dans le contexte plus large d'évolution des politiques de développement régional en Europe et leurs impacts sur les espaces ruraux et les chaînes de valeur agricoles. Enfin, dans la dernière partie sont débattues la notion de coexistence et les questions qu'elle adresse aux chercheurs et aux décideurs pour permettre d'aller vers une transition souhaitée de l'agriculture et des modèles de développement des territoires ruraux.

SPÉCIALISATION DES MODÈLES AGRICOLES ET ALTERNATIVES ÉMERGENTES

Le processus de spécialisation régionale croissante des formes d'agriculture et de concentration accrue des ressources à tous les niveaux des chaînes de valeur questionne la capacité de ce régime agricole à assurer la transition nécessaire pour répondre aux enjeux de durabilité. Cela se traduit par l'émergence de solutions alternatives qui interrogent les modes d'articulation entre les modèles sociotechniques.

SPÉCIALISATION RÉGIONALE ET CONCENTRATION DANS LES CHAÎNES DE VALEUR

L'analyse à l'échelle française laisse apparaître un profond mouvement de spécialisation régionale, marqué par une dissociation géographique des productions végétales et animales, le recul des surfaces de prairies

au profit des surfaces de grandes cultures (oléagineux, céréales), la baisse des cultures pérennes (vigne, arboriculture) et la concentration géographique des productions animales (Gaigné, 2012).

Le prix de l'énergie et la recherche d'économies d'échelle expliquent notamment cette spécialisation productive. Ces effets de taille se doublent des bénéfices attendus des économies d'agglomération, poussant à la co-localisation et au recours croissant à la logique intégrative (Chatellier et Gaigné, 2012). Enfin, les critères d'attribution des aides ont des implications spatiales poussant là aussi à tirer profit de la spécialisation et de la concentration.

Les stratégies de croissance des exploitations agricoles ont pour corollaire une augmentation des risques économiques et sanitaires. Il en découle une diminution massive du nombre d'exploitations, touchant notamment les petites et surtout les moyennes, au profit des exploitations de grande taille[1], en particulier pour les productions avicoles et porcines ou l'élevage laitier. Ce mouvement de concentration et d'intégration concerne également les phases de transformation et de commercialisation des industries agroalimentaires, entraînant la disparition des petites et moyennes entreprises (PME) de l'agroalimentaire, aboutissant à un processus de captation d'une part croissante de la valeur ajoutée le long des chaînes de valeur et à l'imposition d'un modèle industriel laissant une place réduite aux alternatives.

UNE MULTITUDE D'INITIATIVES DESSINANT DES ALTERNATIVES… ENCORE RELATIVEMENT MARGINALES

Face aux limites du modèle dominant, de nombreuses alternatives voient le jour dans l'agriculture et l'alimentation, touchant aussi bien les circuits courts, l'approvisionnement local, l'agriculture biologique et l'agroécologie que les produits d'origine sous signe de qualité. Elles dessinent des formes variées de mobilisation tant du côté des consommateurs que des producteurs, questionnant le degré d'autonomie des choix productifs et alimentaires. Le succès médiatique de ces mouvements est croissant, mais leur place dans le secteur agricole et alimentaire demeure réduite face aux grandes entreprises de l'agro-industrie et de la distribution.

Dans nombre de cas, la fragilité de ces modèles économiques est manifeste, faisant ressortir le besoin d'un soutien des politiques publiques (Brand *et al.*, 2019) aux différentes échelles dans une perspective de reterritorialisation de l'agriculture, de maintien de l'emploi

1. Classification des exploitations agricoles : répartition des exploitations selon leur spécialisation et leur dimension économique. Elle repose depuis le recensement agricole de 2010 sur le concept de production brute standard (PBS). Sur la base des coefficients de PBS, les exploitations sont réparties en trois classes de tailles : les petites (PBS inférieure à 25 000 euros), les moyennes (PBS entre 25 000 et moins de 100 000 euros), les grandes (PBS supérieure à 100 000 euros) (source : Insee, TEF, 2019, https://www.insee.fr/fr/statistiques/3696937).

et de préservation de l'environnement et de la biodiversité. À travers ces démarches, c'est la place et le soutien accordé à ces modèles alternatifs qui sont en débat ; mais aussi la manière de faire coexister sur un même territoire des chaînes de valeur relevant de principes distincts et qui se retrouvent possiblement en concurrence sur les ressources, les subsides publics et les débouchés potentiels.

Ainsi, les systèmes alimentaires témoignent d'une profonde diversité, quelle que soit l'échelle considérée. Loin d'un face-à-face entre système agro-industriel dominant et systèmes alternatifs (Goodman, 2003), ils composent une palette complexe de modèles productifs et de distribution de produits et services alimentaires construits à partir d'une diversité de principes organisationnels, de normes technico-productives et de conventions de qualité. La difficulté, voire l'incapacité de chacun de ces modèles — y compris agro-industriel — à nourrir seul des populations de taille conséquente et aux réalités socio-économiques multiples, appelle à une réflexion autour de leurs potentiels et conditions de complémentarité, et des modalités de leur coévolution. Dès lors, les politiques de type *one size fits all* s'avèrent inadaptées pour répondre aux grands enjeux alimentaires (impacts environnementaux, sécurité alimentaire, etc.), ou du moins ne sont pas en mesure d'exploiter les leviers qu'offre la diversité des modèles (Fournier et Touzard, 2014).

Ce constat fait écho aux inflexions qui caractérisent les politiques de développement régional et rural depuis une dizaine d'années.

LES STRATÉGIES *PLACE-BASED* : UNE LECTURE DE LA SPÉCIALISATION OUVERTE

Ces évolutions des modèles agricoles prennent corps dans un contexte de mutation des politiques régionales de développement en proposant une alternative fondée sur la reconnaissance de l'importance des particularismes régionaux et territoriaux, et la recherche d'une performance plus élevée en matière d'innovation et de développement durable. Fondée sur le principe dit « de spécialisation intelligente », cette stratégie questionne cependant la pertinence de sa mise en application quand elle aborde les activités agricoles et les espaces ruraux.

LES POLITIQUES EUROPÉENNES DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL À L'HORIZON 2020 : LE CHOIX D'UNE LOGIQUE *PLACE-BASED*

Le constat de défaillance des politiques fondées sur une logique sectorielle a notamment mis l'accent sur la détérioration de la compétitivité des régions européennes face à leurs concurrentes américaines et asiatiques, notamment due à un déficit d'innovation. Le Rapport Barca (2009) attribue ces faiblesses à trois principales raisons :

– l'excessive uniformité des politiques régionales et les orientations sectorielles en faveur des hautes technologies au niveau européen, alors même que toutes les régions n'ont pas les mêmes atouts dans la compétition internationale ;
– une spécialisation insuffisante des régions, qui par conséquent auraient eu tendance à l'éparpillement de leurs ressources entre une trop grande diversité de secteurs et de technologies ;
– l'absence d'intérêt dans les politiques publiques quant à la manière dont les dimensions spatiales sont intégrées dans les stratégies de localisation et de coordination des entreprises.

C'est dans ce cadre que s'est appliquée la nouvelle stratégie de croissance de l'Union européenne pour 2020, désormais prolongée pour cinq ans, et qui repose sur l'ambition de devenir une économie « intelligente, durable et inclusive » (Commission européenne, 2010). Cet objectif est fondé sur l'identification, dans un contexte de concurrence mondiale, des avantages comparatifs des régions et de leur intégration cohérente dans les chaînes de valeur globales, mais aussi les processus d'innovation au sein des secteurs préexistants, permettant ainsi de définir un modèle de développement régional particulier.

Les politiques de spécialisation et de croissance intelligentes ambitionnent ainsi d'offrir la possibilité d'un développement différencié des territoires en fonction de leurs ressources, de leurs capacités technologiques et de leurs modes d'organisation. Elles décrivent un basculement d'une approche identique pour toutes les régions à une reconnaissance des lieux et des politiques de développement fondées sur les connaissances locales (Foray, 2015).

La stratégie de spécialisation intelligente ainsi mise en place se distingue singulièrement des précédentes, au sens où elle tient davantage compte des réseaux de connaissance et des dimensions spatiales, et questionne aussi les modes de gouvernance et les dispositifs institutionnels (McCann et Ortega-Argilés, 2015). La logique *place-based* (Rodríguez-Pose et Wilkie, 2017) constitue alors un basculement en faveur d'une primauté donnée au territoire comme creuset des modèles de développement et d'innovation là où prévalaient auparavant des logiques de déploiement spatial de formes sectorielles. Initiées en Europe, ces stratégies voient désormais leur logique se diffuser à travers la planète, notamment en Amérique latine (Barroeta *et al.,* 2017).

LES PRINCIPES DES STRATÉGIES DE SPÉCIALISATION INTELLIGENTE EN RÉGION

Les stratégies de spécialisation intelligente sont fondées sur la combinaison de plusieurs principes structurants.

En premier lieu, il s'agit de rechercher les secteurs d'activités dans lesquels la région dispose d'un avantage concurrentiel à l'échelle

européenne, voire mondiale, en évitant le mimétisme par rapport à ce qui se fait ailleurs. En d'autres termes, l'ambition est de trouver le domaine d'activité, la structure organisationnelle et l'étendue des fonctions au sein des chaînes de valeur et des technologies à implanter sur le territoire, pour assurer une compétitivité pérenne de la région et des entreprises.

Pour y parvenir, des choix ciblés s'imposent dans des domaines offrant une masse critique suffisante, ce qui suppose d'établir des priorités dans un nombre relativement limité de secteurs et de technologies. Est-ce à dire pour autant qu'il faille opter pour une spécialisation stricte de chaque région ? À ce niveau réside l'originalité de l'approche par la spécialisation intelligente, qui souligne l'importance de la variété reliée, articulant logique de spécialisation et diversité cohérente des technologies et des secteurs afin de tirer profit des processus de production et de diffusion des externalités de connaissances, et ainsi stimuler les dynamiques d'innovation au sein et à l'articulation des différentes chaînes de valeur sectorielles.

Les travaux en économie géographique ont mis en évidence qu'une des conditions de réussite de ce modèle tient à son degré d'intégration régionale, à savoir aux fortes connexions régionales ou locales avec certaines industries, en matière de liens d'entrée-sortie des flux (matériels, informationnels et monétaires) et de main-d'œuvre, le long des chaînes de valeur. Au-delà se pose également la question des liens entre les entreprises régionales et l'extérieur. La connectivité joue ainsi un rôle important dans sa capacité à favoriser les externalités de réseau, à la fois *via* les *clusters* structurés dans une proximité spatiale et à travers les réseaux de plus longue distance. Enfin, le modèle de spécialisation intelligente accorde une place centrale à la découverte entrepreneuriale comme vecteur d'innovation, replacée dans un contexte d'interactions dynamiques entre entreprises, laboratoires de recherche, acteurs publics et consommateurs-citoyens, tels que les décrivent les modèles de la quadruple, voire « quintuple hélice » (Carayannis *et al.*, 2012) (figure 3.1).

Concrètement, l'Union européenne a ainsi invité chaque région à établir des programmes sur la base d'une stratégie explicitement élaborée (McCann, 2015), et à choisir quelques domaines prioritaires, activités ou technologies clés, en fonction de trois critères : l'insertion de l'activité dans une chaîne de valeur au niveau régional ; une spécialisation dans des domaines d'activités spécifiques dotés d'un avantage compétitif ; et une diversification cohérente par le biais de variétés reliées (domaines d'activité interconnectés et complémentaires).

Si l'objectif prioritaire de la stratégie de spécialisation intelligente tient sans ambiguïté dans l'amélioration de la compétitivité à long terme des régions et des entreprises européennes, les programmes régionaux

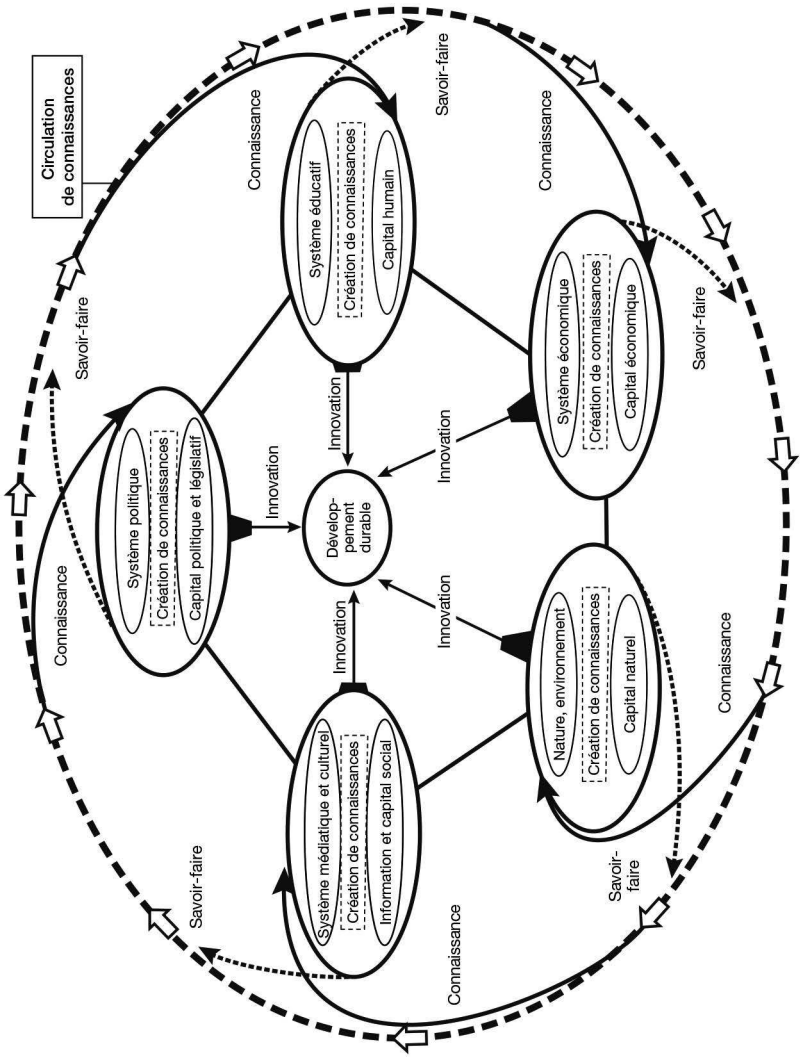

Figure 3.1. Le modèle de la «quintuple hélice» et ses fonctions.
Source : Carayannis *et al.*, 2012 ; figure sous licence CC.

ont été ajustés au fil du temps pour intégrer davantage les enjeux de transition vers des modèles industriels plus durables. Ainsi, l'innovation dans ce cadre est perçue à la fois comme vecteur de compétitivité et de durabilité.

LES EXIGENCES POUR UNE CROISSANCE RURALE INTELLIGENTE

La question de la validité des politiques de croissance intelligente dans les espaces ruraux fait sens, car, contrairement à d'autres politiques économiques européennes, ces approches prennent explicitement en compte les différences entre territoires, et prétendent s'adapter aux caractéristiques particulières des différents types de régions en Europe. Mais, dans le même temps, elles reposent sur des principes structurants (cf. « Les principes des stratégies de spécialisation intelligente en région ») qui pourraient fort bien s'appliquer très imparfaitement aux régions rurales. En effet, ces dernières sont souvent réputées pour souffrir d'un certain nombre de limites, qui correspondent justement à la faiblesse du tissu entrepreneurial. Il en résulte l'absence d'une masse critique qui réduit les possibilités de connectivité, mais également la mise en place de mécanismes d'intégration et de variété reliée sur une échelle importante. En d'autres termes, le maillage moins dense des interactions entre les différentes composantes des chaînes de valeur et les différents secteurs condamne souvent ces territoires à un développement au rythme moins soutenu ou lacunaire.

Les recherches menées notamment dans le cadre du projet européen TASTE[2] relativisent en partie la portée de la pertinence de ces nouvelles orientations de politique régionale et d'innovation. Les stratégies de croissance intelligente semblent adaptées aux régions bien développées ou intermédiaires, tant urbaines que rurales, si leur population est suffisamment nombreuse. Mais elles n'offrent que des possibilités très limitées pour les régions périphériques, en raison de leurs difficultés à jouer des effets d'échelle, ce qui pose les problèmes suivants :
– la faible densité, limitant le nombre de relations fortes ;
– le manque de diversification, limitant les potentialités d'application des relations technologiques et productives ;
– le déficit d'organisations de type *innovation brokers* qui œuvrent en tant qu'intermédiaires facilitateurs au sein des réseaux d'innovation.

Toutefois, il est nécessaire de tenir compte de la grande diversité des zones rurales, qui induit un rapport très différent aux principes et politiques de croissance intelligente. Pour simplifier le propos, on peut affirmer que :
– les zones rurales proches des villes sont de bonnes candidates aux politiques de croissance intelligente au sens de l'Union européenne :

2. Towards A Smart Rural Europe, EraNet-Ruragri (2013-2017), http://taste-smarteurope.eu/.

ce groupe comprend les zones plus ou moins intégrées aux villes et les régions intermédiaires combinant zones urbaines et rurales ;
– les régions rurales plus périphériques sont moins adaptées, précisément en raison du manque de dimensions reconnues comme favorables pour les politiques de croissance intelligente ;
– cependant, certaines d'entre elles pourraient potentiellement s'engager dans la spécialisation intelligente en exploitant les aménités locales et d'autres ressources (comme le tourisme, les ressources naturelles ou l'économie des services pour les personnes âgées) (Torre *et al.*, 2020).

En outre, deux dimensions supplémentaires doivent être prises en compte en ce qui concerne les principes de spécialisation intelligente dans les zones rurales ou périurbaines : les usages fonciers et les activités agricoles.

Les usages fonciers et leurs évolutions jouent un rôle crucial dans les capacités et les politiques de développement des régions rurales européennes, car ils déterminent la mise en place de nouvelles activités ou le remplacement d'activités existantes par de nouvelles. Ainsi, l'utilisation des terres par des activités concurrentes peut entraîner un renchérissement de la valeur foncière, voire être à l'origine de relations conflictuelles néfastes aux dynamiques de développement territorial. Les processus d'artificialisation des sols démontrent quotidiennement que cette concurrence s'opère notamment entre activités agricoles et autres usages fonciers potentiels. Mais elle est aussi visible entre différents types de productions et modèles productifs agricoles, dans un contexte marqué par une raréfaction des terres cultivables, en Europe comme à l'échelle mondiale (Le Mouël *et al.*, 2018). *A contrario*, une spécialisation excessive sur un seul type d'usage des sols peut entraîner une forte vulnérabilité en cas de crise économique ou de choc climatique, par exemple.

Ainsi, les principes élémentaires de croissance intelligente en matière d'usage des sols doivent être fondés sur deux principes offrant une correspondance avec ceux établis au niveau industriel (Darly *et al.*, 2020) :
– éviter une utilisation régionale monolithique des terres, avec une variété insuffisante susceptible de provoquer une vulnérabilité en cas de changements importants (changement climatique, crise économique, changements de politique, etc.) ;
– éviter une fragmentation majeure des utilisations des terres rivales, qui peut conduire à une concurrence sauvage, voire à des conflits, et donc apparaître comme un obstacle aux processus de croissance intelligente.

De surcroît, la prise en compte des enjeux environnementaux renforce ces constats, à travers la considération des services écosystémiques, de qualité des sols et de préservation de la biodiversité. Pour effectuer un parallèle conceptuel avec les principes de la spécialisation intelligente,

on peut considérer que se posent des questions relatives aux modalités d'intégration des différents usages fonciers, à la nécessaire masse critique que peut représenter chacun de ses usages au regard des orientations de développement territorial décidées et des enjeux de durabilité, et enfin aux connexions entre les différents types d'espaces — notamment dans la relation urbain-rural — qui sont sous-tendues par les évolutions des formes d'utilisation des sols et les flux qui en découlent.

La seconde dimension est liée à l'opportunité de lancer un processus d'agriculture intelligente, étant donné le rôle majeur joué par les activités agricoles dans l'occupation des sols dans les zones rurales et leur rôle crucial en matière d'approvisionnement alimentaire de la population européenne. Les limites du modèle agricole conventionnel ont désormais été clairement identifiées, appelant la recherche de solutions alternatives et une résilience des systèmes productifs. Les perspectives permises par les nouvelles technologies et le numérique offrent certes des pistes intéressantes d'adaptation, mais ne peuvent constituer la réponse unique face aux enjeux de transition agroécologique.

L'agriculture intelligente s'avère polymorphe, quelle que soit l'échelle considérée. Envisagée à l'échelle des régions et appréhendée sur la base d'indicateurs synthétiques et thématiques, elle laisse apparaître des performances diversifiées entre régions, et pouvant selon les cas prendre plutôt appui sur les dimensions économiques, environnementales ou sociales (Corsi *et al.*, 2020). À l'échelle des territoires infrarégionaux, c'est le foisonnement des initiatives et leur diversité qui constituent le trait marquant des dynamiques engagées (Duvernoy et Soulard, 2020). Ces démarches peuvent être considérées comme autant de niches d'innovation aux potentiels de développement disparates, qui se combinent plus ou moins harmonieusement sur les territoires, souvent dans le cadre d'un projet agricole et alimentaire soutenu par les autorités locales, pour infléchir le système vers plus de durabilité. Si elles apparaissent à la fois en zone rurale peu dense et à proximité des agglomérations, cette dernière configuration semble, en dépit de la pression sur le foncier agricole, pouvoir bénéficier du bassin de consommation et des infrastructures nécessaires à leur développement pérenne. L'agriculture plus éloignée des villes pouvant davantage jouer sur des logiques de qualité des produits et une diversification vers la valorisation d'aménités (*via* le tourisme notamment).

Plus largement, c'est l'ensemble des systèmes agroalimentaires qui apparaît comme une composante stratégique essentielle dans de nombreuses régions européennes, puisque la base de données Eye@RIS3[3] l'identifie parmi les priorités dans trois régions sur quatre ; les domaines concernés

3. Eye@RIS3 est une base de données en ligne, conçue par l'Union européenne, comme un outil pour aider à l'élaboration de stratégies régionales d'investissement en faveur de ressources visant à stimuler une croissance tirée par la connaissance.

portant principalement sur les nouvelles technologies agroalimentaires (23 %), l'agroalimentaire et le tourisme (20 %), et l'alimentation à forte valeur ajoutée (13 %) (Ciampi Stančová et Cavicchi, 2019).

Cependant, la stratégie de spécialisation intelligente demeure essentiellement une politique industrielle et d'innovation à l'échelle régionale. Et l'examen précis et systématique de la mise en cohérence entre orientations régionales, leur déploiement territorial et leurs initiatives locales, reste à établir.

De ce point de vue, les initiatives porteuses d'innovation alimentaire peuvent donc être considérées comme un moteur de la croissance régionale intelligente. Prenant une grande diversité de formes, elles sont une expression de la découverte entrepreneuriale au sens large, donc les caractéristiques varient en termes de nombre et de formes d'interactions entre acteurs impliqués, de couverture géographique ou encore du stade de maturité des innovations.

DISCUSSION : COEXISTER SUFFIT-IL ?

LE BESOIN DE DÉPASSER LA SIMPLE NOTION DE COEXISTENCE : QUELLE COMPATIBILITÉ DES PRATIQUES ?

Sur la base des résultats exposés ci-dessus, il convient de s'interroger sur les types de coexistence possibles des modèles agricoles : entre utopie de convergence de l'ensemble vers un système alimentaire durable ; et risque que le modèle industriel aux effets dévastateurs puisse *in fine* se maintenir par absorption des alternatives, du fait de sa capacité de résilience et de sa puissance.

La reconnaissance des apports différenciés des modèles est une condition de son évolution globale vers un équilibre plus vertueux. Mais la multifonctionnalité des agroécosystèmes et des systèmes alternatifs et familiaux peut-elle coexister avec la concentration foncière et la spécialisation productive ?

Les processus de coexistence sont marqués par des phénomènes d'hybridation de pratiques et de ressources, mais aussi par des logiques de concurrence, de résistance, voire de conflits. Ces derniers portent sur différentes dimensions, et notamment sur des dispositifs d'attribution des aides ou du foncier, mais aussi sur des oppositions entre des systèmes de valeurs véhiculées par les principes de régulation de ces modèles agricoles. Distension du lien à la nature, industrialisation, accaparement des ressources, des productions et de la valeur ajoutée, etc., sont ainsi souvent évoqués pour justifier du rejet de l'agro-industrie, et proposer l'organisation d'une résistance.

Toutefois, le contexte actuel est marqué par l'asymétrie des ressources et des configurations en matière de régulation des marchés

et de dispositifs d'intervention publique, très nettement orientées pour soutenir une forme d'agriculture dominante. Des exigences d'ajustement des dispositifs de régulation semblent ainsi s'imposer, en tenant compte de la reconnaissance des contributions et impacts sur le territoire des différents modèles agricoles : services, valeur ajoutée et emploi, externalités (pollution, paysage, culture…), etc.

À l'échelle territoriale, la mise en place de dispositifs de gouvernance adaptés est une nécessité pour soutenir les initiatives innovantes répondant aux enjeux locaux, tout en répondant à la diversité des attentes, et en considérant l'adaptation du comportement des consommateurs comme un puissant levier de changement (attentes d'une alimentation de proximité, lien social, justice alimentaire, réduction des risques sanitaires, attentes gustatives…). Ils doivent permettre de lever les conflits bloquants dans le mouvement de transition vers une agriculture plus durable, et faciliter une mise en compatibilité des pratiques entre différents modèles sociotechniques.

DES PROCESSUS DE COEXISTENCE À ENVISAGER DANS UNE PERSPECTIVE DE TRANSITION DES MODÈLES AGRICOLES

Face aux limites des modèles d'agriculture industriels dominants, la recherche de solutions pour une transition vers plus de durabilité tend à s'imposer. Les modèles alternatifs, dans leur diversité, apparaissent ainsi comme autant de niches propices à infléchir le modèle conventionnel, dans lesquelles une partie de l'innovation agroalimentaire peut s'amorcer (Touzard *et al.*, 2014). Les possibilités d'adaptation globale des systèmes alimentaires reposent donc sur ces jeux complexes entre des processus d'innovation fondés sur la confrontation entre modèles agroalimentaires. En ce sens, les processus de coexistence doivent s'envisager dans une perspective de transition (Gasselin *et al.*, 2020). Ils sont un moyen de lever les effets de verrouillage pour favoriser la résilience des modèles agricoles sur les territoires, mais doivent pour cela être en mesure de déployer leur potentiel (Chiffoleau *et al.*, 2020). Favoriser les formes alternatives et les solutions innovantes constitue un enjeu majeur des interventions se posant la question des modalités de coexistence. Cela appelle une réflexion sur les critères et les modalités d'intervention publique en matière de financements notamment, de soutien à l'investissement également, mais aussi d'accès à certaines ressources stratégiques, à commencer par le foncier agricole et les conditions de transformation et de mise en marché.

Au-delà, cela exige sans doute de réinterroger la notion de niche telle qu'elle est souvent présentée dans la théorie de la transition empruntant à la perspective multiniveau (Geels, 2002). Dans ces modèles, au sein d'un foisonnement d'expérimentations de niche, certaines innovations

rencontrant le succès ont vocation à venir fragiliser et infléchir le régime sociotechnique dominant, pour à terme le remplacer. Or la réalité est sans doute plus complexe, à plus d'un titre, dévoilant les termes d'interrogations autour de la coexistence des modèles. Dans un contexte de segmentation pérenne des marchés, la coexistence est aussi perceptible entre les différentes formes de modèles alternatifs, que sont notamment l'agriculture biologique, les produits sous signes officiels de qualité et les circuits courts. La complémentarité entre ces modèles ne va pas de soi, ni même leur capacité de combinaison efficiente pour permettre une accélération du mouvement de transition.

Ainsi, on peut se demander si la diversité des niches contribue à une dispersion favorable au maintien en place du modèle industriel inscrit dans une volonté de se réinventer pour préserver sa position dominante, ou si elles œuvrent de concert pour concourir à terme à un basculement vers une proposition alternative. D'autant que certaines niches ambitionnent moins de supplanter le modèle agricole industrialisé et globalisé que de s'inscrire dans des logiques de résistance ou de subsistance. Plus largement est donc posée la perspective de la coexistence dans le temps long, et de la capacité transformative de l'ensemble à répondre aux enjeux globaux de transition.

CONCLUSION

Finalement, plusieurs constats s'imposent quant aux relations de coexistence des modèles agricoles sur les territoires et leur insertion dans les processus de développement durable.

En premier lieu, si l'inscription spatiale du modèle agro-industriel a conduit à une spécialisation productive des territoires agricoles, une myriade d'initiatives issues des formes alternatives d'agriculture émerge et se renforce désormais. Elles contribuent à dessiner un patchwork complexe composant des systèmes où s'articulent, selon des modalités conflictuelles ou de complémentarité, voire d'hybridation, un modèle agro-industriel dominant en recomposition et une diversité de niches innovantes aux orientations parfois contradictoires. La reconnaissance de l'intérêt des solutions proposées par ces différents modèles, notamment en matière de multifonctionnalité pour une agriculture plus durable, apparaît comme une nécessité afin d'adapter des dispositifs de soutien et de régulation permettant d'éviter leur disparition, ou leur absorption dans un modèle agro-industriel recomposé fonctionnant selon un principe unique. La structuration de systèmes de gouvernance alimentaire adaptés sur les territoires joue un rôle essentiel dans ce processus de reconnaissance des atouts respectifs des différents modèles et de leur adéquation aux enjeux locaux prioritaires (Viljoen et Wiskerke, 2012). Ainsi, certains enjeux restent encore l'objet d'un traitement relativement marginal au sein des systèmes

alimentaires territorialisés, alors qu'ils constituent des pistes importantes en vue d'une transition plus globale. Si elles émergent aujourd'hui, les initiatives en matière d'innovation sociale, d'éco-innovation ou encore d'innovations liant santé et alimentation demeurent largement minoritaires dans les projets alimentaires territoriaux.

En second lieu, ces mutations des systèmes alimentaires prennent place au sein d'un mouvement plus large de reconnaissance de la diversité territoriale dans la définition des politiques de développement régional. Incarné aujourd'hui notamment par les stratégies de croissance intelligente, ce principe entend promouvoir une diversité de modèles d'innovation, à partir du soutien à un nombre restreint de secteurs d'activités et de technologies offrant des opportunités de croissance durable et inclusive à haute intensité cognitive. *A priori* moins favorable au développement des territoires ruraux qu'aux espaces métropolitains, cette stratégie ne s'avérera profitable aux chaînes de valeur agricoles et à l'économie rurale qu'à condition de laisser s'exprimer tout le potentiel transformatif permis par la coévolution dynamique des différents modèles agricoles et alimentaires. Au-delà, l'enjeu porte aussi sur leur mise en cohérence au sein d'approches intégrées de l'innovation sur les territoires faisant dialoguer les initiatives agricoles et alimentaires avec l'économie sociale et solidaire, l'écologie industrielle et territoriale, ou encore les formes d'économie collaborative et fonctionnelle.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Barca F., 2009. An agenda for the reformed cohesion policy. Report to the Commissioner for Regional Policy, Brussels, April.

Barroeta B., Gómez Prieto J., Paton J., Palazuelos M., Cabrera Giráldez M., 2017. Innovation and regional specialisation in Latin America. JRC Technical Report, EUR 28511 EN.

Brand C., Bricas N., Conaré D., Daviron B., Debru J., Michel L., Soulard C.-T. (eds), 2019. *Designing Urban Food Policies. Concepts and Approaches*, Springer International Publishing, https://link.springer.com/content/pdf/10.1007%2F978-3-030-13958-2.pdf, 142 p.

Ciampi Stančová K., Cavicchi A., 2019. *Smart Specialisation and the Agri-Food System. A European Perspective*, Palgrave Pivot Publisher, Londres, 90 p.

Carayannis E.G., Barth T.D, Campbel D.F.J., 2012. The Quintuple Helix innovation model: global warming as a challenge and driver for innovation. *Journal of Innovation and Entrepreneurship*, 1, 2.

Chatellier V., Gaigné C., 2012. Les logiques économiques de la spécialisation productive du territoire agricole français. *Innovations agronomiques*, 22, 185-203.

Chiffoleau Y., Brit A.-C., Monnier M., Akermann G., Lenormand M., Saucède F., 2020. Coexistence of supply chains in a city's food supply: a factor for resilience? *Review of Agricultural, Food and Environmental Studies*, September, 1-24.

Commission européenne, 2010. *Europe 2020. Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive*, Bruxelles, https://ec.europa.eu/archives/commission_2010-2014/president/news/documents/pdf/20100303_1_fr.pdf.

Corsi S., Wallet F., Cahuzac E., Maigné E., Filippini R., 2020. Smart Agriculture and empirical evaluation of smartnessusing composite indicator. *In: Smart Development for Rural Areas* (Torre *et al.*, eds), Routledge, Oxon, New York.

Darly S., Torre A., Olivier C., 2020. Smart land use for smart rural development. *In: Smart Development for Rural Areas* (Torre *et al.*, eds), Routledge, Oxon, New York.

Duvernoy I., Soulard C., 2020. Smart Agriculture, grassroots initiatives and urban food governance. *In: Smart Development for Rural Areas* (Torre *et al.*, eds), Routledge, Oxon, New York.

Foray D., 2015. *Smart Specialisation: Opportunities and Challenges for Regional Innovation Policy*, Routledge, Londres, 104 p.

Fournier S., Touzard J.-M., 2014. La complexité des systèmes alimentaires : un atout pour la sécurité alimentaire ? *VertigO – La revue électronique en sciences de l'environnement*, 14 (1).

Gaigné C., 2012. Organisation des filières animales et environnement. Vingt ans après la directive Nitrates. *INRA Productions animales*, 25 (4), 275-388.

Gasselin P., Lardon S., Cerdan C., Loudiyi S., Sautier D., 2020. The coexistence of agricultural and food models at the territorial scale: an analytical framework for a research agenda. *Review of Agricultural, Food and Environmental Studies*, July, 1-23.

Geels F.W., 2002. Technological transitions as evolutionary reconfiguration processes: A multi-level perspective and a case-study. *Research policy*, 31 (8-9), 1257-1274.

Goodman D., 2003. The quality "turn" and alternative food practices: reflections and agenda. *Journal of Rural Studies*, 19 (1), 1-7.

Le Mouël C., de Lattre-Gasquet M., Mora O. (eds), 2018. *Land Use and Food Security in 2050: A Narrow Road. Agrimonde-Terra*, Éditions Quæ, Versailles, 398 p.

McCann P., 2015. *The Regional and Urban Policy of the European Union: Cohesion, Results-Orientation and Smart Specialization*, Edward Elgar Publishing, Londres, 304 p.

McCann P., Ortega-Argilés R., 2015. Smart specialization, regional growth and applications to European Union cohesion policy. *Regional Studies*, 49 (8), 1291-1302.

Rodríguez-Pose A., Wilkie C., 2017. Revamping local and regional development through place-based strategies. Cityscape, 19 (1), 151-170.

Torre A., Corsi S., Steiner M., Wallet F., Westlund H. (eds), 2020. *Smart Development for Rural Areas*, Routledge, Oxon, New York, 232 p.

Touzard J.-M., Temple L., Faure G., Triomphe B., 2014. Systèmes d'innovation et communautés de connaissances dans le secteur agricole et agroalimentaire. *Innovations – Cahiers d'économie et de management de l'innovation*, 43, 13-38.

Viljoen A., Wiskerke J.S.C. (eds), 2012. *Sustainable Food Planning: Evolving Theory and Practice*, Wageningen Academic Publishers, Wageningen, 600 p.

Partie II
INNOVATION

Introduction de la partie II
L'INNOVATION : FERMENT ET FRUIT DE LA COEXISTENCE ET DE LA CONFRONTATION DES MODÈLES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

Pierre Gasselin

La deuxième partie de cet ouvrage concerne l'innovation (Faure *et al.*, 2018), problématisée dans des situations de coexistence de modèles agricoles et alimentaires dans les territoires. L'innovation, conceptualisée au XXe siècle, est d'abord un processus technique et/ou organisationnel par lequel une nouveauté s'invente, se construit, se conceptualise, que des acteurs s'approprient et transforment, ce qui interroge d'emblée les déterminants et les trajectoires de ce processus (Temple *et al.*, 2018). L'innovation est aussi le fait d'un système d'acteurs et de connaissances dont le « projet » est plus ou moins explicite (Hall *et al.*, 2003 ; Klerkx *et al.*, 2010 ; Touzard *et al.*, 2015). Enfin, l'innovation est également le moteur de transformations des territoires, des systèmes sociotechniques et socio-écologiques (Allaire et Daviron, 2017).

L'innovation marque la frontière entre les modèles agricoles ou alimentaires et, ce faisant, contribue souvent à les définir. De cette façon, les modèles sont qualifiés par un groupe d'innovations techniques et organisationnelles qui en est l'étendard : l'agriculture biologique, l'agriculture de conservation, l'agriculture numérique, l'agriculture de firme, le fast-food, etc. En outre, l'innovation transforme les conditions de la coexistence et de la confrontation des modèles agricoles et alimentaires, en impactant les quatre éléments constitutifs des « situations de coexistence » : les acteurs ou les systèmes, leurs interactions, les objets spécifiques concernés et la « scène » considérée (voir l'introduction

générale de l'ouvrage). En effet, l'innovation, dans l'agriculture et l'alimentation comme dans les autres secteurs, n'est jamais neutre quant à ses justifications (productivité, bien-être, environnement, équité, justice, etc.), ses formes et ses impacts sur le développement territorial (Torre et Wallet, 2013). De ce fait, l'innovation suscite des controverses sociotechniques et induit des impacts différenciés et des arrangements entre acteurs qui préfigurent des modèles de développement (Akrich *et al.*, 2002). Par les voies qu'elle emprunte (quels acteurs impliqués ? quelles connaissances ? quels paradigmes sociotechniques et socio-écologiques ? quels enjeux visés ?), l'innovation contribue à déterminer un futur désiré et des principes d'action (Coudel *et al.*, 2013). Dans l'agriculture et l'alimentation, les innovations traduisent les relations particulières des acteurs à la nature, à l'espace et aux sociétés (Touzard, 2018), mais également aux connaissances, à la technique, à l'État, au marché et aux territoires (Albaladejo, 2020). Ainsi, elles dépendent de et dans le même temps déterminent un modèle de développement spécifique, par exemple une voie d'agriculture *high tech* ou un horizon agroécologique (Bonny, 2017), et configurent les situations de coexistence.

Dans cette introduction à la deuxième partie de l'ouvrage, nous proposons d'abord une courte revue de la littérature sur l'innovation, qui nous conduit à proposer des hypothèses encore peu instruites pour analyser les relations entre innovation et coexistence des modèles agricoles et alimentaires dans les territoires. Dans un second temps, nous présentons quatre chapitres de cet ouvrage qui portent sur l'innovation, puis en proposons une lecture croisée à l'aune du cadre d'analyse des situations de coexistence et des hypothèses générales proposées.

PANORAMA DES CADRES ANALYTIQUES ET HYPOTHÈSES

Les trois grandes acceptions du concept d'innovation (processus, objet d'un système d'acteurs et de connaissances, moteur des transformations) se déclinent dans différents courants théoriques. Nous portons ici l'attention sur les régimes sociotechniques et les niches d'innovation, la conventionnalisation et l'hybridation des innovations, et finalement les innovations territoriales et sociales. Ce bref état de l'art nous invite à formuler deux hypothèses générales visant à structurer un agenda de recherche sur l'innovation dans les situations de coexistence.

RÉGIMES SOCIOTECHNIQUES ET NICHES D'INNOVATION

La *multi-level perspective*, appliquée dans différents secteurs économiques (énergie, agriculture, etc.), est un des cadres théoriques majeurs pour comprendre et gérer les transitions. Il est présenté en détail dans l'introduction de la quatrième partie de l'ouvrage. Rappelons ici qu'il

distingue trois niveaux sociotechniques (Geels et Schot, 2007 ; Duru et Therond, 2015 ; Dumont *et al.*, 2020) : le paysage (macrocontexte du système sociotechnique), le régime (niveau méso qui donne une stabilité au système sociotechnique dominant) et les niches (espaces sociotechniques dans lesquels émergent des innovations en marge du régime dominant). Les questions portent alors sur plusieurs dimensions de l'innovation : la nature des innovations, leurs finalités, les enjeux prioritaires auxquels elles sont censées répondre, les acteurs cibles, les conditions de l'émergence et de l'accompagnement de l'innovation, et finalement les modalités du changement d'échelle (Wigboldus *et al.*, 2016). À titre d'illustration, deux régimes d'innovation en génétique végétale ont vu le jour depuis la Seconde Guerre mondiale, étroitement liés à des modèles agricoles et alimentaires contradictoires (Bonneuil *et al.*, 2006). Le premier, sectoriel, industriel, oligopolistique, linéaire, intégré et fondé sur le paradigme de la variété fixe, est au service d'un modèle de développement « modernisateur » et productiviste largement adossé au machinisme, à l'usage d'engrais et de produits phytosanitaires et à une standardisation alimentaire. Le second, territorialisé, polycentrique et participatif, valorise l'hétérogénéité génétique intravariétale, en adéquation avec des conditions écologiques et sociales locales. Il s'inscrit dans une économie de la qualité (Allaire et Daviron, 2017) fondée sur la différenciation des produits et la valorisation des qualités (agriculture biologique, appellations géographiques, variétés industrielles réservées, « semences paysannes », etc.). L'opposition entre ces deux régimes d'innovation variétale structure des communautés d'acteurs qui se reconnaissent des affinités ou des oppositions, autour de modèles de développement agricoles et alimentaires qui réunissent un ensemble de valeurs et de principes d'action communs.

DUALITÉ ET HYBRIDATION

Les défaillances et les crises de confiance dans le modèle agro-industriel ont laissé la place à une requalification positive de nombreuses innovations considérées comme autant de solutions, quoique partielles. Ainsi, des systèmes alimentaires alternatifs se développent à partir des années 1990 autour d'innovations qui les définissent et à partir desquelles ils se distinguent des autres systèmes alimentaires : indications géographiques, agriculture biologique, commerce équitable, circuits courts, agriculture urbaine, etc. (Le Velly, 2017). Ils s'opposent au système alimentaire conventionnel, mais les oppositions binaires alternatif/conventionnel montrent rapidement leurs limites. De fait, les systèmes sont souvent hybrides, par exemple du fait de la « conventionnalisation » de l'agriculture biologique ou du *mainstreaming* du commerce équitable. Il apparaît une diversité d'expressions de l'agriculture biologique, du commerce équitable

ou des circuits courts qui implique de regarder les formes finement, notamment lorsqu'on s'attache à en évaluer les impacts. En effet, les innovations visent souvent à répondre à certaines limites environnementales, sociales, sanitaires ou économiques des systèmes en place (*problem solving*), mais induisent tout aussi souvent des « effets secondaires » négatifs (exclusions sociales et économiques, préjudices environnementaux, sanitaires, etc.). Les impacts des innovations supposent alors d'en politiser la mise en œuvre au regard des risques qu'elles peuvent occasionner (Beck, 2001), des finalités qu'elles servent (notamment pour interroger les notions de croissance, de progrès et de compromis souvent nécessaires entre les enjeux économiques et environnementaux) et du choix des acteurs cibles (solvables *versus* non solvables, entrepreneurs *versus* populations vulnérables, etc.) (Leach *et al.*, 2012).

INNOVATIONS TERRITORIALES ET SOCIALES

Ainsi s'ouvrent deux voies pour penser l'innovation dans les situations de coexistence de modèles agricoles et alimentaires. La première considère que les innovations agricoles et alimentaires s'opèrent dans des transitions sociotechniques en examinant plusieurs échelles d'analyse, notamment celle de la niche, où apparaît une innovation, et celle du système sociotechnique, où s'institutionnalise un régime de fonctionnement d'un secteur, intégrant ou non ces innovations (approche présentée dans la quatrième partie de l'ouvrage). La seconde voie envisage l'innovation comme un fait inscrit dans le territoire, conçu comme un espace géographique approprié, organisé, géré, vécu et représenté par un groupe social. Elle se décline d'une part en innovation territoriale et d'autre part en innovation sociale. L'innovation territoriale s'intéresse à la fois aux territoires innovants et à la territorialisation des innovations (Giraut, 2009 ; Soulard *et al.*, 2018). Elle concerne de nouvelles formes spatiales (par exemple, au regard des relations centre-périphérie ou des espaces interstitiels), l'émergence de coordinations entre acteurs hétérogènes et de nouveaux rapports matériels et symboliques aux lieux (par exemple, dans l'activation de ressources territoriales et de systèmes productifs localisés). L'innovation sociale est envisagée dans la littérature selon trois acceptions différentes. Elle peut être définie comme un processus de changement social (un renouvellement de l'ordre établi), comme des pratiques sociales inédites, ou bien comme des innovations concernant des catégories d'acteurs très minoritaires et souvent marginalisés (Chiffoleau et Paturel, 2018). De ce fait, les innovations territoriales et sociales posent la question des places respectives accordées aux divers modèles agricoles et alimentaires, et donc de leur coexistence dans la société et le territoire, dans une critique du progrès technique et productiviste et avec une attention particulière aux acteurs en situation de marginalités sociales, économiques, politiques et spatiales.

HYPOTHÈSES ET QUESTIONS MAJEURES

Cet état des connaissances sur l'innovation dans les situations de coexistence de modèles agricoles et alimentaires dans les territoires nous conduit à proposer deux hypothèses, peu instruites dans la littérature, et des questions associées.

Hypothèse 1 *: l'innovation modifie les conditions de la coexistence des modèles agricoles et alimentaires dans les territoires.* L'innovation, qu'elle soit radicale, systémique et/ou de rupture, présente des continuités avec l'ancien, dans une tension entre continuité et discontinuité[1]. Dès lors, comment tradition et innovation coexistent-elles, par exemple dans les appellations d'origine et dans les indications géographiques protégées ? L'innovation sait se faire silencieuse, qu'elle soit « discrète » (Albaladejo, 2004), mais dans un certain conformisme avec le régime dominant, ou « ordinaire » (Alter, 2000), mais transgressive des normes sociales. Ainsi, l'innovation produit aussi bien du lien, de l'émancipation et de l'autonomisation, par exemple dans les circuits courts ou les arrangements fonciers en périurbain, que de l'exclusion et de l'éviction. De ce fait, l'innovation marque-t-elle le clivage entre modèles de développement ou au contraire réconcilie-t-elle des oppositions que l'on croyait insolubles ?

Hypothèse 2 *: les configurations de coexistence des modèles agricoles et alimentaires influencent l'innovation.* La concurrence économique ou bien la coopération sont-elles des moteurs de l'innovation, et à quelles conditions ? Les interactions conflictuelles entre les acteurs, au titre des modèles différents qu'ils promeuvent, ne sont-elles pas parfois favorables à l'innovation ? Comment dépasser le verrouillage des innovations dans des situations où le modèle dominant impose son régime sociotechnique (Plumecocq *et al.*, 2018) ? Comment éviter, dans le changement d'échelle, que certaines innovations se « conventionnalisent » et perdent leur « promesse de différence » (Le Velly, 2017) en renonçant à certains attributs de la proposition initiale ?

L'INNOVATION EN QUESTION À L'ÉPREUVE DES TERRAINS

À la suite de cette brève revue de la littérature scientifique et des hypothèses centrales de notre chantier de recherche, nous présentons quatre études de cas qui analysent explicitement l'innovation dans des situations de coexistence de modèles agricoles et alimentaires dans

1. Les innovations radicales, systémiques et de rupture entretiennent nécessairement une continuité avec l'ancien au regard des structures héritées de l'histoire (foncières, organisationnelles, de marché, politiques publiques, etc.), mais aussi du fait des interactions sociotechniques et socio-écologiques qui s'établissent entre l'innovation de rupture et son environnement social, économique et technique.

les territoires. Trois chapitres sont placés dans cette partie consacrée à l'innovation (Baritaux et Houdart ; Lucas et Gasselin ; Toillier, Bancé et Faure). Le quatrième chapitre, qui traite aussi de processus adaptatifs, se trouve dans la troisième partie de l'ouvrage (Iceri). À la suite de ces illustrations, nous proposons une analyse transversale soulignant leurs points communs, leurs divergences et leurs zones d'ombre.

QUATRE ILLUSTRATIONS

Dans le chapitre 4, Virginie Baritaux et Marie Houdart analysent les processus d'hybridation et d'innovation dans le cadre d'un partenariat tripartite entre une firme multinationale et des acteurs locaux de la production de lait et de la transformation fromagère en Auvergne (France). En 2005, le groupe de grande distribution Carrefour tisse un partenariat avec une laiterie familiale de la région du Livradois-Forez et dix-neuf exploitations de taille moyenne pour produire et commercialiser, sous la marque distributeur, deux fromages AOP (Appellations d'origine protégée Bleu d'Auvergne et Fourme d'Ambert) au lait de vache. Les conditions du cahier des charges de cette « filière qualité » sont plus strictes que celles de l'AOP, en imposant notamment une alimentation « tout foin » et le lait cru[2]. Les innovations techniques[3] et organisationnelles[4] valorisent des ressources territoriales, en particulier les prairies. Certains éleveurs sont réticents à l'adoption de ces innovations qui sont contradictoires avec leur stratégie de croissance de la productivité laitière. Dès lors, il peut paraître paradoxal que ces innovations soient proposées par Carrefour, acteur type du modèle « conventionnel » qui se caractérise « par une forte concentration des acteurs de l'aval, une financiarisation et une intensification des systèmes de production » (Rastoin, 2008). Ces réserves des éleveurs sont levées par une stratégie incitative de la laiterie et l'activation d'un groupe professionnel local. En s'appuyant sur les travaux de Bloom et Hinrichs (2011), Virginie Baritaux et Marie Houdart explicitent l'hybridité de la filière comme le fait que « les acteurs sont souvent amenés à mobiliser des ressources et des pratiques associées aussi bien aux modèles conventionnel qu'alternatif ». Cette hybridation permet à Carrefour de consolider sa légitimité dans un contexte d'évolution des attentes en matière de qualité de l'alimentation, tandis que les éleveurs et la

2. Alimentation sans ensilage à base d'herbe et de fourrages secs, fromage au lait cru, affinage 3 à 6 mois plus long que dans l'AOP, laiterie engagée à collecter le lait pendant sept ans, prix aux producteurs majoré, vente dans tous les magasins français Carrefour.
3. Évolution des pratiques des éleveurs : innovation par retrait avec l'arrêt de l'ensilage, développement du séchage du foin en grange, etc.
4. Évolution des relations contractuelles : réorganisation pour la laiterie de la collecte et de la chaîne de production ; pour les producteurs, révision des engagements au sein des coopératives d'utilisation du matériel agricole d'ensilage, réseaux d'échanges sur le séchage en grange, etc.

laiterie diversifient leurs revenus dans un contexte de pression concurrentielle croissante. L'hybridation a favorisé l'innovation technique et organisationnelle, et l'activation de ressources territoriales. Cependant, l'innovation a été impulsée par la multinationale, ce qui interroge, d'une part, la « conventionnalisation » du modèle alternatif, et, d'autre part, la capacité d'innovation de ce dernier « pour assurer une transition vers des systèmes alimentaires plus durables à une échelle plus large ».

Le chapitre 5, de Véronique Lucas et Pierre Gasselin, rend compte des modalités de coopération locale entre agriculteurs hétérogènes engagés dans des innovations agroécologiques en France (l'agriculture de conservation des sols et le développement des légumineuses). Celles-ci impliquent des coordinations territoriales pour coconstruire des références entre pairs ou concevoir des systèmes optimisant les processus écologiques. Les auteurs rappellent que la coopération formalisée a émergé dans des collectifs restreints de pairs homogènes et aux systèmes productifs similaires. Il s'agit notamment des coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma), qui visaient la modernisation des exploitations par l'amélioration de la productivité du travail *via* des équipements en commun. Cette homogénéité « facilite la coordination et les conditions des partages des ressources mutualisées, ainsi que la réciprocité des échanges de services et de matières entre exploitations. Ce type de coopération permet aussi d'entretenir des dialogues fructueux pour discerner l'« action qui convient » entre pairs partageant le même fonds commun de normes professionnelles. Cependant, les profils d'agriculteurs (nouveaux entrants, pluriactivité, etc.) et leurs pratiques (qualification des produits, écologisation, essor du numérique, etc.) se sont rapidement diversifiés. Dès lors, comment les agriculteurs en Cuma gèrent-ils leurs interactions avec des collègues différents ? Les auteurs montrent que les agriculteurs de chacune des cinq Cuma étudiées, quoique différents (bio et conventionnels, agriculture de conservation ou non, diverses productions et modalités de mise en marché, etc.), établissent des complémentarités fonctionnelles et trouvent avantage à partager des ressources matérielles et cognitives, ce qui nécessite cependant des moyens de coordination spécifiques. L'orientation agroécologique reconfigure les positions sociales entre agriculteurs, générant de nouvelles tactiques pour coopérer entre pairs de façon réciproque, sans éliminer complètement les risques de scission des groupes. Le silence tacite est aussi un moyen de gérer les divergences et de préserver les conditions de la coopération technique. Ces résultats invitent à nuancer les observations considérant l'hétérogénéité comme un frein à la coopération entre agriculteurs. Les auteurs invitent à approfondir l'analyse des mécanismes par lesquels les agriculteurs gèrent l'hétérogénéité et l'interdépendance mutuelle entre eux. La mobilisation des processus écologiques, ancrés dans les territoires, est susceptible de générer de

nouvelles interactions favorables entre agriculteurs *a priori* différents, liés par des cycles de réciprocité, de nouvelles valeurs et des objectifs de production de connaissances et de gestion mutualisée du travail et des ressources tangibles (matériels, semences, ressources naturelles, etc.).

Dans le chapitre 6, Aurélie Toillier, Saydou Bancé et Guy Faure analysent la coexistence de trois sous-systèmes de conseil agricole soutenant des voies particulières d'intensification écologique au Burkina Faso : un premier vise à résoudre les problèmes d'intensification durable de l'agriculture conventionnelle, un deuxième incite à la conversion à l'agriculture biologique, et le troisième sensibilise et forme à l'agroécologie. Les auteurs étudient ces trois sous-systèmes de conseil en caractérisant les réseaux d'acteurs, leurs zones d'intervention et leurs registres d'action et de justification (transférer des techniques, résoudre des problèmes de façon participative, éduquer pour accroître les capacités). Ils montrent que chacun des trois sous-systèmes réunit des acteurs spécifiques en étroites interactions (financement et injonctions, transfert de techniques et de connaissances, formation, coproduction de références techniques et de connaissances). En outre, chacun de ces sous-systèmes intervient dans des zones particulières : l'agroécologie est principalement promue dans le contexte sahélien, où l'agriculture commerciale est peu développée, tandis que l'intensification durable de l'agriculture conventionnelle correspond aux zones sud (notamment le bassin cotonnier) et que l'agriculture biologique est promue autour des grandes villes avec des filières organisées ou dans les zones plus rurales autour de cultures d'exportation (coton, karité, etc.). Cependant, ces sous-systèmes de conseil « sont relativement cloisonnés par la nature des acteurs qu'ils impliquent et par leurs ancrages géographiques ». Les acteurs du conseil promouvant l'intensification durable de l'agriculture conventionnelle sont majoritairement issus du service public, alors que les deux autres sous-systèmes (agriculture biologique et agroécologie) rassemblent principalement des acteurs des secteurs privés et associatifs. Les auteurs estiment que « ces configurations cloisonnées peuvent induire des retards à l'innovation dans le domaine de l'intensification écologique ». Ils soulignent notamment la « rigidité » des sous-systèmes de conseil (absence d'espaces et de temps dédiés à la remise en débat des diagnostics et des solutions) et leur perméabilité à des packages techniques « clés en main ». « En conséquence, certaines pratiques de productions agricoles persistent, même si elles ne sont pas les plus efficaces pour préserver l'environnement. » Par ailleurs, les auteurs soulignent que les structures de gouvernance, de connaissances et de financement des trois sous-systèmes sont couplées à des influences extérieures au pays (ONG, centres de recherche, bailleurs de fonds) qui s'imposent au Burkina Faso. De ce fait, les auteurs invitent à caractériser de façon plus

approfondie les clivages géographiques, techniques, institutionnels, politiques et financiers entre les sous-systèmes de conseil agricole. Ils considèrent que la performance du développement et la diffusion d'innovation dépendent du couplage entre sous-systèmes de conseil agricole, notamment grâce à des acteurs jouant un rôle de passerelle et de partage de connaissances et d'expériences.

Nous mobilisons également, pour éclairer les problématiques de l'innovation, le chapitre 9, de Vanessa Iceri, situé dans la troisième partie de l'ouvrage. L'auteure rend compte des complémentarités entre tradition et innovation dans une communauté d'agriculteurs brésiliens dans le centre-sud de l'État du Paraná. Cette communauté *Faxinal Emboque* de soixante-huit familles, majoritairement d'origine polonaise (migration au XIXe siècle), est héritière d'une gestion collective des ressources naturelles (eau, terre, forêt) et des productions, en particulier l'élevage de porcs extensif de plein air. Ces animaux, suspectés d'héberger des maladies, sont abattus par la municipalité en 2011, ce qui déclenche une mobilisation de la communauté. À la différence d'autres communautés qui s'affairent dans un militantisme politique pour faire face à la modernisation de l'agriculture brésilienne, le *Faxinal Emboque* déploie un projet de développement financé par une entreprise pétrolière. Celui-ci promeut diverses innovations techniques (nouvelles productions, nouvelles races porcines, décorticage du riz, nouvelles rations alimentaires des animaux, sélection des graines, recettes véganes, etc.) et organisationnelles (atelier de production pâtissière et boulangère, atelier de transformation des graines, etc.). Ces innovations valorisent une identité (*faxinalense*), des produits (jambon sec reconnu pour la qualité de l'élevage, glace élaborée à partir d'un fruit autrefois réservé à l'alimentation animale, etc.), des savoir-faire (gestion de la biodiversité, échanges de semences, élevage extensif du porc, etc.) et des symboles (clôture des parcs à cochons en gestion collective, maté cultivé en forêt, porcs de plein air) revendiqués par les habitants comme étant traditionnels du *Faxinal Emboque*. Cette tradition valorise les cultures polonaises et brésiliennes, notamment par les recettes culinaires, et s'affirme comme un mode de vie. Ce projet bouleverse les rapports des agriculteurs au travail et au marché, avec la double exigence de préserver le caractère traditionnel du système de production et des pratiques alimentaires, tout en satisfaisant les normes sanitaires et commerciales imposées par le marché. La mise sur le marché des produits *faxinalenses* répond à la volonté économique d'augmenter les revenus de la communauté, mais sert aussi d'outil de communication sur ce modèle agricole et sur le mode de vie des familles. L'auteure examine finalement en quoi cette hybridation et ces porosités entre tradition et innovation sont au service d'un projet de résistance d'un groupe affaibli.

LECTURES CROISÉES

Ces travaux examinent quatre terrains en France et à l'étranger (Burkina Faso et Brésil) à différentes échelles sociospatiales (une laiterie et certains de ses fournisseurs en partenariat avec une multinationale de la distribution alimentaire, de petites coopératives de matériels agricoles, un système de conseil agricole à l'échelle d'un pays, une communauté paysanne en lien avec le marché). Chacune de ces échelles sociospatiales est une « scène » de la coexistence, telle que nous l'avons définie dans l'introduction générale, c'est-à-dire une arène ou un cadre dans lequel s'opère la coexistence des modèles. Les innovations étudiées renvoient principalement à des enjeux environnementaux (les quatre études de cas), économiques (Baritaux et Houdart, Iceri) et sanitaires (Iceri). Ces études de cas couvrent les trois acceptions de l'innovation présentées dans le paragraphe introductif de ce chapitre. Celle-ci est envisagée comme un processus dans un territoire et une chaîne de valeur (Baritaux et Houdart) ou dans une organisation (Lucas et Gasselin), comme un système d'acteurs et de connaissances (Toillier, Bancé et Faure) ou bien à l'aune des transformations induites dans une communauté (Iceri). Ces recherches mobilisent plusieurs disciplines de sciences humaines et sociales (économie, sociologie, sciences de gestion, géographie), mais chacune d'elles accorde une forte attention au fait technique qui est un marqueur essentiel des modèles agricoles et alimentaires. De la sorte, elles confirment le lien intrinsèque entre les innovations techniques et organisationnelles.

Tout en se défendant d'une vision binaire des modèles agricoles, deux de ces travaux reposent sur une analyse duale (conventionnelle *vs* alternatif, Baritaux et Houdart ; traditionnel *vs* moderne, Iceri) pour qualifier des processus d'hybridation. A. Toillier, S. Bancé et G. Faure proposent une analyse de l'intensification écologique selon trois modèles agricoles. V. Lucas et P. Gasselin reconnaissent une hétérogénéité des systèmes techniques et des acteurs, sans pour autant leur adosser un modèle, même s'ils pointent des clivages entre l'agriculture biologique, l'agriculture de conservation et l'agriculture conventionnelle. Ces quatre études de cas montrent, en première instance, que les innovations à l'interface de deux ou plusieurs modèles agricoles et alimentaires sont ou seraient favorables pour répondre aux enjeux des acteurs concernés. Elles soulignent que la coexistence permet des complémentarités fonctionnelles (partage de ressources, de connaissances, de travail, de niches de marchés, de valeur, etc.) et des hybridations. V. Iceri soutient que la mise en marché de produits à forte charge traditionnelle (symbolique et technique) serait même une voie de résistance de la communauté qui revendique un mode de vie traditionnel. Cependant, seules deux des études de cas renseignent explicitement les mécanismes par lesquels l'innovation oppose les acteurs (Lucas et Gasselin ; Toillier, Bancé et

Faure) à l'aune des modèles qu'ils défendent ou critiquent. Il peut s'agir d'un cloisonnement des réseaux d'acteurs, entre autres du fait du soutien des institutions internationales (Toillier, Bancé et Faure), ou bien de scissions de groupes d'agriculteurs (Lucas et Gasselin).

CONCLUSION

La recherche sur la coexistence et la confrontation des modèles agricoles et alimentaires renouvelle la compréhension des ressorts, des verrous, des modalités, des cibles, des enjeux et des impacts des innovations. Les quatre études de cas confirment la pertinence des deux hypothèses majeures que nous proposons, ce qui encourage à les mettre à l'agenda de nos recherches. En effet, les innovations contribuent à définir les modèles agricoles, souvent à l'aune de modalités techniques, mais aussi au regard des rapports spécifiques que les acteurs (producteurs, consommateurs, citoyens) établissent avec les marchés, le territoire, l'État, le travail, le capital, la nature et la connaissance. Ce faisant, elles modifient les conditions de la coexistence des modèles agricoles et alimentaires dans les territoires. Mais les innovations sont aussi le résultat de situations de coexistence qui suscitent de nouveaux potentiels d'innovation, par exemple par des complémentarités fonctionnelles entre différents modèles agricoles et alimentaires ou par leur hybridation. Cependant, il nous semble que certains courants de recherches, à l'affût des innovations favorables à une vision positive du développement, portent trop peu attention aux controverses, aux rapports de force entre acteurs et aux asymétries (économiques, institutionnelles, spatiales, de pouvoir, symboliques, etc.). Nous plaidons pour une analyse critique de l'innovation et pour la mise en débat des visées de développement territorial en jeu dans les situations de coexistence et de confrontation des modèles agricoles et alimentaires.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Akrich M., Callon M., Latour B., Monaghan A., 2002. The key to success in innovation part I: the art of interessement. *International Journal of Innovation Management*, 6 (2), 187-206.

Albaladejo C., 2004. Innovations discrètes et re-territorialisation de l'activité agricole en Argentine, au Brésil et en France. *In : Développement local et multifonctionnalité des territoires ruraux en Argentine* (Albaladejo C., Busto Cara, eds), UNS Departamento de Geografía/IRD UR102/Inra-SAD/Université Toulouse Le Mirail, UMR Dynamiques rurales, Argentina, 413-456.

Albaladejo C., 2020. The impossible and necessary coexistence of agricultural development models in the Pampas: the case of Santa Fe province (Argentina). *Review of Agricultural, Food and Environmental Studies*, March 2020, 1-28.

Allaire G., Daviron B. (eds), 2017. *Transformations agricoles et agro-alimentaires : entre écologie et capitalisme*, coll. Synthèses, Éditions Quæ, Versailles, 429 p.

Alter N., 2000. *L'innovation ordinaire*, coll. Sociologies, PUF, Paris, 278 p.

Beck U., 2001. *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Aubier, Paris, 521 p.

Bloom J.D., Hinrichs C.C., 2011. Informal and formal mechanisms of coordination in hybrid food value chains. *Journal of Agriculture, Food systems, and Community Development*, 1 (4), 143-156.

Bonneuil C., Demeulenaere E., Thomas F., Joly P.B., Allaire G., Goldringer I., 2006. Innover autrement ? La recherche face à l'avènement d'un nouveau régime de production et de régulation des savoirs en génétique végétale. *Dossier de l'environnement de l'INRA*, n° 30, « Quelles variétés et semences pour des agricultures paysannes durables ? » (Gasselin P., Clément O., eds), Inra, Paris, 29-53.

Bonny S., 2017. High-tech agriculture or agroecology for tomorrow's agriculture? *Harvard College Review of Environment and Society*, 4 (Spring 2017), 28-34.

Chiffoleau Y., Paturel D., 2018. L'innovation sociale par les circuits courts alimentaires : entre réseaux et individualités. *In : Innovation et développement dans les systèmes agricoles et alimentaires* (Faure G., Chiffoleau Y., Goulet F., Temple L., Touzard J.-M., eds.), Éditions Quæ, Versailles, 81-93.

Coudel É., Devautour H., Soulard C.-T., Faure G., Hubert B., 2013. *Apprendre à innover dans un monde incertain : concevoir les futurs de l'agriculture et de l'alimentation*, Éditions Quæ, Versailles, 246 p.

Dumont A., Gasselin P., Baret P., 2020. Transitions in agriculture: three frameworks highlighting coexistence between a new agroecological configuration and an old, organic and conventional configuration of vegetable production in Wallonia (Belgium). *Geoforum*, 108, 98-109.

Duru M., Therond O., 2015. Designing agroecological transitions. A review. *Agronomy for Sustainable Development*, 35 (4), 1237-1257.

Faure G., Chiffoleau Y., Goulet F., Temple L., Touzard J.-M., 2018. *Innovation et développement dans les systèmes agricoles et alimentaires*, Éditions Quæ, Versailles, 259 p.

Geels F.W., Schot J., 2007. Typology of sociotechnical transition pathways. *Research Policy*, 36 (3), 399-417.

Giraut F., 2009. Innovation et territoires : les effets contradictoires de la marginalité. *Journal of Alpine Research/Revue de géographie alpine*, 97 (1), 6-10.

Hall A., Sulaiman V.R., Clark N., Yoganand B., 2003. From measuring impact to learning institutional lessons: an innovation systems perspective on improving the management of international agricultural research. *Agricultural Systems*, 78 (2), 213-241.

Klerkx L., Aarts N., Leeuwis C., 2010. Adaptive management in agricultural innovation systems: the interactions between innovation networks and their environment. *Agricultural Systems*, 103 (6), 390-400.

Leach M., Rockström J., Raskin P., Scoones I., Stirling A.C., Smith A., Thompson J., Millstone E., Ely A., Arond E., 2012. Transforming innovation for sustainability. *Ecology and Society*, 17 (2), 11.

Le Velly R., 2017. *Sociologie des systèmes alimentaires alternatifs. Une promesse de différence*, coll. Sciences Sociales, Presses des Mines, Paris, 200 p.

Plumecocq G., Debril T., Duru M., Magrini M.-B., Sarthou J.-P., Therond O., 2018. Caractérisation socio-économique des formes d'agriculture durable. *Économie rurale*, (1), 99-120.

Rastoin J.-L., 2008. Les multinationales dans le système alimentaire. *Projet*, 6 (307), 61-69.

Soulard C.-T., Perrin C., Scheromm P., Chia E., Clément C., Michel L., Hasnaoui Amri N., Duffaud-Prévost M.-L., Ubilla-Bravo G., 2018. Les relations entre ville et agriculture au prisme de l'innovation territoriale. *In : Innovation et développement dans les systèmes agricoles et alimentaires* (Faure G., Chiffoleau Y., Goulet F., Temple L., Touzard J.-M., eds), Éditions Quæ, Versailles, 109-119.

Temple L., Chiffoleau Y., Touzard J.-M., 2018. Une histoire de l'innovation et de ses usages dans l'agriculture. *In : Innovation et développement dans les systèmes agricoles et alimentaires* (Faure G., Chiffoleau Y., Goulet F., Temple L., Touzard J.-M., eds), Éditions Quæ, Versailles, 19-38.

Torre A., Wallet F., 2013. Innovation and governance of rural territories. *In: Renewing Innovation Systems in Agriculture and Food* (Coudel E., Devautour H., Soulard C.-T., Faure G., Hubert B., eds), Wageningen Academic Publishers, Wageningen, 147-164.

Touzard J.-M., 2018. L'innovation agricole et agroalimentaire au XXIe siècle : maintien, effacement ou renouvellement de ses spécificités ? *In : Innovation et développement dans les systèmes agricoles et alimentaires* (Faure G., Chiffoleau Y., Goulet F., Temple L., Touzard J.-M., eds.), Éditions Quæ, Versailles, 39-55.

Touzard J.-M., Temple L., Faure G., Triomphe B., 2015. Innovation systems and knowledge communities in the agriculture and agrifood sector: a literature review. *Journal of Innovation Economics and Management*, (2), 117-142.

Wigboldus S., Klerkx L., Leeuwis C., Schut M., Muilerman S., Jochemsen H., 2016. Systemic perspectives on scaling agricultural innovations. A review. *Agronomy for Sustainable Development*, 36 (3), 46.

4
LA GRANDE DISTRIBUTION, MOTEUR D'HYBRIDATION ET D'INNOVATION DANS LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES TERRITORIAUX

Virginie Baritaux, Marie Houdart

Des auteurs appellent aujourd'hui à dépasser les approches fondées sur une opposition tranchée entre modèles agricoles et alimentaires dits « conventionnel » et « alternatif » (Le Velly, 2017 ; Sonnino et Marsden, 2006 ; Winter, 2003). Vu comme un archétype d'une réalité observée, le modèle conventionnel fait référence à « un système alimentaire globalisé dans lequel les relations entre producteurs et consommateurs sont distantes, anonymes et guidées par la recherche de profit »[1]. Ce modèle se caractérise par une forte concentration des acteurs de l'aval, une financiarisation et une intensification des systèmes de production (Rastoin, 2008). Le modèle dit « alternatif » se construit en opposition. Il est associé à des démarches visant en particulier à rétablir une proximité entre producteurs et consommateurs (Milestad *et al.*, 2010), à « ré-ancrer » socialement et territorialement l'alimentation (Marsden *et al.*, 2000 ; Renting *et al.*, 2003). Cette dynamique implique une relocalisation des systèmes alimentaires et se traduit par un positionnement affirmé pour la suppression des intermédiaires entre producteurs agricoles et consommateurs (Bloom et Hinrichs, 2011). Pour Mount (2012), cette vision dichotomique empêche de considérer la diversité des formes que peut prendre la localisation des systèmes alimentaires. En particulier, elle exclut les initiatives impliquant plus d'un intermédiaire, malgré le

1. Bowen et Mutersbaugh, 2014, p. 204-205. Traduction des auteurs.

rôle possible de ces derniers dans la création d'une forme de proximité (Praly *et al.*, 2014). Pour Bloom et Hinrichs (2011), la notion d'hybridité doit alors être reconnue pour prendre en compte le fait que les acteurs sont souvent amenés à mobiliser des ressources et des pratiques associées aussi bien au modèle conventionnel qu'alternatif.

S'inscrivant dans des dynamiques de relocalisation de l'alimentation, les stratégies de la grande distribution française apparaissent comme porteuses d'hybridation. Le développement de gammes de produits « de terroir » vendus sous marques propres, la participation à la mise en place de marques territoriales et, plus récemment, la relocalisation d'une partie de leur approvisionnement ou le développement de relations directes avec des producteurs locaux (Baritaux et Billion, 2016) reposent en effet sur la mobilisation de ressources locales et l'appropriation, par ces acteurs « conventionnels globaux », d'objectifs et de valeurs associés aux modèles alternatifs (qualité, ancrage territorial, proximité…) (Maye et Kirwan, 2010). Pour la grande distribution, cette hybridation est un moyen de trouver une nouvelle légitimité dans un contexte d'évolution des attentes en matière de qualité de l'alimentation, tant sanitaire et organoleptique qu'environnementale ou éthique (Beylier *et al.*, 2011). Ce processus d'hybridation passe par des changements et des ajustements techniques de la part des acteurs investis dans des partenariats avec les distributeurs, ainsi que par une évolution de la coordination des relations au sein des filières (Mazé, 2002). Par ailleurs, du fait de la mobilisation de ressources locales, ces innovations peuvent avoir également des impacts sur la construction territoriale (Lamara, 2009).

Dans ce chapitre, nous analysons la façon dont s'exprime cette hybridation impulsée par la grande distribution, et son impact en matière d'innovation, à l'échelle des acteurs de la filière et du territoire. Quelles sont les dimensions qui font l'« hybridité » de la chaîne de valeur étudiée ? Où se situe l'innovation liée à ce processus d'hybridation ?

Pour répondre à ces questions, nous mobilisons le cas d'une filière « Engagement Qualité » de l'enseigne Carrefour sur le territoire du Livradois-Forez en France (figure 4.1). Initiée au début des années 2000, cette filière s'appuie, depuis 2012, sur un partenariat tripartite entre 19 producteurs de lait, leur laiterie[2] (la Société fromagère du Livradois, SFL) et l'enseigne de grande distribution. L'objectif est la production et la commercialisation, sous la marque du distributeur, de deux fromages au lait de vache sous Appellation d'origine protégée (AOP Bleu d'Auvergne et Fourme d'Ambert). Ce partenariat repose sur un triple engagement : des producteurs de lait et de la laiterie à produire du lait et des fromages conformes aux exigences du distributeur ; de la

2. Cette filière qualité représente 19 producteurs sur les 190 collectés par la laiterie et 10 % du volume total de lait traité annuellement par la laiterie.

laiterie à collecter le lait pendant sept ans et à l'acheter à un prix majoré ; et, enfin, du distributeur à acheter un volume donné de fromage à un prix plus élevé et à distribuer (au rayon coupe) les fromages dans tous ses magasins en France. Le cahier des charges défini par le distributeur est plus strict que ceux des AOP sur les pratiques d'élevage et la transformation du fromage : les vaches doivent être nourries à l'herbe (pâturage direct) ou au foin récolté sur la zone de production de l'AOP, l'ensilage (foin ou maïs) étant interdit, et les fromages doivent être fabriqués avec du lait cru et être affinés plus longtemps que ne l'exigent les cahiers des charges des AOP concernées (3 à 6 mois de plus).

En vue de comprendre la façon dont s'est construite la relation de coopération entre le distributeur et ses fournisseurs, nous avons mobilisé les approches interactionnistes qui conçoivent les relations fournisseurs-distributeurs comme des processus, le temps étant alors une dimension centrale pour comprendre et caractériser la nature de ces relations (Ford et Håkansson, 2006 ; Nogatchewsky et Donada, 2005). En nous appuyant sur une recherche documentaire et 22 entretiens semi-directifs, nous avons réalisé l'analyse du processus de construction et de développement du partenariat (Mendez, 2010). Cette analyse a permis de souligner le rôle des différents acteurs dans le processus, les différentes phases dans la trajectoire de la relation, la façon dont conflit et coopération s'articulent et jouent sur cette trajectoire, ainsi que les éléments de l'environnement de la relation qui contribuent à la construction de la démarche[3]. Sans reprendre ici le détail de cette trajectoire, nous montrons comment se rejoignent les processus d'hybridation et d'innovation dans la construction de cette filière qualité. Pour cela, nous présentons, dans une première partie, les dimensions autour desquelles se matérialise l'hybridation. La seconde partie permet de décrire le processus d'innovation par retrait, fruit de cette hybridation. En guise de conclusion, nous interrogeons le lien entre ces deux processus, discutant en quoi l'hybridation des modèles agricoles et alimentaires participe à faire de la grande distribution un acteur de la construction territoriale.

LES DIMENSIONS DE L'« HYBRIDITÉ » DE LA FILIÈRE

Quatre dimensions autour desquelles se matérialise l'hybridation ressortent de l'analyse de la trajectoire de la filière : les différentes échelles d'action, les objectifs poursuivis par les acteurs de la filière, les dispositifs de coordination et la mobilisation des ressources territoriales.

3. Pour plus de détails sur le cas et la méthodologie employée pour son étude, voir Baritaux et Houdart (2015).

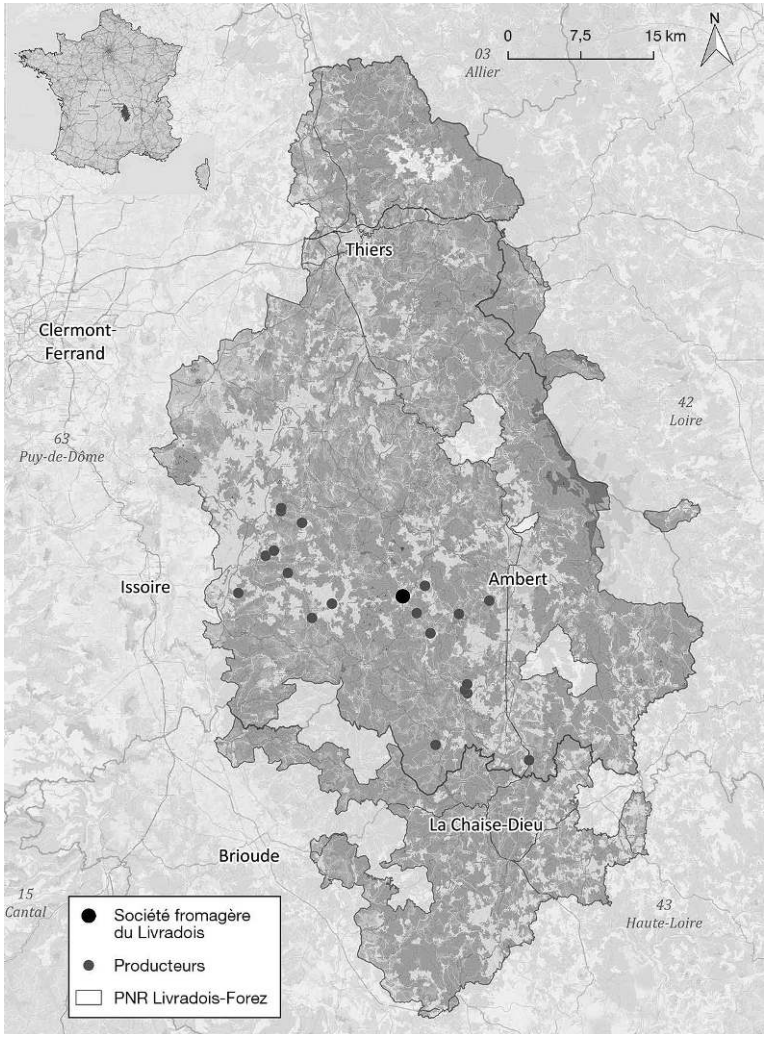

Figure 4.1. La laiterie SFL et ses fournisseurs dans le territoire du Livradois-Forez.
Sources : M. Houdart/IGN/OSM, 2019 ; réalisation : F. Johany, UMR Territoires, 2019.

LA RENCONTRE D'ACTEURS AUX ÉCHELLES D'ACTION DIFFÉRENTES

Le partenariat tripartite articule des acteurs ayant des échelles d'activité de globale à très locale. Enseigne historique de la grande distribution alimentaire française (Daumas, 2006), Carrefour est une firme multinationale. Néanmoins, Carrefour apparaît en France comme un pionnier dans le développement des marques de distributeur « de terroir » et des

démarches de filière. Quant à la SFL, c'est une entreprise d'échelle « hybride », articulant un fort ancrage local, tout en poursuivant une stratégie de développement national et en commercialisant ses produits en France, mais également à l'export (Corniaux *et al.*, 2015). Cette entreprise familiale a été créée en 1949, dans le Livradois, par le grand-père des actuels propriétaires. Très ancrée dans son territoire, elle a cependant mis en place depuis plusieurs années une stratégie de développement basée sur une intégration horizontale, par rachat d'autres laiteries, et sur une diversification de ses activités. Ceci a conduit à la création d'une *holding*, dirigée par la famille propriétaire de la SFL, regroupant différents sites de production en France dans des zones AOP, ainsi qu'une unité de découpe de fromages et de commercialisation en gros. Enfin, à l'échelle locale, dans un rayon de 40 km autour de la SFL (figure 4.1), les 19 producteurs laitiers impliqués dans la filière sont dans l'ensemble représentatifs des structures agricoles présentes sur le territoire. C'est-à-dire des exploitations de taille moyenne, des systèmes de production extensifs et autonomes en fourrage, et une production de lait modérée.

QUALITÉ ET ANCRAGE TERRITORIAL AU CŒUR DU DISPOSITIF POUR UNE PLUS-VALUE ÉCONOMIQUE

Les spécifications du cahier des charges de la filière sont comprises par la majorité des acteurs du partenariat comme un moyen de garantir des qualités spécifiques au produit final liées à un territoire particulier. Elles peuvent être ainsi vues comme répondant à une attente en matière d'ancrage territorial et de qualité des produits, souvent considérée comme caractéristique des initiatives alternatives (Goodman, 2003 ; Watts *et al.*, 2005). Néanmoins, l'engagement des acteurs de la démarche semble également fortement motivé par des objectifs économiques et de rentabilité (maintien de parts de marché, création de valeur, etc.), traduisant une forme d'« instrumentalisme » au sens de Block (1990) (Hinrichs, 2000)[4]. Ainsi, bien que le distributeur inscrive ce partenariat dans sa politique de responsabilité sociale (soutien aux agriculteurs et aux petites entreprises de transformation), cette initiative s'inscrit également dans une stratégie plus large, lancée dans les années 1990, de développement d'une offre de produits alimentaires de qualité (authenticité, goût), visant à gagner des parts de marché en répondant à la demande croissante des consommateurs pour des produits plus authentiques et éthiques. Pour la laiterie, le partenariat avec le distributeur constituait une opportunité de sécuriser un débouché et de poursuivre sa stratégie de diversification, après une tentative infructueuse de développement d'une offre de fromages certifiés

4. Un fort instrumentalisme vient en contradiction avec l'objectif de développer des systèmes alternatifs profondément ancrés socialement et dans lesquels les choix, même économiques, sont guidés par des objectifs « sociaux » (amitié, valeurs morales, etc.) (Hinrichs, 2000).

Agriculture biologique (AB). Ce partenariat répondait à l'objectif de créer un nouveau débouché commercial et de maintenir une bonne valorisation de ses produits. La mise en place de cette démarche de qualité est donc vue comme la suite logique des choix de production et commerciaux qui ont été faits auparavant en matière notamment de réappropriation de la production au lait cru et de valorisation de certains modes de production. Quant aux éleveurs, leur participation semble guidée davantage par des intérêts économiques que par des préoccupations écologiques. Les premiers agriculteurs impliqués dans l'initiative produisaient déjà du lait « tout foin » et étaient certifiés AB. En revanche, les agriculteurs « recrutés » par la suite pour construire le partenariat n'ont pas été sélectionnés pour leurs pratiques respectueuses de l'environnement, mais pour la qualité supérieure de leur lait et leur motivation à faire évoluer leurs pratiques pour s'engager dans le partenariat. En outre, la laiterie s'est engagée économiquement (prime de prix et durée de la collecte), mais n'a pas mis en place de dispositif particulier pour encourager les agriculteurs à démontrer une bonne utilisation et une bonne gestion de leurs ressources en pâturages et en prairies pouvant garantir de réels impacts écologiques positifs.

L'ARTICULATION ENTRE DISPOSITIFS FORMELS ET INFORMELS DE COORDINATION

L'opposition entre conventionnel et alternatif porte en partie sur les modes de gouvernance des relations économiques (Forsell et Lankoski, 2015). La coordination informelle fondée sur de la confiance interpersonnelle, développée grâce à la proximité et à l'encastrement social des relations, est souvent perçue comme un mode de gouvernance vertueux, permettant de prendre en compte d'autres objectifs que ceux purement commerciaux (Bloom et Hinrichs, 2011). Au contraire, les mécanismes de coordination formels comme les contrats ou les dispositifs de labellisation sont souvent associés au modèle conventionnel. Le développement de ces dispositifs traduit la montée en puissance de la grande distribution (Burch et Lawrence, 2005 ; Filser et Paché, 2008), et ils sont souvent vus comme un moyen, pour cette dernière, de renforcer son pouvoir sur les autres acteurs des filières (Berges-Sennou et Caprice, 2003 ; Filser *et al.*, 2001). La filière étudiée articule ces deux dispositifs : bien que gouvernée par des dispositifs contractuels, les relations d'ancienneté et de confiance entre les différents acteurs ont joué un rôle majeur dans la mise en place de la coordination, aboutissant au fil des années à un rapport de force relativement rééquilibré, malgré la présence d'un acteur qui reste dominant dans sa capacité de négociation (Baritaux et Houdart, 2015). Pour exemple, avant le lancement officiel de la filière, le responsable de production de la laiterie s'appuyait sur les rapports privilégiés qu'il entretenait de longue date avec les producteurs pour les inciter à intégrer la filière. Au lancement officiel de celle-ci, en 2005, la coordination reposait

d'une part sur un contrat qui liait la SFL et le distributeur et, d'autre part, sur l'engagement moral de collecte entre la SFL et les producteurs et le versement d'une prime de 30 € par 1 000 litres de lait tout foin. Par la suite, le transformateur a continué à mobiliser ses relations de proximité avec les producteurs pour motiver des adhésions nouvelles (réunions, visites d'exploitation). Néanmoins, face au ralentissement des adhésions à la filière et dans un contexte économique difficile[5], le distributeur et la SFL ont mis en place une plus forte coordination entre eux pour développer une stratégie incitative auprès des producteurs. Ces échanges ont renforcé la confiance entre le distributeur et les producteurs. Tout cela a abouti à des contrats formalisés par la laiterie assurant aux producteurs une prime de 60 € par 1 000 litres de lait et la collecte de leur lait pour une durée de sept ans, ce qui permettait de garantir le retour sur investissement en cas de conversion au séchage en grange.

LA MOBILISATION DE RESSOURCES TERRITORIALES PAR UN ACTEUR « GLOBAL »

Dans les chaînes de valeur hybrides, le distributeur mobilise des ressources locales qui viennent renforcer une activité qui se déploie à une échelle nationale, voire internationale (Bloom et Hinrichs, 2011). La filière étudiée s'inscrit dans ce cas de figure. En effet, des méthodes de production apparentées à des savoir-faire traditionnels abandonnés dans un processus d'industrialisation de l'agriculture et de la transformation (utilisation de l'herbe et du foin, travail du lait cru) sont mises en place par un acteur emblématique du système agro-industriel (volumes importants, produits standardisés, coûts de production faibles). En utilisant l'AOP, la ressource en herbe et en mobilisant des acteurs du territoire, leurs relations antérieures (liens laiterie-producteurs) et leurs savoir-faire, Carrefour active des ressources territoriales tant matérielles qu'idéelles (Gumuchian et Pecqueur, 2007). La façon même dont a été lancée la filière illustre cette forte mobilisation de ressources territoriales. Au début des années 2000, pour les personnes du groupe Carrefour engagées dans le développement de filières qualité pour le fromage, l'alimentation des animaux à base d'herbe et de foin et le lait cru sont des gages de respect des valeurs défendues par la marque de filière. L'Auvergne est alors identifiée comme une zone de production répondant à ces attentes et offrant des produits permettant de compléter le « plateau de fromages » proposé au rayon coupe des magasins Carrefour. En effet, outre l'existence de plusieurs AOP, cette région se caractérise par un nombre important d'élevages utilisant une alimentation à base d'herbe et de foin. Ce choix est également renforcé par l'existence d'un partenariat similaire, déjà mis en place avec une coopérative pour

5. En particulier, l'année 2008 est marquée par une forte chute des prix des produits laitiers, associée aux effets cumulés d'une baisse de la consommation et des exportations, et d'une augmentation des quotas laitiers.

la production de Cantal tout foin, qui a servi de base solide pour définir les fondements de la démarche (cahier des charges notamment). Pour répondre à son objectif de développement d'une filière sur les deux AOP « Bleu », le groupe de distribution a mis en œuvre un dispositif classique de *sourcing* lui permettant d'identifier les laiteries susceptibles de répondre à sa demande sur le territoire auvergnat. Il a abouti à la sélection de deux entreprises sur la base de différents critères, parmi lesquels la capacité des laiteries à mobiliser des producteurs produisant déjà du lait tout foin, leur expérience de fabrication de fromages au lait cru et leur ancrage dans le territoire de production des AOP concernées. À l'issue de ce processus, la SFL a été retenue, car elle dispose de quatre atouts majeurs. Elle collecte déjà du lait auprès de producteurs dont le système fourrager est déjà basé sur la distribution unique d'herbe et de fourrages secs. Elle se démarque par son expérience dans la fabrication de fromages au lait cru. C'est une entreprise indépendante de taille moyenne, ce qui répond à la philosophie affichée par le distributeur de participer au développement économique du territoire. Enfin, l'entreprise est déjà engagée dans des relations commerciales avec le distributeur depuis plusieurs années.

L'INNOVATION : DE LA FILIÈRE AU TERRITOIRE

La mise en place et le développement de cette filière apparaissent comme un processus d'innovation organisationnelle et technique pour les différents acteurs qui y participent. Ces innovations se conçoivent à une échelle individuelle, mais également à l'échelle d'un groupe d'acteurs et du territoire du Livradois-Forez.

DES INNOVATIONS À L'ÉCHELLE DE LA FILIÈRE

Dans un contexte de pression concurrentielle croissante et d'expression de nouvelles attentes des consommateurs en matière de qualité des produits alimentaires et des modes de production liées notamment aux différentes crises sanitaires, l'enseigne a mis en place une stratégie clairement orientée vers le développement d'une offre de produits « socialement responsables » et a créé sa première filière qualité en 1992. Cette stratégie innovante a constitué l'élan initial (Baker et Mehmood, 2015), dont les effets s'inscrivent dans les années qui suivent par la mise en place d'autres filières qualité, jusqu'à celle de la filière qualité sur les deux fromages bleus AOP d'Auvergne en 2005.

La construction et le développement de cette filière reposent sur l'instauration progressive d'un partenariat tripartite nouveau pour les acteurs, dont la formalisation se fait graduellement grâce notamment aux relations privilégiées entre la laiterie et les éleveurs. Outre la mise en place de ce nouveau dispositif de coordination sur le territoire, l'innovation organisationnelle se trouve également dans la réorganisation,

par la laiterie, de la collecte et de la chaîne de production pour satisfaire aux exigences du nouveau cahier des charges. Elle a planifié un ramassage quotidien chez les producteurs et un système rigoureux permettant une traçabilité du lait et du fromage destinés à la filière. Des investissements ont été par ailleurs réalisés au niveau des circuits de dépotage et des installations de stockage pour éviter le mélange avec d'autres types de lait. Pour les éleveurs qui n'étaient pas en tout foin, intégrer la filière impliquait d'arrêter la pratique de l'ensilage. Cette « innovation par retrait » (Goulet et Vinck, 2012) a induit une série d'adaptations techniques et organisationnelles sur les exploitations de plus ou moins grande ampleur selon leur système de production initial (notamment la gestion du fourrage), et des investissements (financiers et d'apprentissage) sur la technique du séchage en grange.

Cette innovation par retrait a également un impact à l'échelle du Livradois-Forez. Elle influence les dynamiques d'innovation du fait des liens existants entre les éleveurs impliqués dans la filière et les autres acteurs du territoire.

DES INNOVATIONS INSCRITES DANS UNE DYNAMIQUE TERRITORIALE

À l'échelle du territoire, ce processus d'abandon de l'ensilage ne s'est pas fait sans conflits, et il a enclenché un processus complexe de légitimation de la pratique du tout foin. À peine un an après le lancement de la filière, certains producteurs de la zone ont fait pression sur les exploitants de la filière ou ceux qui voulaient y adhérer, car cela remettait parfois en cause les engagements au sein des coopératives d'utilisation du matériel agricole (Cuma) d'ensilage. De plus, les systèmes fourragers excluant l'ensilage étaient matière à critique et perçus par certains producteurs comme un « retour en arrière », sur un territoire majoritairement passé à l'ensilage et à l'enrubannage dans les années 1990. Les craintes principales à ce sujet concernaient une baisse importante de la production laitière, ne permettant plus une rentabilité suffisante des exploitations. Cette méfiance s'est accrue du fait que, le système étant peu courant sur le territoire au début des années 2000, les références et structures de conseil faisaient défaut. L'octroi par la région, dès 2007, d'une aide à la modernisation des bâtiments d'élevage, incluant les outils de séchage en grange, n'a pas suffi à combattre des craintes relatives aux investissements.

Cependant, une démarche proactive de la part du distributeur et du transformateur pour sensibiliser les autres éleveurs à la pratique du tout foin a permis d'apaiser les tensions. Trois éléments ont alors participé à rendre la filière attractive pour les éleveurs :

– des réseaux d'échanges sur la technique du séchage en grange se sont formés et ont participé au renforcement des relations entre producteurs et à la diffusion des atouts de la filière ;

– le contexte territorial était favorable à une évolution vers des prairies naturelles. Dans les AOP auvergnates, des volontés se sont exprimées pour faire évoluer les cahiers des charges vers une réduction de l'utilisation d'ensilage, et des outils de gestion des prairies naturelles ont été proposés. En outre, des réflexions visant à valoriser la ressource en herbe de la région ont été engagées. Parallèlement à ces dynamiques, les organismes de conseil ont collaboré pour proposer aux producteurs de nouvelles références sur les systèmes tout foin. Ils ont fortement contribué à développer la volonté de certains producteurs de diversifier leur revenu afin de concilier agrandissement de leur structure et évolution de la main-d'œuvre ;
– plus globalement, la perspective de suppression des quotas laitiers en 2015 a joué sur la volonté d'engagement des producteurs, la filière qualité étant vue par les producteurs, mais également par les acteurs du développement territorial, comme un moyen de sécuriser leurs débouchés[6].

Ces évolutions ont permis de lever les dernières réticences des producteurs, qui craignaient d'être confrontés à des difficultés liées à la récolte de foin et à une baisse de la productivité due à des fourrages de qualité inférieure à ceux fournis par l'ensilage.

Ainsi, dans ce contexte favorable, si ces nouvelles pratiques ont été en premier lieu imposées aux éleveurs rejoignant la filière, elles se sont diffusées progressivement sur le territoire du Livradois-Forez. Les pratiques du tout foin ont semblé alors pour les acteurs du territoire comme un élément tout à la fois distinctif de ce territoire et performant en matière de système d'élevage[7]. En définitive, la recherche de solutions aux difficultés rencontrées a favorisé la mise en place de réseaux de dialogue dépassant largement le cadre des éleveurs intégrés dans la démarche, renforçant ainsi l'activation et la cohésion d'un groupe professionnel local qui peut être considéré comme une nouvelle ressource territoriale organisationnelle.

CONCLUSION

En interrogeant les liens entre hybridation et innovation dans notre cas d'étude, il apparaît que ces deux processus sont très liés. L'hybridation repose en premier lieu sur l'articulation d'acteurs aux échelles d'action

6. À noter ici qu'à partir de 2010, la laiterie a collecté des quantités de lait quasiment suffisantes pour satisfaire la demande du distributeur. À cela se sont ajoutées les difficultés que connaissait le distributeur à cette période (perte de parts de marché) et les évolutions de sa stratégie (le développement de filières qualité ne semble plus prioritaire). En conséquence et malgré la motivation des producteurs, la laiterie a refusé l'adhésion de nouveaux producteurs. L'innovation a alors produit ici une forme d'éviction, de mise à l'écart de certains producteurs.
7. Dans le cadre de l'analyse réalisée en 2012, les données disponibles ne permettent pas de rendre compte de manière quantifiée du succès de l'innovation au sens du nombre d'adoptants de la pratique du tout foin. Les résultats présentés ici sont le fruit de la perception des acteurs enquêtés.

différentes, autour de valeurs associées à la territorialisation et à la mobilisation de ressources territoriales, dans un intérêt économique commun, selon un mode de coordination qui articule dispositifs formels et informels. Ce processus d'hybridation s'accompagne d'innovations organisationnelles ainsi que d'innovations techniques qui non seulement touchent les acteurs de la démarche, mais qui ont également un impact sur le territoire. Dans ce double processus d'hybridation et d'innovation, le distributeur a occupé une place centrale, prenant, comme l'ont montré Burch et Lawrence (2005), un rôle de « pilote » de la filière, en participant notamment à la qualification territoriale des produits (Baritaux et Billion, 2016). Le cas étudié permet de rendre compte des façons dont cet acteur est intervenu en initiant la dynamique aboutissant à une nouvelle coordination d'acteurs, en mobilisant et en activant des ressources territoriales spécifiques, et également en impulsant et en participant à la diffusion de l'innovation tout foin à l'échelle du territoire. Le distributeur a ainsi un rôle dans le développement territorial à double titre : par la mobilisation et l'activation de ressources territoriales, mais aussi par les effets induits par la mise en place d'une innovation technique sur le territoire qui contribue à la création de nouvelles ressources territoriales matérielles et idéelles. L'hybridation apparaît ainsi comme un moteur de l'innovation, au sein des systèmes alimentaires et des territoires, susceptible de faire évoluer le modèle conventionnel. Néanmoins, cette innovation est portée par un acteur typique du modèle « conventionnel ». Cela soulève la question de la capacité d'innovation des différents modèles, « conventionnel » *versus* « alternatif », pour assurer une transition vers des systèmes alimentaires plus durables à une échelle plus large (Cleveland *et al.*, 2014 ; Fournier et Touzard, 2014). Cette recherche renvoie aux débats sur les processus de la « conventionnalisation » du modèle dit « alternatif », qui se traduit par l'appropriation de ses valeurs et objectifs pour renforcer le modèle agro-industriel, sur ses effets sur les rapports de force entre les acteurs au sein des systèmes alimentaires et, plus généralement, sur leurs dynamiques de développement des territoires.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Baker S., Mehmood A., 2015. Social innovation and the governance of sustainable places. *Local Environment: The International Journal of Justice and Sustainability*, 20 (3), 321-334.

Baritaux V., Billion C., 2016. Les intermédiaires de la distribution dans la relocalisation des systèmes alimentaires : perspectives de recherche. *In : Énergie, environnement et mutations sociales*, 11e Congrès du RIODD, 6-8 juillet, Saint-Étienne, France.

Baritaux V., Houdart M., 2015. Relations fournisseurs-grande distribution dans les filières agro-alimentaires. Une analyse de la trajectoire d'une démarche de type « filière qualité ». *Économie rurale*, 346, 15-30.

Berges-Sennou F., Caprice S., 2003. Les rapports producteurs-distributeurs : fondements et implications de la puissance d'achat. *Économie rurale*, 227/278, 192-205.

Beylier R.P., Messeghem K., Fort F., 2011. Les distributeurs à la conquête de la légitimité territoriale : le cas de Carrefour. *Management et Avenir*, 44 (4), 235-255.

Block F., 1990. *Postindustrial Possibilities: A Critique of Economic Discourse*, University of California Press, Berkeley, 240 p.

Bloom J.D., Hinrichs C.C., 2011. Informal and formal mechanisms of coordination in hybrid food value chains. *Journal of Agriculture, Food systems, and Community Development*, 1 (4), 143-156.

Bowen S., Mutersbaugh T., 2014. Local or localized? Exploring the contributions of Franco-Mediterranean agrifood theory to alternative food research. *Agriculture and Human Values*, 31 (2), 201-213.

Burch D., Lawrence G., 2005. Supermarket own brands, supply chains and the transformation of the agri-food system. *International Journal of Sociology of Agriculture and Food*, 13 (1), 1-18.

Cleveland D.A., Müller N.M., Tranovich A.C., Mazaroli D.N., Hinson K., 2014. Local food hubs for alternative food systems: a case study from Santa Barbara County, California. *Journal of Rural Studies*, 35, 26-36.

Corniaux C., Baritaux V., Madelrieux S., 2015. Les stratégies spatiales hybrides des laiteries entre (re)localization et globalisation *In : Voies lactées. Dynamique des bassins laitiers entre globalisation et territorialisation* (M. Napoléone, C. Corniaux, B. Leclerc, eds), Éditions Cardère, 227-248.

Daumas J.-C., 2006. Consommation de masse et grande distribution : une révolution permanente (1957-2005). *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 91 (3), 57-76.

Filser M., Paché G., 2008. La dynamique des canaux de distribution. *Revue française de gestion*, 182 (2), 109-133.

Filser M., Garets V., Paché G., 2001. *La distribution : organisation et stratégie*, Éditions EMS, Paris, 394 p.

Ford D., Håkansson H., 2006. The idea of interaction. *The IMP Journal*, 1 (1), 4-20.

Forsell S., Lankoski L., 2015. The sustainability promise of alternative food networks: an examination through "alternative" characteristics. *Agricultural and Human Values*, 32 (3), 389-398.

Fournier S., Touzard J.-M., 2014. La complexité des systèmes alimentaires : un atout pour la sécurité alimentaire ? *Vertigo*, 14 (1).

Goodman D., 2003. The quality "turn" and alternative food practices: reflections and agenda. *Journal of Rural Studies*, 19 (1), 1-7.

Goulet F., Vinck D., 2012. L'innovation par retrait. Contribution à une sociologie du détachement. *Revue française de sociologie*, 53 (2), 195-224.

Gumuchian H., Pecqueur B., 2007. *La ressource territoriale*, Economica, Paris, 252 p.

Hinrichs C.C., 2000. Embeddedness and local food systems: notes on two types of direct agricultural market. *Journal of Rural Studies*, 16 (3), 295-303.

Lamara H., 2009. Les deux piliers de la construction territoriale : coordination des acteurs et ressources territoriales. *Développement durable et territoires*, http://developpementdurable.revues.org/8208 (consulté en juin 2019).

Le Velly R., 2017. *Sociologie des systèmes alimentaires alternatifs : une promesse de différence*, coll. Sciences Sociales, Presse des Mines, Paris, 200 p.

Marsden T., Banks J., Bristow G., 2000. Food supply chains approaches: exploring their role in rural development. *Sociologia Ruralis*, 40 (4), 424-438.

Maye D., Kirwan J., 2010. Alternative food networks. *Sociopedia.isa*, http://www.sagepub.net/isa/resources/pdf/AlternativeFoodNetworks.pdf (consulté en juin 2019).

Mazé A., 2002. Retailers' branding strategies: contract design, organisational change and learning. *Chain and Network Science*, 2 (1), 33-45.

Mount P., 2012. Growing local food: scale and local food systems governance. *Agriculture and Human Values*, 29 (1), 107-121.

Mendez A.C., 2010. *Processus : concepts et méthode pour l'analyse temporelle en sciences sociales*, Éditions Academia, Louvain-La-Neuve, 260 p.

Milestad R., Bartel-Kratochvilb R., Leitnerc H., Axmann P., 2010. Being close: the quality of social relationships in a local organic cereal and bread network in Lower Austria. *Journal of Rural Studies*, 26 (3), 228-240.

Nogatchewsky G., Donada C., 2005. Vingt ans de recherches empiriques en marketing sur la performance des relations client-fournisseur. *Recherche et Application en Marketing*, 20 (4), 71-96.

Praly C., Chazoule C., Delfosse C., Mundler P., 2014. Les circuits de proximité, cadre d'analyse de la relocalisation des circuits alimentaires. *Géocarrefour*, 89 (1-2), 125-134.

Rastoin J.-L., 2008. Les multinationales dans le système alimentaire. *Projet*, 6 (307), 61-69.

Renting H., Marsden T.K., Banks J., 2003. Understanding alternative food networks: exploring the role of short food supply chains in rural development. *Environment and Planning A: Economy and Space*, 35 (3), 393-411.

Sonnino R., Marsden T., 2006. Beyond the divide: rethinking relationships between alternative and conventional food networks in Europe. *Journal of Economic Geography*, 6 (2), 181-199.

Watts D.C.H., Ilbery B., Maye D., 2005. Making reconnections in agro-food geography: alternative systems of food provision. *Progress in Human Geography*, 29 (1), 22-40.

Winter M., 2003. Embeddedness, the new food economy and defensive localism. *Journal of Rural Studies*, 19 (1), 23-32.

5
COEXISTER EN CUMA : LA COOPÉRATION ENTRE AGRICULTEURS HÉTÉROGÈNES

Véronique Lucas, Pierre Gasselin

Les coordinations territoriales deviennent stratégiques pour assurer la transition agroécologique, par exemple pour coconstruire des références entre pairs ou concevoir des systèmes optimisant les processus écologiques. En effet, des collaborations entre les exploitations dans leur diversité sont nécessaires pour rendre possible l'innovation agroécologique (Lucas *et al.*, 2019 ; Wezel *et al.*, 2016), puisque les flux écologiques et biogéochimiques dépassent l'échelle de l'exploitation. Or la segmentation et l'hétérogénéité des « mondes agricoles » pourraient défavoriser les processus d'innovation entre agriculteurs aux profils différents (Hervieu et Purseigle, 2013 ; Lémery, 2003). Pourtant, de plus en plus d'instruments publics en faveur de l'agroécologie s'appuient sur le regroupement d'agriculteurs, notamment au niveau local : Écophyto, GIEE, PAEC[1], etc. Entre autres, le réseau des coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma) est un exemple illustratif de ce phénomène, grâce à près de 12 000 Cuma impliquant plus du tiers des exploitations agricoles françaises. Des études ont déjà souligné la contribution de ces coopératives à la coconception de solutions sociotechniques adaptées aux besoins des agriculteurs membres (Assens, 2002 ; Pierre, 2015). L'agroécologie est une thématique en essor dans les Cuma, notamment par la mutualisation accrue de nouvelles ressources (récoltes, connaissances) entre agriculteurs.

1. GIEE : Groupement d'intérêt économique et environnemental ; PAEC : Projet agro-environnemental et climatique.

Comment s'opèrent ces processus d'innovation collective malgré l'hétérogénéité[2] des agriculteurs et des réseaux professionnels locaux ?

Nous proposons une nouvelle compréhension des modalités de coopération localisée dans les Cuma, et en particulier de leurs recompositions à l'épreuve de l'agroécologie. Cinq Cuma ont été choisies en fonction de leurs équipements facilitant le développement de deux types de pratiques agroécologiques : l'agriculture de conservation des sols[3] et le développement des légumineuses. Trente entretiens individuels y ont été réalisés avec des agriculteurs afin d'analyser leurs pratiques individuelles et collectives, ainsi que leurs conditions d'émergence et de mise en œuvre[4]. Après une revue de littérature identifiant les déterminants de la coopération professionnelle locale entre agriculteurs, nous analysons les recompositions ayant lieu dans les Cuma enquêtées et concluons sur les nouveaux besoins de recherche nécessaires.

COOPÉRATION DE PROXIMITÉ ET RÉSEAUX PROFESSIONNELS LOCAUX

Les recompositions actuelles de la coopération locale s'incarnent à travers une diversité de formes héritées des transformations des sociétés paysannes françaises. Les manières dont ces formes de coopération prennent en compte l'hétérogénéité des agriculteurs, accentuée par la transition agroécologique, sont déterminées par des enjeux sociaux et techniques, mais aussi cognitifs et symboliques.

DE L'ANCIENNE ENTRAIDE VILLAGEOISE AUX CUMA ACTUELLES

En France, la sortie des sociétés paysannes a recomposé les modes de coopération agricole. Christian Nicourt (2013) a analysé la substitution de l'entraide villageoise traditionnelle informelle par des coopérations formalisées de la part des agriculteurs modernistes. Les Cuma ont ainsi été développées, de même que les banques de travail : celles-ci permettent de comptabiliser les échanges de matériels et de travail entre pairs. Ces processus de formalisation ont accentué la diminution de la taille des collectifs, déjà induite par la mécanisation agricole réduisant les besoins de main-d'œuvre. Cela a favorisé l'homogénéisation

2. À la notion de diversité, nous préférons ici celle d'hétérogénéité au sens d'une diversité organisée. L'hétérogénéité est celle des agriculteurs (par leurs ressources, pratiques, résultats, statuts, valeurs, engagements syndicaux et projets) dans l'action collective organisée et en réseau. Au-delà de la différence entre agriculteurs, l'hétérogénéité invite à questionner la genèse, les trajectoires et le fonctionnement des collectifs (Jollivet et Lepart, 1992).
3. L'agriculture de conservation est basée sur le non-labour, les cultures intermédiaires hivernales et la diversification culturale afin de restaurer les sols.
4. Pour plus de détails, voir Lucas, 2018 ; Lucas *et al.*, 2019.

technique et socio-économique de ces collectifs pour faciliter l'équilibre dans les échanges, d'où des appariements plus choisis. L'entraide traditionnelle a progressivement laissé la place à des collectifs plus restreints, voire plus élitistes (Nicourt, 2013).

Cependant, d'autres études plus nuancées confirment certes une tendance privilégiée à créer des Cuma à partir de petits noyaux de membres aux caractéristiques similaires pour limiter les coûts de coordination, mais qui évoluent ensuite. Ces coopératives trouvent ainsi des avantages et peuvent être renforcées par l'élargissement à d'autres exploitations, aux configurations ou systèmes différents, par exemple pour mieux réussir à rentabiliser des investissements collectifs (Cornée *et al.*, 2018).

Près de 12 000 Cuma locales et auto-organisées regroupent chacune en moyenne près de 25 exploitations. Présentes dans toutes les régions, elles représentent la diversité des formes sociales et techniques d'agriculture. Les Cuma visaient initialement à favoriser la modernisation des petites et moyennes exploitations. La Cuma est aujourd'hui mobilisée pour plusieurs objectifs, par exemple pour transformer et commercialiser en circuits courts ou pour diversifier les productions (Lucas, 2018). Différentes observations montrent une prédominance de la recherche d'amélioration de la productivité du travail dans les exploitations, *via* l'accès à des équipements de grande capacité (Harff et Lamarche, 1998 ; Jeanneaux *et al.*, 2018). Cela peut défavoriser, voire marginaliser, les exploitations membres de petite taille ne pouvant investir dans des tracteurs capables d'atteler ce type d'équipements (Mundler *et al.*, 2010).

Mais cette hétérogénéité peut aussi être induite par la diversité des pratiques développées d'une exploitation à l'autre à partir d'un équipement en commun.

PERSISTANCE ACTUELLE DE LA COOPÉRATION LOCALE : ENJEUX COGNITIFS ET SYMBOLIQUES

Alors que des alternatives aux Cuma se sont développées, comme les entreprises de travaux agricoles (ETA), ces coopératives perdurent : plusieurs études ont montré le maintien du recours à l'entraide et aux Cuma, malgré la présence locale d'ETA (voir par exemple Mundler et Laurent, 2003). Par ailleurs, dans certains processus d'entraide étudiés, des agriculteurs rendent plus de travail qu'ils n'en reçoivent de leurs pairs (Dedieu, 1993). Ces différentes analyses concluent que la participation à l'entraide ou à la Cuma peut dépasser l'objectif technique de meilleure gestion du travail et des équipements, pour inclure des enjeux de sociabilité et de discussion entre pairs. Ainsi, les formes de coopération locale configurent des situations de coactivité, que les agriculteurs mettent à profit pour bénéficier de discussions techniques

avec leurs pairs, ce qui contribue à stimuler leur réflexivité sur leurs manières de travailler et à améliorer leurs pratiques (Darré, 1996).

Ces discussions comportent aussi une dimension symbolique : les demandes de conseil entre agriculteurs sont contraintes par les effets de concurrence de statuts symboliques entre eux. En effet, s'enquérir auprès d'un pair de sa façon de travailler peut signifier à la fois lui accorder une crédibilité et de la considération, et aussi rendre publique une difficulté à savoir quoi faire (Chiffoleau, 2004). De façon similaire, Nicolas Deffontaines (2014) souligne qu'à travers l'entraide, les agriculteurs soumettent en quelque sorte leur manière de travailler au regard des autres : ceci peut être disqualifiant pour certains, notamment ceux dont les manières de travailler s'écartent des normes communes.

IMPACT DE LA RÉCENTE ÉMERGENCE DES AGRICULTURES ÉCOLOGIQUES SUR LES RÉSEAUX LOCAUX

Différentes formes écologiques d'agriculture ont émergé ces dernières décennies, contribuant à l'hétérogénéité des modes de production. Plusieurs auteurs ont notamment analysé les impacts de l'essor de l'agriculture biologique (AB) sur les réseaux professionnels locaux. Ce développement s'est d'abord opéré à la faveur de groupes d'échanges entre pairs spécialisés, mais distants, en raison de l'isolement au niveau local des premiers agriculteurs biologiques (Le Guen et Ruault, 1994).

Les pratiques de l'AB diffèrent selon les territoires et les producteurs, notamment en raison des enjeux symboliques dans les réseaux professionnels locaux. Nicourt *et al.* (2009) montrent des effets différents sur les interactions sociales des producteurs d'élevages ovins biologiques selon leur stratégie de conduite sanitaire, dans un cas la sélection d'animaux rustiques pour limiter les interventions prophylactiques, dans l'autre le maintien d'une logique curative, mais à base de remèdes naturels. La stratégie curative implique des compétences de suivi et d'observation du troupeau pour mieux anticiper les problèmes et agir rapidement. Ce faisant, ces éleveurs maintiennent des possibilités de dialogue avec leurs pairs conventionnels, voire même acquièrent une position d'« expert » consulté par ces derniers en matière de conduite sanitaire. Tandis que les éleveurs qui ont misé sur la sélection rustique tendent à se singulariser dans leur réseau local, ce qui peut accentuer leur isolement.

De façon similaire, des auteurs soulignent la position « détachée » d'agriculteurs pionniers de formes écologiques d'agriculture et cultivant leur singularité, au point de limiter les opportunités de partage de leurs expériences auprès de pairs locaux. Ces pionniers peuvent préférer se retrouver entre pairs plus avancés dans l'approfondissement de nouvelles

pratiques et parfois éloignés géographiquement, plutôt qu'avec d'autres collègues à proximité et débutant dans ce type de pratiques, au motif qu'ils ne leur apportent pas d'échanges d'expériences utiles dans leur dynamique d'innovation (Brives et de Tourdonnet, 2010).

Nous constatons donc que les réseaux professionnels locaux en agriculture révèlent des situations variées de coactivité entre agriculteurs. Ainsi, la persistance des Cuma, implantées dans ces réseaux locaux, s'explique par des besoins de partage de ressources et de travail, mais aussi par des enjeux cognitifs. Les interactions entre pairs permettant le partage de ressources obéissent à des règles implicites d'échange social et symbolique fondées sur la réciprocité. C'est ainsi que la logique du don, et sa triple obligation de donner, recevoir et rendre, structure la coopération entre agriculteurs en conférant un rang social à chacun, et sous-tend les processus identitaires en jeu dans la considération des manières de travailler (Alter, 2010 ; Sabourin, 2012).

Alors que la coopération semble plus facile entre pairs « similaires », comment les agriculteurs gèrent-ils leurs interactions avec des collègues différents ? Pour répondre à cette question, nous avons analysé les processus d'appariement ainsi que de gestion de l'interdépendance et de l'hétérogénéité au sein de Cuma dont les équipements partagés favorisent le développement de pratiques agroécologiques.

UN FORT APPUI SUR LA COOPÉRATION LOCALE POUR GARDER LA MAÎTRISE DU MÉTIER

Les Cuma enquêtées ont été choisies parce que leurs équipements partagés facilitent deux types de pratiques agroécologiques : l'agriculture de conservation et le développement de légumineuses fourragères (voir tableau 5.1).

De différentes manières, la mise en œuvre de pratiques d'agriculture de conservation et de développement des légumineuses fourragères conduit les producteurs à se tourner vers leurs pairs pour résoudre les questions qui se posent à eux. Ceci donne lieu à trois catégories de coopération, dont la Cuma. Celle-ci est remobilisée pour acquérir collectivement les outils onéreux nécessaires à ces nouvelles pratiques, parfois avec la mise en commun de foin dans des séchoirs, ou l'embauche de salariés conducteurs d'engins, etc. En complément, de nouveaux arrangements pour partager et échanger d'autres ressources sont organisés en dehors du champ statutaire des Cuma (échange de semences fermières, etc.). La majorité des agriculteurs est impliquée depuis longtemps dans d'autres collectifs d'échange d'expériences et de coconstruction de références entre pairs, et ce de manière formalisée avec l'appui d'animateurs.

Tableau 5.1. Caractéristiques des Cuma étudiées.

Zone géographique	Exploitations étudiées dans chaque Cuma	Principales activités communes à chaque groupe	Pratiques développées en exploitation
Pays basque	2 élevages ovin lait, 1 élevage ovin et caprin lait (avec transformation/vente directe)	Partage d'un séchoir à foin collectif, programme de formation pour les membres	Légumineuses prairiales
Tarn	2 élevages bovin lait avec robot de traite (dont 1 en bio), 4 exploitations céréalières (dont 1 en bio)	Partage de matériels d'agriculture de conservation, entraide, échange de semences	TCS[1] et semis direct, cultures intermédiaires complexes, diversification culturale
Ain	4 élevages bovin lait, 1 élevage caprin lait (avec transformation/vente directe), 1 exploitation céréalière	Partage d'un séchoir à foin collectif, avec un salarié partagé, entraide	Légumineuses prairiales, diversification culturale
Aube	2 élevages ovin viande (dont 1 avec transformation/vente directe), 1 élevage bovin viande (avec transformation/vente directe), 3 exploitations céréalières	Partage de matériels d'agriculture de conservation, entraide avec banque de travail, échange de semences, pâturage croisé de couverts	TCS et semis direct, cultures intermédiaires complexes, diversification culturale
Touraine	2 élevages caprin lait, 7 élevages bovin lait (dont 5 avec robot de traite), 1 élevage bovin viande	Partage d'outils de fenaison adaptés aux légumineuses, arrangements entre éleveurs céréaliers, programme collectif d'expérimentation	Légumineuses prairiales et cultures intermédiaires complexes, diversification culturale

1. TCS : Techniques culturales simplifiées.

S'INFORMER SUR LES PRATIQUES DES AUTRES DE MANIÈRE INDIRECTE

Parmi ces trois modalités de coopération, deux configurations permettent aux agriculteurs de connaître les pratiques des autres sans être dans une demande bilatérale directe de conseils, ce qui atténue le coût symbolique de l'accès à l'information.

Dans les collectifs formalisés d'échange entre pairs, la médiation d'animateurs professionnels configure des espaces de partage où

chacun est à la fois donneur et bénéficiaire d'informations. À travers des comparaisons des données comptables et des rencontres au champ, les participants développent une interconnaissance approfondie des systèmes productifs et des résultats technico-économiques de leurs pairs. Cependant, un des agriculteurs enquêtés, dont l'exploitation a été placée en redressement judiciaire durant notre travail de terrain, s'est mis en retrait du collectif local à cette période : ceci montre que l'exposition de ses résultats professionnels est plus facile quand ceux-ci sont corrects ou correspondent à la norme attendue du groupe.

Les coordinations nécessaires au partage d'équipements et autres ressources tangibles comme les semences ou les fourrages peuvent aussi fournir des supports de dialogues techniques pour s'informer des pratiques des autres « sans en avoir l'air ». Les chantiers collectifs en exploitation, comme l'entraide pour l'ensilage, sont également des opportunités d'interconnaissance des pratiques de ses pairs *in situ*.

UN SILENCE CONVENU AU SEIN DES CUMA

Afin de préserver la fonctionnalité première de la Cuma de partage d'équipement et de travail, les sujets susceptibles de mettre au jour des divergences (telles que les appartenances syndicales) sont évités dans une sorte de silence convenu. Les acteurs du réseau revendiquent souvent que dans les Cuma, « *on laisse ses idées aux vestiaires* » afin que le « jeu » de la coopération technique puisse avoir lieu. Pour coexister entre agriculteurs aux orientations différentes en Cuma, les débats relatifs aux significations données par chacun aux nouvelles pratiques engagées tendent donc à être évités. Les dialogues techniques dans les réunions de Cuma se concentrent sur les équipements, c'est-à-dire les conditions de leur partage et de leur utilisation.

UNE COOPÉRATION EN DÉPIT DE L'HÉTÉROGÉNÉITÉ DES SYSTÈMES TECHNIQUES ET DES PROJETS

Malgré une préférence affichée pour travailler avec des pairs similaires et entre qui les relations sont aisées (précédentes expériences conjointes favorables, amitiés, valeurs convergentes, etc.), les agriculteurs s'allient aussi avec des collègues aux systèmes et orientations différentes, comme le montrent les modes d'enrôlement au sein des Cuma.

UNE PRÉFÉRENCE POUR TRAVAILLER AVEC DES PAIRS SIMILAIRES, OBJET DE COMPROMIS

Différents propos des agriculteurs mettent en évidence une préférence pour configurer des groupes homogènes de petite taille entre agriculteurs semblables. Par exemple, un agriculteur de l'Ain exprime le plaisir vécu

à se retrouver entre pairs au sein d'un groupement d'intérêt économique regroupant huit exploitations partageant les ressources nécessaires à l'amélioration génétique de leur troupeau (transplantation embryonnaire, commercialisation d'embryons) : « *Moi j'étais un peu à l'origine de pousser pour cela, […] et je m'en cache pas de vous le dire, j'ai mis une grosse pression : j'y allais, mais à condition qu'il y en ait qui n'y soient pas (rires). […] On a tous un peu le même esprit […]. D'ailleurs on se connaissait, on est tous copains. […] On ne se craint pas.* » Ces possibilités de dialoguer entre pairs aux pratiques et horizons similaires sont appréciées quand le niveau de confiance permet de ne pas craindre le jugement des autres.

Les agriculteurs font des compromis entre leur envie première de se retrouver entre pairs similaires et le besoin de s'allier avec une plus grande diversité de collègues pour accéder aux ressources stratégiques. Cela a été le cas dans la Cuma de l'Ain, créée spécifiquement pour gérer un séchoir collectif de fourrages. D'abord réfléchi au sein d'un groupe de huit agriculteurs réunis par leurs expériences communes de responsables agricoles, l'investissement nécessaire a conduit à élargir ce cercle initial à quatre autres agriculteurs différents (un en AB, un pluriactif, un éleveur d'une race bovine exotique, etc.).

DES AGRICULTEURS « PIONNIERS » COOPÉRANT AVEC DES PAIRS DIFFÉRENTS

Plusieurs Cuma comprennent un agriculteur que l'on peut qualifier de pionnier, c'est-à-dire ayant expérimenté des pratiques avant les autres. Ils jouent un rôle de « mobilisateur » et mettent en œuvre des stratégies d'argumentation et d'enrôlement auprès de leurs collègues pour les convaincre d'investir collectivement dans les équipements nécessaires aux nouvelles pratiques. Par exemple dans la Cuma de l'Aube, l'agriculteur pionnier de l'agriculture de conservation, doté personnellement d'un semoir de semis direct, souhaitait investir dans un autre semoir plus perfectionné nettement plus onéreux. Il a mis son semoir à disposition des autres pour leur permettre d'essayer le semis direct. Cela a suscité un intérêt accru d'une partie du groupe pour le non-labour, en s'appuyant sur l'expérience de l'agriculteur pionnier. Progressivement, cela a conduit à des acquisitions collectives d'équipements spécifiques à l'agriculture de conservation dans le cadre de la Cuma.

L'implication de ces agriculteurs pionniers dans des groupes comprenant des agriculteurs moins avancés s'explique aussi par le fait qu'il est difficile de détenir la gamme diversifiée des compétences aujourd'hui nécessaires au métier d'agriculteur, dont la complexité s'accroît (pour gérer la diversification des circuits de commercialisation, les exigences accrues de traçabilité, les adaptations requises face au changement

climatique, etc.). Cependant, ces compétences peuvent être distribuées et mutualisées au sein d'un groupe. C'est ce dont témoigne un éleveur de la Cuma du Tarn, qui stocke ses céréales grâce aux équipements communs avec d'autres collègues et s'appuie sur leurs compétences pour la commercialisation : « *Il y a le groupe côté SARL… ce n'est pas les mêmes. Je […] partage moins [avec eux], mais bon, ça me plaît quand même. […] [C'est plus] autour de la gestion du silo, de la commercialisation… moi je ne suis pas bon pour la commercialisation des céréales […] donc je m'appuie sur eux.* »

GÉRER L'HÉTÉROGÉNÉITÉ, Y COMPRIS PAR LE RETRAIT

La stratégie la plus courante pour gérer l'hétérogénéité interne au groupe consiste à accroître les moments de coordination et les règles permettant d'ajuster l'organisation collective aux différents besoins.

Dans la Cuma de l'Aube, des chantiers en commun de récolte du chanvre mobilisent beaucoup de travail et d'équipements différents en même temps. Cela complique l'équilibre des contributions individuelles, difficulté renforcée par l'hétérogénéité des situations de chacun, notamment en disponibilité : certains sont éleveurs (donc avec plus de travail d'astreinte), d'autres céréaliers, ou encore certains font de la vente directe sur des marchés et un autre est pluriactif. Une banque de travail a été mise en place pour réguler les échanges de services, ce qui permet de tenir le compte des contributions individuelles de chacun (temps donné ou reçu, machine prêtée ou mise à disposition, etc.), et ainsi mieux équilibrer les prestations.

Ces reconfigurations et cette hétérogénéité génèrent aussi des tensions : l'engagement de certains dans de nouvelles pratiques aux besoins spécifiques entraîne la reconfiguration des groupes d'origine. Ainsi, le groupe formé par les producteurs en agriculture de conservation dans la Cuma du Tarn fait suite à un premier échec. Les deux membres ayant initié ce groupe étaient auparavant membres d'une Cuma voisine avec des matériels d'agriculture de conservation. Après quelques années d'utilisation, deux tendances ont émergé : cela s'est traduit pour les uns par le souhait de continuer dans la simplification des techniques de travail du sol sans pratiquer le semis direct jugé risqué, et pour les autres (les deux agriculteurs fondateurs du groupe) par la volonté de généraliser le semis direct. Les besoins d'équipements différents pour chaque tendance ont entraîné des tensions, d'où la sortie des deux agriculteurs désireux de poursuivre le semis direct qui ont rejoint une autre Cuma d'où a émergé l'actuel groupe enquêté.

TACTIQUES POUR COOPÉRER EN RÉCIPROCITÉ

L'EXEMPLE DES INTERACTIONS AVEC DES COLLÈGUES EXPERTS

Au-delà des stratégies déployées pour s'organiser collectivement entre agriculteurs aux orientations techniques hétérogènes, certaines tactiques visent à garantir une égalité de statuts dans la coopération, en particulier bilatérale.

Ainsi, des agriculteurs pionniers peuvent acquérir une position d'expert auprès de leurs pairs qui sollicitent parfois leurs références et expériences. Ceci explique parfois le maintien de l'implication de ces pionniers dans des groupes avec des pairs aux pratiques différentes.

Des producteurs développent des tactiques pour s'informer des expériences de leurs collègues experts à un faible coût symbolique. Dans la Cuma du Tarn, l'agriculteur expert en agriculture de conservation bénéficie de beaucoup d'apports de main-d'œuvre de ses collègues lors de chantiers collectifs, comparativement à ses contributions chez eux. Ce déséquilibre actuel des échanges entre eux ne fait pas l'objet de réclamation et reste dans l'ombre. De cette façon, l'accès aux expériences de l'agriculteur expert, *via* la participation aux chantiers collectifs sur son exploitation, est encastré au sein de la dynamique d'échange en travail, dont le déséquilibre relatif atténue l'effet symbolique induit par la reconnaissance ainsi conférée à son expertise.

ENTRE BIOS ET CONVENTIONNELS

Les agriculteurs conventionnels développent des tactiques pour interagir favorablement avec des producteurs biologiques.

Dans le Tarn, les adhérents se sont beaucoup basés sur l'expérience de l'agriculteur pionnier en agriculture de conservation. Celui-ci est récemment passé en AB et depuis coopère davantage avec une autre exploitation biologique devenue récemment membre de la Cuma, ce qui a été reçu avec circonspection par ses collègues conventionnels qui ont craint de ne plus pouvoir s'appuyer sur lui. Cependant, cette réserve s'est atténuée avec la progressive mise en évidence des intérêts complémentaires émergents. En effet, l'interdiction des herbicides à base de glyphosate énoncée par le gouvernement a transformé l'expérience de ces deux exploitations en AB en une source potentielle de références si cette prohibition se confirmait. Par ailleurs, le passage en AB de cet agriculteur a facilité les conditions de partage du semoir pour le semis direct, jusqu'alors très sollicité durant les périodes de semis. En effet, les deux exploitations biologiques sèment plus tardivement au printemps, ce qui décale leurs créneaux d'utilisation du semoir et a redonné de la flexibilité pour le partage de cet équipement stratégique. Cet exemple montre que les agriculteurs s'accommodent de

l'hétérogénéité quand ils découvrent les potentialités de complémentarités fonctionnelles que celle-ci peut offrir.

Malgré un regard majoritairement positif des agriculteurs conventionnels sur l'AB, leurs dialogues techniques avec les exploitations biologiques proches géographiquement restent peu fréquents, en dehors du cas du Tarn. La connaissance des pratiques de l'AB s'opère par d'autres intermédiaires : presse professionnelle, fermes expérimentales en AB, groupes de développement. Ceci s'explique par le coût symbolique de ce type de dialogue, où les agriculteurs conventionnels risqueraient une asymétrie d'informations et de statut en échangeant avec un producteur biologique, à qui ils craignent de ne pas avoir d'expériences utiles à apporter, comme le montrent ces propos d'un agriculteur de Touraine :

Enquêteur : « *Avez-vous eu des occasions de discussion avec des agriculteurs biologiques [au sujet de la conduite prairiale] ?* » Agriculteur : « *Non, mais c'est malheureux quand même parce que c'est une technique qu'eux maîtrisent depuis longtemps, parce qu'eux, je leur dirais ça [ce que je fais], [Ils me répondraient] : "Tu ne m'apprends rien"…* »

Quelques arrangements bilatéraux avec des producteurs biologiques sont organisés à l'initiative d'agriculteurs conventionnels. C'est par exemple le cas d'un éleveur de l'Aube qui a proposé de faire pâturer ses ovins chez un céréalier proche, récemment converti en AB et souhaitant intégrer des prairies dans sa rotation. L'éleveur l'a ainsi conseillé sur les espèces à choisir pour son mélange prairial. À travers cet arrangement, il est certes en position de sollicitation, mais aussi de don en fournissant des conseils, ce qui configure une situation symétrique entre lui et son collègue.

CONCLUSION

Les agriculteurs enquêtés manifestent une préférence pour coopérer entre pairs aux systèmes similaires. Cela facilite la coordination et les conditions de partage des ressources mutualisées, ainsi que la réciprocité des échanges de services et de matières entre exploitations. Ce type de coopération permet aussi d'entretenir des dialogues fructueux pour discerner l'« action qui convient » entre pairs partageant le même fonds commun de normes professionnelles et en situation d'interdépendance mutuelle, notamment pour gérer les enjeux symboliques de réputation sous-jacents. Mais, en dépit de cette préférence exprimée, les agriculteurs en Cuma trouvent des avantages, notamment sur les complémentarités fonctionnelles et les sources de connaissances, à partager des ressources avec des collègues différents, ce qui nécessite cependant des moyens de coordination spécifiques pour réussir.

L'orientation vers l'amélioration agroécologique des systèmes productifs introduit de nouvelles sources d'hétérogénéité au sein des

Cuma, d'où des recompositions progressives des processus de coopération. Celles-ci s'opèrent parfois au prix de tensions, voire de scissions au sein des groupes, quand les nouveaux besoins (investissement de long terme, mise en commun de matières…) ne conviennent pas à tout le monde. De même, l'orientation agroécologique reconfigure les positions sociales entre agriculteurs, générant de nouvelles tactiques pour arriver à coopérer entre pairs de façon réciproque : par exemple, le coût symbolique de la demande de conseils à un pair plus avancé dans les pratiques agroécologiques peut être atténué en encastrant cette sollicitation au sein d'une dynamique réciproque intégrant d'autres prestations, comme les échanges de travail. Le silence tacite se révèle aussi un moyen de gérer les divergences et de préserver les conditions de la coopération technique.

Ces résultats apportent des éclairages complémentaires aux travaux concernant les conditions d'innovation agroécologique localisée pouvant advenir entre agriculteurs hétérogènes, notamment en précisant les effets symboliques en jeu dans les interactions entre pairs (Le Guen et Ruault, 1994 ; Sigwalt *et al.*, 2012). Ils invitent notamment à nuancer les observations considérant l'hétérogénéité comme un frein inéluctable à la coopération entre agriculteurs, tout en révélant le besoin de plus de travaux pour compléter cette compréhension des mécanismes sociaux par lesquels les agriculteurs gèrent l'hétérogénéité et l'interdépendance mutuelle. Nos études de cas, basées sur des expériences de coopération réussies, laissent notamment dans l'ombre les situations d'échecs, tout en montrant l'importance du rôle joué par des agriculteurs « mobilisateurs », lesquels révèlent des disponibilités de temps et des compétences stratégiques pour coordonner les processus collectifs, ainsi que des positions sociales favorables. Des comparaisons territoriales deviennent nécessaires afin de mieux identifier les déterminants sociaux et territoriaux de ces dynamiques collectives.

De tels fronts de recherche permettraient également de nourrir les débats sociologiques entre ceux qui considèrent que les conduites individuelles et collectives sont dorénavant « déterritorialisées » grâce aux moyens modernes de mobilité et de communication (Giddens, 1994), et ceux considérant que ces derniers génèrent plutôt une superposition des réseaux et des territoires (Castells, 1999). Les expériences d'agriculteurs en Cuma montrent leur capacité à construire de nouvelles identités avec des pairs avec qui ils partagent des valeurs communes, parfois à distance, tout en coopérant également avec des pairs différents à proximité. Par ailleurs, la mobilisation des processus écologiques, ancrés dans les territoires, est aussi susceptible de générer de nouvelles affinités entre agriculteurs *a priori* différents, *via* la reproduction continue des cycles de réciprocité qui les relient et sont aussi producteurs de nouvelles valeurs sociales.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Alter N., 2010. *Donner et prendre : la coopération en entreprise*, La Découverte, Paris, 238 p.

Assens P., 2002. Les compétences professionnelles dans l'innovation : le cas du réseau des coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA). Thèse de doctorat en sciences économiques, Université des sciences sociales de Toulouse, 329 p.

Brives H., de Tourdonnet S., 2010. Comment exporter des connaissances locales ? Une expérience de recherche-intervention auprès d'un club engagé dans les techniques sans labour. *In: International Symposium on "Innovation and Sustainable Development in Agriculture and Food" (ISDA)*, 28 juin-1er juillet 2010, Montpellier, Montpellier SupAgro-Inra-Cirad.

Castells M., 1999. *Le pouvoir de l'identité. L'ère de l'information*, Fayard, Paris, 538 p.

Chiffoleau Y., 2004. Réseaux d'apprentissage et innovation dans une organisation productive. L'exemple d'un projet qualité en coopérative viticole : connaissance et relations sociales. *Recherches sociologiques*, 35 (3), 91-101.

Cornée S., Le Guernic M., Damien R., 2018. Governing common-property assets: theory and evidence from agriculture. *In : 12es Journées de recherches en sciences sociales*, 13-14 décembre 2018, Nantes, SFER-Inra-Cirad.

Darré J.-P., 1996. *L'invention des pratiques dans l'agriculture. Vulgarisation et production locale de connaissance*, Karthala, Paris, 194 p.

Dedieu B., 1993. Organisation du travail et fonctionnement d'exploitations d'élevage extensif du Massif central. *Études et recherches sur les systèmes agraires et le développement*, (27), 303-322.

Deffontaines N., 2014. La souffrance sociale chez les agriculteurs. Quelques jalons pour une compréhension du suicide. *Études rurales*, (193), 13-24.

Giddens A., 1994. *Les conséquences de la modernité*, L'Harmattan, Paris, 192 p.

Harff Y., Lamarche H., 1998. Le travail en agriculture : nouvelles demandes, nouveaux enjeux. *Économie rurale*, 244 (1), 3-11.

Hervieu B., Purseigle F., 2013. *Sociologie des mondes agricoles*, Armand Colin, Paris, 320 p.

Jeanneaux P., Capitaine M., Mauclair A., 2018. PerfCuma: a framework to manage the sustainable development of small cooperatives. *International Journal of Agricultural Management*, 7 (1), 1-12.

Jollivet M., Lepart J., 1992. Hétérogénéité, diversité, complexité : nuances et convergences. *In : Sciences de la nature, sciences de la société. Les passeurs de frontières* (Jollivet M., ed.), 373-380, CNRS Éditions, Paris.

Le Guen R., Ruault C., 1994. La double appartenance professionnelle des agriculteurs biologiques. Réseaux de relations et évolution des qualifications. *In : Pairs et experts en agriculture. Dialogues et production de connaissance pour l'action* (Darré J.-P., ed.), 49-87, Éditions Érès, Toulouse.

Lémery B., 2003. Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture. *Sociologie du travail*, 45 (1), 9-25.

Lucas V., 2018. L'agriculture en commun : gagner en autonomie grâce à la coopération de proximité. Expériences d'agriculteurs français en Cuma à l'ère de l'agroécologie. Thèse de doctorat de sociologie, Université d'Angers, 536 p.

Lucas V., Gasselin P., Van Der Ploeg J. D., 2019. Local inter-farm cooperation: a hidden potential for the agroecological transition in northern agricultures. *Agroecology and Sustainable Food Systems*, 43 (2), 145-179.

Mundler P., Laurent C., 2003. Flexibilité du travail en agriculture : méthodes d'observation et évolution en cours. *Ruralia*, (12-13), 239-257.

Mundler P., Guermonprez B., Jauneau J.-C., Pluvinage J., 2010. Les dimensions territoriales de la restructuration laitière. *Géographie, Économie, Société*, 12 (2), 161-180.

Nicourt C., 2013. *Être agriculteur aujourd'hui. L'individualisation du travail des agriculteurs*, Éditions Quæ, Versailles, 287 p.

Nicourt C., Benoit M., Laignel G., Cabaret J., 2009. Approches sanitaires comparées d'éleveurs ovins allaitants biologiques et conventionnels. *Innovations agronomiques*, 4, 49-60.

Pierre G., 2015. Les projets agro-énergétiques dans l'Ouest français : spécification des ressources et ancrage au territoire. *Géocarrefour*, 90 (4), 317-327.

Sabourin É., 2012. *Organisation et sociétés paysannes. Une lecture par la réciprocité*, Éditions Quæ, Versailles, 262 p.

Sigwalt A., Pain G., Pancher A., Vincent A., 2012. Collective innovation boosts biodiversity in French vineyards. *Journal of Sustainable Agriculture*, 36 (3), 337-352.

Wezel A., Brives H., Casagrande M., Clement C., Dufour A., Vandenbroucke P., 2016. Agroecology territories: places for sustainable agricultural and food systems and biodiversity conservation. *Agroecology and Sustainable Food Systems*, 40 (2), 132-144.

6
ÉMERGENCE ET CLOISONNEMENT DE SOUS-SYSTÈMES DE CONSEIL POUR L'INTENSIFICATION ÉCOLOGIQUE DE L'AGRICULTURE AU BURKINA FASO

Aurélie Toillier, Saydou Bancé, Guy Faure

En Afrique subsaharienne, la recherche de nouveaux modèles de production agricole qui permettent à la fois de nourrir la population et de relever les défis environnementaux est au cœur des préoccupations dans les sphères politiques et de l'aide au développement (HLPE, 2019), mais aussi au sein de la société civile par la voix des organisations paysannes et des ONG (Coordination Sud, 2019). Un nouveau paradigme, adopté par plusieurs organisations de recherche et politiques internationales, a pris de l'ampleur dans les discours. Il incite à la mobilisation accrue des processus naturels, ce qui se traduit notamment par la notion d'intensification écologique (Tittonell, 2014 ; Caron *et al.*, 2014). Ce nouveau paradigme est appuyé par une vaste littérature scientifique qui rend compte de nouvelles pratiques agricoles, de nouvelles modalités d'organisation de la production et des filières ou encore de nouvelles habitudes de consommation qui sont nécessaires pour produire autant, voire plus, tout en diminuant l'usage des intrants de synthèse et en étant éco-efficients (Garnett *et al.*, 2013). En revanche, la littérature aborde dans une moindre mesure les implications concernant l'organisation des systèmes de conseil agricole qui vont accompagner ces changements dans les exploitations agricoles et dans les territoires. Les trajectoires de changement liées à l'intensification écologique seront nécessairement différentes selon les pays,

les régions ou les localités (Meynard, 2017 ; Lucas *et al.*, 2018). Un système de conseil s'entend comme un système social qui prend en compte l'ensemble des acteurs qui interviennent dans la fourniture de conseil ainsi que leurs interrelations. Aujourd'hui, tous les acteurs dans leur grande diversité, incluant le gouvernement, le secteur privé et la société civile, sont considérés comme parties prenantes du système de conseil agricole dans la mesure où ces acteurs « soutiennent les individus engagés dans la production agricole pour résoudre leurs problèmes et obtenir des informations, des compétences et des technologies permettant d'améliorer leurs moyens de subsistance et leur bien-être » (Birner *et al.*, 2009). Jayne *et al.* (2019) soulignent la nécessité de développer des systèmes locaux adaptatifs de recherche et de conseil, car de tels changements nécessitent des apprentissages progressifs et collectifs fondés sur des savoirs locaux.

En pratique, un système de conseil est le fruit de choix politiques de développement agricole et de constructions sociales complexes (Faure et Compagnone, 2011). Il est à la fois un moyen de faire évoluer les exploitations agricoles en fonction d'orientations définies par les politiques, par les marchés ou par certains secteurs de la société (Davis, 2008), et un moyen d'accompagner des dynamiques complexes qui s'opèrent au sein d'un système d'innovation plus large associant différentes catégories d'acteurs (Hermans *et al.*, 2015).

L'objectif de ce chapitre est d'explorer les dynamiques d'agencement entre acteurs du conseil liées aux incitations à l'intensification écologique de l'agriculture dans le contexte du Burkina Faso, marqué par une période politique forte de promotion de l'agroécologie, puis d'engagements à l'intensification durable de la production agricole relayés par une pluralité d'acteurs privés et publics (Côte *et al.*, 2019). Nous nous interrogeons en particulier sur l'émergence possible de sous-systèmes de conseil (Klerkx *et al.*, 2017), c'est-à-dire de plusieurs systèmes de conseil qui cohabitent et qui visent à accompagner de différentes façons les besoins de transformation de l'agriculture, de l'exploitation aux filières et aux territoires. Dans cette perspective, nous aborderons les questions suivantes : quels sont les différents acteurs du conseil qui promeuvent aujourd'hui l'intensification écologique au Burkina Faso ? Quelles sont leurs méthodologies d'intervention ? Quels rôles jouent-ils au sein du système de conseil ?

Nous présentons en première partie le contexte du Burkina Faso, puis le cadre d'analyse que nous avons développé, qui combine des analyses structurelles de réseaux d'acteurs de l'appui-conseil et des analyses des registres d'action de ces acteurs. Dans un second temps, nous présentons les trois sous-systèmes de conseil identifiés avant de conclure sur les implications politiques et théoriques de l'existence de ces sous-systèmes.

EXPLORER LES VOIES D'ACCOMPAGNEMENT DE L'INTENSIFICATION ÉCOLOGIQUE

Au Burkina Faso, comme dans de nombreux pays africains, l'affaiblissement de l'État dans les domaines du conseil agricole et de l'orientation agricole a laissé place à une multiplicité d'acteurs (organisations de producteurs, ONG et associations, bureaux d'études, agences internationales). Ils se sont chargés de proposer de nouvelles modalités d'appui-conseil ainsi que des modèles alternatifs de production agricole, plus écologiques, en marge de l'intensification conventionnelle (augmentation du recours aux engrais de synthèse, aux semences améliorées et aux matériels agricoles) prônée par la Révolution verte. Il en résulte une grande multiplicité d'acteurs et d'interventions auprès des agriculteurs.

UN SYSTÈME DE CONSEIL AGRICOLE PLURALISTE FAIBLEMENT COORDONNÉ

De l'indépendance du Burkina Faso en 1960 au début des années 1990, la vulgarisation agricole passait par une approche dirigiste, descendante, essentiellement tournée vers les cultures de rente, principalement le coton, et dans laquelle le producteur était un « encadré » qui devait appliquer les recommandations. L'État disposait d'un large réseau d'agents d'encadrement chargés de diffuser les paquets technologiques à travers les « formations et visites » et les paysans relais.

À l'instar de nombreux pays africains, le gel des recrutements de personnel d'encadrement et le manque de financement des services techniques, liés au programme d'ajustement structurel dans les années 1990, ont affaibli et participé au démantèlement du système de vulgarisation et d'appui-conseil burkinabé. Les organisations de producteurs, les ONG et les autres acteurs du secteur privé ont dû faire face à ce désengagement et se sont renforcés pour assumer les fonctions jusqu'alors dévolues à l'État. Ils ont développé des initiatives et ont mis le producteur au centre de leur dispositif de conseil agricole. Se sont alors développées des approches diversifiées de conseil telles que les champs-écoles, le conseil de gestion, les fermes modèles, mais aussi des approches plus collaboratives et ouvertes telles que les forums de discussion ou les échanges entre pairs.

Sur le plan international, en 2003, lors du Sommet de l'Union africaine à Maputo au Mozambique, l'adoption du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA), volet agricole du Nepad[1], marque un tournant. En effet, il est décidé de mettre l'accent sur le conseil agricole, considéré comme un outil permettant d'atteindre la sécurité alimentaire avec une meilleure prise en compte des besoins des agriculteurs.

1. L'agence du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique.

Cette incitation a conduit le Burkina Faso à proposer en 2010 le Système national de vulgarisation et d'appui-conseil agricole (SNVACA), qui a comme principe directeur la responsabilisation des différents acteurs (organisations de producteurs, ONG et associations, bureaux d'études, partenaires techniques et financiers) dans la conception et la mise en œuvre d'approches d'appui-conseil qui répondent aux besoins des producteurs. Les organisations de producteurs sont considérées comme des piliers devant guider ces approches, l'État gardant les prérogatives des missions de réglementation, d'orientation, de contrôle et de suivi-évaluation des actions de vulgarisation et d'appui-conseil. Mais, compte tenu de ses trop faibles ressources, l'État se contente de pousser les différents acteurs du secteur agricole à clarifier leurs rôles et responsabilités, leur laissant des marges d'initiatives relativement importantes.

UNE DIVERSITÉ DE MODÈLES AGRICOLES ALTERNATIFS

Malgré la Révolution verte, l'agriculture ouest-africaine, et burkinabé en particulier, comparativement aux autres régions du monde reste peu productive, et les rendements y progressent plus lentement (Ouedraogo *et al.*, 2016). En marge du modèle de développement agricole conventionnel planifié par les politiques et relayé par les acteurs économiques majeurs du monde rural (les services étatiques d'appui-conseil, les firmes agroalimentaires et les organisations de producteurs), se sont développés depuis une trentaine d'années des modèles agricoles alternatifs fondés sur des principes écologiques : l'agriculture biologique (Toillier et de Lapeyre de Bellaire, 2016 ; de Bon *et al.*, 2018), l'agriculture de conservation (Dugué *et al.*, 2015) ou encore l'agroécologie (Temple et Compaoré Sawadogo, 2018). Ces modèles de production plus écologiques s'ancrent dans différents processus institutionnels, par les marchés, par la gouvernance des ressources et des territoires, voire par des politiques comme l'a été l'agroécologie lors de la présidence de Sankara dans les années 1980. Ils ne sont pas nécessairement tournés vers l'intensification, mais des dynamiques de fertilisation croisée entre ces modèles agricoles dans une perspective d'intensification durable ont pu être observées dans différentes régions du Burkina Faso. L'intensification durable est caractérisée par une intensification conventionnelle, doublée de stratégies d'intensification à caractère agroécologique fondées sur des techniques agricoles empruntées à des modèles de production, tels l'association de l'agriculture et de l'élevage et le maintien de l'arbre dans les champs, comme le décrivent Vall *et al.* (2017) dans les systèmes de polyculture-élevage de l'ouest du Burkina Faso.

De ces différentes dynamiques d'évolution parallèle entre systèmes de conseil et systèmes de production agricole, résulte une grande diversité d'acteurs impliqués dans l'appui à différents modèles d'écologisation de l'agriculture, mobilisant divers dispositifs d'appui-conseil qui ne sont pas forcément connus et répertoriés par l'État.

UNE APPROCHE PAR LES RÉSEAUX D'ACTEURS DE L'APPUI-CONSEIL ET LEURS REGISTRES DE JUSTIFICATION

Afin de caractériser les systèmes de conseil en appui à l'intensification écologique, nous avons cherché à identifier la diversité d'acteurs qui proposent des actions d'appui-conseil en fonction des modèles agricoles alternatifs à l'intensification conventionnelle, leurs rôles au sein du système de conseil et leurs registres d'action.

Registres d'action

L'élargissement des fonctions du conseil de l'encadrement à l'accompagnement se traduit par une diversité d'approches de conseil (Faure *et al.*, 2018) : l'aide à la décision, la résolution de problèmes, le renforcement de capacités visant l'autonomisation des agriculteurs ou l'accompagnement d'un projet individuel ou collectif. À partir des pratiques professionnelles identifiées dans le secteur de l'accompagnement (Paul, 2004), nous proposons de regrouper ces actions sous trois grands registres : guider, intervenir et inciter. Guider fait référence à la coconstruction d'un projet avec et pour l'intéressé. L'intervention s'initie en réponse à un problème pour réparer, en général avec une solution qui a été pensée par d'autres personnes que les intéressés, alors que l'incitation va laisser le choix aux intéressés d'appliquer ou non les changements promus.

Réseaux d'acteurs

Dans un contexte de pluralisme et de libéralisation, la fourniture de services de conseil agricole mobilise un ensemble d'acteurs qui vont jouer des rôles différents (Birner *et al.*, 2009) : financement du conseil (Compagnone *et al.*, 2015), gouvernance du système dans son ensemble, identification des besoins d'appui-conseil auprès des bénéficiaires finaux, conception de démarches innovantes, création de contenus adaptés à des populations analphabètes, mise en réseau d'acteurs du conseil, intermédiation entre fournisseurs et clients (Klerkx *et al.*, 2012), mise en œuvre du conseil dans les villages, formation des conseillers agricoles, etc. L'analyse à partir des réseaux d'acteurs aide à comprendre comment s'organise cette action collective en visualisant la position des différentes organisations au sein du réseau (Borgatti *et al.*, 2009) ainsi que la nature de leurs rôles (financement, gouvernance, formation, transferts de techniques et de connaissances, coproduction de solutions).

Échantillonnage et collecte de données

À partir d'une recherche documentaire (sites internet, littérature grise, plaquettes de communication des structures, rapports d'activités), nous avons constitué un échantillon d'une trentaine de structures d'appui-conseil qui semblaient jouer un rôle important (têtes de réseau, taille de la structure et des zones d'intervention, renommée) dans de nouveaux

modèles de production agricole possiblement liés à diverses formes d'intensification écologique (intensification durable, agroécologie, agriculture de conservation ou agriculture biologique).

Les entretiens auprès de responsables des activités nous ont permis d'établir comment ces structures d'appui-conseil justifient leurs actions, conçoivent leurs offres, prennent en compte les besoins des producteurs, et interagissent avec les autres organisations du système de conseil. Les zones d'intervention ont également été identifiées pour chaque action d'appui-conseil répertoriée. Des entretiens ponctuels avec des bénéficiaires des services d'appui-conseil (organisations de producteurs et agriculteurs) ont permis de préciser la façon dont sont compris et interprétés les changements conduits par les acteurs du conseil.

TROIS SOUS-SYSTÈMES DE CONSEIL AUX REGISTRES ET AUX ZONES D'ACTION DISTINCTS

Nous avons identifié trois sous-systèmes de conseil (SSC) qui se distinguent par leurs registres d'action : le premier vise à résoudre les problèmes d'intensification durable de l'agriculture conventionnelle (SSC-AC) ; le suivant vise à inciter à la conversion à l'agriculture biologique (SSC-AB) ; le dernier vise à sensibiliser et à former à l'agroécologie (SSC-AE).

REGISTRES D'ACTION

Les méthodes d'appui-conseil mises en œuvre au sein des différents SSC relèvent de différents registres d'action : transférer des techniques, résoudre des problèmes de façon participative, éduquer pour accroître globalement les capacités.

Le SSC-AC mobilise principalement des démarches permettant de transférer des technologies et/ou de résoudre un problème (gestion intégrée de la fertilité des sols, gestion raisonnée des intrants), mais avec une faible remise en question des problèmes à résoudre et généralement une absence d'évaluation ou de réorientation des actions à la fin des projets. Les SSC-AB et SSC-AE ont pour point commun la formation et l'utilisation de fermes modèles pour l'apprentissage des pratiques agroécologiques et de la gestion intégrée d'un système d'exploitation global (gestion des interrelations spatiales et temporelles entre systèmes de culture, d'élevage, jachères qui ne peuvent se faire *via* des champs-écoles). Les champs-écoles sont en revanche beaucoup utilisés pour l'apprentissage de certaines techniques agroécologiques à la parcelle (préparation des sols, gestion des associations de culture, répartition de l'engrais). Le SSC-AE mobilise davantage des approches fondées sur les échanges d'expérience, les échanges entre pairs, les plateformes de recherche-action. L'enjeu ici est

surtout la valorisation des individus et des savoirs locaux. Les apports en matière de production de nouvelles connaissances utiles ne sont pas vraiment identifiés par les acteurs, ce qui ne signifie pas qu'ils n'existent pas.

ZONES D'INTERVENTION

La localisation des activités menées au sein de chaque SSC est fortement corrélée aux zones agroécologiques à l'échelle du pays et aux registres de justification, ce qui transparaît pourtant rarement dans les discours.

Les discours sur l'agroécologie sont principalement inféodés au contexte sahélien. On constate ainsi que les activités liées au SSC-AE concernent uniquement la zone du centre-nord, où l'agriculture commerciale est peu développée avec un accès limité aux facteurs de production, et les alentours d'Ouagadougou, où est basé l'essentiel des acteurs du SSC-AE. C'est aussi un héritage des actions de Pierre Rabhi, qui avait ouvert dans le Sahel le premier centre agroécologique à Gorom-Gorom et avait ainsi posé les bases de références techniques, sociales, culturelles et économiques autour de l'agroécologie pour le contexte burkinabé. C'est sur ces bases que les associations telles que l'Association pour la vulgarisation et l'appui aux producteurs agroécologistes du Sahel (Avapas) ou l'Association pour la gestion durable des ressources (AGED) ont continué à promouvoir l'agroécologie. Leur domaine d'action ne concerne pas la zone sud, où elles auraient sans doute un rôle important à jouer. Mais, si on ne parle pas d'agroécologie dans le bassin cotonnier, d'autres modèles tels que l'agriculture biologique ou l'agriculture de conservation, qui pourtant font la promotion des mêmes pratiques (hormis le refus des OGM), sont expérimentés. Dans cette zone cotonnière, les associations d'aide au développement sont globalement moins présentes. Des poches de développement de l'agriculture biologique correspondent aux zones où les filières de production sont bien organisées (coton, fruits et légumes) autour des grandes villes (Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Fada N'Gourma).

DES RÉSEAUX D'ACTEURS INTERCONNECTÉS

LE SYSTÈME DE CONSEIL POUR LA RÉSOLUTION DES PROBLÈMES DE DURABILITÉ DE L'AGRICULTURE CONVENTIONNELLE

L'appui à l'intensification durable de l'agriculture conventionnelle se fait en suivant les consignes et la vision de l'État, c'est-à-dire, en substance, « produire plus, diversifier, améliorer l'accès aux intrants et écouler les produits » (gouvernement du Burkina Faso, 2011[2]).

2. Programme national du secteur rural (PNSR) 2011-2015.

Les enjeux environnementaux sont subordonnés à ces objectifs. Ils passent par l'application de résultats de recherche, de solutions techniques pour trouver des alternatives aux problèmes de fertilité des sols, d'accès à l'eau, que rencontrent la majorité des systèmes de production au Burkina Faso, alternatives qui ont été validées par l'État *via* son ministère de l'Agriculture. L'appui-conseil est construit autour des objectifs suivants : réduire les risques des parasites et des pesticides, adopter les bonnes pratiques agricoles ; avoir une gestion intégrée des ravageurs ; encourager l'utilisation des équipements de protection individuelle ; produire du coton transgénique (*Bacillus thuringiensis*, ou Bt), mais aussi du coton biologique et équitable avec des standards internationaux pour mieux valoriser le coton burkinabé sur le marché.

L'AB trouve donc sa place dans ce système, car elle apparaît à la fois comme une forme de diversification, d'intensification, et donne accès à un marché international. En effet, dans les systèmes à base de coton, elle permet de « donner accès à la culture de coton à ceux qui n'ont pas de capitaux pour intégrer le système conventionnel » (Union nationale des producteurs de coton du Burkina Faso, UNPCB). Il s'agit principalement des femmes, qui ont une très faible productivité sur des terres dégradées qui leur sont laissées. Mais le coton bio introduit aussi des rotations à base de sésame, de soja et de karité, qui deviennent des produits biologiques issus des champs de coton bio et pour lesquels il existe déjà un marché. Le coton biologique répond donc à la fois aux enjeux d'intensification écologique et aux objectifs de l'État (diversifier, intensifier, écouler).

Les acteurs qui orientent ce sous-système de conseil sont l'État, avec les industries de transformation et d'intrants, certaines organisations paysannes (comme l'UNPCB) et la recherche publique, l'Institut national de recherche agronomique (Inera) principalement et l'Institut de recherche en sciences appliquées et technologies (Irsat). La recherche privée n'existant pas au Burkina Faso, ces acteurs ont l'habitude de collaborer depuis de nombreuses années (figure 6.1).

Les organisations de producteurs sont des partenaires techniques pour la fourniture des services de conseil *via* leurs conseillers agricoles. Dans ce SSC interviennent au premier plan des acteurs promouvant l'AE ou l'AB, mais à titre de formateurs aux pratiques plus écologiques (comme l'Avapas ou le Centre écologique Albert-Schweitzer, CEAS). Il est intéressant de noter qu'il existe un intérêt croissant de ces structures qui promeuvent l'AB pour les résultats des expérimentations relevant de l'agroécologie. Mais il n'existe pas pour l'instant de liens formels. En second plan apparaissent une dizaine d'ONG de développement telles que SOS Sahel, Ocades Caritas Burkina, Office de développement des églises évangéliques (ODE) ou Terre verte, qui fournissent des appuis ponctuels dans le cas de programmes multibailleurs et qui interviennent également dans les autres sous-systèmes de conseil en tant que conseillers agricoles.

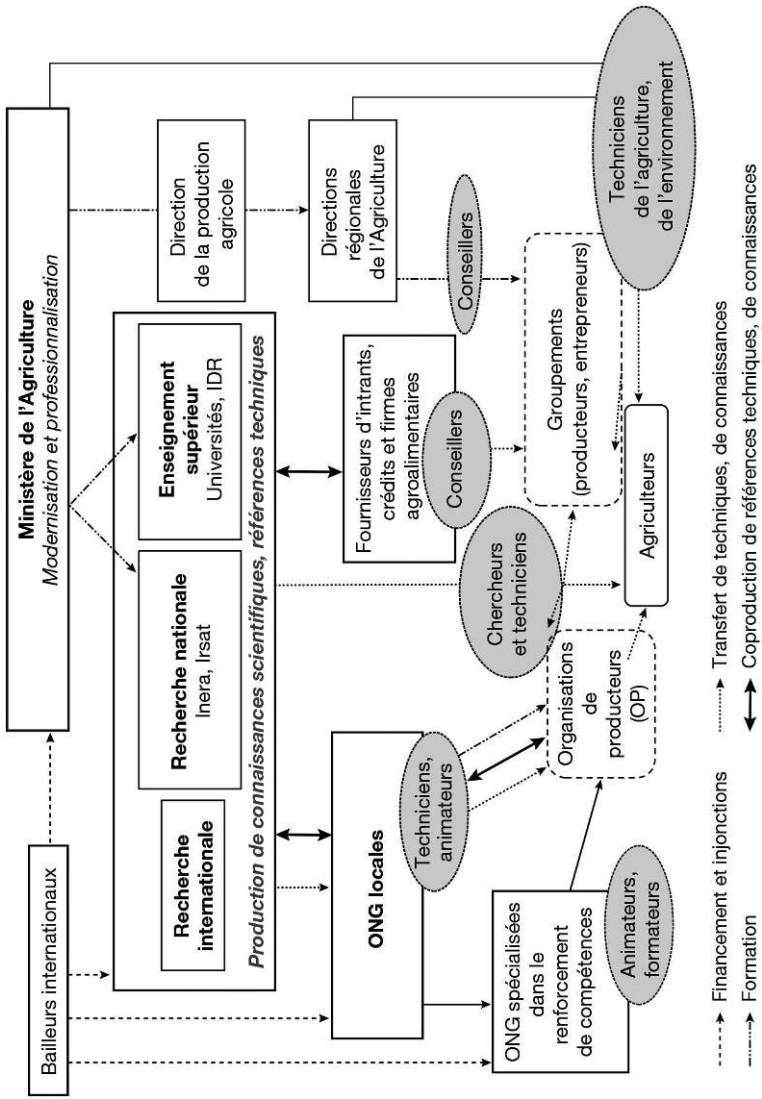

Figure 6.1. Acteurs et interactions dans le SSC-AC.
IDR : Institut de développement rural.

LE SYSTÈME DE CONSEIL POUR LA MISE EN PLACE DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Ce sous-système de conseil (figure 6.2) vise d'une part à développer l'AB pour les marchés locaux, hors filières d'exportation, afin de mettre sur le marché « des produits sains de qualité à coût raisonnable » (Conseil national de l'agriculture biologique, CNABio), et faire face ainsi à « l'usage non maîtrisé des produits chimiques qui mettent en danger la santé des consommateurs » (Avapas) et aux besoins des villes. D'autre part, il vise à répondre aux incitations des marchés dans les pays de l'hémisphère nord, aux demandes de produits biologiques, relayées par des organismes de développement internationaux comme Helvetas ou le Centre international de développement et de recherche (CIDR),

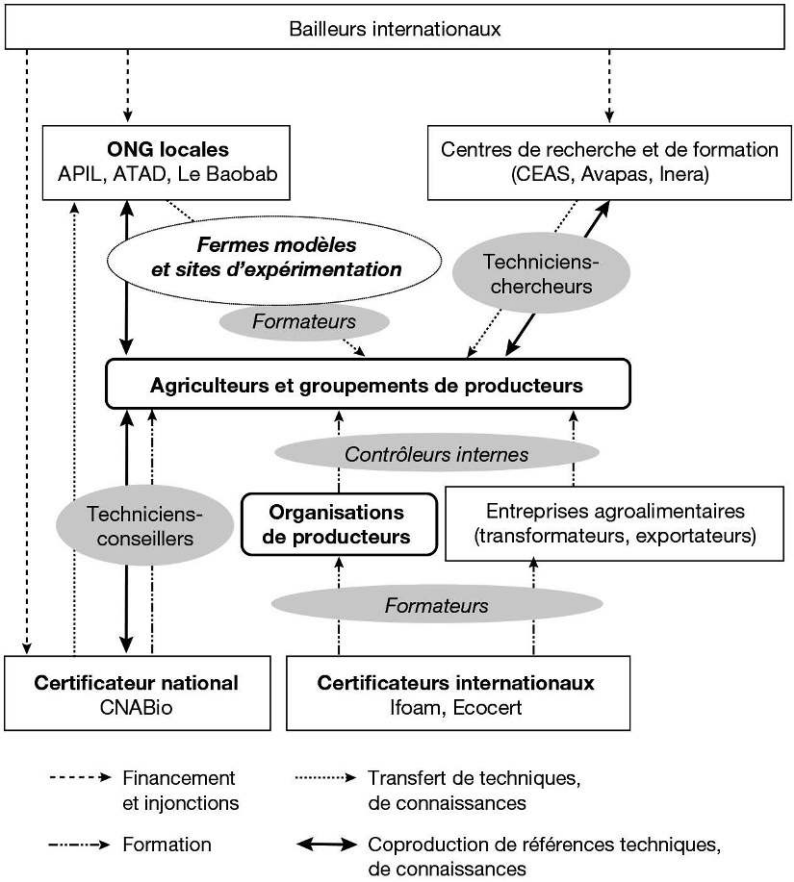

Figure 6.2. Acteurs et interactions dans le SSC-AB.
APIL : Action pour la promotion des initiatives locales ; ATAD : Alliance technique d'assistance au développement ; CEAS : Centre écologique Albert Schweitzer.

qui accompagnent principalement des organisations de producteurs. Ces dernières sont alors chargées elles-mêmes de l'ensemble du processus (formation à la production, collecte, vente, contrôle en interne).

Les enjeux pour eux sont de développer un cadre législatif et réglementaire (contrôle, certification, cahier des charges) avec l'adaptation du cahier des charges nationales aux contraintes et pratiques de production locale dont le standard répondra néanmoins aux normes internationales pour l'exportation (Europe ou sous-région), afin de garantir des produits certifiés à un coût raisonnable aux Burkinabés. Les principaux acteurs que sont les ONG et associations locales ont poussé à la création du CNABio avec les acteurs de l'agroécologie et en faisant participer le ministère de l'Agriculture. Ces actions sont soutenues par des bailleurs étrangers (l'association Agronomes et vétérinaires sans frontières, l'Union européenne, Action solidarité tiers-monde). La production de connaissances et de références techniques se fait en lien avec le SSC-AE.

Les sociétés privées de collecte, de transformation et d'export ont une place marginale dans ce système. Elles fonctionnent essentiellement avec des groupements de producteurs *ad hoc*, qu'elles forment et certifient collectivement. Leurs liens avec les autres dispositifs de conseil (service public ou privé) et la recherche agricole nationale sont peu nombreux. Il en résulte des offres d'appui technique pas toujours adaptées aux contextes de production. Il manque des propositions d'alternatives efficaces aux produits phytosanitaires chimiques. Les producteurs ne sont toujours pas convaincus par les biopesticides, notamment pour les cultures fruitières et maraîchères, pour lesquelles les ravageurs sont très nombreux. L'émergence et le développement de plusieurs cultures OGM (coton Bt, niébé Bt et sorgho Biofort) représentent par ailleurs une contrainte au déploiement de l'AB dans les territoires, à laquelle les acteurs du conseil de ce système ne parviennent pas à répondre. Ils n'ont pas les marges de manœuvre pour proposer des actions d'appui tournées vers la concertation entre filières de production qui permettrait de faire coexister des cultures OGM et biologiques sur un même territoire.

LE SYSTÈME DE CONSEIL POUR LA SENSIBILISATION ET LA FORMATION À L'AGROÉCOLOGIE

Si le président Sankara a permis d'introduire de façon révolutionnaire l'agroécologie, c'est par la suite l'intervention de bailleurs de fonds qui a poussé à expérimenter et développer des modèles de production plus écologiques, mais dont les initiatives sont longtemps restées en marge du modèle dominant de la Révolution verte. Des réseaux d'acteurs essentiellement composés d'ONG, d'associations et de petites organisations de producteurs ont malgré tout pu se constituer pour accompagner ces changements. Ils envisagent l'agroécologie dans ses trois dimensions, techniques, socio-économiques et culturelles, et sociopolitiques.

Cependant, leurs principales activités consistent à concevoir de façon participative de nouveaux systèmes de production basés sur des principes agroécologiques, à produire et à diffuser des références techniques. L'accès limité aux facteurs de production (biomasse, matériel) oblige à définir un ensemble de pratiques proches des « bonnes pratiques agricoles », déjà connues (compostage, conservation des eaux et des sols, rotations, agroforesterie) et qui font d'ailleurs consensus avec les autres SSC. L'accent est mis alors sur les principes d'autonomisation, de renforcement de capacités des paysans et de lutte contre les OGM avec la valorisation des semences locales.

Les acteurs qui gouvernent ce système (figure 6.3) sont des ONG internationales et nationales souvent liées à des groupes religieux (Terre et Humanisme, Voisins mondiaux, Groundswell, Christian Aid) ainsi que des organismes de recherche internationaux pour la production de références techniques et, dans une moindre mesure, des structures de recherche locales. Certaines ONG en lien avec des réseaux de recherche internationaux se spécialisent dans la production de références techniques, comme ACT (Agriculture Conservation Tillage) pour l'agriculture de conservation. On note l'absence des réseaux de consommateurs et des services de l'État, alors que les objectifs des ONG leaders sont pourtant de « préparer un nouveau modèle de société » selon l'Avapas. Des liens étroits *via* des programmes de développement sont établis avec la recherche appliquée pour le développement. Il s'agit le plus souvent de mettre sur le marché des technologies adaptées aux pratiques agroécologiques, comme le fait le CEAS, dont l'objectif est de « mettre au point des technologies appropriées en agroécologie et protection de l'environnement » (kassines, ruches, insecticides naturels). Les organisations de producteurs locales sont essentiellement des intermédiaires pour faciliter la communication, la formation et l'expérimentation avec les producteurs. Aucun lien n'est établi avec les unions ou fédérations paysannes à l'échelle nationale.

IMPLICATIONS POLITIQUES ET THÉORIQUES

L'identification de voies d'accompagnement de l'intensification écologique par les SSC a des implications à la fois politiques et théoriques.

LE CLOISONNEMENT DES SOUS-SYSTÈMES DE CONSEIL : FREINS À L'INTENSIFICATION ÉCOLOGIQUE

Nos résultats montrent que les SSC sont relativement cloisonnés par la nature des acteurs qu'ils impliquent et par leurs ancrages géographiques qui diffèrent dans le territoire burkinabé. Ces configurations cloisonnées peuvent être à l'origine de retards à l'innovation dans le domaine de l'intensification écologique.

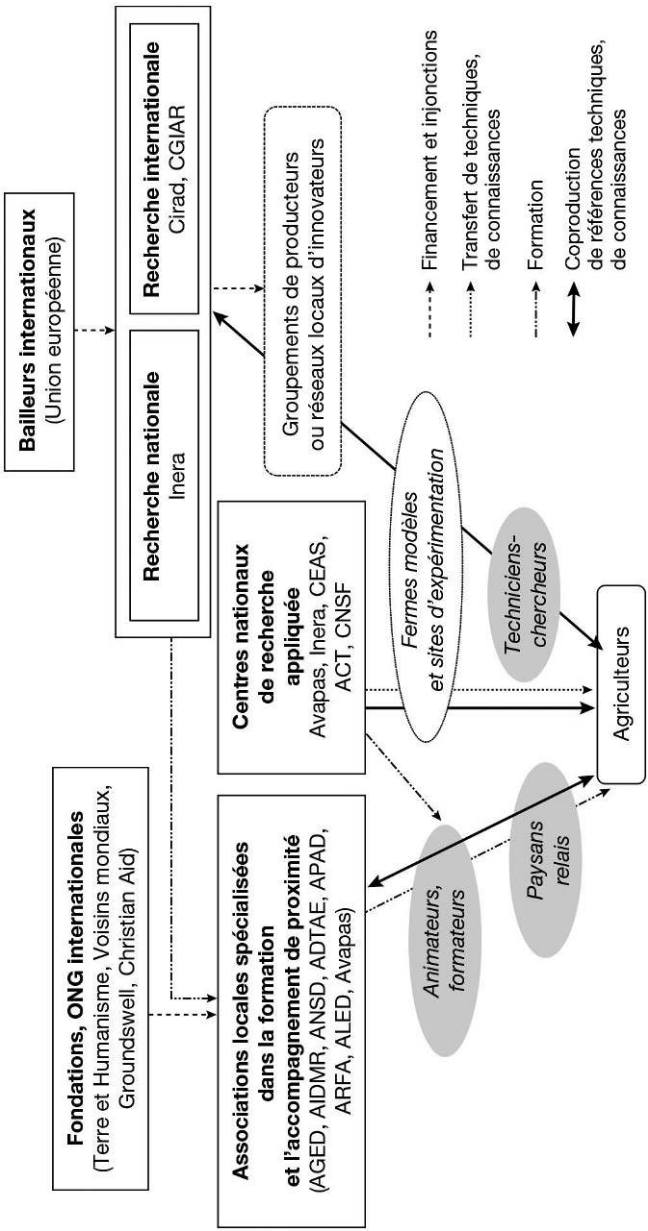

Figure 6.3. Acteurs et interactions dans le SSC-AE.
CGIAR : Consultative Group on International Agricultural Research ; AIDMR : Association interzone pour le développement en milieu rural ; ANSD : Association nourrir sans détruire ; ADTAE : Association pour le développement des techniques agroécologiques ; APAD : Association pour la promotion d'une agriculture durable ; ARFA : Association pour la recherche et la formation en agro-écologie ; ALED : Association Les enfants de demain ; CNSF : Centre national de semences forestières.

Les fournisseurs de services des SSC sont principalement issus du service public dans le cas du SSC-AC, et du secteur privé et associatif dans le cas des SSC-AE et SSC-AB. Les différentes actions des SSC sont par ailleurs subordonnées à la fois à des contextes écologiques et à des logiques spatiales d'intervention qui trouvent leur origine dans des raisons historiques, logistiques, politiques ou économiques, propres aux différents réseaux d'acteurs, et qui s'expliquent indépendamment d'une connaissance actualisée des besoins d'appui des paysans. Les régions investies ont déjà fait l'objet de nombreux diagnostics qui ont établi les problèmes à traiter et les actions à mener (lutte contre la désertification, les famines, la dégradation des sols, adaptation au changement climatique), en lien avec des arguments entérinés depuis des décennies (absence de techniques de conservation des sols, surpâturage, surpopulation, manque de moyens de production).

En l'absence d'espaces et de temps dédiés à la remise en débat de ces anciens consensus, ce fonctionnement confère une sorte de rigidité aux différents SSC, dont les organisations sont bien souvent prises dans les urgences d'exécution de projets et le manque de moyens. Il leur est difficile d'initier et de justifier des actions dissonantes avec celles menées jusqu'à présent. Par exemple, la fertilité des sols fait l'objet de projets d'amélioration depuis plus d'une trentaine d'années, qui promeuvent les mêmes pratiques (fumure animale et fosses fumières) alors qu'il n'y a pas consensus sur les origines du problème et la façon de le traiter (Vall *et al.*, 2017). Le cloisonnement des réseaux d'acteurs ne facilite pas le partage de connaissances et d'expériences, qui est pourtant un facteur important pour la construction d'un sens commun aux actions entreprises et pour l'accompagnement du changement dans un territoire donné.

Dans ce paysage clivé, le lien ne se fait pas entre des problèmes non résolus, des porteurs d'innovations, un système de conseil, de recherche et de formation, et une volonté politique. Dans ce sens, à la fois la rigidité des systèmes de conseil et leur perméabilité à des packages techniques « clés en main » représentent un frein à l'innovation pour la recherche de formes originales et territorialisées d'intensification écologique.

Dans le contexte français, Labarthe (2010) montre également comment un système de conseil peut être verrouillé du fait de son inclusion dans des rapports de force institutionnalisés, qui empêchent la construction de bases de connaissances partagées. De ce fait, certaines pratiques de productions agricoles persistent, même si elles ne sont pas les plus efficaces pour préserver l'environnement.

Par conséquent, les acteurs politiques devraient surveiller l'émergence et le fonctionnement de ces sous-systèmes et devenir des participants actifs dans certains d'entre eux, conformément à l'idée du gouvernement en tant que régulateur du SNVACA, et ce, afin d'atténuer les lacunes des sous-systèmes, mais aussi de valoriser leurs complémentarités. Ce

constat sur le rôle essentiel de l'État dans de telles configurations a également été fait dans le contexte de la privatisation des services de conseil en Europe (Klerkx *et al.*, 2006).

RECONSIDÉRER LES FRONTIÈRES DES SYSTÈMES DE CONSEIL

L'analyse des réseaux d'acteurs montre que les structures de gouvernance, de connaissances et de financement des différents SSC s'ancrent au-delà des territoires auxquels ils s'appliquent et même au-delà des frontières du Burkina Faso. La notion de sous-système qui, telle que développée par Klerkx *et al.* (2017), laisse entendre un niveau infranational devrait plutôt faire référence à des systèmes de conseil extranationaux qui s'imposent au Burkina Faso.

Diverses études ont commencé à conceptualiser l'importance des liens internationaux entre les systèmes de conseil et d'innovation régionaux et nationaux (Carlsson, 2006 ; Grillitsch et Trippl, 2013). Elles montrent entre autres que la performance d'un système dans le développement et la diffusion d'innovations dépend non seulement de l'existence de sous-systèmes cohérents, mais également de la possibilité de couplages structurels entre eux. Ce couplage structurel est atteint si des acteurs spécifiques, des réseaux d'acteurs ou des institutions traversent ou se chevauchent entre divers sous-systèmes, que ce soit dans une région ou un pays spécifique, par exemple dans une ONG mondiale ou une société transnationale (Binz et Truffer, 2017).

Ces avancées nous amènent à proposer une exploration plus approfondie de la façon dont coexistent les diverses voies d'intensification écologiques au sein même des organisations qui les promeuvent, afin de mieux comprendre l'origine des clivages entre SSC. Si nous avons mis en avant des clivages géographiques, techniques et institutionnels, ils peuvent être aussi d'ordre politique ou financier. Goulet (2019) montre ainsi comment en Argentine l'appui à l'agriculture familiale par le système de recherche et développement s'est érigé en alternative aux collectifs de vulgarisation des institutions publiques, promouvant la Révolution verte.

CONCLUSION

Il existe peu de travaux mettant en avant la réalité des configurations particulières d'un système de conseil qui se déploie à l'échelle d'un pays, impliquant potentiellement la coexistence de sous-systèmes de conseil soutenant des voies particulières d'intensification écologique. Le système d'acteurs engagés dans l'appui-conseil pour l'intensification écologique de l'agriculture au Burkina Faso est complexe et diversifié. Complexe, car la perspective historique des interventions, les enjeux

politiques et économiques jouent un rôle important dans la définition des objectifs et des modalités d'action. Diversifié, car on rencontre, en plus du système public, une multitude d'ONG nationales ou internationales, des organisations paysannes aux capacités très variables, des sociétés privées, elles aussi en plein essor suite aux programmes de facilitation des investissements mis en place par l'État. Le terme d'« intensification écologique » ne fait pas sens commun et englobe une diversité de voies d'évolution de l'agriculture qui se déclinent géographiquement et qui sont portées par des sous-systèmes d'acteurs différents relativement cloisonnés. Accompagner l'intensification écologique pourrait consister avant tout à se positionner auprès de ces différents acteurs déjà engagés dans ces sous-systèmes pour renforcer leurs capacités à guider, conseiller et accompagner, mais aussi pour faciliter la production et l'échange de connaissances entre sous-systèmes. Des formes de coordination à l'échelon national impliquant des acteurs politiques doivent également être recherchées. Il s'agit de dépasser certains clivages historiques et géographiques entre les organisations impliquées qui, *in fin*e, par leurs marges de manœuvre trop réduites pour faire évoluer les contextes de production, contribuent à créer un retard à l'innovation dans les exploitations agricoles.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Autissier D., Vandangeon-Derumez I., Vas A., 2010. *Conduite du changement : concepts clés. 50 ans de pratiques issues des travaux de 25 grands auteurs*, Éditions Dunod, Paris, 225 p.

Binz C., Truffer B., 2017. Global Innovation Systems. A conceptual framework for innovation dynamics in transnational contexts. *Research Policy*, 46 (7), 1284-1298.

Birner R., Davis K., Pender J., Nkonya E., Anandajayasekeram P., Ekboir J., Mbabu A., Spielman D., Horna D., Benin S., Cohen M., 2009. From best practice to best fit: a framework for designing and analyzing pluralistic agricultural advisory services worldwide. *The Journal of Agricultural Education and Extension*, 15 (4), 341-355.

Bon H. (de), Temple L., Malézieux E., Bendjebbar P., Fouilleux E., Silvie P., 2018. L'agriculture biologique en Afrique : un levier d'innovations pour le développement agricole. *Perspective*, 48, 1-4.

Borgatti S.P., Mehra A., Brass D.J., Labianca G., 2009. Network analysis in the social sciences. *Science*, 323 (5916), 892-895.

Carlsson B., 2006. Internationalization of innovation systems: a survey of the literature. *Research Policy*, 35 (1), 56-67.

Caron P., Biénabe E., Hainzelin E., 2014. Making transition towards ecological intensification of agriculture a reality: the gaps in and the role of scientific knowledge. *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 8, 44-52.

Compagnone C., Goulet F., Labarthe P., 2015. *Conseil privé en agriculture : acteurs, pratiques et marché*, Quæ/Educagri, Versailles/Dijon, 252 p.

Coordination Sud, 2019. Quelles politiques publiques pour soutenir la transition agroécologique ? *Les Notes de Sud*, 19, 4 p.

Côte F.-X., Rapidel B., Sourisseau J.-M., Affholder F., Caron P., Deguine J.-P., Faure G., Hainzelin E., Malézieux E., Poirier-Magona E., Roudier P., Scopel E., Tixier P., Toillier A., Perret S., 2019. Agroecological transition of agriculture in the countries of the Global South: taking stock and perspectives. *In: The agroecological Transition of Agricultural Systems in the Global South* (Côte F.-X., Poirier-Magona E., Perret S., Roudier P., Rapidel B., Thirion M.-C., eds), Éditions Quæ, Versailles, 327-349.

Davis K., 2008. Extension in sub-Saharan Africa: overview and assessment of past and current models and future prospects. *Journal of International Agricultural and Extension Education*, 15 (3), 15-28.

Dugué P., Djamen Nana P., Faure G., Le Gal P.Y., 2015. Dynamiques d'adoption de l'agriculture de conservation dans les exploitations familiales : de la technique aux processus d'innovation. *Cahiers Agricultures*, 24 (2), 60-68.

Faure G., Compagnone C., 2011. Les transformations du conseil face à une nouvelle agriculture. *Cahiers Agricultures*, 20 (5), 321-326.

Faure G., Toillier A., Havard M., Rebuffel P., Moumouni I., Gasselin P., Tallon H., 2018. Le conseil aux exploitations agricoles pour faciliter l'innovation : entre encadrement et accompagnement. *In : Innovation et développement dans les systèmes agricoles et alimentaires* (Faure G., Chiffoleau Y., Goulet F., Temple L., Touzard J.-M., eds), Éditions Quæ, Versailles, 163-177.

Garnett T., Appleby M.C., Balmford A., Bateman I.J., Benton T.G., Bloomer P., Burlingame B., Dawkins M., Dolan L., Fraser D., Herrero M., Hoffman I., Smith P., Thornton P.K., Toulmin C., Vermeulen S.J., Godfray H.C.J., 2013. Sustainable intensification in agriculture: premises and policies. *Science*, 341 (6141), 33-34.

Goulet F., 2019. *Faire science à part. Politiques d'inclusion sociale et agriculture familiale en Argentine*, Presses universitaires de Liège, Liège, 264 p.

Grillitsch M., Trippl M., 2013. Combining knowledge from different sources, channels and geographical scales. *European Planning Studies*, 22 (11), 2305-2325.

Hermans F., Klerkx L., Roep D., 2015. Structural conditions for collaboration and learning in innovation networks: using an innovation system performance lens to analyse agricultural knowledge systems. *The Journal of Agricultural Education and Extension*, 21 (1), 35-54.

HLPE, 2019. Agroecological and other innovative approaches. HLPE report 14, FAO, Rome.

Jayne T.S., Snapp S., Place F., Sitko N., 2019. Sustainable agricultural intensification in an era of rural transformation in Africa. *Global Food Security*, 20, 105-113.

Klerkx L., De Grip K., Leeuwis C., 2006. Hands off but strings attached: the contradictions of policy-induced demand-driven agricultural extension. *Agriculture and Human Values*, 23 (2), 189-204.

Klerkx L., Schut M., Leeuwis C., Kilelu C., 2012. Advances in knowledge brokering in the agriculture sector: towards innovation system facilitation. *IDS Bulletin*, 43 (5), 53-60.

Klerkx L., Stræte P., Kvam E., Ystad G.-T., Butli E., Hårstad R.M., 2017. Achieving best-fit configurations through advisory subsystems in AKIS: case studies of advisory service provisioning for diverse types of farmers in Norway. *The Journal of Agricultural Education and Extension*, 23, 213-229.

Labarthe P., 2010. Services immatériels et verrouillage technologique. Le cas du conseil technique aux agriculteurs. *Économies et Sociétés*, 44 (2), 173-96.

Lucas V., Gasselin P., Van der Ploeg J.D., 2018. Local inter-farm cooperation: a hidden potential for the agroecological transition in northern agricultures. *Agroecology and Sustainable Food Systems*, 43 (2), 145-179.

Meynard J.-M., 2017. L'agroécologie, un nouveau rapport aux savoirs et à l'innovation. *OCL*, 24 (3), D303.

Ouedraogo S., Vall E., Bandagao A.A., Blanchard M., Ba A., Dabire D., Saba F., 2016. Sustainable intensification of mixed farming systems in sub-humid savannah of Western Africa in relation to local value chains (maize, cattle, small ruminants, cotton…). PROIntensAFrica. Depth Case study Final Report, Inra-Cirad, Bobo-Dioulasso, 57 p.

Paul M., 2004. *L'accompagnement : une posture professionnelle spécifique*, Éditions L'Harmattan, Paris, 352 p.

Temple L., Compaore Sawadogo E.M.F.W. (eds), 2018. *Innovation Processes in Agro-Ecological Transitions in Developing Countries*, Iste-Wiley, Londres, 187 p.

Tittonell P., 2014. Ecological intensification of agriculture: sustainable by nature. *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 8, 53-61.

Toillier A., de Lapeyre de Bellaire L., 2016. Filières et approches partenariales de la recherche. *In : Développement durable et filières tropicales* (Biénabe E., Rival A., Loeillet D., eds), Éditions Quæ, Versailles, 109-124.

Vall E., Marre-Cast L., Kamgang H.J., 2017. Chemins d'intensification et durabilité des exploitations de polyculture-élevage en Afrique subsaharienne : contribution de l'association agriculture-élevage. *Cahiers Agricultures*, 26 (2), e25006.

Partie III
ADAPTATION

Introduction de la partie III
L'ADAPTATION : NÉCESSITÉ ET PROJET DANS LA COEXISTENCE

Sylvie Lardon

La coexistence et la confrontation de modèles agricoles et alimentaires dans les territoires obligent les formes d'organisation territoriales à s'adapter à des dynamiques continues ou à des changements discontinus, contribuant ainsi à transformer le monde (Caron *et al.*, 2017). De ce fait, il importe de comprendre ce qui se maintient, ce qui disparaît et ce qui émerge. Les acteurs sur le terrain trouvent diverses solutions, malgré les situations d'incertitude dans lesquelles ils sont plongés, pour que leurs activités perdurent. De nouvelles formes d'organisation émergent, articulant acteurs, activités et espaces (Lardon, 2012) et répondant aux enjeux de développement territorial (Deffontaines *et al.*, 2001).

Quelles sont ces formes d'organisation ? Comment se différencient-elles pour s'adapter aux dynamiques territoriales ? Quel est le potentiel adaptatif de ces mêmes formes ? Comment contribuent-elles à la durabilité des systèmes de production agricoles et alimentaires ? À quelles conditions les adaptations constituent-elles des leviers d'action pour les territoires ? Comment s'articulent les échelles, du local au global ? Comment accompagner ces dynamiques de développement territorial ? Ce sont à ces questions que nous apportons des éléments de réponse dans cette troisième partie de l'ouvrage.

Nous aborderons tout d'abord la diversité des formes d'organisation observées dans les territoires par une revue de littérature qui ouvrira sur la formulation d'hypothèses de recherche sur les modalités d'adaptation mises en œuvre. Ensuite, le « balayage » des études de cas présentées dans cette partie ou dans la partie précédente sur l'innovation permettra d'identifier les points clés des processus d'adaptation, analysés au prisme

de la coexistence des modèles agricoles et alimentaires. Enfin, nous tirerons quelques leçons sur la façon dont les acteurs s'organisent, mettent en œuvre leurs activités et articulent leurs espaces d'action, contribuant ainsi à la transformation des territoires.

TRANSFORMATION DES ORGANISATIONS POUR S'ADAPTER AUX ENJEUX TERRITORIAUX

Les transformations des dernières décennies consolident les perceptions d'incertitude face à une variabilité et à une imprévisibilité croissante (Grossetti, 2004), qu'il s'agisse des conditions climatiques, du comportement des marchés ou encore de l'instabilité des politiques publiques. Notre histoire contemporaine est ponctuée de nombreuses crises soudaines, majeures et imprévisibles, qui mettent les hommes, leurs activités et leurs structures sociales et environnementales à l'épreuve (Chalas *et al.*, 2009). Ces crises peuvent être alimentaires, sanitaires, financières, politiques, nucléaires civiles et militaires, climatiques, etc. Certaines d'entre elles sont globales, parce que susceptibles de concerner l'ensemble de la planète, mais elles dessinent cependant des expressions territoriales différenciées. Dans ces conditions, la capacité d'adaptation des agriculteurs et des territoires est autant une nécessité qu'un projet (Gasselin *et al.*, 2013).

C'est une nécessité, parce que la finitude des ressources épuisables, notamment biophysiques, nous renvoie à la « conscience d'un monde fini », au sens d'un espace clos, contrôlé par l'homme (Reghezza-Zitt, 2015). Cependant, les principales études sur le développement durable considèrent qu'il vise la combinaison de performances (au sens des résultats de l'action) ou de capacités (au sens des moyens d'agir) écologiques, socio-économiques et territoriales du système considéré (l'entreprise, la ville, le territoire, etc.), dans une obligation morale vis-à-vis des générations futures (Godard, 2005 ; Villalba, 2017). Pourtant, ces travaux scientifiques intègrent mal les capacités d'adaptation du système étudié, resitué dans sa dynamique passée et face aux incertitudes.

C'est aussi un projet, car s'il est certain que des changements majeurs sont à venir sur les plans démographiques, climatiques, énergétiques et environnementaux, on ne peut cependant pas les prévoir précisément. Les changements à venir impliquent que le système puisse s'adapter, qu'il s'agisse de conserver la cohérence du système, de le recomposer, d'apprendre, d'absorber les chocs ou de créer de nouvelles opportunités. La capacité à se maintenir en contexte incertain, et donc à durer, implique nécessairement une dimension d'adaptabilité (Ancey *et al.*, 2013). Pourtant, celle-ci reste mal renseignée dans l'évaluation de la durabilité des exploitations agricoles, des systèmes d'activité et des territoires, même si certains auteurs s'y sont particulièrement attachés (Vigne *et al.*, 2017 ; Zaccai et Zuindeau, 2010).

Dès lors, l'adaptation n'est plus seulement un enjeu de « faire avec » des aléas, mais aussi, et en même temps, celui « d'agir sur » nos pratiques et nos sociétés. Les modalités d'adaptation mises en œuvre sont ainsi de véritables choix de modèles de développement (Thérond *et al*., 2017). Dans ces conditions, l'analyse de l'adaptation des systèmes agricoles et alimentaires suppose de la considérer sous un double angle. D'une part, c'est un processus continu, mais dont il s'agit d'étudier les trajectoires d'évolution et d'identifier les marges de manœuvre des acteurs pour infléchir les dynamiques dans une perspective de développement territorial (Deffontaines *et al*., 2001). D'autre part, c'est une propriété, une capacité adaptative des formes d'organisation, qu'il s'agit d'inscrire dans la durée (temps) et dans l'étendue (espace) pour comprendre les choix réalisés et les modalités d'actions. Cette double tension, continu-discontinu, incertitude-choix, est constitutive de cet enjeu d'adaptation.

Une première voie d'adaptation est la diversité des stratégies des acteurs et des territoires. Au niveau des exploitations agricoles, Darnhofer *et al.* (2010) mettent en évidence trois types de stratégies pour développer leur capacité d'adaptation : l'expérimentation et l'analyse en continu des résultats, la flexibilité de l'organisation des activités et la diversification pour répartir les risques. L'aptitude à saisir de nouvelles opportunités pour reconfigurer un système s'appuie sur le renouvellement de la diversité, la recherche de flexibilité et le développement d'une capacité d'apprentissage, mobilisant les expériences passées au service des décisions pour le futur (Dedieu et Ingrand, 2010). Cette évolution nécessite une capitalisation des savoir-faire existants ainsi que des leviers et des stratégies d'adaptation, et appelle à des démarches d'accompagnement pour expliciter les préalables au changement et les outils mobilisables (Rigolot *et al.*, 2019).

Pour les systèmes alimentaires, Lamine (2015) met en évidence la diversité des acteurs et des institutions qui reconnectent agriculture, alimentation et environnement dans des trajectoires alternatives plus résilientes. Au niveau des paysages, Pinto-Correia et Godinho (2013) montrent à partir de l'exemple du Montado au Portugal qu'en combinant production, consommation et protection, les gestionnaires de l'espace contribuent à la multifonctionnalité des paysages et à la résilience des exploitations agricoles traditionnelles, en intégrant les nouveaux venus et de nouvelles formes d'organisation (développement du numérique, marché urbain à distance…). Quant aux territoires ruraux, Torre et Wallet (2016) envisagent trois types de situations pour répondre aux enjeux territoriaux : l'expérimentation et l'exploration de formes d'organisation basées sur l'implication locale et les nouvelles technologies, la différenciation basée sur la valorisation des ressources locales, et le développement de projets intégrés et la complémentarité avec d'autres territoires pour une coopération transversale.

La recherche de ces diversités ouvre sur une voie classique d'adaptation qui est celle de la différenciation. C'est le cas des *nested markets* qui se développent à l'abri des marchés de masse gérés par les multinationales. Ils traduisent « les possibilités concrètes de contrer la distance par la proximité, l'artifice par la fraîcheur, l'anonymat par l'identité et l'authenticité, l'uniformisation par la diversité, et l'inégalité par l'équité »[1] (van der Ploeg *et al.*, 2012). De la sorte, les acteurs transforment les conditions de la concurrence en développant des normes volontaires et des arrangements contractuels, par exemple dans l'agriculture biologique, les circuits courts dans les pays du Nord et le commerce équitable. Une autre voie de l'adaptation est celle de l'hybridation. Nous la considérons ici comme un processus de création d'une nouvelle forme d'organisation, par la combinaison de divers éléments hérités d'organisations antérieures et de types différents. L'hybridation est alors un facteur d'adaptation, mais aussi le résultat d'un processus d'adaptation.

Cet état des connaissances sur l'adaptation dans les situations de coexistence de modèles agricoles et alimentaires dans les territoires révèle plusieurs processus et stratégies favorables (diversification, différenciation, hybridation). Pourtant, ces recherches posent rarement la question des échelles. Cela nous conduit à formuler deux hypothèses, peu instruites dans la littérature, et des questions associées.

Hypothèse 1 : *la coexistence des modèles agricoles et alimentaires confère des capacités d'adaptation aux territoires et aux systèmes qui les composent, du fait de leurs interactions*. Ces interactions (coopérations, concurrences, hybridations, etc.) ne sont favorables à l'adaptation qu'à certaines conditions. Dès lors, quelles sont les interactions entre les modèles agricoles et alimentaires ? Comment se transforment-elles ? À quelles conditions la coexistence de modèles agricoles et alimentaires favorise-t-elle la transformation durable et résiliente des territoires ?

Hypothèse 2 : *les capacités d'adaptation s'opèrent à différentes échelles spatiales et temporelles.* Il y a conjonction d'enjeux à des échelles (du local au global) et des combinaisons d'acteurs, d'activités et d'espaces à différents niveaux (Lardon, 2012). Quelles sont les configurations sociospatiales de ces processus adaptatifs ? Comment s'articulent-elles aux échelles locales et globales ? Finalement, pour favoriser des trajectoires d'adaptation souhaitées, comment les politiques publiques et les acteurs territoriaux peuvent-ils accompagner ces processus ?

1. Traduction de l'auteure.

DIFFÉRENTES FORMES D'ADAPTATION OBSERVÉES DANS LES TERRITOIRES

Les activités agricoles et alimentaires se transforment, et de nouveaux modèles de développement émergent (Albaladejo, 2009) appelant à renouveler les formes d'adaptation dans les territoires à différents niveaux d'organisation. Des études de cas restituées dans différentes parties de l'ouvrage apportent déjà quelques éléments d'éclaircissement.

Dans la partie II, consacrée à l'innovation, Virginie Baritaux et Marie Houdart rendent compte de trajectoires d'évolution de filières (chapitre 4). L'étude de cas porte sur la filière « Engagement Qualité Carrefour », filière agroalimentaire qui implique une vingtaine d'éleveurs, une laiterie et une grande distribution sur le territoire du Parc naturel régional Livradois-Forez en Auvergne-Rhône-Alpes (Baritaux et Houdart, 2015). La filière produit à partir d'éléments « tout foin » deux fromages AOP au lait cru (le Bleu d'Auvergne et la Fourme d'Ambert) commercialisés en grande distribution sous la marque Engagement Qualité Carrefour. Pour les éleveurs, l'hybridation est reflétée par la coexistence entre des pratiques de production qui relèvent plutôt d'un système de production agricole alternatif (production biologique, arrêt de l'ensilage, alimentation uniquement à l'herbe ou au foin, séchage en grange) et des modes de distribution qui relèvent du modèle industriel. Au niveau de la laiterie, on retrouve des formes d'hybridation sur la nature et les modes de valorisation des produits de territoire avec une offre de produits AOP d'une part, et des produits standards vendus sous marque propre ou marque de distributeur d'autre part. Il y a donc également une hybridation des circuits de commercialisation. Ces formes d'hybridation correspondent à des stratégies d'adaptation des acteurs qui répondent à des objectifs économiques et de maintien de l'activité agroalimentaire. Pour les producteurs laitiers, c'est un moyen de mieux valoriser le lait et de sécuriser les exploitations. Pour la laiterie, c'est un moyen de diversifier ses débouchés et de sécuriser une partie de ses ventes, ainsi qu'une partie de ses approvisionnements par le biais de la contractualisation pour répondre à la demande spécifique de Carrefour. Concernant la grande distribution, les modalités d'hybridation correspondent à un moyen de répondre à la concurrence et à l'évolution de la demande des consommateurs.

Dans la partie III, chapitre 7, Roberto Cittadini et Agnès Coiffard analysent le programme ProHuerta en Argentine, qui combine des modèles domestique, de proximité et naturaliste, en s'appuyant sur la diversité des modèles de production et alimentaires de Fournier et Touzard (2014). Ils partent du constat de forts contrastes, observés en Argentine, entre les grandes entreprises et l'agriculture familiale, mais aussi de l'existence d'autres formes d'organisation appelées

« entreprises familiales territorialisées » (Chaxel *et al.*, 2015). Ces producteurs peuvent être des acteurs clés pour faire avancer un modèle de développement alternatif plus orienté vers les principes de l'agroécologie. La dynamique produite par le programme ProHuerta a déclenché une série de politiques publiques orientées vers l'agriculture familiale et l'agroécologie. Elle a entraîné une politique pour lutter contre les phénomènes d'exclusion sociale et de perte de revenus, en donnant accès à une nourriture saine et de qualité à une frange de la population pauvre. Le programme ProHuerta a consolidé une proposition technologique éloignée des pratiques conventionnelles de l'INTA[2], sans utilisation de produits agrochimiques. Il a renouvelé les compétences des ingénieurs agronomes dans un processus de réapprentissage, se détachant de la vision technique traditionnelle liée à la Révolution verte. Il a fait émerger la figure du « promoteur » qui fait le relais entre le réseau des techniciens et les jardiniers, et qui va constituer un point clé du fonctionnement et de la réussite du programme. Les acteurs augmentent ainsi leur capacité d'action et le programme se met à investir d'autres espaces, tels que les marchés de proximité. La vision agroécologique dépasse la niche initiale pour devenir une proposition plus globale de mode de production, un modèle de développement. Il y a là une hybridation favorable à l'émergence d'un secteur tourné vers l'agroécologie, investi par des entreprises familiales qui s'adaptent avec succès et développent des modèles productifs plus résilients, rentables et favorables à l'environnement.

Le chapitre 8 de Rosalia Filippini analyse des stratégies de commercialisation des agriculteurs périurbains dans la plaine de Pise, en Italie. Ces stratégies sont fonction de la part de production vendue localement dans des circuits alternatifs et locaux par rapport à la production totale. Les producteurs articulent à la fois des modes de production traditionnels et alternatifs avec des modes de commercialisation traditionnels et alternatifs pour répondre à de nouvelles demandes de consommateurs cherchant des produits alimentaires différents (Filippini, 2015). Les agriculteurs périurbains s'adaptent aux nouvelles possibilités de la proximité géographique avec les zones urbaines, en hybridant les formes d'organisation des réseaux commerciaux locaux, mais aussi en hybridant les relations avec différents acteurs de la commercialisation, locaux et extralocaux. Ils entretiennent des relations avec les unités de transformation, les distributeurs et les consommateurs au niveau local et extralocal, ainsi qu'avec les acteurs institutionnels qui jouent un rôle dans la reconnaissance du système alimentaire urbain. La durabilité des différentes initiatives dépend de

2. Instituto nacional de tecnología agropecuaria (Institut national de technologie agricole, INTA) en Argentine.

plusieurs éléments, mais principalement du maintien de l'équilibre entre le milieu urbain et rural, de l'ouverture vers l'extérieur et de la coordination des différentes filières.

Dans le chapitre 9, Vanessa Iceri évoque le concept de la « tradition inventée » pour comprendre les transformations actuelles au sein d'une communauté d'agriculteurs au Brésil (le *Faxinal Emboque*), en matière de nouvelles pratiques, de sens nouveau, d'assimilation de la nouveauté ou de pratiques de résistance, faisant le lien avec les processus d'innovation. L'analyse met en lumière la capacité des producteurs locaux, issus de la société civile, à innover en s'ouvrant au marché extérieur, pour maintenir leurs savoir-faire traditionnels et s'ancrer durablement dans le territoire (Iceri, 2019). Les membres de la communauté ont pris l'initiative de rechercher de nouveaux acteurs pour favoriser l'accès aux marchés locaux et extérieurs, améliorer la valorisation des ressources locales et l'accès à l'industrie. Ainsi, ils profitent de la reconnaissance du ministère de l'Environnement brésilien pour faciliter leur recherche de partenaires et de financement extérieurs. Cette situation prouve la capacité d'évolution et la volonté de développement des agriculteurs, qui ne se contentent plus d'une production vivrière et d'une fonction de protection de la forêt. Cette forme d'organisation, articulant les échelles du local au global et combinant modèles traditionnel et industriel pour mieux innover dans le territoire, intègre différents enjeux de développement territorial : maintien et sécurisation des exploitations agricoles, renforcement des pratiques traditionnelles pour protéger la forêt, développement de projets collectifs, diffusion de savoir-faire et de connaissances (cuisine, jardins…) et reconnaissance de « talents » (Iceri et Lardon, 2018).

Enfin, le chapitre 10 de Christophe Albaladejo propose une lecture conceptuelle de l'adaptation des modèles de développement. Il n'y a plus un seul modèle, mais coexistence de modèles de développement caractérisés par leurs liens à l'État, au marché, à la science et à la technologie, mais également à la société. Un modèle, pour se consolider, doit s'articuler à l'émergence d'une forme d'agriculture en tant que « médiation territoriale », qui caractérise le mode d'insertion dans le territoire local de l'activité agricole. Un pacte territorial est la mise en correspondance entre une médiation territoriale et un modèle de développement (Albaladejo, 2020). En Argentine, les relations relèvent plus de l'ordre de la coprésence instable de pactes territoriaux incomplets, qui donnent lieu à une pluralité d'actions que personne ne coordonne. Or la coexistence de modèles requiert la construction d'un espace public local et un changement profond des stratégies actuelles, relatives aux différents modèles. Christophe Albaladejo s'interroge sur le rôle particulier que pourraient jouer les villes, petites et moyennes, dans ces adaptations, en facilitant les interactions entre modèles différents.

LES CAPACITÉS D'ADAPTATION CONFÉRÉES AUX TERRITOIRES PAR LA COEXISTENCE DES MODÈLES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

L'analyse de ces études de cas apporte des premiers éléments de réponse aux questionnements initiaux sur l'adaptation et confirme les hypothèses sur les capacités d'adaptation conférées aux territoires par la coexistence des modèles agricoles et alimentaires, et sur les conditions d'une telle adaptation. Il y a une diversité de formes de coexistence qui s'organisent selon un gradient de complémentarités, depuis des formes de conflit et d'opposition, de coprésence et de coopération, jusqu'à des formes d'hybridation.

Nous reconnaissons ainsi des hybridations entre modèles agricoles et alimentaires qui combinent de façon différenciée des modes de production, de commercialisation ou de consommation, des relations de pouvoir entre différents types d'acteurs ou des interactions avec de nouveaux acteurs. Il ressort de cette analyse transversale de quelques études de cas que les formes d'hybridation confèrent des capacités d'adaptation aux différents niveaux d'organisation sous différentes conditions.

Il y a tout d'abord la disponibilité d'un certain nombre de moyens et ressources locales, comme les ressources forestières pour la production de porc dans le *Faxinal Emboque* (chapitre 9) ou les ressources en herbe pour la production laitière dans le parc Livradois-Forez (chapitre 4). Mais ce sont aussi des ressources extraterritoriales, provenant d'une dynamique institutionnelle et organisationnelle, des dispositifs de conseil agricole, des politiques publiques, comme le développement des jardins en Argentine (chapitre 7) ou la politique alimentaire de la province de Pise (chapitre 8).

Ensuite, la gouvernance territoriale s'appuie sur des investissements, des partenariats et du financement, avec des acteurs locaux et/ou extérieurs au territoire. L'ancrage territorial repose sur cette capacité des acteurs à articuler différentes échelles, comme le montrent aussi Houdart *et al.* (2019) pour différentes initiatives alimentaires en Auvergne. Il y a intégration de différentes échelles, l'hybridation touchant à la fois des processus au niveau local et au niveau global, ce qui lui confère une cohérence d'ensemble et construit un monde commun, comme Iceri et Lardon (2018) l'ont analysé pour le *Faxinal Emboque* (chapitre 9).

Enfin, l'hybridation se fait par le caractère hybride de certains des acteurs eux-mêmes, qui inventent leurs propres stratégies pour répondre aux enjeux et s'inscrivent dans des processus d'innovation. C'est ce que font les agriculteurs, la laiterie locale et la grande distribution, chacun à sa façon, dans le Parc naturel régional Livradois-Forez (chapitre 4). C'est aussi le cas des entreprises familiales territorialisées étudiées, acteurs clés pour faire avancer un modèle de développement alternatif en Argentine (chapitre 7).

Ainsi, l'adaptation des formes d'organisation territoriales, par la complémentarité des acteurs et des activités, par l'articulation des échelles spatiales et temporelles, fait émerger de nouvelles dynamiques de développement territorial, dans lesquelles l'alimentation est fédératrice (Lardon *et al.*, 2017) et constitue un levier de développement (Loudiyi et Houdart, 2019). La coexistence est alors pensée comme le révélateur de combinaisons potentiellement intéressantes en termes de développement territorial. Entre l'agroécologie prônée par les discours nationaux et celle portée par l'agriculture paysanne, entre la cohabitation des modèles sur le territoire et la réappropriation citoyenne des liens agriculture-alimentation, entre l'économie de marché et l'économie sociale et solidaire, il y a de nouveaux modèles à inventer et des modalités d'apprentissage collectif à élaborer (Rey-Valette *et al.*, 2008).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Albaladejo C., 2009. Médiations territoriales locales et développement rural. Vers de nouvelles compétences d'accompagnement de l'activité agricole. Les agricultures familiales dans les transformations territoriales en Argentine, au Brésil et en France. HDR, Géographie et Aménagement, UFR Sciences sociales, Département de géographie, 304 p.

Albaladejo C., 2020. The impossible and necessary coexistence of agricultural development models in the Pampas: the case of Santa Fe province (Argentina). *Review of Agricultural, Food and Environmental Studies*, 1-28.

Ancey V., Avelange I., Dedieu B. (eds), 2013. *Agir en situation d'incertitude en agriculture : regards pluridisciplinaires au Nord et au Sud*, Bruxelles, PIE-Peter Lang.

Baritaux V., Houdart M., 2015. Relations fournisseurs-grande distribution dans les filières agroalimentaires. Une analyse de la trajectoire d'une démarche de type « filière qualité ». *Économie rurale*, 346, 15-30.

Caron P., Valette E., Wassenaar T., Coppens G., Papazian V. (eds), 2017. *Des territoires vivants pour transformer le monde*, coll. Agricultures et défis du monde, Éditions Quæ, Versailles, 280 p.

Chalas Y., Gilbert C., Vinck D., 2009. Comment les acteurs s'arrangent avec l'incertitude, coll. Études de sciences, Archives contemporaines, Paris, 182 p.

Chaxel S., Cittadini R., Gasselin P., Albaladejo C., 2015. Entreprises familiales agricoles. Territoires et politiques en Argentine. *In : Diversité des agricultures familiales. Exister, se transformer, devenir* (Bosc P.-M., Sourisseau J.-M., Bonnal P., Gasselin P., Valette E., Bélières J.-F., eds), coll. Nature et société, Éditions Quæ, Versailles, 179-194.

Darnhofer I., Bellon S., Dedieu B., Milestad R., 2010. Adaptiveness to enhance the sustainability of farming systems. A review. *Agronomy for Sustainable Development*, 30, 545-555, doi:10.1051/agro/2009053.

Dedieu B., Ingrand S., 2010. Incertitude et adaptation : cadres théoriques et application à l'analyse de la dynamique des systèmes d'élevage. *INRA Productions animales*, 23 (1), 81-90.

Deffontaines J.-P., Marcelpoil E., Moquay P., 2001. Le développement territorial : une diversité d'interprétations. *In : Représentations spatiales et développement territorial* (Lardon S., Maurel P., Piveteau V., eds), Éditions Hermès, Paris, 39-56.

Filippini R., 2015. Food production potential of periurban agriculture: contribution of periurban farms to local food system. Thèse Scuola Superiore Sant-Anna (sous la direction de Bonari E., Lardon S., Marraccini E.), spécialité : Agricoltura, Ambiente, Territorio et AgroParistech (ABIES), spécialité : Sciences agronomiques et écologiques, 318 p. (avec résumé français, pp. 293-318).

Fournier S., Touzard J.-M., 2014. La complexité des systèmes alimentaires : un atout pour la sécurité alimentaire ? *VertigO – La revue électronique en sciences de l'environnement*, 14 (1), mis en ligne le 20 mai 2014 (consulté le 26 décembre 2019), http://journals.openedition.org/vertigo/14840, doi:10.4000/vertigo.14840.

Gasselin P., Cloquell S., Mosciaro M. (eds), 2013. *Adaptaciones y transformaciones de las agriculturas pampeanas a inicios del siglo XXI*, Ediciones Ciccus, Buenos Aires.

Godard O., 2005. Le développement-durable, une chimère, une mystification ? *Mouvements*, (4), 14-23.

Grossetti M., 2004. *Sociologie de l'imprévisible. Dynamiques de l'activité et des formes sociales,* coll. Sociologie d'aujourd'hui, PUF, Paris, 232 p.

Houdart M., Baritaux V., Iceri V., Lardon S., Le Bel P-M, Loudiyi S., 2019. The drivers of territorial anchorage of food. *Colloque ERSA*, Lyon, 59e édition, 29-30 août 2019.

Iceri V., 2019. Actions collectives alimentaires en territoires ruraux : un regard sur la diversité, une quête pour le développement territorial. Regard croisé entre Brésil et France. Thèse de doctorat en géographie, université Clermont-Auvergne, Clermont-Ferrand, soutenue le 28 novembre 2019.

Iceri V., Lardon S., 2018. L'organisation sociospatiale, un commun pour le développement territorial. Le cas d'une communauté au Brésil. *In : Biens communs et territoires* (Kebir L., Nahrath S., Wallet F., eds). *Espaces et Sociétés*, 4 (175), 87-104, https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2018-4-page-87.htm.

Lamine C., 2015. Sustainability and resilience in agrifood systems: reconnecting agriculture, food and the environment. *Sociologia Ruralis*, 55, 41-61, DOI: doi:10.1111/soru.12061.

Lardon S. (ed.), 2012. *Géoagronomie, paysage et projets de territoire. Sur les traces de Jean-Pierre Deffontaines*, NSS Dialogues, Éditions Quæ, 344 p.

Lardon S., Houdart M., Loudiyi S., Filippini R., Marraccini E, 2017. Food, integrating urban and agricultural dynamics in Pisa, Italy. *In: Toward Sustainable Relations between Agriculture and the City* (Perrin C., Soulard C., Valette E., eds), Urban Agriculture, Springer, 15-31, doi:10.1007/978-3-319-71037-2_2.

Loudiyi S., Houdart M., 2019. L'alimentation comme levier de développement territorial ? Les cas de la fête de la Pomme de Massiac et du projet alimentaire territorial du Pays de Courpière, Auvergne, France. *Économie rurale*, 1 (367), 29-44.

Pinto-Correia T., Godinho S., 2013. Changing agriculture – changing landscape: what is going on in the high value Montado landscape of Southern Portugal? *In: Agriculture in Mediterranean Europe: between Old and New Paradigms* (Ortiz-Miranda D., Moragues-Faus A.-M., Arnalte-Alegre, eds), *Research in Rural Sociology and Development*, 19, 75-90.

Rey-Valette H., Lardon S., Chia E., 2008. Editorial. Governance: institutional and learning plans facilitating the appropriation of sustainable development. *International Journal of Sustainable Development*, 11-(2/3/4), 101-114, DOI: doi:10.1504/IJSD.2008.026506.

Reghezza-Zitt M., 2015. De l'avènement du monde à celui de la planète : le basculement de la société du risque à la société de l'incertitude. HDR, Géographie. Volume inédit, Université Paris 1-Panthéon Sorbonne, Paris.

Rigolot C., Martin G., Dedieu B., 2019. Renforcer les capacités d'adaptation des systèmes d'élevage de ruminants : cadres théoriques, leviers d'action et démarche d'accompagnement. *Productions animales*, 32 (1), 1-12, DOI: doi:10.20870/productions-animales.2019.32.1.2414.

Thérond O., Duru M., Roger-Estrade J., Richard G., 2017. A new analytical framework of farming system and agriculture model diversities. A review. *Agronomy for Sustainable Development*, 37 (3), 1-21.

Torre A., Wallet F. (eds), 2016. *Regional Development in Rural Areas. Analytical tools and Public policies*, Springer Briefs in Regional Science, Springer Verlag, 110 p.

van der Ploeg J.D., Jingzhong Y., Schneider S., 2012. Rural development through the construction of new, nested, markets: comparative perspectives from China, Brazil and the European Union. *Journal of Peasant Studies*, 39 (1), 133-173.

Vigne M., Vayssières J., Wassenaar T., Avadí A., Corson M.S., 2017. Évaluer la capacité des systèmes de production à répondre aux enjeux du développement durable des territoires. *In : Des territoires vivants pour transformer le monde* (Caron P., Valette E., Wassenaar T., Coppens d'Eeckembrugge G., Papazian V., eds), Éditions Quæ, Versailles, 207-218.

Villalba B. (ed.), 2017. *Appropriations du développement durable : émergences, diffusions, traductions*, Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve-d'Ascq.

Zaccai E., Zuindeau B., 2010. Équité territoriale et développement durable. *In : Développement durable et territoire* (Zuindeau B., ed.), Presses universitaires du Septentrion, Villeneuve-d'Ascq, 97-107.

7
PROHUERTA : DE L'AUTO-PRODUCTION DE SUBSISTANCE À L'INTERPELLATION AGRO-ÉCOLOGIQUE DES GÉANTS

Roberto Cittadini, Agnès Coiffard

Dans ce chapitre, nous aborderons la question de la coexistence de modèles agricoles et alimentaires en prenant appui sur l'analyse du rôle joué par le programme ProHuerta[1] dans la dynamique agricole argentine, en particulier dans la région de la pampa (figure 7.1). Ce programme, centré sur la sécurité et la souveraineté alimentaire, a été mis en œuvre à partir de 1990 et a fait émerger un vaste réseau de jardins potagers, cultivés selon les principes de l'agroécologie et répartis sur l'ensemble du territoire national. Nous proposons ici d'analyser le dispositif ProHuerta, et de montrer comment il a pu faire émerger et consolider des niches qui remettent en question le modèle dominant actuel dit d'« agriculture industrielle ». Nous verrons comment le ProHuerta, en promouvant activement l'agroécologie, en a été un contributeur significatif, parmi les différents acteurs de ce changement de pratiques.

Nous commencerons par expliciter le contexte, en présentant les principales caractéristiques de la structure agraire argentine, dont l'image associée est généralement celle d'un contraste entre de grandes entreprises (qui se réclament aujourd'hui de « l'agrobusiness ») et de petites exploitations (qui, elles, se réclament de « l'agriculture familiale »). Nous montrerons qu'il faut nuancer cette vision dichotomique, pour considérer l'existence d'autres variantes entre ces deux modèles idéal-types. Nous présenterons ensuite le programme ProHuerta et les transformations qu'il a produites et qui sont autant de marques durables

1. http://prohuerta.inta.gob.ar/.

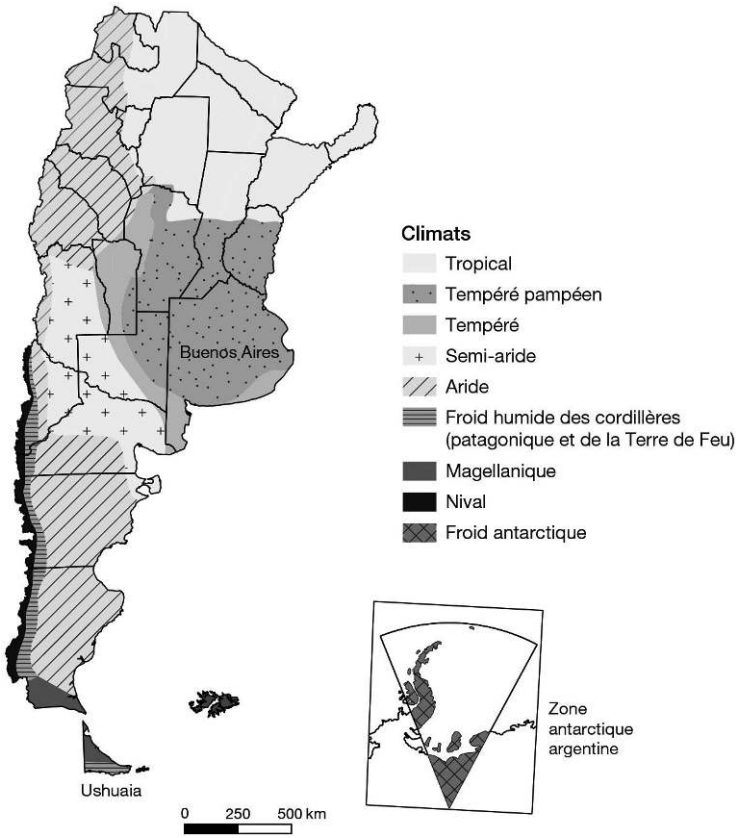

Figure 7.1. Climats en Argentine.
Source : INTA, 1995.

dans les territoires ruraux et urbains d'Argentine. Nous poursuivrons en situant le rôle du ProHuerta dans l'ensemble des modèles alimentaires qui coexistent en Argentine. Enfin, nous évoquerons le rôle joué par le programme ProHuerta dans la dimension « adaptation ». Nous analyserons les types d'adaptations qui se font autour de ce programme, et nous verrons comment ces processus d'adaptation débordent et contribuent au processus d'innovation de l'ensemble du système agroalimentaire, en particulier au processus de transition vers l'agroécologie.

LA STRUCTURE AGRAIRE ARGENTINE

L'Argentine a une structure agraire particulière façonnée par l'histoire de l'occupation de son territoire et des évolutions provoquées par la collaboration ou la confrontation d'acteurs d'une part, et par les politiques publiques d'autre part.

La principale forme d'occupation actuelle du territoire, notamment dans la pampa argentine, provient de l'attribution historique des terres par grands lots de plus de 40 000 hectares aux différentes élites de pouvoir : commerçants, hommes politiques et militaires qui ont « conquis » les terres occupées par les populations originaires. Il s'agissait de sols avec un très haut potentiel agronomique qui n'avaient jamais été cultivés, en particulier dans la vaste pampa argentine. Ce processus s'est produit au cours du XIXe siècle et a atteint son apogée dans les années 1880 avec l'expulsion et le massacre des populations indiennes (Gaignard, 1989 ; Sábato, 1988). Le premier type de mise en valeur agricole a été l'élevage extensif herbager ovin et bovin dans de grandes *estancias*[2]. Dans les dernières décennies du XIXe siècle et les premières du XXe siècle, on a assisté à l'arrivée massive des migrants européens, parmi lesquels bon nombre vont s'établir dans la production agricole en tant que cultivateurs fermiers des propriétaires latifundiaires. Ils ont dû s'adapter aux structures agraires existantes et ils seront ainsi les acteurs de la première révolution agricole qui va faire de l'Argentine, dans les premières décennies du XXe siècle, le « grenier du monde », le pays devenant un important exportateur de viande bovine et de céréales. Les grandes *estancias* deviennent mixtes. Elles pratiquent des rotations entre les prairies et les grandes cultures, et ces cultures sont réalisées par des fermiers qui, au terme d'un fermage de trois ans, laissent aux propriétaires une pâture semée plus productive, permettant l'intensification de la production herbagère de viande (Scobie, 1968).

La coexistence à cette époque des grands propriétaires d'une part, et des fermiers d'autre part, a été traversée par des situations de collaboration et de confrontation. On peut sans doute parler pour partie d'une « collaboration » réussie, qui s'exprimait à travers le marché dont chacun tirait des bénéfices. Le grand propriétaire jouissait d'une rente grâce au loyer des terres et bénéficiait d'une amélioration de ses pâtures. Le fermier profitait d'un accès aux terres très productives qui permettaient une évolution économique du groupe familial qui donnait l'espoir d'accéder un jour à la propriété de la terre. Mais d'importants conflits sont survenus, et ont pris de l'ampleur lors du mouvement contestataire dénommé « *el grito de Alcorta* » de 1912[3]. S'est alors formée une organisation syndicale représentant les fermiers, la Federación Agraria, dont le but était d'améliorer les contrats de fermage (les baux) et de faciliter l'accès à la propriété de la terre. Ce n'est qu'à la moitié du XXe siècle,

2. *Estancia* : qualifie en Argentine un grand domaine agricole dédié principalement à l'élevage bovin.
3. En 1912 en Argentine, les fermiers se mobilisent et lancent divers mouvements de contestation pour protester contre les règles de fixation des prix et les conditions de loyers des terres. Ce mouvement démarrera dans le village d'Alcorta, d'où son nom « le cri d'Alcorta ».

durant le gouvernement de Juan Domingo Perón entre 1945 et 1955, qu'ont eu lieu de réelles avancées. En effet, ce gouvernement a introduit le gel des loyers des terres et a facilité l'achat des terres en fermage grâce à la mise en place de crédits avantageux (Barsky et Gelman, 2001).

Au terme de ce processus, dans les années 1960 et 1970, la structure agraire pampéenne était dominée par une majorité de producteurs très dynamiques et innovants, qui géraient entre 200 et 2 000 hectares (exploitations de taille moyenne pour l'Argentine). Cet ensemble, hétérogène, était constitué en grande partie d'anciens fermiers qui avaient réussi à accéder à la propriété de la terre, et qui, souvent, complétaient leur surface avec des terres en fermage. Certains d'entre eux se sont spécialisés dans la prestation de services de labour. D'anciens propriétaires latifundiaires ayant subi un processus de division de la propriété par ventes ou du fait des héritages faisaient aussi partie de cette classe moyenne de l'agriculture pampéenne, mais en moindre nombre.

Entre les années 1960 et 1980, ces producteurs ont été les principaux acteurs de la deuxième révolution agricole pampéenne, cette fois non pas à cause de l'expansion des zones de cultures et du déplacement de l'élevage vers de nouvelles surfaces, mais par des processus de modernisation et d'intensification typiques de la Révolution verte. Ils ont été accompagnés par l'Institut national de technologie agricole (INTA) et par des politiques de crédits qui ont facilité la mécanisation et l'incorporation des nouveaux « paquets technologiques »[4] dans les systèmes en place.

Dans les années 1990, d'autres transformations se sont produites dans la structure agraire pampéenne, avec un nouveau « paquet technologique » combinant la production de soja transgénique, le semis direct et l'utilisation massive de glyphosate (le soja OGM étant résistant à cet herbicide). Ces innovations techniques ont induit une forte concentration de la production, du fait de la simplification du modèle technique permettant de gérer de grandes surfaces cultivées. Le système de grandes cultures est passé progressivement sous la domination de l'agrobusiness qui, dans sa quête de rentabilité, a favorisé l'émergence d'acteurs capables de gérer 60 000 hectares ou plus. Ce sont les fameux *pools* de semis, qui ont reçu des capitaux provenant de fonds spéculatifs. C'est ainsi qu'est apparue l'agriculture de contrat. Le gérant du *pool* loue des terres et fait intervenir des entreprises de prestations de services. Ce modèle a permis de poursuivre la croissance de la production pampéenne, au prix d'une concentration de la production et même d'un accroissement des surfaces agricoles aux dépens de zones qui vont être déforestées et mises en culture, avec

4. On désigne par « paquet technologique » un ensemble de solutions techniques généralement interdépendantes (amélioration génétique des semences, fertilisation chimique, mécanisation, contrôle chimique des mauvaises herbes).

une tendance à la monoculture de soja. Cela a entraîné la disparition de nombreuses exploitations d'agriculture familiale, la dégradation des ressources productives et un impact environnemental fortement négatif, en particulier à cause d'une saturation en glyphosate des sols, de l'eau et de l'air (Aparicio *et al.*, 2017).

Ce processus a amené de nombreux auteurs à caractériser l'actuelle structure agraire pampéenne en la décrivant de manière très dichotomique : d'un côté les gros producteurs représentants de l'agrobusiness et de l'autre côté l'agriculture familiale (Gras et Hernández 2007 ; Guibert *et al.*, 2011). Cette vision de l'agriculture semble validée par les recensements (tableau 7.1).

Tableau 7.1. Structure agraire en Argentine.

	Répartition des exploitations (%)	Répartition des surfaces (%)
Gros producteurs (plus de 2 000 ha)	15	71
Petits et moyens producteurs (jusqu'à 2 000 ha)	85	29

Source : INDEC, Recensement année 2000.

Les principales variables entrant en jeu pour illustrer cette vision dichotomique de l'agriculture pampéenne sont présentées dans le tableau 7.2.

Tableau 7.2. Agrobusiness et agriculture familiale.

Variables	Agrobusiness	Agriculture familiale
Relations de travail	*Contratistas*, tertiarisation	Emplois familiaux et salariés éventuels
Échelle de l'exploitation	Moyenne (de 200 à 2 000 ha) Grosse (plus de 2 000 ha)	Petite (moins de 200 ha) et moyenne (de 200 à 2 000 ha)
Agronomie et technologie	Industriel, intensif en intrants externes, ensembles simples, spécialisés, génériques	Agroécologie ou conventionnelle, intensive en connaissances, complexe, diversifiée et située
Ressources naturelles	Hybrides et OGM	+ Conservation + Variétés + Biodiversité
Liens avec le territoire	Déterritorialisé	Liaison forte avec le territoire
Marchés	Commodités, extérieur	Diversifiés
Objectifs	Profit	Divers

Cependant, nos recherches dans plusieurs districts de la province de Buenos Aires nous ont permis de nuancer cette vision, notamment avec le constat de la persistance d'un important noyau d'entreprises familiales liées à leur territoire et responsables de la majeure partie de la production sur ces zones. Nous les avons appelées « entreprises familiales territorialisées » (EFAT) (Chaxel *et al.*, 2015 ; Albaladejo et Cittadini, 2017). Elles sont les héritières des producteurs protagonistes de la deuxième révolution agricole et sont aujourd'hui peu visibles, car masquées par la prédominance de l'agrobusiness (Pengue, 2018) ou de la petite agriculture familiale (Gisclard *et al.*, 2015). Ce sont des producteurs propriétaires terriens ou des entrepreneurs de travaux agricoles. Ces derniers contractualisent parfois avec les *pools* de semis, mais aussi directement avec les propriétaires terriens. Ce dernier type de contrat se traduit par l'intervention directe du producteur et/ou des autres membres de la famille chez le propriétaire terrien.

Ces EFAT ont bien sûr suivi les tendances fortes du modèle technologique imposé par l'agrobusiness, mais c'est aussi parmi celles-ci que l'on rencontre des producteurs qui se démarquent avec des pratiques plus durables (plus de rotations, moins d'utilisation de glyphosate) que le modèle dominant (Salembier *et al.*, 2016), même s'ils se réclament rarement de l'agroécologie.

LE PROGRAMME PROHUERTA

Le ProHuerta est un programme qui fait la promotion des jardins potagers sur tout le territoire argentin. Il est né en 1990 dans un contexte économique difficile. Ce programme fait partie d'une stratégie destinée aux exclus du système conventionnel classique de production agricole argentine, par des tailles très modestes en surface notamment, pour compenser les effets des politiques d'ajustement. L'axe principal en sera l'autoproduction des aliments par des familles en situation de vulnérabilité aussi bien dans le secteur rural qu'urbain. Le fait d'instituer la non-utilisation des produits chimiques (à la fois pour des motifs de ressources limitées et de protection de la santé) en a été la nouveauté.

Les fascicules de diffusion du ProHuerta soulignent d'emblée les axes décrits par Altieri (1983) comme étant au cœur de l'approche agroécologique :

– le couvert végétal comme mesure efficace de la conservation des sols et de l'eau ;

– la production et l'utilisation du compost, la promotion de l'activité biologique du sol ;

– la rotation et l'association de cultures favorisant le recyclage des nutriments, la régulation des nuisibles et des maladies grâce à l'intervention des ennemis naturels.

De nombreux techniciens de ProHuerta rapportent généralement : *« Nous faisions de l'agroécologie sans le savoir. »* De fait, parmi les acteurs les plus importants ayant introduit le concept d'agroécologie en Argentine, nous trouvons des ONG ayant travaillé avec ProHuerta (Cepar à Rosario, Cetaar à Marcos Paz, entre autres).

Le programme ProHuerta a été rapidement et largement adopté par l'ensemble des acteurs impliqués (jardiniers, promoteurs, techniciens et leurs institutions de référence) qui se le sont véritablement appropriés. Il est devenu une expérience à grande échelle du développement des capacités socio-organisationnelles et productives, portant les valeurs de solidarité et de coopération.

Ce programme est cogéré par le ministère du Développement social dans le cadre du Plan national de sécurité alimentaire, et par l'INTA, qui le considère comme l'un des éléments centraux de sa stratégie de vulgarisation. Il est organisé autour d'une coordination nationale, de 24 coordinations provinciales et d'un réseau de plus de 700 professionnels ou techniciens répartis dans toute l'Argentine. Conjointement, plus de 15 000 promoteurs bénévoles collaborent à sa mise en œuvre et constituent le noyau central de ce réseau social, intervenant dans plus de 600 000 jardins potagers. Il s'agit de jardins familiaux, communautaires ou institutionnels, situés pour 70 % d'entre eux en zone urbaine ou périurbaine, orientés vers la production d'aliments. En plus du potager, il y a aussi la production de volailles, de lapins et l'implantation d'arbres fruitiers. Une partie des jardiniers réalise une transformation artisanale de la production. Ces jardins deviennent prétextes à la réalisation d'actions communautaires de toutes sortes qui consolident le réseau de solidarité.

ProHuerta s'est avéré extrêmement efficace en tant que stratégie axée sur la sécurité et la souveraineté alimentaires (Cittadini, 2010). Cette forme d'accès à l'alimentation se couple d'un renforcement des capacités des personnes réalisant ces potagers, ce qui améliore l'estime de soi, renforce le capital social et génère des compétences productives s'inscrivant dans le paradigme de l'agroécologie. Un nombre croissant de jardiniers produit des excédents destinés au troc, à la consommation solidaire ou à la vente. Les expériences pour structurer des marchés alternatifs (vente au jardin et à domicile, paniers, marchés hebdomadaires, etc.) se multiplient, renforçant ainsi la création de circuits courts de commercialisation de l'économie sociale (Villagra *et al.*, 2010).

Le programme a contribué, dans ses dimensions productives et socio-organisationnelles, au développement du mouvement et des pratiques agroécologiques en Argentine (Cittadini, 2012 ; Patrouilleau *et al.*, 2017). Même s'il ne représente qu'une partie de l'agriculture familiale, nous avons constaté que la dynamique produite par le programme, articulée

avec d'autres initiatives au sein de l'INTA et hors de l'INTA, a déclenché une série de politiques publiques orientées vers l'agriculture familiale et l'agroécologie (Gisclard *et al.*, 2015 ; Juárez *et al.*, 2014).

MODÈLES DE PRODUCTION ET MODÈLES ALIMENTAIRES EN ARGENTINE

Nous nous inspirerons du concept des modèles alimentaires utilisés par Touzard (2015) pour y situer les trois principaux modèles de production que nous avons caractérisés dans le système agroalimentaire de la pampa argentine : l'agriculture familiale, dont le ProHuerta fait partie, les EFAT et l'agriculture de firme (tableau 7.3).

Tableau 7.3. Modèles de production et modèles alimentaires.

Contribution des modèles de production aux modèles alimentaires	Domestique	De proximité	Commodités/ productions agro-industrielles	Naturaliste
Agriculture familiale	+++ (dont ProHuerta)	+++ (dont ProHuerta)	++	+ (dont ProHuerta)
EFAT		+	+++	+
Agriculture de firme			+++++	+

EFAT : entreprises familiales territorialisées.

Le modèle domestique est fondé sur l'autoconsommation de la production des aliments et c'est donc celui qui caractérise le plus ProHuerta, même s'il peut aussi être partiellement représenté par d'autres secteurs de l'agriculture familiale.

Le modèle de proximité est caractérisé par la proximité entre producteur et consommateur. C'est un modèle principalement investi par l'agriculture familiale. On y trouve des familles liées au ProHuerta et investies dans des marchés locaux.

Le modèle des commodités (*commodities*) et de production agro-industrielle est caractérisé par la production de masse orientée vers des marchés génériques, que ce soit pour le marché intérieur ou l'exportation. C'est le marché privilégié de l'agriculture de firme et des EFAT. Certains secteurs de l'agriculture familiale participent aussi à ce modèle alimentaire, mais pas ProHuerta.

Le modèle naturaliste met en valeur la relation avec la nature, la protection de la nature et la différenciation du produit. Nous trouvons dans ce modèle la production bio et l'agroécologie. C'est un modèle

minoritaire en Argentine, mais en croissance. Dans toutes les catégories de producteurs, nous trouvons des agriculteurs liés à ce modèle. Évidemment, la production du ProHuerta y participe pleinement, toute sa production est agroécologique et ses acteurs militent pour généraliser l'agroécologie.

ANALYSES DU PROGRAMME PROHUERTA DU POINT DE VUE DE L'ADAPTATION

Nous pouvons considérer plusieurs questions liées à la notion d'adaptation, que ce soit concernant la mise en place du programme ProHuerta ou sa persistance au fil du temps. Cette adaptation s'est traduite par plusieurs processus d'innovation, ce qui a permis au programme de dépasser ses objectifs initiaux, apportant une contribution réelle au processus de transition vers l'agroécologie de l'ensemble du système agroalimentaire en Argentine.

Le programme lui-même est né d'une politique d'adaptation aux phénomènes d'exclusion sociale générés par les programmes d'ajustement structurel de l'économie mis en place dans les années 1990. Les familles et les collectifs qui adhéraient au programme le faisaient, en grande partie, parce qu'il représentait une stratégie d'adaptation pour compenser la perte de revenus liée à la diminution d'activité (perte d'emploi, réduction du temps de travail, précarisation…). La notion d'adaptation est aussi présente :

– dans la décision de mettre en place une proposition technologique éloignée des pratiques conventionnelles de l'INTA, l'institution qui dirige le programme. En effet, dans le ProHuerta on notera qu'il n'y a pas d'utilisation de produits agrochimiques, d'une part parce qu'ils ne sont pas accessibles aux familles démunies, et d'autre part à cause du risque lié à la manipulation de produits agrochimiques, au sein même des espaces de vie de la famille ;

– dans le processus de réapprentissage qu'ont eu besoin de développer les ingénieurs agronomes et techniciens impliqués dans le programme, étant donné que la seule formation qui existait à l'époque était celle basée sur les principes de la Révolution verte (Bustos, 2017). Il est intéressant de remarquer que les ingénieurs agronomes liés à ProHuerta ont été majoritairement des femmes, et donc, ce sont elles qui ont eu une forte influence pour repenser le métier d'ingénieur agronome, en général très attaché à une vision technique traditionnelle, hérité de la Révolution verte ;

– dans le fait d'arriver à mobiliser la population à une grande échelle, avec des moyens nécessairement limités. Alors a émergé la figure de « promoteur » qui fait le relais entre le réseau des techniciens et les jardiniers et qui va vite constituer un point clé du fonctionnement et

de la réussite du programme. Il s'agit d'un acteur bénévole qui arrive à se construire une identité d'acteur socialement très apprécié et reconnu dans les quartiers.

Il est évident que dans toutes ces situations d'adaptation que nous avons pu repérer, il y a aussi de l'innovation. S'il est certain que le programme a représenté une adaptation à la crise de l'époque, il est en même temps innovant par la manière dont il est mis en place, par la proposition technique, par l'implication réussie des acteurs communautaires à travers la figure du promoteur, etc.

Il y a aussi un moment dans la vie du programme — ce n'est pas un moment précis, mais plutôt un processus évolutif — où la dynamique d'adaptation-innovation dépasse ses objectifs initiaux. Nous pouvons dire que les acteurs qui le constituent augmentent leur capacité d'action et le programme se met à investir d'autres espaces. Ainsi, par exemple, autour de l'année 2005, le programme a dépassé ses objectifs liés exclusivement à l'autoconsommation des aliments. C'est à cette époque que la vente des excédents a été introduite dans ses actions, et donc la création de marchés de proximité auxquels participe une partie des jardiniers. Une autre transformation est liée à l'idéologie (ou « vision ») du programme, qui, loin de rester dans une conception d'« adaptation », s'élargit progressivement à une vision de promotion active de l'agroécologie. Cela se traduit non seulement par des pratiques techniques individuelles, mais aussi par une proposition plus globale de mode de production, avec l'aspiration à devenir la forme de production dominante pour l'ensemble du système agroalimentaire. Les acteurs du ProHuerta deviennent, pour la plupart, militants en agroécologie, tant les promoteurs et jardiniers dans leurs communautés et dans les différentes organisations ou les ONG dans lesquelles ils participent, que les techniciens de l'INTA qui font la promotion de l'agroécologie dans les territoires, mais aussi dans le cadre de leur propre institution, encore majoritairement imprégnée des conceptions liées à l'agriculture industrielle. Beaucoup de techniciens du ProHuerta ont évolué vers d'autres postes au sein de l'INTA, y compris vers des postes à responsabilité, et sans doute cela a-t-il contribué à sensibiliser certaines équipes de l'INTA à l'agroécologie.

Pour revenir à l'agriculture pampéenne, nous pouvons constater que ces dernières années ont émergé des producteurs en système mixte, grandes cultures et élevage, qui ont commencé à mettre en place une production agroécologique. Ces agriculteurs sont dans la catégorie que nous avons appelée EFAT. Il est intéressant de constater que, même parmi ces acteurs si éloignés du ProHuerta du point de vue socio-économique, nous trouvons quand même l'influence du programme. Nous pouvons citer l'exemple d'un fils de producteur dont la trajectoire pourrait illustrer cette influence. Pendant ses études à l'université, il s'est impliqué dans des mouvements alternatifs de promotion de l'agroécologie et a aussi

participé à la promotion des jardins potagers dans le cadre des activités du ProHuerta. En 2013, désireux de revenir sur l'exploitation familiale, il a négocié avec son père la conversion d'une partie de leur exploitation de 1 000 hectares à l'agroécologie, puis, assez vite, de l'ensemble de la surface. Le fils et son père sont devenus des personnes référentes en tant que producteurs ayant réussi la transition vers l'agroécologie. Ils participent depuis début 2018 à un groupe, *Cambio Rural*, constitué de huit agriculteurs mettant en œuvre des systèmes productifs très divers. Par exemple, deux d'entre eux développent une production maraîchère en appliquant les pratiques respectueuses de l'environnement que nous pourrions considérer comme une continuité des acquis de ProHuerta. Ce qui forge l'identité de ce groupe, ce n'est pas le type de production, mais les pratiques agroécologiques. Durant ces dernières années se sont constitués d'autres groupes de ce type, dont trois dans la seule région du Sudeste de la province de Buenos Aires. La caractéristique commune de ces producteurs (EFAT) engagés dans l'agroécologie est leur satisfaction de développer un modèle de production qui préserve les ressources naturelles, qui est moins risqué et plus rentable. En général, ils arrivent à maintenir les niveaux de productivité ou notent une diminution relativement faible. Mais comme ils ont une forte réduction des intrants, ils améliorent leur rentabilité de manière notable.

Il est intéressant de noter qu'une partie importante des cadres techniques qui s'orientent vers la promotion de l'agroécologie, quels que soient les systèmes productifs, ont eu l'occasion de participer au début de leur trajectoire professionnelle au programme ProHuerta. Nous pouvons ainsi constater que ProHuerta a joué un véritable rôle de pépinière pour la sensibilisation et la formation des techniciens et des jeunes agriculteurs, et les a certainement influencés dans la transition vers l'agroécologie.

Si l'on se réfère à la théorie de la transition (Geels, 2012), on peut dire que la « niche » constituée par le programme ProHuerta a réussi à interpeller le système sociotechnique dominant. Il a hybridé d'autres modèles de production et a facilité leur adaptation vers des modèles agroécologiques.

COEXISTENCE ET ADAPTATION

A priori, les analyses ne semblent pas donner beaucoup d'arguments pour affirmer que l'hybridation a permis une plus grande adaptation globale du système agroalimentaire. Nous remarquons plutôt une dispute entre modèles :

– d'une part, l'agroécologie (le ProHuerta en fait partie) se présente comme une alternative au modèle agricole dominant dans la pampa argentine, même si elle reste minoritaire.

– d'autre part, l'agrobusiness et ses institutions louent la course à la productivité et à l'exportation, en minimisant les conséquences sociales et environnementales du modèle.

Il reste peu de place pour des discours et des expériences hybrides de production, qui présenteraient la coexistence comme un processus vertueux.

Cependant, nous avons aussi montré qu'il y a un noyau de producteurs, qui, sans porter le discours de l'agroécologie, commencent à s'éloigner du modèle simplifié promu par la dynamique de l'agrobusiness. Et quelques-uns d'entre eux sont devenus militants de l'agroécologie, avec un discours analogue, et parfois emprunté, aux acteurs du ProHuerta. Il y a là une hybridation favorable à l'émergence d'un secteur d'entreprises familiales tournées vers l'agroécologie qui s'adaptent avec succès et développent des modèles productifs plus résilients, rentables et favorables à l'environnement.

Nous pouvons aussi situer au sein de l'INTA une autre coexistence de modèles, dans le sens où les agents eux-mêmes agissent pour un « futur désiré ». Le courant majoritaire de l'INTA partage encore le paradigme qui a pour objectif principal la recherche de productivité, avec les méthodes agronomiques classiques de l'étape de la modernisation. Mais les partisans de l'agroécologie, de nouveaux personnels qui ont intégré l'INTA en grande partie grâce aux contrats réalisés au sein du programme ProHuerta, ont réussi à se faire une place. À partir de 2005 ont été créés cinq instituts techniques pour l'agriculture familiale (IPAF) qui proposent principalement les approches de l'agroécologie. En 2013 a été institutionnalisé au sein de l'INTA un « réseau sur l'agroécologie ». Celui-ci a pour activité principale de développer un réseau d'expérimentations réparties dans différentes stations expérimentales et sur plusieurs territoires d'Argentine. En janvier-février 2019 s'est développé, grâce à la coopération entre l'INTA et SupAgro de Montpellier, le premier MOOC (*massive open online course*) en agroécologie en espagnol, qui a eu un succès remarquable avec plus de 30 000 inscrits en 2019 et plus de 50 000 lors de la seconde édition début 2020. Le coordinateur de ce cours, un des auteurs de cet article, est un ancien coordinateur du programme ProHuerta. Dans le cadre des pratiques de développement (également mission de l'INTA au même titre que la recherche), l'agroécologie tient une place importante, liée surtout à l'appui à la petite agriculture familiale, donc aussi au ProHuerta.

CONCLUSION

En partant du programme ProHuerta, nous avons pu donner un aperçu de la dynamique de l'ensemble du secteur agricole argentin, et plus particulièrement celui de la région de la pampa. Nous avons situé le

ProHuerta par rapport aux types de producteurs qui coexistent dans la pampa argentine, mais aussi par rapport aux modèles alimentaires en présence.

Nous avons analysé les processus d'adaptation qui se sont produits dans le cadre du ProHuerta. Le programme en lui-même a constitué une adaptation tellement réussie qu'il a dépassé la logique d'un programme — généralement avec des horizons temporels de court ou de moyen terme — pour être ainsi renouvelé en permanence depuis trente ans. Sa capacité d'adaptation a également été accompagnée d'une forte capacité d'innovation qui l'a fait évoluer et dépasser ses objectifs initiaux de production pour l'autoconsommation, et développer ainsi de nombreux marchés de proximité.

Finalement, ce que nous avons voulu mettre le plus en relief, c'est l'influence qu'a eu le ProHuerta pour remettre en question, voire aider à repenser et hybrider, l'ensemble du système agricole, aussi bien dans les territoires qu'au sein de l'INTA, la principale institution de recherche agronomique et de développement d'Argentine.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Albaladejo C., Cittadini R., 2017. El productor silencioso: destino del gran actor de la modernización de los años 1960-70 en la actual copresencia de agriculturas de la región pampeana argentina. *Revista PAMPA*, 16, 9-34.

Altieri M., 1983. *Bases agroecológicas para una agricultura sustentable*, Ediciones CETAL, Valparaíso, Chile, 280 p.

Aparicio V., Gonzalo Mayoral E., Costa J.L., 2017. *Plaguicidas en el ambiente*, Ediciones INTA, Buenos Aires, 156 p.

Barsky O., Gelman J., 2001. *Historia del agro argentino. Desde la Conquista hasta fines del siglo XX*, Ediciones Grijalbo Mondadori, Buenos Aires, 460 p.

Bustos D., 2017. Competencias que emergen de un campo de acción innovador. El caso de los técnicos de ProHuerta en la provincia de Tucumán, Argentina. Tesis Maestría Plider, Universidad Nacional de Mar del Plata.

Cittadini R., 2010. La seguridad y la soberanía alimentaria, un problema complejo y multidimensional. *Revista Voces en el Fenix*, 1, http://www.vocesenelfenix.com/content/cuando-comer-es-un-problema.

Cittadini R., 2012. Limites et potentialités de l'agroécologie. Leçons d'une expérience à grande échelle : le programme ProHuerta en Argentine. *In : Approches croisées de l'agroécologie en Argentine et en France* (Goulet F., Magda D., Girard N., Hernandez V., Sarandon S., eds), Éditions L'Harmattan, France, 117-133.

Chaxel S., Cittadini R., Gasselin P., Albaladejo C., 2015. Entreprises familiales agricoles. Territoires et politiques en Argentine. *In : Diversité des agricultures familiales. Exister, se transformer, devenir* (Bosc P.-M., Sourisseau J.-M., Bonnal P., Gasselin P., Valette E., Bélières J.-F., eds), coll. Nature et Société, Éditions Quæ, Versailles, 179-194.

Gaignard R., 1989. *La Pampa argentina, ocupación, poblamiento, explotación, de la conquista a la crisis mundial (1550-1930)*, Ediciones Solar, Buenos Aires, 512 p.

Geels F.W., 2012. A socio-technical analysis of low-carbon transitions: introducing the multi-level perspective into transport studies. *Journal of Transport Geography*, 24, 471-482.

Gisclard M., Allaire G., Cittadini R., 2015. Proceso de institucionalización de la agricultura familiar y nuevo referencial para el desarrollo rural en Argentina. *Revista Mundo Agrario*, 16 (31), http://www.mundoagrario.unlp.edu.ar/.

Gras C., Hernandez V., 2007. L'agriculture argentine dans la globalisation : connaissances et subjectivités. *Autrepart*, 43, 147-163.

Guibert M., Sili M., Arbeletche P., Piñeiro D., 2011. Les nouvelles formes d'agriculture entrepreneuriales en Argentine et en Uruguay. *Économie et Société*, Série Systèmes agroalimentaires, 33, 1-20.

Indec, 2000. *Recensement année 2000*, Buenos Aires, Argentina.

INTA, 1995. Climas de Argentina. *In: Atlas de suelos de la República Argentina*, Ediciones INTA.

Juarez P., Gisclard M., Goulet F., Albaladejo C., Cittadini R., Elverdin J., Patrouilleau M., Gonzalez E., 2014. El caso de la agricultura familiar en la república argentina. *In: Políticas públicas y agriculturas familiares en América Latina y el Caribe: balance, desafíos y perspectives* (Sabourin E., Samper M., Sotomayor O., eds), Ediciones de la CEPAL, Santiago, Chile, 51-73.

Patrouilleau M., Martínez L., Cittadini E., Cittadini R., 2017. La promoción de la agroecología desde las políticas públicas en Argentina. *In: Políticas públicas a favor de la Agroecología y la Agricultura Orgánica en América Latina y El Caribe* (Sabourin E., ed.), Ediciones FAO, Roma, Italy, 20-43.

Pengue W., 2018. *Atlas del Agronegocio*, Ediciones Gepama, Buenos Aires, Argentine, 180 p.

Sábato J.F., 1988. *La clase dominante en la Argentina moderna, formación y caractéristique*, CISEA y Grupo Editor Latinoamericano, Buenos Aires, Argentine, 280 p.

Salembier C., Elverdin J.H., Meynard J., 2016. Tracking on-farm innovations to unearth alternatives to the dominant soybean-based system in the Argentinean Pampa. *Agronomy for Sustainable Development*, 36, 1, doi:10.1007/s13593-015-0343-9.

Scobie J.R., 1968. *Revolución en las Pampas. Historia social del trigo argentino, 1860-1910*, Ediciones Solar, Buenos Aires, Argentine, 245 p.

Touzard J.-M., 2015. Analyser la diversité et la coexistence des systèmes alimentaires face aux enjeux de sécurité alimentaire. *Séminaire Économistes du SAD*, Paris, le 13 janvier 2015.

Villagra C., Handan V., Cittadini R., 2010. Economía social y agricultura urbana: el caso de la feria verde de la ciudad de Mar del Plata. *In: Economía Social y Agricultura Familiar: hacia la construcción de nuevos paradigmas de intervención* (Cittadini R., Caballero L., Moricz M., Y Mainella F., eds), Ediciones INTA, Buenos Aires, Argentine, 245-276.

8
HYBRIDATION DES CHAÎNES ALIMENTAIRES DANS LES SYSTÈMES DE PRODUCTION PÉRIURBAINS
L'exemple de Pise en Italie

Rosalia Filippini

UNE AGRICULTURE QUI DOIT S'ADAPTER

Face à la pression urbaine, les exploitations agricoles périurbaines peuvent réagir de manières différentes. Les agriculteurs peuvent abandonner leur production agricole et vendre la terre en réalisant une plus-value, maintenir leurs pratiques agricoles et commerciales existantes dans le contexte d'un territoire réduit ou bien modifier, partiellement ou totalement, ces pratiques de manière à tirer parti des *stimuli* d'une demande urbaine croissante. Aucune de ces solutions n'est idéale. Leur pertinence dépend des opportunités et des contraintes de la situation des agriculteurs et de leur activité agricole, du contexte sociopolitique dans lequel ils sont intégrés et des conditions physiques et géographiques du foncier. Dans le même temps, leur implication dans la dynamique de ce contexte urbain et périurbain signifie que les actions et les choix de commercialisation des agriculteurs peuvent avoir un impact sur d'autres activités économiques et sur les populations.

L'objectif général de cette contribution est d'illustrer l'usage de circuits de commercialisation hybrides par les agriculteurs périurbains pour s'adapter à la pression urbaine, tout en tirant parti de leur proximité avec les marchés urbains. Nous examinons la complexité de cette adaptation et questionnons ses impacts. Pour ce faire, nous avons basé l'analyse sur

le cas de Pise (Italie), dans le cadre de recherches qui visaient à analyser la capacité des agriculteurs à s'intégrer dans le système alimentaire local[1].

Nous présentons d'abord le cadre conceptuel mobilisé avant de caractériser notre zone d'étude et de justifier notre méthodologie. Nous nous attachons à exposer ensuite nos résultats sur l'hybridation des chaînes alimentaires, avec une attention aux motivations des agriculteurs périurbains et aux échelles territoriales en jeu, avant de conclure.

PRESSION URBAINE ET AGRICULTURE

Le terme « étalement urbain » fait référence à un développement rapide, non réglementé et à faible densité, qui étend l'espace urbain à partir du centre (Snyder et Bird, 1998). L'étalement urbain est lié à la périurbanisation, processus dans lequel les zones rurales et urbaines se mélangent (EEA, 2006). En Italie, ce phénomène est très important (EEA, 2006) : presque toutes les terres rurales du pays sont caractérisées par une urbanisation « diffuse » (Ispra, 2015). Le phénomène de périurbanisation a de multiples conséquences (EEA, 2006). Les incidences sur l'agriculture ont été si importantes que de nombreuses analyses évoquent l'urbanisation comme un phénomène essentiellement « contre l'agriculture » (Pascucci, 2007 ; Tolron, 2001). Les systèmes agricoles périurbains (SAP) sont définis ici comme des systèmes agricoles fonctionnant à proximité d'une zone urbaine. Les SAP apparaissent comme un sujet où différentes questions de durabilité sont concentrées dans un processus dynamique : ces questions agronomiques, environnementales, économiques et sociopolitiques émergent lors de la réflexion sur les moyens de mieux intégrer l'agriculture dans une zone urbanisée. Dans le même temps, les SAP sont perçus comme un élément clé pour traiter et résoudre plusieurs de ces problèmes. En effet, des études sur les SAP ont mis en évidence les fonctions sociales et environnementales des activités agricoles périurbaines qui profitent aux citadins et aux environnements urbains (Zasada *et al*., 2011), ainsi que leur contribution aux questions de sécurité alimentaire (Filippini *et al*., 2019). La FAO (2010), par exemple, plaide pour un développement d'un système alimentaire plus local.

SYSTÈME ALIMENTAIRE LOCAL ET SYSTÈME DE PRODUCTION PÉRIURBAIN

Un système alimentaire local (SAL) est défini ici comme un système alimentaire dans lequel les aliments sont produits, transformés et vendus

1. Nous faisons ici référence à deux projets de recherche : le projet Daume (Durabilité des agricultures urbaines dans la Méditerranée, http://www1.montpellier.inra.fr/daume/), qui avait pour objectif d'analyser les conditions de durabilité des systèmes agricoles périurbains dans la région méditerranéenne (Soulard *et al.*, 2017) ; et le projet de recherche de la doctorante Rosalia Filippini (2015), qui avait pour objectif de comprendre l'intégration des systèmes agricoles périurbains dans le système alimentaire local en tant que moyen de développement territorial.

au détail dans une zone géographique définie (Kneafsey *et al*., 2013). Les chaînes alimentaires alternatives (CAA) sont considérées comme des moyens de localiser le système alimentaire. En réaction au modèle agro-industriel dominant — parfois appelé chaîne alimentaire conventionnelle (CAC) —, les CAA ont pour objectif premier de rétablir le lien entre les consommateurs eux-mêmes (Marsden *et al*., 2000). Les avantages escomptés de tels processus reposent sur le fait que les consommateurs ont la possibilité de rechercher et de choisir des produits alimentaires, tandis que les agriculteurs acquièrent la possibilité d'une reconnaissance économique appropriée par les consommateurs et générant davantage de profits. Renting *et al*. (2003) définissent trois types de CAA, en fonction du degré de proximité :

– « l'interaction face-à-face », selon laquelle « les consommateurs achètent des produits directement au producteur ou au transformateur, où l'authenticité et la confiance se construisent par les échanges interpersonnels » ;

– les « CAA de proximité », basés sur la distance des relations dans le temps et l'espace comme des magasins, mais aussi les Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (Amap), où les acteurs partagent des valeurs culturelles ;

– les « CAA étendues », où « les produits sont vendus en dehors de la région de production à des consommateurs qui n'ont peut-être pas une expérience personnelle de cette localité ».

Dans certaines de ces initiatives de CAA, telles que le commerce équitable ou les labels, ce n'est pas la distance qui compte, mais le fait que les consommateurs « établissent des liens avec le lieu/espace de production et, potentiellement, avec les valeurs des personnes impliquées et méthodes de production utilisées » (Marsden *et al.*, 2000, p. 425).

Comme les systèmes alternatifs mettent en contact les consommateurs urbains et les agriculteurs ruraux, ils sont considérés comme un facteur d'adaptation des exploitations aux nouveaux défis posés par la périurbanisation (Lamine et Perrot, 2008). La pression urbaine ainsi que la crise des systèmes de production traditionnels basés sur les circuits de commercialisation conventionnels incitent les agriculteurs périurbains à modifier leurs pratiques agricoles et leur stratégie de commercialisation. En outre, plusieurs scandales alimentaires ont conduit les consommateurs à exiger davantage de traçabilité et d'options dans leurs choix alimentaires. Les CAA sont donc perçues comme une occasion d'aider l'agriculture à s'adapter aux problèmes des zones périurbaines, tout en favorisant la durabilité du développement territorial et en contribuant à la sécurité alimentaire de la communauté.

Ilbery et Maye (2006) utilisent le concept d'« hybridation des chaînes alimentaires » pour débattre des limites entre les systèmes alimentaires « conventionnels » et « alternatifs ». Par exemple, après avoir analysé la commercialisation de la viande par des éleveurs dans

la région frontalière anglo-écossaise, ils ont conclu qu'« une polarité simple entre […] systèmes alimentaires traditionnels et […] systèmes alimentaires dédiés localement est improbable ». Selon leur étude, les agriculteurs locaux combinent des systèmes locaux ou alternatifs et des systèmes conventionnels, car les agriculteurs « ne sont pas vraiment passés d'un système à un autre » (Ilbery et Maye, 2006). D'autres études sont allées plus loin : Forney et Häberli (2015) notent que non seulement les agriculteurs associent les CAA et les CAC, mais ils ont généralement un pouvoir de transformation, comme par exemple les grandes entreprises agroalimentaires qui mettent en place un processus de « conventionnalisation de la production biologique » ou adoptent des politiques d'inclusion sociale des agriculteurs locaux. Dans le même temps, dans les CAA locales, les logiques de commercialisation conventionnelles peuvent être appliquées, en partie parce que les agriculteurs ne sont pas toujours en mesure d'établir les prix lorsqu'ils vendent par l'intermédiaire de distributeurs locaux (Bloom et Hinrichs, 2011). Parallèlement, en analysant l'impact effectif des CAA, d'autres études ont examiné leur capacité à promouvoir le développement durable (Tregear, 2011). Néanmoins, les avantages escomptés des CAA, tels que l'inclusion sociale, des pratiques agricoles plus durables et la fiabilité économique pour les agriculteurs, ne doivent pas être pris pour acquis (Bloom et Hinrichs, 2011). Sonnino et Marsden (2006), par exemple, suggèrent d'établir un « nouveau processus de relocalisation des activités et de pratiques économiques », qui contribuerait également à mettre en évidence la variabilité des CAA soulignée par Venn *et al*. (2006). Cela devrait en fin de compte aider la recherche à mieux identifier la place que ces initiatives occupent dans le processus de développement durable (Izumi *et al*., 2010).

LE CAS D'ÉTUDE DE PISE ET LES ENQUÊTES AUX AGRICULTEURS PÉRIURBAINS

L'étude de cas concerne la région urbaine de Pise en Toscane, en Italie, composée de six municipalités — Pise, Cascina, Calci, Vecchiano, Vicopisano et San Guiliano Terme (figure 8.1) — communément appelée « *Area Pisana* ». Cette zone est entourée géographiquement par la zone côtière à l'ouest, le Monte Pisano au nord, la province de Livourne et les collines au sud, et à l'est par la plaine de Valdarno.

La zone est pertinente pour l'analyse. Premièrement, la zone urbaine illustre l'étalement urbain dans les villes moyennes : lors du dernier recensement national (Istat, 2011), le nombre d'habitants a diminué dans la ville (– 4 %), alors que la population des centres urbains proches a augmenté de 8 % en moyenne.

Deuxièmement, l'hétérogénéité des systèmes agricoles caractérisant l'agriculture de la région permet d'analyser les différentes implications possibles de développement des SAP et des SAL pour différents systèmes agricoles et chaînes alimentaires. L'agriculture dans la région suit les tendances italiennes et européennes en matière de développement des systèmes d'exploitation méditerranéens. De 1981 à 2000, la surface agricole utile (SAU) totale est réduite dans les zones à la fois périurbaines et non périurbaines, avec peu de différences (6,2 % contre 5,9 %) ; dans le même temps, le nombre d'exploitations agricoles

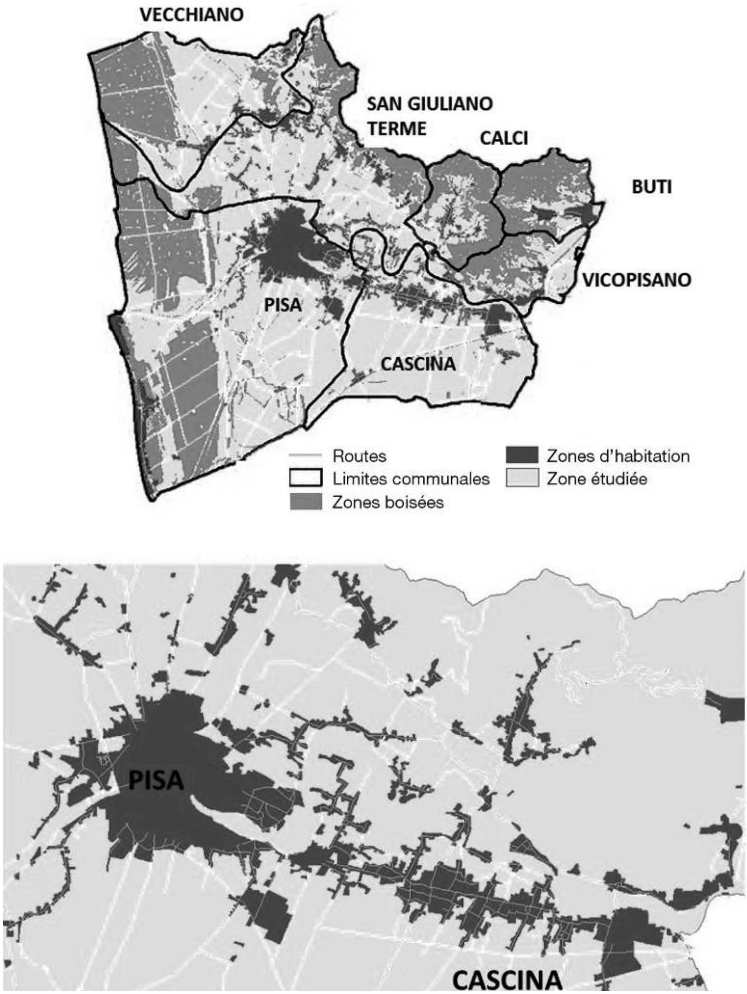

Figure 8.1. Le terrain d'étude : la zone urbaine de Pise en Toscane.
Source : Filippini, 2015.

périurbaines a diminué de 30 % (en moyenne), contre 20 % environ dans les zones rurales. Dans les deux cas, la diminution du nombre d'exploitations agricoles a été particulièrement nette au cours de la dernière décennie, mais avec un impact plus important sur l'aire périurbaine. Entre 2000 et 2010, la zone périurbaine de Pise a perdu 60 % d'exploitations agricoles (Istat, 2011).

L'analyse est basée sur les données provenant des entretiens réalisés auprès de 56 agriculteurs entre 2013 et 2014. Pour bien représenter le SAP, les agriculteurs ont été sélectionnés en fonction de leur système d'exploitation principal, de sa taille et de sa distance par rapport au centre urbain. Les entretiens semi-directifs portaient sur les pratiques agricoles (cycles de rotation, intrants, productions animales), la structure de l'exploitation (bâtiment, main-d'œuvre, machines), la composition sociale et l'origine de l'exploitation (soutien de la famille, éducation, âge), ainsi que sur la commercialisation de la production agricole (acheteurs, prix, quantité de production) et les relations des exploitations avec les zones urbaines, en mettant l'accent sur les contraintes et les opportunités découlant de l'urbanisation.

Les résultats présentés ici ont trait à l'analyse des stratégies adoptées par les agriculteurs pour participer aux chaînes alimentaires alternatives et locales (CAAL), qui sont définies comme les CAA où la vente finale est destinée aux consommateurs locaux. En d'autres termes, les agriculteurs ont une connaissance et un contrôle de la chaîne alimentaire, et la commercialisation est destinée aux consommateurs urbains locaux. Ainsi, cette chaîne alimentaire peut contribuer à la sécurité alimentaire locale. Pour analyser ces stratégies, l'échantillon a tout d'abord été divisé en considérant la participation des agriculteurs à la chaîne alimentaire alternative ou conventionnelle (Filippini *et al*., 2016a).

Trois groupes ont été identifiés : les agriculteurs vendant toute la production dans les CAA, les agriculteurs vendant toute la production dans les CAC, et les agriculteurs mélangeant les deux chaînes alimentaires (CAM) (Filippini *et al*., 2016a). Une différence considérable a été constatée dans le nombre d'exploitations participant aux CAA et aux CAC : seuls 10 % des agriculteurs vendent exclusivement dans les CAA, contre 47 % des exploitations qui vendent exclusivement dans les CAC. Un résultat intéressant est l'énorme pourcentage d'agriculteurs (43 %), issus du groupe CAM, qui associent les CAA et les CAC. Ces résultats ont conduit à une analyse approfondie des chaînes alimentaires mixtes afin de comprendre leurs caractéristiques et ce qui a conduit les agriculteurs à ce choix. Ainsi, Filippini *et al*. (2016b) ont spécifiquement analysé les différentes stratégies mises en place par les agriculteurs pour accéder aux marchés locaux. Cette étude considère uniquement les agriculteurs qui prennent part

partiellement ou totalement au SAL *via* les CAA, participant ainsi aux chaînes alimentaires alternatives et locales (CAAL). Pour cette raison, parmi les 56 agriculteurs étudiés par Filippini *et al*. (2016a), seuls les 26 agriculteurs interrogés produisant des aliments pour les consommateurs urbains locaux ont finalement été sélectionnés pour l'analyse (tableaux 8.1 et 8.2).

Tableau 8.1. Caractéristiques principales de l'échantillon d'exploitations.

Exploitation	Système de production	SAU	UGB	% total de production vers CAAL	Type d'exploitation
A01	Légumes	14	–	100	Exploitation familiale
A02	Élevage	65	87	100	Exploitation familiale
A03	Huile d'olive	3	–	100	Exploitation familiale
A04	Élevage	250	116	2	Exploitation familiale
A05	Huile d'olive	2	–	100	Exploitation familiale
A06	Élevage	140	29	90	Exploitation familiale
A07	Élevage	280	213	70	Exploitation familiale
A08	Huile d'olive	6,5	–	50	Exploitation familiale
A09	Céréales	145	–	60	Exploitation familiale
A10	Huile d'olive	1,6	–	80	Exploitation expérimentale de l'université
A11	Huile d'olive	10	–	60	Exploitation familiale
A12	Céréales	80	–	50	Exploitation familiale
A13	Légumes	6	–	50	Exploitation familiale
A14	Huile d'olive	11	–	65	Exploitation familiale
A15	Huile d'olive	5	–	2	Exploitation familiale
A16	Légumes	7	–	50	Exploitation familiale
A17	Élevage	126	52	80	Exploitation familiale
A18	Huile d'olive	11	–	90	Exploitation familiale
A19	Élevage	284	63	95	Exploitation familiale
A20	Élevage	31	11	100	Exploitation familiale
A21	Élevage	29	275	80	Exploitation familiale
A22	Élevage	30	41	90	Exploitation familiale
A23	Élevage	110	150	20	Exploitation familiale
A24	Céréales	595	–	2	Coopérative
A25	Légumes	11	–	50	Exploitation familiale
A26	Légumes	22	–	5	Exploitation familiale

SAU : surface agricole utile ; UGB : unités de gros bétail ; CAAL : chaîne alimentaire alternative et locale.

Tableau 8.2. Caractéristiques principales des systèmes d'exploitation échantillonnés.

Système d'exploitation	Nombre d'exploitations	% d'échantillon d'exploitations	SAU moyenne (ha) et (déviation standard)	% production livrée aux CAAL
Céréales	3	12	134 (103)	27
Élevage	10	38	6 (4)	73
Huile d'olive	8	31	12 (6)	68
Légumes	5	19	273 (280)	51

Ont été pris en compte le nombre d'exploitations, le pourcentage correspondant, la moyenne des hectares, le pourcentage de la production livré aux chaînes alimentaires alternatives et locales (CAAL). SAU : surface agricole utile.

HYBRIDATION ENTRE CHAÎNES ALIMENTAIRES : LES MOTIVATIONS DES AGRICULTEURS PÉRIURBAINS ET LES ÉCHELLES TERRITORIALES

HYBRIDATION ENTRE CAAL ET CAC

Les résultats des enquêtes auprès des agriculteurs montrent que la plupart de ceux qui sont engagés dans les CAAL hybrident la commercialisation alternative et locale avec des formes de commercialisation conventionnelle. La figure 8.2 indique le nombre d'agriculteurs pour chaque stratégie et le pourcentage de production vendu dans les chaînes alimentaires alternatives et locales.

Groupe de stratégie passive

Dans le premier groupe — 4 agriculteurs —, une petite partie de la production est fournie aux CAAL. Selon l'analyse des entretiens avec ces agriculteurs, les principales raisons de vendre dans les CAAL sont la proximité des acheteurs (voisins et amis, par exemple), l'opportunité offerte par les liens professionnels et les liens personnels. L'agriculteur F04 qui suit cette stratégie vend la quasi-totalité (98 %) de son lait de brebis par le biais de la commercialisation conventionnelle à une usine de lait régionale, mais le reste est vendu aux consommateurs locaux et à l'usine de lait la plus proche. « *Je vends du lait à la fromagerie locale dans le cas où ils manquent de lait de brebis* » (A04).

Groupe de stratégie opportuniste

Dans le deuxième groupe — 17 exploitations agricoles —, les agriculteurs tentent de maximiser les avantages des deux stratégies de commercialisation. L'élevage est la principale production (41 % du groupe), suivi de l'huile d'olive (29 %), des légumes (18 %)

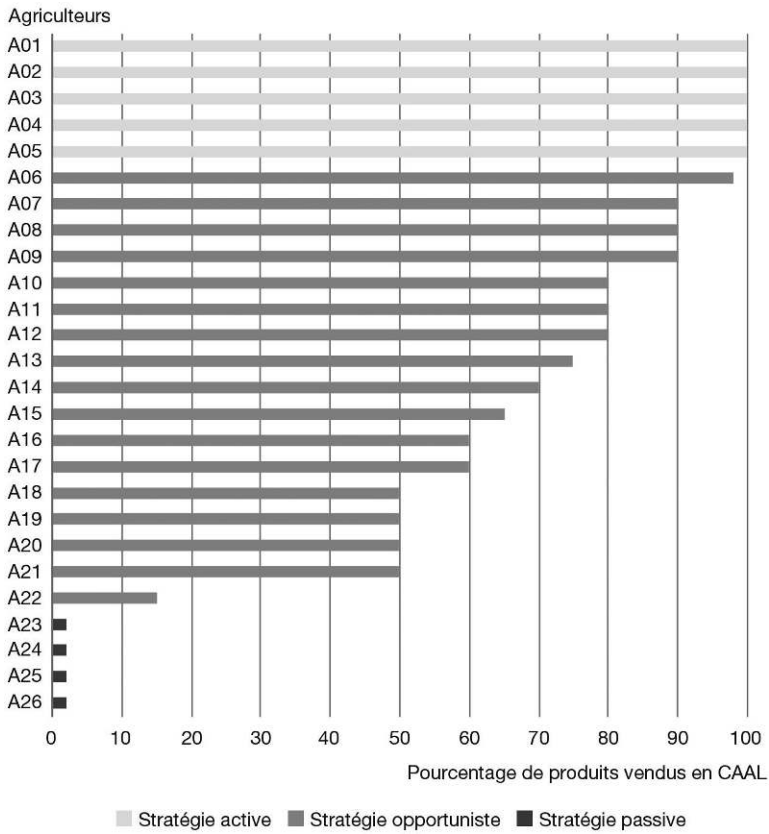

Figure 8.2. Pourcentage de la production vendue dans les CAAL, pour chaque agriculteur.
D'après Filippini *et al.*, 2016b.

et des céréales (12 %). Dans le cadre de cette stratégie, il existe une grande variabilité dans la quantité livrée sur les marchés locaux (de 15 % à 69 %) et dans l'organisation de la commercialisation. Ces agriculteurs pratiquent cette double stratégie de commercialisation pour de nombreuses raisons : maximiser les profits, utiliser les CAC préexistantes déjà développées par la famille et tirer parti des nouveaux réseaux. Certains d'entre eux fournissent les mêmes produits à la CAA et à la CAC, de sorte que le même produit est destiné à différentes chaînes alimentaires ; d'autres livrent des produits différents aux différentes chaînes. Par exemple, les agriculteurs F16 et F08 (producteurs de légumes) ont organisé la vente à la ferme et la vente sur les marchés des producteurs locaux, investissant également dans de nouvelles structures ou dans la diversité des produits proposés aux clients. En dépit des efforts et de l'investissement dans les CAAL, les deux agriculteurs

confirment la nécessité de maintenir une relation avec le marché de gros (considéré comme une CAC) afin de s'assurer que toute leur production sera vendue et afin de répartir les risques de leur entreprise dans l'avenir.

Ainsi, les agriculteurs expriment des doutes sur la durabilité à long terme de la CAAL. Ils révèlent également que même la CAC est soutenue par des relations sociales et de confiance : pour pouvoir vendre à bon prix et au bon moment, l'agriculteur doit établir des relations personnelles et à long terme. Même sur les marchés de gros, les agriculteurs « *doivent gagner la confiance de l'acheteur* » (A17).

Plusieurs agriculteurs (A19, A22 et A23) combinent les CAC et les CAAL, mais vendent des produits différents aux deux types de commercialisation. C'est par exemple le cas des agriculteurs qui doivent produire du fourrage et des cultures pour maintenir la rotation des cultures. Ces productions ne sont pas facilement vendues sur le marché local ; dans la plupart des cas, 100 % de la production principale (viande, lait et fromage) est vendue dans les CAAL, tandis que les céréales sont vendues par le biais de coopératives qui collectent le produit et le vendent sur les marchés nationaux et internationaux (CAC).

Groupe de stratégie active

Dans les 5 exploitations du troisième groupe, les agriculteurs vendent 100 % de leur production *via* les CAAL. Comme pour les agriculteurs du groupe de « stratégie opportuniste », le contrôle accru de la destination du produit et la traçabilité de la qualité incitent les agriculteurs à participer aux CAAL. Ceux qui y adhèrent ont généralement pour motif une satisfaction personnelle, ce qui est également lié à une certaine reconnaissance sociale de l'activité agricole. La plupart de ces agriculteurs expriment les avantages de chaînes alimentaires plus courtes par la simplification des procédures, la négociation et la possibilité de valeur ajoutée des produits. Certains d'entre eux souhaiteraient éviter les supermarchés, qui exigent des niveaux de production relativement constants et par conséquent posent le problème de l'élimination des produits non vendus. Grâce aux CAAL, il est souvent possible d'obtenir un prix plus élevé et des paiements plus rapides.

HYBRIDATION DES CHAÎNES ALIMENTAIRES ET DES ÉCHELLES TERRITORIALES

Dans la figure 8.3, on peut observer la configuration socio-spatiale d'une ferme oléicole et fruitière du groupe de « stratégie active ». L'agriculteur commercialise tous ses produits dans les CAAL par la vente directe sur site (70 %), les restaurants à proximité (15 %) ou les marchés de producteurs (15 %) organisés par les municipalités. L'agriculteur combine ainsi différentes CAAL et fournit un effort considérable pour maintenir la consommation de sa production localement.

Plusieurs agriculteurs du groupe « stratégie active » et du groupe « stratégie opportuniste » utilisent différents types d'approvisionnement locaux, chacun comprenant différents acteurs commerciaux : au-delà de la vente directe à la ferme (44 % de l'échantillon), des magasins (19 %), des restaurants (14 %), des marchés de producteurs (12 %), des groupes d'achats solidaires (9 %) ou des écoles (2 %). Tous ces acteurs commerciaux ont des demandes différentes sur les produits, notamment sur la qualité et l'approvisionnement, mais aucune coordination n'est en place au niveau territorial (Filippini, 2015).

Comme on peut le constater sur la figure 8.3, la transformation des fruits ne se fait pas au niveau local. Cette pratique est courante dans la région et concerne également la transformation de la viande, du lait et des céréales. Premièrement, peu de transformateurs travaillent dans la région. Deuxièmement, les transformateurs locaux n'ont pas toujours les compétences que l'agriculteur recherche. Ainsi, il semble qu'une logique de commercialisation « alternative » soit possible pour la vente locale, mais pas pour le transformateur local, qui tend à appliquer un traitement plus standard et industriel conforme à une CAC. Cela est particulièrement vrai en cas de vente directe à la ferme. Cet exemple montre ainsi que :

– même si les agriculteurs vendent toute la production localement, la vente est souvent fractionnée entre différentes offres, ce qui entraîne une hybridation des offres ;

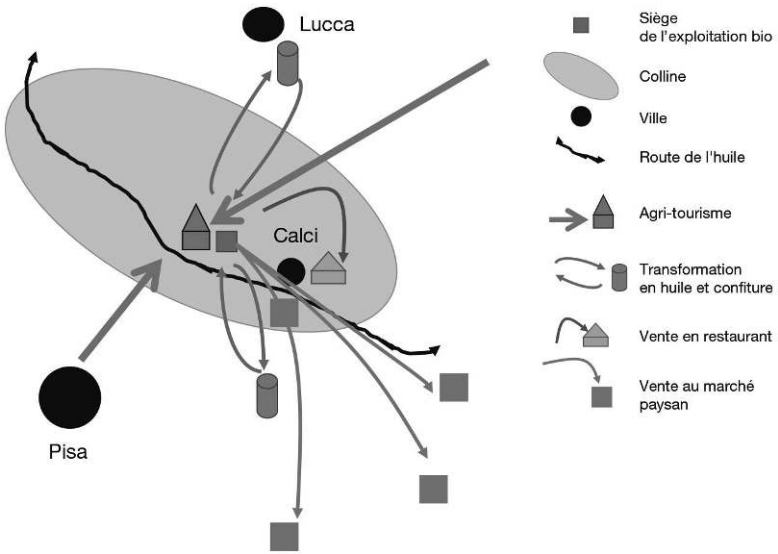

Figure 8.3. Hybridation de CAAL entre différents espaces de commercialisation et de transformation de produits. Dans cet exemple, la transformation d'huile est locale, mais pas la transformation des fruits.
Source : Lardon *et al.*, 2017.

– même si la vente est alternative et locale, la transformation ne l'est pas, il existe donc un potentiel d'hybridation des échelles territoriales dans l'analyse de l'approvisionnement alimentaire d'une seule ferme.

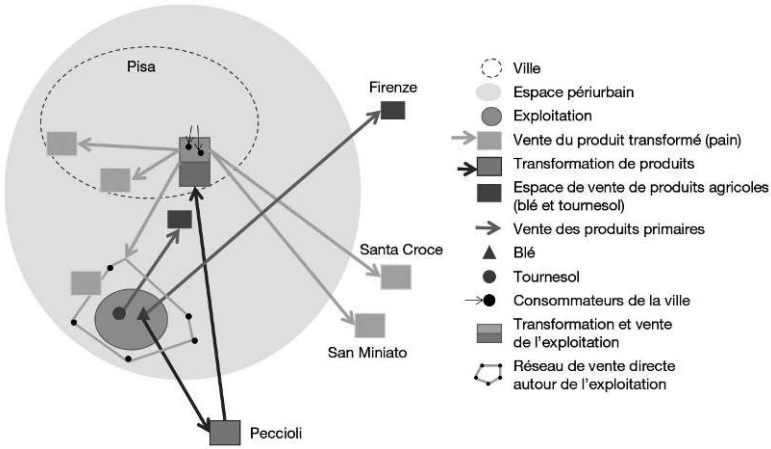

Figure 8.4. Exemple d'une ferme : hybridation de CAAL, de CAC et hybridation entre différentes CAAL.
Source : Lardon *et al.*, 2017.

L'exploitation de la figure 8.4 est un exemple d'agriculteur-détaillant. L'agriculteur appartient au groupe de « stratégie opportuniste » et associe les CAC et les CAAL. La totalité de la production de tournesol de l'agriculteur et la moitié de sa production de blé sont vendues par l'intermédiaire de la coopérative locale qui utilise des CAC. Le reste de la production de blé est vendu *via* les CAAL, en transformant le blé en farine dans une usine locale et dans la boulangerie de l'agriculteur. Cette boulangerie transforme la farine en pain, que l'agriculteur commercialise ensuite dans différents magasins de la ville et des zones périurbaines. Il a mis en place un réseau de vente à domicile dans son propre village et il distribue dans une autre municipalité dans le cadre d'un projet d'approvisionnement de cantines scolaires. Enfin, il a ouvert un magasin de détail, associé à une autre boulangerie à Pise, où les consommateurs peuvent également trouver d'autres produits des fermes voisines. Ainsi, dans ce cas, toute la production n'est pas vendue par l'intermédiaire de la CAAL. Pour la production vendue dans la CAAL, le traitement est effectué localement. Parmi la farine produite localement, une partie de la production est vendue ailleurs dans le département. Ainsi, les CAAL sont combinées avec les CAA qui ne sont pas locales. Dans ce cas également, il y a une hybridation des échelles territoriales. Enfin, il convient de noter que la diversité des activités dans ces réseaux locaux s'appuie sur la capacité financière fournie par les CAC.

DISCUSSION ET CONCLUSION

L'objectif dans cette étude était de montrer l'hybridation de la commercialisation des agriculteurs périurbains. Cette hybridation est une stratégie d'adaptation des agriculteurs sous la pression urbaine. La participation aux CAAL est une réaction aux contraintes économiques et territoriales du monde de l'agriculture, ainsi qu'aux intérêts renouvelés des consommateurs en matière d'aliments produits localement. Les agriculteurs s'adaptent à la nouvelle demande et aux nouvelles conditions territoriales. Les liens sociaux personnels, la perception du risque par l'agriculteur, le système de production, peuvent influer sur le degré et la nature de cette hybridation.

Cette étude a montré que l'hybridation de la commercialisation entre les CAA et les CAC peut être de différentes sortes. D'abord, les agriculteurs peuvent combiner les CAAL et les CAC pour une même production et/ou pour différentes productions. En outre, non seulement les agriculteurs associent les CAAL et les CAC, mais il peut aussi y avoir une interdépendance, par exemple dans le soutien économique qu'une commercialisation peut offrir à une autre, ou dans la possibilité offerte par les CAC de vendre ce qu'il n'est pas possible de vendre dans les CAAL. Étant donné que le système de production agricole est instable, l'hybridation des CAC et des CAAL est une opportunité pour différencier les risques.

Même si nous ne considérons que les agriculteurs qui vendent dans les CAAL, l'analyse suggère qu'il existe une hybridation des stratégies de commercialisation que les agriculteurs utilisent pour répondre à la demande des consommateurs et des commerçants locaux en produits et en qualité des produits. Cela peut poser des questions sur la possibilité d'assurer un approvisionnement constant à tous les acteurs commerciaux qui participent au marché des agriculteurs.

Enfin, on remarque une hybridation des échelles territoriales dans lesquelles les agriculteurs agissent le long de la chaîne alimentaire locale. Même si la vente et la production sont locales et cohérentes avec la logique des CAAL, la transformation n'est pas toujours locale. Tous les acteurs de la chaîne alimentaire ne sont pas en mesure d'appliquer les logiques alternatives, et « être local » ne garantit pas un développement plus durable du système alimentaire (Bloom et Hinrichs, 2011). Cette réflexion conduit également à prendre en compte les conditions sociales, géographiques, et les impacts territoriaux de telles initiatives.

Finalement, au cours des trois années de cette étude, plusieurs projets et initiatives individuelles ont été lancés, modifiés ou arrêtés, à la fois de la part des agriculteurs et des autres acteurs locaux. Ce processus est intéressant, car il reflète une dynamique générale et créative d'adaptation aux nouvelles opportunités, mais il suscite également des réflexions sur

les conditions de durabilité des systèmes agricoles périurbains et des systèmes alimentaires locaux. La durabilité d'un système repose non seulement sur une adaptation aux caractères hybrides de l'offre et de la demande, mais également à la stabilité, à la rentabilité et à la résilience (Lopez-Ridaura *et al*., 2005). Cela nécessite de comprendre de quelle manière ces initiatives peuvent être rentables pour les agriculteurs et les autres acteurs du système et à quel point les systèmes alimentaires locaux peuvent stabiliser et maintenir l'agriculture dans les zones périurbaines soumises à la pression urbaine.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bloom J.D., Hinrichs C.C., 2011. Informal and formal mechanisms of coordination in hybrid food value chains. *Journal of Agriculture, Food systems, and Community Development*, 1 (4), 143-156.

EEA, 2006. *Urban Sprawl in Europe: The Ignored Challenge*, European Environment Agency, Office for Official Publications of the European Communities, https://www.eea.europa.eu/publications/eea_report_2006_10.

FAO, 2010. *Food, Agriculture and Cities Challenges of Food and Nutrition Security, Agriculture and Ecosystem Management in an Urbanizing Word*, http://www.fao.org/3/a-au725e.pdf.

Filippini R., 2015. Food production potential of periurban agriculture: contribution of periurbanfarms to local food systems. Agricultural sciences, AgroParisTech, Scuola superiore Sant'Anna distudi universitari e di perfezionamenton, Pise, Italie, https://pastel.archives-ouvertes.fr/tel-01285728/document.

Filippini R., Mazzocchi C., Corsi S., 2019. The contribution of Urban Food Policies toward food security in developing and developed countries: a network analysis approach. *Sustainable Cities and Society*, 47, 101506.

Filippini R., Marraccini E., Lardon S., Bonari E., 2016a. Is the choice of a farm's commercial market an indicator of agricultural intensity? Conventional and short food supply chains in periurban farming systems. *Italian Journal of Agronomy*, 11 (1), 1-5.

Filippini R., Marraccini E., Houdart M., Bonari E., Lardon S., 2016b. Food production for the city: hybridization of farmers' strategies between alternative and conventional food chains. *Agroecology and Sustainable Food Systems*, 40 (10), 1058-1084.

Forney J., Häberli I., 2015. Introducing "Seeds of Change" into the food system? Localisation strategies in the Swiss dairy industry: introducing seeds of change into the food system? *Sociologia Ruralis*, 56 (2), 135-156.

Ilbery B., Maye D., 2006. Retailing local food in the Scottish-English borders: a supply chain perspective. *Geoforum*, 37, 352-367.

Ispra, 2015. *Il consumo di suolo in Italia*, Istituto Superiore per la protezione e la Ricerca Ambientale, http://www.isprambiente.gov.it/it/pubblicazioni/rapporti/il-consumo-di-suolo-in-italia-edizione-2015.

Istat, 2011. *15°Censimento Generale della Popolazione e delle Abitazioni*, Istituto nazionale di statistique, Dati warehouse, http://dati-censimentopopolazione.istat.it/.

Izumi B.T., Wynne Wright D., Hamm M.W., 2010. Market diversification and social benefits: motivations of farmers participating in farm to school programs. *Journal of Rural Studies*, 26, 374-382.

Kneafsey M., Eyden-Wood T., Bos E., Sutton G., Santini F., Paloma S.G., Venn L., Schmutz U., Balázs B., Trenchard L., 2013. *Short Food Supply Chains and Local Food Systems in the EU: a State of Play of Their Socio-Economic Characteristics*, Eds. European Commission, Joint Research Centre, Institute for Prospective Technological Studies, Sevilla, Spain, 128.

Lamine C., Perrot N., 2008. *Les AMAP : un nouveau pacte entre producteurs et consommateurs ?*, Éditions Yves Michel, Gap.

Lardon S., Houdart M., Loudiyi S., Filippini R., Marraccini E, 2017. Food, integrating urban and agricultural dynamics in Pisa, Italy. *In: Toward Sustainable Relations Between Agriculture and the Cité* (Perrin C., Soulard C., Valette E., eds), Urban Agriculture, Springer, 15-31.

López-ridaura S., Keulen H.V., Ittersum M.K. van, Leffelaar P.A., 2005. Multiscale methodological framework to derive criteria and indicators for sustainability evaluation of peasant natural resource management systems. *Environment, Development and Sustainability*, 7 (1), 51-69.

Marsden T., Banks J., Bristow G., 2000. Food supply chain approaches: exploring their role in rural development. *Sociologia Ruralis*, 40, 424-438.

Pascucci S., 2007. Agricoltura periurbana e strategie di sviluppo rurale. Working paper 2/2007. Università degli Studi di Napoli Federico II, Italy, http://www.depa.unina.it/depa/WP_2_2007.pdf.

Renting H., Marsden T.K., Banks J., 2003. Understanding alternative food networks: exploring the role of short food supply chains in rural development. *Environment and Planning A: Economy and Space*, 35 (3), 393-411.

Snyder K., Bird L., 1998. *Paying the Costs of Sprawl: Using Fair-Share Costing to Control Sprawl*, US Dep. Energys Cent. Excell. Sustain. Dev., http://www.impactfees.com/publications%20pdf/sprawl.pdf.

Sonnino R., Marsden T., 2006. Beyond the divide: rethinking relationships between alternative and conventional food networks in Europe. *Journal of Economic Geography*, 6 (2), 181-199.

Soulard C.-T., Valette E., Perrin C., Abrantes P.C., Anthopoulou T., Benjaballah O., Bouchemal S., Dugué P., Amrani M.E., Lardon S., 2017. Peri-urban agro-ecosystems in the Mediterranean: diversity, dynamics, and drivers. *Regional Environmental Change*, 18 (3), 651-662.

Tolron J.-J., 2001. L'agriculture périurbaine : paradigme et paradoxes d'une péri-agriculture. Illustration en région méditerranéenne. *Ingénieries eau-agriculture-territoires*, 28, 65-74.

Tregear A., 2011. Progressing knowledge in alternative and locale food networks: critical reflections and a research agenda. *Journal Rural Studies*, 27 (4), 419-430.

Venn L., Kneafsey M., Holloway L., Cox R., Dowler E., Tuomainen H., 2006. Researching European "alternative" food networks: some methodological considerations. *Area*, 38 (3), 248-258.

Zasada I., 2011. Multifunctional peri-urban agriculture. A review of societal demands and the provision of goods and services by farming. *Land Use Policy*, 28 (4), 639-648.

9
LA TRADITION MISE EN MARCHÉ
Valorisation des savoir-faire et de l'identité de la communauté *Faxinal Emboque* au Brésil

Vanessa Iceri

Comme l'énonce Edgar Morin, observer le ciel étoilé nous frappe au premier regard par le désordre dispersé des astres. Au second regard apparaît un ordre cosmique, où chaque étoile est à sa place, tous les jours. Au troisième regard réapparaît le désordre, l'univers en expansion, en mouvement, où les étoiles naissent, explosent et meurent. Se révèle alors un univers qui s'organise tout en se désintégrant. Avec ce troisième regard, Edgar Morin montre notre capacité binoculaire mentale de concevoir ensemble ordre et désordre. Pour la science, l'ambition de penser cette complexité est de rendre compte des articulations qui sont brisées par les coupures entre catégories cognitives, entre types de connaissances et entre disciplines (Morin, 1990, p. 164).

De même que pour les étoiles, les transformations de l'agriculture peuvent être vues au premier regard comme un désordre (Allaire et Daviron, 2017). Le second regard, celui de la science, a permis de classer, nommer ces transformations (en modèles ou formes), au point parfois d'enfermer ces transformations dans de grandes catégories telles que l'agriculture conventionnelle et l'agriculture alternative (Lockie et Halpin, 2005 ; Le Velly, 2017). Le troisième regard consisterait alors à dépasser le dualisme promu par cette distinction entre deux grands modèles agricoles, plus généralement à voir au-delà des simplifications et idées reçues (Renting *et al.*, 2012 ; DiVito Wilson, 2012).

Si, depuis la modernisation de l'agriculture, une transformation radicale dans le système de production et d'organisation a été largement décrite et analysée (Mendras, 1960 ; Bodiguel, 1975 ; Chonchol, 1986 ;

Rattin, 2008), la tradition dans les pratiques agricoles n'a pas pour autant disparu (Hervieu et Purseigle, 2008 ; Bouche *et al.*, 2010 ; Vizeu *et al.*, 2015). En effet, on observe l'émergence de nouvelles stratégies des acteurs permettant de survivre dans ce contexte et de se faire une place dans le marché (Chazoule et Lambart, 2011 ; Diestchy, 2015), dont certaines en s'appuyant sur la tradition (Bérard et Marchenay, 2007 ; Cruz, 2012).

L'aspect traditionnel d'une communauté semble être utilisé comme atout pour son développement, une fois qu'il devient source d'innovation. Nous proposons de mobiliser le concept d'adaptation pour comprendre comment elle se réalise dans un projet communautaire d'agriculteurs traditionnels au Brésil (le projet *Terra Faxinalense*[1]). Comment s'opèrent la transformation et l'adaptation de l'agriculture et des organisations socio-spatiales ? Nous avons choisi une entrée par l'organisation socio-spatiale, entendue comme les relations que les acteurs entretiennent à l'espace pour leurs activités, mais aussi la façon dont ils se coordonnent pour des actions collectives ancrées dans le territoire (Lardon, 2015).

Pour rendre compte de cette adaptation à partir du maintien de la tradition, nous allons d'abord introduire le cadre d'analyse mobilisé, pour ensuite caractériser le contexte national brésilien et les transformations qui concernent le domaine agricole afin de comprendre où s'inscrit le cas d'étude analysé et pourquoi ces producteurs ont créé un projet collectif. Puis nous décrivons la place de la tradition dans le projet communautaire, pour discuter les formes d'adaptation révélées et enfin conclure.

LA TRADITION INVENTÉE : UN CONCEPT POUR PENSER L'ADAPTATION ?

La référence à la tradition sera abordée à partir du concept de Hobsbawm et Ranger (2006) développé dans *L'invention des traditions*, ouvrage dans lequel ils proposent une analyse du rapport entre la production massive de traditions nouvelles et l'accélération de la modernisation des relations sociales, économiques et politiques, dans le contexte de la révolution industrielle européenne.

Si ce concept, développé dans les années 1980, a été pensé dans le contexte européen, Babadzan (1999) propose de le réemployer à partir de situations plus récentes et ailleurs en Europe. Il montre la similitude entre le processus d'invention de la tradition et d'autres phénomènes de

1. Le *faxinalense* (singulier) ou les *faxinalenses* (au pluriel) sont des ethnonymes pour désigner ce qui se rapporte aux communautés traditionnelles de la catégorie « *Faxinal* » présentes au sud du Brésil, majoritairement dans l'État du Paraná.

production symboliques et idéologiques, marqués par la tendance à la suppression des sociétés paysannes et à l'apparition de nouvelles formes d'organisations sociales et économiques. Ces dernières sont une réponse à la modernité, face au besoin de légitimation politique des sociétés traditionnelles (Babadzan, 1999).

Dans cette perspective, nous retrouvons deux types de traditions : une tradition authentique, quand la continuité avec le passé n'est pas fictive, c'est-à-dire quand elle ne poursuit pas des objectifs qui n'ont plus rien de traditionnel (par exemple la légitimation de l'ordre politique moderne). Une deuxième forme de tradition est la tradition inventée, caractérisée comme « un ensemble de pratiques, rituelles et symboliques, gouvernées par des règles ouvertement ou tacitement acceptées, qui cherche à inculquer certaines valeurs et normes de comportement par la répétition » (Hobsbawm, 1995, p. 174).

La tradition inventée vise à exprimer ou à assurer la cohésion et l'identité d'un groupe. Elle permet également de structurer les relations sociales dans un contexte de transformation rapide de la société, qui affaiblit ou détruit les modèles sociaux pour lesquels les anciennes traditions avaient été élaborées (Babadzan, 1999). Dans ce cadre, les groupes sociaux affaiblis par les transformations de leur environnement s'adapteraient pour survivre et pour évoluer avec plus de facilité.

L'adaptation selon Simonet (2009) prend en compte l'influence du milieu sur l'homme. L'homme crée une réponse pour réduire les contraintes auxquelles il est confronté. L'adaptation est le résultat d'un événement passé. Deux grandes questions se posent par rapport aux actions collectives. La première se réfère aux raisons de s'adapter. Elles peuvent être liées, et vouloir répondre à la volonté de réduire la vulnérabilité des systèmes sociaux face aux crises (Burton *et al.*, 1993) ou permettre d'échapper au sentiment de décalage ou d'exclusion sociale (Rouillon, 1996). La deuxième question est de savoir comment ce changement prend forme, comment il se matérialise ou se traduit dans la réalité que l'on observe. Cela nous permet de distinguer quatre formes d'adaptations : les changements de comportements, le changement de fonctions, l'assimilation d'une nouveauté et la résistance face aux transformations avec un changement graduel. « Face au changement (social, économique, technologique), il existe des organisations résistantes à l'adaptation, qui, pour éviter de disparaître, doivent pourtant se transformer en acceptant un changement graduel et permanent plutôt que subi et brutal » (Simonet, 2009, p. 397).

LA COEXISTENCE DES MODÈLES AGRICOLES AU BRÉSIL

LES TRANSFORMATIONS DU CONTEXTE NATIONAL

Quand on parle des transformations agricoles au Brésil, processus non homogène[2], il faut distinguer trois grands moments : la modernisation, l'industrialisation et la création des complexes agro-industriels (Kageyama, 1990). Ces trois moments de l'échelle nationale conditionnent l'histoire des transformations agricoles à l'échelle des États, notamment au Paraná, dans la région sud du pays.

La modernisation, marquée par les changements d'ordre technique à partir des années 1960, a eu pour effet une production moins importante des produits artisanaux et manufacturés, la spécialisation du travail et la concentration agraire. En parallèle, la transformation du système de production agricole s'est rapprochée du modèle industriel, avec l'introduction d'engrais et la fourniture de matières premières pour d'autres secteurs. Enfin, les complexes agro-industriels des années 1970 ont marqué l'inclusion de l'agriculture dans la dynamique financière, avec l'influence du capital international et de l'État (Sepulcri et de Paula, 2006).

Les effets de ces transformations ont contribué à l'augmentation de la production, à l'amélioration de la productivité et à la réduction des prix, mais aussi à la concentration des terres. Cela a entraîné l'appauvrissement des populations en raison de la concentration du revenu, l'exode rural, la réduction des surfaces cultivées alimentaires et l'augmentation de la pollution et de la consommation en eau (Sepulcri et de Paula, 2006).

Certains agriculteurs restent en dehors de ce processus de transformation agricole. Ainsi, ils se retrouvent dans une catégorie non homogène[3] de « marginaux », dont certains essaient de mettre en valeur leurs spécificités en vue de renforcer leur mode de vie et de production, qui ne correspondent plus aux nouveaux paradigmes de la société transformée avec la modernisation, l'industrialisation et la globalisation.

Malgré cette tendance au Brésil, et plus particulièrement au Paraná, qui a provoqué un mouvement important de population du rural vers l'urbain et qui a poussé le passage à une agriculture industrielle, il existe une zone de grande concentration d'agriculteurs familiaux située dans le centre-sud de l'État du Paraná, région aussi connue comme « Paraná traditionnel ». Dans cette zone se trouve la majorité des communautés traditionnelles

2. L'accès à la modernisation se fait de manière différente en fonction des agriculteurs. Elle peut être partielle ou intégrale au sein des exploitations. Seuls certains acteurs accèdent aux différentes phases d'évolution des transformations agricoles.

3. Différentes pratiques, valeurs, postures, actions peuvent qualifier la marginalité des agriculteurs par rapport au modèle conventionnel, tout en restant hétérogènes : agriculture familiale, *campesinato*, Mouvement des sans-terre, agroécologie, communautés traditionnelles (*quilombolas*, *faxinalenses*, *ribeirinhos*, etc.).

du type *faxinal*, où la population rurale est plus importante par rapport au reste de l'État. Cela n'empêche que la monoculture temporaire est une activité présente, principalement pour le tabac, le maïs et le soja.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU MODÈLE AGRICOLE TRADITIONNEL DES *FAXINALENSES*

Le statut de « communauté traditionnelle » au Brésil est passé d'une distinction sociale à une entité juridique et administrative à partir des années 1990 (Kohler, 2009). Cette évolution a permis à certaines populations de vivre et de produire dans des zones de préservation environnementale. Le décret relatif au statut des *faxinalenses* a été homologué seulement en 2007-2008[4].

Une communauté du type *faxinal* est définie par son système de production paysanne traditionnelle, marquée par l'usage collectif de la terre pour la production animale et pour la conservation environnementale. Ce système est fondé sur trois composantes : une production animale collective, extensive, communautaire ; une production agricole (polyculture alimentaire pour l'autoconsommation et production pour la commercialisation) ; l'usage des ressources forestières de façon durable (maté, fruits de l'araucaria et autres espèces issues de la forêt).

L'existence des communautés *faxinalenses* est menacée si leur mode de vie, intrinsèquement lié à la production agricole, disparaît ou s'il perd ses caractéristiques traditionnelles. En effet, plusieurs communautés *faxinalenses* dans l'État du Paraná se sont désagrégées suite à la vente de leurs propriétés, ou après s'être tournées vers des productions non admises dans une zone de communauté traditionnelle (soja conventionnel, tabac). L'autre défi pour sortir de l'obscurité et se faire une place dans les décisions politiques et le marché est basé sur le renforcement de l'organisation sociale. Cela révèle l'importance de travailler sur le renouvellement et la transmission des traditions aux jeunes générations, pour qu'elles trouvent une cohérence dans leur manière de percevoir la réalité et qu'elles agissent en accord avec cette perception.

L'ORGANISATION SOCIO-SPATIALE DE CE MODÈLE AGRICOLE

L'organisation socio-spatiale d'un *faxinal* (figure 9.1) repose sur un « terrain intérieur », où les « terres d'élevage » sont bien délimitées par des clôtures, éléments caractéristiques du paysage qui marquent l'entrée dans la communauté. Sur ce terrain se trouvent les pâturages collectifs et la zone de forêt où les animaux circulent librement, les habitations, les jardins avec une agriculture vivrière et l'infrastructure de production.

4. « Lei Estadual 15.673/2007 » (à l'échelle du Paraná) et « Lei Municipal 1.780/2008 » (à l'échelle de la commune de São Mateus do Sul).

Aux alentours de la zone délimitée par les clôtures, on retrouve le « terrain extérieur », dont la fonction économique est importante en raison de la production de céréales et autres cultures de marché. Le terrain extérieur de la communauté partagé en parcelles permet l'usage individuel, à l'inverse du terrain intérieur dont l'usage est collectif.

Pour gérer collectivement une telle organisation socio-spatiale, les habitants de la communauté établissent ensemble leurs règles. Ce règlement écrit s'intitule « Accords communautaires ». Ce document rassemble des règles générales sur l'organisation des acteurs pour la prise de décision (assemblée générale annuelle pour décider du plan de gestion de ressources, séances de travail communautaire pour l'entretien des clôtures) et des règles sur la fiscalisation (création d'une commission locale, notification des irrégularités), des règles pour l'élevage et l'agriculture (admission de la production de maté, sauf si elle empêche l'accès des porcins dans l'espace), des règles de transport et de convivialité (réciprocité d'usage de terres).

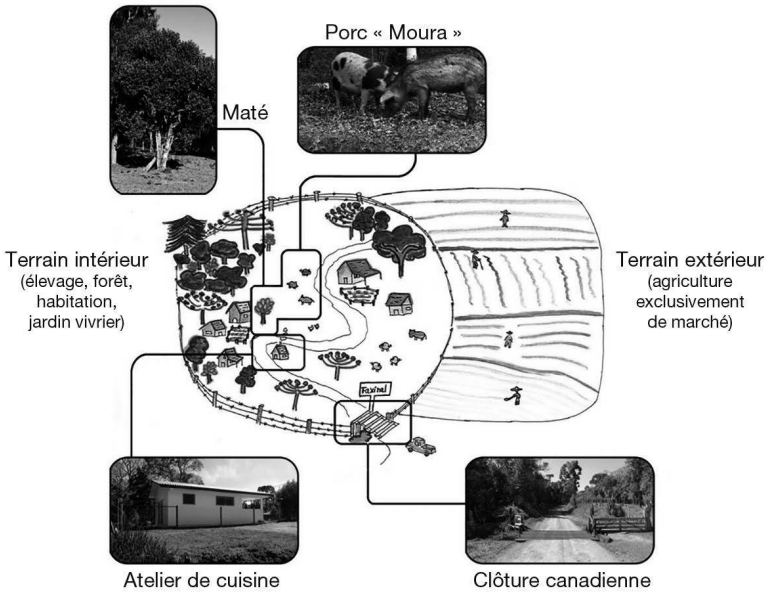

Figure 9.1. Organisation socio-spatiale du *Faxinal Emboque* avec des éléments identitaires pour la communauté.
D'après Iceri et Lardon, 2018, © Érès.

LE CAS D'ÉTUDE DU *FAXINAL EMBOQUE*

Dans la région centre-sud du Paraná se situe la commune de São Mateus do Sul, où est localisée la communauté *Faxinal Emboque*

(figure 9.2)[5]. Cette communauté est composée de 68 familles qui vivent sur un terrain de 480 hectares. Ces familles sont majoritairement d'origine polonaise installées depuis le XIXe siècle. Les principales activités économiques sont l'élevage porcin, la cueillette forestière (maté et fruits d'araucaria) et les cultures des terrains extérieurs destinées à la vente (majoritairement du maïs, des haricots et du tabac, mais aussi du riz, du blé, du soja, des pommes de terre et du manioc). Le système de production est caractérisé par une main-d'œuvre familiale, un outillage de traction animale et un faible revenu.

Pour faire face aux défis de la confrontation de modèles agricoles, la principale réponse de la part des communautés est le militantisme politique. Ils s'organisent en réseaux pour revendiquer auprès des différentes institutions publiques plus de droits et de reconnaissance, ainsi que des politiques plus participatives concernant l'agriculture. Mais ce type d'action en réseau ne prend pas en compte les besoins et les difficultés quotidiennes spécifiques à chaque communauté. Pour cette raison, le *Faxinal Emboque* a décidé d'agir autrement. Parallèlement à sa participation au militantisme politique, cette communauté a construit et déployé un projet de développement en réponse aux problématiques locales de la communauté : le projet *Terra Faxinalense*[6].

Ce projet a démarré en 2013 et a impliqué 170 personnes au total, dont 56 familles membres du *Faxinal* et 27 petits agriculteurs familiaux voisins. Il a été conçu suite à une polémique autour d'un événement vécu par les paysans du *Faxinal*, et qui est toujours questionné. Ainsi en 2011, les porcs élevés dans la communauté ont été abattus par l'institution sanitaire municipale suite à une dénonciation anonyme de la présence de maladies chez les animaux, apparemment jamais confirmée. Cet épisode a été l'élément déclencheur de la mobilisation de la communauté pour construire le projet.

Pour le financement, les paysans ont pu bénéficier de ressources attribuées dans le cadre de la politique de responsabilité sociale d'une importante entreprise pétrolière nationale présente sur leur commune. C'est ainsi que le projet a été financé pendant trois ans afin de travailler sur cinq axes :

– élevage : réintroduction des races porcines naturalisées ou améliorées par l'Embrapa[7] ;

5. Ce terrain a été étudié dans le cadre de ma thèse de doctorat en cours. Les données recueillies sont issues d'entretiens semi-directifs réalisés avec les paysans de la communauté *Faxinal Emboque*, pendant un séjour de trois mois au Brésil (juin-août 2016), d'autres données ont été obtenues à partir d'observations et lors d'un atelier avec le groupe de femmes productrices de la communauté. En novembre 2018, de retour sur le terrain, un atelier de restitution des résultats a été réalisé avec la communauté.

6. Vidéo de présentation du projet élaboré par la communauté emboque : https://www.youtube.com/watch?v=uQyrq_9QzPU (consulté le 13/01/2021).

7. Empresa Brasileira de Pesquisa Agropecuaria (organisme brésilien de recherche agricole).

– agriculture : amélioration technique (analyse du sol, distribution de chaux, fertilisant organique et graines d'engrais vert), augmentation de la productivité et diversification agricole (introduction d'arbres fruitiers à l'intérieur du territoire et de semences de pommes de terre, blé, seigle et soja à l'extérieur) ;

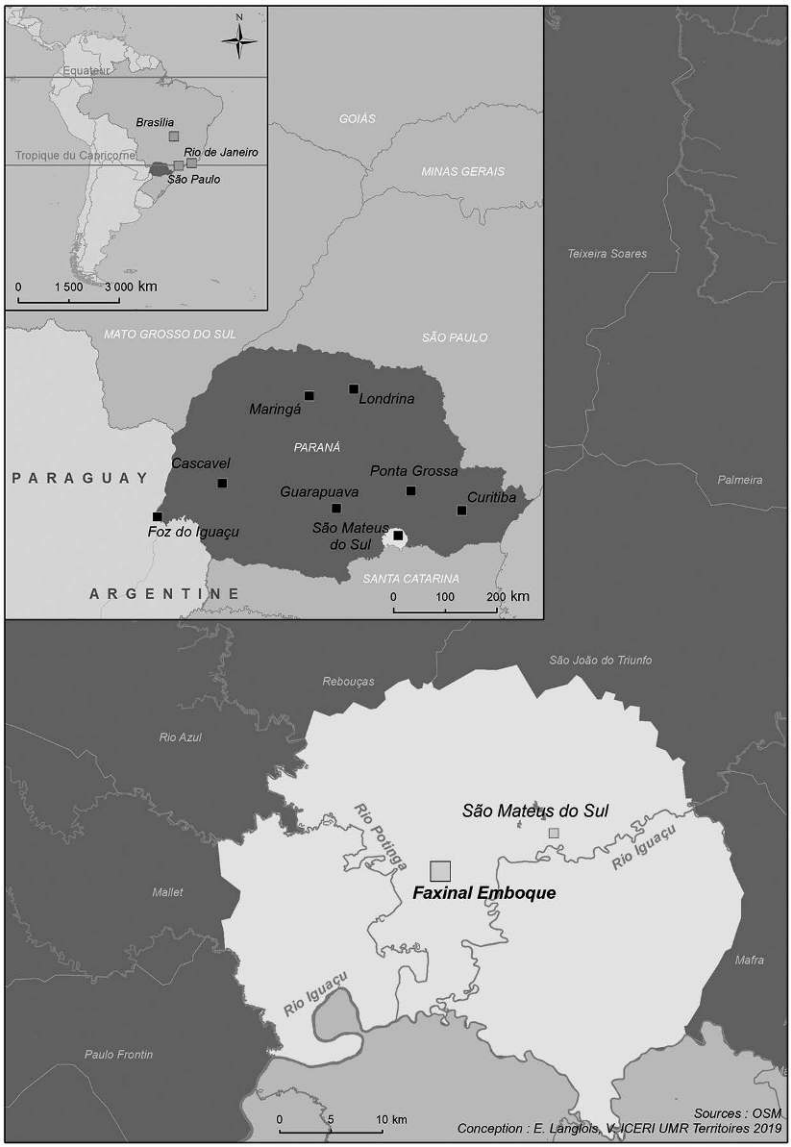

Figure 9.2. Localisation de la communauté *Faxinal Emboque*
Réalisation : Langlois et Iceri.

– transformation : acquisition d'équipements pour le décorticage du riz, la sélection de graines, le pressage du soja pour l'huile, la fabrication de rations animales, mais aussi construction d'un atelier de cuisine pour le groupe des femmes de la communauté à des fins de production pâtissière et boulangère ;
– commercialisation : appui technique et logistique (acquisition d'une voiture pour faire la livraison des aliments) ;
– échanges de savoirs : formations collectives et échanges d'expériences sur les pratiques, techniques, réglementations concernant les activités du projet (culinaires, sanitaires, agricoles, santé animale et humaine entre autres).

Ces cinq axes du projet collectif traduisent la façon dont la communauté d'Emboque pensait répondre aux enjeux de renforcer le système *faxinal* et de maintenir les familles qui le composent.

LA PLACE DE LA TRADITION DANS LE *FAXINAL EMBOQUE*

Lors des entretiens et des ateliers avec les paysans de la communauté, tout un ensemble de pratiques et de symboles a été reconnu et revendiqué par les habitants comme étant traditionnel au sein du *Faxinal Emboque*.

La production porcine en plein air est une des caractéristiques fondamentales de ce système de production traditionnelle. Le porc est considéré comme une ressource complexe pour le territoire communautaire, car c'est un symbole identitaire pour la communauté. Il transforme les déchets organiques en énergie, il défriche et il aide à semer la forêt par le transport de graines, parce qu'il se nourrit également des fruits qui tombent au sol, et son gras est utilisé comme médicament pour la communauté.

Dans la polyculture de subsistance, les paysans révèlent d'autres dimensions de la tradition. Les échanges ou trocs de semences paysannes qu'ils ne trouvent pas ailleurs ont été considérés comme des pratiques traditionnelles de la communauté favorable à l'autonomie, au partage et à la biodiversité. La cueillette du maté issu de la forêt et sa consommation en *roda de mate* (cercles des personnes qui partagent la boisson) sont aussi vues comme des pratiques traditionnelles dans le *faxinal*. La gestion et l'entretien de l'espace de circulation des porcs et de ses clôtures sont réalisés de façon collective. Ces pratiques renvoient à la tradition organisationnelle des producteurs.

La clôture, le maté cultivé en forêt et le porc de plein air ainsi que l'atelier collectif de cuisine, mis en avant par les *faxinalenses*, peuvent être compris comme des objets socio-spatiaux représentatifs de la communauté (figure 9.1). Certains de ces objets rendent compte plus directement de l'aspect traditionnel intrinsèque à un *faxinal* (clôtures, porc, maté), pendant

que d'autres sont le support d'une activité récente (cuisine collective et nouveaux produits dérivés du porc), mais qui s'appuie sur la production traditionnelle. Tradition et innovation sont ici complémentaires.

En matière de production alimentaire, la communauté associe sa tradition à des recettes ou à quelques produits artisanaux commercialisés, dont certains sont une continuité de leur héritage culturel européen (notamment polonais) — soupe et jambon polonais, le *pierogi* (raviolis polonais) —, tandis que d'autres sont plus liés à la culture brésilienne, comme la *cabocla* paysanne (croquants de porc, saucisse) et le *queijo de porco* (ou fromage de tête de porc, un type de charcuterie).

Toutes ces déclinaisons illustrent comment la tradition est pratiquée et comment elle est intrinsèque au mode de vie et au quotidien des paysans du *faxinal*. Ce sont ainsi les pratiques et les symboles dans leur ensemble qui fondent la cohérence de leur tradition.

NAGER À CONTRE-COURANT ? LA TRADITION MISE EN MARCHÉ DANS LE *FAXINAL EMBOQUE*

Grâce à son projet, le *Faxinal Emboque* commence à changer ses rapports au travail, à la production et à la commercialisation de ses produits. Il s'agit d'une restructuration pour adapter son système au marché, sans perdre le caractère « traditionnel » de son système de production. Cette adaptation passe par une réorganisation de la production et par la mise en normes sanitaires et commerciales imposées par le marché. C'est ainsi que le groupe des femmes a pu, par exemple, fournir ses produits au programme d'alimentation scolaire ainsi qu'à des points de revente hebdomadaire. Pour répondre à d'autres demandes du marché, ce groupe de femmes se forme pour pouvoir accéder à de nouveaux débouchés comme la cuisine végane.

Un autre exemple d'adaptation est la fabrication de jambon sec, produit rare qui pourrait trouver sa place sur le marché brésilien, notamment dans les grands centres urbains comme Curitiba, la capitale de la région (située à 150 km). En effet, le *Faxinal Emboque* a été contacté par un artisan de la région intéressé par les qualités de son élevage. Un dernier exemple est l'élaboration d'une glace faite avec un fruit régional, la *gaviroba*[8], en partenariat avec un artisan de la commune. La *gaviroba* est actuellement peu utilisée pour l'alimentation humaine, mais plutôt pour l'alimentation animale. Cette glace illustre une innovation qui s'enracine dans la tradition *faxinal*.

Les cinq axes du projet *Terra Faxinalense* et les processus d'innovation en cours démontrent la volonté de mettre en valeur les produits communautaires traditionnels pour conquérir de nouveaux marchés. Cela s'exprime dans les paroles d'un producteur de la communauté quand il

8. *Campomanesia lineatifolia,* ou *gaviroba*, fruit connu populairement dans la région.

affirme : « *On veut vendre une histoire derrière un produit… Innover pour moi c'est valoriser ce qui existe déjà* » (M.W., *Faxinal Emboque*).

Le passage entre pratiques traditionnelles et innovation illustre des changements de mode de penser et d'agir en rapport avec les transformations du contexte auxquelles les producteurs doivent faire face.

UNE ADAPTATION SELON QUATRE FORMES

À partir du cadre d'analyse décrit auparavant, nous caractérisons et discutons les quatre formes d'adaptation du projet du *Faxinal Emboque*.

DE NOUVELLES PRATIQUES

L'événement déclencheur du projet collectif dans le *Faxinal Emboque* (l'abattage des porcs supposés malades) a conduit la communauté emboque (action collective) à adopter une stratégie spécifique par rapport aux autres communautés de la région qui pratiquent exclusivement l'action politique (militantisme). Elle développe diverses actions collectives favorables à de nouvelles pratiques productives, de nouvelles techniques (nouvelles races porcines) et de nouvelles activités, comme la cuisine collective et l'atelier de transformation de graines (adaptation organisationnelle).

DE NOUVEAUX SENS DONNÉS À L'ÉLEVAGE ET AU MODE DE VIE *FAXINALENSE*

Au-delà des aspects productifs de l'élevage en plein air, celui-ci trouve son utilité pour la conservation des terrains collectifs et de la zone forestière. Un nouveau sens lui est attribué.

La mise sur le marché des produits du *faxinal* correspond à la volonté économique d'augmenter les revenus de la communauté. Cependant, ces nouveaux débouchés fonctionnent aussi comme un outil de communication sur ce modèle agricole et sur le mode de vie des familles. Ainsi, la communauté a trouvé une voie pour se faire connaître, pour sensibiliser la société et trouver un appui à sa cause.

DES FORMES D'ASSIMILATION DE LA NOUVEAUTÉ

L'apprentissage et l'expérimentation ont été essentiels à ces processus d'adaptation et d'innovation. Grâce aux formations réalisées et aux nouvelles demandes alimentaires, on observe l'incorporation de nouvelles recettes (notamment véganes). L'expérimentation s'est traduite par la production de jambon sec ou de la glace de *gaviroba*, produits insolites dans la région.

DES PRATIQUES DE RÉSISTANCE

Cette adaptation reprend l'idée de la tradition inventée de Hobsbawm (1995). En effet, le statut de « communauté traditionnelle » apparaît seulement à partir du moment où ces groupes sociaux se trouvent

affaiblis et qu'émerge la nécessité de se revendiquer en tant que tels. Le qualitatif « traditionnel » sous-entend ici une adaptation en résistance, où le processus de changement est incontestablement présent tout en revendiquant la tradition.

CONCLUSION : L'ADAPTATION, UNE FAÇON DE CONCEVOIR ENSEMBLE TRADITION ET INNOVATION

Dans le processus de modernisation de l'agriculture brésilienne, la rupture entre moderne et traditionnel n'est plus satisfaisante. En effet, nous identifions dans ces frontières des porosités qui se manifestent dans une forme hybride d'organisation socio-spatiale. L'hybridation est ici comprise comme la « capacité de renégocier certains des traits traditionnels d'un mode de fonctionnement » (Le Velly et Dubuisson-Quellier, 2008, p. 7).

Nous avons questionné, à partir de l'exemple du *Faxinal Emboque*, les complémentarités entre la tradition et l'innovation dans les transformations des pratiques, des produits, et l'adaptation de l'organisation socio-spatiale. En souhaitant maintenir la tradition *faxinalense*, les paysans de la communauté adaptent leur stratégie d'action (création d'un projet), leurs comportements (nouvelles techniques, nouvelles pratiques), leurs produits (nouveaux produits) et les fonctions de certaines pratiques (utilité de la protection forestière pour l'élevage, utilité de la sensibilisation sociale pour la mise en place de débouchés commerciaux).

L'étude du *Faxinal Emboque* montre que la tradition mise en valeur par la communauté et le marché favorise l'innovation (sociale, des connaissances, technique, commerciale, des nouveaux produits), conçue à partir d'un croisement d'échelles socio-spatiales. Il s'agit d'un processus d'adaptation qui relie des idées, des comportements et des fonctions *a priori* antagonistes.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Allaire G., Daviron B., 2017. *Transformations agricoles et agroalimentaires. Entre écologie et capitalisme*, coll. Synthèses, Éditions Quæ, Versailles, 432 p.

Babadzan A., 1999. L'invention des traditions et le nationalisme. *Journal de la société des océanistes*, 109 (2), 13-35, doi:10.3406/jso.1999.2103 (consulté le 3 janvier 2019).

Bérard L., Marchenay M., 2007. *Produits de Terroir. Comprendre et Agir*, CNRS/Alimentec, 59 p.

Bodiguel M., 1975. *Les paysans face au progrès*, Paris, Presses de Sciences Po, 177 p.

Bouche R., Bordeaux C., Aragni C., 2010. Ancrage territorial de savoir-faire collectifs : les fromages corses. *In : Le temps des Syal : Techniques, vivres et territoires* (J. Muchnik, C. de Sainte-Marie, eds), coll. Update et Technologies, Éditions Quæ, Versailles, 79-99.

Burton I., Kates R.W., White G.F., 1993. *The Environment as Hazard*, Guilford Press, New York, 290 p.

Chazoule C., Lambert R., 2011. Ancrage territorial et formes de valorisation des productions localisées au Québec. *Économie rurale. Agricultures, alimentations, territoires*, 322, 11-23, doi:10.4000/economierurale.2965 (consulté le 24 janvier 2020).

Chonchol J., 1986. *Paysans à venir. Les sociétés rurales du tiers monde*, Paris, La Découverte, 298 p.

Cruz F.T., 2012. Produtores, consumidores e valorização de produtos tradicionais : um estudo sobre qualidade de alimentos a partir do caso do queijo serrano dos Campos de Cima da Serra – RS. thèse de doctorat, spécialité développement rural, Porto Alegre, 292 p.

Diestchy M., 2015. Tensions et compromis dans les valeurs spatiales du slow. *Carnets de géographes*, 8 (1), doi:10.4000/cdg.291 (consulté le 13 janvier 2017).

DiVito Wilson A., 2012. Beyond alternative: exploring the potential for autonomous food spaces. *Antipode*, 45 (3), 719-37, doi:10.1111/j.1467-8330.2012.01020.x (consulté le 14 mai 2017).

Hervieu B., Purseigle F., 2008. Troubled pastures, troubled pictures. French agriculture and contemporary rural sociology. *Rural Sociology*, 73 (4), 660-683 https://eric.ed.gov/?id=EJ818288 (consulté le 11 mars 2019).

Hobsbawm E., 1995. Inventer des traditions. *Enquête*, 2, 171-189, http://journals.openedition.org/enquete/319 (consulté le 3 avril 2018).

Hobsbawm E.J., Ranger T., 2006. *L'invention de la tradition*, Paris, Éditions Amsterdam, 384 p.

Iceri V., Lardon S., 2018. L'organisation socio-spatiale, un commun pour le développement territorial. Le cas d'une communauté *faxinal* au Brésil. *Espaces et Sociétés*, 4 (175), 87-104.

Kageyama A., 1990. O novo padrão agrícola brasileiro: do complexo rural aos complexos agroindustriais. *In: Agricultura e Políticas Públicas* (Delgado, Guilherme Costa *et al.*, eds), Brasília, IPEA, 127, 113-223.

Kohler F., 2009. Commentaire sur « De la "communauté" aux "populations traditionnelles" : aspects de la modernité amazonienne » (Roberto Araújo). *In : Des catégories et de leurs usages dans la construction sociale d'un groupe de référence : « race », « ethnie » et « communauté » aux Amériques*, ou Colloque *Nuevo Mundo Mundos Nuevos*, 7 juillet 2009, https://doi.org/10.4000/nuevomundo.56678 (consulté le 29 décembre 2016).

Lardon S., 2015. L'agriculture comme potentiel de développement des territoires péri-urbains. Analyse par les configurations socio-spatiales. *Journal of Urban Research*, special issue 6, http://journals.openedition.org/articulo/2673 (consulté le 12 février 2018).

Le Velly R., 2017. *Sociologie des systèmes alimentaires alternatifs, une promesse de différence*, Presses des Mines, 200 p.

Le Velly R., Dubuisson-Quellier S., 2008. Les circuits courts entre alternative et hybridation. *In : Les circuits courts alimentaires. Bien manger dans les territoires* (G. Maréchal, ed.), coll. Références, Educagri, Dijon, 105-112.

Lockie S., Halpin D., 2005. The 'Conventionalisation' thesis reconsidered: structural and ideological transformation of Australian organic agriculture. *Sociologia Ruralis*, 45 (4), 284-307.

Mendras H., 1960. Exode rural et industrialisation. *Diogène*, 30, 116-130.

Morin E., 1990. *Introduction à la pensée complexe*, Éditions du Seuil, Paris, 160 p.

Rattin S., 2008. Évolution des structures. L'exploitation française est devenue une entreprise. Rapport du Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES), et Ministère de l'Agriculture et de la Pêche (MAP), p. 24.

Renting H., Schermer M, Rossi A., 2012. Building food democracy: exploring civic food networks and newly emerging forms of food citizenship. *International Journal of Sociology of Agriculture and Food*, 19 (3), 289-307.

Rouillon F., 1996. Expressions psychiatriques des nouvelles inadaptations. *In : Les nouvelles inadaptations* (P.-F. Chanoit, J. de Verbizier, eds), Éditions Érès, Toulouse, 25-35.

Sepulcri O., de Paula N., 2006. A evolução da agricultura e seus reflexos na Emater. Estudos e Propostas de Extensão, http://www.emater.pr.gov.br/arquivos/File/Biblioteca_Virtual/Premio_Extensao_Rural/2_Premio_ER/03_Evol_Agri_refl_Emater.pdf (consulté le 23 septembre 2017).

Simonet G., 2009. Le concept d'adaptation : polysémie interdisciplinaire et implication pour les changements climatiques. *Natures Sciences Sociétés*, 17 (4), 191-199, doi:10.1051/nss/2009061 (consulté le 25 septembre 2017).

Vizeu F., Seifert R.E., Hocayen-da-Silva A.J., 2015. Non-capitalist organizations in Latin America: lessons from the Brazilian Faxinal Grassroot community. *Cadernos EBAPE*, 13 (2), doi:10.1590/1679-395116997 (consulté le 11 mars 2019).

10
HISTOIRE ET COEXISTENCE DE MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Les cas de l'Argentine, de la France et du Brésil

Christophe Albaladejo

Prendre en compte l'adaptation revient à introduire la question du temps dans l'analyse de l'activité agricole, autrement dit dans ce qui est l'une des activités les plus significatives de l'humanité en relation à la nature et aux formes d'occupation de l'espace géographique. Il nous faut alors disposer d'une théorie du changement social, et des modes de relation au territoire et à la nature. Il se présente trois grandes familles de conceptualisation des changements, et donc du temps : le temps systémique, qui met en évidence le fonctionnement (Delattre, 1985), mais peine à prendre en compte l'évolution ; le temps de l'adaptation, qui permet d'aborder le processus d'évolution des systèmes, notamment à travers le concept « d'équilibration majorante » de Piaget (1975), mais n'explique pas les révolutions ; le temps de l'histoire, qui aborde le temps long à travers une mise en périodes (appelées « blocs historiques » chez Gramsci, 2012) expliquant de profonds bouleversements. Ainsi, fonctionnement, adaptation et histoire sont trois façons différentes d'aborder le changement et donc le temps.

Pourquoi alors mettre en exergue l'adaptation ? Une raison possible pourrait être que nous, humains, avons pris conscience de « notre condition terrestre », dirait Hannah Arendt (1958), autrement dit des limites de notre monde. La philosophe cite l'exclamation naïve d'un journaliste au moment de la mise en orbite de Spoutnik en 1957, croyant que nous

nous échappions enfin de notre « prison terrestre »[1]. Arendt nous fait remarquer qu'au contraire, depuis cet événement, l'humanité n'a cessé de constater que son espace non seulement habité, mais surtout « habitable », est si petit qu'il est de plus en plus peuplé d'objets qui sont le fruit de nos propres actions, ou les conséquences involontaires de celles-ci. Spoutnik, bien que provisoirement et modestement, arrive même à s'inviter au milieu de notre vision des quasi éternels corps célestes. Le fonctionnement du monde dans lequel nous vivons, et surtout ses dysfonctionnements, ne peuvent ainsi plus être résolus par l'échappement ou l'expansion. Pourtant, nous résistons au saut dans l'inconnu de l'histoire, ce qui nous conduirait à la nécessité de nous adapter dans les limites de notre monde, en prenant en compte la sédimentation de nos propres actions et objets, notamment parce que nous ne pouvons plus désormais faire « table rase » de notre passé technologique.

Un travail comparatif entre trois grands pays agricoles et ruraux nous a fait percevoir des différences significatives dans la prise de conscience collective de cette condition terrestre qui, dans tous les cas, nous oblige à adopter une autre vision que celle de la modernité « classique ». Cet abandon volontaire de la modernité, et notamment de son concept essentiel d'universalité, ne signifie pas que nous savons clairement vers quel horizon nous nous dirigeons, car les concepts de postmodernité (Lyotard, 1979), ou encore de modernité liquide (Bauman, 2003), ou plus simplement de modernité tardive (Dubet, 2002), qui sont des concepts désignant une situation dans laquelle la relativité et la diversité remplacent la notion d'universalité, ne sont pas bien définis, ce qui en est l'une des caractéristiques essentielles… Or la condition socio-culturelle de la coexistence est basée sur ces principes de diversité et de relativité, justement parce qu'il n'y a plus qu'un seul modèle, et se réfère forcément à une « après-modernité ». Les agricultures françaises sont largement aux prises avec des préoccupations environnementales, mais cette référence à l'environnement est plus ambiguë dans un grand pays moderne comme le Brésil, à l'image de son drapeau qui arbore le slogan positiviste d'Auguste Comte (*Ordem e Progresso*), et en Argentine, où 44 millions d'habitants dans un pays d'une surface comparable à celle de l'Inde peuvent parfois oublier les limites de leur « condition terrestre ».

Nous allons ainsi présenter brièvement une théorie qui permet de rendre compte de la coexistence de modèles en agriculture ; puis analyser les origines modernes de la situation actuelle. Nous aborderons ensuite les processus d'adaptation à l'œuvre dans ce nouveau contexte pour, finalement, nous poser la question du devenir de cette situation de coexistence : est-elle provisoire ?

---

1. « *A step toward escape from men's imprisonment to the earth* », « Un pas vers la libération de l'homme de sa prison terrestre » (Arendt, 1958, p. 21 ; traduction de l'auteur).

LE PARADOXE DE L'IMPOSSIBLE ET NÉCESSAIRE COEXISTENCE DE MODÈLES DE DÉVELOPPEMENT : LA THÉORIE DES PACTES TERRITORIAUX

La modernisation agricole des années 1960-1970 a créé un horizon unique de transformations dans le monde entier, mais elle a aussi été accompagnée depuis son émergence de critiques, alternatives, résistances, rémanences, résiliences, etc., qui se sont tellement construites en opposition, et donc en référence, au modèle dominant, qu'elles en étaient indissociables. Cependant dans les années 1990, en pleine étape d'accentuation de la mondialisation, en France et en Argentine, nous avons été amenés à découvrir des expériences originales de production et de vie à la campagne qui n'avaient aucun besoin de se référer à un modèle dominant pour se définir (Albaladejo, 2005a ; 2005b). Ces formes émergentes d'agriculture, se révélant d'une grande cohérence interne, disposaient par ailleurs, de façon modeste mais stable, des quatre composantes qui faisaient du modèle d'agriculture des années 1960-1970 un « modèle de développement ». En effet, elles favorisaient un lien stable à un secteur de l'État national ou local (municipal), une place construite durablement dans un marché, une relation spécifique avec un secteur de la science et de la technologie, et une capacité à se relier à des préoccupations émergentes de la société en général. C'est pourquoi ces innovations nous ont semblé bien plus que des résistances, et nous les avons appelées des « innovations discrètes » ; cohérentes et reliées à l'État, aux marchés, à la science et à la société, mais discrètes quand même… En effet, dans les années 1990, en particulier en Argentine, les appareils d'État et les politiques publiques leur tournaient le dos, et la société dans sa globalité les ignorait.

Des changements dans les gouvernements, et à leur suite dans un secteur plus ou moins important de l'État au cours des deux décennies suivantes, ont rendu ces innovations de moins en moins discrètes, et ont même contribué à en promouvoir certaines comme des « modèles de développement » à part entière. Par exemple, après la crise de 2001 en Argentine, l'agriculture familiale devient, à la suite du Brésil (Albaladejo, 2003), un modèle d'agriculture identifié dans les politiques publiques, la société, le secteur agricole lui-même, mais aussi la science. En France, nous avons également assisté à un progressif engagement du gouvernement pour un changement des modèles de production, passant entre autres par le Grenelle de l'environnement en 2007, puis par le lancement d'un « projet agroécologique pour la France » en 2012[2], puis par la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014, etc.

2. https://agriculture.gouv.fr/le-projet-agro-ecologique-en-france, consulté 21 avril 2020.

Cette mise en visibilité, par les politiques publiques, de certaines innovations discrètes dans les années 2000 nous a permis de préciser, par l'observation inductive des changements dans trois pays différents, notre notion de « modèle de développement agricole » (figure 10.1). Un modèle est le résultat d'une quadruple convergence de changements qui, mis ensemble, contribuent à consolider l'émergence d'une forme d'agriculture qui va de pair avec un type d'insertion territoriale de l'agriculture (que nous représentons par le concept de « médiation territoriale »), le plus souvent passé antérieurement par un stade d'innovation discrète (Albaladejo, 2017). Il s'agit de changements d'abord dans la société, voire plus précisément dans « l'agenda social » (articulation à des demandes urbaines, nouvelles identités, etc.) ; puis dans les marchés et dans l'État, et plus globalement dans « l'agenda public » ; et enfin dans la science et la technologie (apparition de connaissances, courants de pensée, voire sciences « spécifiques » pour certaines formes d'agriculture comme l'agroécologie). Il y a donc, de fait, une coprésence de modèles de développement dans un même pays, et de nombreuses relations entre ces modèles qui échangent entre eux horizontalement au niveau international dans une période de mondialisation. Le principal héritage de la période moderne classique de la modernisation agricole et de l'État-nation, c'est l'invention du « développement » en tant que relation entre des agences de l'État ou privées et des agriculteurs ou habitants ruraux. C'est la continuité de cette relation de développement qui nous conduit en particulier à l'idée de modèle de développement. Mais la différence de taille qu'introduit la coexistence, c'est la multiplicité des modèles qui va de pair avec leur indéfinition, leur inexorable incomplétude, et avec la disparition de l'hégémonie (et non de la dominance, qui peut être brutale) d'un modèle sur les autres.

La figure 10.1, utilisant l'image de l'iceberg, montre que le modèle de développement est ce qui nous est donné à voir, mais que ce n'est pas la partie la plus stable ni la plus importante de ce phénomène de coprésence. La médiation territoriale au contraire est stable et profonde, ancrée dans le quotidien des modes de produire et d'habiter des opérateurs directs de l'activité agricole. La médiation caractérise le mode d'insertion dans le territoire local de l'activité agricole, et elle est toujours une invention *ad hoc* de l'individu, même si elle peut résulter d'un alignement sur ce que propose un modèle de développement[3]. Pour prendre en compte le fait que l'activité agricole n'est pas qu'une activité de production ou un travail, nous l'avons modélisée avec la théorie de l'activité humaine de Hannah Arendt (1958), qui considère deux autres dimensions : l'œuvre (la création individuelle), qui donne un sens personnel aux choses et

3. C'est le cas de l'agriculture biologique, dont les exploitants les moins militants se contentent le plus souvent d'un alignement sur le modèle, sans inventer une médiation territoriale propre, compatible avec le modèle mais originale.

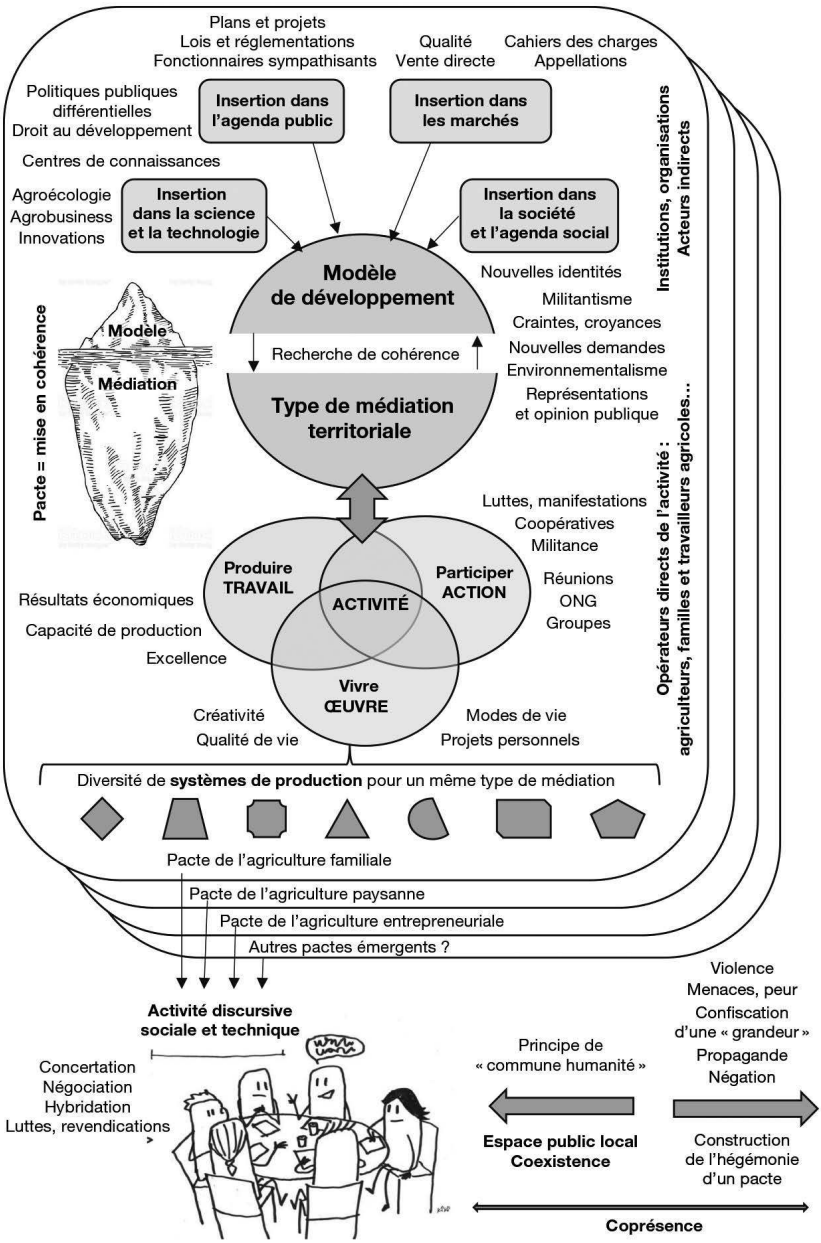

Figure 10.1. La coexistence de modèles de développement agricole, une « modernité tardive ».
D'après Albaladejo, 2017.

aux productions et qui est le plus souvent, en ce qui concerne l'agriculture, associée à l'invention d'un mode d'habiter ; et l'action, qui est caractérisée par la participation à la vie politique et associative, à la cité (Albaladejo, 2005b). Les modes d'agencement entre ces trois dimensions de l'activité agricole, travail, œuvre et action (*labor, work and action*), permettent de définir des types de médiations territoriales qui relèvent de la même logique. Lorsqu'un type de médiation territoriale correspond à un modèle de développement, nous estimons que l'activité agricole définit ce que Milton Santos (2000) appelle un « pacte territorial ». Un pacte territorial est « indispensable pour que la société civile [dans notre cas la base sociale de la médiation en question] acquière une forme juridique [une institutionnalisation dans notre cas, autrement dit un modèle de développement], afin de pouvoir intervenir légalement dans le processus politico-juridique [c'est-à-dire dans notre cas dans la relation et le processus de développement] » (Santos, 2000, p. 104-105[4]).

Il nous manque une notion pour achever de représenter l'essentiel de notre théorisation de la coexistence : celle de l'espace public local (dans la figure 10.1 celui-ci est représenté symboliquement par des acteurs autour d'une table[5]). C'est l'espace de l'action au sens de Hannah Arendt (1958), celui de la parole qui permet de raisonner et négocier la place de chacun des pactes territoriaux. Arriver à construire cet espace public au niveau local, autrement dit au niveau des multiples formes que prend la coprésence, c'est passer de la coprésence à la coexistence. Ce traitement discursif n'est possible que dans les limites des situations de « commune humanité », nous apprennent Boltanski et Thévenot (1991), autrement dit de respect de la parole des autres. Mais nous savons, en particulier en Argentine et au Brésil, que la coprésence va au-delà de cette commune humanité, et comprend également, voire le plus souvent, des situations de violence, d'intimidations, de propagande, etc. Le plus courant est que la coprésence se traduit en une juxtaposition résultant de la négation des autres pactes. Ces situations courantes de coprésence ne sont donc en rien des formes de coexistence. La coexistence est même une forme atypique de coprésence.

Il y a quelques années, nous affirmions de façon volontairement provocante que cette activité discursive locale qui est celle de la coexistence était une « utopie nécessaire » (Albaladejo, 2003) : elle est impossible en théorie, et cependant elle est un horizon sociopolitique auquel il est impossible de renoncer. C'est pourquoi la coexistence est un enjeu pour les acteurs en démocratie, même dans des pays où pourrait s'y substituer la brutalité : chaque modèle d'agriculture doit apprendre à se justifier par des discours appropriés. C'est ce qui explique le considérable travail

4. Traduction de l'auteur.
5. C'est une image bien évidemment, supposée représenter les multiples formes d'espaces et d'interactions au quotidien, situées dans des lieux et des moments très divers qui ne sont pas forcément, ni même généralement, autour d'une table…

sémantique et discursif des acteurs, auquel participent les chercheurs, et les agronomes en particulier. Mais nous estimions également dans le cadre de ces travaux de recherche (*op. cit.*, 2003) que la création à l'époque de deux ministères de l'Agriculture au Brésil représentait une opportunité considérable pour consolider de nouvelles formes d'agriculture (familiales notamment) à l'écart d'une obligation de mise en cohérence (territoriale, commerciale, etc.) avec les autres modèles d'agriculture. Mais cette mise à l'écart nous semblait forcément provisoire, car cette forme d'adaptation par la fragmentation ne peut s'abstraire à jamais de la recherche de cohérences majeures. Les événements récents, qui semblent nous donner raison (la suppression des deux ministères au Brésil), relèvent cependant d'un autre processus : celui d'une tentative autoritaire de reconstruction d'une hégémonie à partir d'un seul modèle s'imposant par la force.

LA FIN DE L'HÉGÉMONIE DU PACTE TERRITORIAL DE L'AGRICULTURE « MODERNE » ÉQUIVAUT-ELLE À SA DISPARITION ?

Munis des concepts qui nous ont servis à comprendre l'actuelle situation de coexistence, nous allons nous tourner vers le passé pour tenter de mieux comprendre d'où vient cette situation. Il est clair que le pacte moderne classique de l'agriculture des années 1960-1970 n'a pas disposé des capacités d'adaptation nécessaires pour perdurer ou évoluer, mais pour quelles raisons ? Que reste-t-il de celui-ci dans la situation actuelle où un autre pacte n'a pas réussi à imposer son hégémonie ? La réponse requiert de se situer dans le temps long. En particulier, il est clair que la sectorisation de l'activité agricole, autrement dit son autonomisation relative dans l'économie et la société nationale, qui est l'un des piliers du pacte moderne, s'est réalisée sur une activité agricole qui avait déjà été auparavant « ruralisée », c'est-à-dire séparée des villes par l'émergence d'un phénomène urbain qui s'est lui-même développé à partir de certaines des plus grandes villes. La ruralisation de l'activité agricole a été à son tour l'un des piliers de ce que nous avons appelé des « pactes agraires », ou encore, par différence avec le pacte suivant, des « pactes traditionnels ». En effet, dans les pactes antérieurs aux pactes agraires, que ce soit pour les pactes coloniaux du Brésil ou de l'Argentine ou pour les pactes bourgeois et avant eux les pactes féodaux en France, les acteurs de l'activité agricole n'étaient pas contenus depuis des centres spécifiques (bourgs agricoles, agrovilles), ni dans une culture et un espace clairement distincts (le rural). Le « rural » (et donc aussi « l'urbain ») et « l'agricole » (entendu « sectorisé ») sont ainsi des constructions et des héritages des pactes précédents, dont les réinterprétations peuvent être comprises comme des adaptations des pactes suivants aux « rugosités » (selon le concept de Milton Santos, 2000) de leur passé.

La modernisation agricole, depuis les années 1960, a renforcé le rôle de l'État-nation et a organisé l'activité agricole en un « secteur » national régulé par des politiques publiques. C'est l'âge d'or des disciplines « nationales » comme l'agronomie, la zootechnie, la génétique quantitative. L'agriculture s'est orientée vers le marché national ou des marchés extérieurs, et elle a cessé de s'organiser en bassins d'approvisionnement des villes proches. Le modèle d'agriculture modernisée basé sur la science et l'État a construit une hégémonie. Selon Gramsci (2012), l'hégémonie est plus que la domination, car elle va au-delà de la coercition et elle réussit à s'imposer par le consensus spontané de tous, y compris et surtout des dominés. La modernité classique, bâtie sur le principe de l'universalisation des intérêts, en premier lieu de la base sociale de l'agriculture, et en second lieu de la société avec ses agriculteurs, était complètement préparée à la construction d'une hégémonie. On peut même dire plus : il n'y a pas de modèle moderne classique sans hégémonie.

Parallèlement, depuis la « ruralisation de l'agriculture », l'autonomie des villes, surtout des plus grandes, s'est accentuée, et un phénomène de métropolisation est apparu couplé à la globalisation. Depuis la fin des années 1980, l'accentuation de la globalisation, la métropolisation et l'expansion de la culture urbaine ont affaibli l'État-nation face à une société civile et des entreprises dans des métropoles en réseaux. C'est l'âge d'or des disciplines internationalisées comme la biologie, la génétique moléculaire, etc. Simultanément, la confiance entre les citoyens et leur agriculture moderne, voire entre les citoyens et la science, a été sapée par les problèmes environnementaux, les crises sanitaires et l'augmentation du niveau de formation et d'information des citoyens. Après trois, voire quatre, décennies d'adaptation à ses propres crises (par l'addition d'un adjectif : communautaire, endogène, durable, local, territorial, etc.), le modèle moderne face à ces perturbations perd son hégémonie, et les modèles de développement issus d'autres formes d'agriculture se consolident (agricultures en périphérie des métropoles qui ont leurs propres politiques publiques, agricultures familiale, biologique, financière, entrepreneuriale, etc.). Ces formes d'agriculture ne rentrent plus dans le concept de « secteur » notamment, soit parce qu'elles se (re)territorialisent et se localisent (agriculture de proximité, agricultures familiales), soit parce qu'elles dépendent d'opérateurs et de capitaux qui ne sont pas agricoles (agriculture financière).

Que sont devenus les agriculteurs de la base sociale du modèle moderne, ceux que l'on appelle encore les « agriculteurs professionnels » en France et les « producteurs conventionnels » en Argentine ? Ils sont toujours bien présents dans le territoire et représentent une part très importante, souvent majoritaire, des agriculteurs des localités rurales. Bien des éléments des quatre dimensions d'un modèle, le plus souvent hérités du modèle antérieur, sont en place et mobilisables, et ont subi

parfois des adaptations importantes. Ce qu'ils n'ont plus, alors qu'ils étaient « l'aria » de la période antérieure (du « bloc historique » selon le concept de Gramsci), c'est un discours propre, raison pour laquelle nous les avons surnommés les « agriculteurs silencieux » de la coexistence. Ils s'expriment, voire beaucoup, mais avec les vocabulaires et les rhétoriques des autres modèles émergents. Et nous savons l'importance d'une activité sémantique propre pour exister et survivre comme modèle dans le bloc historique de la coexistence. Qui plus est, nous avons identifié que ni le discours des agricultures entrepreneuriales, ni celui des agricultures familiales ne leur correspondent. Pour prendre l'exemple de la technologie, en tant qu'héritiers de la modernisation antérieure, ils portent la sédimentation des nombreux objets, des représentations, des discours, tandis que l'agroécologie et l'agrobusiness font table rase du passé. L'agrobusiness n'a pas encore de passé technique, du moins il ne raisonne pas « en contexte », le milieu est supposé vierge. L'agroécologie raisonne sur un passé technique suffisamment lointain, ou mythique, pour permettre sa complète « patrimonialisation » et donc son invention et sa maîtrise. Le passé technique des agriculteurs silencieux ne peut pas être patrimonialisé, car il est littéralement « incorporé », dans les corps justement, mais aussi les façons de penser et le territoire. Ce passé ne peut être mis de côté, ni manipulé. C'est pourquoi ce modèle de l'agriculture conventionnelle, qui n'est ni celui de l'agroécologie ni celui de l'agrobusiness, doit faire un profond travail d'adaptation, et non d'invention comme le font les autres modèles. Et la recherche ne l'y aide pas actuellement.

S'ADAPTER À UN NOUVEAU CONTEXTE

Comment s'adaptent les exploitations agricoles dans ce nouveau contexte du bloc historique de la coexistence ? La théorie de l'équilibration de Jean Piaget (1975), que nous avons présentée en détail dans un autre travail (Albaladejo, 2013), nous semble particulièrement apte à représenter ces adaptations, étant donné l'importance des processus dits de « transition ». L'activité d'adaptation d'un système se fait toujours sous l'impulsion d'une perturbation, qu'elle soit externe (marchés, climat, politiques, opportunité, etc.) ou interne (maladie, accident, projet, etc.). Parmi les perturbations internes, il y a aussi et surtout les « constructions dirigées » (Piaget, 1975), autrement dit le programme interne de transformation du système, qui est le plus souvent conçu « chemin faisant ». Ces constructions peuvent être rapprochées de ce qui est appelé « transition agroécologique », voire des transitions vers l'agrobusiness. Le terme de transition est problématique cependant pour deux raisons. D'une part, il est assez dissonant par rapport à la culture « postmoderne » de ce bloc historique de la coexistence, car il suppose que l'on sait où l'on va, ce qui semble bien plus en accord avec la culture du bloc antérieur du pacte

moderne classique. D'autre part, le mot de « transition » retire de l'intérêt aux étapes intermédiaires, qui sont peut-être les seules intéressantes, voire les seules possibles. La coexistence elle-même ne peut être abordée comme transition d'une hégémonie vers une contre-hégémonie, et c'est bien de fait l'hypothèse de cet ouvrage qui est de la considérer comme un bloc historique à part entière.

Le fonctionnement des systèmes est fait de continuelles absorptions de petites perturbations, par un double processus d'accommodation/assimilation. L'assimilation est l'incorporation des éléments extérieurs dans leurs formes prévues par le système : il s'agit d'un fonctionnement totalement « normal », sans accroche. L'accommodation, face à d'inévitables petites perturbations dans les relations système-environnement, réussit à incorporer ces perturbations dans le fonctionnement normal (et donc permettre l'assimilation) en réalisant un changement minime qui ne transforme pas fondamentalement le système. Lorsque ce processus quotidien est infructueux face à une perturbation, on passe du fonctionnement à l'équilibration, cette dernière pouvant être de trois ordres.

L'« équilibration alpha » consiste à nier la perturbation, attendre qu'elle cesse en consommant les réserves du système. C'est coûteux sur le temps long, mais c'est par exemple la réaction la plus courante face au changement climatique. Cette attitude de négation de la perturbation est aussi, pour aussi incroyable que cela puisse paraître, celle du modèle de l'agrobusiness en Argentine face aux problèmes environnementaux. On voit notamment des discours du type « le glyphosate est classé cancérigène par l'OMS, mais le café aussi l'est ».

L'« équilibration bêta » consiste à modifier la structure pour répondre à la perturbation, sans changer le reste de la structure. C'est le cas de ces exploitations familiales qui donnent une partie de leurs champs en location à des entreprises pour faire du soja, et toucher ainsi en partie la rente d'un autre modèle (la différence de rente devenant en effet une très forte perturbation). C'est aussi le cas en Argentine, dans la pampa, avec le mouvement de l'agroécologie qui réclame des zones *buffers* (tampons) d'exclusion des produits phytosanitaires sur 100 à 500 mètres autour des villes, afin d'éviter (mais pour combien de temps ?) la question de la coexistence avec l'agrobusiness. C'est également le cas de l'agrobusiness qui, face aux inquiétudes sur le glyphosate, rajoute un dispositif de compétences et de contrôles des actes techniques (les « bonnes pratiques agricoles ») sans modifier le fonctionnement de l'exploitation.

L'« équilibration gamma » est la seule « équilibration majorante » selon Piaget (1975), car elle modifie la structure et donc produit un changement de système. Les relations entre les éléments sont modifiées pour incorporer définitivement la perturbation dans le fonctionnement (fait d'assimilations et d'accommodations). C'est bien ce que l'on pourrait attendre des modèles en présence dans le cadre de « confrontations

majorantes » au sein d'un espace public. Et pourtant, c'est en vain que nous chercherions des exemples car, loin de ce processus, nous assistons clairement depuis une dizaine d'années à une radicalisation des positions, un durcissement des discours, notamment dans la logique d'une forme de militantisme qui requiert ce genre de confrontations, en partie pour conforter en interne certaines formes de *leadership*.

CONCLUSION, DISCUSSION : LA COEXISTENCE N'EST PAS LA « FIN DE L'HISTOIRE »

À moins de se lancer dans des spéculations sur la « fin de l'histoire » comme celles qui ont pu être formulées par un éminent professeur américain après la chute du mur de Berlin (Fukuyama, 1992), mais qui n'ont pas fait bonne fortune, il nous faut croire qu'il y aura forcément un autre bloc historique derrière celui de la coexistence… mais lequel ? Poser cette question de « l'après » revient à déplacer la problématique de l'adaptation du niveau de l'exploitation à celle du modèle, et, s'il n'y a pas de modèle unique, à celui du « régime » sociopolitique qui fonde le bloc historique actuel. Il est difficile d'évaluer la capacité d'adaptation d'un régime qui n'est ni un système (comme le « secteur »), ni même un pacte, mais une coexistence instable de pactes incomplets en interactions dans des espaces publics qui ne sont pas définis. L'un des modèles en présence arrivera-t-il alors à imposer son hégémonie ? L'observation que nous faisons de la radicalisation des positions militantes montre que c'est bien ce que certains imaginent, et que l'idée de l'émergence d'un nouveau pacte négocié par l'équilibration majorante ou la confrontation et l'hybridation des pactes actuels n'est pas forcément celle qui prévaut.

Cet effort de « prospective » aurait surtout, à notre avis, l'intérêt de nous aider à mieux comprendre notre époque actuelle, en particulier la nature de la coexistence. Tous les auteurs qui acceptent plus ou moins l'idée d'une postmodernité, ou modernité liquide — notamment Hardt et Negri (2004) qui se disent ouvertement « postmodernistes » —, devraient pouvoir admettre que la coexistence constitue un bloc historique en soi, et non une simple phase de « transition » d'un bloc à l'autre qui la réduirait à une période de crise pendant laquelle « l'ancien meurt et le nouveau ne peut pas naître » (Gramsci, 2012, p. 8). Ce faisant, c'est la notion d'hégémonie qui sert alors de toile de fond, mais paradoxalement qui est en même temps rejetée hors de la période. L'hégémonie, c'est la construction d'un grand récit, forcément unique, basé sur l'utopie de l'universalité. Elle sert à construire un consentement spontané, même et surtout chez les dominés. Elle est donc plus que la domination. Elle renvoie à la notion de « société civile », laquelle, chez Gramsci, n'est pas définie en opposition à l'État, comme c'est le cas le plus souvent dans la littérature, sinon qu'elle complète l'État, notamment par des appareils

idéologiques et symboliques (médias, écoles et centres de formation, églises, etc.). Si l'État apporte la coercition physique et symbolique nécessaire à la domination, la société civile construit l'hégémonie. C'est bien ce qu'elle ne fait pas dans cette période de coexistence. Nous pourrions alors émettre l'idée d'une fragmentation de la « société civile » liée à l'agriculture et à l'alimentation, chaque « fragment » correspondant à un modèle. Chacun de ces fragments tenterait d'imposer un grand récit (forcément partiel car non universel) : l'agrobusiness pour l'agriculture entrepreneuriale, l'agroécologie pour l'agriculture familiale, etc. Nous retrouvons ici deux des dimensions de notre notion de « modèle » (figure 10.1) : l'État et la société politique (agenda public et agenda de gouvernement), et la société civile (agenda social), il n'y manque que le marché et la science. Des acteurs dominants tenteraient alors d'imposer un ordre (un modèle de développement) chacun dans son fragment, avant peut-être d'imposer son hégémonie sur l'ensemble de la société. C'est une vision possible des processus d'adaptation et d'évolution, qui respecterait à peu près une lecture de Gramsci, même si cette vision par étapes n'est pas la plus convaincante. Par contre, elle nous montre le rôle essentiel, chez cet auteur de l'échelle nationale, de l'État-nation. L'hégémonie est nationale ou n'est pas, et la classe hégémonique a besoin de l'État (national) pour défendre ses intérêts. Les auteurs néo-gramsciens parlent au contraire d'une classe capitaliste transnationale et d'un État impérial global (Organisation mondiale du commerce, Fonds monétaire international, Banque mondiale, etc.) ainsi que de la loi du marché (Laperrière et Bachand, 2014). Mais certains auteurs soulignent aussi que la classe hégémonique n'est pas dénationalisée, et que des divergences dans leurs intérêts peuvent apparaître et refermer l'échelon national sur lui-même. C'est bien ce que l'on peut percevoir des évolutions politiques de ces dernières années, notamment au Brésil, chaque pays pouvant alors en venir à définir son (unique) modèle agroalimentaire en fonction des intérêts de sa classe dominante, plus par la coercition des États malheureusement que par un grand récit qui pourrait bien peiner à convaincre.

La coexistence, rappelons-le, est issue de la mondialisation, et elle peut donc être susceptible de suivre le destin des autres concepts qui lui sont liés. Pour tenter de mieux comprendre sa nature, on peut alors s'en remettre à des auteurs disposant d'une théorie de la mondialisation, comme Toni Negri et Michael Hardt (2004), et nous référer à leurs notions d'empire et de multitude dans un monde globalisé et une société en réseau. L'empire s'oppose à la notion d'impérialisme, et la multitude s'oppose aux notions de masse, peuple ou classe. L'empire n'a pas de centre bien défini, ses frontières sont mobiles, son action est déterritorialisée. La multitude est fille des réseaux sociaux et de l'individualisation de la société. Loin d'être une unité artificielle comme le

« peuple » ou une simple force productive comme la « masse » ou la « classe », elle est une « multiplicité de singularités » (Hardt et Negri, 2004, p. 127). Tout comme la dimension « privée » des médiations territoriales, elle est basée sur la créativité, l'œuvre personnelle contingente des individus. Comment passer alors de la singularité à l'action collective ? De la médiation au modèle de développement ? C'est ainsi que les notions de « coopération » et d'« hybridation » sont essentielles chez ces auteurs pour comprendre l'agrégation des singularités et donc la capacité d'action, face à l'empire, de la multitude. L'hybridation est la capacité à se mélanger aux autres, à apprendre de leurs créativités, à ne pas voir les autres comme des ennemis ou des dangers, mais comme des ressources, voire des alliés. Le pouvoir de la multitude est celui d'une pluralité d'actions que personne ne coordonne et sans *leader*. Tout comme les innovations discrètes, singularités créatives mais dispersées, la multitude ne serait pas capable d'action, en particulier de générer des modèles, sans une unité qui, d'une certaine façon, réussit à agglutiner ces éléments, un espace intermédiaire qui permet la rencontre. Les mouvements des *auto-convocado*s (et de façon générale les *nuevos movimientos sociales*) en Argentine et au Brésil, les gilets jaunes en France, et l'action collective de façon générale, nous font ainsi penser que la coexistence de modèles agricoles et alimentaires a encore de beaux jours devant elle. La question est de savoir quelles formes elle va prendre face aux perturbations qui vont se renforcer (environnementales et globales en particulier) et aux nouvelles qui se font jour (coercition, contrôle, durcissement des positions), et il se pourrait bien que pour la première fois depuis longtemps il se produise de fortes divergences de vécus selon les pays, sans pour autant que l'on sorte collectivement de ce régime d'action.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Albaladejo C., 2003. Changement social et développement rural : la notion de « pacte territorial » à l'épreuve en Amazonie. *In : Le Brésil de Lula* (Picard J., ed.), Éditions Karthala, Paris, 227-253.

Albaladejo C., 2005a. Les « innovations discrètes » : vers un pacte territorial citoyen pour les espaces ruraux français ? *Hégoa*, 25, 87-100.

Albaladejo C., 2005b. Une Argentine « discrète »… Repérage de nouvelles territorialités en région pampéenne à partir de parcours d'entrepreneurs issus de l'agriculture familiale. Le cas du district de Saavedra (Pigüé). *Norois*, 4 (197), 7-22.

Albaladejo C., 2013. Las capacidades de adaptación de las explotaciones agropecuarias analizadas a través de la teoría de la equilibración de Jean Piaget. *In: Adaptación y transformaciones de las agriculturas pampeanas al inicio del siglo XXI* (Gasselin P., Cloquell S., Mosciario M., eds), Ediciones Ciccus, Buenos Aires, 315-348.

Albaladejo C., 2017. Coexistencia en el territorio de diferentes modelos de desarrollo agropecuario: la teoría de los pactos territoriales aplicada al caso argentine. *In: transformaciones territoriales y la actividad agropecuaria* (Nieto D., Palacios P., Carricart P., Albaladejo C., de Carvalho Fiúza A.L., eds), Ediciones UNLP, La Plata, 27-52.

Arendt H., 1958. *The Human Condition*, University of Chicago Press, Chicago et Londres, 370 p.

Bauman Z., 2003. *Modernidad líquida*, Fondo de Cultura Económica, Buenos Aires, 232 p.

Boltanski L., Thévenot L, 1991. *De la justification. Les économies de la grandeur*, Éditions Gallimard, Paris, 483 p.

Delattre P., 1985. *Système, structure, fonction, évolution*, Éditions Maloine, Paris, 185 p.

Dubet F., 2002. *Le déclin de l'institution*, Éditions du Seuil, Paris, 421 p.

Fukuyama F., 1992. *La fin de l'histoire et le dernier homme*, Flammarion, Paris, 452 p.

Gramsci A., 2012. *Guerre de mouvement et guerre de position. Textes choisis et présentés par Razmig Keucheyan*, La Fabrique Éditions, Paris, 344 p.

Hardt M., Negri A., 2004. *Multitude. War and Democracy in the Age of Empire*, New York, The Penguin Press.

Laperrière M.-N., Bachand R., 2014. L'hégémonie dans la société internationale : un regard néo-gramscien. *Revue québécoise de droit international*, hors-série, 1-13.

Lyotard J.-F., 1979. *La condition post-moderne*, Les Éditions de Minuit, Paris, 140 p.

Piaget J., 1975. *L'équilibration des structures cognitives*, PUF, Paris, 185 p.

Santos M., 2000. *O espaço do cidadão*, Nobel, São Paulo, 142 p.

Partie IV
TRANSITION

Introduction de la partie IV
PENSER LES TRANSITIONS PAR LA COEXISTENCE ET LA CONFRONTATION DES MODÈLES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES
Échelles, acteurs et trajectoires territoriales

Salma Loudiyi, Claire Cerdan

Les travaux sur les transformations des modèles agricoles et alimentaires et les processus de transition vers la durabilité s'appuient majoritairement sur le cadrage des régimes sociotechniques, à partir desquels les trajectoires de transition, leurs acteurs et les innovations induites sont décrites, analysées et accompagnées. D'une manière générale, la question de la coexistence et de la confrontation des modèles agricoles et alimentaires induite par ces trajectoires est encore peu éclairée, sinon peu reconnue en tant que telle par ces cadres analytiques. Les conditions territoriales des transitions vers la durabilité, prenant en compte les situations de coexistence des modèles dans ces territoires, sont également peu traitées par la littérature scientifique. Les chapitres de cette partie ont l'ambition de contribuer aux questionnements sur les liens entre transition et coexistence des modèles agricoles et alimentaires dans les territoires.

Dans un premier temps, nous revenons sur les cadres analytiques mobilisés pour appréhender les dynamiques de transition des systèmes sociotechniques et sur la façon dont certains travaux issus des *transitions studie*s intègrent peu à peu les dimensions spatiales de ces dynamiques, en portant une attention particulière aux contextes locaux et en replaçant

la question des territoires au centre des analyses. Cet état de l'art rapide permet de lire comment la question de la coexistence est sous-jacente dans ces travaux et de réaffirmer la nécessaire prise en compte des jeux d'échelle, des acteurs et des trajectoires de développement local. Il permet aussi de formuler deux hypothèses de travail : l'une sur les liens entre transitions et modalités de coexistence des modèles agricoles et alimentaires dans les territoires ; l'autre sur les questions de gouvernance de la coexistence au niveau des territoires. Dans un second temps, nous présentons les quatre textes composant la partie, qui alimentent les hypothèses formulées et ouvrent vers de nouvelles questions de recherche à plus long terme.

DES CADRES ANALYTIQUES POUR COMPRENDRE LES PROCESSUS DE TRANSITION VERS LA DURABILITÉ DES SYSTÈMES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

Différents travaux sur les processus de transition ont émergé, lors des deux dernières décennies, comme un nouveau mode de compréhension des dynamiques de changement socio-économique et environnemental (Lawhon et Murphy, 2012). Tous ces travaux reconnaissent que le changement climatique, la perte de la biodiversité et la raréfaction des ressources et, aujourd'hui, la crise sanitaire, relèvent de grands défis sociétaux (Kölher *et al.*, 2019). Pour répondre à ces défis, des cadres d'analyse sur la transition des systèmes vers la durabilité se sont multipliés sur la dernière décennie pour comprendre comment des changements radicaux peuvent se produire, tout en maintenant les fonctions sociétales assurées par les systèmes (Grin *et al.*, 2010).

UNE PRÉDOMINANCE DE CADRAGES THÉORIQUES ORIENTÉS VERS L'ANALYSE DES SYSTÈMES SOCIOTECHNIQUES : RÉGIMES ET NICHES

La transition se définit comme un processus de transformation au cours duquel un système complexe passe d'un état d'équilibre dynamique à un autre. Ce concept suppose la présence d'un horizon souhaité, la transition vers un développement durable. Il suppose aussi qu'un chemin progressif est possible : « *Transition tends not to be revolutionary in its occurrence* »[1] (Hinrichs, 2014). Ce concept renvoie enfin à notre capacité d'agir sur la trajectoire historique. D'une manière générale, ces travaux ne décrivent pas seulement les processus et les trajectoires de transition vers la durabilité, mais interrogent surtout leurs modalités de mise en œuvre (Hölscher *et al.*, 2018). La question du « comment faire » a conduit

1. « La transition n'a pas souvent un caractère radical » (traduction des auteurs).

plusieurs auteurs à poser le processus de transformation comme la résultante de l'apparition simultanée de multiples changements convergents à différents niveaux et dans différents secteurs de la société (technologie, économie, les institutions et les normes, la culture, etc.).

Plusieurs cadres théoriques et analytiques appréhendent ces processus de transition. Un des plus connus est l'analyse de la transition des systèmes sociotechniques avec la *multi-level perspective* (MLP) (Geels, 2002 ; Geels et Schot, 2007 ; Smith *et al.*, 2010). Les transitions sont considérées ici comme la résultante des interactions entre plusieurs niveaux : le paysage sociotechnique, qui recouvre l'environnement dans lequel s'inscrit la société, un régime sociotechnique stable, composé de règles, de pratiques et d'acteurs interdépendants qui orientent ou contraignent les actions des opérateurs, et des niches, qui sont des espaces où des innovations plus radicales se construisent. Le passage d'un régime sociotechnique à un autre est le résultat de pressions exercées par le paysage sur le régime ou de l'intégration progressive d'innovations radicales (nouvelles règles, nouvelles pratiques) dans le régime. Dans cette approche, les niches (innovations) sont appréhendées comme des espaces d'incubation (Geels, 2002), des lieux de réalisation des processus d'apprentissage et de construction de nouveaux réseaux économiques ; elles ont vocation à abriter la construction et la consolidation de systèmes alternatifs (Meynard *et al.*, 2013). Dans la représentation graphique de la transition des régimes sociotechniques de Geels et Schot (2007), les niches tendent progressivement à intégrer le régime dominant en faisant évoluer les différentes dimensions de celui-ci (normes, acteurs, connaissances…). Cette représentation souligne le caractère transformatif ou non de ces innovations vis-à-vis d'un modèle dominant.

D'autres approches complémentaires, et tout aussi importantes, abordent des dimensions en particulier de ces transitions ; l'approche des *technological innovation systems* explique comment de nouvelles technologies prospèrent à partir de différentes fonctions comme le développement des connaissances, la formation de marchés ou les processus de légitimation (Markard *et al.*, 2015 ; Negro et Hekkert, 2008). Les approches relatives au *strategic niche management* sont abondamment utilisées pour analyser l'émergence d'innovations et la création d'espaces « protégés » (Geels et Raven, 2006 ; Schot et Geels, 2008). Enfin, les approches dites de *transition management* montrent comment certains acteurs, en particulier les acteurs des politiques publiques, peuvent modeler des processus de transition à partir d'un ensemble d'activités, qu'elles soient stratégiques, techniques, opérationnelles ou réflexives (Rotmans *et al.*, 2001 ; Loorbach, 2010).

Tous ces cadres théoriques et analytiques se sont appuyés sur l'analyse de processus de transition de différents systèmes sociotechniques (électricité, mobilité, bâtiments, etc.). L'analyse des systèmes sociotechniques

associés à l'agriculture et à l'alimentation se développe de plus en plus depuis la dernière décennie pour s'intéresser plus particulièrement à la transformation des systèmes de production, de transformation, de commercialisation agricole et alimentaire, et à la reconfiguration des interactions et des relations de pouvoir entre acteurs situés dans ces systèmes alimentaires (Hinrichs, 2014). Parmi ces travaux, certaines contributions mettent en évidence l'intérêt d'aborder la transition des systèmes alimentaires par une pluralité d'objets et de thématiques complémentaires : transition globale (Hinrichs, 2014 ; Spaargaren *et al.*, 2013), *agroecological transition* (Bui *et al.*, 2016 ; Ingram, 2015 ; Lamine, 2012 ; Levidow, 2015), *sustainable consumption transition* (van Gameren *et al.*, 2015 ; Vittersø et Tangeland, 2015). Ces travaux mobilisent, dans la majorité des cas, les cadres théoriques de la MLP. S'ils envisagent l'existence de deux régimes bien stabilisés (généralement le conventionnel et l'alternatif) qui coexistent dans un même lieu, ils n'explicitent ni la diversité des situations, ni leurs spécificités et variations au regard des conditions géographiques ou encore les modalités de leur ancrage territorial. Alors que la MLP s'appuie sur la présence d'un seul régime dominant, ces travaux contribuent néanmoins à s'interroger sur les modalités d'appréhension de la coexistence de plusieurs régimes sociotechniques dans un même contexte (Dumont *et al.*, 2020). Plusieurs travaux abordent la multiplicité des trajectoires possibles et existantes pour la transition des systèmes vers la durabilité. El Billali *et al.* (2018) montrent par exemple que différentes trajectoires de transition (*transition pathways*) sont proposées ou mises en œuvre pour amorcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ils identifient des trajectoires orientées vers l'efficacité (*sustainable intensification*), celles orientées vers la restriction de la demande (*demand constraint*, *sustainable diets*) ou encore celle d'une transformation en profondeur de l'ensemble du système alimentaire (*agro-food transition*). Ces différentes trajectoires traduisent, selon les auteurs, différentes visions de ce qui est désirable, atteignable en termes de pratiques, de visions qui se basent sur des modèles, des idéologies et des valeurs fondamentalement différentes, voire opposées. En considérant que « la transition des systèmes alimentaires n'a pas de trajectoire facile, évidente ou incontestée, mais se caractérise par une diversité d'options, d'approches, de lieux, de voix et de contextes historiques »[2] (El Bilali *et al.*, 2018), ces travaux soulignent en creux les enjeux de la coexistence de différentes approches, leurs spécificités, leur pluralité selon les contextes où elles se placent, et, de fait, les défis de la gouvernance de la coexistence de ces différents modèles et trajectoires (Bui, 2015 ; Bui *et al.*, 2016).

2. Traduction des auteures : « *Food system transitions thus do not have one easy, obvious, or uncontested pathway but will be characterized by a diversity of options, approaches, places, voices, and historical contexts* » (El Bilali, 2018, p. 13).

L'ÉMERGENCE DE NOUVELLES PERSPECTIVES ANALYTIQUES : LES CONDITIONS TERRITORIALES DES PROCESSUS DE TRANSITION

Malgré les avancées importantes des travaux ancrés dans la MLP, certains auteurs (Lawhon et Murphy, 2012 ; Murphy, 2015) commencent à souligner quelques limites, parmi lesquelles figurent le focus donné aux artefacts technologiques dans ces travaux, ou certaines catégories d'acteurs qui modèlent les transitions (dirigeants, innovateurs, scientifiques, agents du gouvernement, au détriment des consommateurs ou des travailleurs, par exemple), ainsi qu'une approche, jugée « naïve », des dimensions spatiales des transitions vers la durabilité (soit les différentes échelles et spatialités) et l'évitement de l'analyse des jeux de pouvoir entre acteurs.

La dimension géographique a en effet été longtemps ambiguë, voire mal comprise dans les analyses de la MLP. Les niveaux (niche, régime et paysage) sont souvent implicitement confondus avec des frontières territoriales spécifiques (Raven *et al.*, 2012 ; Truffer *et al.*, 2015) : les régimes ont tendance à être présentés comme des caractéristiques nationales ; les dynamiques associées au paysage sociotechnique à celles des échelles internationales ; et les niches sont souvent assimilées à des échelles infranationales, voire locales. La prise en compte des contextes nationaux comme éléments clés où les régimes et les niches sont situés, si elle est importante, ne permet pas d'appréhender les différenciations territoriales et les interdépendances complexes qui résultent des différentes formes d'ancrage institutionnel dans les territoires (Lawhon et Murphy, 2012). Coenen *et al.* (2012) ajoutent pour leur part qu'il est essentiel de regarder de plus près les luttes socio-spatiales qui amènent un régime ou une niche à se diffuser au-delà de ses frontières initiales. Dans la même perspective, les processus d'articulation des échelles et les relations trans-scalaires (relations et interdépendance entre acteurs situés à différentes échelles, circulation des modèles, réseaux transnationaux), qui permettraient de comprendre comment ces échelles activent ou empêchent des transitions de régimes sociotechniques, sont peu abordés. Selon Lawhon et Murphy (2012), la MLP gagnerait non seulement à être plus sensible au rôle des facteurs géographiques, mais aussi « plus responsable » en reconnaissant le facteur « jeu de pouvoir » comme très important pour guider ou freiner les dynamiques de transition.

Ces critiques ont récemment conduit à l'émergence d'un corpus de travaux en géographie des transitions vers la durabilité (Binz *et al.*, 2020 ; Hansen et Coenen, 2015 ; Longhurst, 2015 ; Murphy, 2015 ; Raven *et al.*, 2012 ; Truffer *et al.*, 2015), qui semble investir les enjeux de la coexistence des modèles sans cependant la nommer. C'est un champ émergent où la dimension géographique des transitions est amenée à poursuivre un effort de recherche sur trois éléments clés (Truffer *et al.*, 2015) : l'ancrage socio-spatial des transitions, la prise en compte du multi-échelle et celle

des relations de pouvoir. L'ancrage socio-spatial des transitions vise à identifier les conditions territoriales favorables (ou non) aux processus de transition vers la durabilité. Il s'agit notamment de saisir les inégalités territoriales associées aux processus de transition (quels sont les espaces favorisés ou défavorisés). Ensuite, la prise en compte du multi-échelle (soit l'articulation entre différentes échelles géographiques et niveaux d'organisation) permet de voir comment les innovations émergent dans différents espaces, comment ces espaces s'interconnectent et comment les acteurs situés à plusieurs échelles interagissent pour diffuser ces mêmes innovations. Enfin, ces deux dimensions amènent à une troisième, qui a trait aux relations, inégales, de pouvoir dans les processus de transition vers la durabilité. Selon les auteurs, les effets de ces processus doivent impérativement être considérés. Cela suppose de porter l'attention aux acteurs « perdants » et « gagnants », aux modèles en interaction, mais aussi aux voix, aux intérêts des acteurs qui les portent, soit aux modalités de coexistence de différents modèles issus de ces processus de transition.

Les perspectives de recherche de ces auteurs sont aujourd'hui articulées autour des inégalités géographiques et de la variabilité spatiale des trajectoires de transition et de leur impact, en portant une attention à deux contextes en particulier : les transitions urbaines et les transitions des pays en développement, mais n'abordent pas encore les processus de transition des modèles agricoles et alimentaires (Binz *et al.*, 2020). Cependant, ces différentes contributions permettent de pointer la nécessaire analyse des conditions et des facteurs territoriaux de ces processus de transition vers la durabilité, leurs effets sur une pluralité de territoires, en vérifiant en quoi les processus de transition des systèmes alimentaires produisent de nouvelles modalités de coexistence de ces mêmes modèles à différentes échelles. Pour avancer dans cette réflexion, nous posons deux hypothèses de travail que nous souhaitons examiner à l'aune des quatre contributions dans cette partie. D'une part, la coexistence des modèles agricoles et alimentaires peut être la condition et le résultat des dynamiques de transition à l'œuvre dans les systèmes alimentaires. Quels sont les facteurs déclencheurs de ces transitions ? Quelles sont les relations entre les acteurs qui impulsent ou freinent ces transitions ? Quelles conditions territoriales stimulent ou contraignent ces processus ? Quels sont les horizons revendiqués par les différents modèles agricoles et alimentaires qui coexistent ? À l'aune de quels paradigmes, valeurs et normes se différencient-ils ? D'autre part, en considérant que les processus de transition varient selon les territoires, leurs échelles, leurs configurations sociales et spatiales et leurs trajectoires, notre deuxième hypothèse considère que la coexistence des modèles peut être appréhendée et gouvernée au niveau des territoires. Quels sont les effets des transitions sur les conditions d'interactions entre les systèmes agricoles et alimentaires dans les territoires ? Quelles sont les nouvelles formes de coexistence produites et à quelles échelles ? Quels

acteurs mettent-elles en présence et quelle est la nature de leurs liens et/ou interactions (coprésence passive, tensions, synergie, complémentarité, etc.) ? Quelles sont les formes d'action publique, de gouvernance et d'accompagnement qui permettent d'engager une diversité d'acteurs et de systèmes vers un même horizon de développement territorial, tout en respectant leur singularité ?

PROCESSUS DE TRANSITION ET COEXISTENCE DES MODÈLES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DANS LES TERRITOIRES : PRÉSENTATION DES ÉTUDES DE CAS

Nous présentons ici les trois études de cas qui composent cette partie pour en tirer les traits communs et complémentaires. Un chapitre panoramique permet d'apporter une analyse originale pour l'appréhension des trajectoires de transition des modèles agroécologiques, particulièrement du point de vue de leur diversité et de leur opérationnalité.

Dans le chapitre 11, Claire Lamine investit l'hypothèse selon laquelle la coexistence, saisie à travers la coprésence dans un même territoire de différents modèles agricoles, « alternatifs » comme « conventionnels », produit des processus d'hybridation et de controverses qui contribuent à la légitimation même des modèles écologisés et, par conséquent, aux processus de transition écologique, dans leur dimension de transformation des visions, des normes et des relations entre acteurs.

Son analyse sur l'Ardèche méridionale repose sur une prise en compte de la coexistence de modèles conventionnels et agricoles, de la coexistence de logiques au sein de l'activité agricole, et de la coexistence territoriale d'initiatives au sein du « système agri-alimentaire territorial », catégorie analytique qui permet à l'auteure d'examiner les conditions territoriales des processus de transition et d'écologisation de l'agriculture. Ses travaux mettent en évidence des trajectoires individuelles d'agriculteurs vers l'agriculture biologique selon trois logiques, qui toutes montrent des formes de combinaisons et d'hybridation dans l'exercice de l'activité agricole. Ces combinaisons et ces hybridations sont observées au niveau des modes de production (bio, non bio), des choix de productions (diversification ou pas ?) et des circuits de commercialisation (court et long). Elles s'inscrivent toutes dans des formes de fonctionnements collectifs (traditionnels, nouveaux comme informels), avec pour horizon la viabilité de l'exploitation agricole. Son approche par les différentes catégories d'acteurs et leurs initiatives révèle les conditions d'émergence de nouveaux modèles de développement et de recomposition du système agri-alimentaire. Ce système est la résultante d'une pluralité de projets individuels ou collectifs d'acteurs agricoles et non agricoles du territoire qui portent à la fois sur des produits spécifiques et des aliments plus

ordinaires. On y trouve des acteurs agricoles conventionnels qui investissent dans des projets de qualification et de structuration des filières qui illustrent des processus de recomposition et de re-différenciation au sein de modèles conventionnels de valorisation de la production locale. De leur côté, des réseaux agricoles alternatifs portent d'autres démarches collectives (par exemple, points de vente collectifs en circuits courts). D'autres initiatives, enfin, ressortissent à de nouveaux acteurs qui se saisissent de la question agricole et alimentaire de leur territoire : les collectivités territoriales, les acteurs de la société civile. Leurs objectifs sont d'offrir une alimentation saine et locale à tous, y compris aux plus vulnérables. Tous ces projets et acteurs contribuent à la recomposition d'un système agri-alimentaire territorial.

Le texte de Claire Lamine montre en quoi la coexistence de modèles agricoles, par des processus de recomposition et de redifférenciation interne, permettent d'activer des processus de transition. Il met particulièrement en lumière comment les conditions territoriales (ex. : identité territoriale ou vocation alimentaire de productions locales) sont des leviers de différenciation des processus de transition (mis en perspective par rapport aux dynamiques d'un autre territoire d'étude de l'auteure, la Biovallée).

Le chapitre 12 d'Emmanuelle Cheyns et Nora Daoud analyse la transition des systèmes alimentaires et la coexistence des modèles par le grain fin des engagements citoyens dans les groupements d'achat locaux, à travers les pratiques quotidiennes des membres et leurs conséquences sur les interactions avec l'agriculture. Leur proposition vient compléter notre analyse sur la coexistence des modèles agricoles et alimentaires en analysant des modalités d'action et de solidarité collectives, en marge des États et à distance des instruments de marchés.

Selon ces deux auteures, derrière chaque modèle agricole et alimentaire, des modèles d'engagement peuvent être identifiés à l'échelle fine des individus et des collectifs. Ces derniers contribuent à saisir les mécanismes de la coexistence des modèles agricoles qui se déclinent sous différentes formes : tensions, associations, nouvelles modalités du « faire ensemble ». Les auteures nous invitent ainsi à côtoyer une géographie des pratiques quotidiennes, et à penser des ruptures et des modalités radicales. Pour certains de ces groupements citoyens, la question n'est plus seulement de renouveler des formes d'approvisionnement, mais de se positionner en rupture avec le marché et de bâtir ou « faire des communautés ». La coexistence des modèles agricoles et alimentaires semble alors devenue difficile, dans la mesure où coexister reviendrait à reconnaître d'autres modèles contestés, et tolérer leur bien-fondé. Dans une perspective MLP de la transition, ces groupements d'achats peuvent être compris et analysés comme des espaces d'innovations, et les auteures s'attachent à vérifier quels sont les changements portés

par ces démarches collectives. Dans leur chapitre, la notion de régime d'engagement mobilisée pour approcher le fonctionnement des groupements d'achats dépasse la simple description des régimes et des valeurs partagées en soulignant les tensions qu'ils suscitent et qui entraînent des modalités de coexistence et de solidarités différentes au sein d'espaces de proximité. L'approche par ces transitions, à l'écart des arènes officielles, contribue à sa manière à une transformation et à une transition prenant en compte un public vulnérable, des producteurs qui parfois sont à l'écart des aides de soutien et des modèles agricoles en cours.

Dans le chapitre 13, Guillaume Duteurtre et ses collègues répondent à la double hypothèse formulée plus haut : les processus de transition génèrent des situations de coexistence de modèles agricoles et alimentaires, et ces situations mêmes de coexistence, si nous les analysons au prisme de trajectoires longues, induisent elles-mêmes des processus de transition. Les conditions territoriales, sociopolitiques et économiques orientent ces trajectoires. Ce chapitre éclaire les modalités de gouvernance de ces processus de transition et des situations de coexistence des modèles agricoles associées, dans le cas du Vietnam, à l'élevage laitier et à son industrialisation.

Les auteurs mobilisent le cadre de la MLP pour expliciter la pluralité des trajectoires de cette agriculture, où plusieurs modèles résultent de processus de transition inscrits dans le temps long ; l'abandon de l'économie collectiviste permet des réformes qui soutiennent l'émergence d'un modèle d'agriculture familiale dans les années 1990. La crise de la mélanine couplée à l'apparition d'une demande sociale en matière de produits sains et sûrs enclenche des réformes qui soutiennent, cette fois-ci, des formes d'agriculture plus intensive et plus industrialisée, donnant naissance à des fermes commerciales et à des mégafermes. Les processus de transition induisent, comme nous en faisons l'hypothèse, non seulement de nouveaux modèles, mais une pluralité de modèles et de trajectoires qui impliquent des formes de coexistence dans les territoires. Ce chapitre a le mérite d'offrir de premiers éléments sur la gouvernance de ces transitions (par les réformes nationales), mais surtout un éclairage sur la volonté explicite des acteurs publics de reconnaître les enjeux de coexistence des modèles agricoles que les autorités locales s'efforcent ainsi de « gérer ». La gouvernance de cette coexistence a pour levier le foncier (maîtrisé par l'État à travers des mécanismes de redistribution), mais aussi la construction et parfois l'imposition de partenariats locaux entre paysans, firmes et autorités locales, et la production de normes et de conventions. Le compromis, comme forme de coexistence, va de pair avec la production de sens autour de l'utilité, de la nécessité et de l'importance du modèle agro-industriel (fourniture de ressources matérielles, production de connaissance, création d'emploi dans les bassins laitiers traditionnels). Ces formes de coexistence se traduisent aussi par des tensions, ce qui souligne le caractère évolutif des formes de

coexistence lors de l'émergence de crises, qu'elles soient économiques ou sanitaires. Probablement faut-il y voir le caractère fragile et éminemment politique d'une gouvernance de la coexistence des modèles lorsqu'elle est portée par les autorités locales. Il reste, comme le soulignent les auteurs, à investir la question des moteurs et des mécanismes de cette coexistence au sein des territoires locaux à partir d'une analyse fine de la dynamique du capital foncier et financier, et leurs implications sur les termes de cette coexistence et sa gouvernance.

Pour conclure cette partie, Philippe Baret et Clémentine Lantier proposent une approche analytique et méthodologique pour penser les effets des transitions et leur opérationnalité. À partir de la question des transitions agroécologiques, les auteurs défendent l'intérêt de la prise en compte de la diversité des trajectoires de transition en s'appuyant sur une critique constructive du cadre de la MLP. Leur proposition a le mérite de mieux situer la diversité des situations de transition, affinant les caractéristiques des différentes trajectoires possibles et leurs implications concrètes. En partant d'un modèle qui semble être unifié (l'agroécologie), ils proposent de le traduire en quatre « propositions agroécologiques » selon une double caractérisation : l'ampleur des changements (échelles, degré d'intégration des acteurs) et les modalités de ce changement (radical, incrémental). Il s'agit de clarifier et de rendre explicites les choix politiques adoptés, lorsque les acteurs énoncent des projets de transition des modèles, soit de penser la transition non seulement par des choix techniques, mais en faisant attention aux conditions sociales, économiques et culturelles. Les auteurs soulignent en particulier la nécessité d'adopter des approches complémentaires, pluridisciplinaires et systémiques, tout en développant la dimension critique et réflexive.

Les trois études de cas présentées se distinguent par une diversité des échelles d'analyse mobilisées (une échelle nationale, une échelle méso d'un territoire institutionnel français, des échelles « micro » de collectifs citoyens), et par des modalités de transition inscrites dans des trajectoires historiques, territoriales, collectives et individuelles différenciées. Ces études de cas interrogent à la fois la diversité des échelles et celle de l'ancrage territorial des processus de transition, et leur articulation. Elles montrent que les voies de la transition ne sont pas toujours linéaires, comme les travaux sur la transition le démontrent, et dévoilent, explicitement ou en creux, les enjeux de coexistence soit de régimes d'action associés à des modèles agricoles (chapitre 11, Lamine), soit de régimes d'engagement individuels et/ou collectifs associés à la consommation alimentaire (chapitre 12, Cheyns et Daoud), ou encore, plus largement, de choix de gouvernance de transitions agricoles à l'échelle nationale (chapitre 13, Duteurtre *et al.*). Les cadres théoriques et analytiques mobilisés relèvent des perspectives multiniveaux d'une part, des régimes d'engagement et des théories de la justification d'autre part. Ils illustrent

chacun, à partir d'une perspective scalaire différente, mais complémentaire, comment les processus de transition à différentes échelles induisent des situations de coexistence de modèles portés par des valeurs, des acteurs et des espaces, qui participent à leur tour à construire des horizons de transition. Le chapitre panoramique (Baret et Antier), quant à lui, fait une proposition conceptuelle et méthodologique, défendant l'intérêt de penser les trajectoires de la transition non seulement à partir des horizons souhaités, mais aussi à partir des choix adoptés à la base, tout en pointant l'incomplétude des cadres des régimes sociotechniques. C'est un chapitre qui pose, de manière innovante, l'importance des analyses à la fois réflexives, critiques et engagées.

CONCLUSION

Penser la transition à l'aune des enjeux de coexistence des modèles agricoles et alimentaires nous a amenées à formuler une double hypothèse sur les liens entre transition et coexistence des modèles, particulièrement la place des territoires dans ces processus de changement. Les études de cas éclairent chacune une dimension particulière des conditions territoriales d'une production de situations de coexistence de modèles. Elles donnent à voir les facteurs déclencheurs des transitions en question, les relations entre acteurs, situés à différentes échelles, et amènent à penser les conditions territoriales stimulant ou freinant ces processus de transition. Cependant, les études de cas instruisent encore assez peu la question des trajectoires revendiquées par ces dynamiques. Le chapitre de Duteurtre *et al.* est assez éclairant à cet égard. Le chapitre panoramique de Baret et Antier revient d'ailleurs sur la nécessité de mettre en visibilité les visions politiques associées à ces modèles qui poseraient les termes d'une gouvernance de la coexistence des modèles agricoles et alimentaires.

Ces contributions ouvrent ainsi, et à des degrés divers, la question de cette gouvernance de la coexistence des modèles au sein de territoires à partir d'une triple perspective.

Perspective 1 : *autour des échelles spatiales des processus de transition et de production des formes de coexistence*. La question scalaire interroge la circulation des normes, des valeurs et des contenus des modèles issus des processus de transition. Il reste à examiner l'effet de l'articulation de ces échelles sur les modalités de coexistence et leur gouvernance. Certaines échelles peuvent être mobilisées pour consolider, asseoir et légitimer certaines innovations qui font tension et produisent des conflits à d'autres échelles. Nous parlons alors de connexions transscalaires (Peralta *et al.*, 2014 ; Cerdan *et al.*, 2012).

Perspective 2 : *autour des acteurs et de la compréhension de leurs stratégies et logiques d'accès aux ressources*. L'apport des analyses à

l'échelle micro est à ce titre très instructif pour penser les modalités de construction des processus de coexistence dans les territoires du proche et du lointain. Les processus de domination et les jeux de pouvoir sont souvent assez mal développés dans les travaux sur la transition des modèles, et, de fait, les formes de coexistence et leurs implications sociales, spatiales et politiques peu éclairées. Engager des analyses sur les dispositifs de gouvernance de la coexistence mérite que l'on se penche sur le renouvellement (ou la reproduction) des rapports entre l'État, le marché et les acteurs de la société civile aux échelles territoriales, et sur la reproduction des inégalités structurelles.

Perspective 3 : *autour des trajectoires territoriales pour d'une part instruire la question des temporalités et des spatialités différenciées, d'autre part saisir les effets des contextes territoriaux dans toute leur épaisseur, mais aussi la manière dont ils conditionnent des formes de gouvernance de cette coexistence des modèles*. Ce faisant, l'analyse des trajectoires territoriales permet de monter en généricité à partir des approches comparatives.

Ces trois perspectives alimentent l'analyse et la compréhension des modalités de coexistence des modèles agricoles et alimentaires. Le contexte actuel de crise sanitaire et climatique appelle à suivre l'appel de Baret et Antier à adopter des approches systémiques et pluridisciplinaires pour appréhender ces processus de transition, des approches plus réflexives, plus engagées et politiquement situées. Les chapitres de cette partie nous y invitent plus que jamais.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Binz C., Coenen L., Murphy J., Truffer B., 2020. Geographies of transition. From topical concerns to theoretical engagement: a commentary on the transitions research agenda. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 34, 1-3.

Bui S., 2015. Pour une approche territoriale des transitions écologiques. Analyse de la transition vers l'agroécologie dans la Biovallée. Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de docteur délivré par l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech). Spécialité : sciences sociales, AgroParisTech, Paris.

Bui S., Cardona A., Lamine C., Cerf M., 2016. Sustainability transitions: insights on processes of niche-regime interaction and regime reconfiguration in agri-food systems. *Journal of Rural Studies*, 48, 92-103.

Coenen L., Benneworth P., Truffer B., 2012. Toward a spatial perspective on sustainability transitions. *Research Policy*, 41 (6), 968-979.

Dumont A., Gasselin P., Baret P., 2020. Transitions in agriculture: three frameworks highlighting coexistence between a new agroecological configuration and an old, organic and conventional configuration of vegetable production in Wallonia (Belgium). *Geoforum*, 108, 98-109.

El Bilali H., Callenius C., Strassner C., Probst L., 2018. Food and nutrition security and sustainability transitions in food systems. *Food and Energy Security*, 8 (2), 1-20.

Geels F.W., 2002. Technological transitions as evolutionary reconfiguration processes: a multi-level perspective and a case-study. *Research Policy*, 31 (8), 1257-1274.

Geels F., Raven R., 2006. Non-linearity and expectations in niche-development trajectories: ups and downs in Dutch biogas development (1973-2003). *Technology Analysis and Strategic Management*, 18 (3-4), 375-392.

Geels F.W., Schot J., 2007. Typology of sociotechnical transition pathways. *Research Policy*, 36 (3), 399-417.

Grin J., Rotmans J., Schot J., 2010. *Transitions to Sustainable Development: New Directions in the Study of Long-Term Transformative Change*, Routledge.

Hansen T., Coenen L., 2015. The geography of sustainability transitions: review, synthesis and reflections on an emergent research field. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 17, 92-109.

Hinrichs C.C., 2014. Transitions to sustainability: a change in thinking about food systems change? *Agriculture and Human Values*, 31 (1), 143-155.

Hölscher K., Wittmayer J.M., Loorbach D., 2018. Transition *versus* transformation: what's the difference? *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 27, 1-3.

Ingram J., 2015. Framing niche-regime linkage as adaptation: an analysis of learning and innovation networks for sustainable agriculture across Europe. *Journal of Rural Studies*, 40, 59-75.

Köhler J., Geels F., Kern F., Markard J., Wieczorek A., Alkemade F., Avelino F., Bergek A., Boons F., Fünfschilling L., Hess D., Holtz G., Hyysalo S., Jenkins K., Kivimaa P., Martiskainen M., McMeekin, A., Mühlemeier M., Nykvist B., Onsongo E., Pel B., Raven R., Rohracher H., Sandén B., Schot J., Sovacool B., Turnheim B., Welch D., Wells P., 2019. An agenda for sustainability transitions research: state of the art and future directions. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 31, 1-32.

Lamine C., 2012. «Changer de système» : une analyse des transitions vers l'agriculture biologique à l'échelle des systèmes agri-alimentaires territoriaux. *Terrains et Travaux*, 20 (1), 139-156.

Lawhon M., Murphy J.T., 2012. Socio-technical regimes and sustainability transitions: insights from political ecology. *Progress in Human Geography*, 36 (3), 354-378.

Levidow L., 2015. European transitions towards a corporate-environmental food regime: agroecological incorporation or contestation? *Journal of Rural Studies*, 40, 76-89.

Longhurst N., 2015. Towards an 'alternative' geography of innovation: alternative milieu, socio-cognitive protection and sustainability experimentation. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 17, 183-198.

Loorbach D., 2010. Transition management for sustainable development: a prescriptive, complexity-based governance framework. *Governance*, 23 (1), 161-183.

Markard J., Hekkert M., Jacobsson S., 2015. The technological innovation systems framework: response to six criticisms. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 16, 76-86.

Meynard J.-M., Messéan A., Charlier A., Farès M., Bail M.L., Magrini M.-B. *et al.*, 2013. *Freins et leviers à la diversification des cultures. Étude au niveau des exploitations agricoles et des filières*. Synthèse du rapport d'étude, Paris, Inra, Délégation à l'expertise scientifique, à la prospective et aux études.

Murphy J.T., 2015. Human geography and socio-technical transition studies: promising intersections. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 17, 73-91.

Negro S.O., Hekkert M.P., 2008. Explaining the success of emerging technologies by innovation system functioning: the case of biomass digestion in Germany. *Technology Analysis and Strategic Management*, 20 (4), 465-482.

Raven R., Schot J., Berkhout F., 2012. Space and scale in socio-technical transitions. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 4, 63-78.

Rotmans J., Kemp R., Van Asselt M., 2001. More evolution than revolution: transition management in public policy. *Foresight, The Journal of Future Studies, Strategic Thinking and Policy*, 3 (1), 15-31.

Schot J., Geels F. W., 2008. Strategic niche management and sustainable innovation journeys: theory, findings, research agenda, and policy. *Technology Analysis and Strategic Management*, 20 (5), 537-554.

Smith A., Voß J.P., Grin J., 2010. Innovation studies and sustainability transitions: the allure of the multi-level perspective and its challenges. *Research Policy*, 39 (4), 435-448.

Spaargaren G., Oosterveer P., Loeber A. (eds), 2013. *Food Practices in Transition: Changing Food Consumption, Retail and Production in the Age of Reflexive Modernity*, New York, Routledge.

Truffer B., Murphy J.T., Raven R., 2015. The geography of sustainability transitions: contours of an emerging theme. *Environmental Innovation and Societal Transitions*, 17, 63-72.

Van Gameren V., Ruwet C., Bauler T., 2015. Towards a governance of sustainable consumption transitions: how institutional factors influence emerging local food systems in Belgium. *Local Environment*, 20 (8), 874-891.

Vittersø G., Tangeland T., 2015. The role of consumers in transitions towards sustainable food consumption. The case of organic food in Norway. *Journal of Cleaner Production*, 92, 91-99.

11
LE RÔLE DES INTERACTIONS ENTRE BIO ET « CONVENTIONNEL » DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU SYSTÈME ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE L'ARDÈCHE MÉRIDIONALE

Claire Lamine

De manière croissante, l'échelle territoriale est reconnue comme pertinente pour traiter de la transition écologique des systèmes alimentaires, à l'échelle internationale (IFPRI, 2015 ; IPES-Food, 2018) comme à l'échelle nationale (projets alimentaires territoriaux[1]). En sciences sociales, de nombreux travaux ont exploré les mécanismes freinant, voire empêchant, les processus de transition écologique ou au contraire les facilitant, que ce soit à l'échelle des pratiques agricoles ou alimentaires (Cowan et Gunby, 1996), des filières (Lamine *et al*., 2009), des systèmes alimentaires alternatifs (Brunori *et al.*, 2011) ou, plus récemment, des systèmes alimentaires territoriaux (Lamine *et al*., 2015 ; Bui *et al*., 2016).

Néanmoins, ces travaux se focalisent souvent sur des réseaux dits « alternatifs », réseaux d'agriculteurs ou associant agriculteurs et consommateurs, et parfois d'autres acteurs des filières et des territoires, et traitent peu des interactions de ces réseaux avec les acteurs en place et inscrits dans des pratiques de production, de transformation, de distribution et de consommation plus « conventionnelles ». Or des travaux récents suggèrent que la coprésence sur un territoire donné de réseaux et d'acteurs inscrits respectivement dans des modèles agricoles et alimentaires

1. Loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt.

alternatifs et conventionnels produit des processus d'hybridation, mais aussi des critiques et des controverses qui contribuent au fil du temps à l'affirmation et à la légitimation des modèles écologisés, donc plus largement aux processus de transition écologique (Lamine, 2012 ; Cardona et Lamine, 2014 ; Lamine, 2017).

Ce chapitre rend compte d'un cas d'étude situé en Ardèche méridionale, où a été suivie depuis une douzaine d'années la trajectoire de transition agroécologique, à partir notamment du cas de l'agriculture biologique (AB), mais plus largement des autres formes d'écologisation des pratiques et de renouvellement des circuits de distribution alimentaire et des formes d'accompagnement agricole. L'analyse s'appuie sur la notion de système agri-alimentaire territorial, catégorie analytique qui permet d'englober non seulement les acteurs locaux des filières de production, de transformation, de distribution, mais aussi le conseil technique, les politiques publiques territoriales ou territorialisées, les consommateurs et la société civile locale et donc, de fait, les différents dispositifs et réseaux mettant en relation production, commercialisation et consommation. Cette catégorie analytique permet d'englober ainsi non seulement les acteurs et réseaux « alternatifs », mais aussi ceux qui s'inscrivent dans des modèles plus « conventionnels »[2]. Ce chapitre explorera plus spécifiquement les processus d'interaction entre réseaux alternatifs et conventionnels (hybridation, mais aussi critiques, controverses et redifférenciation), dont on peut faire l'hypothèse qu'ils constituent un moteur de transition écologique à l'échelle du système agri-alimentaire territorial en contribuant à l'affirmation et à la légitimation de « narratifs » d'écologisation au fil du temps, et donc à asseoir des changements de visions et de pratiques, mais aussi parfois des transformations des rapports de force entre acteurs alternatifs et conventionnels.

Le territoire de l'Ardèche méridionale est un territoire rural peu dense alternant zones de vallées en général cultivées, de terrasses et de montagnes, et maillé par des villes de tailles variables, dont la plus importante, Aubenas, représente une agglomération d'environ 55 000 habitants sur les 140 000 du territoire. L'Ardèche est souvent associée à la figure des « néoruraux »[3], et la région a de fait été dans les années 1970, mais aussi plus tard, une terre d'accueil pour le mouvement de retour à la terre (Rouvière, 2015). Au départ, ces néoruraux, figures nouvelles dans un contexte de fort exode rural, se sont installés dans des zones à l'abandon telles que les zones de terrasses en montagne, les ont restaurées, et pour certains y ont mis en place une activité agricole, entre autres d'élevage caprin pour la production de fromages de chèvre, comme le

2. Le qualificatif de conventionnel et d'alternatif est bien sûr toujours relatif et évolutif (Lamine, 2017).
3. Catégorie, rappelons-le, assez hétérogène.

veut l'imaginaire collectif… Peu sont restés, mais nombreux sont aussi ceux qui se sont petit à petit intégrés localement, participant activement à la vie sociale, culturelle et économique des villages, et développant parfois des systèmes innovants d'organisation collective soutenant leur activité, comme on le verra plus loin. Mais l'Ardèche méridionale, c'est aussi une zone qui, des années 1950 aux années 1980, a été marquée par l'âge d'or des cultures fruitières, à vocation d'exportation en dehors du territoire et sur un mode très organisé. À son apogée, au milieu des années 1980, la coopérative fruitière locale comptait 2 500 adhérents, commercialisait 95 % de la production fruitière de l'Ardèche méridionale, atteignant 25 000 à 30 000 tonnes de fruits vendus, toutes espèces confondues (pêches, pommes, poires, cerises notamment), ce qui en faisait un acteur majeur sur le plan national et même européen. À partir du début des années 1990, la production locale a perdu sa compétitivité par rapport à des zones moins enclavées, les structures d'exploitation, assez petites, étant en outre moins rationalisables que celles de régions émergentes et concurrentes du sud de la France ou d'autres pays, dans un contexte de montée en puissance de la grande distribution, et l'arboriculture a ainsi connu depuis une vingtaine d'années une période de déclin continu (Lamine *et al*., 2015). Aujourd'hui, la coopérative ne voit plus passer que 2 000 tonnes de fruits (soit environ 15 fois moins que dans la période faste), toutes espèces confondues. Les châtaignes, production traditionnelle des zones de pente, en forment désormais la production phare.

La démarche initiale a été de partir des trajectoires d'agriculteurs ayant amorcé un projet de transition vers l'AB, qu'il conduise à une conversion partielle ou totale, qu'il démarre à l'installation ou se dessine en cours de parcours[4]. Cette approche a permis de retracer les trajectoires dans leurs diverses dimensions et interactions. Ces trajectoires s'inscrivent en effet dans des collectifs plus ou moins formels (groupes de producteurs, Amap[5], magasins de producteurs, coopératives), et ces agriculteurs sont engagés dans une diversité d'interactions avec d'autres agriculteurs bio et conventionnels et d'autres acteurs du système agri-alimentaire territorial. Dans un second temps a été retracée, à l'échelle de ce système agri-alimentaire territorial, la diversité de dynamiques qui ont émergé tant du côté de l'agriculture conventionnelle que de celui des réseaux d'agriculture biologique et paysanne depuis les années 1990[6]. Il s'agit de comprendre comment ces différentes trajectoires et dynamiques s'articulent ou non au sein d'un processus de transition du système agri-alimentaire territorial.

4. Enquête auprès de 15 agriculteurs conduite en 2009 (Cambien, 2009).
5. Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne.
6. Enquête au long cours entre 2009 et 2018. Au total, entre 2009 et aujourd'hui a été conduite une cinquantaine d'entretiens, et plusieurs dizaines d'événements et réunions sur ces sujets ont été analysés.

TRAJECTOIRES D'AGRICULTEURS VERS L'AB : COMBINAISON DE MODÈLES ET INTERACTIONS AVEC LES ACTEURS CONVENTIONNELS

L'analyse des trajectoires d'agriculteurs vers l'AB a porté sur deux productions, le maraîchage et l'arboriculture, qui, malgré leurs dynamiques différentes — l'une connaissant un certain renouveau sur le territoire dans la période récente, et l'autre en déclin continu depuis plus de vingt ans —, ont pour caractéristiques communes de présenter une grande diversité de circuits de commercialisation mobilisés par les producteurs. L'enquête visait à retracer l'évolution du producteur et de son exploitation dans ses différentes composantes (mode de production, commercialisation, mais aussi réseaux, apprentissages, conceptions techniques) à partir de l'installation — en prenant également en compte les antécédents professionnels éventuels — jusqu'à la période actuelle. L'objectif était de dégager des logiques d'évolution des exploitations, sous-tendues par des modalités spécifiques d'interactions entre production et commercialisation et par les liens particuliers qu'ont les producteurs avec divers réseaux locaux, y compris conventionnels. Malgré la singularité des trajectoires des producteurs se dessinent ainsi trois principales logiques d'évolution des exploitations.

La première logique d'évolution est celle de maraîchers bio choisissant de rester sur un système de production très diversifié. Elle vise à une valorisation optimale de ces productions très diverses, et se traduit par un ajustement conjoint du système de production et du système de commercialisation visant à optimiser l'ensemble. L'ajustement porte sur les surfaces (restant très restreintes), les volumes produits, la diversité, mais aussi sur la qualité des produits : le choix d'un mode de production alternatif (par exemple dans les choix de variétés) conduit à des produits très divers, mais souvent irréguliers, diversité et irrégularité que les circuits privilégiés permettent de valoriser (marchés ou paniers notamment). La diversité est aussi liée, pour certains, à l'inscription initiale dans un projet d'autosubsistance.

La deuxième logique d'évolution correspond à des maraîchers bio s'orientant progressivement vers une « rationalisation » de leur production pour fournir des volumes plus importants. Alors que les agriculteurs précédents sont plutôt des agriculteurs en installation et ne provenant pas du milieu agricole local, ceux-ci sont plus ancrés dans ce dernier (voire reprennent la ferme familiale). Ils ont le même point de départ que le groupe précédent (surfaces limitées), mais ils augmentent progressivement leurs surfaces et leur production, qu'ils rationalisent au travers d'une mécanisation croissante et de la combinaison de circuits courts et de circuits longs afin d'atteindre une meilleure viabilité. Dans ces

stratégies, ces circuits jouent un rôle complémentaire. La vente en gros permet au producteur d'envisager sa production à maxima et d'économiser sur les coûts de production, et la vente directe permet d'écouler des produits non valorisés dans les autres circuits et joue ainsi le rôle de tampon, tout en lissant les prix à la hausse.

Enfin, la troisième est celle d'arboriculteurs-viticulteurs conventionnels contraints de diversifier leur système de production et de commercialisation pour pérenniser leur exploitation, ce qu'ils font par la mise en place de nouvelles cultures et une transition partielle vers l'AB. La production de légumes représente une piste et une source importante de diversification : il s'agit de productions rapides à mettre en place et nécessitant peu d'investissement. Le développement de la vente directe ou en circuits courts qui accompagne ces changements rend nécessaire une diversification de la gamme de légumes produits.

Dans ces trois types de trajectoires, c'est avant tout la viabilité, celle d'un projet d'installation ou d'une exploitation existante, qui est en jeu : optimisation sur une structure très contrainte, viabilisation de l'activité après quelques années d'une hyperdiversification (productive et commerciale) difficilement tenable sur le long terme (Dupré *et al*., 2017), ou maintien de l'exploitation dans un contexte de crise sectorielle. Toutes ces transitions s'appuient sur une *combinaison* de circuits (courts, et souvent courts et longs), de productions, voire de modes de production (bio et conventionnel). Ces trajectoires et ces formes de combinaison s'inscrivent dans des modes de fonctionnement collectifs, qu'il s'agisse de ceux, déjà bien ancrés sur le territoire et institutionnalisés, des coopératives, de collectifs constitués pour approvisionner certains circuits comme les Amap ou autres formes de distribution de paniers, les points de vente collectifs, la restauration collective, ou encore de réseaux informels d'échange de matériel entre producteurs bio (Lamine et Cambien, 2011).

UNE DIVERSITÉ D'INITIATIVES ÉMANANT TANT DU MONDE CONVENTIONNEL QUE DU MONDE BIO ET ALTERNATIF

On peut distinguer, parmi les initiatives qui ont émergé des années 1990 à aujourd'hui, trois catégories : celles émanant des acteurs agricoles classiques (coopératives, groupements de producteurs, chambres consulaires, etc.), celles émanant des acteurs alternatifs du développement rural et agricole (réseaux d'agriculteurs biologiques ou Civam[7] par exemple), et celles émergeant notamment dans la période plus récente, à partir des collectivités territoriales et/ou d'acteurs de la société

7. Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural.

civile. Ces différents types d'initiatives contribuent, au fil du temps, à une reconfiguration plus large à l'échelle du système agri-alimentaire territorial (figure 11.1).

Au rang des initiatives émanant des acteurs agricoles conventionnels, des démarches de qualification, dans cette région comme ailleurs, ont été construites autour de produits spécifiques propres à la région, et au travers d'indications géographiques. Ainsi ont été créées des Appellations d'origine contrôlée (AOC) vinicoles bien sûr, mais aussi une AOC sur le picodon (fromage de chèvre) en 1983, puis une AOC sur la châtaigne en 2006 — sans compter l'AOP Fin gras du Mézenc (viande de bœuf), qui concerne quelques communes du territoire. Dans le cas du vin, les coopératives locales ont œuvré à partir des années 1990 à une démarche de relance appuyée par la création, en 1994, d'une union des coopératives couvrant toute l'Ardèche méridionale. Cette union a mis en œuvre un processus d'économie d'échelle (qui a conduit dans la période plus récente à la disparition de plusieurs coopératives locales), de coordination dans la valorisation et la commercialisation des vins locaux, et enfin de segmentation en différentes cuvées, incluant des cuvées de vin biologique. Parallèlement à ces démarches coopératives, progressivement de nombreux producteurs ont choisi de se lancer dans la vinification à l'échelle individuelle, en développant de nouvelles stratégies visant à différencier leurs vins et en s'organisant parfois collectivement pour certaines étapes (avec par exemple une Cuma[8] d'embouteillage). C'est ainsi qu'aujourd'hui de nombreux vignerons se sont inscrits dans le mouvement des vins « naturels » (Barrey et Teil, 2011), tandis que d'autres encore se sont lancés dans la revalorisation d'un cépage ancien comme le chatus, illustrant le processus de recomposition et de redifférenciation qui se joue entre des formes plus conventionnelles et plus alternatives de valorisation de la production locale.

Pour ce qui est de la châtaigne, produit traditionnel du territoire, historiquement central dans les régimes alimentaires jusqu'au début du XXe siècle, elle a également fait l'objet d'un processus de relance fortement appuyé par des programmes agricoles financés sur fonds publics (Dupré, 2002). Du côté de la valorisation, les producteurs, mais aussi les entreprises de transformation — pour certaines plus que centenaires — ont soutenu la démarche de création d'une AOC Châtaigne d'Ardèche, qui aboutit en 2006. Du côté de l'appui technique, un programme de « reconquête de la châtaigneraie » a été mis en place en 2013 sous l'impulsion du syndicat professionnel et avec l'appui du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche et de la chambre d'agriculture. Il a notamment permis de remettre en état de nombreuses châtaigneraies qui avaient été laissées à l'abandon ou mal entretenues (Demené et Audibert, 2017).

8. Coopérative d'utilisation de matériel agricole.

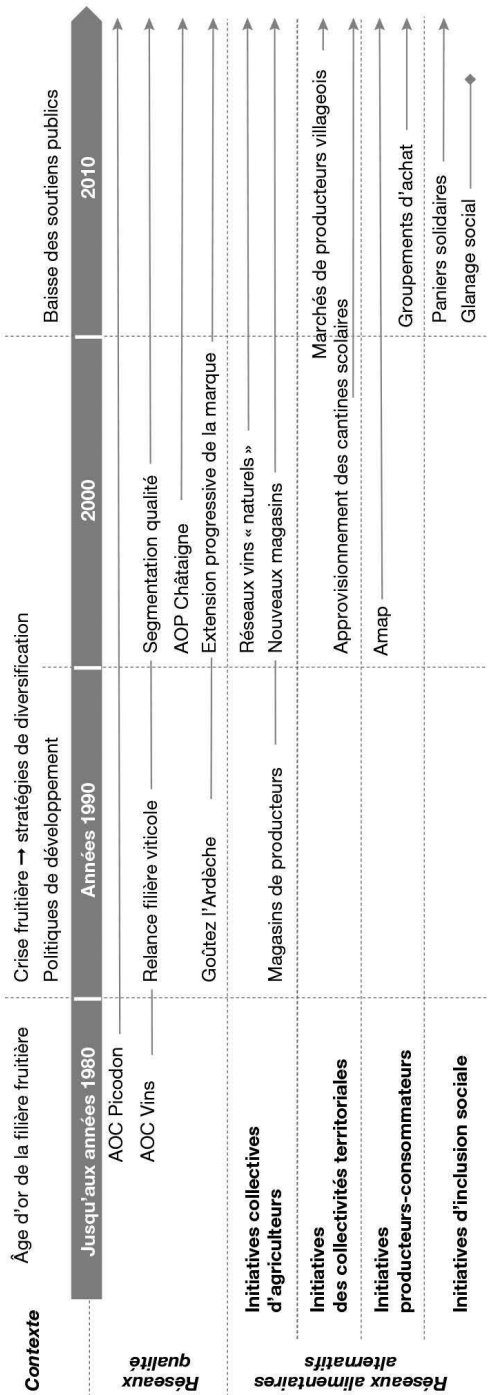

Figure 11.1. Trajectoire des diverses initiatives.

Là aussi, comme dans le secteur viticole, se dessine un processus de recomposition du secteur et de redifférenciation qui se traduit par de nombreuses démarches de valorisation à petite échelle, individuelle et collective, autour par exemple d'ateliers collectifs de transformation.

Ces démarches de qualification des produits et de structuration des filières ont porté sur des produits spécifiques (vin et châtaigne), ne formant pas ou plus l'ordinaire des régimes alimentaires des habitants du territoire. Ils ont néanmoins contribué à une revalorisation globale de l'agriculture locale, dont le cas du vin est exemplaire, puisque les vins ardéchois, auparavant considérés comme des vins de qualité fort modeste, se trouvent aujourd'hui en très bonne place dans la consommation locale, mais aussi dans les restaurants, caves et bars à vin des grandes villes.

En parallèle a également émergé une diversité d'initiatives portant quant à elles sur des produits plus ordinaires, tels que les fruits et légumes, la viande, le pain, etc. À mi-chemin entre produits spécifiques (souvent dotés de signes de qualité officiels) et produits ordinaires, et incluant de fait les deux, la marque Goûtez l'Ardèche a été créée par les chambres consulaires[9] en 1994. Elle couvre aujourd'hui environ 400 références, allant de la charcuterie aux conserves en passant par le vin ou les biscuits et une diversité d'autres produits, distribués dans des circuits très divers eux aussi, des supermarchés aux magasins des zones touristiques. Elle est aussi apposée aux menus de certains restaurants locaux partenaires de la marque.

Les agriculteurs s'inscrivant dans certains réseaux alternatifs du développement rural et de l'agriculture paysanne et/ou biologique ont de leur côté développé un ensemble d'initiatives propres. La plus symbolique est probablement celle des « points de vente collectifs », ou magasins de producteurs. L'un des premiers, ouvert en 1997 à Aubenas, la ville la plus importante du territoire, fut créé à l'initiative d'un animateur d'une formation centrée sur la pluriactivité et l'intégration production-transformation-commercialisation-services, laquelle a accompagné, durant les années 1990 et 2000, les jeunes agriculteurs, mais aussi d'autres porteurs de projets dans leur projet de vie et leur projet professionnel[10]. L'idée initiale était d'accompagner les jeunes agriculteurs en les impliquant dans l'outil de commercialisation de manière à structurer leur exploitation et leur production autour des besoins du magasin, et le fonctionnement était et reste fondé sur le collectif, la solidarité, et le lien direct aux consommateurs, puisque chaque producteur associé s'engage à

9. Chambres d'agriculture, de commerce et d'industrie, des métiers et de l'artisanat.

10. Formation initialement conçue en Isère par le réseau d'associations d'éducation populaire Peuple et Culture, avec l'appui de Pierre Müller, chercheur au CNRS, à l'origine de travaux sur la pluriactivité et justement du concept d'exploitant rural (Müller *et al.*, 1989), et reprise en Ardèche.

être présent au magasin une demi-journée par semaine, et à pouvoir parler de ses produits, mais aussi de ceux des autres producteurs. Lors de nos premières enquêtes conduites en 2009, la transmission générationnelle semblait difficile, et certains anciens regrettaient que les repreneurs potentiels n'intègrent pas toujours facilement les principes fondateurs et soient plus « consommateurs de collectif » que réellement engagés. Dix années plus tard, la relève a été prise et les autres magasins de producteurs ouverts depuis lors ont l'air d'avoir trouvé leur public à la fois auprès des producteurs engagés et des consommateurs qui les fréquentent. Entre le point de vente historique évoqué plus haut et le dernier créé sur la commune de Villeneuve-de-Berg en 2018, paraît se dessiner une ouverture plus large en matière de profils des consommateurs, tenant : à la localisation de ces magasins (centre-ville ancien pour le premier, zone commerciale sur une route nationale pour le dernier) ; à la diversité de la gamme de produits offerte (avec l'inclusion d'un système moins engageant d'apporteurs non contraints à une présence sur le magasin) ; à leur stratégie de communication ; et probablement enfin à un intérêt croissant pour les produits locaux. Quant aux magasins bios, ils ont aussi pour certains réorienté leur approvisionnement vers les produits locaux, comme c'est le cas par exemple de la Biocoop d'Aubenas, en cohérence avec une priorité énoncée dans le réseau Biocoop[11]. Enfin, au rang des initiatives émanant de la société civile et des réseaux d'agriculture paysanne et de développement rural, on trouve sur ce territoire comme ailleurs également des Amap, des groupements d'achats de produits biologiques, et des événements certes ponctuels, mais touchant une diversité encore plus grande de consommateurs que sont par exemple les week-ends « de ferme en ferme » organisés depuis 1999 par les Civam.

La troisième catégorie d'initiatives touchant les habitants et l'alimentation ordinaire est celle qui est impulsée par les collectivités territoriales et/ou des associations locales. Les « bistrots de pays » se sont développés à partir de 2008 en Ardèche. Leur vocation est d'offrir aux habitants un lieu de restauration ouvert à l'année (dans une région fortement touristique où de nombreux établissements sont saisonniers) et fournissant un service « public » (au sens large) pouvant être par exemple une antenne postale, la fourniture des repas de l'école municipale, ou encore une épicerie. Les marchés de producteurs ont aussi fleuri depuis quelques années dans les villages du secteur. Saisonniers, ils sont en général initiés par les municipalités et des associations locales, et dotés de chartes de fonctionnement visant notamment à privilégier les producteurs locaux et à les engager à une régularité de présence sur la saison. Ils créent des lieux et temps d'échange entre producteurs, habitants (au travers par exemple de l'implication des associations de parents d'élèves des

11. Biocoop Case Study Report. Projet Healthygrowth, 28 p. (synthèse française : Lamine C., Rousselle E., Étude de cas Biocoop, 10 p.).

écoles villageoises) et estivants, et contribuent à l'animation locale et à l'attractivité de certains villages. Enfin, ici comme ailleurs la restauration collective, notamment scolaire, dans la ville d'Aubenas (Cambien, 2009), mais aussi dans de plus petites communes, s'est réorientée progressivement vers l'approvisionnement local, au travers de diverses stratégies allant de l'achat direct à des producteurs pour les cuisines en régie directe au remplacement, dans la commande publique, des prestataires habituels (grosses entreprises spécialisées) par des restaurants locaux, auxquels ce débouché fournit une activité régulière sur l'année, complémentaire de l'activité estivale liée au tourisme.

D'autres initiatives ont été lancées par les réseaux associatifs locaux, notamment pour toucher des publics jugés délaissés par les acteurs agricoles et/ou publics, qu'il s'agisse des agriculteurs ou des consommateurs. Du côté des agriculteurs a notamment été développé un dispositif d'accompagnement à l'installation reposant sur un système de tutorat entre agriculteurs expérimentés et agriculteurs en installation. Du côté des consommateurs, outre la déclinaison locale de dispositifs nationaux comme les « paniers solidaires » au sein des Jardins de Cocagne, des acteurs associatifs ont développé une série d'initiatives originales traitant non seulement d'accessibilité sociale à une alimentation de qualité, mais aussi d'interactions et d'apprentissages croisés entre producteurs et consommateurs. À ce titre, des chantiers de « glanage social » ont par exemple été initiés impliquant un centre social, des familles, et des agriculteurs locaux autour de chantiers collectifs de récolte, mais aussi de transformation de fruits et légumes[12].

LA DIFFICILE ÉMERGENCE D'UN PROJET AGRI-ALIMENTAIRE PARTAGÉ À L'ÉCHELLE DE L'ENSEMBLE DES ACTEURS

Ces initiatives, dans leur diversité (réseaux « qualité » des acteurs conventionnels, réseaux agricoles alternatifs, initiatives des acteurs publics et associatifs), ont contribué à une reconfiguration du système agri-alimentaire territorial au long des trois dernières décennies. En effet, elles ont touché différents types d'agriculteurs, de circuits, de produits, et engagé différents maillons de ce système (production, transformation, distribution, politiques publiques). Cette reconfiguration est visible dans la diversité croissante des initiatives présentes, mais se traduit aussi par l'évolution de quelques indicateurs. Ainsi, la part de l'AB dans l'agriculture locale (bien que celle-ci soit en partie liée à des cultures exportées en dehors du territoire) est aujourd'hui autour de 25 %, bien au-delà de

12. http://civamardeche.org/Glanage-social (consulté le 13/01/2021).

la moyenne nationale et régionale. Quant à la part de la consommation locale, nos observations suggèrent qu'elle augmente dans la période récente du fait d'une plus forte présence et visibilité de ces initiatives[13].

Nous ne pouvons toutefois pas parler d'un projet partagé à l'échelle de l'ensemble des acteurs du système agri-alimentaire territorial. Lors de nos premières enquêtes en 2009, certains acteurs locaux s'interrogeaient sur la faisabilité d'un outil de type plateforme, qui aurait facilité l'accès des producteurs ardéchois à la restauration collective et d'autres débouchés (grossistes distants, grande distribution, magasins locaux, etc.). L'examen de plusieurs démarches collectives et de leurs succès ou difficultés[14] nous avait conduits à insister sur l'enjeu de la (re)définition du partage des risques et responsabilités, mais aussi plus largement à nous questionner sur ce qui pouvait faire projet partagé. La restauration collective semblait alors la plus susceptible de faire « pont » entre les mondes professionnels conventionnels et alternatifs ainsi qu'entre les agriculteurs et les autres habitants du territoire du fait de la légitimité peu contestée de ce « circuit » pour les agriculteurs, à l'inverse d'autres pouvant alors être jugés élitistes ou marginaux (Lamine et Cambien, 2011). Entre-temps, en 2014, a été créée une plateforme nommée « D'Ardèche et de saison », mais l'amélioration de la structuration collective et territoriale des filières, notamment en vue d'approvisionner la restauration collective, reste un enjeu fort.

La même année, en 2014, la loi d'avenir agricole a institutionnalisé et défini, bien que de manière assez vague, la notion de projet alimentaire territorial[15]. En 2016, trois acteurs du territoire, la chambre d'agriculture, le centre du développement agroalimentaire qui porte la marque Ardèche le Goût, et le pays de l'Ardèche méridionale, se sont lancés dans la définition d'un tel projet en répondant à l'appel à projets du PNA. Ce projet comportait trois axes : sensibilisation à la réduction des déchets dans les cantines scolaires, maintien du foncier agricole et étiquetage des produits sur les marchés. Le projet, intitulé « Alimentation et développement territorial », s'appuyait plus sur un argument de développement économique et de convergence autour de l'alimentation que sur une visée d'écologisation. Ceci peut paraître surprenant étant donné les acquis et les atouts du territoire, mais se comprend par le choix des partenaires associés (ou non). Or ce projet n'associait directement aucun des acteurs alternatifs de

13. Bien qu'une évaluation plus fine serait à conduire sur ce point.

14. Notamment celle d'une tentative d'organisation collective autour de la production de légumes bio, associant la coopérative fruitière, la chambre d'agriculture et un grossiste bio (Cambien, 2009 ; Lamine, 2012).

15. Les projets alimentaires territoriaux (PAT) sont définis comme visant à rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs, et à développer l'agriculture sur les territoires et la qualité de l'alimentation. Ils sont soutenus notamment par le Programme national de l'alimentation (PNA).

l'agriculture paysanne et biologique et du développement rural, ce qui a pu conduire à un sentiment de récupération chez certains acteurs pionniers du territoire. Cela souligne surtout l'enjeu de repérer et d'associer la diversité des acteurs contribuant de fait, comme notre analyse l'a montré, à la reconfiguration en cours du système agri-alimentaire territorial.

DISCUSSION AUTOUR DES PROCESSUS D'INTERACTION : COMBINAISON, INFLUENCE, REDIFFÉRENCIATION

Les trois types de trajectoires d'agriculteurs identifiés plus haut traversent en partie les frontières entre agriculture biologique et agriculture conventionnelle, entre agriculteurs de souche et néoruraux, et entre circuits courts et circuits longs. Ainsi, des producteurs qui auraient pu être jugés assez antagonistes dans leur manière d'envisager leur système de production et de commercialisation, entre des exploitations maraîchères biologiques diversifiées vendant leurs produits en circuits courts, et des exploitations arboricoles conventionnelles initialement très spécialisées et en circuits longs, convergent en partie aujourd'hui dans leurs stratégies, dans leurs pratiques et dans leurs visions. Cette convergence partielle tient largement au fait que l'AB est devenue de plus en plus légitime et crédible dans le paysage agricole local.

Ces convergences partielles tiennent aussi à l'existence de « points de passage », qu'ils soient des acteurs, des réseaux ou des lieux, entre ces mondes professionnels. Du côté des acteurs, certains producteurs apparaissent comme des médiateurs entre le monde bio et conventionnel comme entre le monde des circuits courts et des circuits longs (Lamine et Cambien, 2011). Du côté des réseaux, les réseaux au départ plus alternatifs ou plus conventionnels s'ouvrent à une plus grande diversité de profils. Par exemple, des structures innovantes qui avaient été initiées par des néoruraux, tels des points de vente collectifs ou des Cuma de transformation, mobilisent aussi des producteurs locaux non néoruraux. Inversement, des réseaux informels d'entraide entre producteurs initiés par des agriculteurs « de souche » intègrent aussi en leur sein des néoruraux, les deux types de réseaux formant du reste des espaces sociaux de mixité et de rencontre sur le territoire. Enfin du côté des lieux, les points de vente collectifs comme les marchés de producteurs villageois permettent de mettre côte à côte les producteurs et les produits d'exploitations bios et conventionnelles.

Nos enquêtes montrent aussi combien les changements vécus et observés sur le territoire conduisent à des critiques et produisent aussi des controverses nouvelles. Par exemple, si les bios ne sont plus considérés par les non-bios comme des « chevelus », des « farfelus », l'agriculture

bio reste critiquée pour certains aspects jugés incohérents. Les critiques les plus fréquemment évoquées sont sur le plan environnemental l'usage du cuivre, et sur le plan social la charge de travail qu'elle suppose pour les agriculteurs afin de nourrir des consommateurs riches qui peuvent s'acheter ces produits (Lamine, 2017). Ceci débouche aussi sur des processus qu'on peut qualifier de « re-différenciation » au sein même de l'AB. Pour certains, les changements de pratiques ne se font pas sans un changement profond de conception de la « bonne » agriculture biologique. C'est le cas de certains producteurs qui passent, même progressivement, d'un système très diversifié orienté vers la seule vente directe à un système qui recentre la production et se tourne partiellement vers des circuits longs. Ainsi, parti sur des « *utopies* » de production à petite échelle, diversifiée, reposant sur les circuits courts, l'un de ces producteurs considère aujourd'hui que « *cette vision du grand potager* » n'est pas en cohérence avec l'idée de *produire*. Il lit son propre parcours comme s'inscrivant dans une démarche de plus en plus logique qui l'amène à davantage produire, à être plus rentable et à avoir des coûts de revient moins élevés, ce qui lui permet d'offrir à plus de gens la possibilité de se nourrir sainement à des coûts assez bas. Livrer de petits volumes à de nombreux clients lui semble écologiquement moins rationnel que d'apporter des volumes élevés à de plus gros clients. Ainsi se dessinent différentes visions du bio, puisque d'autres agriculteurs craignent au contraire une « dérive » de l'AB similaire à celle de l'agriculture conventionnelle, et soutiennent le développement d'une AB paysanne, comme on observe aussi celui d'une agroécologie paysanne (Lamine, 2017). Ces processus de « re-différenciation » se jouent dans les visions, mais aussi dans les pratiques et les initiatives elles-mêmes. C'est ainsi que l'on peut comprendre le mouvement de recomposition que l'on observe dans les systèmes de paniers. Tandis que ces derniers se diversifiaient avec le développement de nouveaux modèles économiques initiés par de nouveaux types d'intermédiaires, les réseaux bios eux-mêmes ont tenté de répondre au besoin de souplesse et de « praticité » des consommateurs tout en restant sur un modèle associatif, en initiant, en 2017, sur le territoire un système de commande par internet avec distribution par les producteurs.

CONCLUSION

Le cas étudié ici pose la question de la coexistence non pas tant entre modèles agricoles qu'entre différentes initiatives agissant sur différents maillons du système, tout en générant des processus d'interactions entre bio et conventionnel qui contribuent eux aussi à la transition observée. Cette étude souligne pourtant les difficultés de la construction d'une dynamique de transition à l'échelle de l'ensemble du système agri-alimentaire territorial, ici parce qu'elle est portée, dans sa forme

institutionnalisée récente, par des acteurs conventionnels en excluant de fait les acteurs plus alternatifs. Dans d'autres cas étudiés, comme celui de la vallée de la Drôme, c'était au contraire parce qu'elle était principalement initiée et soutenue par des acteurs très portés à revendiquer une transition radicale vers les systèmes alternatifs (bios, locaux, etc.), avec une tendance à exclure, de façon symétrique au cas ardéchois, les acteurs professionnels conventionnels (Bui, 2015). Pourtant, pour qu'une telle dynamique engage largement l'ensemble des acteurs concernés, il apparaît qu'un point d'appui solide tient à l'identité territoriale et à la vocation alimentaire des productions locales. L'enjeu est de recréer ou de renforcer non seulement des liens sociaux et une identité partagée (autour de produits spécifiques comme le vin, la châtaigne ou le fromage de chèvre), mais aussi des interdépendances organiques au sens *biologique* (se nourrir des produits locaux, respirer, vivre sur un même territoire, partager les mêmes paysages) là où le monde contemporain, même rural, s'est de plus en plus affranchi des interdépendances organiques au sens *sociologique* (lorsque l'agriculteur dépendait des divers autres métiers du village, et réciproquement) (Rémy, 1987).

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Barrey S., Teil G., 2011. Faire la preuve de l'« authenticité » du patrimoine alimentaire. *Anthropology of Food*, 8, http://journals.openedition.org/aof/6783, DOI: doi:10.4000/aof.6783 (consulté le 20 octobre 2020).

Brunori G., Rossi A., Malandrin L., 2011. Co-producing transition: innovation processes in farms adhering to solidarity-based purchase groups (GAS) in Tuscany, Italy. *International Journal of Sociology of Agriculture and Food*, 18 (1), 28-53.

Bui S., 2015. Pour une approche territoriale des transitions écologiques. Analyse de la transition vers l'agroécologie dans la Biovallée. Thèse de doctorat, spécialité Sociologie, AgroParisTech, Paris.

Bui S., Cardona A., Lamine C., Cerf M., 2016. Sustainability transitions: insights on processes of niche-regime interaction and regime reconfiguration in agri-food systems. *Journal of Rural Studies*, 48, 92-103.

Cambien L., 2009. Les dynamiques territoriales de production et de transition vers l'agriculture biologique en Ardèche méridionale : des formes mixtes au profit d'une multiplicité d'acteurs. Mémoire de mastère EMTS, Museum-AgroParisTech, Paris.

Cardona A., Lamine C., 2014. Liens forts et liens faibles en agriculture : l'influence des modes d'insertion socio-professionnelle sur les changements de pratiques. *In* : *Sociologie des grandes cultures. Au cœur du modèle industriel agricole* (A. Bernard de Raymond, F. Goulet, eds), éditions Quæ, Versailles, 97-113.

Cowan R., Gunby P., 1996. Sprayed to death: path dependence, lock-in and pest control. *Economic Journal*, 106 (436), 521-43.

Demené C, Audibert O., 2017. Promouvoir l'agriculture dans le projet de territoire pour faciliter la mise à disposition du foncier : le cas de la châtaigneraie ardéchoise. *VertigO – La revue électronique en sciences de l'environnement*, 17, 1.

Dupré L., 2002. *Du marron à la châtaigne d'Ardèche. La relance d'un produit régional*, Éditions du CTHS, Paris, 335 p.

Dupré L., Lamine C., Navarrete M., 2017. Short food supply chains, long working days: active work and the construction of professional satisfaction in French diversified organic market gardening. *Sociologia Ruralis*, 57 (3), 396-414.

IFPRI, 2015. Global nutrition report 2015: actions and accountability to advance nutrition and sustainable development. International Food Policy Research Institute, Washington DC, www.fao.org/fileadmin/user_upload/raf/uploads/files/129654.pdf.

IPES-Food, 2018. *Breaking Away from Industrial Food and Farming Systems: Seven Case Studies of Agroecological Transition*, International Panel of Experts on Sustainable Food Systems, 110 p.

Lamine C., 2012. « Changer de système » : une analyse des transitions vers l'agriculture biologique à l'échelle des systèmes agri-alimentaires territoriaux. *Terrains et travaux*, 20 (1), 139-56.

Lamine C., 2017. *La fabrique sociale de l'écologisation de l'agriculture,* Éditions La Discussion, Marseille, 225 p.

Lamine C., Cambien L., 2011. Les transitions vers l'agriculture biologique : une approche à l'échelle d'un système agri-alimentaire territorial. *In : Écologisation des politiques et pratiques agricoles*, 16-18 mars 2011, Avignon, Écodéveloppement Inra, France.

Lamine C., Bui S., Ollivier G., 2015. Pour une approche systémique et pragmatique de la transition écologique des systèmes agri-alimentaires. *Cahiers de recherche sociologique*, 58, 95-117.

Lamine C., Meynard J.-M., Perrot N., Bellon S., 2009. Analyse des formes de transition vers des agricultures plus écologiques : les cas de l'agriculture biologique et de la protection intégrée. *Innovations agronomiques*, 4, 483-493.

Müller P., Faure A., Gerbaux F., 1989. Les entrepreneurs ruraux. Agriculteurs, artisans, commerçants, élus locaux. *Économie rurale*, 194 (1), 53.

Rémy J., 1987. La crise de la professionnalisation en agriculture : les enjeux de la lutte pour le contrôle du titre d'agriculteur. *Sociologie du travail*, 29 (4), 415-41.

Rouvière C., 2015. *Retourner à la terre. L'utopie néo-rurale en Ardèche depuis les années 1960*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 502 p.

12
CONTESTER ET PRENDRE SOIN : DES FORMES DE SOLIDARITÉS DANS LES GROUPEMENTS D'ACHATS LOCAUX

Emmanuelle Cheyns, Nora Daoud

Différentes formes de groupements d'achats (GA) ont émergé ces dernières années, en témoignent les *Food buying club* aux États-Unis, les *Organic buying group* en Grande-Bretagne, les groupements d'achats communs (GAC) en Belgique, les Gruppi di Acquisto Solidale en Italie ou encore les groupements d'achats locaux (GAL) en France. Ces GA sont des collectifs de consommateurs qui achètent en gros et directement auprès de divers producteurs. Ils s'organisent autour d'un principe commun : un engagement de solidarité, déjà présent dans les fondements de leurs formes historiques que sont les « coopératives de consommation ». Apparues au XIXe siècle dans le sillage du socialisme utopique de Charles Fourier et Robert Owen, ces dernières visaient l'accès à des denrées de qualité pour des familles pauvres, la constitution d'une épargne collective ou l'achat à un prix « juste » pour rémunérer le travail du producteur (De Boyve, 1889 ; Guillaume, 2007a).

Si ces coopératives de consommation ont connu un déclin avec l'avènement de la grande distribution dans les années 1970, la nouvelle vague de GA d'alter-consommateurs, ces deux dernières décennies, se développe avec des motivations similaires, quoique renouvelées (De Munk, 2011). Tout comme les Amap[1] et les circuits courts, ils s'appuient en plus sur une critique écologique, dans un contexte différent, celui de la mondialisation et des crises sanitaires des années 1990, questionnant

1. Association pour le maintien d'une agriculture paysanne.

justement les approvisionnements dominés par la grande distribution (De Munck, 2011 ; Chiffoleau, 2008).

Les GA sont des lieux d'expérimentation de formes de solidarité construites en dehors des États et à distance des instruments de marché, dans un contexte plus large de critiques des formes de solidarité « publiques et privées » (Tremblay, 2007). En effet, les politiques de soutien organisées par l'État-providence d'après-guerre sont affaiblies par un programme de diminution des dépenses sociales et de ciblage des prestations, ancré dans de nouveaux principes de protection sociale valorisant l'efficacité : le *New Public Management*. Les solidarités prises en charge « par le marché »[2] sont de même questionnées quant à l'opération de réduction de biens communs en propriétés certifiées (Cheyns et Thévenot, 2019), sur un marché de consommateurs passifs et atomisés « réalisant des choix » (Hubaux, 2011).

En se regroupant, les consommateurs explorent d'autres manières de vivre. Ceci est particulièrement marqué dans les GA valorisant l'autogestion et la participation volontaire, qui supposent un investissement dans un collectif dont l'enjeu est de « faire communauté ». Ces GA sont-ils porteurs de changement social, d'une transition et de quelle transition ? Quelles formes de solidarité engagent-ils, entre contestation de l'agriculture conventionnelle et soin vis-à-vis de personnes vulnérables ? Nous éclairerons les conditions de la confrontation des modèles agricoles et alimentaires selon des formes de solidarité entre consommateurs et entre consommateurs et producteurs.

« FAIRE COMMUNAUTÉ » : UNE ENQUÊTE DANS LES GROUPEMENTS

Dans un souci de caractériser la diversité des GA, notre enquête[3] a d'abord porté sur 26 groupements de la région Languedoc-Roussillon[4]. Une série d'entretiens avec ces groupements nous a conduites à distinguer cinq types de GA, dont deux nous ont particulièrement intéressées par le haut degré d'investissement des membres dans le collectif. Le premier type désigne des groupements « militants », autogérés, marqués par un souci d'indépendance vis-à-vis des institutions (refus de s'inscrire

2. Par exemple l'engagement des firmes à travers la responsabilité sociale des entreprises (RSE), les certifications et les standards volontaires de durabilité, etc., qui visent des biens tels que l'équité, la protection des personnes vulnérables ou le respect des droits fondamentaux au travail.
3. Cette recherche a été menée grâce au soutien du projet PSDR « Coxinel » (Circuits courts de commercialisation en agriculture et agroalimentaire : des innovations pour le développement régional), financé par la région Languedoc-Roussillon, l'Inra, le Cemagref, le Cirad et SupAgro (2007-2011).
4. Ancienne région qui regroupait l'Aude, le Gard, l'Hérault, la Lozère et les Pyrénées-Orientales.

dans le statut loi 1901 associatif, d'aides financières de l'État, etc.) et une posture critique vis-à-vis du marché, et notamment de la grande distribution. Le deuxième type repose sur une intimité entre proches, une bienveillance et un désir de convivialité. Pour cela, le nombre de membres est souvent réduit afin de préserver l'aise que procure une « *taille familiale* ». Les trois autres types, que nous n'abordons pas ici, sont caractérisés par une centralisation de la décision — orientée vers l'efficacité et/ou un faible investissement dans le collectif (pas de réunion ou de décision collégiale) (Daoud, 2011).

Dans plus de la moitié des 26 groupements, la décision est collégiale et la participation de tous volontaire. Dans ces groupes, il est tacitement attendu que chacun participe à la vie du collectif au cours de réunions régulières et en s'impliquant dans la logistique (contact, achat, livraison, etc.). Mais les façons de faire communauté dans ces groupements, où l'investissement personnel est coûteux, diffèrent. Nous avons ainsi dans un second temps suivi deux GA[5] marqués par un fort investissement dans le commun, correspondant aux deux premiers types identifiés plus haut.

Le premier est un groupement « militant », le Groupement autogéré solidaire[6], à Montpellier ; il permet d'observer un engagement politique des membres fondé sur une dénonciation du système capitaliste et sur une organisation collective autogérée qui conduisent à une forte exigence de justification *civique* (Boltanski et Thévenot, 1991). Certaines épreuves de justification et enquêtes internes sont critiquées par des membres qui reprochent « *le manque de soin* » vis-à-vis des producteurs. Le deuxième groupement, À la bonne franquette, permet de rendre compte d'un tout autre engagement, dans le *familier* et dans le *proche*, en accommodant l'environnement pour parvenir à l'établissement d'une certaine *aise* (Thévenot, 2006). Il fait émerger une solidarité dans le *proche* et un souci de prendre soin d'autrui. Ce régime d'engagement est mis en tension par certains membres qui reprochent au groupe son « *inefficacité* » et un manque « *d'engagement politique* ».

Ces *régimes d'engagement* et les tensions qu'ils suscitent traduisent des formes de solidarité différentes (Thévenot, 2006 ; 2015), en particulier une solidarité dans le *proche* et le soin vis-à-vis d'autrui, et une solidarité *civique*, elle, plus à distance. Ces formes de solidarité signalent des différences dans la façon de se regrouper ou de faire communauté

5. Nous avons réalisé des entretiens avec 20 membres de ces 2 groupements, membres créateurs et non créateurs, et 10 producteurs les approvisionnant, avons suivi les réunions mensuelles et participé à des moments de rencontres portées par ces groupes. Nous avons aussi rencontré des personnes ayant décidé de se retirer ou de ne pas entrer dans ces groupements (5 personnes). L'étude s'appuie enfin sur les productions écrites de ces 2 groupes : comptes-rendus de réunion, outils de planification ou de logistique, chartes et e-mails échangés.

6. Nous utilisons des pseudonymes pour le nom des groupements et des personnes.

et une coexistence de formes de soutien que ces groupes, historiquement fondés sur un principe de solidarité, offrent à l'agriculture locale et paysanne et entendent valoriser pour transformer la société.

CONTESTER, ARGUMENTER, PRENDRE SOIN : DIVERSITÉ DES SOLIDARITÉS

PRENDRE SOIN DANS LE FAMILIER

Le GA À la bonne franquette, en 2011, était composé de 17 personnes résidentes dans des villages voisins et périurbains autour de Montpellier, sans toutefois en être originaires. Ce GA valorise le sentiment d'aise et la convivialité que peut créer la proximité de personnes intimes, au sens où celles-ci deviennent étroitement liées par des liens d'amitié ou des engagements personnels et des processus de familiarisation (Thévenot, 2006). Alors que la plupart des membres ne se connaissaient pas avant la création du GA, ils se considèrent comme amis ou soulignent « *un sentiment d'amitié* ».

Les réunions mensuelles des membres se déroulent dans un lieu habité, dans la cuisine ou dans le salon d'un des membres (à tour de rôle), à côté des photos de famille et des traces de la vie privée intime. Les membres y partagent un repas, dans l'aise que procure un lieu familier. Ces réunions sont émaillées, entre les affaires du groupement, de conversations autour de la vie des membres et de possibles entraides. Il n'est pas rare en début de rencontre de demander des nouvelles de la famille ainsi que de ceux qui sont absents, soit d'accorder du temps aux salutations.

L'attention, le souci de l'autre et le soin, engagements du *care*, sont au centre des relations et permettent d'envisager de façon positive la relation fondée sur la vulnérabilité (Garrau et Le Goff, 2009) ou une manière d'être qui révèle la vulnérabilité et les dépendances de l'être humain (Centemeri, 2015). Plusieurs membres au moment de cette enquête étaient en situation instable, financièrement (emplois précaires, faillite de l'entreprise artisanale familiale) ou affectivement (deuil, perte de biens). Dès lors, une préoccupation centrale pour ces membres était de partager le familier d'autres personnes, de développer une communauté de familiers, faite d'aise et de souci de l'autre. Cette aise offre une assise réconfortante à la personne, condition cruciale pour explorer des nouveautés — voire construire progressivement l'autonomie (Centemeri, 2015).

L'engagement familier est tout aussi présent dans les relations qu'entretiennent les membres du groupement avec les producteurs. Les membres responsables de produits sont nommés « *parrains* » et « *marraines* » de produits, au lieu de « responsables », marquant un soutien bienveillant et familier d'accompagnant. Ils cherchent avant tout

une relation personnelle avec les producteurs, qu'ils choisissent plus « *par connaissance* » et bouche à oreille que sur la base d'une charte débattue, perçue dans le groupe comme trop « *théorique* » ou « *intellectuelle* ». Le groupe vient fréquemment à la rencontre des producteurs sur l'exploitation, échanger autour de leurs difficultés (matérielles, d'accès au terrain, d'installation, etc.) et y partager un repas, parfois « *entre deux rangs de légumes* ». Ces rencontres favorisent un concernement de tout le groupe. En cas de difficultés personnelles des producteurs, les membres du groupe manifestent leur sympathie par des gestes intimes, tels que l'écriture d'une lettre de condoléances au nom du groupe. Des producteurs sont d'ailleurs eux-mêmes membres du groupement, voire entrés en tant que consommateurs, et assistent aux réunions du groupe à ce titre, dans un même désir de convivialité. Ce sont ces moments de réunions et de rencontres sur les exploitations qui ont permis de développer « *petit à petit* » une aise et des liens personnels.

CONTESTER ET ARGUMENTER EN PUBLIC POUR DES SOLIDARITÉS

Le Groupement autogéré solidaire montpelliérain est un groupe beaucoup plus large[7], dont l'engagement s'appuie sur l'expression d'une indignation à l'égard du capitalisme. Il met cependant le régime du proche plus à distance.

Ce GA, historiquement issu d'un groupe d'inspiration anarchiste au milieu des années 2000, se définit comme un groupement autogéré, dans le refus des formes de domination et de hiérarchie. Contrairement au précédent groupe, les membres se réunissent mensuellement dans un lieu public (un local militant). Ils sont pour la plupart insérés dans des mouvements mondiaux tels que l'altermondialisme, le soutien à l'autonomie des communautés zapatistes, etc., dont ils échangent des informations, articulant le niveau local et concret de leur engagement à des causes plus globales (voir aussi Louviaux, 2011). Plus politisé qu'une charte, c'est un manifeste qui énonce les principes supérieurs du groupement, fondés sur une critique *marchande* du capitalisme et un engagement *civique* (Boltanski et Thévenot, 1991). Ce dernier valorise la solidarité avec les producteurs (ex. : aide à l'installation de l'agriculture paysanne) et l'indépendance vis-à-vis du système économique actuel dominant, notamment de la grande distribution « *qui exploite la terre comme les hommes* » (manifeste du GA, 2011).

L'engagement à qualifier un monde plus juste se concrétise dans une épreuve en public : l'explicitation de la critique, des propositions et des arguments, débattus entre participants. Les exigences de détachement

7. Environ 200 personnes en 2011, même si les réunions mensuelles se situent entre 5 et 40 participants.

affectif et d'exposition publique autour du désaccord sont poussées très loin, puisque le groupe prend ses décisions « *par consensus* », c'est-à-dire sans vote[8], mais aussi à l'unanimité des présents (sans possibilité de procuration). L'investissement est conséquent : outre le fait qu'il faille être présent pour peser sur la décision, l'obtention de l'unanimité des personnes présentes repose sur un exposé des avis de chacun, argumentés, se concluant souvent par un « *tour de table* ». Les capacités requises pour prendre part à cette épreuve publique de qualification du bien commun peuvent conduire certains membres à se sentir mal à l'aise.

Le processus requiert aussi un investissement sur un temps long et peu délimité à l'avance, très éloigné d'un cadrage managérial orienté vers l'efficacité : « *On n'est pas pressés […], on ne va pas rentabiliser quoi que ce soit […] donc on va prendre le temps qu'il faut pour discuter* » (Véronique, un des membres fondateurs). Mais il constitue en même temps un moment clé auquel la plupart des membres présents prennent plaisir. Ainsi, l'essentiel réside plus dans la discussion que dans le moment résolutif de la décision, qui elle-même pourra être revue dans un moment réflexif. Cette posture réflexive rend toutefois la participation exigeante, voire vécue comme fatigante (voir aussi Louviaux, 2011).

Les capacités de distanciation critique sont aussi, pour certains membres, inscrites dans l'humour, l'autodérision et l'ironie. Certains manient l'ironie, à l'endroit du système qu'ils critiquent, mais aussi parfois pour exprimer des désaccords dans le GA. Ces moments de « critiques insinuées » peuvent être vus comme une amorce, « un tâtonnement de la critique » (Thévenot *et al.*, 2017 ; Daucé, 2017), mais aussi une dissidence qui, si elle ne s'accomplit pas jusqu'au bout, s'inscrit dans un mouvement d'émancipation de la pensée (Géraud, 1999). L'usage de surnoms ou de citations culturelles[9] par certains dans les échanges écrits marque leur engagement dans une vie publique critique,[10] mais aussi ludique, qui met à distance la vie quotidienne, pour agir autrement (Legout, 2003), et trouve une résonance dans l'énergie inventive de « l'utopie rigolarde » de militants des coopératives de consommation au XIXe siècle (Guillaume, 2007b[11]). Plus doux que l'ironie, l'humour

8. Le vote est refusé en ce qu'il tend à écourter le débat (« *Le vote, c'est renoncer à discuter* »), imposer un point de vue majoritaire et car la décision, qui en sort moins réversible, se prête moins à l'examen réflexif.
9. Issues de la littérature, de penseurs, de films cultes, etc.
10. Critique des institutions et hiérarchies, telles que la famille et l'école (qui ont transmis et valorisé un prénom) : « *Il y a le moment où tu deviens adulte, tu te fais toi-même ; j'étais fait pour autre chose que l'école* » (un membre qui s'est doté d'un surnom).
11. En référence à Gallus, *La Marmite libératrice ou le commerce transformé. Simple entretien* (1865). Préface d'Henri Desroche, Paris, Balland, Bibliothèque des utopies, 1978.

est présent dans nombre d'échanges oraux et écrits, faits de jeux de mots critiques (ex. : « *un compte face de bouc* ») ou de proses poétiques comiques, tel un compte-rendu de réunion entièrement en rimes, autorisant par ailleurs une certaine lucidité[12].

Les participants expriment leur souci de créer du lien social, dans une conception politique de la liberté individuelle et non dans l'attachement. Contrairement au GA précédent, « *si une personne ne vient plus depuis un moment, on ne se pose pas de questions* ». Les prénoms (ou surnoms) des uns et des autres ne sont pas connus de tous. La plupart des participants ont une situation professionnelle et sociale stable et/ou une culture politique qui revendique l'autonomie individuelle (enseignants, fonctionnaires, membres militants de multiples réseaux ou de culture anarchiste, etc.). L'autonomie revendiquée, au sens d'une liberté de choix et d'une indépendance à l'égard des proches (Pattaroni, 2007), conduit à s'opposer à toute centralisation et spécialisation des tâches (ex. : écriture des comptes-rendus de réunions à tour de rôle). Les membres tiennent à distance les liens de proximité qui les attachent, comme l'illustre ce témoignage de Thomas : « *On a tous du mal à se manifester quand on est en situation difficile, on a trop peur de demander de l'aide à l'autre, la société nous a appris à nous démerder tout seul.* »

La proximité des membres avec les producteurs au fil des mois est relativement faible : seul celui en charge d'un produit est en contact avec le producteur, et la relation n'est pas forcément pérenne. Quasiment la moitié des producteurs sont géographiquement éloignés. Les déplacements sur l'exploitation sont beaucoup plus rares que dans le groupement précédent[13].

Enfin, à l'instar de la Ligue sociale des acheteurs du début des années 1900 (Chessel, 2003), les producteurs sont choisis et « *validés* » après une « *enquête* » par des membres du groupement. Cette enquête se prolonge parfois de façon collective, lors d'une réunion du groupe à laquelle est convié le producteur candidat, pour répondre à des questions précises sur les conditions sociales et environnementales de sa production. Chaque proposition de nouveau produit est l'occasion pour le groupe de porter un regard réflexif sur ses pratiques et jugements, et potentiellement objet de tensions.

---

12. Un des vers, « *Même si comme toujours, nul consensus n'émerge* », dit la contrainte délibérative ; « *La tribu prophétique des mangeurs de riz chiants* » fait référence à une discussion tendue faite de désaccords (compte-rendu, 2014).

13. Au moment de l'enquête, car ensuite le groupe a tenté de dépasser des tensions internes (mentionnées ci-après) en se rapprochant des producteurs et en se rendant plus souvent sur leurs exploitations.

TENSIONS DANS LES GROUPEMENTS ENTRE RÉGIMES D'ENGAGEMENT

« L'ENQUÊTE » SUR LES CONDITIONS DE PRODUCTION, SOURCE DE TENSION

Les tensions internes au Groupement autogéré solidaire en 2011 se sont largement cristallisées autour du processus de « *l'enquête* », et notamment de l'épreuve de recrutement des producteurs par le groupe, en leur présence. Cette épreuve requiert des capacités de présentation publique et de justification, devant un groupe qui a toutes les qualités d'un jury informé. Dans de nombreux cas, les producteurs se sont trouvés grandis d'avoir passé l'épreuve avec succès et pleinement reconnus dans leur activité, souvent isolée. « *C'était un peu intimidant à des moments […], mais au niveau narcissique, c'est super bon, je l'ai bien vécu que tout le monde s'intéresse à moi, c'est pas souvent le cas* » (producteur). Mais cette épreuve publique est aussi vécue par certains producteurs avec une certaine angoisse, comparée à celle ressentie lors d'un examen oral. Ce moment public s'est avéré éprouvant pour une partie des producteurs et en conséquence pour certains membres du groupement, qui dénoncent un manque de soin vis-à-vis des personnes invitées. Ainsi, un producteur invité à présenter son produit à l'ensemble du groupe et répondant à une série de questions a dû préciser que ses arbres, atteints d'une maladie, devaient être traités avec un pyrèthre de synthèse. Se sont ensuivis de nombreux reproches de membres, lui enjoignant de « *se convertir en bio* ». Le producteur s'est finalement énervé en rappelant sa situation de dépendance financière et ses liens à sa coopérative. Un des membres l'a alors interrompu en haussant le ton, pour faire valoir la liberté de choix et la responsabilité individuelle : « *C'est une volonté aussi ! […] Moi je dis : faut pas chercher les excuses. Les agriculteurs se sont mis dans le truc des subventions parce que ça leur rapportait de l'argent.* » Plusieurs membres du groupe l'ont ensuite conseillé en lui donnant des informations et des contacts d'associations aidant à la « *conversion en bio* ». Cette scène a provoqué une série de réactions au cours de discussions ultérieures des membres. L'un d'eux a fait part de son malaise, en s'offusquant d'une épreuve émotionnellement violente : « *Moi je trouve qu'on met les gens dans des situations… je suis désolée, mais c'est insupportable ! […] Il sait ce que c'est le bio, il n'est pas né de la dernière pluie.* » Cet avis ne fut pas partagé par tous, d'autres membres répondant que cet échange constitue aussi le but de l'épreuve : « *Se retrouver devant un groupe, ça peut l'amener à réfléchir et se dire qu'il peut encore changer son mode de production.* » Finalement, ses produits n'ont pas été « *validés* » par le groupe, et les tensions se sont apaisées autour du rappel des nécessités d'une préenquête avant d'inviter les candidats devant le groupe. La critique interne que révèle cette scène

met en lumière des modalités d'exclusion portées par un modèle de délibération critique, compte tenu de la contrainte qui pèse sur des personnes non apprêtées à cette épreuve, notamment des personnes vulnérables (Young, 2000 ; Charles, 2012).

Par ailleurs, les désaccords entre membres du groupe s'écartent aussi parfois du modèle idéal de délibération générale et formelle, pour glisser vers des attaques personnelles et une communication vécue comme violente, ayant conduit certains membres à quitter le GA. Le temps long et non délimité des débats, des désaccords qui apparaissent parfois irréductibles[14] et les contraintes d'un autocadrage inégalement intégrées par les membres conduisent parfois à l'exaspération et à l'escalade d'échanges plus violents.

La solidarité est aussi mise à l'épreuve par la liberté de choix, revendiquée dans un projet d'autonomie individuelle (voir aussi Pleyers, 2011). Un producteur, qui avait annoncé une augmentation du prix d'un produit sans communiquer explicitement sur ses raisons, a fait face aux réactions immédiates de membres d'interrompre leurs achats ; il s'est alors plaint au groupe d'un manque de solidarité. Il a ensuite expliqué les pertes importantes sur sa récolte, l'obligeant à revoir son coût de revient, tout en regrettant l'absence de réponse à ses différents appels à contribution, non monétaires. En réunion, devant cette hausse de prix, des membres ont alors fait valoir que « *l'achat relève du libre arbitre de chacun* », pour finalement constater que « *les limites de la solidarité se trouvent là* ». Dans ce cas précis, le groupe s'est aussi interrogé sur les capacités de producteurs qu'il avait ainsi valorisées : « *Faut-il que le producteur soit un bon communiquant pour entraîner de la solidarité ?* », reconnaissant finalement un besoin que les membres du groupe développent des relations de proximité avec les producteurs chez eux, par des visites sur l'exploitation, faisant ainsi l'effort de se rapprocher.

Ces tensions indiquent la pression qu'exercent les modalités de « l'enquête incessante » (Chessel, 2003) et de l'autonomie individuelle sur le *régime du proche* et le soin.

À LA BONNE FRANQUETTE : PRESSIONS SUR LE RÉGIME DU PROCHE

Dans ce groupement, c'est au contraire l'engagement dans le régime du proche qui est soumis à une critique de quelques membres, en interne, en ce qu'il réduit « *l'engagement politique* » dans le choix des produits et des producteurs. Trois membres en particulier regrettent qu'au lieu d'une

14. Par exemple une posture de soutien aux « sans-papiers », partagée par de nombreux membres, face à celle contre « l'immigration de masse » portée par un nouveau participant. Au fur et à mesure des échanges et de l'incompréhension, les écrits finissent en attaques personnelles et insultes (« *idiots naïfs* », « *ton combat est le plus stupide* », « *colon culturel* », etc.).

enquête sur les conditions sociales et environnementales de production, ce soient le « *coup de cœur, la relation interpersonnelle avec les producteurs* [résidents dans ou à proximité de ces villages] *ou la négociation du prix qui priment* ». Ils préconisent d'introduire, comme au Groupement autogéré solidaire, un recours à l'enquête et au débat, ainsi que de rédiger une charte qui définirait les grands principes. Mais cette charte a été refusée par « le noyau » du groupe :

> « *J'ai trouvé que c'était trop, par rapport à ce qu'on faisait, c'était trop intellectuel* » ; « *Moi je crois que si ça tient encore, c'est parce qu'on se connaît bien, on se voit d'autre part* [par hasard sur le marché ou dans le village, etc.] ».

Au cours d'une réunion, Virginie, l'une de ces trois membres, a reproché aux autres membres le fait de ne pas avoir posé de questions suffisamment précises à un producteur de truites proposé par le groupe. Elle remet en question le choix de ce producteur, qui n'a pas été questionné sur son empreinte écologique, sur la densité de son élevage ou encore sur l'anthropisation de l'eau. Mais le noyau du groupe met à distance ces savoirs experts requis pour s'engager dans l'enquête, et au contraire valorise la recherche de lien social et de proximité :

> « *On est allé visiter son élevage. Il disait qu'il n'était pas bio, ça c'est vrai, mais en comparaison aux autres, on savait que c'était lui le plus correct. Après c'est vrai, je ne me suis pas posé la question de savoir combien de truites par mètre cube d'eau il avait. Moi je ne suis pas assez experte en élevage de truites pour lui dire comment il devrait faire* » (intervention en réunion).

Le régime du proche est aussi mis à l'épreuve quand ces trois membres du groupe regrettent le « *manque de formalisme* » qui devrait accroître « *l'efficacité* », en constatant l'absence de comptes-rendus, de tableaux de commande, de fiches-produits, pour organiser, voire développer les activités du groupe. En réaction, presque tous les membres font état de leurs craintes que ce souci de l'efficacité ne vienne mettre à mal la convivialité et l'aise qui prévalent dans des lieux et des modalités familiers. Luc oppose à l'efficacité gestionnaire « *l'efficacité de ses mains* ». Laura craint de perdre « *en convivialité* » et fait remarquer que si le groupe s'agrandissait, les conditions (familiales) pour se réunir seraient remises en cause, et Agnès ajoute qu'elle n'est pas « *très à l'aise dans les grands groupes* ».

Les mêmes membres sont d'ailleurs très réservés sur la question de l'ouverture du groupement. Si tous sont d'accord pour l'ouvrir (modérément), la plupart ont été gênés devant la proposition qu'a faite Virginie de communiquer publiquement dans un marché paysan et d'y proposer une liste d'inscription ouverte, pour faire entrer de nouvelles personnes. Un des membres (aussi producteur) a tenté de s'y opposer en suggérant que l'ouverture s'appuie plutôt sur le « *bouche à oreille* », afin que les

relations personnelles entre les individus puissent être maintenues. Un participant a finalement proposé d'organiser la prochaine réunion, pour se préparer à cette ouverture, non plus dans un lieu familier, mais dans une salle publique du village. Pourtant, au final, lors de la réunion qui a suivi le marché paysan, organisée dans la salle publique, les membres du GA ont tous fait le constat qu'aucun d'entre eux n'avait pris la responsabilité de contacter les personnes inscrites sur la liste. L'arrivée de ces potentiels nouveaux membres crée une incertitude sur la possibilité que se pérennisent le soin et la familiarité.

D'une manière générale, les critiques de quelques membres en réunion concernant l'efficacité du groupe, son ouverture ou les modalités de sélection des producteurs sont peu suivies de débats ou de l'expression d'une opposition claire des autres membres. Ces derniers, lorsqu'ils sont opposés, préfèrent envisager une scission du groupe. Certains membres « critiques » ont de même aussi déjà quitté le groupe ; l'un d'eux se plaint : « *Il n'y a pas de débats, pas de décisions parce que les gens se connaissent et quand il y a des débats, ce n'est pas pour éclaircir une décision (un désaccord), ça fait flop de suite.* » Un autre membre critique voit dans ce contournement de la décision et du débat une difficulté à faire part de son désaccord. L'aise et le soin développés entre les membres laissent peu de place à la dispute publique. Celle-ci gêne les relations personnalisées que les membres entretiennent. Les conséquences d'une possible rupture vont au-delà de la simple perte d'une source d'approvisionnement en produits alimentaires de qualité. Pour certains membres en situation de fragilité professionnelle ou familiale, c'est la pérennité de liens familiers et l'assurance qu'ils procurent (voir aussi Thévenot, 2015) qui prévalent sur un « choix informé » des consommateurs quant aux conditions de production.

Ces tensions révèlent ce que tiennent à préserver les membres du groupe, loin du modèle délibératif : un échange qui repose sur une attention et une écoute, et qui vise « non l'indépendance des individus, mais une attitude de souci mutuelle ouverte aux formes toujours spécifiques de la vulnérabilité » (Garrau et Le Goff, 2009).

SOLIDARITÉS À L'ÉGARD DES PRODUCTEURS

Ces deux groupements ont en commun de soutenir une agriculture paysanne, incluant des modalités de production variées, mais aussi très spécifiques (et non conventionnelles). Ils revalorisent des écologies locales opposées à la spécialisation du travail et de la terre propres aux filières des marchés globalisés et intégrés. À travers les produits choisis, ils soutiennent la mobilité (transhumance des animaux et des ruches, nomadisme), l'association de plusieurs espèces sur une même parcelle, la pluriactivité, la biodynamie, la cueillette, l'élevage sur les

prairies naturelles, ou encore les races rustiques locales. Certains des producteurs n'ont pas encore de statut quand ils démarrent ou sont cotisants solidaires[15].

Ces groupements valorisent aussi des produits reconnus pour leurs vertus diététiques (ex. : spiruline, variétés anciennes) et une agriculture locale et/ou « bio », avec ou sans certification (l'enquête ou la proximité sont déjà mobilisées pour qualifier la protection de la nature).

Mais ils n'engagent pas les mêmes formes de solidarité. Les modalités spécifiques de leur action collective conduisent à distinguer différentes formes de soutien.

SOLIDARITÉ CIVIQUE « À DISTANCE »

L'engagement en solidarité des membres du groupement « militant » autogéré réside dans l'expression d'une indignation basée sur un principe de justice *civique*. Leur soutien financier, relativement « à distance », vise un changement de société.

Les membres choisissent d'aider des producteurs à faible revenu et/ou en installation, marginalisés des filières conventionnelles, en s'engageant par un soutien financier. Celui-ci peut procéder de « parrainages » en préfinançant à l'avance une partie de la production, d'apports dans des financements participatifs (prêts sans intérêts) ou encore du refus de négocier les prix avec ces producteurs. Une apicultrice a par exemple obtenu la moitié des parrainages de ses ruches avec les membres du groupe. Ceux-ci ont financé plus de 2 000 euros en totalité contre la livraison de 3 kg de miel par an à chaque « bailleur ». Ce soutien à l'installation a été déterminant, d'autant plus que la productrice était encore sans statut (« *hors cadre* »). Dans un autre cas, des membres du groupe ont incité un producteur à réévaluer à la hausse son revenu, pour intégrer des éléments manquants dans son coût de production et mieux vivre de son travail. La négociation du prix, bannie, est perçue comme inéquitable face à un producteur qui n'a pas de compétences « *de vendeur* », et pour s'opposer aux rapports de domination et de pouvoir observés dans les chaînes alimentaires globalisées[16]. Des propositions de produits alléchantes ont aussi été refusées à partir du constat que le producteur n'avait pas besoin financièrement du groupement, tel que le révélait par exemple « *avec éloquence le budget "com" placé dans son site internet* ».

Le groupe vient en soutien à des producteurs explicitement engagés dans une même critique de l'agriculture conventionnelle — voire des institutions — que celle portée par les membres, dans une forme de convergence politique. Le groupe, en les « adoptant », permet à leur

15. Statut prévu pour l'installation progressive, avec de petites surfaces au démarrage, sans couverture sociale.
16. Même si les principes sont mis à rude épreuve par le principe d'autonomie de choix (*supra*).

portée critique et alternative de se déployer, avec une mise en visibilité et un renforcement en réseaux. Il en est ainsi du « Café rebelle zapatiste », acheté à une coopérative du Chiapas *via* une association qui soutient leurs revendications d'autonomie. Un autre producteur s'est présenté comme « *une entreprise collective qui fonctionne sans jamais avoir ni demandé ni reçu un centime d'aide publique* », dans un même retrait vis-à-vis de l'État que celui observé par les membres du groupe. Le processus de « l'enquête » opère d'ailleurs une sélection en ce sens (*via* des questions sur les soutiens que les producteurs auraient reçus ou demandés « *à l'Europe* » par exemple).

Enfin, ces producteurs ont le plus souvent des capacités critiques et d'autonomie individuelle identiques à celles des membres[17], ainsi qu'un capital intellectuel et/ou financier. Concernant les producteurs que nous avons rencontrés, ils sont en reconversion après un premier métier intellectuel, voire de longues études, ou développent de nouvelles installations, envisagées comme « *créations* » ou « *projets* ». Là aussi, le processus de validation opère une sélection vers ces capacités, ne serait-ce que parce qu'ils doivent s'ajuster et réussir l'épreuve de l'enquête (*supra*), argumenter leur projet, expliciter leur engagement. S'ils en sortent grandis, ces épreuves accueillent plus difficilement les producteurs vulnérables.

SOLIDARITÉ DANS LE PROCHE

Les producteurs du groupement À la bonne franquette sont pour certains moins dotés en capital intellectuel ou financier, même s'il peut s'agir aussi de reconversions (après un métier d'ouvrier par exemple). Certains n'ont pas de terres en propriété. Ils sont tous proches géographiquement des membres du groupement (les deux producteurs les plus éloignés sont à 60 km, les autres en moyenne à 15 km)[18].

L'engagement en solidarité dans ce GA s'exprime par un « concernement » par ce qui affecte l'autre, d'événements éprouvants majeurs aux « *petits détails* » de la vie quotidienne. Il s'exprime aussi par un soutien à des producteurs proches, venant par exemple aider sur l'exploitation en cas de difficultés, y compris personnelles. Au cours d'une réunion, Valentine, productrice de fromage de chèvre et membre du groupement (en tant que consommatrice), a fait part de difficultés concernant son exploitation, dont elle n'arrivait plus à s'occuper depuis qu'elle était seule, suite au départ de son conjoint. Le groupe l'a attentivement écoutée, et certains lui ont proposé d'organiser des

17. La distanciation par l'humour et les citations littéraires (haut capital culturel) font aussi partie du répertoire de certains producteurs du groupe (sur leurs flyers par exemple).
18. *A contrario*, dans le Groupement autogéré solidaire, presque la moitié des producteurs sont hors des départements de l'Hérault et du Gard.

journées d'entraide (pour clôturer sa parcelle, etc.). Un des chantiers a permis de réaménager ses mobile-homes, dans lesquels elle vivait alors seule avec ses enfants, de réparer la toiture et de les raccorder à l'eau courante. Les après-midi d'entraide ne concernent pas seulement sa vie professionnelle, mais aussi sa vie personnelle ; le groupe se soucie de ses filles.

L'écoute de récits de vie tumultueux et affectés et le souci de les accueillir dans des conditions d'aise créées avec tact, impliquant parfois l'écoute d'un tiers qui connaît bien non seulement la personne, mais aussi les difficultés qu'elle vit pour les avoir vécues elle-même, complètent ce soutien moral et affectif. Valentine évoque l'étrangeté de ce groupe à propos de sa capacité à se soucier des difficultés que peuvent vivre les autres, et de leur vulnérabilité : « *Il a une dynamique ce groupe qui est assez étrange, et pourtant il en a eu des coups durs, parce qu'il y a moi d'accord, mais il y en a d'autres qui ont vécu des moments difficiles* » (en parlant aussi des membres non producteurs).

Ce GA accueille plus largement des producteurs en situation de vulnérabilité, ou qui ont une « *toute petite production* », très aléatoire, ne leur permettant pas de développer un réel marché. Le maintien du lien est de même essentiel. L'un des producteurs par exemple livre toujours ses produits, même si leur qualité n'est pas reconnue par tous : « *Elle invite Gérard (producteur) à manger même si ses produits ne sont pas terribles. C'est bien, des gens comme ça, qui laissent la porte ouverte et si ça se trouve c'est un réconfort pour Gérard d'aller chez elle, plutôt que d'être repoussé ; […] elle apporte cette confiance de dire… chacun fait comme il peut !* »

CONCLUSION : DES « TRANSITIONNEURS »[19], VERS QUELLES SOLIDARITÉS ?

L'analyse des régimes d'engagement propres à chacun des deux groupements indique deux impulsions assez différentes de soutien de l'agriculture dans les territoires. La première vient en soutien à des producteurs qui ne sont pas conformes à un modèle d'agriculture industrielle intégrée à la grande distribution, qu'ils contestent. Elle valorise ainsi des agroécologies locales, enchâssées dans un projet de (re)qualification du bien commun. Elle contribue à déployer et rendre visible une critique sociale et environnementale de modèles de production et à en soutenir des alternatives, ainsi qu'en témoigne le groupement autogéré.

La seconde a la capacité de venir en soutien, par le souci de l'autre et le soin, à des producteurs en situation de vulnérabilité. Elle procède d'un engagement dans le familier, qui privilégie les relations entre les

19. Terme utilisé dans un GA.

membres et accommode l'environnement pour parvenir à l'établissement d'une certaine familiarité. Ce sont, par exemple, À la bonne franquette, des réunions autour de repas partagés, organisées chez les membres ou sur l'exploitation, qui ont permis aux individus de nouer des liens entre eux et avec les producteurs. Dans ces rencontres, loin d'une ambition délibérative, les enjeux sont de vivre une « communication affective », qui redonne toute sa valeur aux « récits » et aux « salutations », par exemple, pour faire communauté (Young, 2000, citée par Garrau et Le Goff, 2009). Cette comparaison permet d'inscrire la transition, pour ce deuxième cas, dans un espace plus large que celui, visible, de l'espace public, qu'il soit critique ou technique. Une transition plus « silencieuse » (Lucas *et al*., 2020), pourtant présente, ne s'inscrit pas forcément dans la formulation d'un « projet » ou d'une contestation. D'autres façons de faire communauté, moins visibles, se développent dans un engagement familier bienveillant.

Ces deux groupements sont porteurs d'une transition qui s'écarte de projets de transformation portés par les standards de durabilité, les indicateurs techniques et les objectifs, aujourd'hui plébiscités par le marché et les politiques publiques (des propriétés de produits certifiées aux contrats d'objectifs). Dans le cas des groupements tels que le Groupement autogéré solidaire, ils sont porteurs d'une transition tenue par un projet politique critique explicité, alternatif à une démocratie technique, laquelle renonce à qualifier le bien commun. Ils contribuent à la montée d'une conscience générale des enjeux, sont des catalyseurs de positions critiques (Hubaux, 2011). Même si cette conscience ne se déploie pas dans les arènes officielles (du fait d'une défiance vis-à-vis de l'État), elle est largement connectée dans un esprit de « convergence des luttes » et vise une transformation sociale qui procéderait par « essaimage », à l'instar des coopératives du XIXe siècle (Guillaume 2007a), formant une « politique des petits pas » (Louviaux, 2011). Dans le cas des groupements ancrés dans le régime du *proche* (tels que À la bonne franquette), ils sont porteurs d'une transition qui envisage les relations de vulnérabilité comme potentiellement positives et sont capables de les accueillir. Ils s'ouvrent à des producteurs qui n'ont pas forcément les capacités critiques et d'autonomie individuelles, nécessaires dans le cas précédent.

Ces groupements ont ainsi ceci d'original qu'ils viennent soutenir des capacités critiques qui font valoir un engagement *civique* et des capacités à accueillir un public vulnérable, lesquelles ne sont plus forcément au centre des politiques publiques de solidarité et encore moins du marché. Les types de producteurs soutenus dans ces groupements ne sont pas généralement les plus visibles ou ciblés par les politiques de soutien.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Boltanski L., Thévenot L., 1991. *De la justification. Les économies de la grandeur,* (1re éd. 1987), Paris, Gallimard, 483 p.

Centemeri L., 2015. L'apport d'une sociologie des attachements pour penser la catastrophe environnementale. Hal-01163221, https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01163221.

Charles J., 2012. Les charges de la participation. *SociologieS*. First texts, http://journals.openedition.org/sociologies/4151.

Chessel M.E., 2003. Aux origines de la consommation engagée : la ligue sociale d'acheteurs (1902-1914). *Vingtième siècle – Revue d'histoire*, (77), Presses de Sciences Po, 95-108.

Cheyns E., Thévenot L., 2019. Le gouvernement par standards de certification, consentement et plaintes des communautés affectées. *La Revue des droits de l'homme. Revue du Centre de recherches et d'études sur les droits fondamentaux*, 16, http://journals.openedition.org/revdh/6843 (consulté le 16 octobre 2020).

Chiffoleau Y., 2008. Les circuits courts de commercialisation en agriculture : diversité et enjeux pour le développement durable. *In : Les circuits courts alimentaires : bien manger sur les territoires* (Maréchal G., coord.), Educagri Éditions, 213 p.

Daoud N., 2011. *Régimes d'engagements, tensions et compromis dans la création de groupements d'achat*, Cirad, UM3 Paul Valéry, 135 p.

Daucé F., 2017. Éprouver le politique dans un média russe. *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, (3), 159-182.

De Boyve, 1889. *Histoire de la coopération à Nîmes et son influence sur le mouvement coopératif en France*, Guillaumin et Compagnie Éditeurs, 120 p.

De Munck J., 2011. Alterconsommation : la reconfiguration d'une critique. *In : La consommation critique. Mouvements pour une alimentation responsable et solidaire* (Pleyers G., coord.), Desclée de Brouwer, 17-44.

Garrau M., Le Goff A., 2009. Vulnérabilité, non-domination et autonomie : vers une critique du néorépublicanisme. *Astérion. Philosophie, histoire des idées, pensée politique*, (6).

Géraud V., 1999. L'ironie au siècle des Lumières. *L'Information grammaticale*, 83, 3-8.

Guillaume C., 2007a. Les coopératives de consommation. *Cahiers Charles Fourier*, 18.

Guillaume C., 2007b. La Marmite libératrice, ou l'association de consommation comme rêve de transformation sociale. *Cahiers Charles Fourier*, 18.

Hubaux S., 2011. Le Groupe d'achats communs de Louvain-la-Neuve : convivialité et engagement. *In : La consommation critique. Mouvements pour une alimentation responsable et solidaire* (Pleyers G., coord.), Desclée de Brouwer.

Legout M. C., 2003. Modes de régulation des pratiques ludiques en salle de jeux réseau. *Les Cahiers du numérique*, 4 (2), 135-148.

Louviaux M., 2011. Le Groupe d'achats communs de Barricade (Liège) : à petits pas vers un autre monde. *In : La consommation critique. Mouvements pour une alimentation responsable et solidaire* (Pleyers G., coord.), Desclée de Brouwer.

Lucas V., Gasselin P., Barbier J.-M., Pignal A.-C., Cittadini R., Thomas F., de Tourdonnet S., 2020. Une agroécologie silencieuse au sein de l'agriculture française. *In* : *La transition agroécologique en France ou les conditions du changement agricole* (Bosc C., Arrignon M., coord.), coll. Territoires, Presses universitaires Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand, 147-160.

Pattaroni L., 2007. Le sujet en l'individu : la promesse d'autonomie du travail social au risque d'une colonisation par le proche. *In : Action publique et subjectivité* (Cantelli F., Genard J.-L., eds), coll. Droit et Société, LGDJ, Paris, 45.

Pleyers G., 2011. Consommation critique : des promesses de la modernité aux enjeux de l'âge global. *In : La consommation critique. Mouvements pour une alimentation responsable et solidaire* (Pleyers G., coord.), 17-44, Desclée de Brouwer.

Thévenot L., 2006. *L'action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, La Découverte, 310 p.

Thévenot L., 2015. Making commonality in the plural, on the basis of binding engagements. *In*: *Social Bonds as Freedom: Revising the Dichotomy of the Universal and the Particular*, Berghahn, New York, 82-108.

Thévenot L., Tsinman J., Zambiras A., 2017. En commun, en différend. *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, (3), 45-93.

Tremblay P.-A., 2007. Le sens de la solidarité privée et publique dans la lutte contre l'insécurité alimentaire. *Économie et solidarités*, 38 (1), 41-57.

Young I.M., 2000. *Inclusion and Democracy*, Oxford University Press, Oxford, 320 p.

13
GOUVERNER LA COEXISTENCE DANS UNE ÉCONOMIE « EN TRANSITION »
Élevage paysan et mégafermes dans le secteur laitier vietnamien

Guillaume Duteurtre, Pascal Bonnet, Nathalie Hostiou, Nguyen Mai Huong, Pham Duy Khanh, Jean-Daniel Cesaro, Emmanuel Pannier

Le Vietnam s'est engagé depuis trente ans dans une transition vers une « économie de marché à orientation socialiste ». Quels impacts cette transition a-t-elle eus sur la diversité des formes de production agricole ? En quoi cette expérience nous éclaire-t-elle sur la coexistence de modèles de développement agricoles et agroalimentaires ?

Comme dans la plupart des pays de l'ancien bloc communiste, la transition correspond à un changement radical d'orientation politique, en particulier en matière économique. Suite aux politiques du *Đổi Mới* (« Renouveau ») lancées en 1986 par le Parti communiste vietnamien, le pays s'est engagé dans des réformes profondes. Cette transition vers le Vietnam « post-socialiste » est encore en cours (Fortier et Tran Thi Thu Trang, 2013). Elle est profonde, progressive, et touche à de nombreux secteurs. Au-delà de la transition économique, on repère des transitions démographique, alimentaire, technologique ou agraire, même si ces processus stylisés s'intègrent en fait dans une réalité plus complexe (Lagrée, 2010).

Le cadre d'analyse fourni par l'approche multiniveau des transitions (*multi-level perspective*) permet d'aborder ces changements pluridimensionnels comme une « transition sociotechnique » (Geels, 2004 ; Geels et Schot, 2007). Ce cadre d'analyse est particulièrement

adapté pour aborder les transitions de long terme dans le secteur agricole et leur impact sur le développement durable (Darnhofer, 2015). Il convient en particulier « de ne pas considérer la transition uniquement comme une comparaison entre deux situations espacées dans le temps, mais de saisir ce qui se joue pendant la transition : l'état de passage » (de Terssac *et al.*, 2014).

L'approche multiniveau propose de considérer trois composantes (ou « niveaux ») qui déterminent la dynamique de changement. Le régime sociotechnique, d'abord, est défini comme un ensemble cohérent de pratiques, de techniques et de règles sociales. On parle parfois de régime « dominant » pour exprimer la prééminence d'un type de régime à un moment donné. Les innovations de niche, ensuite, rendent compte de ruptures radicales par rapport au régime dominant, et se situent parfois au niveau local. Ces innovations peuvent remettre en cause le régime dominant. Le paysage sociotechnique, enfin, détermine le contexte général, les conditions extérieures au régime, telles que les tendances démographiques et environnementales globales, les orientations politiques, les valeurs sociales, etc. Ce paysage évolue sous l'effet de décisions ou de chocs, ou de manière tendancielle (Geels, 2004 ; Geels et Schot, 2007).

Nous proposons d'aborder la transition à l'œuvre dans l'agriculture vietnamienne par une étude de cas sur le secteur laitier. Le choix de ce secteur nous paraît intéressant en raison de la rapidité des changements qu'il a connus. Entre 1990 et 2017, la production laitière vietnamienne a été multipliée par quinze. C'est le plus fort taux de croissance du secteur laitier dans cette région du monde (tableau 13.1).

Tableau 13.1. Évolution de la production laitière comparée dans six pays d'Asie (tonnes).

Année	1990	2000	2010	2017	Ratio 2017/1990
Bangladesh	1 593 503	1 507 310	2 035 550	2 005 405	**1,3**
Indonésie	599 155	1 009 289	1 492 848	1 540 200	**2,6**
Thaïlande	130 278	520 115	911 000	421 961	**3,2**
Inde	53 678 000	79 661 000	121 847 000	176 272 357	**3,3**
Chine	6 820 400	11 986 000	40 803 769	34 469 224	**5,1**
Vietnam	60 471	84 525	338 662	909 103	**15,0**

Source : FaoStat, 2019.

Ce chapitre constitue une synthèse de travaux pluridisciplinaires conduits dans plusieurs régions au Vietnam entre 2014 et 2016 sur la transformation du secteur laitier. Il rend compte d'enquêtes de terrain

auprès de différents acteurs (éleveurs, transformateurs, collecteurs de lait, responsables politiques locaux et nationaux). Les travaux ont porté sur l'analyse des trajectoires de fermes (Pham Duy Khanh *et al.*, 2016), et sur la transformation des filières et des territoires (Duteurtre *et al.*, 2015 ; 2016 ; Nguyen Mai Huong *et al.*, 2017).

LES POLITIQUES DU *ĐỔI MỚI* ET L'APPUI AU MODÈLE D'AGRICULTURE PAYSANNE

L'essor du modèle d'agriculture paysanne a résulté des réformes du *Đổi Mới*, dont l'objectif était de libérer les énergies individuelles au détriment des organisations collectivistes, jugées inefficaces.

LES EXPLOITATIONS PAYSANNES AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE LAITIÈRE POST-*ĐỔI MỚI*

Jusqu'au *Đổi Mới*, l'élevage laitier resta le domaine exclusif des « fermes d'État » (*Nông lâm trường*) qui étaient le résultat pour certaines de la nationalisation d'anciennes exploitations coloniales (Duteurtre *et al.*, 2015). La réémergence des exploitations familiales, et la reconnaissance officielle de leur rôle dans le secteur laitier au Vietnam furent permises par les réformes politiques, économiques et foncières du *Đổi Mới* qui se firent de manière progressive. Déjà au cours des années 1970 et 1980, la persistance des « lopins et jardins familiaux » avait permis le maintien d'une économie paysanne résiduelle significative. Mais l'élevage laitier n'avait pas encore pénétré cette économie familiale (Brocheux, 2009).

C'est le sixième congrès du Parti communiste qui entérina en 1986 le changement d'orientation politique. En 1988, la résolution 10 du Parti communiste reconnut l'agriculture familiale comme le modèle principal de production agricole et autorisa les paysans à commercialiser directement leurs productions. La loi foncière de 1993 fixa le terme du « droit d'usage privé de la terre », organisé autour de baux fonciers à durée limitée. Les certificats de droits fonciers (*giấy chứng nhận quyền sử dụng đất*), aussi appelés « livrets rouges » (*sổ đỏ*), furent attribués pour une durée renouvelable, tandis que la terre resta la propriété de l'État. Ce régime foncier permit la redistribution d'une partie des terres collectives aux familles « au prorata du nombre d'ayants droit par foyer » (Gironde, 2008). Ces réformes du foncier conduisirent à un développement rapide de la production agricole privée. En 2006, on comptait 10,46 millions de ménages agricoles exploitant 0,9 hectare en moyenne (GSO, 2018).

Dans le secteur laitier, ces réformes se traduisirent par l'essor des petites exploitations laitières familiales à l'intérieur ou en périphérie du périmètre foncier des anciennes fermes d'État. Ces fermes

gouvernementales, qui connaissaient de grandes difficultés de gestion, furent converties en centres de recherche et de développement (cas de la ferme de Ba Vi) ou en entreprises semi-privées (cas de la ferme de Moc Chau). Les vaches furent distribuées aux anciens ouvriers ou à des paysans nouvellement installés. Un petit nombre de fermes d'État furent vendues à des privés (cas de la ferme de Son Dong).

Pour accompagner ce mouvement, le Plan national de développement laitier (PNDL) lancé en 2001 plaça l'essor des familles rurales au cœur de sa stratégie. Ce plan[1] eut pour effet de renforcer les structures publiques en charge de l'appui aux exploitations : crédit à l'achat de génisse, formations techniques, subventions à l'équipement et aux intrants. Parallèlement, plusieurs programmes d'investissements publics visaient à renforcer les infrastructures rurales.

Ce contexte réglementaire post-*Đổi Mới* permit le développement de projets individuels paysans, couplés à de nombreux investissements de firmes privées nationales (comme Vinamilk ou IDP) et internationales (comme Nestlé ou Dutch Lady). Ces firmes achetaient le lait et fournissaient de l'aliment industriel et du crédit. Cette alliance entre paysans, firmes et autorités locales eut pour effet de doper la production nationale. Entre 1990 et 2010, la production laitière quintupla. En 2010, on comptait 20 000 exploitations laitières qui possédaient 6 vaches en moyenne et produisaient 328 000 tonnes par an (figure 13.1).

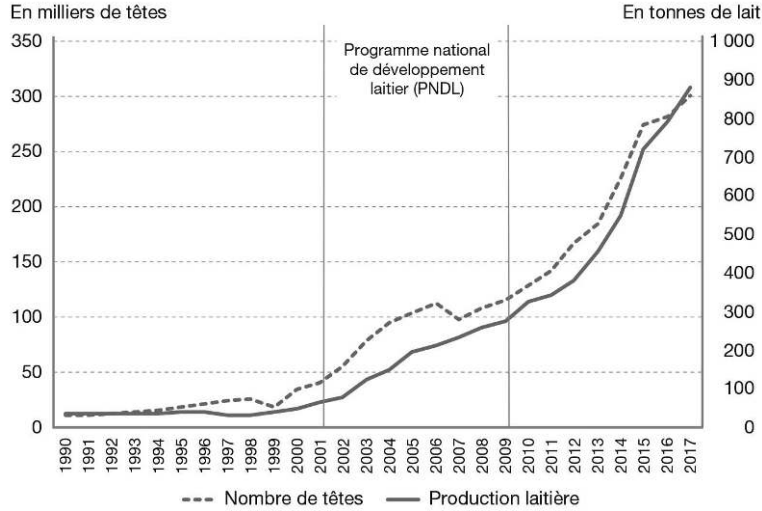

Figure 13.1. Évolution du cheptel laitier et de la production laitière nationale au Vietnam de 1990 à 2017.
Source : GSO, 2019.

1. Entériné par la décision n° 167/2001 du Premier ministre.

Cet essor du secteur laitier paysan a reposé sur des solutions techniques adaptées aux contraintes locales des très petites exploitations disposant de moins d'un hectare. L'élevage en étable entravée de vaches croisées Holstein, nourries à l'auge avec un mélange de concentrés industriels et de fourrages verts, a constitué la base de ce système très intensif en main-d'œuvre. La culture d'herbe à éléphants (*Pennisetum purpurem*), qui procure des rendements élevés sur de très petites surfaces, s'est rapidement imposée, grâce notamment à la mise au point d'une variété hybride très productive (la variété VA06), suivie par la culture de maïs fourrager. L'essor des petites exploitations a été accompagné par l'émergence d'un tissu territorial d'entreprises de service en amont et en aval qui ont permis ce développement agricole : ateliers de transformation laitière, industries laitières, fabricants d'aliments concentrés, collecteurs, commerçants. L'émergence de ce secteur privé agroalimentaire de proximité a fortement bénéficié de la fourniture complémentaire de services publics locaux aux éleveurs : dans les principaux bassins laitiers, le PNDL et les autres projets d'appui ont soutenu les formations aux éleveurs et l'accès au crédit et aux équipements (Duteurtre *et al*., 2015)

UNE PÉRIODE MARQUÉE PAR UN RÉGIME SOCIOTECHNIQUE « PAYSAN »

Ainsi, de 1993 à 2008, l'élevage laitier au Vietnam a été dominé par un régime sociotechnique que l'on peut qualifier de « paysan ». Ce régime s'est caractérisé par la conjonction d'un ensemble cohérent de pratiques, de techniques et de règles sociales (tableau 13.2). Cette période a aussi correspondu à une « réhabilitation de l'économie familiale » (Gironde, 2008), c'est-à-dire à des changements de normes et de valeurs collectives. Un nouveau modèle de développement agricole a émergé, qui reposait sur une conception sociale du rôle de l'agriculture, et sur une nouvelle demande pour des aliments diversifiés et synonymes de santé et de modernité, tels que les produits laitiers. Ces changements de valeur se sont traduits par plusieurs évolutions réglementaires, et par la mise en œuvre de politiques publiques en faveur de l'élevage laitier familial.

L'émergence de ce régime paysan a été une réponse à un changement radical du paysage sociotechnique (crise de l'économie collectiviste, avènement d'une économie de marché) qui a conduit à la mise en œuvre de nouvelles réglementations et de politiques favorables aux exploitations familiales et au commerce privé. L'émergence de ce régime au cours des années 1990-2000 peut aussi être interprétée comme la résultante de plusieurs innovations de niche apparues au moment de la crise du système collectiviste : la persistance des « lopins familiaux » dès les années 1970, et l'émergence des « contrats de production » au début des années 1980 (figure 13.2).

Tableau 13.2. Caractérisation des deux régimes sociotechniques du secteur laitier de 1986 à 2019.

Domaines	Composantes sociotechniques du régime « paysan » (1986-2008)	Composantes sociotechniques du régime « agro-industriel » (2008-2019)
Pratiques d'élevage	**Pratiques intensives de production** basées sur l'élevage en étable entravée de vaches laitières de races croisées, l'achat d'aliments industriels, la culture intensive de fourrages verts	**Fermes commerciales familiales** intensives et **mégafermes industrielles** basées sur l'élevage en stabulation de vaches de pure race Holstein, avec alimentation par mélange de concentré et d'ensilage
Organisation de l'économie	**Libéralisation des marchés domestiques,** ventes régulières de lait de collecte à l'industrie **Construction d'un tissu économique mixte public-privé** constitué de sociétés d'État, de services techniques, de firmes privées, de PME **Développement d'un système de grande distribution** (boutiques, supermarchés) et apparition de nouvelles pratiques de consommation	**Ouverture des marchés à la concurrence internationale,** par des accords commerciaux et l'établissement de normes sanitaires. Compétition sur les prix **Construction d'oligopoles laitiers** constitués de firmes laitières de grande taille, dont certaines intègrent l'ensemble des activités amont et aval **Développement d'un capitalisme agro-industriel** basé sur la bourse de Hanoï et d'Hô Chi Minh-Ville.
Technologie et savoir-faire, recherche et développement	Pratique de **l'insémination artificielle** permettant des métissages, maîtrise de l'environnement **sanitaire** des élevages, savoir-faire et innovations en matière de **cultures fourragères** et de **collecte et transformation** du lait	Systèmes à **haute productivité du travail** reposant sur une **mécanisation** de la plupart des pratiques d'élevage **et un haut niveau de technologie laitière** et **de capital** (élevage de précision) **Industrialisation de la transformation**
Valeurs culturelles et normes alimentaires et sociales	**Enjeux sociaux** : la production laitière comme moyen d'essor des familles rurales **Enjeux sanitaires** : le lait = santé, croissance et modernité	**Enjeux sociaux** : attrait pour la technologie moderne, pour le gigantisme technologique **Enjeux sanitaires** : le lait industriel = symbole de sécurité sanitaire, de santé et de modernité

Source : nos enquêtes.

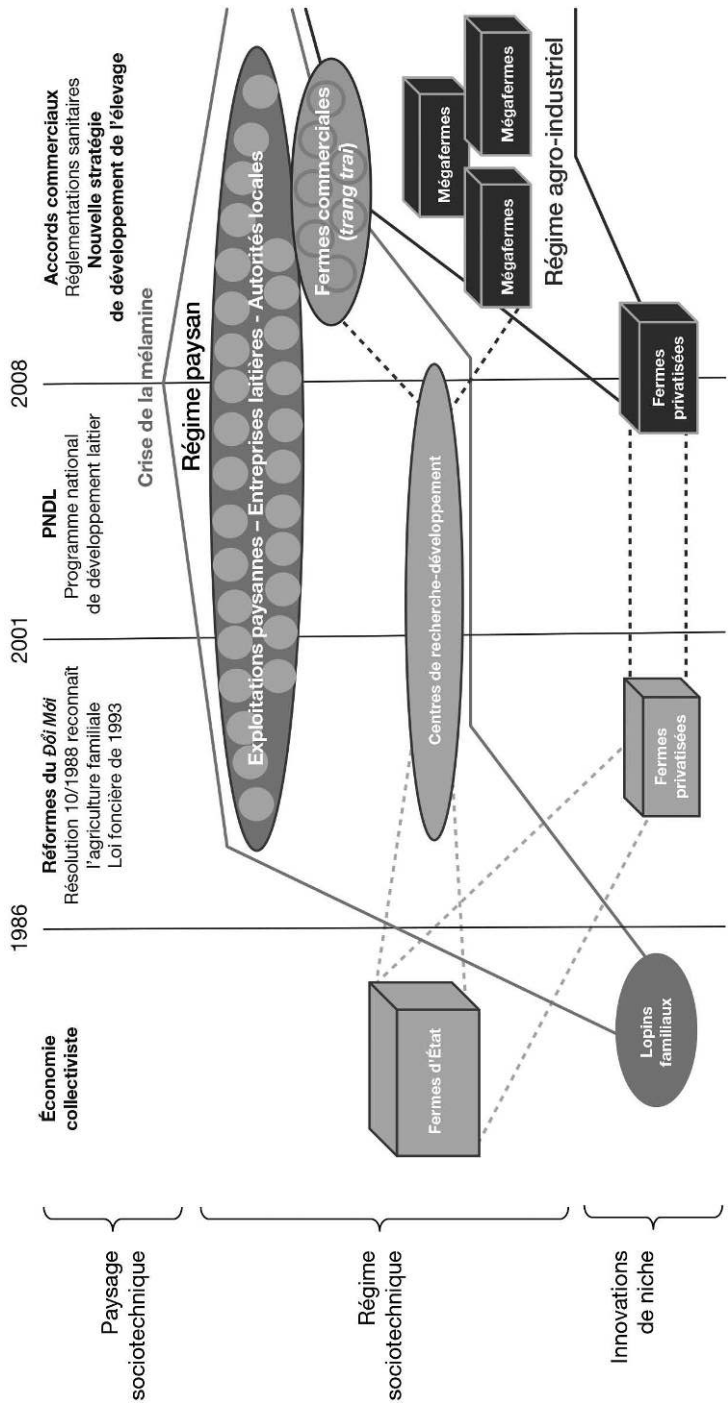

Figure 13.2. Trajectoire sociotechnique du secteur laitier vietnamien.

L'ÉMERGENCE DES MÉGAFERMES ET LA MISE EN PLACE D'UN RÉGIME « AGRO-INDUSTRIEL »

À partir de 2008, le secteur laitier au Vietnam a connu d'importants changements qui ont conduit à une modification du paysage sociotechnique et à l'émergence d'un nouveau régime. Les politiques publiques se sont orientées vers l'industrialisation du secteur laitier. Il s'agissait de promouvoir les exploitations de grande taille, de réduire le déficit commercial, de promouvoir de nouvelles normes sanitaires, et de renforcer la compétitivité du secteur face à l'ouverture internationale.

UNE REMISE EN CAUSE DU RÉGIME « PAYSAN »

Le secteur laitier au Vietnam fut d'abord significativement touché par la crise de la mélamine. En octobre 2008, alors que le pays importait l'équivalent de 618 000 tonnes équivalent-lait chaque année, soit environ 80 % de la consommation nationale, le pays a dû faire face à des importations de lait en poudre frelaté venant de Chine. En Chine, la présence de mélamine dans de nombreux lots de lait en poudre infantile avait conduit à l'hospitalisation de plusieurs dizaines de milliers de jeunes enfants, et à la mort de six bébés. Le Vietnam a réagi en stoppant ses importations de lait chinois et en fermant certaines industries locales utilisant du lait en poudre frelaté. Cette crise a conduit à un regain d'intérêt des industriels pour la production de lait local dans un contexte où la confiance des consommateurs vis-à-vis des industries laitières était fortement dégradée. Plusieurs de ces industriels ont ainsi investi dans l'appui aux producteurs, et dans la mise en place de fermes laitières spécialisées industrielles.

La crise de la mélamine est intervenue au même moment qu'émergeait une demande pour des « produits sains » ou « sûrs » (*thực phẩm sạch*), répondant à des normes industrielles ou à des systèmes de garantie. Suite à son adhésion à l'OMC en 2007, le Vietnam a multiplié les accords commerciaux. En lien direct avec ces évolutions, la loi sur la sécurité sanitaire des aliments[2] ratifiée en 2010 a donné lieu à plusieurs décrets et circulaires de mise en œuvre au cours des années qui ont suivi. Ainsi ont émergé des dispositifs de certifications dans d'autres filières telles que la viande ou les légumes « sûrs ». Ces politiques de sûreté sanitaire ont favorisé l'industrialisation du secteur laitier, avec une plus forte concentration de la production et une intégration de la production par les industriels eux-mêmes.

Parallèlement, dans le secteur de l'élevage, un nouveau type de politique est apparu en 2008 pour répondre au besoin de réduction de la

2. Loi n° 55/2010/qh12 du 17 juin 2010.

dépendance du pays vis-à-vis des importations. Ce virage fut amorcé par la « Stratégie de l'élevage à l'horizon 2020 » lancée en 2008[3]. L'objectif principal de cette stratégie était de créer les conditions d'émergence de fermes familiales avec une production intensive et de grandes fermes industrielles. Cette réglementation fut suivie, en 2014, par une nouvelle décision[4] du ministère de l'Agriculture et du Développement rural qui avait pour but d'améliorer la valeur ajoutée du secteur de l'élevage, tout en garantissant les principes du développement durable. Cette décision confirma les orientations de la stratégie à l'horizon 2020, mais en tentant d'y ajouter des garde-fous environnementaux. Dans cette lignée, le Vietnam se dota en 2018 d'une loi sur l'élevage[5]. Cette loi souligna le besoin de coopération entre acteurs dans le secteur de l'élevage, la promotion des zones de production avec de fortes exigences en matière de sécurité sanitaire et le maintien de la coexistence des différents modèles de l'élevage. Cette inscription claire dans la loi du terme « coexistence » montrait bien la préoccupation de l'État face à la forte remise en cause du régime paysan entraînée par l'essor rapide des fermes de plus grande taille.

LA PROMOTION DES « FERMES COMMERCIALES » ET DES « ENTREPRISES »

L'émergence de fermes individuelles de grande taille fut d'abord encouragée par la certification d'exploitations familiales sous le label de *trang trại*, que nous qualifions ici de « fermes commerciales ». Il s'agissait de définir des critères d'enregistrement des plus grandes exploitations familiales par les autorités locales au niveau des districts, de manière à orienter certains programmes d'aide vers ces mêmes exploitations. Les critères de certification des fermes en *trang trại* avaient été définis une première fois en 2000 par une circulaire du ministère de l'Agriculture. Ils furent revus à la hausse en 2011 par la circulaire n° 27 du même ministère. Dans le secteur de l'élevage, le seuil passa à 1 milliard de dongs de chiffre d'affaires. Pour une ferme laitière, cela représentait un troupeau d'environ 25 vaches laitières adultes produisant chacune 3 000 litres/an.

En 2016, on comptait 33 500 fermes commerciales « nouvelle formule » dans l'ensemble du secteur agricole, dont 21 060 dans le secteur de l'élevage. Ces fermes commerciales ne représentaient que 0,35 % du total des exploitations agricoles du pays, mais leur nombre était en augmentation de 67 % par rapport à 2011. Toujours selon le recensement de 2016, cette « économie des fermes » (*kinh tế trang trại*) représentait 135 500 emplois permanents, dont 44 % de main-d'œuvre

3. Décision n° 10/2008 du Premier ministre.
4. Décision n° 984/2014 du ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MARD).
5. Loi n° 32/2018 sur l'élevage votée à l'Assemblée nationale.

familiale et 56 % de salariés. Pendant ce temps, le nombre de ménages agricoles diminuait : il passa de 10,5 millions à 9,3 millions entre 2006 et 2016 (GSO, 2018). Dans le secteur laitier, cette évolution se traduisit par l'essor des fermes de plus de 20 vaches.

Parallèlement, plusieurs réglementations permirent l'installation de « firmes privées » (*doanh nghiệp*) dans l'agriculture et l'agro-industrie. Entre 2006 et 2016, le nombre d'entreprises doubla pour passer de 2 136 à 3 846 sur l'ensemble du pays (GSO, 2018). Dans le secteur laitier, ces entreprises prirent en charge notamment la transformation, la fourniture d'intrants et la commercialisation des produits laitiers.

L'ÉMERGENCE DU MODÈLE DES « MÉGAFERMES »

Mais c'est surtout l'émergence de fermes laitières géantes qui bouleversa l'organisation du secteur laitier au Vietnam. L'engouement des consommateurs pour des produits issus de lait local (suite à la crise de la mélamine), l'appui des autorités à ce type de projets, et les gains estimés d'une organisation industrielle intégrée suscitèrent la construction de nombreuses mégafermes. Entre 2007 et 2014, le groupe privé Vinamilk, qui collectait essentiellement auprès de petites exploitations, mit en place cinq fermes industrielles concentrant chacune environ 1 000 vaches laitières. En 2017, la compagnie inaugura une ferme laitière certifiée en agriculture biologique de 500 vaches à Dalat. En 2018, elle mit en route une nouvelle mégaferme de 4 000 têtes à Thanh Hoa. En 2019, la ferme annonçait le lancement d'un nouveau projet de 8 000 têtes à Tay Ninh, et un autre de 24 000 têtes au Laos.

Dans le même temps, l'entreprise TH Milk fondait en 2009 ce qui allait devenir la plus grande mégaferme privée vietnamienne. Installée dans la province de Nghe An, cette ferme comprenait en 2014 un total de 44 000 vaches laitières. En 2017, la firme annonça le lancement d'un nouveau projet de mégaferme de 10 000 têtes dans la province de Ha Giang, puis d'un autre de 5 000 têtes à Phu Yen. La même compagnie assurait envisager en 2019 la mise en place d'une ferme de 10 000 vaches à Thanh Hoa et d'une autre de 20 000 vaches à Soc Trang. Parmi les autres mégafermes privées de création récente, il faut citer la ferme Future-Milk de près de 1 000 têtes installée en 2008 sur l'ancienne ferme d'État de Son Dong, ou les trois fermes industrielles installées entre 2010 et 2015 par la Compagnie de Moc Chau.

Ces mégafermes ont constitué une innovation de niche qui a généré un regain d'intérêt pour les systèmes à haut niveau de technique et de capital, au détriment des systèmes familiaux plutôt intensifs en travail. Ces unités sont basées sur l'élevage en stabulation de vaches Holstein alimentées grâce à un système de rations automatisées constituées d'un mix d'ensilage et d'aliment industriel. Les pratiques de culture de fourrages, la distribution d'aliment et la traite sont mécanisées, générant

ainsi une productivité du travail plus élevée que dans l'élevage laitier familial. Elles se basent aussi sur la mise à disposition par les autorités d'emprise foncière de grande envergure, la plupart du temps héritées d'anciennes fermes d'État.

En 2018, les mégafermes détenaient 32 % du cheptel national, contre 25 % en 2014 et moins de 5 % en 2008. Le reste appartenait aux exploitations familiales.

Cette période vit aussi l'essor d'industries de transformation laitières de dimension internationale. Suite à la privatisation de l'ancienne laiterie d'État Vinamilk dès les années 2000, la compagnie devient la 3e plus grosse compagnie privée du Vietnam en 2017, détenant la moitié des parts de marché dans le secteur laitier. Il faut aussi citer l'entrée en bourse de TH Milk (166e compagnie privée vietnamienne par sa taille en 2018), le rachat de la compagnie laitière IDP par un fonds d'investissement japonais en 2015, ou la privatisation totale de la Compagnie laitière de Moc Chau en 2018.

UNE PÉRIODE MARQUÉE PAR UN RÉGIME SOCIOTECHNIQUE « AGRO-INDUSTRIEL »

Nous proposons de qualifier d'« agro-industriel » le régime sociotechnique qui a résulté des changements dans le paysage sociotechnique vietnamien, dans la mesure où ce nouveau régime visait à promouvoir les investissements productifs dans l'agro-industrie, au détriment d'une complémentarité entre firmes et paysans qui avait prévalu jusqu'alors (tableau 13.2).

Aujourd'hui, ce renversement du régime sociotechnique apparaît à la fois comme un changement de modèle de développement, et comme une adaptation stratégique des acteurs au nouveau paysage sociotechnique. Les exploitants éleveurs se saisissent des opportunités offertes par le marché pour grossir en taille, grâce à des crédits obtenus auprès de firmes. Les firmes décident d'investir là où les opportunités sont les meilleures, qu'il s'agisse de l'accès à la terre ou d'opportunités de collecte. Et les autorités locales favorisent l'installation des systèmes industriels pour créer des emplois locaux et des revenus pour le district[6], et pour répondre à la demande domestique en lait local, en très forte croissance. Ces décisions stratégiques aboutissent à l'établissement de nouvelles normes collectives, et à des configurations de filières qui rendent compte de « compromis » entre acteurs locaux, industries et autorités locales. Ces compromis sont les bases d'une « coexistence » entre différents modèles, dont l'équilibre en matière d'accès aux ressources et de compétition reste bien fragile.

6. Au Vietnam, les 63 provinces qui constituent le pays sont divisées en districts. Les districts sont eux-mêmes divisés en communes.

LA COEXISTENCE DES MODÈLES LAITIERS : ENTRE COMPROMIS PRAGMATIQUES ET DYNAMIQUE DU CAPITALISME

Les arbitrages des autorités pour orienter cette coexistence se sont illustrés en particulier dans la gestion du foncier et dans la promotion de partenariats locaux.

LA MAÎTRISE DU FONCIER, UNE PRÉROGATIVE DE L'ÉTAT POUR ORIENTER LA TRANSITION

Le foncier est apparu comme un élément central du paysage sociotechnique. Sa maîtrise par les services de l'État leur a permis d'orienter fortement l'issue de la transition. Dès le début des années 1990, les « distributions » aux familles paysannes consécutives aux réformes du *Đổi Mới* favorisèrent un modèle de petite agriculture paysanne. Ce partage des ressources fut particulièrement équitable, avec en moyenne 0,9 hectare disponible par ménage. Cette redistribution entérinée par l'attribution de « livrets rouges » aux familles paysannes a engendré l'essor de systèmes agricoles diversifiés et très intensifs en terre et en travail (Pham Duy Khanh *et al.*, 2016).

Cependant, à partir de 2008, les autorités favorisèrent le regroupement de fonciers afin de permettre l'émergence progressive de fermes de plus grande taille, susceptibles de répondre aux besoins affichés par la stratégie de développement de l'élevage. Le nombre de « fermes commerciales » augmenta, tandis que le nombre de ménages agricoles diminuait. Parallèlement, les autorités locales favorisèrent des transactions foncières favorables à l'émergence d'agro-industries en attribuant les emprises qui étaient restées sous la gestion directe de l'État. Cette tendance fut particulièrement claire dans le secteur laitier, avec l'émergence de nombres de mégafermes mentionnées ci-dessus. Bien sûr, les emprises foncières des anciennes fermes d'État jouèrent un rôle significatif dans cette transition foncière.

LES PARTENARIATS LOCAUX : UN FACTEUR STRUCTURANT LES BASSINS LAITIERS

L'importance des autorités locales dans la gestion des priorités politiques nationales s'est aussi traduite dans l'émergence de partenariats locaux pour supporter la dynamique de création des bassins laitiers. Lorsque les projets de mégafermes avaient vu le jour là où existait déjà une production laitière paysanne, les partenariats en place entre autorités locales, investisseurs privés et paysans ont abouti à des situations de compromis. Les mégafermes étaient alors présentées soit comme des fermes de démonstration (cas de la ferme industrielle de Ba Vi), soit

comme des unités pourvoyeuses de génisses de qualité pour les petits producteurs. Les mégafermes proposaient aussi la création d'emplois locaux, l'achat de maïs fourrager auprès des paysans riverains ou la revente de fumier aux exploitations agricoles.

Pour parvenir à ces ajustements et à ces compromis, les autorités locales ont assuré le rôle de « garants » de cette coexistence. Cela s'est traduit par exemple par l'établissement de conventions entre les firmes et les autorités locales. À Ba Vi, par exemple, la compagnie IDP signa en 2012 une convention avec les autorités du district par laquelle la société s'engageait à appuyer le développement des élevages locaux. Les autorités locales suscitèrent aussi l'établissement de marques de certification ou d'indications géographiques locales favorables à la collecte de lait frais, comme la marque commerciale Lait de Moc Chau ou la marque de certification Lait frais de vache de Ba Vi. Dans cet esprit, le ministère de l'Agriculture a publié en 2017 une circulaire afin de favoriser l'établissement de partenariats publics-privés pour orienter les investissements dans l'agriculture[7].

LA LIMITE DE LA LOGIQUE DE FILIÈRE

Cependant, la coexistence entre différentes formes de production sur un même territoire n'apparut pas toujours comme allant de soi. Dans ces partenariats locaux, les logiques de filière l'emportèrent parfois sur les objectifs de recherche de complémentarité. En 2015, par exemple, la crise du lait dans la région de Hanoï conduisit plusieurs compagnies à concentrer leur collecte de lait auprès des plus gros éleveurs afin de réduire leurs coûts d'approvisionnement. Les plus petits éleveurs furent contraints de changer d'activité. Au sud du pays, lors de la crise du prix du lait en 2016, le district de Cu Chi souhaita développer sa propre marque de certification pour le lait issu de la production locale. Cependant, l'identité du district n'était pas assez marquée pour pouvoir soutenir un développement propre.

Parfois, l'absence de compromis aboutit même à des tensions locales. Ce fut le cas par exemple en 2014 autour de la ferme TH Milk de Nghia Dan, suite à la pollution des cours d'eau de villages riverains par le lisier de la ferme. Dans ces situations, les autorités tentèrent d'accompagner l'évolution des stratégies des firmes vers des trajectoires plus durables. Concrètement, les firmes se sont investies dans des projets d'appui aux communautés locales ou dans des programmes de bourses scolaires, avec plus ou moins de succès. Ces expériences montrent que la dynamique d'évolution des bassins laitiers au Vietnam se joue dans une collaboration entre État, firmes et paysans. En raison de la contingence des arbitrages locaux, l'issue de la transition agraire reste encore incertaine.

7. Circulaire n° 14/2017 du MARD sur les « partenariats » au sein des chaînes de valeur.

CONCLUSION

Nos observations de la transition de l'élevage au Vietnam soulignent le caractère pluriel des dimensions du changement sociotechnique. La transition apparaît comme un processus progressif dans lequel les dimensions individuelles, collectives et cognitives interagissent pour produire des trajectoires différenciées (de Terssac *et al*., 2014). Plutôt qu'au remplacement de certaines formes par d'autres, la transition aboutit à des trajectoires parallèles, c'est-à-dire à la superposition de plusieurs régimes dont l'importance varie suivant les arbitrages réalisés localement. Ces évolutions éclairent la compréhension de la coexistence entre formes de production différentes sur un même territoire. Cette coexistence apparaît de fait comme le produit d'orientations politiques, donc de rapports de force, tout en s'inscrivant dans des dynamiques marchandes pilotées par la demande, les techniques, les investissements et les modèles cognitifs. Finalement, les arbitrages des autorités publiques, qui renforcent ou fragilisent la coexistence, se révèlent « pragmatiques », dans la mesure où ils répondent à des ajustements face à des contextes socio-économiques en profonde mutation.

La coexistence entre exploitations paysannes et firmes industrielles illustre ces ajustements pragmatiques. Il s'agit d'abord pour les mégafermes de renforcer leurs achats de maïs fourrager auprès des exploitations agricoles voisines, ou de souligner l'impact de la revente de génisses de bonne qualité aux petits éleveurs. Pour les laiteries industrielles, il s'agit de souligner leur rôle dans la collecte de lait auprès des petits éleveurs. Plus généralement, les firmes laitières privées éprouvent clairement le besoin de s'inscrire dans des trajectoires « inclusives » vis-à-vis des exploitations familiales (MARD, 2019).

Notre approche permet de mieux repérer la dynamique temporelle des innovations. En particulier, le cas vietnamien renverse la perspective classique de conception de la transition agroécologique. Le modèle intensif et productiviste qualifié de « conventionnel » en Europe est considéré au Vietnam comme une forme à promouvoir, un résultat attendu de la transition. Le nouveau régime s'appuie aussi sur une construction sociale de nouveaux modèles alimentaires soucieux de la « sécurité sanitaire » qui laissent peu de place à l'intégration des enjeux environnementaux et aux spécificités locales. Du coup, la mobilisation du concept de transition agroécologique est susceptible de se heurter au contexte local. De nouveaux travaux sont nécessaires pour mieux qualifier les formes durables de productions agricoles répondant aux enjeux du Vietnam émergent. Des travaux sur les trajectoires d'exploitation, sur les exploitations de « taille moyenne » et sur les « fermes commerciales » pourraient permettre d'identifier des solutions agroécologiques pertinentes localement. De la même manière, les trajectoires de retour

vers des formes de production agricole plus intégrées sont intéressantes à examiner. Ces travaux permettraient un approfondissement du cadre conceptuel suggérant de repérer les « innovations de niche ».

Enfin, il paraît essentiel de relier l'approche de la coexistence à une analyse plus poussée de la dynamique du capital agricole et du foncier. En effet, l'émergence des mégafermes constitue un retour vers des formes productives concentrées très proches des fermes d'État qui avaient été mises en place à l'époque de l'économie collectiviste. Mais ce qui change, c'est l'importance croissante du capital financier dans la transformation de ces économies. Comme évoqué par De Koninck (2010) à propos de la transition agraire, on assiste au « passage d'une société se caractérisant par l'accumulation dans l'agriculture à une société où l'accumulation se réalise dans l'industrie ». De tels travaux centrés sur la dynamique du « capitalisme agraire » au Vietnam pourraient permettre de mieux appréhender les enjeux sociaux de la coexistence. Il s'agirait d'éclairer l'impact social de la transition, et d'analyser l'évolution des moyens d'existence des travailleurs ruraux.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Brocheux P., 2009. *Une histoire économique du Viet Nam : 1850-2007,* Les Indes savantes, Paris, 257 p.

Darnhofer I., 2015. Socio-technical transitions in farming: key concepts. *In: Transition Pathways towards Sustainability in European Agriculture. Case Studies from Europe* (Sutherland *et al.*, eds), CAB International, 17-31.

De Koninck R., 2010. La transition agraire. *In : Transitions décrétées, transitions vécues* (Lagrée S., ed.), AFD, 45-58.

Duteurtre G., Pham Duy Khanh, Cesaro J.D., 2015. Bassin laitier de Ba Vì : un territoire d'élevage façonné par les politiques publiques, entre logiques industrielles et soutien à la paysannerie. *In : Voies lactées : dynamique des bassins laitiers entre globalisation et territorialisation* (Napoleone, Corniaux, Leclerc, eds), Cardère Éditeur, Avignon, 67-87.

Duteurtre G., Sautier D., Pannier E., Nguyen Mai Huong, 2016. Développement durable des territoires au Vietnam et alliances entre les acteurs. *In : Développement durable et filières tropicales* (Biénabe *et al.*, eds), Éditions Quæ, Versailles, 65-78.

FaoStat, 2019. Données par pays issues du site http://www.fao.org/faostat/fr/#home.

Fortier F., Tran Thi Thu Trang, 2013. Agricultural modernization and climate change in Vietnam post-socialist transition. *Development and Change*, 44 (1), 81-99.

Geels F.W., 2004. From sectoral systems of innovation to socio-technical systems: insights about dynamics and change from sociology and institutional theory. *Research Policy*, 33, 897-920.

Geels F.W., Schot J., 2007. Typology of sociotechnical transition pathways. *Research Policy*, 36, 399-417.

Gironde C., 2008. Grandes réformes et petits arrangements dans les campagnes vietnamiennes. *Autrepart* (48), 113-128, http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers18-07/010045228.pdf.

GSO, 2018. *Results of the Rural, Agricultural and Fishery Census 2016*, General Statistical Office (GSO), Edited by Statistical Publishing House, Hanoi, 680 p.

GSO, 2019. Data on the milk production sector in Vietnam, Hanoi, 1 p.

Lagrée S. (ed.), 2010. Transitions décrétées, transitions vécues : du global au local, approches méthodologiques, transversales et critiques. *In : Actes de l'université d'été régionale en sciences sociales « Les journées de Tam Dao »*, juillet 2009 (Vietnam), 411 p.

MARD, 2019. Report of a Workshop on "Livestock Outlook and PPP Dialogue: Challenges and Potential to Develop Dairy Farming and Dairy Products" held in on 24th September, 2019 in Pan Pacific Hotel, Hanoi, organized by Partnership for Sustainable Agriculture in Vietnam (PSAV) Secretariat, Ministry of Agriculture and Rural Development (MARD), Hanoi.

Nguyen Mai Huong, Duteurtre G., Moustier P., 2017. What shapes the governance of the dairy value chain in Vietnam? Insights from Ba-Vì milkshed (Hanoi). *World Food Policy*, 4 (1), 57-81, doi:10.18278/wfp.3.2.4.1.4.

Pham Duy Khanh, Duteurtre G., Cournut S., Messad S., Hostiou N., 2016. Caractérisation de la diversité et de la durabilité des exploitations laitières familiales au Vietnam : une étude de cas en zone péri-urbaine de Hanoï. *Revue d'élevage et de médecine vétérinaire des pays tropicaux*, 69 (4), 131-141.

Terssac G. (de), Truong An Quoc, Catlla M. (dir.), 2014. *Viêt-Nam en transitions*, ENS Éditions, Paris, 295 p.

14
PENSER LA DIVERSITÉ DES TRAJECTOIRES DE TRANSITION

Philippe V. Baret, Clémentine Antier

UNE NÉCESSAIRE TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

De la rencontre des limites planétaires avec des modèles de production agricole efficaces mais peu soutenables d'un point de vue environnemental résulte une demande de transition rapide et profonde des modèles agricoles (De Schutter, 2011). Cette transition vue au sens commun comme le passage d'un état à un autre est en réalité d'une grande complexité quand on considère les systèmes agricoles actuels, enchâssés, totalement ou partiellement, dans des systèmes alimentaires souvent mondialisés. La diversité des acteurs, des pratiques et des normes du secteur agricole et alimentaire construit en fait une multitude de systèmes sociotechniques en interactions. Un changement de comportements, que ce soit de la part des agriculteurs ou des consommateurs, peut contribuer à un processus de transition, mais la profondeur du changement nécessaire et attendu implique une stratégie pensée à grande échelle dans un cadre théorique construit. Ce cadre intégrera la dimension multi-acteurs et multi-échelle de la transition.

Selon le modèle de Geels et Schot (2007), ce sont les interactions entre les acteurs au cœur du système existant et ceux situés en périphérie de ce système qui vont amorcer le processus de transition. D'une part, au sein du système agroalimentaire industrialisé — majoritaire à l'échelle française, européenne voire mondiale —, on peut constater que les acteurs partagent souvent une longue histoire commune, des normes définissant ce qui est acceptable et souhaitable, et qu'ils se coordonnent

autour de pratiques. On parle de « régime sociotechnique » organisé. Les acteurs de ce régime dominant interagissent pour améliorer le système et donc le maintenir. À titre d'exemple, les systèmes mondialisés de production et de transformation du lait[1] ou l'élevage industriel de porcs basé sur une alimentation à base de soja montrent bien ce type de dynamique d'amélioration sans changement des fondamentaux. D'autre part, en dehors du régime dominant, on peut distinguer des porteurs de niches d'innovation qui proposent, souvent à petite échelle, d'autres façons de faire et de penser l'agriculture et l'alimentation. Enfin, des facteurs d'influence (médias, consommateurs, dynamiques citoyennes, changements culturels, etc.) déterminent les tendances à long terme du « paysage » dans lequel évoluent les acteurs. Ces tendances peuvent avoir un rôle positif ou négatif sur la dynamique de transition.

En parallèle de cette théorisation des processus de transition proposée par Geels et Schot (2007), un nouveau paradigme d'innovation[2] a pris de l'importance au début du XXIe siècle : l'agroécologie s'est peu à peu imposée comme une alternative à la trajectoire de maîtrise technique qui a marqué la grande modernisation de l'agriculture après la Seconde Guerre mondiale (De Schutter, 2011 ; Holt-Giménez et Altieri, 2013 ; Wezel *et al.*, 2009). Inspirée du concept d'écosystème, l'agroécologie telle que définie par Altieri (1987) propose de dépasser le niveau de l'amélioration de la plante ou de l'animal pour optimiser le système agricole sur la base de synergies avec les processus naturels et en visant une indépendance vis-à-vis des intrants de synthèse (pesticides, engrais chimiques). Un système agricole agroécologique est piloté par un agriculteur ou une agricultrice, ce qui implique que ceux-ci retrouvent leur autonomie de décision et suppose la mise en œuvre de principes socio-économiques (Dumont *et al.*, 2016). Cette définition initiale de l'agroécologie a, de plus, été étendue à l'échelle du système alimentaire (*food system*) en incluant les dimensions économiques, sociologiques et politiques à l'échelle des filières et des gouvernances nationales et internationales (Francis *et al.*, 2003 ; Gliessman et Tittonell, 2015).

Dans un contexte de transition, une trajectoire agroécologique peut émerger d'une autonomisation du régime majoritaire par un processus d'insularisation (Vankeerberghen *et al.*, 2014) ou bien par le développement d'une niche d'innovation. Ces niches peuvent avoir des ancrages historiques de plus ou moins grande ampleur : depuis l'agriculture

1. *Das System Milch* (2017), film d'Andreas Pichler, www.dassystemmilch.de.
2. Pour mémoire, le concept de paradigme d'innovation fait référence à l'approche technique privilégiée pour répondre à une question ou à un problème (Vanloqueren et Baret, 2009). Par exemple, face à une maladie fongique sur des céréales, les agriculteurs conventionnels recourront de préférence à des solutions chimiques (fongicides), alors que les agriculteurs en agriculture biologique envisageront des biopesticides, un changement variétal ou des mélanges variétaux (Vanloqueren et Baret, 2008).

biologique dont la profondeur historique est importante (Bellon et Penvern, 2014) jusqu'à l'émergence plus récente de modèles construits sur les principes de la permaculture (Ferguson et Lovell, 2014).

Encore confidentielle en Europe au début des années 2000, l'agroécologie est aujourd'hui présentée comme une alternative crédible à des formes d'agriculture plus dépendantes des intrants de synthèse et basées sur la maîtrise de la nature (HPLE, 2019). L'amplification du mouvement agroécologique conduit à s'interroger sur sa nature. Contribue-t-il à une rupture radicale par rapport aux modèles inspirés de la Révolution verte, comme le proposait dès les années 1980 Altieri (1983), ou constitue-t-il un éventail de propositions techniques nouvelles qui permettrait de faire évoluer de l'intérieur le régime en place actuellement (Conway et Toenniessen, 1999) ?

UN CADRE BIDIMENSIONNEL POUR SITUER LES DÉMARCHES DE TRANSITION

Pour répondre à cette question, nous proposons ici un cadre qui vise à situer les propositions agroécologiques dans un espace à deux dimensions : d'une part l'amplitude annoncée de la proposition, et d'autre part son degré de radicalité (figure 14.1). Par analogie avec le concept de niche écologique (Chase et Leibold, 2003), notre hypothèse est que les différents espaces définis par notre système d'axes ne sont pas occupés par des initiatives aux propriétés et aux comportements identiques.

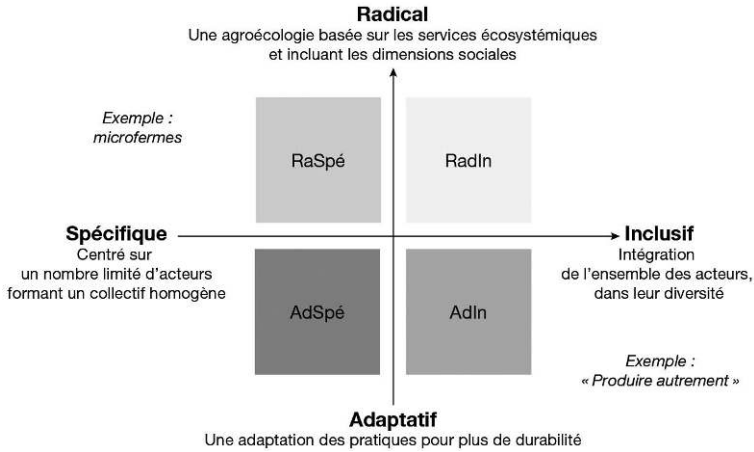

Figure 14.1. Deux axes et quatre quadrants pour situer les démarches de transition en agriculture.

Les axes permettent de situer les initiatives et les démarches agricoles dans quatre quadrants contrastés : RaSpé (démarche radicale et spécifique), AdSpé (démarche adaptative et spécifique), RadIn (démarche radicale et inclusive) et AdIn (démarche adaptative et inclusive).

Les propositions agroécologiques ont des amplitudes bien différentes, depuis la proposition de Stéphane Le Foll pour l'agriculture française (Le Foll, 2012 ; MAAF, 2015 ; Pluvinage, 2013) jusqu'à l'engouement pour les microfermes (Morel, 2016). En matière d'organisation du collectif, on distinguera, d'une part, à la gauche de l'axe horizontal, les propositions qui s'adressent à un collectif particulier, *a priori* de personnes engagées et convaincues. L'ambition de ces propositions se situe le plus souvent à petite échelle, bien que ces collectifs puissent s'inscrire dans une ambition de changement plus large. En général, les acteurs participant à ces initiatives forment un groupe relativement homogène dont l'intention est d'impulser un changement par une amplification progressive de proche en proche[3]. D'autre part, à la droite de cet axe horizontal se positionnent des propositions inclusives qui visent, dès leur émergence, à modifier l'ensemble du système agricole en intégrant toutes les formes actuelles d'agricultures à l'échelle d'une région (Antier *et al*., 2017), d'un pays (Solagro, 2016), de l'Europe (Poux et Aubert, 2018) ou du monde (Dorin *et al*., 2011). Par construction, les groupes cibles de ces initiatives sont hétérogènes, car ils couvrent la diversité d'un secteur agricole (le lait, la viande, la production de céréales…). L'initiative Écophyto[4] en France correspond à cette deuxième vision : l'objectif étant de diminuer l'usage des pesticides en France en impliquant l'ensemble des acteurs des systèmes agricoles français (Guichard *et al*., 2017). La volonté d'inclusion n'exclut pas, par construction, une ambition forte de changement. Elle prend en compte le système agricole dans sa globalité et vise à changer le comportement de l'ensemble des acteurs. Ce faisant, elle ouvre un chantier d'une ampleur bien plus importante que les propositions à plus petite échelle.

L'axe vertical de la figure 14.1 propose une structuration selon la nature du changement attendu : soit, en haut de l'axe, un changement radical porté le plus souvent par une logique de rupture ou d'autonomisation vis-à-vis du régime existant, soit, en bas de l'axe, un objectif d'adaptation où les acteurs du régime entament une trajectoire de transformation progressive et adaptative.

Au niveau technique, les porteurs d'un changement radical promeuvent une reconfiguration en profondeur des systèmes (reconnexion agriculture-élevage, agroforesterie…). Dans une vision plus progressive, le changement adaptatif s'appuie sur des logiques d'efficacité (usage plus parcimonieux des pesticides ou des engrais, agriculture de précision…). Les approches de substitution (modèle de l'agriculture biologique excluant les intrants de synthèse, par exemple) sont intermédiaires entre ces deux dynamiques (Hill et MacRae, 1995).

---

3. Cette notion de proximité ayant dépassé la simple proximité géographique par la « magie » d'internet.
4. https://agriculture.gouv.fr/ecophyto.

Le croisement de ces deux axes définit quatre quadrants dans lesquels peuvent être situées les initiatives et démarches agroécologiques : RaSpé (radical et spécifique), AdSpé (adaptatif et spécifique), RadIn (radical et inclusif) et AdIn (adaptatif et inclusif). Situer les initiatives empiriques dans ces quadrants permet de leur donner un statut au regard de la transition agroécologique. Ce positionnement n'a pas une portée normative et ne vise pas à évaluer les initiatives par rapport aux autres. Il permet toutefois de penser, dès l'émergence d'une initiative, une trajectoire spécifique favorable à la transition agroécologique.

Dans le quadrant RaSpé (radical-spécifique), on retrouve par exemple les initiatives à petite échelle et spécifiques comme la permaculture (Ferguson et Lovell, 2014), les microfermes et l'agriculture urbaine. Ces modèles ont comme caractéristiques les faibles superficies engagées (souvent moins de 5 hectares) et la spécificité des acteurs (le plus souvent des agriculteurs, agricultrices non issus du milieu agricole). Ces initiatives sont souvent portées par des collectifs locaux impliquant agriculteurs et consommateurs. Techniquement, le quadrant RaSpé est souvent centré sur l'horticulture diversifiée, mais l'ambition peut aller jusqu'à un modèle qui imagine un territoire entièrement couvert de microfermes[5]. Il n'en deviendra pas pour autant inclusif (en matière d'intégration d'une grande diversité d'acteurs et de modes de production), puisqu'il prône un certain type de modèle. Ces initiatives sont déployées à petite échelle, mais elles pourraient atteindre une capacité de production globale significative si elles étaient généralisées (Morel, 2016).

Dans le quadrant RadIn (radical-inclusif), on retrouvera des initiatives comme l'agriculture de conservation ou le Réseau semences paysannes (Demeulenaere et Bonneuil, 2010). Le changement attendu est d'amplitude forte, mais s'ancre dans le réseau agricole existant. En France, les Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (Civam) sont également représentatifs de ce quadrant. Dans ces démarches, l'agroécologie n'est pas toujours identifiée comme le paradigme d'innovation mobilisé. Ce qui ressort des débats sur le degré de radicalité de l'agriculture de conservation pourrait conduire à attribuer ces pratiques au quadrant RadIn (radical-inclusif) ou AdIn (adaptatif-inclusif) (Landel, 2015). D'une part, l'agriculture de conservation apparaît comme un changement radical de vision, privilégiant les services écosystémiques et la biodiversité (Chabert et Sarthou, 2020). Le concept de « sol vivant » est mobilisé par opposition à un sol qui aurait perdu sa dimension vivante après des années d'agriculture chimique

5. À ce sujet, voir l'article de Simon Gouin publié dans Bastamag.net le 18 juin 2014 : « Bienvenue dans l'agriculture de demain, libérée des pesticides et du pétrole, et créatrice de dizaines de milliers d'emplois » (https://www.bastamag.net/Bienvenue-dans-l-agriculture-de).

(Lemieux, 1996). Ces éléments font que l'agriculture de conservation se revendique d'un modèle technique radicalement différent du labour hérité de l'histoire. D'autre part, le constat que l'agriculture de conservation est encore très dépendante du glyphosate la rapprocherait plus du quadrant AdIn, au titre d'une stratégie d'adaptation inclusive, mais sans rupture avec le modèle d'agriculture dominant souvent qualifié de conventionnel (Ferdinand *et al*., 2020).

L'intérêt de la classification proposée en quatre quadrants (et des exemples illustratifs fournis ci-dessus) est d'impulser de tels débats sur l'orientation et le positionnement des initiatives de transition. En effet, l'enjeu n'est pas de décider de façon normative de la qualité respective des propositions de transition, mais bien d'ouvrir un débat sur les options possibles, leurs portées respectives quant aux modalités de changement, et de comprendre les synergies possibles et les éventuels antagonismes entre propositions. Une analyse du positionnement respectif des acteurs, dans une logique dynamique et comparative, ouvrira la possibilité d'une vision coordonnée de la transition. L'objectif n'est pas de construire un consensus — consensus probablement impossible —, mais bien d'aider à la complémentarité des approches et à une clarification du potentiel et des horizons de chacune des démarches. De plus, la classification proposée pourrait évoluer au fil du temps et des arènes de discussion, par exemple pour être adaptée si de nouveaux types d'initiatives émergeaient.

Dans le quadrant AdIn, on pourrait classer des initiatives comme les plans de réduction des pesticides (Écophyto), les politiques en faveur de la diversification (Meynard *et al.*, 2013) ou les approches territoriales visant à préserver les captages d'eau (Becerra et Roussary, 2008). L'objectif est dans chacun des cas de faire évoluer un large ensemble d'agriculteurs, voire tous les agriculteurs d'un pays, par une amélioration de leurs pratiques. Même si ces dynamiques peuvent prendre appui sur des initiatives à petite échelle, et parfois assez différentes des modèles/types de fermes majoritaires, par exemple les fermes de démonstration dans Écophyto (Cerf *et al*., 2015 ; Guichard *et al*., 2017), l'objectif est bien que toutes et tous s'approprient le changement. Le compromis à trouver entre l'inclusion et la radicalité dans ces initiatives AdIn peut conduire à des échecs ou à des résultats qui tardent à apparaître (Écophyto), à des justifications bancales (glyphosate *vs* climat) ou à du *greenwashing* pur et simple. Si les initiatives AdIn ont pour ambition de se déployer à grande échelle, elles devraient être le cadre idéal pour un processus de généralisation de pratiques nouvelles et d'une reconfiguration potentielle du régime. Considérant la lenteur de ces changements, c'est dans ces systèmes AdIn que les verrouillages et les freins à la transition ont le plus souvent été étudiés (Cowan et Gunby, 1996 ; Meynard *et al*., 2013 ; Vanloqueren et Baret, 2008).

Attribuer des initiatives au quadrant AdSpé (adaptatif-spécifique) est difficile. Les processus adaptatifs ont le plus souvent une visée large. Des initiatives de différenciation régionale AOP (Appellation d'origine protégée) comme la structuration du secteur du fromage Comté correspondraient peut-être à ce quadrant (Jeanneaux et Perrier-Cornet, 2011).

CARTOGRAPHIER LES INITIATIVES POUR AIDER À UNE RÉFLEXION SUR LA TRANSITION

Une vision canonique de la théorie de la transition de Geels et Schot (2007) conduit à un horizon où le régime initial, sous l'influence du paysage sociotechnique et nourri par les niches, atteint un nouvel état. D'autres horizons peuvent être imaginés pour un processus de transition. Un aboutissement possible est l'apparition d'un régime alternatif à côté d'un régime dominant qui se serait lui-même modifié (Dumont *et al.*, 2020). La coexistence des deux régimes (un régime hérité du régime dominant et un régime émanant de la convergence des niches d'innovation) pourrait se traduire de différentes manières : compétition entre régimes, coopération entre régimes ou ignorance réciproque, chacun des deux régimes développant sa propre chaîne de valeur et ciblant un certain type de consommateurs. On assisterait alors à une segmentation de marché s'étendant à l'ensemble du ou des régimes sociotechniques, c'est-à-dire non seulement aux dimensions économiques, mais aussi aux normes, aux relations entre acteurs et aux pratiques.

Le développement d'une filière limousine dans le sud de la Belgique, parallèlement à la filière Blanc Bleu Belge toujours dominante, correspond à cette situation. Les éleveurs ont développé cette nouvelle filière comme une niche alternative, le plus souvent en agriculture biologique. Elle s'est progressivement développée en s'appuyant dans un premier temps sur une commercialisation *via* les réseaux français avant de constituer son propre réseau de commercialisation et de diffusion (la première criée ayant eu lieu en 2014 seulement ; Buron *et al.*, 2014). Aujourd'hui, en Wallonie, 80 % des bovins à viande appartiennent à la race conventionnelle, le Blanc Bleu Belge, et les 20 % des animaux restants appartiennent à des races françaises (essentiellement Limousine, Charolaise et Blonde d'Aquitaine).

Il reste difficile de distinguer le moment où une niche en développement devient un régime soit en substitution au régime dominant, soit un régime coexistant avec un régime existant préalablement (figure 14.2). D'autant plus que d'autres niches se sont développées en Wallonie selon la même logique : Charolais, Blonde, Angus… La question de l'ampleur prise par la niche peut sans doute être prise en compte pour la qualifier de régime. Le développement d'un réseau d'acteurs distinct est un autre critère.

La taille du marché ou les parts qu'il représente sont-elles des critères suffisants pour distinguer niche et régime ? Les nouvelles initiatives sont-elles le fait d'un très petit nombre d'acteurs, ou bien constituent-elles aujourd'hui une véritable chaîne de valeur impliquant des acteurs majeurs ? Atteignent-elles 5, 10 ou 20 % de parts de marché ? L'objectif n'est pas de fixer une norme ou un seuil, mais bien de comprendre le rôle que chaque dynamique peut jouer dans la transition de l'ensemble d'un secteur défini, comme le secteur de la viande bovine en Wallonie. Quel statut donner, par exemple, aux microfermes qui se multiplient, aux réseaux de semences paysannes qui se constituent en réseau, aux circuits courts qui se développent ? Ces initiatives ont une visibilité médiatique importante, mais restent négligeables par rapport au système semencier ou marchand global.

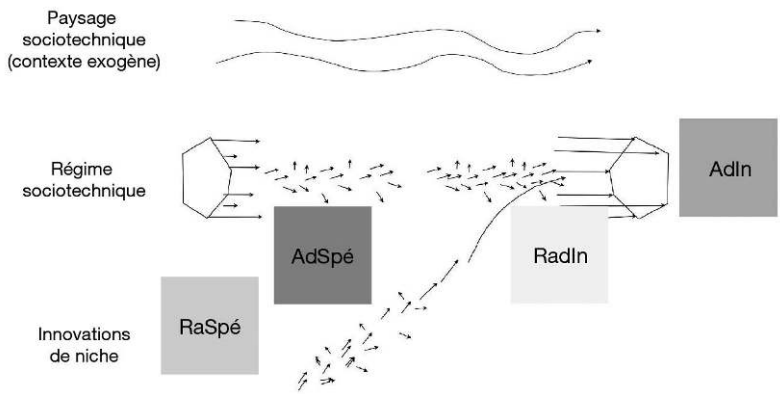

Figure 14.2. Positionnement des différents quadrants dans le modèle de Geels et Schot.

Les axes permettent de situer les initiatives et les démarches agricoles dans quatre quadrants contrastés : RaSpé (démarche radicale et spécifique), AdSpé (démarche adaptative et spécifique), RadIn (démarche radicale et inclusive) et AdIn (démarche adaptative et inclusive) (voir figure 14.1). Source : Geels et Schot, 2007.

Cette question de la coexistence entre deux régimes peut aussi se discuter selon deux angles, celui de la polarisation et celui du « plafond de verre » (figure 14.3). Dans une logique de polarisation, la coexistence de deux régimes se ferait sur la base d'une organisation autour de deux pôles contrastés, avec la disparition des modèles intermédiaires. C'est le cas du secteur laitier, où deux modèles principaux sont perçus aujourd'hui comme porteurs d'avenir : d'une part, un modèle basé sur l'accroissement de la taille des exploitations et l'optimisation des processus par l'utilisation de salles de traites automatisées, d'équipements d'agriculture de précision et de modes d'alimentation plus intensifs et mécanisés, et, d'autre part, un modèle de valorisation

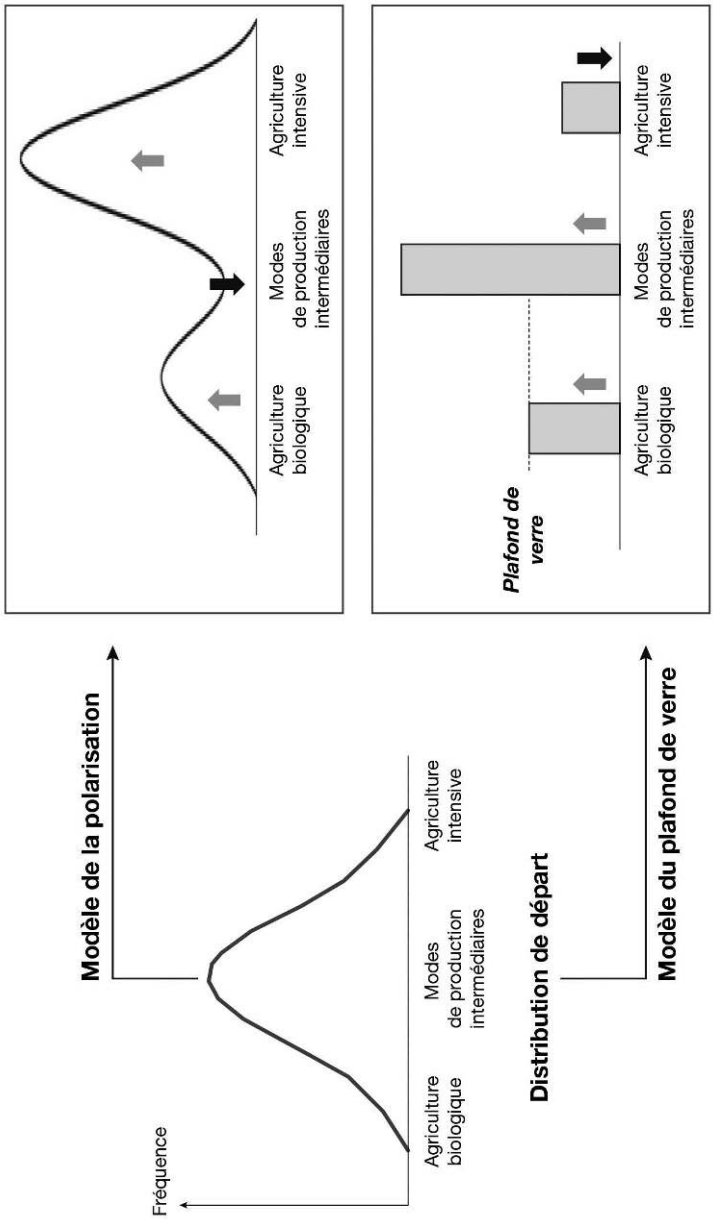

Figure 14.3. Deux modèles d'évolution de la distribution des systèmes actuels.

par la transformation à la ferme, ou dans des réseaux très courts, et le développement d'un lien fort avec les consommateurs. Pour l'heure, la trajectoire à (pour)suivre selon la plupart des éleveurs est celle de la modernisation, de l'agrandissement. Pourtant, cette logique dominante conduit à une mise en compétition des éleveurs, des laiteries, et à une fuite en avant dans une logique de surproduction nécessitant la conquête de nouveaux marchés (Pouch et Trouvé, 2018). Un élément clé de cette évolution, dans un secteur fortement intégré[6] comme celui du lait, est le développement de nouveaux modèles de gouvernance et de structures de transformation et/ou de commercialisation liées (De Herde *et al*., 2019).

L'autre modalité connue de coexistence des régimes consiste en le développement quantitatif d'une niche et, en parallèle, une érosion du régime jusqu'à une certaine limite décrite comme un « plafond de verre ». Cette modalité pourrait par exemple concerner le développement de l'agriculture biologique, par rapport à l'agriculture conventionnelle. En effet, après une progression rapide (Darnhofer *et al*., 2019), l'augmentation de la part de l'agriculture biologique semble ralentir, sans que l'on puisse identifier les freins l'expliquant (Willer *et al.*, 2019).

Ces exemples illustrent aussi la difficulté de se fixer un horizon — c'est-à-dire une vision du futur et un ensemble d'objectifs associés — commun. Si les travaux du GIEC sur le changement climatique (Porter *et al*., 2017) ou de l'IPBES sur l'érosion de la biodiversité (Pascual *et al*., 2017) appellent à une réaction rapide et à une réorganisation de nos sociétés, la concrétisation de nouvelles trajectoires ouvre le débat sur l'équilibre à trouver entre mise en œuvre rapide et planification à long terme. Faut-il agir vite au risque de choisir des solutions inefficaces ou insuffisantes, de négliger les effets rebonds ou de créer des polarisations entre les personnes convaincues d'un changement nécessaire et radical et les partisans d'une adaptation progressive ? Faut-il au contraire planifier, fixer les objectifs, se donner le temps de valider les différentes trajectoires possibles, de convaincre les plus réticents, de s'assurer de tout contre-effet négatif non anticipé ? Dans un équilibre entre la mise en œuvre des solutions disponibles et la définition des horizons souhaitables, il n'est pas facile d'allouer les ressources en matière de priorité de recherches, d'engagement citoyen et de débat politique. Sur un sujet comme l'agroécologie qui est aujourd'hui à l'agenda politique, l'essentiel des publications scientifiques concerne les pratiques agroécologiques et leur mise en œuvre. Si une littérature croissante s'intéresse aux verrouillages et aux dimensions systémiques, elle reste toutefois minoritaire.

6. Le secteur laitier, par la nature même du produit et son mode actuel de traitement, suppose une intégration des acteurs de la collecte du lait à sa distribution.

Au vu des enjeux écologiques de ce XXIe siècle et du rôle important joué par le secteur agricole, on pourrait s'attendre à ce que des trajectoires de développement de secteurs comme celui du lait, de la viande ou plus généralement de l'agriculture inscrivent les différentes propositions sociotechniques dans les limites planétaires, et que des trajectoires de rupture soient mises en place et suivies. Dans le domaine énergétique (Association négaWatt *et al.*, 2012) et dans les systèmes agroalimentaires, les approches prospectives se sont développées (Paillard *et al.*, 2010 ; Poux et Aubert, 2018 ; Solagro, 2016). Il nous semble toutefois que si dans le monde de l'énergie, ces trajectoires ont désormais des conséquences légales (augmentation de la part du renouvelable, normes d'accès aux grandes villes) et sont intégrées dans les stratégies des entreprises, dans le domaine de l'agroalimentaire les prospectives ont peu d'impacts sur les cadres réglementaires et les stratégies d'entreprises. Elles permettraient pourtant de penser la transition au départ de l'horizon futur souhaité et seraient donc complémentaires d'une approche « au fil de l'eau » qui est dominante aujourd'hui.

CONCLUSION : L'ENJEU DE LA DIVERSITÉ

Comment concilier la diversité des systèmes agricoles et alimentaires et les logiques de transition aujourd'hui ? Le monde académique et de la recherche peut-il contribuer à l'évolution de nos systèmes par-delà le rôle de lanceur d'alerte sur les enjeux du climat et de la biodiversité ?

Une carte géographique ne dit pas tout de la réalité, mais elle permet de se situer et de comprendre l'articulation des échelles. En l'absence de typologie, de scénarisation, de prospective, le monde agricole, dans sa diversité, a du mal à trouver sa place. Il fonctionne aujourd'hui comme s'il suivait un GPS qui indique la direction sans que la destination soit clairement définie. La plupart des propositions sont techniques et centrées sur le système « ferme » sans que soient prises en compte les conditions sociales et économiques du changement. L'agriculture écologiquement intensive (Griffon, 2013), l'agriculture de conservation (Kassam *et al.*, 2019), l'initiative 4 pour 1 000 (Rumpel *et al.*, 2019) se posent en réponse aux enjeux du XXIe siècle par un biais essentiellement technique qui sous-estime la part des dimensions culturelles, sociales et économiques dans les trajectoires passées et à venir des systèmes agricoles. Mettre l'accent sur l'importance d'un changement de pratiques des agriculteurs (diminution des pesticides, du travail du sol…) tend à faire oublier le rôle que les réseaux d'acteurs, les choix politiques et économiques et des phénomènes macroscopiques comme la mondialisation des marchés ont joué et jouent encore sur l'évolution des systèmes agricoles et alimentaires. Élargir la réflexion à ces dimensions suppose une prise de conscience de l'importance de

ces facteurs systémiques, et l'élaboration d'une vision large et bien documentée au départ de laquelle peuvent être négociées ensemble les trajectoires à prendre.

Se situer clairement par rapport à une dynamique de transition et à un régime sociotechnique existant, comme nous le proposons ici, devrait permettre d'ouvrir des débats qui sortiraient d'une logique binaire pour construire des trajectoires crédibles et collectives.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Altieri M.A., 1987. *Agroecology: The Scientific Basis of Alternative Agriculture*, Westview Press, Boulder, 246 p.

Antier C., Petel T., Baret P.V., 2017. *État des lieux et scénarios à l'horizon 2050 de la filière céréales en région wallonne*, Sytra-Earth and Life Institute, Université catholique de Louvain, 66 p.

Association négaWatt, Salomon T., Jedlickza M., Marignac Y., 2012. *Manifeste Négawatt. Réussir la transition énergétique*, Actes Sud, 376 p.

Becerra S., Roussary A., 2008. Gérer la vulnérabilité de l'eau potable : une action publique désengagée ? *Natures Sciences Sociétés*, 16 (3), 220-231.

Bellon S., Penvern S., 2014. Organic food and farming as a prototype for sustainable agricultures. *In: Organic Farming, Prototype for Sustainable Agricultures* (Bellon S., Penvern S., eds), Springer, Dordrecht, 1-19.

Buron M.-H., Bouquiaux J.-M., Marsin J.-M., 2014. *Blanc Bleu Belge, Blonde d'Aquitaine, Charolaise, Limousin : les quatre races viandeuses les plus répandues en Wallonie*, CER-SPW Éditions, Bilans et perspectives, 167 p.

Cerf M., Veiga I., Prost L., Barcellini F., 2015. Designing for transition in agriculture: addressing the gap between design and innovation. *In: Proceedings 19th Triennial Congress of the IEA*, Melbourne, 9-14.

Chabert A., Sarthou J.-P., 2020. Conservation agriculture as a promising trade-off between conventional and organic agriculture in bundling ecosystem services. *Agriculture, Ecosystems and Environment*, 292, 106815, doi:10.1016/j.agee.2019.106815.

Chase J.M., Leibold M.A., 2003. *Ecological Niches: Linking Classical and Contemporary Approaches*, University of Chicago Press, 222 p.

Conway G., Toenniessen H., 1999. Feeding the world in the twenty-first century. *Nature*, 402, C55-C58, doi:10.1038/35011545.

Cowan R., Gunby P., 1996. Sprayed to death: path dependence, lock-in and pest control strategies. *The Economic Journal*, 106 (436), 521-542.

Darnhofer I., D'Amico S., Fouilleux E., 2019. A relational perspective on the dynamics of the organic sector in Austria, Italy, and France. *Journal of Rural Studies*, 68, 200-212.

De Herde V., Maréchal K., Baret P.V., 2019. Lock-ins and agency: towards an embedded approach of individual pathways in the Walloon dairy sector. *Sustainability*, 11 (16), 4405, doi:10.3390/su11164405.

De Schutter O., 2011. Agroecology and the right to food: report presented at the 16th session of the United Nations human rights council. A /HRC/16/49. Geneva, Switzerland, United Nations Human Rights Council, 21 p.

Demeulenaere E., Bonneuil C., 2010. Cultiver la biodiversité. Semences et identité paysanne. *In : Les mondes agricoles en politique. De la fin des paysans au retour de la question agricole* (B. Hervieu, N. Mayer, P. Muller, F. Purseigle, J. Rémy, eds), Presses de Sciences Po, 73-92.

Dorin B., Treyer S., Paillard S., 2011. *Agrimonde: Scenarios and Challenges for Feeding the World in 2050*, Éditions Quæ, Versailles, 250 p.

Dumont A.M., Gasselin P., Baret P.V., 2020. Transitions in agriculture: three frameworks highlighting coexistence between a new agroecological configuration and an old, organic and conventional configuration of vegetable production in Wallonia (Belgium). *Geoforum*, 108, 98-109.

Dumont A.M., Vanloqueren G., Stassart P.M., Baret P.V., 2016. Clarifying the socioeconomic dimensions of agroecology: between principles and practices. *Agroecology and Sustainable Food Systems*, 40 (1), 24-47.

Ferdinand M., Bertin P., Baret P., 2020. Conservation agriculture and glyphosate: strategies, lock-ins and diversity in the Walloon region. *In: 25th National Symposium for Applied Biological Sciences (NSABS)*, Gembloux, Belgique, 31 janvier 2020.

Ferguson R.S., Lovell S.T., 2014. Permaculture for agroecology: design, movement, practice, and worldview. A review. *Agronomy for Sustainable Development*, 34 (2), 251-274.

Francis C., Lieblein G., Gliessman S., Breland T.A., Creamer N., Harwood R., Salomonsson L., Helenius J., Rickerl D., Salvador R., 2003. Agroecology: the ecology of food systems. *Journal of Sustainable Agriculture*, 22 (3), 99-118.

Geels F.W., Schot J., 2007. Typology of sociotechnical transition pathways. *Research Policy*, 36 (3), 399-417.

Gliessman S., Tittonell P., 2015. Agroecology for food security and nutrition. *Agroecology and Sustainable Food Systems*, 39 (2), 131-133.

Griffon M., 2013. *Qu'est-ce que l'agriculture écologiquement intensive ?*, Éditions Quæ, Versailles, 224 p.

Guichard L., Dedieu F., Jeuffroy M.-H., Meynard J.-M., Reau R., Savini I., 2017. Le plan Écophyto de réduction d'usage des pesticides en France : décryptage d'un échec et raisons d'espérer. *Cahiers Agricultures*, 26 (1), 14002, doi:10.1051/cagri/2017004.

Hill S.B., MacRae R.J., 1995. Conceptual framework for the transition from conventional to sustainable agriculture. *Journal of Sustainable Agriculture*, 7 (1), 81-87.

Holt-Giménez E., Altieri M.A., 2013. Agroecology, food sovereignty, and the new Green revolution. *Agroecology and Sustainable Food Systems*, 37 (1), 90-102.

HPLE, 2019. Approches agroécologiques et autres approches novatrices pour une agriculture et des systèmes alimentaires durables propres à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition. Rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, Rome, 191 p.

Jeanneaux P., Perrier-Cornet P., 2011. Stratégie d'élévation des coûts des concurrents pour préserver un système productif agro-alimentaire. Le cas d'une filière fromagère d'appellation d'origine. *Revue d'économie industrielle*, 135, 115-132.

Kassam A., Friedrich T., Derpsch R., 2019. Global spread of conservation agriculture. *International Journal of Environmental Studies*, 76 (1), 29-51.

Landel P., 2015. Réseaux d'action publique et accès aux connaissances pour la « transition écologique ». *Économie rurale*, 347, 59-78.

Le Foll S., 2012. Déclaration de M. Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, sur le projet agroécologique de la France. Conclusion de la journée « Produisons autrement » à Paris le 18 décembre 2012, https://www.vie-publique.fr/discours/186936-declaration-de-m-stephane-le-foll-ministre-de-lagriculture-de-lagro.

Lemieux G., 1996. *Cet univers caché qui nous nourrit : le sol vivant*, Groupe de coordination sur les bois raméaux, Université Laval, Québec, Canada, 51 p.

MAAF, 2015. *Le projet agro-écologie en France*, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt, 4 p.

Meynard J.-M., Messéan A., Charlier A., Charrier F., Le Bail M., Magrini M.-B., Savini I., 2013. Freins et leviers à la diversification des cultures : étude au niveau des exploitations agricoles et des filières. *OCL*, 20 (4), D403, doi:10.1051/ocl/2013007.

Morel K., 2016. Les microfermes participent à la transition agroécologique. *La Revue durable*, https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01802704/document.

Paillard S., Dorin B., Treyer S., 2010. *Agrimonde : scénarios et défis pour nourrir le monde en 2050*, Éditions Quæ, Versailles, 296 p.

Pascual U., Balvanera P., Díaz S., Pataki G., Roth E., Stenseke M., Watson R.T., Dessane E.B., Islar M., Kelemen E., 2017. Valuing nature's contributions to people: the IPBES approach. *Current Opinion in Environmental Sustainability*, 26, 7-16.

Pluvinage J., 2013. Agricultures. Produisons autrement. *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, 63, 141-145.

Porter J.R., Howden M., Smith P., 2017. Considering agriculture in IPCC assessments. *Nature Climate Change*, 7 (10), 680.

Pouch T., Trouvé A., 2018. Deregulation and the crisis of dairy markets in Europe: facts for economic interpretation. *Studies in Political Economy*, 99 (2), 194-212.

Poux X., Aubert P.-M., 2018. Une Europe agroécologique en 2050 : une agriculture multifonctionnelle pour une alimentation saine, 78 p., https://www.iddri.org/sites/default/files/PDF/Publications/Catalogue%20Iddri/Etude/201809-ST0918-tyfa_0.pdf.

Rumpel C., Amiraslani F., Chenu C., Cardenas M.G., Kaonga M., Koutika L.-S., Ladha J., Madari B., Shirato Y., Smith P., 2019. The 4p1000 initiative: opportunities, limitations and challenges for implementing soil organic carbon sequestration as a sustainable development strategy. *Ambio*, 1-11.

Solagro, Couturier C., Charru M., Doublet S., Pointereau P., 2016. *Afterres2050 : quelle utilisation des terres en 2050 en France ?* 96 p., https://afterres2050.solagro.org/wp-content/uploads/2015/11/Solagro_afterres2050-v2-web.pdf.

Vankeerberghen A., Dannevoye B., Stassart P.M., 2014. L'insularisation comme mode de transition, le cas de l'agriculture de conservation en région wallonne. *In : Sociologie des grandes cultures, au cœur du modèle industriel agricole* (Antoine R., Goulet F., eds), Éditions Quæ, Versailles.

Vanloqueren G., Baret P.V., 2008. Why are ecological, low-input, multi-resistant wheat cultivars slow to develop commercially? A Belgian agricultural 'lock-in' case study. *Ecological Economics*, 66 (2-3), 436-46.

Vanloqueren G., Baret P.V., 2009. How agricultural research systems shape a technological regime that develops genetic engineering but locks out agro-ecological innovations. *Research Policy*, 38 (6), 971-983.

Wezel A., Bellon S., Doré T., Francis C., Vallod D., David C., 2009. Agro-ecology as a science, a movement and a practice. A review. *Agronomy for Sustainable Development*, 29 (4), 503-15.

Willer H., Schaack D., Lernoud J., 2019. Organic farming and market development in Europe and the European Union. *In: The World of Organic Agriculture. Statistics and Emerging Trends* (Willer H., Lernoud J., eds), Research Institute of Organic Agriculture FiBL and IFOAM-Organics International, 217-254.

Partie V
UN NOUVEAU PARADIGME DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ?

Introduction de la partie V
AMBIVALENCES DES MODÈLES ET DÉFI DE LA GOUVERNANCE TERRITORIALE DE LA COEXISTENCE

Pierre Gasselin, Sylvie Lardon, Claire Cerdan, Salma Loudiyi, Denis Sautier

Les premières parties de l'ouvrage examinent les situations de coexistence et de confrontation des modèles agricoles et alimentaires selon les quatre dimensions du cadre d'analyse du développement territorial proposé dans l'introduction générale : diversification/spécialisation, innovation, adaptation, transition. Cette cinquième et dernière partie a une triple ambition d'ouverture, d'analyse distanciée et de conclusion. La première sous-partie rassemble les contributions de trois chercheurs (Jérémie Forney, Kae Sekine et Gilles Allaire), que nous avons invités à présenter des regards renouvelés sur la problématique de l'ouvrage à partir de leurs travaux personnels. La seconde sous-partie accueille les chapitres de Ronan Le Velly et de Patrick Caron, que nous remercions chaleureusement d'avoir accepté de produire une réflexion personnelle et critique sur l'ensemble de l'ouvrage. Nous concluons en examinant la question-titre de l'ouvrage : la coexistence et la confrontation des modèles agricoles et alimentaires ouvrent-elles la voie à un nouveau paradigme du développement territorial ?

NOUVELLES PERSPECTIVES EN SUISSE ET AU JAPON ET DANS L'ÉCONOMIE DE LA « QUALITÉ »

Les trois premiers chapitres de la partie V élargissent la géographie des études de cas de l'ouvrage avec des situations de coexistence en

Suisse et au Japon et offrent de nouvelles perspectives théoriques pour étudier les situations de coexistence.

Dans le premier chapitre, Jérémie Forney (chapitre 15) retrace la diversité des formes de production laitière en Suisse pour interroger la pertinence des catégories usuelles érigées en modèles (plaine et montagne, industriel et artisanal, conventionnel et biologique, etc.). Il souligne combien ces modèles sont déterminés par des conditions locales, légales ou encore économiques. Ces modèles sont interdépendants, « inévitablement liés dans leurs destinées », aussi bien en Suisse qu'à l'échelle internationale (dépendance d'une partie de la production laitière suisse aux importations de soja brésilien). De plus, la dynamique des modèles pose de réelles difficultés analytiques (par exemple, quand débute et finit un modèle ?). Dès lors, Jérémie Forney propose de considérer le modèle comme un agencement d'éléments (production, transformation, distribution, consommation) défini par les interactions qui le composent et par ses liens aux autres modèles. Ce faisant, les limites de l'agencement s'estompent, ce qui, d'une part, affaiblit la notion d'hybridation et, d'autre part, appelle à examiner les « forces transformatrices » et l'inconstance du modèle.

Dans le deuxième chapitre, Kae Sekine (chapitre 16) rend compte de la coexistence de modèles agricoles contrastés au Japon, dans un contexte de néolibéralisation de la politique agricole entraînant la baisse des prix des produits agricoles et une crise économique du modèle familial créé après la Seconde Guerre mondiale dans le cadre de la réforme agraire. Kae Sekine examine la coexistence de l'agriculture familiale, d'une part avec la multinationale Dole Food Company, et d'autre part avec des multinationales américaine et japonaise impliquées dans le processus de reconstruction de la région de Fukushima après le tsunami de mars 2011. Ces études de cas révèlent les tensions agroenvironnementale, socio-économique et culturelle entre les modèles agricoles à l'échelle des territoires. Celles-ci génèrent une résistance des acteurs locaux et une crise de légitimité de la politique agricole néolibérale.

Dans le troisième chapitre, Gilles Allaire (chapitre 17) interroge la notion de coexistence à l'aune du « tournant qualité » du développement capitaliste, à l'œuvre depuis les années 1990 et marqué par l'émergence de systèmes de production et de circuits alternatifs. Il inscrit sa pensée dans la théorie de la régulation et analyse le régime de concurrence (et de coopération) qui s'établit dans des systèmes de normalisation soumis à « la pression d'une pluralité conflictuelle de visions du futur ». Gilles Allaire rappelle que la qualité « n'est pas la propriété d'une chose », mais tout à la fois un jugement contextuel ancré dans des valeurs, une institution qui repose sur des doctrines (conceptions prévalant à un moment donné sur ce qui est sain, ce qui est « durable », etc.) et un standard dans des marchés adossés à des dispositifs de contrôle. En illustrant ce

mouvement de qualification (des produits, services, etc.), notamment dans l'agriculture biologique, Gilles Allaire questionne la coexistence des projets politiques. Les systèmes alternatifs peuvent, d'une part, se conventionnaliser et perdre leur potentiel de changement radical, et, d'autre part, se renouveler « dans les failles du système ». La crise de qualité, fondée sur la remise en cause des doctrines, passe par une médiatisation de la critique dans un mouvement social où le consommateur est acteur du débat (par exemple dans le cas de la vache folle). Gilles Allaire nous offre ainsi une perspective théorique charpentée d'économie institutionnelle centrée sur la qualité, qui est devenue « un enjeu de la restructuration des activités et des marchés » et de leur coexistence.

Ces trois chapitres reposent sur des propositions théoriques (agencement chez Jérémie Forney, compatibilité/incompatibilité entre modèles chez Kae Sekine, régimes de qualité chez Gilles Allaire) qui élargissent et enrichissent les cadres d'analyse des situations de coexistence mis à l'épreuve dans cet ouvrage.

VERTUS ET LIMITES DES MODÈLES

Par ailleurs, ces trois chapitres discutent la valeur, mais aussi les limites du modèle agricole et alimentaire tel que nous l'avons défini dans l'introduction de l'ouvrage. Rappelons ici ses trois acceptions : le modèle peut être considéré comme un idéal-type, archétype d'une réalité observée (représentation analytique), ou comme un type d'idéal (représentation normative et programmatique), qu'il s'agisse d'un « futur désiré/critiqué » ou bien d'une norme pour l'action. Cette discussion est aussi un élément central des deux chapitres de Ronan Le Velly et Patrick Caron. Nous ne présenterons pas ici de synthèse de ces chapitres qui sont déjà des mises en abyme de l'ouvrage. Retenons cependant quelques idées centrales.

Le modèle-archétype s'impose à nous pour repérer des régularités et des polarités dans le tumulte du réel. Sans modèle-archétype, comment rendre compte de la grande diversité des pratiques, des discours et des positions d'acteurs ? Nos théories nous amènent à penser l'hétérogénéité selon des cadres divers. Pour prendre un exemple dans le champ des études agricoles, différentes écoles et courants de recherche proposent de cerner cette hétérogénéité tels que les *sustainable rural livelihoods* (Chambers et Conway, 1991 ; Scoones, 1998 ; Farrington *et al.*, 1999 ; Scoones, 2009), l'agriculture comparée (Mazoyer et Roudart, 1997 ; Cochet, 2011), les *farming styles* (van der Ploeg, 2010 ; 2012), les « pactes territoriaux » (Albaladejo, 2009) et la sociologie des mondes agricoles (Hervieu et Purseigle, 2013 ; 2015). Chacun de ces cadres d'analyse éclaire la diversité des modèles agricoles avec un regard privilégié sur certaines dimensions : le travail, les performances techniques et économiques, les marchés, le rapport à la nature, l'insertion territoriale,

les trajectoires historiques, etc. Mais ce sont aussi des choix d'échelles d'analyse et de postures face à l'action qui se jouent là. Patrick Caron nous le rappelle, « porter un regard sur la diversité impose de la reconnaître et de la saisir, et cet exercice d'abstraction est intimement lié à l'intention d'action ». Au-delà de cette diversité analytique, nous plaidons pour que le modèle-archétype soit toujours saisi dans sa temporalité, son ancrage au territoire, et soit confronté aux formes pratiques observées.

De fait, plusieurs auteurs de cette cinquième partie soulignent le risque d'une pensée cloîtrée dans le modèle qui estomperait la complexité, la diversité et la dynamique du réel. Ronan Le Velly résume bien la difficulté : « Comment ne pas trop croire aux modèles agricoles et agroalimentaires, mais y croire quand même ? » Le modèle-archétype nous menace de paresse intellectuelle ou, pire, d'aveuglement dans la croyance d'un monde qui ne s'incarnerait que dans le modèle. Le modèle-futur désiré/critiqué, dont les acteurs organisés font l'étendard de leurs revendications et de leurs projets, présente également le risque de masquer la pluralité des courants idéologiques qui les traversent et des pratiques qui en émanent. Et enfin, le modèle-norme, pensons à l'agriculture biologique, est susceptible de restreindre la transformation sociale et technique, de tétaniser l'innovation et de paralyser la capacité d'adaptation.

Comme nous l'avons souligné dans l'introduction générale, les modèles sont souvent catégorisés en opposition duale (industrielle *vs* artisanale, conventionnel *vs* alternatif, moderne *vs* traditionnel, etc.). Ce livre n'y échappe pas. Notre dualisme est consubstantiel d'un héritage intellectuel, politique et culturel. Nous sommes soumis au dualisme de la biologie (le masculin et le féminin), de certaines religions (Dieu et le diable), de conceptions morales (le bien et le mal), de philosophies (l'intelligible et le sensible), de courants de pensée (le corps et la pensée de Descartes) et d'organisations politiques (la droite et la gauche au Parlement). Ce dualisme, largement discuté depuis la Renaissance, ne réduit cependant pas l'analyse des auteurs à une perspective manichéenne. Ronan Le Velly en convient : « La très grande dispersion de pratiques au sein de chaque modèle empêche également de continuer à soutenir des raisonnements dualistes. » En effet, tous les auteurs de cet ouvrage soulignent la coévolution et les interfaces entre ces modèles binaires, ce qui justifie l'impérative nécessité d'en comprendre la coexistence et les confrontations.

Conscients des risques d'appauvrissement d'une pensée « modélo-rigide », nous pensons également nécessaire d'examiner combien les trois acceptions de modèles (archétypes, futurs désirés/critiqués, normes pour l'action) sont en étroites interactions, s'alimentent réciproquement, s'hybrident, voire se chevauchent. Les acteurs qui érigent un modèle en idéal à suivre s'inspirent fortement des idéal-types analytiques, et *vice*

versa les chercheurs produisent des archétypes inspirés des modèles en débat dans la société. Ce livre invite à approfondir cette coexistence entre modèles analytiques et normatifs. Patrick Caron montre également que la coexistence, elle-même, peut-être envisagée dans sa dimension analytique (prendre acte du réel) ou normative en considérant que « la coexistence serait préférable à l'uniformité […], en tout cas pour pouvoir dans un premier temps exister ». Cependant, Gilles Allaire nous avertit : « On passe ainsi de la coexistence de visées normatives en confrontation à une visée normative de la coexistence. »

UN DÉFI : ASSURER LA GOUVERNANCE TERRITORIALE DE LA COEXISTENCE

La coexistence peut aussi être un projet, ou plutôt un pari, comme l'écrit Patrick Caron, celui de gérer intentionnellement la diversité et d'organiser la médiation. C'est un pari, mais aussi un défi. En économie, la notion de gouvernance trouve ses racines dans les travaux que les « institutionnalistes » conduisent sur la firme et la *corporate governance* (Coase, 2007 [1937]). Plus tard, elle est adoptée dans le champ de l'*urban governance* puis par les institutions financières internationales qui définissent la « bonne gouvernance ». Elle passe donc du niveau de l'entreprise à celui du champ politique et de sa régulation, appliquée aux nations, marchés et territoires (Gasselin, 2013), et suppose la mise en place de dispositifs adéquats (Foucault, 1975).

Appliquée au territoire, la gouvernance peut être conçue comme un processus et des instruments permettant de maintenir ou de rétablir une cohésion d'action collective et politique au niveau local (Leloup *et al.*, 2005 ; Lardon *et al.*, 2008). La gouvernance territoriale regroupe les processus, les dispositifs et les outils de coordination d'acteurs, de groupes sociaux et d'institutions divers pour atteindre des buts discutés et définis collectivement, y compris les formes d'action publique. Patrick Caron préfère les termes plus volontaristes et explicites de gestion et de médiation à celui de gouvernance. Il souligne aussi que « cette construction […] suppose l'explicitation préalable des termes de la confrontation entre les éléments en présence, qu'il s'agisse d'acteurs, de formes d'organisation, d'actions, etc., et en particulier de ce qui fait controverse. […] La coexistence n'allant pas de soi, il convient en effet d'éclairer les positions de chacun et d'établir ou de rétablir les conditions du dialogue, d'identifier les blocages à lever pour les dépasser ». Au-delà des nuances du concept de gouvernance, polysémique et controversé (Torre et Chia, 2017), la gouvernance de la coexistence des modèles agricoles et alimentaires dans les territoires est donc aussi celle de leur confrontation, voire de leur hybridation, pour élaborer de nouvelles formes d'organisation adaptées aux enjeux de développement territorial.

Sans avoir la prétention de donner la recette d'une gouvernance de la coexistence, nous revenons, dans le dernier chapitre, sur la question-titre de ce livre, puis identifions trois postures épistémologiques des auteurs avant de résumer la démarche que nous proposons pour la suite des recherches sur ce front de recherche. Avec le souhait que cette proposition soit largement débattue et amendée.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Albaladejo C., 2009. Médiations territoriales locales et développement rural : vers de nouvelles compétences d'accompagnement de l'activité agricole. Les agricultures familiales dans les transformations territoriales en Argentine, au Brésil et en France. Mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Université de Toulouse, Toulouse, 304 p.

Chambers R., Conway G., 1991. Sustainable rural livelihoods: practical concepts for the 21st century. IDS Discussion Paper, 296, 33 p.

Coase R.H., 2007 [1937]. The nature of the firm. *Economica*, 4 (16), 386-405.

Cochet H., 2011. L'agriculture comparée, coll. Indisciplines, Éditions Quæ, Versailles, 160 p.

Farrington J., Carney D., Ashley C., Turton C., 1999. Sustainable livelihood in practice: early applications of concepts in rural areas. *ODI Natural Resources Perspectives*, (42), 15 p.

Foucault M., 1975. *Surveiller et punir : naissance de la prison*, Gallimard, Paris, 360 p.

Gasselin P., 2013. Gouvernance foncière et dynamiques territoriales, dans une perspective de sécurité alimentaire. *In : Séminaire GloFoodS, travaux préparatoires du métaprogramme Inra « Étude des transitions pour la sécurité alimentaire mondiale »*, 12 et 13 février 2013, Serris, France, 10.

Hervieu B., Purseigle F., 2013. *Sociologie des mondes agricoles*, Armand Colin, Paris, 320 p.

Hervieu B., Purseigle F., 2015. The sociology of agricultural worlds: from a sociology of change to a sociology of coexistence. *Review of Agricultural and Environmental Studies*, 96 (1), 59-90.

Lardon S., Tonneau J.-P., Raymond R., Chia E., Caron P., 2008. Dispositifs de gouvernance territoriale durable en agriculture. Analyse de trois situations en France et au Brésil. *Norois*, 2008/4 (209), 17-36.

Leloup F., Moyart L., Pecqueur B., 2005. La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ? *Géographie, économie, société*, 7 (4), 321-332.

Mazoyer M., Roudart L., 1997. *Histoire des agricultures du monde : du néolithique à la crise contemporaine*, Éditions du Seuil, Paris, 505 p.

Scoones I., 1998. Sustainable rural livelihoods: a framework for analysis, Working Paper 72, Institute for Development Studies, Brighton, 22 p.

Scoones I., 2009. Livelihoods perspectives and rural development. *Journal of Peasant Studies*, 36 (1), 171-196.

Torre A., Chia E., 2017. Nouvelles controverses du développement territorial : quelle gouvernance et quelles innovations ? *Canadian Journal of Regional Science/Revue canadienne des sciences régionales*, 40 (2), 91-102.

van der Ploeg J.D., 2010. Farming styles research: the state of the art. *In: Keynote lecture for the Workshop on "Historicising Farming Styles"*, Melk, Austria, 21-23.
van der Ploeg J.D., 2012. The genesis and further unfolding of farming styles research. *Historische Anthropologie*, 20 (3), 427-439.

15
LA COEXISTENCE COMME AGENCEMENT
Multiplicité des modèles laitiers en Suisse

Jérémie Forney

Lors de rencontres avec des agriculteurs, je me suis souvent entendu répéter que chaque ferme, chaque situation, est unique et ne peut se comprendre que dans son irréductible particularité : tel sol, telle disposition des parcelles, tels héritages, tels débouchés, telles compétences, telle passion ou envie, etc. L'ethnographe se doit de prendre au sérieux une telle proposition. Pourtant, l'esprit humain ne résiste pas longtemps à son besoin de rechercher les points de convergence et les lignes de démarcation pour mettre de l'ordre dans la cacophonie de la diversité du réel. Que l'on soit agriculteur, agronome, sociologue, fonctionnaire ou autre, nous mobilisons les outils d'analyse qui nous sont familiers pour penser l'unité dans la diversité. C'est ce procédé de pensée tout à fait basique qui nous permet dans cet ouvrage de mobiliser les notions de « modèles » agricoles et de leur coexistence. En soi, l'exercice fait sens et offre un terreau fertile pour penser la complexité de l'agriculture dans un territoire donné et son articulation avec les perspectives de devenir de ce territoire, comme on le voit dans les différents chapitres de cet ouvrage. Tout processus de catégorisation comprend toutefois un risque : la fixation qui produit la réification d'un concept, son glissement d'un statut d'outil d'une pensée dynamique à celui de boîte où l'on enferme et dissimule la complexité du réel, telle qu'affirmée par mes interlocuteurs. La notion de « modèle » agricole n'échappe pas à ce risque, qu'elle renvoie à un idéal-type d'expert, à un projet d'acteurs engagés (un idéal désiré) ou à un standard réglementaire et normé[1]. Un idéal-type pris trop

1. Selon la triple définition du « modèle » agricole proposée par les éditeurs du présent ouvrage.

au sérieux rend invisibles la spécificité et la nouveauté ; un modèle idéal exige une traduction particulière à chaque contexte d'application ; et il est essentiel d'accepter qu'une norme n'offre toujours qu'une vision partielle et réductrice. À l'opposé, une fois mis en pratique, un modèle s'ancre dans l'espace et le temps, et ses limites se dissolvent dans le foisonnement du réel.

Dans ce chapitre réflexif, je souhaite mobiliser le cas du secteur laitier en Suisse dans ce qui fait à la fois sa diversité interne, sa particularité et son unité, pour proposer une approche de la coexistence et de la notion de modèle qui refuserait l'enfermement du réel dans des catégories d'analyse figées. Pour ce faire, je partirai de catégories communément utilisées pour mettre du sens dans la diversité et la complexité des mondes agricoles, et en discuterai la valeur et les limites : plaine et montagne, lait et céréales, production et environnement, industriel et artisanal (Appellation d'origine protégée, AOP), conventionnel et biologique, politique et marché.

Par ce procédé, je proposerai de penser la coexistence en faisant glisser la focale, en s'éloignant des modèles agricoles (sans y renoncer) comme éléments centraux de l'analyse, pour prêter davantage attention à la multiplicité des modes d'engagement et d'intégration dans un agencement agricole et territorial, et aux liens qui les unissent. Cette approche par l'agencement s'inspire des travaux de Deleuze et Guattari (1980) et de leur reprise récente dans la littérature internationale sous le terme anglais d'*assemblage*. Au-delà des concepts eux-mêmes et de leur discussion, ce qui nous intéresse ici, ce sont les possibilités offertes par une telle approche pour penser la multiplicité et la coexistence des modèles agricoles de manière non exclusive, dynamique et ouverte sur les futurs possibles (Forney *et al.*, 2018), pour contribuer à en faire des outils plus précis et efficaces dans la gouvernance territoriale et alimentaire. La notion d'agencement s'offre ainsi comme compromis entre une réification des modèles et le renoncement à l'effort de catégorisation[2].

MULTIPLICITÉ ET UNICITÉ D'UN SECTEUR AGRICOLE COMME RÉVÉLATEUR

Vouloir penser et représenter la pluralité des formes sociales d'agriculture et des modèles agricoles (*qui* produit ?), c'est aussi se poser une série de questions sur le *pourquoi* (quelles places dans la société ?), le *pour quoi* et le *pour qui* (avec quels partenaires et pour quels marchés ?) et le *comment* (quelles techniques ?). Mobiliser cette série de questions

2. Ce chapitre a été écrit dans le cadre du projet *New Directions in Agri-Environmental Governance*, financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique, que je remercie ici pour son soutien.

simples me permettra ici de dessiner un parcours au travers du secteur laitier suisse en questionnant certaines catégorisations usuellement mobilisées pour penser la diversité des formes de production laitières.

QUI ? PRODUIRE DU LAIT EN SUISSE

L'élevage laitier suisse est un secteur agricole relativement homogène. Il s'agit dans l'immense majorité des cas d'une agriculture de type familial, hautement capitalisée et technologisée, et de petite taille en comparaison internationale (25 hectares en moyenne). Cette homogénéité relative s'explique notamment par l'histoire et par une politique agricole forte, généralement protectionniste, qui a pu atténuer certaines pressions économiques durant le XXe siècle, tout en promouvant activement une modernisation agricole de type productiviste. Aujourd'hui, les protections douanières et les subsides à la production ont largement fait place à d'autres instruments liés à un cahier des charges environnemental que l'immense majorité des exploitations (près de 98 %, tous secteurs confondus) respectent, notamment par nécessité économique. Ainsi, ces « prestations écologiques requises » (PER) définissent un standard environnemental national. Ces protections successives n'ont toutefois pas empêché l'érosion du secteur, qui s'est accélérée depuis la suppression du système des quotas laitiers en 2009[3]. Baisse des prix et absence de contrôle coordonné des quantités ont généré un phénomène de restructuration et de croissance de la production : moins de producteurs, mais plus de lait par exploitation. Entre 2007 et 2017, le secteur laitier a perdu près de 30 % de ses producteurs[4]. En résumé, ce contexte politique et économique offre un cadre partagé qui induit une certaine uniformisation du secteur, entre inclusion de paramètres agro-environnementaux et pression des marchés.

La production laitière peut aussi être décrite dans sa diversité. Une des principales lignes de démarcation généralement utilisées dans les discours publics (médias, organisations de producteurs, services étatiques, etc.) oppose plaine et montagne. Ce que sous-tend cette démarcation a toutefois toujours varié en fonction des contextes économiques et politiques. La spécialisation des montagnes dans la production fromagère s'est historiquement construite en complémentarité avec la vocation céréalière de la plaine et grâce à l'émergence de marchés d'exportation. La concurrence des blés américains au XIXe siècle a poussé la plaine

3. Le système de contingentement laitier avait été mis en place par l'État fédéral en 1977. Il attribuait un droit de produire maximal à chaque exploitant. Ultérieurement, le commerce (vente et location de ces quotas) a été autorisé pour réintroduire plus de souplesse dans le système. Son démantèlement a laissé la question de la gestion des quantités aux mains des partenaires économiques.

4. Selon le site internet de la Fédération suisse des producteurs de lait : https://www.swissmilk.ch/fr/producteurs-de-lait/marche-du-lait/faits-et-chiffres/graphiques-illustrations/chiffres-annuels/.

vers une production laitière plus intensive. Les fromages de montagne ont vu émerger une nouvelle concurrence avec le développement des fromageries de plaine (Ruffieux et Bodmer, 1972). Toutefois, les politiques de sécurité alimentaire de l'après-guerre ont redynamisé la production végétale (Moser, 2003) et fortement soutenu l'agriculture de montagne[5]. Le récit de la spécialisation laitière, partiellement esquissé ici, est loin d'être rectiligne quand on le remet en perspective historique. Les territoires laitiers se sont construits et déconstruits selon des logiques diverses. Les conditions naturelles se mélangent à l'histoire industrielle, à la promotion active de techniques agricoles (comme l'ensilage), à la circulation des produits agricoles, pour ne citer que quelques facteurs. Aujourd'hui, la libéralisation progressive du secteur laitier produit de nouvelles formes d'hétérogénéité par une différenciation sur des marchés de plus en plus compétitifs. Pour résumer ce premier tour d'horizon, l'agriculture laitière est prise dans un ensemble de forces dont certaines ont un pouvoir homogénéisateur évident, alors que d'autres induisent des processus de particularisation de plus en plus poussés. Ce constat nous rappelle également le fait que « *qui* produit du lait » ne se comprend qu'en replaçant la question dans un cadre sociétal large qui mêle technologies, marchés, politiques nationales et internationales.

POURQUOI ? L'OPPOSITION ENTRE PRODUCTION ET ENVIRONNEMENT

Le secteur laitier est le plus important de l'agriculture helvétique, tant par son poids effectif que symbolique. Toutefois, produire du lait en Suisse coûte cher en comparaison avec d'autres pays[6]. Au-delà des débats sur les méthodes de calcul et leurs enjeux techniques et politiques, la petite taille des exploitations, des conditions naturelles souvent difficiles (agriculture de montagne) et un coût élevé de la main-d'œuvre et des équipements sont quelques-uns des facteurs qui rendent ce constat évident. Dans un contexte de libéralisation progressive, ces coûts pèsent sur les résultats économiques des exploitations. Plusieurs mécanismes protègent encore les producteurs et le marché suisses de la concurrence étrangère. On peut citer notamment l'impossibilité d'importer du lait frais étranger à destination du marché suisse (mais possible pour une transformation pour l'exportation directe). Toujours est-il que le lait a perdu une grande part de sa valeur économique et que cela est compris

5. Ce soutien préférentiel pour les zones de montagne perdure dans le système des paiements directs actuels : les exploitations de montagne ont perçu en 2017 en moyenne 84 431 CHF de paiements directs, contre 66 344 CHF pour les exploitations de plaines (selon le Rapport agricole 2018 de l'Office fédéral de l'agriculture, https://www.agrarbericht.ch/fr).

6. À titre d'exemple, une étude comparant la Suisse et la Norvège attribue la cherté de la production suisse avant tout à des coûts de structure (surtout machines et bâtiments), identifiant notamment « des investissements effectifs dans les bâtiments qui sont de 47 à 63 % plus élevés en Suisse qu'en Norvège, déduction faite des subventions » (Gazzarin *et al.*, 2014, p. 254).

par beaucoup de producteurs comme une dévalorisation fondamentale des fonctions productives et nourricières de l'agriculture.

Mais dans un contexte de politique agricole suisse basée sur la notion de multifonctionnalité, se demander *pourquoi* on produit du lait force à penser au-delà des rôles de producteurs et de nourriciers, et à se confronter à un éclatement des attentes sociétales et des objectifs politiques reposant sur l'agriculture. Depuis une vingtaine d'années, l'État fédéral a en effet mis en place une politique de rémunération des agriculteurs pour les prestations d'intérêt public que leur activité fournit et pour lesquelles ils ne retirent aucun bénéfice par l'intermédiaire des marchés. Ainsi, en 2017, les producteurs de lait suisses ont perçu chacun en moyenne l'équivalent d'environ 60 000 € par an de l'État fédéral[7], sous forme de paiements directs, en contrepartie du respect de standards environnementaux (PER) et de la participation à différents programmes de bien-être animal, de promotion de la biodiversité et d'utilisation durable des ressources naturelles[8]. Finalement, le montant perçu *via* le système des paiements directs équivaut en moyenne au tiers des produits de l'exploitation et dépasse le revenu final de l'activité. En d'autres termes, l'argent gagné de la vente du lait ne couvre pas les frais de production, et l'agriculteur survit grâce à l'argent des prestations environnementales. Certes, les moyennes dissimulent des écarts énormes, et l'importance des paiements directs dans l'équilibre économique d'une exploitation varie en fonction de nombreux facteurs (type de production, situation géographique, taille, choix stratégiques). Les différents modèles agricoles et modes de production se construisent inévitablement en dialogue avec ce cadre politique. Toutefois, cette même politique produit une distinction fondamentale entre production et environnement qui est reprise dans les débats publics et les discours des acteurs. Cette séparation (ou découplage) entre marché (produits) et prestations environnementales (paiements directs) constitue de fait le principe de cette politique. Il en résulte une tension entre d'une part une imbrication de fait (les instruments de subsides comme éléments déterminants des pratiques agricoles) et d'autre part une fragmentation de sens (la séparation abstraite entre fonctions productive et environnementale).

POUR QUOI ET POUR QUI ? FILIÈRES ET STRATÉGIES « QUALITÉ »

Le secteur laitier suisse est usuellement divisé en deux grandes filières selon le type de produit final. Premièrement, celle du « lait de fromagerie » représente environ 43 % des volumes totaux et s'appuie sur plusieurs

7. Selon le Rapport agricole 2018 de l'Office fédéral de l'agriculture, https://www.agrarbericht.ch/fr.

8. Ceci est un résumé un peu grossier d'un système à l'argumentaire complexe. Pour approfondissement, je renvoie le lecteur au site internet de l'Office fédéral de l'agriculture (www.blw.admin.ch).

AOP, dont certaines de grande taille[9]. En raison des contraintes liées à la fabrication fromagère (lait non pasteurisé), ce lait est produit sans utilisation de fourrage fermenté (ensilage). Cette restriction est compensée par une prime de non-ensilage versée par l'État. Deuxièmement, la filière du « lait d'industrie » réunit le lait transformé par les entreprises laitières en produits frais destinés au marché national — lait de consommation, yogourts, crème, serré et autres, ce qui représente environ 26 % des volumes totaux — ou alors en beurre (15 %) ou autres conserves de lait (10,8 %) destinées à l'industrie agroalimentaire, ou exportées. La filière fromagère est mieux protégée contre les difficultés que rencontre la filière industrielle. Ceci se traduit notamment par une différence significative dans les prix payés aux producteurs[10]. Pour compléter ce premier tableau binaire, la part du bio continue de croître dans l'ensemble du secteur (fromagerie et industrie confondus) et a atteint environ 7 % des volumes totaux en 2018, offrant des prix plus rémunérateurs et plus stables aux producteurs[11]. Ce constat semble consacrer la victoire des stratégies dites de « qualité » (AOP et bio) sur une production industrielle standardisée, ce qui n'est ni nouveau, ni surprenant. L'idée selon laquelle l'agriculture suisse doit viser la « qualité » sur des marchés globalisés et compétitifs fait partie du sens commun dans les milieux agricoles et au-delà. Cette notion de stratégie de qualité mérite toutefois d'être repensée, en même temps que la séparation entre filières. En effet, les différentes filières et stratégies peuvent aussi être abordées par ce qui les relie.

Prenons quelques exemples. L'AOP Vacherin fribourgeois, petite sœur des grandes AOP, partage leur lien avec la production historique de fromage en alpage. Toujours est-il qu'aujourd'hui, le plus grand fabricant de Vacherin AOP est l'entreprise Cremo SA, deuxième en taille des industries laitières suisses, spécialisée également dans la production de conserves de lait industriel (beurre, poudre). Une même « stratégie de qualité » réunit ainsi des producteurs de plaine qui livrent leur lait à une structure industrielle, et des alpagistes transformant leur propre lait à la montagne. Autre exemple, lorsque l'interprofession du Gruyère AOP

9. Le Gruyère AOP (328 millions de kg) et l'Emmentaler AOP (216 millions de kg) représentent à eux deux près de la moitié des quantités de lait transformées par les fromageries du pays (1 100 millions de kg) ; (https://www.swissmilk.ch/fr/producteurs-de-lait/marche/acteurs-et-structure-du-marche/transformation-du-lait/, consulté le 17 octobre 2019).

10. Selon le rapport de juillet 2019 de la Surveillance du prix du lait, 72,5 contre 60,59 centimes de CHF, prix « effectif départ ferme » PER (https://api.swissmilk.ch/wp-content/uploads/2019/05/rapport-psl-prix-du-lait-surveillance-2019-juillet-2019-10-04-fr.pdf, consulté le 16 octobre 2019).

11. Selon le rapport d'octobre 2018 de la Surveillance du prix du lait, 83,83 centimes de CHF pour le lait bio d'« industrie » et jusqu'à 91,18 centimes de CHF pour le lait bio de fromagerie (AOP Gruyère), prix « effectif départ ferme » (https://api.swissmilk.ch/wp-content/uploads/2019/05/rapport-psl-prix-du-lait-surveillance-2019-juillet-2019-10-04-fr.pdf, consulté le 16 octobre 2019).

a décrété des restrictions de 10 % des quantités produites en 2015, les acteurs industriels ont racheté et intégré une partie des surplus de ce lait de fromagerie dans leurs circuits et ont ainsi joué un rôle de tampon bienvenu pour les producteurs de lait de fromagerie. Le mécontentement de certains producteurs de lait industriel s'explique par les pressions supplémentaires pouvant résulter de l'arrivée de nouvelles quantités de lait dans une filière proche de la saturation.

Le succès des approches « qualité » mérite aussi d'être interrogé. L'exemple de l'Emmental AOP démontre qu'une appellation ne garantit pas le succès, même pour un fromage dont le nom est mondialement connu et les structures de production bien en place. La production de ce fromage s'est effondrée ces dernières années, avec des périodes où le prix payé aux producteurs est descendu en dessous du prix moyen payé pour le lait d'industrie. Cette variabilité du succès économique se retrouve aussi dans la filière industrielle, où certains acteurs spécialisés dans la transformation en produits frais à destination des consommateurs suisses se trouvent dans une situation bien différente d'autres transformateurs dont une part importante de la production est destinée à d'autres marchés moins favorables (industrie agroalimentaire, marchés internationaux, etc.). Par ailleurs, parler de stratégies de qualité va de pair avec la question de la quantité, ne serait-ce que dans les efforts déployés pour éviter la suroffre ou pour conserver des parts de marché. Les restrictions de quantités décidées en 2015 par l'interprofession du Gruyère, par exemple, ont permis d'anticiper les baisses d'exportation qui résulteraient d'un taux de change devenu défavorable. Plus généralement, la possibilité de rejoindre ou non une filière spécialisée dépend largement de l'accès à des droits de production. Que ce soit dans le cadre d'une AOP ou de la filière bio, un contrôle strict des quantités conditionne et limite l'accès de nouveaux producteurs à ces filières. Les stratégies de qualité ne sont, par essence, pas ouvertes à tous.

Ces quelques exemples illustrent bien une caractéristique centrale de la coexistence des modèles laitiers en Suisse : les grandes catégorisations de filières dissimulent une multiplicité d'interdépendances et de chevauchements. Ces relations d'interdépendance sont telles qu'il est difficile d'imaginer l'existence d'un modèle sans les autres qui la complètent.

COMMENT ? PAYS HERBAGER ET IMPORTATION DE FOURRAGE

La Suisse est un pays d'herbage. Les conditions climatiques et géomorphologiques du territoire suisse confirment la logique de l'argument selon lequel l'herbe est ce qui pousse le mieux sur notre territoire et que, pour la transformer en aliments consommables par des humains, nous avons besoin de l'élevage, notamment laitier. L'analyse des pratiques agricoles montre que l'herbe représente

effectivement la plus large part de l'alimentation des vaches laitières suisses[12]. Toutefois, les pratiques varient significativement en fonction de la localisation, du type de bétail et du système d'exploitation. Le caractère intensif de la production animale en Suisse encourage également une utilisation parfois importante de maïs, de mélanges de céréales et de protéagineux, en plaine comme en montagne. Le mode d'affourragement du bétail laitier permet de poser la question des techniques de production en les replaçant dans un contexte plus général, notamment parce qu'elles contrastent avec l'image d'une agriculture de pâturage et parce que la Suisse importe de plus en plus de fourrage, notamment du soja brésilien. Ici, la coexistence rassemble en un réseau d'interdépendances fortes : une agriculture paysanne de montagne à l'image de durabilité (la vache au pâturage), une agriculture intensive et « rentable » qui soutient l'existence d'infrastructures de transformation (dont les paysans de montagne ont aussi besoin), et une monoculture brésilienne (soja) qui fournit les protéines manquantes à l'échelle d'un système agricole suisse. Une tension apparaît entre d'une part un secteur laitier en situation de surproduction, et d'autre part l'importation de fourrages étrangers permettant de dépasser les limites de production liées à la disponibilité de fourrages locaux. Cette tension se double par ailleurs d'une contradiction entre d'une part une écologisation des pratiques agricoles sur le sol national, et d'autre part ce qui peut être perçu comme une forme d'externalisation de l'impact environnemental de la production fourragère par sa délocalisation. Ici, les limites territoriales de la coexistence se troublent.

AU-DELÀ DE L'HYBRIDATION DES MODÈLES AGRICOLES, LA MULTIPLICITÉ DES AGENCEMENTS

Cette description du secteur laitier suisse par le prisme de ses multiples facettes permet dans un premier temps de confirmer la pertinence de la notion de coexistence elle-même. Ce secteur est bien marqué par une diversité de modèles agricoles qui constituent sa réalité et qui interagissent entre eux. Les quelques discussions de la pertinence des catégories usuelles de différenciation de modèles — que ceux-ci soient analytico-descriptifs (industrie-fromagerie) ou programmatiques (« qualité ») — dans le cas spécifique du secteur laitier suisse permettent de proposer quelques commentaires plus généraux sur la notion de coexistence et d'en proposer une interprétation inspirée de la théorie de l'agencement (Deleuze et Guattari, 1980).

12. Selon une étude, plus de 50 % des exploitations laitières dépassent les 80 % d'herbage dans la ration moyenne donnée au bétail (Schmid et Lanz, 2013).

QUELQUES COMMENTAIRES SUR LA NOTION DE COEXISTENCE

Premièrement, se pose la question de l'échelle d'analyse. De quoi parlons-nous lorsque nous évoquons des « modèles agricoles » ? De stratégies d'exploitation individuelles ? De filières régionales ? D'orientation générale à l'échelle d'un pays ? Tout modèle agricole, en tant qu'abstraction, s'encastre dans un cadre plus large qui constitue un paysage agricole et alimentaire. C'est ce qu'illustrent bien tant la diversité des destinées de modèles à première vue similaires (entre AOP fromagères, par exemple) que le rôle prépondérant de structures communes à différents modèles, comme le système des paiements directs de la politique agricole. Divers agents comme l'État, la grande distribution, les consommateurs (dans leur diversité), les accords internationaux ou encore la topographie et le climat contribuent à façonner des modèles en pratique, dans leur forme vécue, ancrés dans un territoire et une temporalité. Il en découle plusieurs conséquences peut-être connues, mais qu'il est bon de rappeler, notamment dans le cadre de projets de développement territorial. Ainsi, un modèle agricole ne peut pas être pensé en déconnexion de son cadre sociétal et environnemental. Les modèles ne constituent pas de simples options entre lesquelles choisir librement, selon ses aspirations et ses visions individuelles : la situation de chaque acteur, agriculteur ou autre, est contrainte et faite de spécificités locales, d'accès ou non aux filières et à leurs infrastructures, d'accès aux marchés (par exemple l'accès à des droits de production), de présence ou non de cadres légaux (par exemple des synergies avec une politique agricole), économiques (par exemple une AOP ou des infrastructure industrielles), pour ne citer que quelques exemples.

Deuxièmement, il semble important d'insister sur l'interdépendance entre modèles coexistants. Comme montré pour le cas suisse, des systèmes souvent catégorisés en systèmes d'oppositions binaires (fromage/industrie ; conventionnel/qualité) sont en fait inévitablement liés dans leurs destinées. La différenciation de l'alternative dépend de l'existence d'un modèle majoritaire (que serait le bio sans le conventionnel ?). La complémentarité entre filières s'incarne aussi dans le partage d'infrastructures de transformation et de marketing (par exemple, des AOP qui mobilisent des structures industrielles pour la production ou la gestion des surplus), ou encore dans un partage des tâches entre incarnation d'une image basée sur la tradition montagnarde, fortement mobilisée dans la publicité pour l'ensemble du secteur, et la rentabilité d'une production intensive de plaine indispensable à la survie des structures de transformations. De plus, les cas présentés plus haut tendent à montrer qu'il est difficile d'enfermer des agents dans des modèles exclusifs : les réseaux et filières se

chevauchent et se recoupent. Ces constats contredisent l'idée d'un modèle agricole comme unité distincte (et transposable ?). En d'autres termes, la notion de coexistence de modèles n'est pas tant utile pour penser des stratégies parallèles dans leur spécificité, mais bien plus pour concentrer l'attention sur les relations et les dynamiques entre des « modèles » aux contours flous.

Troisièmement, la notion de coexistence des modèles agricoles comme outils pour penser la diversité de l'agriculture actuelle à l'échelle d'un territoire se heurte à la réalité des systèmes agricoles et alimentaires globalisés. La dépendance d'une certaine production laitière suisse aux importations de soja brésilien en offre un bon exemple. En effet, le modèle suisse actuel de production intensive de lait repose sur l'existence d'un modèle complémentaire, à plusieurs milliers de kilomètres, de production intensive de soja (non OGM). D'autres exemples pourraient être aisément développés (par exemple autour des réseaux internationaux de semences végétales ou animales), mais pour aller droit au but, une question se pose : comment peut-on penser la coexistence et le territoire de manière à ne pas exclure ces interdépendances à longue distance ?

Enfin, si une approche par le territoire permet aisément de penser la coexistence spatiale, la dimension temporelle ne doit pas être oubliée pour autant. Les perpétuels arrangements des modèles, en fonction d'un contexte en évolution constante ainsi que de dynamiques propres, viennent à leur tour interroger ce qui fait l'identité d'un modèle et sa permanence à travers le temps. À titre d'exemple, ce qu'implique produire du lait d'industrie en Suisse n'a pas cessé d'être reformulé durant ces dernières décennies (pour ne parler que du temps court), tant dans les techniques agricoles que dans les rapports aux organisations professionnelles, aux partenaires économiques et à l'État. Au-delà des éléments de permanence qui en maintiennent l'identité, comment peut-on intégrer cette dimension hautement dynamique et évolutive des modèles dans leurs applications concrètes ? À quel degré de transformation et de variation, et selon quels critères, décidera-t-on qu'un modèle fait place à un autre ?

COEXISTENCE D'UNE MULTIPLICITÉ D'AGENCEMENTS

La notion de coexistence interroge fondamentalement celle de modèle agricole, et notamment la délimitation spatiale et temporelle du modèle en question. En guise de réponse, je propose de s'inspirer de la notion d'agencement proposée par Deleuze et Guattari (1980). Je m'arrêterai plus spécifiquement sur quelques aspects centraux qui sont particulièrement utiles ici pour repenser la notion de coexistence, à savoir les notions de multiplicité et de territorialisation.

Agencement

Un agencement[13] est un complexe de lignes, de relations, organisées de manière à ce que tout élément ou point puisse et doive être connecté à un autre. Un agencement n'a pas vraiment de centre, ni de hiérarchie entre les éléments qui le constituent, et il demeure toujours ouvert à l'ajout ou à la suppression d'éléments. Comprendre un modèle agricole comme un agencement, selon ces quelques caractéristiques, c'est se laisser la possibilité de le penser dans son ouverture et son insertion dans des réseaux de relations plus larges, de mettre l'emphase non pas sur les spécificités des éléments qui le caractérisent, mais sur les liens qui le forment. Un modèle agricole, compris comme une organisation particulière (un agencement) d'éléments liés à la production, transformation, distribution et consommation de produits agricoles, se définit ainsi non pas par ce qui se passe à un point spécifique, mais par l'ensemble des liens qui le composent, ce qui inclut les liens qui l'unissent à d'autres modèles.

De même, considérer les modèles comme des agencements permet de résoudre le dilemme lié à l'échelle à laquelle il faut penser la coexistence. Dans un modèle agricole, tout peut être décomposé en tissu de relations, sans barrière territoriale imposée *a priori*. Ainsi, la coexistence de modèles agricoles ne s'explique pas par leur présence conjointe dans un territoire à la géographie délimitée. Elle se définit bien plus par les liens qui relient (ou séparent) les modèles, pour les unir dans un même agencement plus large, qui lui-même ne relève pas d'une autre échelle, mais seulement d'un cadrage plus étendu, dans un ensemble de liens sans véritable fin.

Multiplicité : au-delà de l'hybridation

Définir les modèles agricoles sous l'angle de l'agencement implique de renoncer à les considérer comme des catégories exclusives aux limites bien définies. Une telle approche disqualifie également les caractérisations de l'ambiguïté fondamentale des modèles en tant qu'hybridation. En effet, la notion d'hybride repose sur la supposition de l'existence de limites fixes et clairement définies sans lesquelles elle perd son sens (Pieterse, 2001) : pas de bâtard sans pur-sang. Si les modèles sont dès le départ conçus comme imparfaits, interdépendants et interconnectés — ce qui est théoriquement et empiriquement vérifiable —, l'utilité heuristique de la notion d'hybride disparaît, si ce n'est pour défendre la pertinence de nos catégories d'idéaux-types.

---

13. Cette définition de l'agencement est surtout valable pour l'agencement de type rhizome, dans le vocabulaire de Deleuze et Guattari. Dans ce chapitre, je n'entre pas dans la terminologie détaillée des auteurs, par souci de clarté et de concision, car elle n'est pas indispensable à l'argument. J'assume de fait une lecture simplificatrice.

C'est à ce type de conclusion que peuvent nous mener les réflexions de Deleuze et Guattari (1980) sur la notion de multiplicité, qui leur a permis de se libérer d'une pensée binaire caractérisée par l'opposition entre le multiple et l'unique. En quelque sorte, en tant qu'agencement, un modèle, dans son application pratique, est une et plusieurs choses à la fois. Vouloir l'enfermer dans une catégorie unique équivaudrait en quelque sorte à le dénaturer, à s'éloigner de sa réalité.

« Territorialisation » et temporalité

Les notions de territorialité et de déterritorialisation, centrales dans la théorie de l'agencement, sont utiles ici, peut-être de manière contre-intuitive, pour répondre à la question de la temporalité des modèles agricoles. En effet, ces notions ne renvoient pas au territoire au sens géographique et spatial, mais plutôt à l'ancrage, à la fixation d'un agencement (territorialité) et aux tensions perpétuelles qui tendent à le défaire et le recomposer selon d'autres lignes de relations (déterritorialisation et reterritorialisation). Ces tensions font des agencements « des multiplicités de devenir, ou à transformations » (Deleuze et Guatarri, 1980, p. 631). Un agencement est constamment soumis à des forces transformatrices (des éléments qui le quittent, des rapports de force qui évoluent, etc.) qui entrent en tension avec des capacités de résistance et d'inertie. Il se reproduit dans le temps tout en se transformant. À l'exemple des filières de spécialités fromagères suisses qui ont intégré les principes des appellations au tournant du XXIe siècle, il peut à la fois subir une transformation radicale dont les effets seront notoires à moyen terme, tout en demeurant en apparence identique sous bien des aspects.

Au-delà du rappel salutaire de l'inconstance des choses et de la permanence du changement, porter son attention sur les tensions entre forces transformatrices et stabilisatrices permet aussi d'intégrer plus centralement la question du devenir des modèles, de leurs évolutions possibles et de leurs potentialités. Ce qui fait un agencement, ce n'est pas seulement ce qu'il est aujourd'hui et a été hier, mais ce vers quoi il tend, avec toutes les incertitudes qui peuvent caractériser cette question.

CONCLUSION

Dans ce chapitre, j'ai voulu mettre en écho une description du secteur laitier suisse et une réflexion plus théorique sur la question de la coexistence des modèles agricoles, vues à travers le prisme d'une théorie de l'agencement. Un tel effort pousse à embrasser la complexité du monde social et à se méfier des catégorisations simplificatrices, qu'elles soient issues du sens commun ou des modèles analytiques proposés par les approches scientifiques. Notre pensée ne peut toutefois se passer de catégories pour fonctionner, pour analyser. Plus encore, nous avons besoin

d'idéalisation et de simplification, de modèles en tant que projets, pour poser un regard sur le monde qui permette de déterminer ce qui est préférable, de trancher et parfois de s'engager. L'approche par l'agencement offre, selon moi, un compromis entre une réification des catégories et leur déconstruction totale. Plutôt que de se concentrer sur les spécificités des catégories et leur délimitation, cette approche incite à chercher les connexions et les potentialités futures. La catégorie, le modèle agricole par exemple, devient l'instantané d'un objet en mouvement pris dans un cadre qui lui-même évolue, et qui est constitué de ses interactions avec d'autres catégories. La notion de coexistence offre un prisme au travers duquel penser ces intrications. Ma proposition ici est qu'elle ne jouera bien ce rôle qu'à la condition d'être centrée sur les irrémédiables interdépendances entre modèles, d'être détournée de la recherche de modèles idéaux comme objectif ultime et d'intégrer l'inévitable imperfection et le caractère toujours changeant des agencements, comme caractéristique essentielle de la réalité sociale.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Deleuze G., Guattari F., 1980. *Mille plateaux. Tome 2, Capitalisme et schizophrénie,* Éditions de Minuit, Paris, 645 p.

Forney J., Rosin C., Campbell H., 2018. Introduction: agri-environmental governance as assemblage. *In: Agri-environmental Governance as an Assemblage. Multiplicity, Power, and Transformation* (J. Forney, C. Rosin, H. Campbell, eds), Earthscan Food and Agriculture, Routledge, London/New York, 1-16.

Gazzarin C., Kohler M., Flaten O., 2014. Exploitations laitières : pourquoi la Suisse produit-elle plus cher que la Norvège ? *Recherche agronomique suisse*, 5 (6), 248-255.

Moser P., 2003. *Sélectionner, semer, récolter : politique agricole, politique semencière et amélioration génétique en Suisse de 1860 à 2002*, Hier+Jetzt, Baden, 136 p.

Pieterse J.N., 2001. Hybridity, so what? *Theory, Culture and Society,* 18 (2-3), 219-245, https://journals.sagepub.com/doi/abs/10.1177/026327640101800211 (consulté le 17 octobre 2019).

Ruffieux R., Bodmer W., 1972. *Histoire du gruyère en Gruyère du XVIe au XXe siècle*, coll. Études et recherches d'histoire contemporaine, Éditions universitaires, Fribourg, Suisse, 364 p.

Schmid D., Lanz S., 2013. Composition de la ration fourragère dans l'élevage de vaches laitières en Suisse. *Recherche agronomique suisse*, 4 (4), 184-191.

16
NÉOLIBÉRALISATION DE LA POLITIQUE AGRICOLE AU JAPON ET CONTRADICTIONS ENTRE MODÈLES AGRICOLES

Kae Sekine

Le Japon est un cas pertinent d'étude pour analyser la coexistence des différents modèles agricoles en sachant que le gouvernement japonais a remplacé ces dernières années ses politiques agricoles classiques et interventionnistes par des politiques néolibérales, faisant de l'espace agricole un terrain de dispute entre des modèles agricoles contrastés. Dans ce contexte de néolibéralisation de la politique agricole, avec l'ouverture des marchés et la concurrence internationale entraînant la baisse des prix des produits agricoles, le « modèle familial » créé après la Seconde Guerre mondiale dans le cadre de la réforme agraire est confronté à la crise économique. Alors que le secteur industriel, notamment de l'automobile, connaît des succès, le secteur agricole éprouve des difficultés pour assurer la succession générationnelle et souffre du vieillissement marqué de ses acteurs. Depuis 2000, du fait de la dérégulation des lois, des multinationales sont intervenues dans la production agricole, induisant des tensions dans le territoire et des résistances de la part des acteurs locaux (Bonanno et Constance, 2008 ; Sekine et Bonanno, 2016).

L'objectif de ce chapitre est de caractériser le processus de néolibéralisation de la politique agricole du Japon et d'analyser ses conséquences sur son agriculture et ses territoires. Cela nous a conduits à examiner les contradictions des modèles agricoles induits par ces changements de politique, à partir de deux études de cas : d'une part, la multinationale Dole qui a investi dans l'agriculture japonaise et, d'autre part, le

processus de reconstruction de la région de Fukushima, Tohoku, après le tsunami de mars 2011. Les méthodes employées ont consisté à analyser des données qualitatives collectées par entretiens semi-directifs réalisés entre 2004 et 2006, puis entre 2011 et 2013, et à analyser des statistiques et la documentation existantes. La première section illustre l'évolution de la politique agricole japonaise depuis l'interventionnisme classique jusqu'à la période néolibérale, alors que la deuxième section est consacrée à deux études de cas qui montrent la difficulté de la coexistence des modèles agricoles dans l'espace rural. Nous terminons en évoquant les limites de la politique néolibérale à répondre aux attentes de la société.

NÉOLIBÉRALISATION DE LA POLITIQUE AGRICOLE : UN MODÈLE AGRICOLE FAMILIAL EN CRISE

L'AGRICULTURE JAPONAISE ET LE « MODÈLE AGRICOLE FAMILIAL »

Après la Seconde Guerre mondiale, la politique agricole japonaise demeure interventionniste pendant plusieurs dizaines d'années ; elle a permis de stabiliser l'économie rurale et d'éliminer la faim (Sekine et Bonanno, 2016). Cette politique a également permis aux consommateurs urbains d'accéder à l'alimentation à des conditions abordables. Le modèle agricole dominant au Japon est le « modèle familial », caractérisé par des superficies réduites[1], et qui a été marqué par la Révolution verte depuis les années 1960, à l'exemple d'autres régions du monde (Mazoyer et Roudart, 2006 ; Teruoka, 2008). Au lieu d'agrandir la taille de leur exploitation, la plupart des agriculteurs ont choisi de diversifier leurs activités économiques pour maintenir leur exploitation (Jussaume, 1991).

Avec la croissance du secteur industriel et ses exportations, le gouvernement japonais a commencé à libéraliser son marché domestique, y compris le marché agroalimentaire, en modifiant les lois établies pour ce secteur (Teruoka, 2008 ; Sekine et Bonanno, 2016). Les lois et les institutions mises en place après la Seconde Guerre mondiale pour créer, maintenir et protéger le modèle agricole familial ont été graduellement révisées, sinon abolies pour certaines, par exemple les fortes taxes douanières, l'interdiction de la production agricole par des sociétés anonymes, et le soutien du gouvernement à la filière riz par des achats à des prix élevés. Ainsi, la rénovation de la politique agricole a fortement marqué la transformation de l'agriculture japonaise depuis les années 1980.

1. La taille moyenne d'une exploitation agricole au Japon en 2018 est de 2,98 hectares.

Les statistiques du recensement agricole de 2015 dressent un panorama rapide de l'agriculture japonaise jusqu'à aujourd'hui : les terres agricoles couvrent 12 % du territoire japonais, ce qui représente 4,5 millions d'hectares, tandis que les espaces forestiers en occupent 68 %. Les espaces urbains s'étendent sur 20 % du territoire. Le Japon compte donc 1,4 million d'exploitations agricoles, dont le nombre s'est réduit de 30 % au cours des dix dernières années. Ces exploitations sont familiales[2] pour 98 % d'entre elles. Les exploitations agricoles en groupe, y compris les entreprises, ne représentent que 1,3 % des exploitations. La taille moyenne des exploitations agricoles reste modeste, avec 2,5 hectares par exploitation. Cependant, celles-ci participent à la création de 2,1 millions d'emplois agricoles et représentent ainsi 3,3 % des salariés tous secteurs confondus. Par ailleurs, 84 % des exploitations agricoles produisent uniquement du riz, aliment de base des Japonais, ou avec quelques autres produits comme des légumes ou des produits d'élevage. On dénombre moins de 30 % d'exploitations professionnelles[3], alors que 71 % sont des exploitations de temps partiel[4].

L'agriculture japonaise est en crise pour de multiples raisons, comme la baisse des revenus agricoles, le vieillissement des producteurs, le très faible taux d'autosuffisance alimentaire (seuls 39 % des aliments en équivalent calories sont produits sur le territoire japonais) et l'augmentation de la part des terres agricoles abandonnées (9,4 % du terrain agricole, soit 0,42 million d'hectares)[5]. S'agissant du vieillissement de la population agricole, il est significatif, avec 77,5 % des agriculteurs qui ont plus de 60 ans. Ce constat révèle la faible attractivité du secteur pour les jeunes générations et les grandes difficultés pour assurer la relève dans le secteur agricole. L'exode rural se poursuit, alors que le processus s'inverse avec un exode urbain en hausse ces dernières années. L'espace rural peu peuplé est aujourd'hui le repaire de la faune sauvage (sangliers, cerfs, singes, ours, oiseaux, etc.), qui cause un préjudice à la production agricole de 17 milliards de yens en 2015 (MAFF, 2019). Les terres agricoles les plus appropriées pour la production agricole sont réquisitionnées pour le développement d'aires récréatives, et plus récemment pour l'installation de champs de panneaux solaires, suite à la catastrophe nucléaire de Fukushima en 2011.

---

2. Le recensement agricole japonais distingue deux catégories principales d'exploitations : les exploitations « familiales » et les exploitations « en groupe ». La catégorisation des exploitations dépend de la perception des agriculteurs qui répondent aux questionnaires. Chacune de ces catégories (familiale, en groupe) peut être de statut juridique différent, « entreprise » ou « non-entreprise ».
3. L'exploitation professionnelle est une exploitation où personne ne travaille à l'extérieur de l'exploitation plus de 30 jours par an.
4. L'exploitation de temps partiel est une exploitation avec au moins une personne qui travaille à l'extérieur de l'exploitation plus de 30 jours par an.
5. Recensement agricole en 2015.

LES PROCESSUS DE NÉOLIBÉRALISATION DE LA POLITIQUE AGRICOLE JAPONAISE

Depuis les années 1980, les politiques agricole et économique japonaises ont été remodelées selon les principes de l'économie néolibérale (Sekine et Bonanno, 2016). Au niveau du commerce, la libéralisation du marché sous le régime du GATT (General Agreement on Tariffs and Trade) et de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) a provoqué une augmentation des importations, surtout des produits agroalimentaires, et l'augmentation des exportations des produits industriels japonais. La haute appréciation du yen après les accords du Plaza[6] en 1985 a accéléré cette tendance. La dérégulation de la loi agraire (2009), la création de « zones économiques spéciales »[7] et l'octroi de subventions ont surtout favorisé les entreprises anonymes investissant dans la production agricole et les grandes exploitations, au détriment de l'agriculture familiale de petite et moyenne taille. La politique agricole a été fondée sur l'idée que les petits producteurs familiaux étaient incapables de soutenir la production agricole et, par conséquent, qu'il fallait renforcer l'intervention des entreprises. Cette idée s'est diffusée dans les discours politiques et les médias depuis les années 2000.

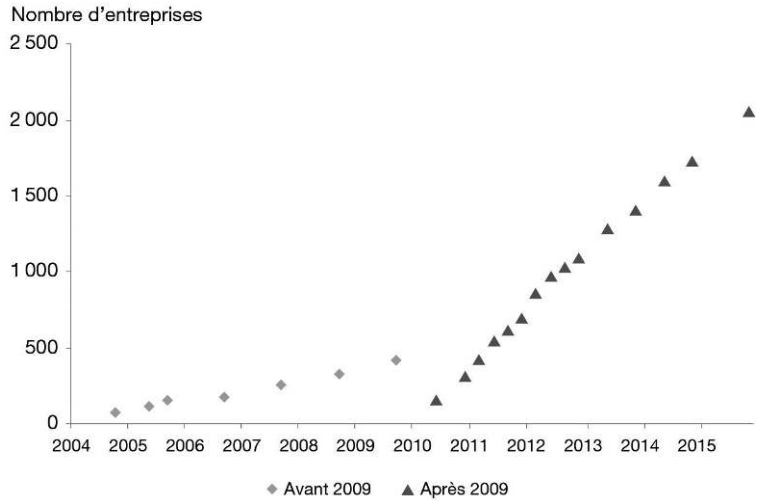

Figure 16.1. Évolution du nombre d'entreprises présentes dans le secteur de la production agricole.
Source : Sekine, 2016. Élaboré par l'auteur d'après Muroya, 2007, et MAFF, 2015.

6. Les accords du Plaza, signés par le G5 (États-Unis, Japon, Allemagne de l'Ouest, Royaume-Uni, France) à l'hôtel Plaza à New York en septembre 1985, visent à stabiliser les taux de change.
7. Une « zone économique spéciale » (ZES) est une région créée par l'État avec des lois visant à susciter l'investissement d'entreprises nationales et internationales, en vue de favoriser la création d'emplois et de dynamiser les activités économiques.

La figure 16.1 montre l'évolution du nombre d'entreprises qui investissent dans la production agricole. Elles augmentent très nettement à partir de 2009, après la dérégulation de la loi agraire.

La figure 16.2 résume les caractéristiques des entreprises qui ont investi dans la production agricole : 62 % sont des sociétés anonymes, tandis que 23 % sont des entreprises de l'industrie agroalimentaire (IAA) et 41 % produisent des légumes.

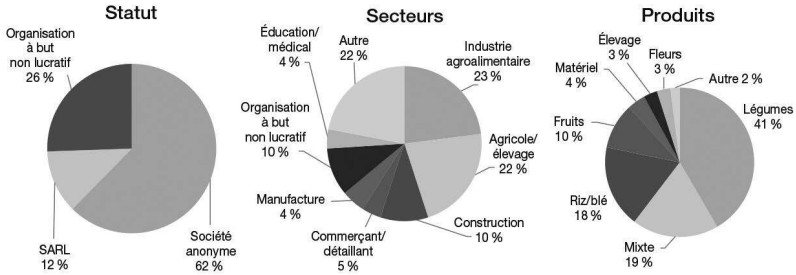

Figure 16.2. Caractéristiques des entreprises présentes dans le secteur de la production agricole.
Source : Sekine, 2016, d'après MAFF, 2015.

Le tableau 16.1 liste les principales entreprises qui investissent dans la production agricole. Y figurent des entreprises de l'agrobusiness, mais aussi des entreprises manufacturières comme Toyota, et des sociétés de

Tableau 16.1. Principales entreprises qui investissent dans la production agricole.

Secteur	Nom des entreprises
Agriculture	Japan Tobacco, **Dole Japan**
IAA	**Kagome**, Mercian, Kewpie, House Foods, Kyusai
Restauration	Mos Food, Monteroza, Watami, Saizeriya, Lawson, Yoshinoya, Skylark
Détaillant	Seven & I Holdings, AEON, Coop Hiroshima, Hankyu Department Stroe
Maison de commerce	Itochu, Sumitomo, Mitsui, **Mitsubishi**, Marubeni, Nissho-Iwai, Toyota-Tsusho
Boisson	Sapporo Beer, Suntry Holdings, Kirin Brewery
Manufacture	Toyota Motor, Nittobo, Showa Denko, Omron, Secom
Électronique	**IBM**, Toshiba, NEC, Hitachi
Communication	NTT Communications
Chemin de fer	Japan Railroad
Chimique	Sumitomo Chemical
Finance	Promise

Sources : Sekine (2016), d'après Tsutaya (2000), Muroya (2007) et Taniwaki (2011).
Note : ces entreprises investissent dans la production agricole directement ou *via* leurs filiales.
IAA : industrie agroalimentaire.

négoce comme Mitsubishi, de l'électronique comme IBM et Toshiba, de la communication et de la finance, etc. Certaines sont des multinationales japonaises ou américaines. Dans les études de cas présentées dans le chapitre, nous analysons des entreprises appartenant à Dole, Kagome, Mitsubishi et IBM.

Depuis le tournant néolibéral des années 1980 et sa radicalisation dans les années 2000, un nouveau modèle agricole dominé par des entreprises multinationales a émergé dans l'espace rural et s'est de fait confronté au modèle agricole traditionnel et familial. Entre ces deux modèles agricoles sous-tendus par des rationalités différentes, des tensions sont apparues. L'installation des multinationales a souvent entraîné des résistances de la part des acteurs locaux. La section suivante révèle les modalités de la coexistence de ces modèles agricoles dans la société rurale japonaise et leurs contradictions.

CONTRADICTIONS DES MODÈLES AGRICOLES INDUITES PAR LES PROCESSUS DE NÉOLIBÉRALISATION

ÉTUDE DE CAS DE DOLE FOOD COMPANY

Dole Food Company est une des plus grandes multinationales de production et de commerce de fruits et légumes établies au XIXe siècle aux États-Unis (Dole Food Company, 2013). Une filiale a été créée au Japon en 1965 et a permis l'importation et le commerce de fruits tropicaux, tels que la banane et l'ananas, depuis les Philippines (Dole Japan, 2013 ; Sekine, 2017).

Parallèlement à la dérégulation de la loi agraire et au renforcement du soutien politique obtenu du gouvernement japonais, Dole a commencé à installer des fermes en franchise en 2000. L'entreprise compte dix fermes de plus de 800 hectares (Farmind, 2018 ; Sekine, 2016 ; Sekine et Bonanno, 2016 ; Sekine et Hisano, 2009 ; figure 16.3). Les fermes en franchise de Dole sont organisées sous la marque I LOVE, qui signifie « *I live on vegetables* » (« Je vis des légumes »). Par la création de cette franchise au Japon, Dole contrôle les productions et les ventes de produits de ses fermes par le financement indirect des investissements *via* une entreprise partenaire japonaise de Dole et en garantissant les débouchés commerciaux au Japon. La franchise de Dole est le premier exemple de création d'un modèle de franchise dans le secteur agricole. Il est aujourd'hui repris par d'autres entreprises agricoles.

Bien que considérée comme une réussite dans le secteur agricole, suite à la crise économique mondiale de 2009, la division asiatique des fruits et légumes frais de Dole a été rachetée par Itochu, entreprise multinationale japonaise de commerce. Cinq des dix fermes en

franchise ont été fermées, vendues ou mises en arrêt de production jusqu'en 2018. À la suite de la réorganisation des affaires internationales de Dole, sa filiale responsable des fermes en franchise, Hokkaido Sanchoku Centre, a été vendue en 2018 à un partenaire japonais de Dole, Farmind, grand distributeur de bananes au Japon (Farmind, 2018). En 2018, il restait cinq fermes en franchise qui produisaient des légumes comme les brocolis, les choux-fleurs, le maïs, les potirons, le soja, etc., sur des surfaces agricoles de plus de 800 hectares. La main-d'œuvre des champs a été recrutée parmi celles et ceux qui étaient marginalisés sur le marché du travail local. Nous trouvons ainsi, parmi les salariés, des personnes âgées, des femmes au foyer et des étudiants acceptant des salaires minimums.

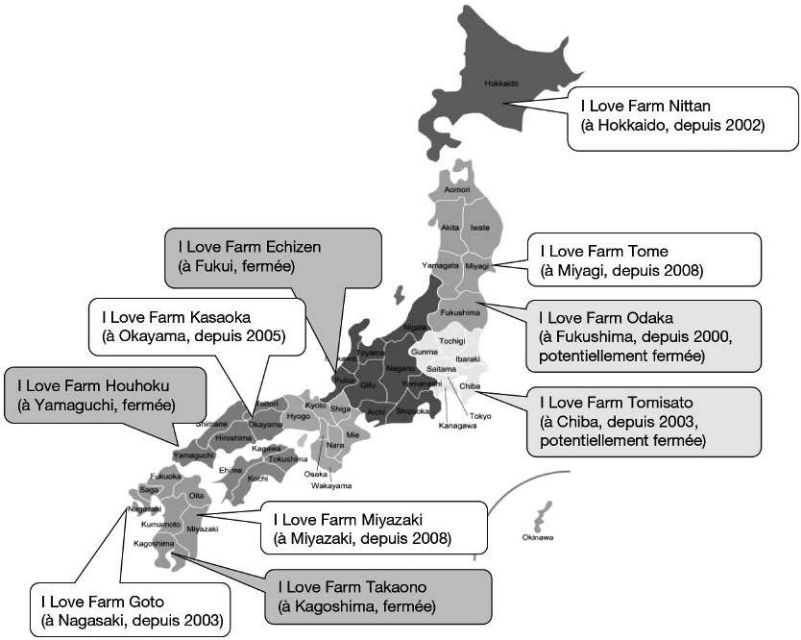

Figure 16.3. Les fermes de la franchise de Dole Japan.
Source : Sekine, 2016. Élaboré par l'auteur d'après des entretiens avec Dole Japon et son site internet (http://www.dole.co.jp, consulté le 18 juin 2012).

Que nous apprend le cas de Dole sur la question de la coexistence ? Quelles sont les conditions qui permettent la coexistence des modèles multinational et familial ? Nous l'analysons en combinant les points de vue agroenvironnemental, socio-économique et culturel.

Dans un premier temps, le modèle agricole de Dole semblait compatible avec les modèles agricoles locaux, par exemple en contribuant à résoudre des problèmes agronomiques locaux. Dole organisait des

rotations associant les terres de la ferme en franchise et les terres des agriculteurs familiaux de la région de Hokkaido. De cette façon, Dole a élargi la taille de son exploitation de plus que 300 hectares. Cependant, une incompatibilité entre les deux modèles est apparue lorsque la multinationale a utilisé de l'azote minéral en quantité excessive sur les terres de la région de Kyushu, ou des pesticides en grande quantité dans la région de Tohoku. Ces pratiques ont pénalisé l'agriculture locale et ont représenté un risque de pollution des eaux. Finalement, la ferme de Kyushu a été fermée et relocalisée trois ans après son ouverture, tandis que celle de Tohoku a été vendue à un producteur local quelques années après sa création. Ces exemples montrent que la compatibilité environnementale/agronomique est indispensable pour envisager une possibilité de coexistence des modèles agricoles.

Par ailleurs, la compatibilité des attentes économiques et sociales entre les acteurs est un facteur clé pour permettre la coexistence des modèles. Dans le cas de Dole, il existe un fossé entre les espérances locales et les pratiques de la multinationale. Les acteurs locaux espéraient un transfert technique, la création d'emplois et l'animation de l'agriculture locale. Cependant, l'emploi offert par Dole correspond à un travail organisé en tâches élémentaires. De plus, ces emplois sont instables avec des salaires réduits, très dépendants de l'activité des fermes, et ils peuvent diminuer ponctuellement ou cesser. De fait, la pérennité et la stabilité des fermes sont sous contrôle de la multinationale. En même temps, certains acteurs locaux et la multinationale sont en concurrence pour la commercialisation et pour l'accès aux ressources locales, notamment la terre agricole. Sur plusieurs sites de production de Dole, le loyer des terres agricoles a augmenté à cause de la présence de la multinationale. À Kyushu, une ferme en franchise avec Dole est en conflit avec une coopérative agricole, à laquelle elle refuse de payer une taxe malgré les accords passés. La rencontre des modèles agricoles n'est pas toujours pacifique. Elle est ici conflictuelle en l'absence d'intermédiation par une tierce partie et/ou d'intervention du secteur public.

Enfin, un autre sujet important est l'incompatibilité culturelle. La culture locale est caractérisée par l'action collective et par l'importance donnée aux processus de concertation et de construction d'accords collectifs. Pour les acteurs locaux, la culture de la multinationale est très orientée vers le profit et imposée de façon unilatérale, sans négociation avec les acteurs locaux. Dole est donc restée étrangère à la communauté locale.

Ces incompatibilités environnementales, socio-économiques et culturelles ont provoqué une résistance des acteurs locaux à la présence de la multinationale dans la production agricole. Ils ont exprimé leur mécontentement par le refus de certains producteurs de prendre les fermages

proposés par Dole, par le refus de permis de fermage[8] de la part de l'administration locale et par le refus de collaborer avec des coopératives agricoles locales. Cela montre l'importance de la recherche de conciliation entre les modèles agricoles et les philosophies qui les sous-tendent lorsque cela s'avère possible.

RECONSTRUCTION DE LA RÉGION DE TOHOKU APRÈS LE TSUNAMI EN MARS 2011

La deuxième étude de cas concerne la reconstruction après le tsunami de 2011, près de la ville de Sendai, la capitale de la préfecture de Miyagi[9]. Sendai est une ville d'un million d'habitants et le centre économique, politique et culturel de la région de Tohoku, au nord-est du Japon. Lors du triple désastre ayant touché la région (le séisme, le tsunami et l'accident des réacteurs nucléaires de Fukushima), 80 % des terres agricoles de la ville de Sendai ont été inondées par le tsunami. Afin d'accélérer la reconstruction agricole et pour encourager l'investissement des entreprises dans la région, la ville de Sendai a créé une ZES en 2012. Dans le même temps, elle a conçu un modèle d'aménagement de l'espace basé sur la coexistence de différents modèles agricoles. Le plan d'aménagement prévoit de grandes zones spécialisées favorables à la concentration et à l'accumulation des terres, et non la coexistence d'une diversité de petites et grandes exploitations agricoles dans une mosaïque paysagère[10].

Dans ce contexte, des producteurs locaux ont décidé de collaborer avec des multinationales américaine et japonaise, IBM, Mitsubishi et Kagome, dans un projet de reconstruction agricole de la région. Ils ont créé en 2012 une ferme baptisée Michisaki, qui veut dire « indicateur », destinée à la production de légumes sous serres, comme les tomates, les laitues et les fraises. La ferme emploie des habitants locaux victimes du désastre, vingt salariés permanents et vingt-cinq temporaires, et reçoit des subventions pour ces actions de reconstruction. Les subventions couvrent 77 % des coûts de la ferme.

Que nous apprend le cas de Michisaki sur la question de la coexistence des modèles agricoles ? Quelles sont les conditions qui permettent ou pénalisent la coexistence des modèles multinational et familial ? Comme nous l'avons fait pour la première étude de cas, nous analyserons les points de vue agronomique, socio-économique et culturel.

Premièrement, le projet de Michisaki s'est avéré concurrent des projets des producteurs locaux dans la reconstruction de la production agricole.

---

8. Au Japon, le comité agricole d'une municipalité accorde des permis de fermage. Certains comités ont refusé de donner des fermages aux fermes de Dole en raison du manque de confiance ou du risque de conflit avec des producteurs locaux.
9. La préfecture de Miyagi est située à côté de la préfecture de Fukushima.
10. Selon la ville de Sendai, le plan d'aménagement a échoué en 2016 à cause des conditions territoriales, des souhaits des producteurs agricoles, etc. (interview du 10 novembre 2020).

Les investissements de Michisaki ont créé des mécontentements chez les acteurs locaux, puisque le projet d'implantation des serres sur des terres inondées et salées (suite au tsunami) concurrençait la production de riz que des producteurs locaux souhaitaient développer. Cela illustre l'opposition d'intérêts entre le modèle multinational et familial sur les choix en matière de cultures pour l'exploitation de la terre agricole.

Deuxièmement, une situation similaire à celle de Dole en matière de concurrence socio-économique et d'incompatibilité culturelle subsiste entre les acteurs locaux et les entreprises multinationales. Pourtant, les espérances locales étaient aussi fortes en matière de transfert technique, de création d'emploi et d'animation de l'agriculture locale pour réparer les dégâts résultant du désastre de Fukushima. De manière similaire, le modèle multinational a généré une division du travail en tâches élémentaires, de l'emploi précaire avec des salaires réduits, et une dépendance vis-à-vis des subventions publiques. Le loyer des terres agricoles est trois fois supérieur à celui d'avant la catastrophe, ce qui entraîne une concurrence sur les ressources locales, notamment la terre agricole et les subventions pour la reconstruction. La situation témoigne de la tension socio-économique entre modèles agricoles dans le territoire.

Les résistances observées ont été plus violentes que celles constatées à Dole. Outre le refus de fermage par des producteurs et le refus d'appui par des coopératives agricoles, des salariés fatigués par le travail de routine ont démissionné, et des habitants locaux ont incendié des serres. Tout cela montre un désaccord profond, d'autant plus que ces communautés sont d'ordinaire très pacifiques. Le cas de Michisaki illustre bien la contradiction fondamentale entre les modèles agricoles, et entre les attentes des acteurs locaux en matière de reconstruction et la politique publique mise en œuvre.

CONCLUSIONS

La transition de la politique agricole japonaise depuis les années 1980 vers le néolibéralisme a encouragé des multinationales et des entrepreneurs à investir dans la production agricole. Autrement dit, les multinationales agroalimentaires et non agroalimentaires ont bénéficié du dispositif institutionnel pour élargir leurs champs d'action et développer de nouvelles frontières de création de valeur ajoutée. Ainsi, leurs investissements ont augmenté la tension agroenvironnementale, socio-économique et culturelle entre les modèles agricoles à l'échelle des territoires depuis le début des années 2000.

Les études de cas montrent les contradictions entre le modèle agricole individuel ou familial indépendant et celui des multinationales ou des entreprises anonymes. Ces contradictions relèvent de mécanismes de

résistances des acteurs locaux. Celles-ci ne sont pas organisées pour la plupart, mais elles restent nombreuses et s'expriment sur des dimensions variées, comme présenté dans ce chapitre. Elles induisent une crise de légitimité de la politique agricole néolibérale.

Ainsi, la coexistence des modèles agricoles est-elle vraiment possible ? Et si oui, dans quelles conditions ? Les stratégies des entreprises sont souvent orientées par le profit à court terme, ce qui pose des questions de pérennité et de stabilité de la production agricole. Le cas de Dole témoigne que les exploitations multinationales prennent leurs décisions de fermeture, de délocalisation et de vente des fermes selon des raisons internes à l'entreprise, mais aussi à l'aune de leurs rapports avec les acteurs des territoires. Cela peut être un des raisonnements des acteurs locaux qui résistent à la pénétration du modèle multinational dans le système productif agricole. Il semble que les acteurs locaux acceptent l'investissement des multinationales seulement lorsqu'ils sont en position de contribuer aux systèmes agricoles territoriaux et quand celui-ci est compatible avec les attentes locales. Cependant, il n'est pas toujours garanti que cette situation se réalise. Ainsi, l'intervention de l'administration locale et de l'État pour contrôler les activités des multinationales et des entreprises est indispensable. Cela voudrait dire qu'il serait nécessaire de reconsidérer la politique néolibérale mise en œuvre au Japon.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bonanno A., Constance D.H., 2008. *Stories of Globalization: Transnational Corporations, Resistance and the State*, The Pennsylvania State University Press, US, 321 p.

Dole Food Company, 2013. About us, http://www.dole.com/Company-Info/About-Dole, on June 17, 2013.

Dole Japan, 2013. History of Dole, http://www.dole.co.jp/compqny_info/hisotry/his_a001.html, on June 17, 2013.

Farmind, 2018. *Hokkaido Sanchoku Center Became a Consolidated Subsidiary*, News release on May 9, 2018 (in Japanese).

Jussaume R.J., 1991. *Japanese Part-Time Arming: Evolution and Impacts*, Ames, Iowa State University Press, US, 212 p.

MAFF, 2015. *L'engagement des entreprises dans le secteur agricole*, MAFF, 3 p.

MAFF, 2019. *L'évolution du dommage agricole par des animaux sauvages,* http://www.maff.go.jp/j/seisan/tyozyu/higai/h_zyokyo2/h29/attach/pdf/181026-1.pdf (en japonais).

Mazoyer M., Roudart L., 2006. *A History of World Agriculture from the Neolithic Age to the Current Crisis*, Routledge, New York, 524 p.

Muroya A., 2007. Status quo and challenges in corporate involvement in agriculture. *Journal of Agriculture and Forestry Finance (Norinkinyu)*, 26 (2), 13-26 (en japonais).

Sekine K., 2016. Transnational agribusinesses and transformation of Japanese agriculture: neoliberal reform and resistances. *In: Transnational Agribusinesses and Their Control over Agriculture and Food* (K. Kitahara, M. Ando, eds), Akashi Publishing, Tokyo, 104-127 (en japonais).

Sekine K., 2017. Resistance to and in the neoliberal agri-food regime: a case of natural bananas trade between the Philippines and Japan. *The Journal of the Research Institute of Business*, 55 (3), 15-33.

Sekine K., Bonanno A., 2016. *Contradictions of Neoliberal Agri-Food: Corporations, Resistances, and Disasters in Japan*, West Virginia University Press, Morgantown, 240 p.

Sekine K., Hisano S., 2009. Agribusiness involvement in local agriculture as a 'White Knight'?: a case study of Dole Japan's fresh vegetable business. *International Journal of Sociology of Agriculture and Food*, 16 (2), 70-89.

Taniwaki O., 2011. Background and status quo of stock companies' involvement in agriculture. *In: Regeneration of Local Agriculture and Farmland Systems* (S. Harada, ed.), Nobunkyo, Tokyo, 201-217 (en japonais).

Teruoka S., 2008. *Agriculture in the Modernization of Japan (1850-2000)*, Manohar, Delhi, 375 p.

Tsutaya E., 2000. Status quo of corporate involvement in agriculture and agricultural corporations: questioning agricultural cooperatives' existence. *Journal of Agriculture and Forestry Finance (Norinkinyu)*, 53 (5), 32-49 (en japonais).

17
OÙ VA LE MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES QUI A ÉMERGÉ À LA FIN DU XXe SIÈCLE ?

Gilles Allaire

Depuis les années 1990 se produisent dans l'économie globale des changements majeurs dans l'organisation des marchés et les institutions qui les gouvernent. La qualité, avec tout le flou et les ambivalences de ce terme, est devenue une raison pour la coopération, un motif de concurrence, une source de conflits et d'arrangements entre producteurs et entre maillons des filières, et l'enjeu d'initiatives prises par la distribution et les consommateurs. Elle est à la base de nouvelles demandes et offres de services, liées à une évolution des styles de vie.

Dans cette période, on a vu se multiplier des standards dits « de qualité » et les organisations qui les proposent et les gèrent, des dispositifs de garantie, en particulier la certification tierce partie, mais aussi des systèmes participatifs, et des dispositifs d'évaluation de diverses natures. Cela concerne tous les secteurs, y compris la finance. Du point de vue de la « théorie de la régulation », ces changements affectent le « modèle de développement » capitaliste et se traduisent dans un réarrangement des rapports sociaux, en particulier avec de nouvelles modalités des « formes de concurrence » (Allaire, 1995 ; Petit, 1999).

Concernant l'agriculture et l'alimentation, une abondante littérature a mis en avant un « tournant qualité », avec, d'une part, l'émergence de systèmes de production et de circuits alternatifs, magasins bio, circuits courts, commerce équitable, et, d'autre part, la multiplication des systèmes d'assurance qualité sous le contrôle de l'État, de collectifs

ou de groupements privés, qu'il s'agisse des relations « B2B » (*business to business*), c'est-à-dire au sein des chaînes de valeur, les firmes de distribution imposant des cahiers des charges et des contrôles à leurs fournisseurs, ou des marchés finaux de consommation de masse, segmentés par des signes de qualité. Il faut ajouter un troisième aspect, la publicisation des crises de qualité, pour caractériser le nouveau régime de marché, que nous appelons « médiatique » (Allaire et Daviron, 2008).

Depuis les crises de 2008, la forte instabilité des marchés des produits agricoles de base s'est installée durablement avec le renforcement des politiques de libéralisation. Cela explique une partie des conversions vers l'agriculture biologique (AB) et les circuits courts. Face à l'instabilité des marchés agricoles de masse, les producteurs ont deux solutions, soit recourir aux assurances (ce que proposent l'Union européenne ou les États-Unis et qui va dans le sens d'une financiarisation de l'économie), soit échapper à la concurrence par la différenciation.

Nous situons la question de la coexistence dans ce contexte et en lien avec la caractérisation du changement de modèle de développement repérable à partir des années 1990 comme issue des crises des années 1970, de la crise du fordisme et de l'agriculture du fordisme (Allaire, 1995 ; 2002). Est-ce celui de la diversification, tant des manières de produire que de manger, et donc d'une institutionnalisation de la coexistence de modèles de production et alimentaires et l'abandon de l'idée d'un meilleur chemin ?

Ce texte répond à l'aimable invitation des éditeurs à présenter, à la lumière de la question de la coexistence, mes travaux conduits avec une approche d'économie institutionnelle (et plus précisément la théorie de la régulation). Ceux-ci ont concerné la crise de l'agriculture du fordisme et l'émergence de nouveaux dispositifs de régulation, notamment les institutions qui encadrent les marchés. Ce chapitre revient principalement sur le sens à donner à la notion de qualité, en interrogeant d'abord les notions de coexistence et de concurrence. La conclusion revient sur la caractérisation du nouveau modèle de développement capitaliste du point de vue macroéconomique et historique.

COEXISTENCE

Les éditeurs de cet ouvrage présentent l'idée de coexistence à la fois de façon positive ou analytique et de façon normative, ce qui se traduit par la double acception de la notion de « modèle agricole ou alimentaire », qui peut être soit un idéal-type ou l'« archétype d'une réalité observée » (vision positive), soit un type d'idéal (représentation normative), un « futur désiré » ou une procédure normalisée. Si, en tant qu'outil analytique, cette notion peut avoir une large utilisation, comme proposition normative elle doit être resituée dans un contexte sociopolitique.

D'un point de vue positif, la coexistence peut concerner différents objets et échelles, ainsi : les types d'investissements (économies d'échelle *vs* de gamme) et les types d'activités des exploitations agricoles (voir le débat sur la possibilité de convertir en partie une exploitation à l'agriculture biologique) ; les types de culture dans un terroir ; les systèmes de production dans les territoires, selon leur logique de développement (spécialisation *vs* diversification) et selon les secteurs ; les conventions de qualité dans un marché ; les mouvements sociaux et les projets politiques ; les régimes de propriété (privée, collective, commune, publique, sociale), etc.

L'analyse des formes de coexistence met en question l'idée d'une convergence des modèles productifs qui devrait s'établir dans un monde économique de concurrence parfaite. Elle introduit la dialectique et invite à considérer les réalités sociales comme des topographies créées par des forces en tension. Si les systèmes agroalimentaires sont divers à différentes échelles et de différents points de vue, les tendances à la segmentation et à l'élargissement les concernent tous, systèmes « conventionnels » et « alternatifs », si cette distinction garde aujourd'hui un sens. Les questions de différenciation selon des ordres de qualité et de coexistence se posent tant entre systèmes que pour chacun.

Le point de vue analytique porte également sur les interactions entre modèles qui se traduisent en hybridations, complémentarités, synergies, coévolutions, et aussi en confrontations, exclusions et marginalisations. Ceci conduit à introduire des questions normatives et politiques.

L'identification des réalités coexistantes implique déjà un point de vue normatif. Pour analyser la diversité et la coexistence des systèmes de production dans un territoire, un observateur mobilisera ses représentations des enjeux du développement local et distinguera, par exemple, entre investissements créateurs ou non d'emplois, entre ressources locales ou importées, entre types de débouchés spécifiques ou génériques.

L'approche positive de la coexistence bute sur la question des causes ou conditions de la coexistence et du sens politique à accorder aux phénomènes d'hybridation ou de marginalisation. Allaire et Wolf (2004) distinguent deux paradigmes cognitifs ou mythes rationnels qui orientent la différenciation des marchés : l'un est la décomposition en qualités séparables (matérielles ou immatérielles), l'autre repose sur le principe de l'identité associée à des « ressources transcendantes » (nommer une qualité renvoie à une dimension globale, holistique). Ces deux logiques sont à l'œuvre dans l'hybridation institutionnelle des systèmes alimentaires et contribuent à les qualifier.

La vision normative de la coexistence est d'abord une reconnaissance de la diversité des modèles. En France, s'agissant du développement agricole et rural, elle date des années 1990. En 1989, l'assemblée générale de l'Association nationale de développement agricole (ANDA) reconnaît la diversité des modèles de développement des exploitations

agricoles (on parla de « fin des modèles »). Plus récemment, le Comité permanent sur la recherche agricole de la Commission européenne (Standing Committee for Agricultural Research, SCAR) a mis en évidence une nouvelle conjoncture intellectuelle et politique, dans laquelle au paradigme productiviste s'oppose un paradigme de la « suffisance » (Freibauer *et al.*, 2011). A été ainsi timidement introduite l'idée que la productivité en soi n'est peut-être pas un objectif raisonnable.

La vision normative de la coexistence des modèles imprègne depuis une décennie les politiques dites « de transition » ; un exemple étant la conception de la double, puis triple performance (économique, environnementale et sociale) qui peut s'entendre au sens fort ou au sens restreint, l'une ou l'autre des valences pouvant dominer. L'agroécologie promue par la loi d'avenir de 2014[1] embarque une large diversité de systèmes et d'options dans un même processus de « transition ». Ce type de discours est aussi aujourd'hui celui de la FAO. On passe ainsi de la coexistence de visées normatives en confrontation à une visée normative de la coexistence.

COEXISTENCE ET RÉGIMES DE CONCURRENCE

Avec Marie Dervillé, nous avons développé le concept de régime de concurrence (Dervillé et Allaire, 2014) comme l'arrangement institutionnel de dispositifs de coordination délimitant des domaines de coopération et de concurrence dans un marché, ou plus généralement un système d'acteurs. Un régime de concurrence correspond à des règles validées à différents niveaux de gouvernement. Il s'inscrit dans des politiques nationales sectorielles et des accords multilatéraux (Organisation mondiale du commerce, OMC, Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, OMPI), dans des politiques régionales ou de ville et dans les jeux des acteurs économiques qui sont eux-mêmes producteurs de règles collectives, depuis l'organisation des solidarités et des échanges locaux jusqu'aux marchés de masse globaux. Ces règles sont stabilisées par des compromis institutionnalisés qui ont une certaine résilience.

Selon cette définition, un régime de concurrence est tout autant un régime de coopération. Les institutions, qui « permettent aux acteurs des marchés de s'organiser, d'entrer en concurrence et de coopérer et d'échanger » (Fligstein, 1996, p. 658, notre traduction), séparent les domaines de coopération et de concurrence. Ces institutions sont spécifiques à chaque segment de marché et dépendent du rapport de force économique et politique et du contexte institutionnel et légal. Les évolutions des rapports de force et des idées, en particulier des conceptions

1. https://www.gouvernement.fr/action/la-loi-d-avenir-pour-l-agriculture-l-alimentation-et-la-foret.

de la qualité, tant celles qui sont à la base des métiers que celles qui, aujourd'hui, circulent dans le monde médiatique et qui embarquent une grande diversité d'expériences et de points de vue, sont à l'origine de tensions et de changements dans les régimes de concurrence.

Les régimes de concurrence mobilisent des ressources de coopération, ressources collectives ou communes, qui sont intangibles et construites par l'organisation des acteurs dans les filières ou les territoires, l'une ou l'autre de ces dimensions pouvant primer. Les secteurs organisés avec des signes de qualité, et cela concerne aujourd'hui l'ensemble des secteurs, ont des régimes de concurrence particuliers qui organisent une diversité de régimes de qualité. À un niveau territorial, dans le cas des indications géographiques, par exemple, une demande haut de gamme, si elle existe, ne suffit pas pour constituer une rente territoriale, il faut que l'organisation des acteurs maintienne la réputation collective qui en est le support, avec un régime de coopération stabilisé. Celui-ci doit permettre l'organisation et le contrôle de l'offre, ainsi qu'un degré d'autonomie des producteurs et de concurrence et donc des différenciations légitimes, par des mentions, d'autres signes de qualité ou des marques. La notion de régime de concurrence offre ainsi un angle original d'analyse de la coexistence, au sein d'un système de qualification spécifique comme au sein d'un secteur.

ALTERNATIVES ET COEXISTENCE DE PROJETS POLITIQUES

Au cours des deux dernières décennies, le débat sur le positionnement des alternatives a bougé. Premièrement, s'est développé un débat autour de la thèse de la « conventionnalisation », qui concerne les différentes « alternatives », l'agriculture biologique (Darnhofer *et al*., 2010 ; Poméon *et al*., 2017), les circuits courts (Allaire, 2016a) et les indications géographiques (Allaire, 2011). Se pose alors la question de la coexistence entre projets politiques, car parler de conventionnalisation des systèmes qui se veulent alternatifs, c'est mettre en doute la possibilité d'innovations de « rupture » qui conserveraient durablement une portée radicale. Néanmoins, les systèmes dits « alternatifs » conservent une spécificité tout en se différenciant, tandis qu'évoluent les normes dans les modèles dits « conventionnels ».

Deuxièmement, à la suite de van der Ploeg (2014), s'est développée une thèse qui vise à expliquer la coexistence entre de vastes marchés agroalimentaires de masse et des *nested markets* (que nous traduisons par « marchés nichés »), qui ont un ancrage territorial et relèvent d'initiatives collectives. Cette thèse s'oppose d'une certaine façon à la première, les marchés nichés préservent leur identité tout en étant intégrés (*nested*) dans ce que van der Ploeg appelle des « empires alimentaires capitalistes » ; ils sont intégrés en cela qu'ils comblent des failles (*structural*

holes) de ce système global. Il y a là un fondement structurel de la coexistence entre formes économiques que l'on peut considérer comme universel. Le monde marchand cohabite avec le monde des communs.

Ces thèses sont complémentaires, en cela que si la première est une tendance dans l'évolution du nouveau modèle de développement agroalimentaire, celle de sa régénération par l'absorption des alternatives, la seconde explique une contre-tendance qui est la résilience des mouvements sociaux alternatifs, qui prospèrent (et s'affrontent…) dans les failles du système plutôt qu'à ses marges. L'économie institutionnelle peut offrir un fondement théorique commun à ces thèses. Aucun système ou régime hégémonique n'est un système fermé et sans degrés de liberté ; au contraire, un tel système tend, non sans crises, à intégrer les déviances, les créations et les critiques (Chiapello, 2009), car si ce n'est le cas, il va, tôt ou tard, à l'effondrement.

La différenciation des qualités immatérielles apparaît d'abord sous forme d'« alternatives », qui prennent ainsi une valeur marchande. Ce marché s'étend, dans la mesure où se maintient la tendance au niveau mondial à l'amélioration des niveaux de vie et à l'extension d'une classe moyenne. C'est avec le changement d'échelle des marchés et des parties prenantes dans leur fonctionnement qu'intervient la conventionnalisation.

Un paradoxe de l'AB est d'être une doctrine défendant des valeurs de grande portée[2] et une appellation réservée aux produits certifiés selon une norme marchande, devenue transnationale. Cela a permis l'extension du marché, avec une contribution importante des politiques publiques, notamment en Europe. Ces dernières sont justifiées avant tout au nom de l'environnement, ce qui en limite la portée politique. L'AB est devenue une solution d'avenir parmi d'autres auprès des consommateurs et des politiques publiques (Allaire, 2016b).

Le mouvement international de l'agriculture biologique, l'Ifoam (International Federation of Organic Agriculture Movements), joue un rôle dans la coexistence de projets pour le développement de l'AB. Cette association n'en produit pas les standards, qui sont institués au niveau national (ou européen pour l'UE), mais elle poursuit un double objectif : d'une part, réaffirmer des valeurs et de grands principes (justice, équité, soin…) par la charte adoptée en 2014 et soutenir les systèmes participatifs de garantie autour de ces valeurs et, d'autre part, soutenir l'extension du marché de l'agriculture bio par l'homogénéisation des dispositifs nationaux basés sur la certification tierce partie.

En Argentine et dans d'autres pays du Sud, l'AB certifiée est une niche de marché pour l'exportation, *via* les grands réseaux de distribution. Les valeurs comme « sauver la planète, garantir une justice sociale » sont

2. Les quatre principes affichés par l'Ifoam (l'organisation internationale des mouvements de l'agriculture biologique) sont : santé, écologie, équité et précaution (https://www.ifoam.bio/sites/default/files/poa_french_web.pdf).

portées par l'agroécologie, qui ne fait pas l'objet d'une certification, et par un mouvement d'agriculteurs familiaux qui refuse la différenciation par les outils de marché (car produisant de l'exclusion). Mais l'agroécologie tend à s'institutionnaliser, et elle trouve peu à peu une place dans les marchés, comme c'est le cas au Brésil avec des systèmes participatifs de garantie.

Autre exemple, les indications géographiques (IG) ont été reconnues comme droit de propriété intellectuelle dès le XIXe siècle et sont aujourd'hui régies par l'OMC et des réglementations nationales. À partir des années 1980-1990, en France (et ailleurs en Europe du Sud), des projets de développement locaux y ont cherché une alternative aux filières de masse, visant à faire resurgir des patrimoines collectifs locaux. Dans la même période, pour une diffusion par la grande distribution, une normalisation des cahiers des charges est intervenue avec une vision qualiticienne (une sorte de conventionnalisation) pour se rapprocher d'une représentation fondée sur la « qualité supérieure », à l'instar du Label rouge. Cette voie s'est révélée inadaptée pour certains projets nouveaux soutenus par des collectivités locales concernant de petits volumes de production ; des alternatives sont alors apparues sans passer par la certification IG, appuyées souvent sur des systèmes participatifs (Garçon, 2015). La notion de « produits de terroir » a été utilisée par les anthropologues dans le cadre de l'inventaire des patrimoines locaux (Bérard et Marchenay, 1995), mais aussi en appui à diverses initiatives locales ; elle ne relève pas d'une définition institutionnalisée.

Dans quelle mesure l'AB certifiée ou les indications géographiques, une fois leurs marchés étendus, notamment grâce à la grande distribution à partir des années 1980-1990, et d'une façon plus importante dans la dernière décennie, restent-elles des « alternatives » ? Évitons le faux débat, trop général : « Vaut-il mieux beaucoup d'un peu de bio ou un peu de beaucoup de bio ? » Si l'on suit Cochoy (2017) : plus on développera de travaux de recherche, plus on conclura que les alternatives qui s'offrent comme solutions présentent des défauts, mais ce n'est pas une raison suffisante pour les rejeter ! Il convient de conserver une vision dynamique selon laquelle conventionnalisation et « nestification » s'enchaînent.

Pour instruire ce débat, il faut distinguer entre les institutions qui régissent la qualité dans les marchés et les définitions de la qualité dans des doctrines qui émergent dans différentes sphères sociales.

LA QUALITÉ COMME INSTITUTION ET DANS LES MARCHÉS

La qualité est une étrange question pour les tenants de l'équilibre général, qui s'établit à partir de la seule hypothèse de la rareté ; ainsi, les marchés ne sauraient exister si les différences de qualité ne sont pas connues. Pour les néo-institutionnalistes (Ménard, 2004), si l'objet d'une

transaction est spécifique, celle-ci intervient dans un cadre « hybride ». D'un point de vue institutionnaliste (régulationniste), les qualités sont des évaluations sociales avant d'être des évaluations marchandes. Il s'agit de jugements qui prennent des formes institutionnelles ; institutions qui se répercutent dans les marchés.

LA QUALITÉ COMME JUGEMENT ET COMME INSTITUTION

La qualité n'est pas la propriété d'une chose[3]. C'est une relation entre des ressources et une fin. C'est un jugement qui porte sur la capacité d'une personne, d'un produit ou d'un processus à être une ressource, c'est-à-dire à fournir un service satisfaisant une fin désirable. Un jugement de qualité est contextuel et renvoie à une hiérarchie de valeurs qui résultent des habitudes, de la jurisprudence et des routines. Ce n'est pas un jugement privé (intime, émotionnel), mais une expression publique que l'on relève dans les récits, les savoirs populaires, les opinions relayées par les médias, les travaux scientifiques et les règles de droit. Les jugements de qualité ordonnent les ressources, les compétences et les produits ou effets, mais aussi les statuts des entreprises et des personnes (leurs métiers, leur place dans l'organisation du travail, etc.). Les institutions de la qualité reposent sur des doctrines qui sont des justifications partagées des jugements de qualité.

Nous distinguons deux dimensions de la qualité, dont l'évaluation implique des processus différents, mais qui interviennent conjointement dans l'évaluation marchande :

– la valeur intrinsèque de la qualité, qui exprime l'utilité d'un produit, d'un service ou encore d'une situation en tant que *ressource*, par l'évaluation de la relation entre les moyens et les fins selon des critères d'efficacité ;

– la valeur extrinsèque ou intangible, qui correspond à l'évaluation (plus ou moins) globale du système de ressources impliqué dans l'activité de production ou de consommation en considérant les différentes conséquences de cette activité en relation avec des fins désirables d'intérêt collectif, comme le bon état de la planète ou la préservation de patrimoines communs.

À travers le mouvement de la critique apparaissent des « biens en soi », qui concernent des communautés particulières ou ont une portée plus universelle, « c'est bien pour moi, mais aussi pour les autres ». Il faut inverser le schéma implicite qui voit la formulation de l'idéal comme précédant la conception du bien. Au contraire, l'idéal, le bien en soi, procède d'évaluations successives et de « l'autonomisation réussie de certaines finalités » comme résultat « d'opérations critiques » (Dodier,

3. Cette section reprend des idées présentées dans Allaire (2012 ; 2013).

2005, p. 22). Les qualités institutionnalisées (ou « régimes de qualité »), conceptions prévalant à un moment donné sur ce qui est sain, ce qui est « durable », ce qu'est le travail bien fait, etc., sont au carrefour de plusieurs biens en soi.

La normalisation et l'institutionnalisation de doctrines de qualité ne sont pas en soi des processus nouveaux. Ils se sont longtemps développés au sein des mondes professionnels et des communautés gérant des ressources communes, la circulation et le contrôle des qualités étant assurés par les intermédiaires commerciaux et les règlements publics. Puis les débats sur la qualité sont devenus des questions sociales, occupant l'ensemble des sphères médiatiques et reconfigurant la question de la coexistence.

LA QUALITÉ DANS LES MARCHÉS

La qualité dans les marchés est le *monde des standards*. Ceux-ci renvoient à plusieurs des institutions qui gouvernent les marchés, les droits de propriété, les structures de gouvernance et les conceptions de contrôle. Selon Fligstein (1996), les « conceptions de contrôle » sont des institutions qui structurent la compréhension du fonctionnement et du positionnement d'un marché qu'en ont les participants. Il s'agit de représentations des hiérarchies qualitatives entre firmes, régions, produits, métiers et statuts, personnes et connaissances, qui structurent les activités économiques.

Commons (1934) distingue trois formes de propriété et de droits de propriété auxquelles on peut relier les qualités : la propriété *corporelle*, en opposition à la propriété *incorporelle* (les dettes), et la propriété *intangible,* qui concerne des valeurs qui seront créées dans le futur. Les qualités *corporelles* renvoient aux qualités intrinsèques. Les qualités *incorporelles* sont attribuées à une entité par des standards. Ces qualités, extrinsèques, ont une double face, signe distinctif et promesse ; cette dernière ne concerne pas des services fournis lors de la consommation ou l'usage, mais des services indirects et futurs, liés à la spécificité des processus de production ou d'usage et de leurs impacts. De telles attributions ne vont pas de soi, ce sont des construits sociaux, des jugements publics. La nomination des qualités incorporelles est généralement protégée par des droits de propriété intellectuelle ; se posent alors une question de responsabilité au sens juridique (obligation de moyens) et une question de responsabilité sociale, qui renvoie à la promesse.

Les services indirects associés aux qualités extrinsèques ont à la fois : un aspect effectif (sous réserve d'un système de contrôle), par exemple dans le cas d'un engagement au respect du droit du travail (qui n'est qu'une obligation de moyen), et un aspect idéal renvoyant à une visée, par exemple améliorer les conditions de vie des producteurs ou préserver

la santé des consommateurs ou usagers. Le service attendu se situe alors dans le futur et est donc intangible. Les qualités *intangibles* (du type « l'AB sauve la planète ») ont un lien diffus avec la responsabilité et posent des questions de redevabilité (*accountability*).

Les standards de qualité qui introduisent dans les marchés les qualités intangibles présentent deux facettes : d'un côté, une liste de spécifications qu'il est possible de contrôler, et, de l'autre, des principes, une doctrine qui justifie les objectifs du standard. Il y a un doute naturel permanent sur les liens entre spécifications et doctrine, qui est une menace pour la crédibilité du standard.

Il s'est rapidement instauré un « régime tripartite de standardisation », c'est-à-dire une « triple transformation, qui relie les standards, les certifications et les accréditations » (Loconto *et al.*, 2012). Il concerne tous les domaines de l'activité économique et établit « un système de gouvernement privé mondial qui se prolonge bien au-delà des entreprises individuelles », et « une énorme bureaucratie internationale composée d'organismes de normalisation, d'entreprises de certification, d'organismes d'accréditation, de développeurs de mesures, de collecteurs et d'analyseurs de données a été mise en place afin de créer des marchés mondiaux » (Busch, 2017).

Ce nouveau régime de standardisation correspond à ce que nous appelons le « régime de marché médiatique ». Il renvoie à une normalisation des procédures de qualification, mais correspond à la diffusion de « conceptions de contrôle » fondées sur l'individualisation des activités sociales et des croyances, par rapport aux cadres de socialisation, domestique, communautaire ou professionnel. Il ne supprime pas la concurrence entre doctrines de qualité, il en organise au contraire la coexistence, en se déployant dans plusieurs champs régis par des conceptions de contrôle différentes.

CRISES DE QUALITÉ

Il y a « crise de qualité » (Allaire, 2010) lorsqu'il y a remise en cause des doctrines. Dans le cas de la crise de la vache folle, les bonnes pratiques de l'élevage (ce que les gens avaient en tête) sont remises en cause ; elles ne permettent plus de distinguer les bonnes vaches des mauvaises. La première réponse a été de mettre en place des labels nationaux, mais il n'y avait aucun savoir sous-jacent, car le prion a passé les frontières, et cela n'a pas fonctionné. Cela a conduit à des révisions institutionnelles, dans les règles d'organisation des marchés et dans le fonctionnement des agences sanitaires européennes, mais aussi dans la perception des risques et la confiance dans la technostructure. Cet exemple montre que les crises de qualité ne résultent pas de la concurrence entre doctrines, mais plutôt l'alimentent.

Les crises de qualité sont une caractéristique du régime de marché contrôlé par des forums où s'instruisent les jugements de qualité, qui vont des collectifs locaux aux arènes de négociations internationales, en passant par les différentes scènes qu'offrent les réseaux sociaux et les médias. Il y a compétition entre doctrines de qualité, et chacune d'elles peut être mise en question, certes de l'extérieur, mais en révélant des ambiguïtés internes.

Faut-il qu'il y ait médiatisation et que le consommateur soit acteur du débat, comme dans le cas de la vache folle, pour qu'il y ait crise de qualité ? C'est en effet ce qui caractérise une crise de qualité, qui concerne les représentations de la qualité et la pertinence d'une doctrine (ici celle de la sécurité sanitaire avant la manifestation du prion). Nous distinguons des crises de qualité locales, qui ne remettent pas en cause un corps de doctrine, et des crises structurelles, qui le font. La conventionnalisation de l'AB n'est pas une crise de qualité tant que le marché ne s'effondre pas. Mais la critique de la conventionnalisation fait de cette éventualité théorique une menace, une menace existentielle, et c'est là une cause de différenciation au sein de l'AB entre filières longues, avec un standard public générique, et des systèmes alternatifs avec des labels privés (Poméon *et al*., 2017).

Le cas de l'AB est plus général. Une doctrine de qualité au sens où nous l'entendons est l'expression d'un mouvement social qui soutient une conception porteuse de biens en soi. Tant que ce mouvement est vivant, des solutions à des crises de qualité peuvent se réinventer localement.

Il faut se garder d'assimiler la « crise du régime industriel » ou la « crise du fordisme » à une crise de qualité. Les crises de qualité vont avec le nouveau régime. Elles manifestent le poids des formes nouvelles de concurrence autant que la variété durable des configurations productives et des patrimoines collectifs.

CONCLUSION

La dynamique du modèle de développement qui émerge dans les années 1990, notamment dans les secteurs agricoles et alimentaires, peut être analysée avec le concept de régime de concurrence. La tendance générale est au développement de systèmes de normalisation, transnationaux, sous la pression d'une pluralité conflictuelle de visions du futur. La normalisation est un processus ancien, qui permet d'assurer la compatibilité entre objets techniques et des économies d'échelle dans le monde industriel. Nous avons plutôt ici en vue des normes qui contrôlent les conduites, en se référant à l'évaluation des implications de la production et des usages dans le futur, sur notre santé, sur nos modes de vie et sur l'environnement. Ce qui est en jeu dans la sphère économique est l'évaluation des projets d'investissement, selon des critères qui vont avec la financiarisation des économies.

La nouvelle logique de la concurrence a d'abord pénétré les secteurs agricoles à des rythmes différents, se heurtant à la résilience des compromis institutionnalisés de la période antérieure, celle de l'intégration des filières. Les normes techniques sont désormais assorties de représentations, diversement valorisées et mises en débats. Les jugements de qualité se forment et circulent au-delà des sphères techniques dont, par ailleurs, les frontières se transforment avec le numérique.

Dans ce nouveau modèle de développement capitaliste, l'information et les nouvelles technologies du numérique jouent un rôle fondamental. L'information dont nous parlons englobe tant les connaissances dites « scientifiques » que les opinions et représentations qui se diffusent dans les sphères publiques. C'est ainsi que la qualité, avec tout le flou et les ambivalences de ce terme, est devenue un enjeu de la restructuration des activités et des marchés. La répercussion des questions de qualité dans les marchés a pour vecteur la complexité croissante du système médiatique.

Les dynamiques enclenchées depuis trois décennies ont eu des conséquences dans une transformation des configurations productives régionales et sectorielles et une reconfiguration des projets politiques sur l'agriculture et l'alimentation. En France, le projet politique qui était celui du modernisme agricole basé sur l'intensification technique est aujourd'hui en cours de profond renouvellement. On voit apparaître dans les organisations professionnelles du système « conventionnel », à côté du rôle nouveau du numérique, une redécouverte des communs professionnels agricoles, tandis que les alternatives apparues au début de cette période ont éclaté en plusieurs modèles.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Allaire G., 1995. Le modèle de développement agricole des années 1960 confronté aux logiques marchandes. *In : La grande transformation de l'agriculture* (G. Allaire, R. Boyer, éds), Inra/Economica, 345-377.

Allaire G., 2002. L'économie de la qualité, en ses territoires, ses secteurs et ses mythes. *Géographie, Économie, Société*, 4, 2, 155-180.

Allaire G., 2010. Applying economic sociology to understand the meaning of "quality" in food markets. *Agricultural Economics*, 41, 167-180.

Allaire G., 2011. La rhétorique du terroir. *In : La mode du terroir et les produits alimentaires* (C. Delfosse, ed.), Les Indes savantes, Paris, 75-100.

Allaire G., 2012. Signes de qualité et marchés. *In : Dictionnaire des cultures alimentaires* (J.-P. Poulain, ed.), PUF, Paris, 1262-1271.

Allaire G., 2013. The multidimensional definition of quality. *In: Agriculture and International Trade: The Challenge for Asia* (L. Augustin-Jean, H. Ilbert, N. Saavedra Rivano, eds), Palgrave Macmillan, London, 71-90.

Allaire G., 2016a. De quelles crises les circuits de proximité sont-ils le nom ? *In : Alimentation et proximités. Jeux d'acteurs et territoires* (P. Mundler, J. Rouchier, eds), Educagri Éditions, Dijon, 405-418.

Allaire G., 2016b. Que signifie le « développement » de l'Agriculture biologique ? *Innovations agronomiques*, 51, 1-17.

Allaire G., Daviron B., 2008. Régimes d'institutionnalisation et d'intégration des marchés : le cas des produits agricoles et alimentaires. *In : Nouvelles figures des marchés agroalimentaires : apports croisés de la sociologie, de l'économie, et de la gestion* (F. Dreyfus, Y. Chiffoleau, J.-M. Touzard, eds), Éditions Quæ, Versailles, 113-125.

Allaire G., Wolf S., 2004. Cognitive representations and institutional hybridity in agrofood systems of innovation. *Science, Technology and Human Values*, 29 (4), 431-458.

Bérard L., Marchenay P., 1995. Lieux, temps, et preuves : la construction sociale des produits de terroir. *Terrain*, 24, 153-164.

Busch L., 2017. La nouvelle autocratie alimentaire. *In : Transformations dans l'agriculture et l'agro-alimentaire. Entre écologie et capitalisme* (G. Allaire, B. Daviron, eds), Éditions Quæ, Versailles, 213-226.

Chiapello E., 2009. Le capitalisme et ses critiques. *In : 4e congrès du Riodd : la RSE, une nouvelle régulation du capitalisme*, 25 au 27 juin, Lille.

Cochoy F., 2017. Le paquet de cigarettes neutre ; les dangers de l'intelligence en sciences sociales. *In : Transformations dans l'agriculture et l'agro-alimentaire. Entre écologie et capitalisme* (G. Allaire, B. Daviron, eds), Éditions Quæ, Versailles, 325-338.

Commons J.R., 1934. *Institutional Economics*, Macmillan, New York.

Darnhofer I., Lindenthal T., Bartel-Kratochvil R., Zollitsch W., 2010. Conventionalisation of organic farming practices: from structural criteria towards an assessment based on organic principles: a review. *Agronomy for Sustainable Development*, 30, 1, 67-81.

Dervillé M., Allaire G., 2014. Change of competition regime and regional innovative capacities: evidence from dairy restructuring in France. *Food Policy*, 49, 347-360.

Dodier N., 2005. L'espace et le mouvement du sens critique. *Annales. Histoire, sciences sociales*, 1, 7-31.

Fligstein N., 1996. Markets as politics: a political-cultural approach to market institutions. *American Sociological Review*, 656-673.

Freibauer A., Mathijs E., Brunori G., Damianova Z., Faroult E., Gomis J.G., O'Brien L., Treyer S., 2011. *Sustainable Food Consumption and Production in a Resource-constrained World. The 3rd SCAR (European Commission-Standing Committee on Agricultural Research) Foresight Exercise*, Bruxelles, SCAR.

Garçon L., 2015. Réinventer les pommes et les pommes de terre : une géographie de la qualité à l'épreuve des produits ordinaires. Thèse de doctorat, spécialité Géographie, Lyon-2.

Loconto A., Stone J.V., Busch L., 2012. Tripartite standards regime. *In: The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Globalization* (G. Rtizer, ed.), Blackwell Publishing, Malden, 2044-2051.

Ménard C., 2004. The economics of hybrid organisations. *Journal of Institutional and Theoretical Economics*, 160, 345-376.

Petit P., 1999. Les aléas de la croissance dans une économie fondée sur le savoir. *Revue d'économie industrielle*, 88, 41-66.

Poméon T., Fouilleux E., Lemeilleur S., Loconto A., 2017. L'agriculture biologique en France, entre projet critique et conventionnalisation. *In : Transformations dans l'agriculture et l'agro-alimentaire. Entre écologie et capitalisme* (G. Allaire, B. Daviron, eds), Éditions Quæ, Versailles, 181-198.

van der Ploeg J.D., 2014. Newly emerging, nested markets: a theoretical introduction. *In*: *Rural Development and the Construction of New Markets* (P. Hebinck, S. Schneider, J.D. van der Ploeg, eds), Routledge, London, 16-40.

18
LES MODÈLES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES : NE PAS TROP Y CROIRE, MAIS Y CROIRE QUAND MÊME !

Ronan Le Velly

« Mais que sont ces modèles dont on nous parle tant ? », s'interrogent les coordinateurs de cet ouvrage dans leur introduction générale. Leur réponse est très éclairante. Travailler sur la coexistence des modèles agricoles et agroalimentaires revient à s'intéresser à trois acceptions du mot « modèle ». La première renvoie aux « archétypes », aux formes idéal-typiques que les chercheurs et les experts élaborent pour analyser la diversité des modes d'organisation de l'agriculture et de l'alimentation. La seconde, que j'associe pour ma part à une notion de « projet » (Le Velly, 2017), se réfère aux modèles que se donnent les collectifs d'acteurs pour orienter leur action vers un « futur désiré ». Et la troisième rend compte des « normes pour l'action », des règles qui visent à cadrer l'action, telles que celles de l'agriculture biologique ou celles qui définissent l'accès à la profession agricole. Idéal-types, projets et normes, ces trois acceptions du modèle gagnent à être distinguées. Comme l'écrivent les coordinateurs de l'ouvrage, l'agriculture paysanne de Mendras n'est pas celle de la Confédération paysanne. Et, ajoutons, elle n'est pas non plus la catégorie administrative de l'agriculture familiale élaborée en Argentine au début des années 2000 (Goulet, 2019). Le fait que ces trois formes de « modèles » aient en pratique des relations entre elles et des limites poreuses n'invalide en rien l'intérêt de les distinguer. Même si, à l'instar de ce que la sociologie des sciences a montré (Latour, 1989), ces trois types de modèles se constituent et se solidifient mutuellement, leurs contenus ne se recouvrent jamais totalement.

Cette clarification offre un point de départ très utile. L'ouvrage en témoigne largement, en travaillant dans cette perspective sur des questions fondamentales d'aménagement des territoires, de transitions vers des systèmes alimentaires plus durables, de maintien d'une diversité d'agricultures, etc. Pour autant, ses contributions permettent aussi de mettre en débat la mobilisation des modèles dans l'analyse. Ainsi, plusieurs articles montrent que les dynamiques observables sont diverses, complexes, hybrides, au point de ne jamais totalement correspondre aux caractéristiques des modèles. Il convient alors de ne pas trop croire aux modèles, de ne pas leur faire une confiance aveugle quant à leur capacité à décrire la réalité ou à orienter l'action. Ne pas trop y croire… mais y croire quand même ! L'intérêt des contributions de l'ouvrage est aussi de démontrer combien il demeure nécessaire de mettre la focale sur les modèles agricoles et alimentaires, entendus dans leurs trois acceptions. Aux mises en garde, qui seront restituées dans une première partie, s'adjoignent alors des arguments plaidant pour l'identification des modèles, qui feront l'objet de la seconde partie.

DES PRATIQUES TOUJOURS PLUS COMPLEXES QUE LES MODÈLES

L'idée que les pratiques agricoles et alimentaires sont toujours plus diverses et complexes que ce que les modèles énoncent a été particulièrement avancée dans les recherches en sciences sociales portant sur les réseaux agroalimentaires alternatifs. Je vais commencer par un rapide détour vers cette littérature, avant de revenir aux contributions de l'ouvrage.

La constitution d'un champ de recherches sur les « réseaux agroalimentaires alternatifs », ou « systèmes alimentaires alternatifs », à la fin des années 1990 repose sur le regroupement derrière ces termes de démarches par ailleurs aussi diverses que le commerce équitable, l'agriculture biologique, les produits de terroir ou les circuits courts. À l'époque, l'enjeu était de mettre en visibilité ces initiatives peu étudiées par la recherche et peu reconnues par les pouvoirs publics, mais aussi de souligner leur capacité commune à répondre aux multiples injustices du système alimentaire dominant et à fonder un nouveau modèle de développement agricole et rural (Kloppenburg *et al.*, 1996 ; Renard, 1999 ; van der Ploeg *et al.*, 2000). Les premiers travaux sur ces différentes initiatives ont alors volontiers mis en avant une série d'oppositions marquant la rupture entre le modèle alternatif et le modèle conventionnel : artisanal contre industriel, naturel contre artificiel, proximité contre distance, diversification contre spécialisation, qualité contre quantité, « économie morale » poursuivant des valeurs éthiques contre « économie de marché » centrée sur le profit, etc.

Cette première étape était probablement nécessaire pour constituer ce champ de recherches. Pour autant, dès le début des années 2000, les chercheurs travaillant sur ces questions ont commencé à avoir un regard plus nuancé. Dotés d'une meilleure connaissance du terrain, ils ont souligné que dans les faits, les pratiques rattachées au modèle alternatif ne fonctionnaient pas de façon totalement différente de celles rattachées au modèle conventionnel. Les oppositions précédemment identifiées ont donc été remises en cause au regard des simplifications abusives qu'elles suggèrent. Plusieurs chercheurs ont souligné l'urgence de ne plus avoir une approche « dualiste », dichotomique et oppositionnelle, mais une approche « duale », qui rende compte du fait que les initiatives alternatives combinent en pratique des caractéristiques alternatives et conventionnelles (Hinrichs, 2003 ; Kneafsey *et al.*, 2008). Cette idée a été également exprimée à travers la référence au caractère « hybride » des alternatives. Par exemple, dans un article pionnier, Ilbery et Maye (2005) ont montré que les circuits alternatifs de viande et de produits laitiers du nord de l'Angleterre empruntent de nombreux maillons des circuits conventionnels, comme les abattoirs, les grossistes ou les supermarchés. Cette aspiration à reconnaître les hybridités n'est d'ailleurs pas limitée à l'opposition alternatif/conventionnel. Elle rejoint un mouvement plus vaste, notamment inspiré par la théorie de l'acteur-réseau, de dépassement des dichotomies trop bien établies entre l'urbain et le rural, le local et le global, la production et la consommation ou la nature et la société (Goodman, 1999 ; Le Velly et Dufeu, 2016). Comme l'écrivait Woods (2009), l'enjeu pour la recherche est d'« établir des connexions » et de « brouiller les frontières ».

Cette stratégie est menée de façon convaincante dans de nombreux articles de l'ouvrage. Jérémie Forney écrit d'ailleurs, en écho à Woods, que « la notion de coexistence de modèles n'est pas tant utile pour penser des stratégies parallèles dans leur spécificité, mais bien plus pour concentrer l'attention sur les relations et les dynamiques entre des "modèles" aux contours flous ».

Pour le montrer, plusieurs auteurs, notamment Rosalia Filippini et Claire Lamine, soulignent que certains agriculteurs s'insèrent simultanément dans les circuits alternatifs et les circuits conventionnels. Loin de renvoyer à un modèle unique, la pérennité de leur exploitation repose alors sur la complémentarité de différents modèles. Jérémie Forney donne aussi en exemple le modèle laitier « de qualité » suisse, incarné dans des produits comme le gruyère, dont le fonctionnement dépend d'importations de soja brésilien et de la possibilité pour les éleveurs d'écouler une part de leur production dans les circuits industriels.

D'autres contributions permettent ensuite de comprendre que les actions collectives innovantes se constituent au croisement de règles alternatives et de règles conventionnelles. La filière fromage de qualité développée par Carrefour en Auvergne en est un bon exemple. Virginie

Baritaux et Marie Houdart soulignent que « des méthodes de production apparentées à des savoir-faire traditionnels abandonnés dans un processus d'industrialisation de l'agriculture et de la transformation (utilisation de l'herbe et du foin, travail du lait cru) sont mises en place par un acteur emblématique du système agro-industriel (volumes importants, produits standardisés, coûts de production faibles) ». De façon comparable, Vanessa Iceri explique de façon détaillée comment une communauté du centre-sud du Paraná, au Brésil, a développé un modèle agricole original en associant des modes de production pour partie inspirés de la tradition, pour partie conformes aux exigences commerciales et sanitaires actuelles. La forme qui en résulte est à la fois traditionnelle et moderne ; le rattachement dans l'une ou l'autre des catégories est impossible. La même conclusion peut d'ailleurs être avancée pour le système de production intégrée de porcs et de volailles, dominant dans les années 1970 dans l'État de Santa Catarina, toujours au Brésil, avec un mélange de transformation industrielle, d'organisation scientifique du travail et de petites exploitations en polyculture-élevage, tel qu'étudié par Claire Cerdan.

La très grande dispersion de pratiques au sein de chaque modèle empêche également de continuer à soutenir des raisonnements dualistes. Nous retrouvons sur ce point la thèse de l'inégale alternativité des différentes formes d'agriculture biologique, de circuits courts ou de commerce équitable (Guthman, 2004 ; Kneafsey *et al.*, 2008 ; Raynolds *et al.*, 2007), dont le chapitre de Claire Lamine sur l'Ardèche méridionale confirme la pertinence pour les deux premiers objets. L'observation fine de deux groupements d'achat montpelliérains réalisée par Emmanuelle Cheyns et Nora Daoud donne aussi à voir des modalités de fonctionnement très hétérogènes. Le chapitre ne traite alors guère de modèle agricole et alimentaire, préférant adopter un regard ethnographique, précis, quant aux régimes d'engagement des consommateurs et de solidarité envers les producteurs.

Tout ceci amène à interroger la pertinence de travailler sur les modèles, entendus dans leurs trois acceptions. Un « idéal-type pris trop au sérieux », écrit Jérémie Forney, peut amener à perdre de vue la complexité et la diversité. De fait, les exemples précédents confirment que les efforts de catégorisation réalisés par les chercheurs ne doivent pas être le vecteur d'une rapide « mise en boîte ». Les modèles ne doivent pas être un substitut à un effort d'observation et de compréhension des pratiques. Sur un autre plan, il faut aussi rappeler que les projets ou les normes ne déterminent jamais mécaniquement l'action. Il ne suffit pas d'entendre les raisons et les finalités du commerce équitable, telles que l'énoncent ses promoteurs dans des documents de « chartes » ou de « principes », pour en connaître les pratiques ; et la lecture de ses standards de certification n'est elle aussi qu'une porte d'entrée pour cela. Pour le commerce équitable, comme pour beaucoup d'autres initiatives, un même projet peut induire des règles

très différentes, qui à leur tour ne font que structurer un espace d'action dans lequel des stratégies différentes peuvent s'exprimer (Le Velly, 2017 ; pour les Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne, voir Mundler, 2007). Insistons : ce dernier énoncé signifie que la diversité de pratiques n'est pas seulement due à l'hybridation entre modèles. Même un modèle unique doit être observé à l'aune de la diversité qu'il tolère.

En somme, dans ces conditions, faut-il continuer à croire aux modèles ? Sans aucunement revenir sur la pertinence des éléments précédents, il me semble que la réponse doit malgré tout être positive.

POURQUOI ET COMMENT ÉTUDIER LES MODÈLES ?

Les arguments plaidant pour une prise en compte des modèles, en dépit des risques énoncés précédemment, sont de nature un peu différente selon les trois formes de modèles considérées. Je vais les présenter successivement.

Commençons par les modèles forgés par les chercheurs ou les experts. Sur ce point, il est utile de rapprocher la notion de modèle de celle de l'idéal-type au sens de Weber. Dans cette perspective, le modèle est une construction intellectuelle délibérément forgée par le chercheur en accentuant certains traits de l'objet considéré. Cette stylisation de la réalité est envisagée par Weber comme une stratégie nécessaire pour la recherche : face à l'impossibilité de décrire le monde dans sa complexité, il convient de forcer certains traits afin de mettre au jour des différences et des relations (voir Coenen-Huther, 2003). La définition du modèle est alors guidée par une finalité, et il est normal que deux chercheurs travaillant sur des questions différentes proposent deux définitions idéal-typiques différentes d'un même objet. À cet égard, les quatre formes idéal-typiques d'agroécologie proposées par Philippe Baret et Clémentine Antier dans leur chapitre doivent être comprises comme une grille de lecture tournée vers la compréhension des mécanismes de transition. La pertinence de cette typologie doit être évaluée à cette aune. Ensuite, à chaque fois que l'identification de formes originales est facilitée par la grammaire offerte par les types de modèles, l'utilité de ces derniers n'en est que confortée. C'est par exemple ainsi que Roberto Cittadini et Agnès Coiffard parviennent dans leur chapitre à caractériser trois formes d'agriculture argentine à l'aide de la typologie de Fournier et Touzard (2014).

Avec Coenen-Hunter (2003), nous pouvons même aller plus loin : « Les rapprochements possibles de la réalité modélisée avec le monde réel peuvent sans doute être une source de satisfaction pour le chercheur, mais ce sont les écarts constatés et leur analyse qui ont les vertus heuristiques décisives. » Dans ce cas également, parce qu'ils vont pousser à poursuivre l'analyse, les modèles sont un vecteur d'intelligibilité du

monde. Rosin et Campbell (2009) expliquent avec raison qu'on ne peut se satisfaire d'une représentation binaire opposant d'un côté une petite agriculture biologique localisée et authentique et de l'autre une grande agriculture biologique globalisée et conventionnalisée. Pour autant, la vertu d'un tel modèle est de pousser le chercheur à comprendre comment, dans certains cas, les acteurs parviennent à développer une agriculture biologique qui échappe aux prédictions de ce modèle (Le Velly *et al.*, 2016). En définitive, s'il ne faut pas voir dans les modèles une représentation fidèle des réalités agricoles et alimentaires, ils constituent des outils de leur observation et de leur analyse.

Venons-en à la seconde acception des modèles, les modèles de futurs désirés. Je nomme « projets » ces modèles et les définis comme « les raisons et les finalités que se donne un collectif pour orienter son action vers un avenir désiré » (Le Velly, 2017 ; 2019). Il est tout d'abord important d'affirmer qu'un même modèle/projet peut donner lieu à une diversité de pratiques. Par exemple, dans les recherches que j'ai menées, il m'est régulièrement apparu que le projet des promoteurs du commerce équitable est flou, ambigu, ouvert sur des interprétations plurielles. Il n'est alors pas surprenant de voir ses acteurs défendre des stratégies différentes tout en étant aussi légitimes les uns que les autres. Par exemple, l'augmentation d'un prix minimum d'achat pourra d'un côté être défendue au regard du souhait de couvrir les coûts de production durable, et de l'autre contestée au regard du risque de réduire les débouchés commerciaux des producteurs, deux justifications concurrentes qui renvoient à un seul et même projet. Ce caractère flou du projet se vérifie dans de multiples autres cas : Wald (2015) le fait par exemple pour le projet de la souveraineté alimentaire, et Aurélie Toillier, Saydou Bancé et Guy Faure le suggèrent dans leur chapitre pour ce qu'ils nomment le « paradigme » de l'intensification écologique.

Ce flou des projets n'enlève rien à la pertinence de leur accorder une attention approfondie. L'action collective, tout particulièrement lorsqu'elle est innovante, engage une dimension projective qui doit être restituée (Bréchet, 2019). Rendre compte des projets équivaut à rendre compte de la capacité des acteurs à imaginer et concevoir dans les grandes lignes de nouveaux états du monde qu'ils jugent plus désirables. Les simplifications qu'ils opèrent, notamment à travers des discours tranchés comme celui qui oppose prix conventionnel et prix équitable, en sont le reflet. Comme l'écrit Jérémie Forney dans la conclusion de son chapitre, « nous avons besoin d'idéalisation et de simplification, de modèles en tant que projets, pour poser un regard sur le monde qui permette de déterminer ce qui est préférable, de trancher et parfois de s'engager ». Les grandes dichotomies que nous évoquions précédemment (artisanal contre industriel, etc.) doivent alors être comprises au regard de leur capacité à générer de l'action collective.

Les projets sont une référence, une boussole pour orienter et évaluer l'action. Dans les années 2000, j'ai observé comment les militants du réseau français Artisans du Monde évaluaient l'impact des relations qu'ils avaient établies avec leurs organisations de producteurs « partenaires » au Sud. Il était frappant de constater combien ces militants disposaient d'une boussole commune pour orienter leur jugement. Même ceux qui n'avaient qu'une connaissance lointaine des textes de référence du réseau (comme le document « Critères au nord comme au sud ») savaient qu'il était inquiétant de ne pas réussir à travailler avec des producteurs très marginalisés et que cela devait être mis en balance avec l'aspiration à « faire du commerce, pas de la charité ». Même lorsqu'il y avait des débats et des désaccords, tous se référaient au même projet. En somme, même si les modèles de futurs désirés ne déterminent pas l'action, ils sont essentiels pour l'évaluer et l'orienter.

Il est important à mes yeux d'ajouter que le projet est une boussole *que se donnent* les acteurs. Il s'agit à cet égard de défendre un cadre théorique revendiquant une normativité endogène : les finalités, les valeurs, les raisons que poursuivent les acteurs ne sont pas données au préalable mais se construisent dans l'action (Callon, 1986 ; Reynaud et Richebé, 2007). Même si le projet constitue une forme de repère extérieur sur lequel les acteurs s'appuient, ce repère ne leur est pas imposé. Ce sont les acteurs eux-mêmes qui déterminent leur projet, chemin faisant, au fil de leur expérience. Pour illustrer cette idée, nous pouvons penser à l'image de la corde magique, proposée par Mische (2009), que lancent devant eux les acteurs avant de grimper dessus. Cette préoccupation pour la reconnaissance d'une normativité endogène vise à mettre à distance une conception déterministe du projet, qui s'imposerait aux acteurs en raison de leur position dans l'espace social. Néanmoins, plusieurs contributions de l'ouvrage, comme d'autres publiées par ailleurs (Samak, 2013 ; Smith, 2020), rappellent à quel point les projets sont aussi l'expression de rapports sociaux institués. La forte étanchéité des trois sous-systèmes de conseil agricole observés par Aurélie Toillier, Saydou Bancé et Guy Faure au Burkina Faso me semble pouvoir être interprétée dans ce sens. En France, les oppositions historiques entre acteurs anciens et nouveaux entrants de l'agroécologie observées par Claire Lamine, comme les tensions entre bio et non bio décrites par Véronique Lucas et Pierre Gasselin dans leur étude sur la coopération entre agriculteurs, demeurent de bonnes clés d'explication. Même si l'agriculture biologique ou les circuits courts se développent et sont aujourd'hui soutenus par des réseaux très divers, même si les agriculteurs bio et conventionnels ont de multiples occasions de coopérer, les oppositions établies du champ agricole français continuent à peser dans les identités professionnelles.

Dans cette perspective, un enjeu est de comprendre l'articulation entre les différentes échelles de détermination des modèles de futurs

désirés. Par exemple, s'il est pertinent de comprendre le projet affirmé par les agriculteurs de Bio Loire Océan comme étant spécifique à ce collectif de producteurs de fruits et légumes du bassin ligérien, ce projet doit aussi être compris au regard des débats structurants sur les transformations de la bio qui s'affirment dans le secteur biologique français (Dufeu *et al.*, 2020). De même, lorsque la Fédération nationale de l'agriculture biologique réaffirme son projet, à travers la réécriture de sa charte et de ses valeurs, elle ambitionne d'offrir des ressources normatives à même d'être reprises par les agriculteurs et les autres acteurs du secteur (Chance *et al.*, 2018). Appréhendé dans ces termes, le cas des agriculteurs argentins que Christophe Albaladejo qualifie dans son chapitre de « silencieux » est particulièrement remarquable. Bien que mettant en œuvre un modèle agricole spécifique, ces agriculteurs n'ont jusqu'à présent pas été capables d'en énoncer le projet. L'omniprésence dans ce pays de l'opposition entre les modèles concurrents de l'agroécologie et de l'*agrobusiness* explique peut-être cela. À moins que, comme l'envisagent Roberto Cittadini et Agnès Coiffard, leur projet puisse à l'avenir s'affirmer en puisant dans certaines références de l'agroécologie.

Terminons par les modèles « normes pour l'action », les normes, standards, règles qui visent à encadrer les comportements. À cet égard, le raisonnement sur les rapports entre normes et pratiques est assez comparable à celui que nous avons tenu au sujet du projet. Ces rapports sont d'ailleurs relativement bien connus. En France, les recherches développées autour de Crozier, Friedberg ou Reynaud ont ainsi démontré qu'aucun système normatif n'était capable de complètement cadrer et déterminer les actions. Parce qu'elles sont incomplètes, ambiguës ou contradictoires, les règles laissent des marges de manœuvre, dont se saisissent les acteurs pour développer leurs stratégies (Crozier et Friedberg, 1977 ; Reynaud, 1997). Dans la recherche anglo-saxonne, la sociologie néo-institutionnelle a également bien souligné ce point : toute norme, même formellement codifiée, est « ambiguë », sujette à interprétation, débat et contestation (Mahoney et Thelen, 2010). L'existence de formes d'agriculture biologique plurielles en dépit d'une certification unique, et de stratégies allant à l'encontre du projet ayant inspiré ces règles, n'est alors en rien spécifique à ce secteur. De tels constats peuvent être renouvelés dans n'importe quel espace d'action organisée.

Ceci étant rappelé, il ne faut pas pour autant perdre de vue l'autre face des règles. Même si elles ne contraignent pas totalement l'action, elles ont un caractère structurant. Elles définissent le périmètre des actions possibles, déterminent ce que Reynaud (1997) nommait « les règles du jeu ». Tenir les deux bouts de l'analyse est essentiel. Par exemple, les contournements de règles observables dans le commerce équitable

certifié doivent être compris au croisement des stratégies des acteurs et des marges de manœuvre que leur laissent les standards (Le Velly, 2017). L'ingénierie de systèmes agricoles et alimentaires plus durables passe finalement par l'établissement de normes, mais aussi par la prise en compte de la façon dont les acteurs réagiront à ces normes (se les approprieront, les rejetteront, les contourneront, etc.).

Paradoxalement, cette importance des normes est particulièrement visible non pas lorsque les acteurs les appliquent, mais lorsqu'ils cherchent à s'en autonomiser. Les processus d'innovation visant à faire émerger de nouvelles normes sont contraints par celles qui existent déjà. Par exemple, les actions visant à créer des circuits courts butent souvent sur les règles qui organisent majoritairement les circuits agricoles et alimentaires. Un responsable de cuisine centrale demandant à son distributeur habituel de lui fournir des produits avec une origine locale va vite constater que celui-ci n'en est guère capable parce que son schéma d'organisation n'est pas prévu pour cela. Il obtiendra probablement un même refus de la coopérative agricole du territoire, qui lui expliquera qu'il représente des volumes trop faibles pour engager les réorganisations nécessaires à sa livraison. Et lorsqu'il commencera à travailler avec des éleveurs artisanaux locaux, il se rendra également compte que les normes sanitaires en vigueur, pensées pour le modèle industriel, s'avèrent particulièrement contraignantes pour eux (Le Velly *et al.*, 2020). Même si des espaces d'innovation demeurent, les modèles d'organisation existants limitent les possibles. Et même si le modèle dominant n'est probablement pas plus homogène que ne le sont les modèles alternatifs, ses grandes caractéristiques s'affirment avec force lorsque l'on essaie de s'en autonomiser. Ce constat fait alors écho à l'approche de la *multi-level perspective* (Geels, 2004), mobilisée par les chapitres de la quatrième partie de l'ouvrage, et rappelle que nous ne devons pas sous-estimer les verrouillages générés par les normes organisant le régime sociotechnique dominant.

CONCLUSION

Comment ne pas trop croire aux modèles agricoles et agroalimentaires, mais y croire quand même ? Trois énoncés résument les développements précédents. Premièrement, même si les modèles/idéal-types ne donnent qu'une vision caricaturale des pratiques observables, ils sont un outil nécessaire pour les rendre intelligibles. Deuxièmement, même si les modèles/projets peuvent inspirer des pratiques très hétérogènes, ils sont une composante essentielle de l'action collective et doivent être étudiés en conséquence. Troisièmement, même si les modèles/normes ne cadrent pas totalement les actions, ils structurent l'espace des possibles selon des modalités qui doivent également être étudiées avec attention.

En définitive, la subtilité des relations entre modèles et pratiques impose d'être prudent dans l'analyse. Pour autant, l'importance des modèles dans la compréhension et la structuration des pratiques nous invite à être volontaires et ambitieux dans l'approfondissement de cette analyse.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bréchet J.-P., 2019. *L'action collective. Une perspective régulationniste*, Presses universitaires de Provence, Aix-en-Provence.

Callon M., 1986. Éléments pour une sociologie de la traduction : la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc. *L'Année sociologique*, 36, 169-208.

Chance Q., Le Velly R., Goulet F., 2018. How to influence the trajectory of organic agriculture's development when you are not in the driver's seat? The case of the French National Federation of Organic Farming. *Open Agriculture*, 3 (1), 632-643.

Coenen-Huther J., 2003. Le type idéal comme instrument de la recherche sociologique. *Revue française de sociologie*, 44 (3), 531-547.

Crozier M., Friedberg E., 1977. *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Éditions du Seuil, Paris.

Dufeu I., Le Velly R., Bréchet J.-P., Loconto A., 2020. Can standards save organic farming from conventionalisation? Dynamics of collective projects and rules in a French organic producers' organisation. *Sociologia Ruralis*, 60 (3), 621-638.

Fournier S., Touzard J.-M., 2014. La complexité des systèmes alimentaires : un atout pour la sécurité alimentaire ? *VertigO – la revue électronique en sciences de l'environnement*, 14 (1), en ligne, http://vertigo.revues.org/14840.

Geels F.W., 2004. From sectoral systems of innovation to socio-technical systems: insights about dynamics and change from sociology and institutional theory. *Research Policy*, 33 (6), 897-920.

Goodman D., 1999. Agro-food studies in the 'Age of Ecology': nature, corporeality, bio-politics. *Sociologia Ruralis*, 39 (1), 17-38.

Goulet F., 2019. *Faire science à part. Politiques d'inclusion sociale et agriculture familiale en Argentine*, Presses universitaires de Liège, Liège.

Guthman J., 2004. *Agrarian Dreams: The Paradox of Organic Farming in California*, University of California Press, Berkeley.

Hinrichs C.C., 2003. The practice and politics of food system localization. *Journal of Rural Studies*, 19 (1), 33-45.

Ilbery B., Maye D., 2005. Alternative (shorter) food supply chains and specialist livestock products in the Scottish-English borders. *Environment and Planning A*, 37 (5), 823-844.

Kloppenburg J. Jr., Hendrickson J., Stevenson G.W., 1996. Coming in to the foodshed. *Agriculture and Human Values*, 13 (3), 33-42.

Kneafsey M., Holloway L., Venn L., Dowler E., Cox R., Tuomainen H., 2008. *Reconnecting Consumers, Producers and Food: Exploring Alternatives*, Berg Publishers, Oxford.

Latour B., 1989. *La science en action*, La Découverte, Paris, Textes à l'appui.

Le Velly R., 2017. *Sociologie des systèmes alimentaires alternatifs. Une promesse de différence*, Presses des Mines, Paris.

Le Velly R., 2019. Allowing for the projective dimension of agency in analysing alternative food networks. *Sociologia Ruralis*, 59 (1), 2-22.

Le Velly R., Dufeu I., 2016. Alternative food networks as "market agencements": exploring their multiple hybridities. *Journal of Rural Studies*, 43, 173-182.

Le Velly R., Dufeu I., Le Grel L., 2016. Les systèmes alimentaires alternatifs peuvent-ils se développer commercialement sans perdre leur âme ? Analyse de trois agencements marchands. *Économie rurale*, (356), 31-45.

Le Velly R., Goulet F., Vinck D., 2020. Allowing for detachment processes in market innovation. The case of short food supply chains. *Consumption Markets and Culture*, 10.1080/10253866.2020.1807342, 1-16.

Mahoney J., Thelen K., 2009. A theory of gradual institutional change. *In: Explaining Institutional Change: Ambiguity, Agency, and Power* (Mahoney J., Thelen K., eds), Cambridge University Press, Cambridge, 1-37.

Mische A., 2009. Projects and possibilities: researching futures in action. *Sociological Forum*, 24 (3), 694-704.

Mundler P., 2007. Les Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP) en Rhône-Alpes, entre marché et solidarité. *Ruralia*, (20), en ligne, https://journals.openedition.org/ruralia/1702.

Raynolds L.T., Murray D.L., Wilkinson J., 2007. *Fair Trade. The Challenges of Transforming Globalization*, Routledge, New York.

Renard M.-C., 1999. The interstices of globalization: the example of fair coffee. *Sociologia Ruralis*, 39 (4), 484-500.

Reynaud J.-D., 1997. *Les règles du jeu. L'action collective et la régulation sociale* (3e édition), Armand Colin, Paris.

Reynaud J.-D., Richebé N., 2007. Règles, conventions et valeurs. Plaidoyer pour la normativité ordinaire. *Revue française de sociologie*, 48 (1), 3-36.

Rosin C., Campbell H., 2009. Beyond bifurcation: examining the conventions of organic agriculture in New Zealand. *Journal of Rural Studies*, 25 (1), 35-47.

Samak M., 2013. Quand la « bio » rebat les cartes de la représentation des agriculteurs. L'institutionnalisation de l'agriculture biologique dans les Alpes-Maritimes. *Politix*, 103 (3), 125-148.

Smith A., 2020. Circuits courts agro-alimentaires et clivages politiques : le cas des produits palmipèdes landais. *Revue française de socio-économie*, 24 (1), 169-188.

van der Ploeg J.D., Renting H., Brunori G., Knickel K., Mannion J., Marsden T., De Roest K., Sevilla-Guzmán E., Ventura F., 2000. Rural development: from practices and policies towards theory. *Sociologia Ruralis*, 40 (4), 391-408.

Wald N., 2015. Towards utopias of prefigurative politics and food sovereignty: experiences of politicised peasant food production. *In: Food Utopias. Reimagining Citizenship, Ethics and Community* (Stock P.V., Carolan M., Rosin C., eds), Routledge, London/New York, 107-125.

Woods M., 2009. Rural geography: blurring boundaries and making connections. *Progress in Human Geography*, 33 (6), 849-858.

19
CONFRONTATION DES MODÈLES : LA COEXISTENCE POUR NAVIGUER ENTRE NAÏVETÉ DU CONSENSUS ET VIOLENCE DE LA POLARISATION

Patrick Caron

Avec doutes et humilité, je ne saurais répondre à la question principale posée par les coordinateurs de l'ouvrage : la coexistence et la confrontation des modèles agricoles et alimentaires ouvrent-elles la voie à un nouveau paradigme du développement territorial ?

Alors que le secrétaire général des Nations unies convoque en 2021 un sommet mondial sur les systèmes alimentaires pour accélérer la réalisation de l'Agenda 2030, cette formulation soulève un certain nombre d'interrogations extrêmement pertinentes et utiles. Elle est bienvenue, et ce d'autant que nous assistons à une polarisation croissante des positions à propos de l'alimentation, chacun étant convaincu que se joue là l'avenir de la planète et de l'humanité. S'opposent ainsi, parfois de manière violente, les promoteurs du local ou du biologique, brandissant les exigences de qualité et de santé humaine et environnementale et le souci de justice sociale, et les défenseurs des intérêts économiques et d'une organisation efficiente des circuits d'approvisionnement, agitant le spectre de la pénurie. Les premiers diabolisent bien souvent les seconds, les considérant comme de vils empoisonneurs qui, en retour, les dénigrent, les traitant de « bobos » irresponsables. Les distances grandissent entre producteurs et consommateurs, entre ruraux et urbains, entre défenseurs des causes écologiques et économiques, entre localistes et globalistes, accentuées par une hypermédiatisation des sujets et par le fonctionnement des réseaux sociaux, sans que se structurent des espaces de dialogue.

La question de la coexistence pose donc d'emblée celle de la confrontation — les deux termes associés dans le titre de l'ouvrage n'ont d'ailleurs pas le même statut, et le « et » qui les lie questionne. Ce détour est d'autant plus pertinent que le contexte de tensions croissantes voit s'opposer des visions divergentes du monde et de la société. L'une ou l'autre de ces visions serait-elle la « meilleure », invitant chacun à entrer en lutte pour mener le combat et délégitimer l'autre au moyen d'arguments caricaturaux, ou ces visions archétypales invitent-elles à trouver les voies et les moyens de repenser le développement en s'articulant ou en générant par leur confrontation une trajectoire hybride ?

Implicitement, l'ouvrage pose donc la question de l'opposition entre les différentes visions du monde et la manière dont elles se traduisent. Le recours au terme de coexistence transcende donc l'ambition d'un regard renouvelé sur la diversité. La notion implique d'emblée une dimension hybride, tout à la fois analytique pour rendre compte de la diversité, et normative en présupposant, quitte à s'exposer à la réfutation, que la coexistence serait préférable à l'uniformité. En tout cas pour pouvoir dans un premier temps exister.

Après un retour sur le renouveau accordé à la diversité, je propose d'interroger ce qu'embarque l'ambition de coexistence, et la manière dont elle peut se construire, en particulier d'un point de vue politique. Je reviendrai en conclusion sur la notion de développement territorial et sur la manière dont le détour par la confrontation et la coexistence permet d'instruire une ingénierie multiscalaire de la transformation.

LE GRAND RETOUR DE LA DIVERSITÉ

Mais revenons dans un premier temps sur ce qui justifie la mise à l'agenda de ce thème, sa genèse et son explicitation. Implicitement le titre de l'ouvrage affirme la pluralité des modèles. Il était grand temps, après des décennies de militance pour l'homogénéité et la promotion d'un modèle unique ! Fondée sur le besoin de maîtriser la nature d'une part, et ce de manière croissante depuis Olivier de Serres (1603), et adoptant une posture néomalthusienne, sur la primauté accordée à l'explosion démographique du XXe siècle et à l'augmentation du disponible alimentaire d'autre part, la promotion d'un modèle standard n'était jusqu'à récemment pas remise en question. Cela a bien fonctionné, permettant le doublement de la population mondiale entre 1960 et 2000, l'augmentation de l'espérance de vie et, dans le même temps, l'augmentation du disponible alimentaire par personne (2 500 à 3 000 kcal par jour et par personne entre 1960 et 2000 ; Paillard *et al.*, 2010).

Les ingrédients du cocktail sont connus et bien décrits. L'augmentation de la productivité de la terre, du travail et du capital, l'absorption de la main-d'œuvre dans d'autres secteurs de l'économie

et le recours à l'énergie fossile et aux technologies de la chimie et de la génétique en sont les piliers essentiels. La transformation opérée a également reposé sur l'organisation de filières longues pour réguler les approvisionnements, assurer leur diversité et réaliser des économies d'échelle grâce à la concentration des moyens dans le secteur agroalimentaire. Elle s'est accompagnée d'une organisation du marché misant sur la baisse des prix à la consommation et sur la compétitivité comme moteur de croissance. C'est en fait à un processus d'industrialisation que nous avons assisté, misant sur la croissance, l'efficience et la réduction des risques. Ces évolutions ont pu prendre place en raison du faible coût des ressources dites « naturelles ». On considérait en effet que la nature pourrait indéfiniment fournir les ressources nécessaires à la production, permettant ainsi, grâce à la technique et à la mobilisation d'une énergie bon marché, d'augmenter la productivité et le volume de production et d'alimenter la croissance. Ainsi, la facilité avec laquelle le capitalisme a permis l'accumulation est en grande partie liée au surplus écologique. Marx (1867) affirmait d'ailleurs déjà que l'expansion du capitalisme ne pouvait se réaliser que si les matières premières, en abondance, avaient une faible valeur.

Cette transformation, ici baptisée modernisation, ailleurs Révolution verte, a pris place au mépris des effets secondaires générés. Bien documentés aujourd'hui et ayant fait l'objet d'alertes de plus en plus fréquentes et affirmées, ces effets sont devenus intolérables pour certains. Qu'il s'agisse de crises environnementales pointant le secteur agricole comme principal responsable du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité, de crises sanitaires liées à l'industrialisation du secteur, de crises sociales mettant le feu dans les campagnes, le besoin de changement de modèle est mis en avant. Et ce de manière d'autant plus affirmée que l'augmentation du disponible alimentaire n'a pas résolu les problèmes de malnutrition. Le nombre de personnes se couchant tous les soirs en ayant faim ne diminue pas malgré l'abondance (Caron, 2020), et le nombre de personnes souffrant de pathologies associées à l'obésité augmente dramatiquement et est en passe de devenir le problème numéro un de santé publique (HLPE, 2017). L'émergence des conventions environnementales, suite au Sommet de la Terre en 1992, traduit le besoin de changement à l'échelle globale, en suscitant parfois des réactions violentes. Ce changement a bien réussi à s'incarner dans des innovations revendiquant la prise en charge des externalités, à l'instar de l'intensification écologique (Griffon, 2013), mais le modèle dit « dominant » reste dominant.

Au-delà du paradoxe que représente le fossé se creusant entre l'appel à changer et l'impression que rien ne change, nous observons ici et là le foisonnement d'initiatives dites « alternatives » en écho à ce que représente le *mainstream*. Nous renouons avec la diversité des modèles de

développement. Qu'il s'agisse d'un effet d'optique, lié à notre difficulté à saisir ce qui échappait à la norme, ou d'une réalité émergente, ces initiatives prennent corps, se donnent à voir, se fédèrent, cherchent à entraîner. Les exemples des politiques alimentaires urbaines, de l'explosion de la production « bio », des comportements nouveaux à l'égard de la consommation de produits d'origine animale, sont à cet égard marquants. De nombreux exemples sont également présentés dans cet ouvrage, montrant comment la diversification, l'innovation, l'adaptation et la transition contribuent aux processus de différenciation.

De telles initiatives butent cependant souvent sur un triple obstacle : être reconnues pour ce qu'elles offrent et génèrent, à savoir des aménités environnementales et sociales, en revendiquant ainsi des critères et indicateurs se démarquant de ceux de production ou productivité, habituellement mobilisés et considérés comme sérieux ; convaincre et embarquer au-delà de ceux qui le sont d'emblée ; stimuler l'élaboration de politiques publiques et de cadres plus globaux de pensée et d'action pour que leurs effets se traduisent à une échelle signifiante au regard des enjeux globaux posés. Elles ont donc tendance à rester dans la marginalité et à être qualifiées de « radicales » par leurs détracteurs, et ne paraissent pas en mesure d'impulser une transformation structurelle des systèmes alimentaires et agricoles à une échelle signifiante.

REGARDS SUR LA DIVERSITÉ : ÉCHELLES, DÉBATS ET INSTRUMENTA(LISA)TION

Le débat sur la coexistence nous amène donc dans un premier temps à interroger le regard porté sur la diversité. Remarquons en préalable que les termes utilisés pour en rendre compte, y compris dans l'ouvrage, varient, se référant à l'une ou l'autre de ses facettes et insistant tantôt sur l'état — diversité, modèle stylisé, coexistence —, tantôt sur le processus qui permet d'y parvenir — diversification, spécialisation, hybridation — ou sur la mise en œuvre et l'articulation des processus d'action par l'innovation, l'adaptation, la transition.

Comme le rappellent les coordonnateurs de l'ouvrage, la démarche d'abstraction qui permet de caractériser la diversité s'appuie sur l'identification de types idéaux et éventuellement sur l'élaboration de typologies différenciant plusieurs d'entre eux. Il s'agit bien là de conduire un processus de ségrégation, au sens analytique du terme, visant à distinguer et dissocier deux ou plusieurs objets de même nature, qu'il s'agisse d'espaces, de ressources, d'acteurs, de biens, d'idées, etc., avec, souvent, la perspective d'organisation des interactions ou de confrontation.

Cette démarche d'abstraction est contingente de l'échelle à laquelle est conduite l'analyse, et il convient donc de s'accorder sur cette échelle et sur la focale adoptée. En effet, ce qui paraît hétérogène à une

échelle pourra sembler homogène à une autre, et *vice versa*. Il suffit de prendre l'exemple de la diversité des exploitations agricoles pour s'en convaincre. La spécialisation inhérente à tout bassin de production, qu'il s'agisse par exemple de produits d'origine animale, de cultures d'exportation, de cultures non alimentaires, projette une image d'homogénéité. À y regarder de plus près, le choix d'une production unique s'accompagne le plus souvent d'une grande diversité de structures, de formes d'organisation, de pratiques, et même de productions, en particulier à l'échelle de l'exploitation agricole.

Prenons également l'exemple de la tension qui a accompagné la montée en puissance des préoccupations environnementales dans la pensée du développement agricole. Alors qu'au XIXe siècle et au début du XXe siècle, sur les continents américain et africain en particulier, la mise sous cloche dans des réserves naturelles était conçue comme le moyen privilégié de préserver la nature et en particulier les espèces emblématiques, cette pratique s'accompagne aujourd'hui d'une tendance à promouvoir la biodiversité dans les espaces de nature dite « ordinaire ». Ce débat s'est traduit ces vingt dernières années par la controverse baptisée *land sparing/land sharing*[1] (Phalan *et al.*, 2011), articulant transformations locales et enjeux alimentaires et environnementaux planétaires. Vaut-il mieux, pour lutter contre l'érosion de la biodiversité imputable à l'activité agricole, différencier par un zonage les espaces à mettre sous cloche de ceux où peut se réaliser la production agricole en y promouvant une augmentation de la production, de manière à limiter la déforestation et l'extension des surfaces agricoles et à épargner les aires protégées ? Ou vaut-il mieux au contraire limiter ou réduire les processus d'intensification, quitte à ce que les surfaces exploitées aient une emprise plus grande ? Ce débat implique l'articulation de regards portés à différentes échelles, comme peut l'illustrer l'analyse de l'impact de dispositifs d'écologisation mis en place en Amazonie. L'archipel d'aires protégées créées localement au sud du front pionnier amazonien au Brésil, dans le nord du Mato Grosso et le sud du Pará, constitue par exemple, à l'échelle du bassin amazonien, un obstacle à l'avancée du front de mise en valeur et modifie en retour les trajectoires de transformation locale au contact de chacune de ces aires (Duheron, 2006 ; Caron, 2011).

Le débat *spécialisation/diversification* s'était déjà exprimé par la formulation de deux visions antagonistes du développement agricole dans le cadre des réflexions portant sur la multifonctionnalité de l'agriculture et des espaces ruraux (Caron *et al.*, 2008), en particulier aux Pays-Bas, pays dans lequel la dimension spatiale des processus et le besoin de ségréguer sont historiquement si importants. On a ainsi vu

1. *Épargner la terre/partager la terre.*

s'affronter les adeptes d'un modèle baptisé « conventionnel » au regard de la trajectoire d'intensification et de spécialisation assumée, et les promoteurs d'une agriculture alternative, dite « intégrée ». Les premiers misent sur la capacité, si besoin, à compenser les externalités générées et à organiser le renouvellement et le recyclage des ressources par la circularité, et sur la mise en place d'aires protégées ; les seconds sur la diversification et une gestion environnementale des espaces agricoles par l'agroécologie. Une distinction analogue accompagne l'opposition entre les tenants de politiques différenciées et fondées sur la valorisation de produits locaux dans les zones souffrant de handicaps dits « naturels », comme les zones de montagne, et sur le recours au marché et à la compétitivité ailleurs, et ceux qui militent pour que de telles politiques concernent également les autres espaces agricoles.

Si les distinctions sont bien effectives pour chacune des illustrations, la question qui se pose dans ces différents cas est bien celle de savoir comment — et à quelle échelle — reconnaître, organiser et gérer la diversité, en tenant compte des effets — et externalités — qu'elle génère localement ou à distance. En retour, elle met en exergue l'importance de l'échelle à laquelle est conduite l'analyse.

Nous le voyons, accepter de porter un regard sur la diversité impose de la reconnaître et de la saisir, et cet exercice d'abstraction est intimement lié à l'intention d'action. Il se prête aux formes les plus multiples d'instrumentation. Prenons l'exemple de l'opposition classiquement décrite entre les deux catégories que sont l'agriculture industrielle d'un côté, l'agriculture familiale de l'autre. Une troisième catégorie, l'agriculture patronale, identifiée par Sourisseau (2014) et ses collègues, et Bosc et *al*. (2015), amène à penser de manière renouvelée les actions d'accompagnement et la conception de politiques publiques. Définie par le recours à de la main-d'œuvre salariée et par une disjonction partielle entre l'exploitation agricole et la famille, elle se distingue des firmes par la maîtrise familiale des capitaux et la connexion avec l'agro-industrie. « Aussi diverses que les formes familiales typiques, [les formes patronales] portent aussi une part de l'avenir de l'agriculture familiale » (Sourisseau, 2015).

Cette instrumentation est donc un vecteur et un support d'une mise en politique. La ségrégation, au sens du marquage de la différence, est la porte ouverte à l'exclusion d'un côté, à l'intégration de l'autre. Ces deux extrêmes alimentent une permanence dialectique faite de rapports de force construits dans la dualité et participant de leur construction. De nombreuses illustrations jalonnent l'histoire : l'apartheid sud-africain (Lhopitallier et Caron, 1999), l'existence même des territoires palestiniens (Caron, 2011). Bouard *et al.* (2014) montrent comment la dialectique intégration/ségrégation offre une clé de lecture des recompositions en Nouvelle-Calédonie.

En comparant la traduction spatiale des ségrégations politiques dans le Brésil latifundiaire, dans les campagnes de l'apartheid sud-africain et dans les territoires palestiniens, j'ai toutefois montré que limiter la lecture des dynamiques sociales aux deux évidences que sont la partition des espaces d'une part, le couple exclusion-appropriation de l'autre, était bien insuffisant (Caron, 2011). Si la ségrégation structure la précarité, le contrôle des flux de personnes, de biens et de marchandises par celui de la porosité des frontières entre espaces ségrégués permet d'organiser la complémentarité tout en forgeant et en maintenant le contrôle politique. Les flux migratoires en Afrique du Sud avant la fin de l'apartheid ou encore le bouclage des territoires palestiniens illustrent dans le même temps les dominations politiques à l'œuvre et les complémentarités qui les transcendent, motivées par la circulation des marchandises ou le marché du travail. Cette analyse invite à penser la coexistence et ainsi à dépasser le dualisme manichéen généré par la confrontation et la ségrégation.

COEXISTENCE : LE PARI D'UNE CAPACITÉ À GÉRER LA DIVERSITÉ

Poser le défi de la coexistence traduit le choix de l'intégration, par opposition à une vision ségrégationniste du développement, jugée négative. L'intégration, guidée par le principe de « destin commun », permettrait de mieux répondre à de nombreux défis de développement (intégration de l'espace, des populations, des cultures, etc.).

Retenir l'option de la coexistence marque également l'engagement dans une voie de négociation avec les partisans des positions et des modèles dominants, pour que vivent et s'épanouissent des alternatives. Elle tourne le dos d'un côté au *statu quo*, de l'autre à la révolution qui consisterait à imposer par la confrontation et la force une option de substitution. Il s'agit donc d'un choix de médiation, qui, bien évidemment, ne saurait faire abstraction du contexte dans lequel elle s'inscrit et auquel elle participe. Il n'est juste pas possible d'envisager une telle option lorsque l'une des parties en présence n'a d'autre vue que d'éliminer les autres.

Quels sont ainsi les arguments qui fondent et justifient l'option du vivre ensemble ? Il s'agit en premier lieu de ce que je nommerai « hétérosis » par analogie avec la biologie de l'évolution, à savoir l'augmentation des capacités et le gain de performances qui résulterait de la confrontation entre allèles. En second lieu, cette option permet *a priori* d'échapper à la perte de contrôle des trajectoires inhérente à toute révolution, ou à l'inertie générée par les rapports de force dominants. En ne mettant pas tous ses œufs dans le même panier, elle mise par ailleurs sur l'accroissement de la résilience (Bousquet *et al*., 2016) et, ainsi, sur la capacité à s'adapter et à trouver des solutions aux chocs qui ne manqueront pas de se présenter. Elle traduit enfin un rejet de

l'exclusion, y compris pour des raisons normatives et idéologiques, voire morales. L'intégration exprime en effet une connotation positive dans la pensée actuelle et serait nécessairement plus favorable qu'une vision ségrégationniste, porteuse d'exclusion.

Ainsi, la coexistence apparaîtrait à première vue souhaitable et bénéfique. Il convient toutefois de mieux en analyser les tenants et les aboutissants, et en particulier les performances et effets générés. De même, les positionnements politiques respectifs des acteurs en présence importent, dans la mesure où ils la rendent envisageable ou non. La coexistence est un pari qui ne va pas de soi, et cet examen peut ainsi contribuer à choisir parmi les possibles. Les positions et les rapports de force peuvent être tels que toute forme de coexistence est inenvisageable, ne laissant que le choix de la révolution pour entreprendre le changement. *A contrario*, la coexistence peut être retenue comme option pour entreprendre de manière ciblée une trajectoire de changement progressive, étape par étape, faite de transitions au cours desquelles chacune des composantes coexistantes se transformera, contribuant ainsi à reconstruire de nouveaux états. Elle peut enfin et d'emblée revendiquer une situation désirée par un ensemble d'acteurs estimant qu'il s'agit là de la meilleure des options, à organiser à l'échelle de ce qui fait destin commun.

C'est donc bien d'une construction dont nous parlons en retenant l'option de la coexistence. Un tel processus suppose l'explicitation préalable des termes de la confrontation entre les éléments en présence, qu'il s'agisse d'acteurs, de formes d'organisation, d'actions, etc., et en particulier de ce qui fait controverse. Il convient ainsi de voir, reconnaître, nommer, qualifier et affirmer l'existence de ces éléments dont on souhaite organiser la coexistence, de qualifier les interactions synergiques et contradictoires qui les relient ainsi que les désaccords, d'identifier les voies d'organisation et de gestion de leur coexistence. Ces voies reposent sur la conception et la mise en œuvre à des niveaux plus larges et légitimes de mécanismes d'incitation, d'arbitrage, de réglementations, d'investissements. C'est donc un double processus qu'il est nécessaire de mettre en place : de régulation, comme nous venons de le voir ; de médiation pour stimuler l'ambition maïeutique. La coexistence n'allant pas de soi, il convient en effet d'éclairer les positions de chacun et d'établir ou de rétablir les conditions du dialogue, d'identifier les blocages à lever pour les dépasser. Une fois les désaccords précisés et reconnus, peuvent ainsi s'élaborer les termes d'un accord.

Ce qui est en jeu concerne alors plusieurs registres, tous illustrés par de nombreux exemples dans cet ouvrage, et ce dans les différentes régions du monde. Il s'agit parfois de mobiliser, faciliter l'accès et distribuer des ressources — le foncier ou l'eau par exemple — ou des produits pour assurer la cohésion du projet et du collectif. Dans d'autres cas, l'enjeu premier porte sur l'organisation des complémentarités, en agissant sur

les flux, pour renouveler les ressources et garantir la soutenabilité du vivre ensemble. Parfois, la priorité portera sur la régulation des concurrences, s'exprimant souvent de manière violente dans les circuits courts au niveau local, d'autres fois sur la prévention d'externalités négatives. Enfin, il pourra s'agir d'organiser la production d'aménités positives et de constituer ainsi un patrimoine ou un actif valorisable collectivement.

LE TERRITOIRE COMME CADRE PORTEUR : OUI, MAIS PAS SEULEMENT

Gestion de la diversité, projet collectif, mécanismes de régulation, articulation de l'innovation, de l'adaptation et de la transition : nous venons de poser les bases qui font du territoire un cadre approprié pour organiser la coexistence, quand elle est désirée et possible. Formes d'ancrage du vivre ensemble, les territoires constituent en effet des cadres pertinents, à l'échelle qui les définit, pour renforcer la capacité d'acteurs multiples à se coordonner et à définir ensemble les orientations à poursuivre (Caron, 2017). Comme l'affirment Valette *et al.* (2017) à propos des systèmes agroalimentaires localisés et comme l'illustrent de nombreux exemples dans cet ouvrage, « davantage qu'un simple cadre mobilisé pour l'innovation, [ils] illustrent cette capacité des territoires à stimuler l'émergence d'innovations organisationnelles et institutionnelles, à devenir eux-mêmes processeurs de changement… Grâce aux proximités et aux formes de capital social qui lui sont constitutives, le territoire est en effet une forme d'organisation permettant d'internaliser certains coûts de transaction, de minimiser les risques économiques, de faciliter les processus d'apprentissage, de valoriser les savoir-faire et connaissances traditionnels, de garantir le contrôle des critères de qualité d'un produit ou d'une forme de production…, autant de caractéristiques qui en font un actif mobilisable dans le processus de production ».

Le capital social et l'enjeu « vivre ensemble » qui le fonde font du territoire le vecteur et le cadre actif d'élaboration d'un pacte misant sur la diversité et sa gestion pour préparer l'avenir. J'affirme bien ici, dans le cas de la coexistence, qu'il s'agit d'une gestion intentionnelle, alors que dans bien des cas, le territoire lui-même n'est pas géré, ses transformations résultant de l'action distribuée d'un grand nombre d'acteurs (Lardon *et al.*, 2008).

En d'autres termes, même si l'exercice n'est pas dénué de pièges, celui du repli identitaire en particulier, ni de leurres, comme le maquillage masquant les pratiques opportunistes de *washing*, c'est au niveau du territoire que peuvent se gagner les défis mondiaux du changement climatique, du renouvellement des ressources, de l'anticipation des processus migratoires, de l'organisation des échanges, de la sécurité tout court à défaut d'alimentaire. C'est à ce niveau que nous pourrons refaire le monde.

Mais organiser la coexistence à une échelle donnée, celle du territoire en question, ne suffit pas. Une transformation signifiante à l'échelle des défis planétaires ne peut procéder de la seule reproduction à l'infini d'initiatives locales. De nombreuses décisions qui conditionnent le comportement des acteurs sont prises à d'autres échelles ou en d'autres endroits : législation, politiques, organisation des marchés… Elles concernent en particulier des échelles auxquelles se conçoivent et se mettent en place des politiques publiques, pour stimuler l'innovation locale, résoudre tensions et conflits, réguler les processus de différenciation et de concurrence, garantir le respect des droits et la justice, l'aménagement et la cohésion territoriale. Les transformations espérées pour répondre aux enjeux du développement durable reposent sur une conjonction de facteurs et de processus, faisant régime (Garel et Rosier, 2008), qui prennent place pour certains à l'échelle locale, pour d'autres à l'échelle nationale, régionale ou internationale.

Ce constat invite à questionner le mythe d'un changement d'échelle reposant sur la réplicabilité de processus locaux couronnés de succès, pourtant nécessairement contextuels. Par opposition, le pacte construit localement est exportable pour porter ailleurs et à d'autres échelles un projet, une vision du monde, une dynamique de transformation. Il peut contribuer, par exemple, à la conception de politiques publiques nationales appropriées, qu'il s'agisse de porter des dynamiques locales ou de procéder à des choix et à des arbitrages pertinents. Il devient le support d'une démarche globale de transformation à instruire en misant sur la complémentarité des innovations locales, des dynamiques territoriales, des politiques nationales et des cadres internationaux. Il modifie ainsi les termes de la coexistence et de sa gestion politique à d'autres échelles, infra et supra, y compris par les traces d'affrontement et de confrontation qu'il laisse comme empreinte. Nous pouvons même poser, comme proposition iconoclaste, que les transformations souhaitables puissent s'initier par la mise en œuvre de processus de médiation à l'échelle où alliances et coexistence s'avèrent possibles, avant de contaminer les processus prenant place à d'autres échelles et butant sur des affrontements irréductibles.

CONCLUSION

Nous le voyons, la coexistence pose de manière renouvelée le rapport à la diversité. En ce qu'elle implique le rapport à l'action, elle transcende même l'ambition d'un regard renouvelé. Tout en reconnaissant cette diversité en toutes choses et à toutes les échelles, elle suggère la capacité à agir sur elle, à la gérer, à en faire le support du « vivre ensemble ».

Elle invite ainsi à préciser les catégories d'analyse et les biais, à enrichir le dialogue entre disciplines, ou encore à structurer les interfaces

entre sciences et politiques et à définir le rôle du chercheur dans les transformations en cours. En posant la polysémie du terme de modèle, tout à la fois archétype analytique, expression d'un futur désiré et norme pour l'action, les coordonnateurs de cet ouvrage posent en particulier le défi de l'interface et des interactions à promouvoir entre ces trois acceptions. Il s'agit bien là d'une question majeure qui interroge la posture du chercheur et à laquelle invite également le défi de la coexistence.

En affirmant la diversité et le besoin de s'en saisir, la coexistence met en scène la confrontation. Toutefois, l'ambition n'est pas tant de générer une quelconque coexistence que de l'organiser et de la gérer, et, pour des scientifiques, de préciser ce que la science et ses disciplines peuvent en dire.

Sa mise en politique tourne le dos à une vision duale du monde et à l'affirmation d'extrêmes à opposer, qu'il s'agisse de figures stylisées ou de réalités concrètes. Sans nier le fait que cette dualité puisse correspondre à une étape féconde de mise en politique et d'organisation de la confrontation, penser et construire la coexistence se pose en quelque sorte en alternative à la grande révolution que nous devrions urgemment mettre en œuvre face aux enjeux de la planète. Elle fait le pari que le monde peut se construire en transcendant la polarisation promue par des vendeurs de doutes et de certitudes et accentuée par l'hypermédiatisation actuelle. Elle offre une alternative à cette polarisation, dont l'issue ne saurait échapper soit à une procrastination résultant des rapports de force, soit à une révolution aux effets incertains. Le pari de la coexistence, c'est l'ambition d'une utopie fondée sur une voie refusant de sombrer d'un côté dans la naïveté de consensus incapables de dépasser les *statu quo*, de l'autre dans la facilité, la violence et l'incertitude de l'affrontement dual.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bosc P.-M., Sourisseau J.-M., Bonnal P., Gasselin P., Valette E., Bélières J.-F. (eds), 2015. *Diversité des agricultures familiales. Exister, se transformer, devenir*, coll. Nature et société, Éditions Quæ, Versailles, 384 p.

Bouard S., Sourisseau J.-M., Zenou B., 2014. Intégration/ségrégation : une clé de lecture des recompositions des modèles de développement ? Le cas de la Nouvelle-Calédonie. *Natures Sciences Sociétés*, 22 (4), 305-316.

Bousquet F., Botta A., Alinovi L., Barreteau O., Bossio D., Brown K., Caron P., Cury P., d'Errico M., DeClerck F., Dessard H., EnforsKautsky E., Fabricius C., Folke C., L. Fortmann, Hubert B., Magda D., Mathevet R., Norgaard R.B., Quinlan A., Stave C., 2016. Resilience and development: mobilizing for transformation. *Ecology and Society*, 21 (3).

Caron P., 2011. *Ré-concilier agricultures et sociétés : dévoiler les territoires et repenser les limites*, Habilitation à diriger des recherches, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, Nanterre, 3 vol., 39 p., 254 p., 242 p.

Caron P., 2017. Entre promesses et risques, l'usage du mot territoire dans la pensée du développement agricole. *In : Des territoires vivants pour transformer le monde*, (Caron P., Valette E., Wassenaar T., Coppens d'Eeckembrugge G., Papazian V., eds), Éditions Quæ, Versailles, 15-22.

Caron P., 2020. Nourrir 10 milliards d'êtres humains et assurer leur sécurité alimentaire : une question dépassée ? *Raison présente*, 2020/1 (213), 11-20.

Caron P., Reig E., Roep D., Hediger W., Cotty T., Barthelemy D., Hadynska A., Hadynski J., Oostindie H., Sabourin E., 2008. Multifunctionality: epistemic diversity and concept oriented research clusters. *International Journal of Agricultural Resources, Governance and Ecology*, 7 (4-5), 319-338.

Duheron E, 2006. L'aménagement du territoire par l'environnement en Amazonie. Étude de la région du complexe Cristalino (Mato Grosso, Brésil). Mémoire de master, EMTS, 58 p.

Garel G., Rosier R., 2008. Régimes d'innovation et exploration. *Revue française de gestion*, 2008/7 (187), 127-144.

Griffon M., 2013. *Qu'est-ce que l'agriculture écologiquement intensive ?*, Éditions Quæ, Versailles, 224 p.

HLPE, 2017. Nutrition and food systems. A report by the High Level Panel of Experts on Food Security and Nutrition. Committee on World Food Security, Rome, 152 p.

Lardon S., Tonneau J.-P., Raymond R., Chia E., Caron P., 2008. Dispositifs de gouvernance territoriale durable en agriculture. Analyse de trois situations en France et au Brésil. *Norois*, 2008/4 (209), 17-36.

Lhopitallier L., Caron P., 1999. Diversité et recomposition de l'espace rural dans le district d'Amatola, province du Cap de l'Est. *L'Espace géographique*, 28 (2), 170-183.

Marx K., 1867 (1985). *Le Capital. Critique de l'économie politique*, Paris, Flammarion.

Paillard S., Treyer S., Dorin B. (eds), 2010. *Agrimonde. Scénarios et défis pour nourrir le monde en 2050*, Éditions Quæ, Versailles, 296 p.

Phalan B., Onial M., Balmford A., Green R.E., 2011. Reconciling food production and biodiversity conservation: land sharing and land sparing compared. *Science*, 333 (6047), 1289-1291.

Serres O. (de), 1603. *Le Théâtre d'agriculture et Mesnage des champs*, Édition n° 2, Ed. Abraham Saugrain, Paris, 907 p.

Sourisseau J.-M. (ed.), 2014. *Agricultures familiales et mondes à venir*, Éditions Quæ/AFD, Paris, 360 p.

Sourisseau J.-M., 2015. Aux limites de l'agriculture familiale, des formes patronales de production ? Introduction. *In : Diversité des agricultures familiales : Exister, se transformer, devenir* (Bosc P.-M., Sourisseau J.-M., Bonnal P., Gasselin P., Valette E., Bélières J.-F., eds), Éditions Quæ, Versailles, 143-147.

Valette É., Caron P., d'Eeckenbrugge G.C., Wassenaar T., 2017. Conclusion générale et perspectives. *In : Des territoires vivants pour transformer le monde* (Caron P., Valette E., Wassenaar T., d'Eeckenbrugge G.C., Papazian V., eds), Éditions Quæ, Versailles, 263-273.

20
GOUVERNER LA COEXISTENCE ET LA CONFRONTATION DES MODÈLES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES DANS LES TERRITOIRES
Paradigme, postures, méthodes

Pierre Gasselin, Sylvie Lardon, Claire Cerdan, Salma Loudiyi, Denis Sautier

L'ouvrage repose sur le postulat qu'une meilleure prise en compte de la coexistence et de la confrontation des modèles agricoles et alimentaires, et ainsi leurs interactions à différentes échelles spatiales et organisationnelles, favorise la reconnaissance et le soutien de combinaisons potentiellement pertinentes pour le développement territorial durable. En effet, les territoires sont le substrat et le résultat de nouvelles formes d'agricultures et d'alimentation, dont certaines sont instituées en modèles, qu'il s'agisse d'archétypes analytiques, de futurs désirés ou de normes pour l'action. Ces alternatives agricoles et alimentaires s'inventent et s'affirment comme des réponses aux critiques environnementales, sanitaires, nutritionnelles, économiques et sociales d'un héritage séculaire de croissance productiviste et d'une forte urbanisation. Mais il ne suffit pas de catégoriser ou même de comparer et d'accompagner ces innovations techniques, organisationnelles et institutionnelles comme autant de figures indépendantes et juxtaposées. Dans une visée de développement durable des territoires, il importe d'analyser et de gouverner les conditions de la coexistence entre ces modèles agricoles et alimentaires, coexistence conçue comme des configurations de concurrences, de confrontations, de rapports de force, mais aussi de coprésences, de coévolutions, de complémentarités, de synergies et parfois même d'hybridations.

Jan Douwe van der Ploeg, Ronan Le Velly et Patrick Caron nous ont honorés de leur lecture complète de l'ouvrage pour en proposer la préface et deux chapitres d'analyse critique. Ce dernier chapitre, que nous vous proposons, ne vise pas à conclure ni même à répondre à ces analyses transversales. Il n'est pas, non plus, la clôture d'un front de recherche qui ouvre de nouvelles questions pour la communauté scientifique et dessine de nouvelles stratégies en matière de développement territorial. Nous souhaitons remettre en perspective des éléments fondamentaux autour desquels ce chantier de recherche s'est organisé. Nous revenons, dans un premier temps, sur la question-titre de l'ouvrage. N'est-il pas présomptueux, en effet, de parler d'un nouveau paradigme du développement territorial ? Nous montrons ensuite que les auteurs de cet ouvrage affirment trois postures épistémologiques différentes. Puis nous proposons un panorama général de notre démarche, avant de conclure.

UN NOUVEAU PARADIGME ?

Comme le souligne Jan Douwe van der Ploeg dans la préface de l'ouvrage, les coexistences et les confrontations des modèles agricoles et alimentaires dans les territoires ne sont plus celles d'hier. Au-delà de la dualité et de la stabilité des configurations observées le siècle passé, les situations de coexistence et de confrontation sont aujourd'hui multifacettes, instables et traversées de formes hybrides. La nouvelle diversité des formes d'agriculture et d'alimentation façonne des mosaïques bigarrées qui nous obligent à une analyse minutieuse des situations locales. De ce fait, les transitions impératives, que nous devons penser et accompagner, sont et seront faites de processus partiels combinés et allant dans des directions qui ne sont pas prédéterminées. Partant de là, cet ouvrage invite à renouveler deux aspects centraux de la pensée et de la gouvernance du développement territorial, même s'il est sans doute excessif d'en faire une révolution paradigmatique.

Premièrement, l'hybridation et l'articulation des formes d'organisation territoriales innovantes, des acteurs et des échelles, font émerger de nouvelles dynamiques de développement territorial. Combiner l'agriculture et les nouveaux enjeux liés à l'alimentation revient à interroger des modèles de développement et à considérer la coexistence et la confrontation de ces modèles. Dans une visée de développement durable des territoires, ce ne sont pas tant la différenciation et la juxtaposition de formes d'organisation qu'il importe d'observer et d'analyser, mais bien la coexistence, la confrontation et les hybridations entre ces formes. Cela permet d'une part de rendre visibles des initiatives non encore connues des organismes de développement ou d'accompagnement, et d'autre part de proposer aux acteurs des territoires de nouveaux outils d'analyse des dynamiques à l'œuvre et de construction d'actions collectives.

Deuxièmement, mieux prendre en compte la coexistence et la confrontation des modèles agricoles et alimentaires favorise la reconnaissance et le soutien de combinaisons potentiellement intéressantes pour le développement territorial. Pour ce faire, nous proposons un cadre d'analyse de la coexistence des modèles agricoles et alimentaires structuré autour de quatre entrées : la spécialisation et la diversification (en tant que processus et effets), l'innovation (en tant que processus, système et impacts), l'adaptation (en tant que processus, propriété et résultat) et la transition (en tant que transformation et projet). Nous montrons que la durabilité et la multifonctionnalité agricole et alimentaire ne peuvent se limiter à une pensée sur la différenciation et l'hétérogénéité des formes sociotechniques et socio-écologiques. Bien sûr, cette lecture de l'hétérogénéité sociale, technique et environnementale reste essentielle pour penser les piliers environnementaux, sociaux et économiques du développement, et aussi pour en critiquer les valeurs comme les effets pervers (inégalités socio-économiques, préjudices environnementaux et sanitaires, etc.) et refonder la gouvernance de nos territoires. Mais il manque une pensée des interfaces et des interactions entre des formes d'agriculture et d'alimentation diverses et dynamiques. C'est dans ce contexte de frictions, de complémentarités et de coévolutions des modèles agricoles et alimentaires, à l'échelle des territoires ruraux, périurbains et urbains, en lien avec des niveaux d'organisation supérieurs, que s'opère une réinvention des enjeux de demain et des « théories de l'action » vis-à-vis de ces enjeux.

TROIS POSTURES ÉPISTÉMOLOGIQUES

Comme nous l'avons déjà identifié (Gasselin et Hostiou, 2020 ; Gasselin *et al*., 2020), les chercheurs sur la coexistence et la confrontation des modèles agricoles et alimentaires affirment trois postures épistémologiques différentes. Celles-ci traduisent des positions contrastées des auteurs vis-à-vis de la connaissance, des acteurs et de l'action. Ainsi, nous distinguons la coexistence fonctionnaliste, la coexistence pensée sous l'angle des rapports de force et la coexistence fondée sur la transition.

La première famille de travaux interroge les complémentarités fonctionnelles entre systèmes et les propriétés qui résultent de ces interactions. Il s'agit, par exemple, d'examiner en quoi l'interaction entre modèles agricoles optimise des ressources hétérogènes, notamment dans des territoires dont les conditions agroécologiques, d'aménagement et d'organisations sociales sont diverses. D'autres travaux étudient en quoi les hybridations entre modèles agricoles contribuent à multiplier les foyers d'innovation et sont, ou non, favorables au développement durable. Les interactions entre modèles agricoles peuvent aussi produire des capacités d'adaptation des systèmes agricoles et une résilience

accrue des territoires, par exemple dans leurs aptitudes d'approvisionnement alimentaire. Dans cette famille de travaux, le chercheur nourrit une analyse fonctionnelle et systémique des situations de coexistence de modèles agricoles et alimentaires.

La deuxième famille de recherches étudie les rapports de force entre acteurs et les conditions de gouvernance d'une diversité de modèles agricoles et alimentaires. Les travaux interrogent alors les effets de domination ou visent à réhabiliter les identités muettes et lutter contre la marginalisation. Ces travaux aspirent à dénoncer et résoudre des situations d'exclusion dans une critique des rapports de pouvoir (économiques, politiques et sociaux).

Et enfin, la troisième famille de travaux conçoit la coexistence comme une situation de transition ou de transformation des modèles agricoles ou alimentaires. Le questionnement porte sur des trajectoires de changement qu'il s'agit de concevoir et de gérer. Les enjeux sont alors de décrire et d'accompagner des évolutions plus ou moins radicales (*versus* adaptatives), plus ou moins sélectives (*versus* inclusives) et plus ou moins spécialisées (*versus* diversifiées). Ce type de travaux interroge le management des transitions.

Cette catégorisation des postures épistémologiques a le mérite de donner des clés de lecture de l'engagement du chercheur dans le changement et, ce faisant, dessine un gradient de politisation plus ou moins forte de ses questions et des cadres analytiques mobilisés. Néanmoins, ces trois postures épistémologiques ne sont pas exclusives les unes des autres. De cette façon, Claire Cerdan (chapitre 1) s'attache à rendre compte de l'évolution des rapports de force entre, d'une part, les acteurs du modèle agro-industriel, et, d'autre part, ceux du modèle de production fermière et artisanale. Mais elle souligne aussi que les projets artisanaux bénéficient des savoir-faire acquis au cours des années de spécialisation dans les fermes et les industries. Partant, elle met en relief les bénéfices de cette coexistence fonctionnaliste. Kae Sekine (chapitre 16) s'inscrit dans la même veine, en montrant comment la multinationale Dole prend des décisions unilatérales de fermeture et de délocalisation de ses fermes face à la résistance des populations locales au Japon. Elle examine aussi les interactions fonctionnelles lorsque la multinationale utilise de l'azote minéral en quantité excessive ou des pesticides en grande quantité qui pénalisent l'agriculture familiale locale et représentent un risque de pollution des eaux. Philippe Baret et Clémentine Lantier (chapitre 14), pour leur part, proposent une grille d'analyse de l'intensité des transitions agroécologiques, selon la radicalité des innovations et en fonction de la sélectivité du groupe d'acteurs qui les promeut. Ainsi, ces auteurs, tout en traitant principalement des processus de transition, invitent aussi à analyser les rapports de force entre les acteurs des niches d'innovation et ceux du modèle dominant.

Ces illustrations montrent que les chercheurs adoptent souvent des postures épistémologiques hybrides dans les travaux de cet ouvrage, même si chacune des études s'inscrit préférentiellement dans l'une des trois postures. Par ailleurs, la posture épistémologique des chercheurs varie selon leurs travaux, mais aussi au cours de leur trajectoire scientifique (Petit *et al.*, 2018).

UNE DÉMARCHE RENOUVELÉE

De la sorte, l'analyse des situations de coexistence des modèles agricoles et alimentaires invite à renouveler les fondamentaux de la pensée sur le développement territorial, et de fait sa gouvernance. Les principes énoncés dans les deux sections précédentes posent des défis analytiques et méthodologiques. Nous rappelons d'abord l'importance et les conditions d'usage du concept de modèle agricole et alimentaire. Nous montrons ensuite que l'analyse des « situations de coexistence » s'organise dans un cadre systémique et permet d'instruire les controverses qui les traversent. Nous présentons finalement un schéma de synthèse de notre démarche.

DU MODÈLE À L'ANALYSE DU SYSTÈME CONCRET

Les études de cas présentées dans cet ouvrage soulignent l'importance de repérer la diversité des modèles agricoles et alimentaires en dispute dans les territoires, d'identifier les acteurs qui les promeuvent ou les critiquent, et de caractériser les argumentaires déployés en faveur ou contre ces modèles. Le modèle agricole et/ou alimentaire est un référentiel (politique, technique, économique, etc.) construit par les acteurs ou les chercheurs. Ce référentiel oriente la pensée et l'action. Muller (1990) nous propose de le considérer comme un cadre cognitif et normatif partagé par des acteurs qui fournit des clés d'interprétation de la réalité et, de ce fait, oriente l'action dans le domaine de l'action publique (ce qui renvoie au projet que mobilise Ronan Le Velly, chapitre 18). Ainsi, le concept de référentiel proposé par Muller (*ibid.*) entretient une grande proximité avec celui de modèle tel que nous l'avons défini dans l'introduction de l'ouvrage par ses trois acceptions (archétype d'une réalité observée, futur désiré ou critiqué, ensemble de normes pour l'action). Gisclard et Allaire (2012) nous montrent que le référentiel et le modèle sous-jacent s'incarnent dans un processus d'institutionnalisation qui repose autant sur la substantialisation des idées et des normes que sur la transformation des politiques publiques : « L'institutionnalisation de l'agriculture familiale, en tant que forme sociale et modèle productif légitimes, est le produit d'une transformation des représentations associées aux petits producteurs, qui doit autant à la diffusion de nouvelles idées, référentiels des programmes de développement rural, au niveau

international, qu'à des contingences politiques nationales, ainsi qu'à une progressive organisation des intérêts professionnels des producteurs familiaux argentins » (*ibid.*, p. 214). C'est aussi le sens général de la proposition de Christophe Albaladejo (chapitre 10), qui considère que le modèle résulte de la convergence de quatre changements : dans « l'agenda social », dans les marchés, dans « l'agenda public » et enfin dans la science et la technologie.

C'est pourquoi les cadres cognitifs et/ou normatifs, qui constituent à un moment donné des modèles, fournissent à différents types d'acteurs, situés à différents niveaux d'échelle du territoire, des éléments d'interprétation et de décodage de la complexité de la réalité. Ces mêmes cadres influencent aussi les objectifs et les mesures d'action publique. Plusieurs chantiers collectifs récents ont éclairé l'incidence des modèles[1] sur les politiques agricoles et environnementales : les modèles agronomiques internationaux façonnent l'usage des terres (Loconto et Rajão, 2019), la modélisation devient un champ de concurrence entre acteurs scientifiques cherchant à influencer les politiques (Aykut *et al.*, 2019), et les groupes d'intérêts modélisent pour orienter les politiques publiques environnementales (Demortain, 2019).

Aussi, nous rejoignons l'avertissement de Ronan Le Velly (chapitre 18) : « Il convient alors de ne pas trop croire aux modèles, de ne pas leur faire une confiance aveugle quant à leur capacité à décrire la réalité ou à orienter l'action. Ne pas trop y croire… mais y croire quand même ! » Nous sommes fermement convaincus de l'importance de caractériser et d'interpréter ces modèles, mais aussi de s'attacher à analyser la réalité concrète, notamment les « systèmes d'action concrets », avec une attention aux pratiques, aux stratégies et aux pouvoirs (Crozier et Friedberg, 1977). La compréhension fine de ces pratiques et de ces stratégies, dans leur diversité, éclaire ou non les situations de coexistence et leur potentiel pour un développement territorial durable. Jérémie Forney le dit habilement (chapitre 15) : « Un idéal-type pris trop au sérieux rend invisibles la spécificité et la nouveauté : […] un modèle s'ancre dans l'espace et le temps, et ses limites se dissolvent dans le foisonnement du réel. »

UN CADRE D'ANALYSE SYSTÉMIQUE DES SITUATIONS DE COEXISTENCE

Nous proposons dans cet ouvrage un cadre d'analyse de la coexistence des modèles agricoles et alimentaires structuré en quatre dimensions (voir l'introduction générale et la figure 20.1) : la spécialisation et la diversification, l'innovation, l'adaptation et la transition. Chacune de ces dimensions est justifiée et problématisée par un état de l'art, puis illustrée par des études de cas dont nous proposons une analyse transversale dans

1. Entendus dans ces recherches comme des instruments de quantification et de prédiction.

les chapitres introductifs des parties I à IV. Rappelons ici les éléments fondamentaux qui justifient chacune de ces dimensions :
– analyser les processus de spécialisation/diversification renvoie à l'impératif d'articuler les échelles (temps, espace et organisations d'acteurs) des modèles agricoles et alimentaires, et d'étudier également les relations entre le territoire et les échelles englobantes (région, nation, monde). Il s'agit aussi d'examiner les rapports de domination, voire d'hégémonie, et de marginalité des modèles agricoles et alimentaires ;
– porter l'attention aux processus d'innovation à l'œuvre dans les interactions entre les modèles agricoles et alimentaires offre un regard original sur les innovations territoriales et sociales, et révèle des hybridations fécondes ou au contraire des verrouillages de l'innovation ;
– interroger la capacité d'adaptation des systèmes agricoles et alimentaires, c'est rechercher les interactions, complémentarités ou concurrences entre les formes d'organisation et la façon de les combiner, voire de les hybrider à l'échelle des territoires ;
– enfin, considérer les transitions à l'aune de la coexistence des modèles agricoles et alimentaires qui s'institutionnalisent dans la science, l'espace politique, le marché et la société permet d'envisager des configurations plurielles où divers modèles coexistent dans le territoire, sans que l'un efface l'autre.

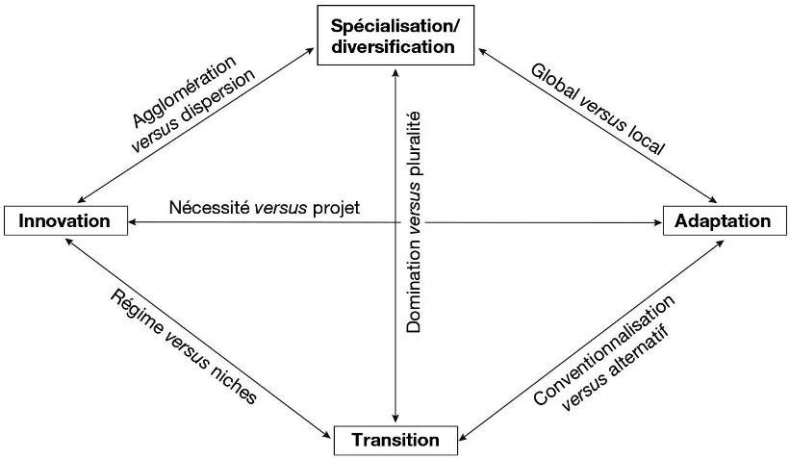

Figure 20.1. Cadre d'analyse de la coexistence des modèles agricoles et alimentaires dans les territoires.
D'après Gasselin *et al.*, 2020.

Chacune des quatre dimensions permet de porter un regard singulier sur les conditions de la coexistence des modèles agricoles et alimentaires ; mais chacune de ces quatre dimensions est aussi en interaction

avec les trois autres. Ainsi, plusieurs auteurs de cet ouvrage mettent en évidence des transversalités entre les quatre dimensions, que nous illustrons ci-après à partir des résultats de certains chapitres (se référer aux doubles flèches de la figure 20.1) :

– « agglomération *versus* dispersion » : Frédéric Wallet (chapitre 3) souligne les interfaces entre les processus de spécialisation/diversification et ceux d'innovation dans les politiques européennes. Il montre que la spécialisation avec une diversité cohérente de secteurs (« spécialisation intelligente ») permet de tirer profit des processus de production et de diffusion de connaissances et ainsi de stimuler l'innovation entre diverses chaînes de valeur ;

– « nécessité *versus* projet » : dans son étude de la communauté *Faxinal Emboque* (État du Paraná, Brésil), Vanessa Iceri (chapitre 9) montre que les processus d'innovation peuvent favoriser l'accroissement des capacités d'adaptation des acteurs, des systèmes productifs et des territoires, dans un projet volontaire ou dans une démarche subie face à des aléas ;

– « régime *versus* niches » : Philippe Baret et Clémentine Antier (chapitre 14) proposent une cartographie des dynamiques de transition agroécologique permettant de situer les innovations selon leurs caractéristiques plus ou moins radicales et inclusives. Ce faisant, ils invitent à sortir d'une lecture binaire « innovation *vs* régime dominant » pour organiser des trajectoires collectives susceptibles d'orienter la transition agroécologique ;

– « global *versus* local » : dans l'État de Santa Catarina (sud du Brésil), Claire Cerdan (chapitre 1) montre que « la diversification et la spécialisation [des activités et des acteurs] s'inscrivent dans un même processus d'adaptation des espaces productifs au système global » ;

– « conventionnalisation *versus* alternatif » : Claire Lamine (chapitre 11) rend compte des recompositions du système agri-alimentaire territorial en Ardèche méridionale (sud de la France) et de l'écologisation des pratiques. Celles-ci se traduisent par la combinaison et l'hybridation des formes conventionnelles et alternatives, à l'échelle des trajectoires individuelles des agriculteurs et dans l'action collective. Ainsi, « des producteurs qui auraient pu être jugés assez antagonistes dans leur manière d'envisager leur système de production et de commercialisation […] convergent en partie aujourd'hui dans leurs stratégies, dans leurs pratiques et dans leurs visions » ;

– « domination *versus* pluralité » : dans le secteur laitier du Vietnam, Guillaume Duteurtre et ses collègues (chapitre 13) montrent que la coexistence entre exploitations paysannes et firmes industrielles dans les territoires relève d'ajustements pragmatiques dans la gestion du foncier et avec les partenariats locaux. Cet équilibre entre domination et pluralité est le fait de « rapports de force, tout en s'inscrivant dans des dynamiques marchandes pilotées par la demande, les techniques,

les investissements et les modèles cognitifs ». Cela montre comment « la transition aboutit à des trajectoires parallèles, c'est-à-dire à la superposition de plusieurs régimes ».

Ces transversalités fondent le caractère systémique du cadre d'analyse proposé, essentiel pour affiner une pensée intégrée du développement territorial. Soulignons que les hybridations générées à l'interface des modèles agricoles et alimentaires sont parfois l'expression d'une « conventionnalisation » des niches d'innovation du fait de l'affaiblissement des principes initiaux des acteurs et des visées premières de l'innovation. Les hybridations s'établissent alors au bénéfice des acteurs en situation de pouvoir qui absorbent la rente d'innovation générée par les pionniers, souvent en situation de marginalité sociale, économique, territoriale et politique. Il est donc nécessaire de conserver un œil critique sur les modalités d'émergence et de fonctionnement de ces hybridations. Les formes de régulations politiques, socioprofessionnelles et citoyennes sont des repères essentiels pour instruire les controverses, gérer les conflits et préserver des ambitions de durabilité, d'éthique et d'équité.

CONSIDÉRER LES SITUATIONS DE COEXISTENCE ET INSTRUIRE LES CONTROVERSES

L'analyse d'une « situation de coexistence » de modèles agricoles et/ou alimentaires suppose en premier lieu de déterminer les acteurs ou les systèmes, la nature des interactions, les objets et la « scène » considérés. Cet exercice est nécessaire pour définir les échelles envisagées, mais aussi les disciplines qui seront les mieux équipées pour répondre aux questions posées. L'ambition de formuler un cadre d'analyse des situations de coexistence de modèles agricoles et alimentaires dans les territoires nous a conduits à formuler des hypothèses génériques (voir les introductions des parties I à IV). De ce fait, celles-ci doivent être ajustées et déclinées selon les contextes et les problématiques des terrains d'étude envisagés. Ensuite, il est impératif d'examiner avec autant d'attention l'ensemble et chacun des modèles agricoles et alimentaires en présence, contrairement à ce que font de nombreuses recherches centrées sur un seul modèle. Enfin, la coexistence de modèles agricoles et alimentaires se manifeste par des controverses autour desquelles les acteurs s'allient ou s'opposent pour légitimer leurs choix et, souvent, décrédibiliser ceux des autres. La caractérisation et l'analyse de ces controverses, au niveau local, sont donc primordiales pour reconnaître ce qui fait la cohérence d'un modèle, mais aussi ses divergences et les conditions d'interaction avec les autres (Feuer *et al.*, 2020).

UNE DÉMARCHE GLOBALE, MAIS EXIGEANTE

Notre postulat central est qu'une meilleure compréhension des situations de coexistence et de confrontation des modèles agricoles et alimentaires dans les territoires est nécessaire pour gouverner les

transitions écologiques, alimentaires, sociales et sanitaires urgentes. La nouvelle diversité de ces modèles nous impose une plus grande lucidité sur ce qui se trame dans leurs interactions. Nous proposons, *in fine*, un schéma de synthèse des principes méthodologiques mis à l'épreuve dans ce livre (figure 20.2).

Nous résumons notre approche méthodologique en trois grands volets : analyser les situations de coexistence et de confrontation des modèles agricoles et alimentaires selon un cadre d'analyse structuré en quatre dimensions, combiner trois postures de pensée et d'action, et favoriser la reconnaissance et le soutien de combinaisons de modèles potentiellement pertinentes pour le développement territorial durable.

CONCLUSION

Les conditions d'une coexistence des modèles agricoles et alimentaires réussie dans les territoires sont exigeantes. Il s'agit, en premier lieu, d'accroître la capacité des acteurs à maîtriser les processus et les activités qui les concernent dans leur territoire (Deffontaines *et al.*, 2001). Cela concerne d'abord ceux qui sont marginalisés par les inégalités de ressources, par l'iniquité du partage des richesses et par les asymétries de pouvoirs économiques, politiques, médiatiques et symboliques. De cette capabilité retrouvée dépend la juste instruction des controverses par lesquelles s'opposent les tenants des divers modèles agricoles et alimentaires (Sen, 2008 ; Dubois et Mahieu, 2009).

Dans cet ouvrage, nous montrons que la coexistence des modèles agricoles et alimentaires dans les territoires est abordée dans la littérature scientifique, mais qu'elle n'a jamais été théorisée en tant que telle. Nous proposons et mettons en œuvre un cadre d'analyse des situations de coexistence et de confrontation fondé sur quatre dimensions (spécialisation/diversification, innovation, adaptation, transition) avec l'ambition de porter un nouveau regard sur le développement agricole et alimentaire dans les territoires ruraux et urbains.

Analyser et accompagner le développement territorial en prenant en compte la coexistence et la confrontation des modèles agricoles et alimentaires révèle de nouveaux leviers d'action : favoriser la complémentarité entre la spécialisation et la diversification à diverses échelles spatiales et organisationnelles, combiner l'innovation et les patrimoines matériels et immatériels propres aux divers modèles agricoles et alimentaires, gagner en capacité d'adaptation dans la complémentarité des modèles agricoles et alimentaires, faire transition vers de nouvelles configurations de développement territorial.

Mais la coexistence des modèles agricoles et alimentaires pose aussi le défi d'inventer de nouvelles gouvernances du développement territorial et de construire de nouvelles compétences. En effet, prendre

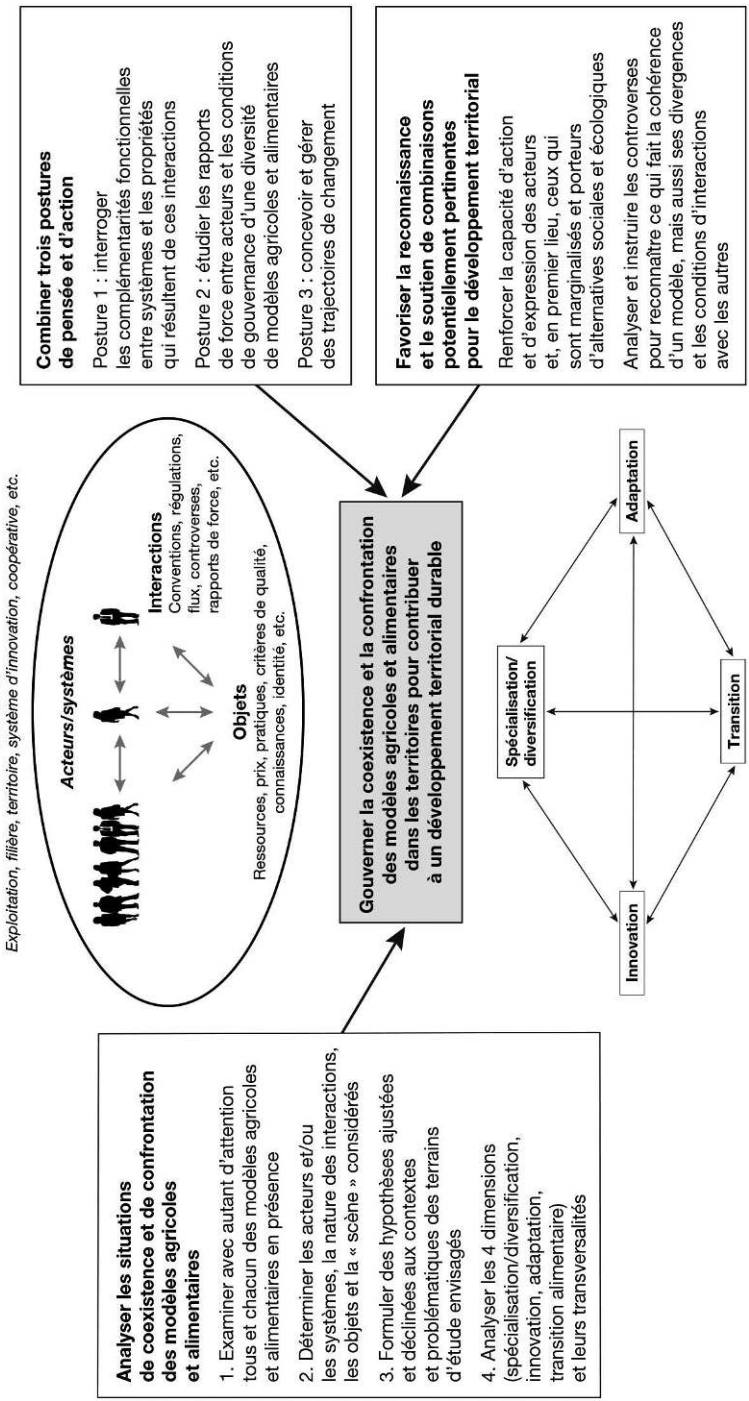

Figure 20.2. Gouverner la coexistence et la confrontation des modèles agricoles et alimentaires dans les territoires : principes analytiques et méthodologiques.

en compte la coexistence des modèles agricoles et alimentaires, c'est penser la place de chacun et le vivre ensemble dans les territoires. C'est donc penser des priorités de développement définies par des valeurs (éthique, notamment vis-à-vis des générations futures, et équité, notamment en termes de justice sociale, économique et spatiale) et des objectifs de développement durable (paix, souveraineté alimentaire, changement climatique, emploi, etc.). La gouvernance de la coexistence des modèles agricoles et alimentaires requiert des médiations et implique des innovations et des apprentissages pour favoriser les complémentarités fonctionnelles entre les systèmes, susciter des innovations fécondes pour un développement durable, contrôler les effets de domination et lutter contre les marginalisations, et enfin organiser le vivre ensemble au-delà des disparités des projets des acteurs.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Aykut S.C., Demortain D., Benbouzid B., 2019. The politics of anticipatory expertise: plurality and contestation of futures knowledge in governance. Introduction to the special issue. *Science and Technology Studies*, 32 (4), 2-12.

Crozier M., Friedberg E., 1977. *L'acteur et le système*, Éditions du Seuil, Paris, 500 p.

Deffontaines J.-P., Marcepoil E., Moquay P., 2001. Le développement territorial : une diversité d'interprétations. *In : Représentations spatiales et développement territorial. Bilan d'expériences et perspectives méthodologiques* (Lardon S., Maurel P., Piveteau V., eds), Hermès Science Publications, Paris, 39-56.

Demortain D., 2019. Les jeux politiques du calcul. Sociologie de la quantification dans l'action publique. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 13 (13-4).

Dubois J.-L., Mahieu F.-R., 2009. Sen, liberté et pratiques du développement. *Revue Tiers Monde*, (2), 245-261.

Feuer H.N., Van Assche K., Hernik J., Czesak B., Różycka-Czas R., 2020. Evolution of place-based governance in the management of development dilemmas: long-term learning from Małopolska, Poland. *Journal of Environmental Planning and Management*, 1-19.

Gasselin P., Hostiou N., 2020. What do our research friends say about the coexistence and confrontation of agricultural and food models? Introduction to the special issue. *Review of Agricultural, Food and Environmental Studies*, 101 (2-3), 173-190.

Gasselin P., Lardon S., Cerdan C., Loudiyi S., Sautier D., 2020. The coexistence of agricultural and food models at the territorial scale: an analytical framework for a research agenda. *Review of Agricultural, Food and Environmental Studies*, 101 (2-3), 339-361.

Gisclard M., Allaire G., 2012. L'institutionnalisation de l'agriculture familiale en Argentine : vers la reformulation d'un référentiel de développement rural. *Autrepart*, (3), 201-216.

Loconto A., Rajão R., 2019. Governing by models: exploring the technopolitics of the (in)visilibities of land. *Land Use Policy*, 104241.

Muller P., 1990. *Les politiques publiques*, coll. Que sais-je ?, PUF, Paris, 127 p.
Petit S., Hostiou N., Tallon H., Gasselin P., 2018. Faire recherche sur la coexistence de modèles : diversité des regards de chercheurs. *In : Séminaire permanent « Élevage et développement durable des territoires » : Coexistence et confrontation de modèles d'élevage dans les territoires*, Montpellier, 27 juin 2018, Inra-Cirad.
Sen A., 2008. *Éthique et économie*, PUF, Paris, 363 p.

LISTE DES AUTEURS

Albaladejo Christophe
INRAE, Département ACT, réseau AgriteRRIs, UNLP FCAyF-Conicet
Buenos Aires, Argentine
albalade@me.com

Allaire Gilles
INRAE, Toulouse, France
allaire.gilles@wanadoo.fr

Antier Clémentine
Université catholique de Louvain, Sytra (Transition of Food Systems)
Louvain-la-Neuve, Belgique
clementine.antier@uclouvain.be

Bancé Saydou
Programme d'appui à la décentralisation et à la participation citoyenne (Depac), Ouagadougou, Burkina Faso
bancsaydou@yahoo.fr

Baret Philippe V.
Université catholique de Louvain, Sytra (Transition of Food Systems)
Louvain-la-Neuve, Belgique
philippe.baret@uclouvain.be

Baritaux Virginie
VetAgro Sup, UMR Territoires, Clermont-Ferrand, France
virginie.baritaux@vetagro-sup.fr

Bonnet Pascal
Cirad, DGDRS, Département Environnements et Sociétés
Montpellier, France
pascal.bonnet@cirad.fr

Caron Patrick
Université de Montpellier/Cirad
Institut de connaissances avancées MAK'IT, Montpellier, France
patrick.caron@cirad.fr

Cerdan Claire
Cirad, UMR Innovation, Saint-Pierre, la Réunion, France
claire.cerdan@cirad.fr

Cesaro Jean-Daniel
Cirad, UMR Selmet, Montpellier, France
jean-daniel.cesaro@cirad.fr

Cheyns Emmanuelle
Cirad, UMR Moisa, Montpellier, France
emmanuelle.cheyns@cirad.fr

Cittadini Roberto
Instituto nacional de tecnología agropecuaria (INTA)
Mar del Plata, Argentine
Chercheur associé UMR Innovation, Montpellier, France
racittadini@gmail.com

Coiffard Agnès
Consultante, Mar del Plata, Argentine
agnescoiffard@hotmail.com

Daoud Nora
Consorcio andaluz de impulso social (CAIS)
École d'art de Séville, Séville, Espagne
noradaoud@hotmail.fr

Duteurtre Guillaume
Cirad, UMR Selmet, Montpellier, France
guillaume.duteurtre@cirad.fr

Faure Guy
Cirad, UMR Innovation, Montpellier, France
guy.faure@cirad.fr

Filippini Rosalia
University of Milan, Department of Health
Animal Science and Food Safety (VESPA), Milan, Italie
INRAE, UMR Territoires
Clermont-Ferrand, France
rosalia.filippini@unimi.it

Forney Jérémie
Université de Neuchâtel, Institut d'ethnologie, Neuchâtel, Suisse
jeremie.forney@unine.ch

Gasselin Pierre
INRAE, UMR Innovation, Montpellier, France
pierre.gasselin@inrae.fr

Hostiou Nathalie
INRAE, UMR Territoires, Clermont-Ferrand, France
nathalie.hostiou@inrae.fr

Houdart Marie
INRAE, UMR Territoires, Clermont-Ferrand, France
marie.houdart@inrae.fr

Iceri Vanessa
CNPq (Brésil), AgroParisTech, UMR Territoires, Aubière, France
vankimie@hotmail.com

Lamine Claire
INRAE, UR Écodéveloppement, Avignon, France
claire.lamine@inrae.fr

Lardon Sylvie
INRAE et AgroParisTech, UMR Territoires, Aubière, France
sylvie.lardon@agroparistech.fr

Le Velly Ronan
Institut Agro, Montpellier SupAgro, UMR Innovation, Montpellier, France
levelly@supagro.fr

Lucas Véronique
Docteure associée
INRAE, UMR Innovation, Rennes, France
lucas.veronique.rd@gmail.com

Loudiyi Salma
VetAgro Sup, UMR Territoires, Clermont-Ferrand, France
salma.loudiyi@vetagro-sup.fr

Napoléone Martine
INRAE, UMR Selmet, Montpellier, France
martine.napoleone@inrae.fr

Nguyen Mai Huong
Rudec-Ipsard, Hanoï, Vietnam
maihuong.nguyenmh@gmail.com

Pannier Emmanuel
IRD, UMR Paloc, Paris, France
emmanuel.pannier@ird.fr

Pham Duy Khanh
Rudec-Ipsard, Hanoï, Vietnam
khanh.rudec@gmail.com

Ploeg (van der) Jan Douwe
Université de Wageningen, Pays-Bas
Université agricole de Chine, Pékin, Chine
jandouwe.vanderploeg@wur.nl

Sautier Denis
Cirad, UMR Innovation, Montpellier, France
denis.sautier@cirad.fr

Sekine Kae
Université d'Aichi Gakuin, Département d'économie, Nagoya, Japon
sekinekae@gmail.com

Toillier Aurélie
Cirad, UMR Innovation, Montpellier, France
aurelie.toillier@cirad.fr

Wallet Frédéric
INRAE, UMR Sadapt, Université Paris-Saclay, Paris, France
frederic.wallet@agroparistech.fr

Dans la même collection

Une troisième voie entre l'État et le marché.
Échanges avec Elinor Ostrom
Martine Antona et François Bousquet (coord.)
2017, 148 p.

La construction sociale des bassins de production agricole
François Sarrazin
2016, 168 p.

Nouvelles raisons d'agir des acteurs de la pêche et de l'agriculture
Maryvonne Merri et Charilaos Képhaliacos (coord.)
2016, ebook.

Les services écosystémiques.
Repenser les relations nature et société
Philippe Méral et Denis Pesche (coord.)
2016, 304 p.

Diversité des agricultures familiales.
Exister, se transformer, devenir
Pierre-Marie Bosc, Jean-Michel Sourisseau, Philippe Bonnal,
Pierre Gasselin, Élodie Valette, Jean-François Bélières (coord.),
2015, 384 p.

Édition : Sylvie Zasser et Juliette Blanchet
Coordination éditoriale : Valérie Mary
Illustrations et mise en pages : Hélène Bonnet / Studio 9

De nouveaux modèles agricoles et alimentaires se déploient dans les territoires en réponse aux critiques des formes anciennes et pour faire face à de nouveaux enjeux. Ils incarnent des archétypes de la diversité observée, des projets d'acteurs ou bien de nouvelles normes.

Les auteurs analysent ici des situations de coexistence et de confrontation de modèles agricoles et alimentaires selon quatre dimensions majeures du développement territorial : la tension entre spécialisation et diversification, l'innovation, l'adaptation et la transition alimentaire. Une série de travaux conceptuels et d'études de cas en France et de par le monde permet de comprendre les interactions entre ces modèles (confrontation, complémentarité, coévolution, hybridation, etc.), au-delà de la caractérisation de leur diversité et de l'évaluation de leurs performances relatives. La coexistence et la confrontation de ces modèles renforcent leur capacité de changement radical.

L'ouvrage souligne les questions originales du cadre d'analyse, ses défis méthodologiques et les conséquences attendues pour l'accompagnement du développement agricole et alimentaire dans les territoires ruraux et urbains. Il est destiné aux chercheurs, enseignants, étudiants et professionnels intéressés par le développement territorial.

Pierre Gasselin, Sylvie Lardon, Claire Cerdan, Salma Loudiyi et Denis Sautier ont coordonné cet ouvrage. Ils sont géographes et économistes au Cirad, à INRAE et à VetAgro Sup, où ils mènent des recherches sur les transformations des agricultures, de l'alimentation et des territoires en France et à l'international. Cet ouvrage est le fruit d'une démarche de recherche collective qui réunit 36 auteurs français et étrangers (Argentine, Belgique, Brésil, Burkina Faso, Japon, Suisse, Vietnam).

Jan Douwe van der Ploeg, préfacier, est professeur émérite de sociologie rurale à l'université de Wageningen aux Pays-Bas et professeur associé de sociologie agricole à l'université agricole de Chine à Pékin. Il est l'auteur de nombreuses recherches concernant les processus de transition agricole et les dynamiques de développement rural.

Couverture : © Agnès Stienne, Remembrement à marche forcée, Visionscarto.net.

49 €
ISBN : 978-2-7592-3242-0
9 782759 232420
ISSN : 2267-702X
Réf. : 02758

Éditions Cirad, Ifremer, INRAE
www.quae.com